



**siniat**

Le partenaire constructif

# LE MÉMENTO 2015

MATÉRIAUX ET  
SOLUTIONS TECHNIQUES  
POUR L'AMÉNAGEMENT  
INTÉRIEUR

SYSTÈMES PLAQUES DE PLÂTRE



## ÉDITO MÉMENTO SINIAT 2015 : VOTRE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR



Découvrez la nouvelle édition du Mémento SINIAT pour accompagner vos clients dans leurs projets de construction ou de rénovation et identifier les solutions adaptées à leurs besoins.

Simple et facile d'accès, cette édition 2015 intègre les nouveautés sur l'environnement réglementaire et sur l'ensemble des solutions disponibles pour l'aménagement intérieur. Soyez au fait des dernières innovations SINIAT déclinées par application et par marché.

Guide de choix & prescription, confort de vie & innovations, produits & accessoires, systèmes PRÉGY et réglementation : autant de rubriques pour répondre à vos questions.

SINIAT place le client au cœur de l'entreprise et lui dédie cet ouvrage pour l'aider à répondre aux exigences de compétitivité et de performance spécifiques à chaque marché.

Consultez la version électronique de cet ouvrage sur le site [www.siniat.fr](http://www.siniat.fr), l'outil dont vous ne pourrez plus vous passer !

Ensemble, restons proches de nos clients et de leurs attentes en leur apportant conseils et solutions adaptées à leurs chantiers.



**Christophe DAVID**  
Directeur Général SINIAT SA





- 
- 004 LES SERVICES SINIAT
  - 006 LES ENGAGEMENTS SINIAT POUR LA CONSTRUCTION DURABLE
  - 008 PLATEC

## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

- 012 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
- 016 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
- 020 CENTRES COMMERCIAUX ET LOCAUX INDUSTRIELS
- 024 SALLES DE SPECTACLE ET DE LOISIRS
- 028 ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS
- 032 BÂTIMENTS DE BUREAUX
- 036 BÂTIMENTS D'HABITATION

## 02 CONFORT DE VIE ET INNOVATIONS

- 042 LES LOCAUX HUMIDES
- 044 LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR
- 048 LES CONSTRUCTIONS À OSSATURE BOIS
- 052 LA PERFORMANCE THERMIQUE DU BÂTIMENT
- 056 LA DÉMARCHE HQE
- 060 LE CONFORT ACOUSTIQUE

## 03 PRODUITS ET ACCESSOIRES

## 04 SYSTÈMES PRÉGY

- 104 CLOISONS PRÉGYMÉTAL
- 164 CONTRE-CLOISONS PRÉGYMÉTAL
- 182 DOUBLAGES PRÉGY COLLÉS
- 196 PRÉGYFAYLITE ET CARREAUX PF3
- 218 PLAFONDS PRÉGYMÉTAL ET SOLS PRÉGYCHAPE
- 266 GAINES TECHNIQUES, CONDUITS VERTICAUX ET PROTECTION DE STRUCTURE
- 274 TRAITEMENT DES JOINTS
- 282 RÉFÉRENCES INCENDIE

## 05 RÉGLEMENTATION

- 292 ENVIRONNEMENT
- 302 QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR
- 308 ACOUSTIQUE
- 322 INCENDIE
- 338 THERMIQUE
- 346 MÉCANIQUE
- 354 SISMIQUE
- 360 HUMIDITÉ
- 364 MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION

# LES SERVICES SINIAT

## L'expertise et la satisfaction clients

SINIAT fait du maintien de la proximité avec ses clients, une priorité absolue ; aussi son siège - à Avignon, ses carrières et usines sont exclusivement et durablement implantés en France.

L'action des sept directions régionales des ventes est renforcée par l'interactivité, l'efficacité organisationnelle et la qualité des prestations du **Service Relations Clients** (SRC) et celle du Service logistique dont l'excellent maillage optimise les transports sur le territoire, et garantit les délais de livraison. L'expertise des conseils techniques de **Conseils Pro** destinés aux professionnels et l'adaptabilité du **Pôle Formation** achèvent de parfaire une organisation résolument centrée sur la relation à la clientèle.

### UNE RELATION CLIENT PERSONNALISÉE ET FIABLE

Installé à Avignon depuis 15 ans, le SRC s'est imposé comme une référence sur nos marchés et est plébiscité par nos clients dans chacune de nos enquêtes de satisfaction.

Comprenant l'assistance commerciale et l'assistance gestion, le SRC affiche de fortes ambitions pour le maintien d'un très haut niveau de compétences et l'amélioration de l'efficacité des services proposés :

- > Traitement des commandes;
- > Efficacité logistique;
- > Gestion des transactions;
- > Personnalisation du suivi.



**LE SRC  
SERVICE  
RELATIONS  
CLIENTS**

### CONSEILS PRO

### RENSEIGNER, PRESCRIRE ET OPTIMISER LES SYSTÈMES SINIAT

Le service **Conseils PRO** d'assistance technique téléphonique est réservé exclusivement aux professionnels : prescripteurs, entreprises, négociés.

L'expertise technique élevée du service est actualisée en permanence pour suivre les évolutions de la réglementation et des différents marchés.

Les missions de l'équipe, basée à Avignon, sont :

- > Renseigner sur les performances et la mise en œuvre des produits et systèmes SINIAT;
- > Informer sur le contexte réglementaire et sur les innovations SINIAT;
- > Fournir les justificatifs techniques (PV incendie, essais acoustiques, Avis Technique, etc.);
- > Prescrire les meilleures solutions technico-économiques propres aux chantiers étudiés.



0 825 000 013  
N° Indigo - 0.15€ TTC / mn



conseils-pro@siniat.com

## LE PÔLE FORMATION



### UNE INGÉNIERIE DE FORMATION POUR PARTAGER LES COMPÉTENCES

Constitué de techniciens et de spécialistes de la formation, le Pôle Formation SINIAT est au service de ses clients, entreprises de pose et négociants en matériaux.

Son principal objectif est de définir le besoin du client afin de concevoir et de dispenser une formation sur-mesure. Les thèmes sont divers : réglementations techniques, santé et sécurité, aménagement, isolation, finition, mise en œuvre d'un produit ou argumentaires de vente.

Une offre personnalisée selon des axes prioritaires :

- > Formation théorique dans les entreprises ou en centre de formation
- > Formation pratique de mise en œuvre en centre de formation
- > Vérification des points singuliers de mise en œuvre de nos systèmes sur les chantiers.

### POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHÊTS DE CHANTIER

Ayant depuis longtemps recyclé les rebuts de fabrication de plaques de plâtre, SINIAT a créé en 2012 le Pôle Recyclage afin de développer un réseau de collecte des déchets de chantier à base de plâtre.

Le procédé de recyclage de SINIAT ne produit aucun rejet et participe à la mise en œuvre d'une économie circulaire de proximité préservant les ressources naturelles.

## LA MENTION RGE

### Reconnu Garant de l'Environnement

Depuis 2013, SINIAT est un organisme de formation certifié CERTIBAT. Ce label permet d'accompagner les entreprises désirant se qualifier pour devenir professionnel RGE.

### Devenir RGE avec SINIAT

La mention RGE est un signe de qualité permettant aux particuliers d'identifier les entreprises compétentes en matière de travaux d'amélioration énergétique.

- 1 Formation aux économies d'énergie FEEBat Réno  
Formation délivrée par SINIAT
- 2 Dépôt du dossier RGE auprès d'un organisme qualifiant
- 3 Obtention de la mention RGE  
Contrôles de réalisation chantier

### Qualification professionnelle

SINIAT vous aide à acquérir les compétences indispensables à la réalisation de vos chantiers de références. Les formations « Les fondamentaux de la pose » et « L'univers du chantier » vous permettront de maîtriser les règles de l'art des DTU 25.41 et 25.42.

### Les centres de formation certifiés CERTIBAT :

- > SINIAT Auneuil (60)
- > SINIAT partenaire BTP - CFA Autun (71)
- > SINIAT Monteux (84)
- > SINIAT partenaire BTP - CFA La Roche-sur-Yon (85)



pole.formation@siniat.com



04 32 44 42 45



04 32 44 85 43

## LE PÔLE RECYCLAGE



recyclage@siniat.com



# LES ENGAGEMENTS SINIAT POUR LA CONSTRUCTION DURABLE

L'industrie des matériaux de construction puise ses ressources dans la terre et, par ses procédés d'extraction et de fabrication, agit sur l'environnement. SINIAT œuvre pour conduire ses activités avec le souci de préserver cet équilibre environnemental. Outre les performances techniques de ses produits, SINIAT se doit également de tenir compte des préoccupations liées à la santé et la sécurité de l'homme.

Dans cette optique, SINIAT s'engage à concevoir et développer des produits qui tout au long de leur cycle de vie contribuent à la préservation des ressources naturelles et à la biodiversité, à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et des consommations d'eau, à la santé et à la sécurité des usagers et des occupants.

Ces engagements s'inscrivent pleinement dans la politique « développement durable » définie par SINIAT et le groupe ETEX.

1

## RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

- > Exploiter et réhabiliter les carrières de gypse dans le respect de leur environnement et de la biodiversité ;
- > Réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub> lors de la production et du transport ;
- > Réduire les consommations d'eau ;
- > Recycler systématiquement les déchets de fabrication et inciter au recyclage des déchets de chantier ;
- > Utiliser des produits recyclés ou des sous-produits de l'industrie.

2

## CONSTRUIRE DURABLEMENT

- > Assurer la qualité et la durabilité des produits et systèmes par le respect des normes et le recours à la certification ;
- > Évaluer les impacts environnementaux des produits et systèmes à travers les FDES ;
- > Offrir des produits et systèmes durables pour des milieux spécifiques tels les locaux humides ;
- > Développer des systèmes légers et secs facilitant l'adaptabilité des bâtiments ;
- > Promouvoir la démarche HQE qui vise à garantir la performance environnementale des bâtiments et conseiller objectivement les intervenants sur les opérations HQE.

3

## ŒUVRER POUR LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DE TOUS

- > Éliminer les matières premières présentant un risque pour la santé
- > Réduire les émissions de poussières et de polluants sur les sites de production ;
- > Développer des produits et systèmes performants, légers et faciles à mettre en œuvre ;
- > Promouvoir des produits et systèmes contribuant au confort thermique, acoustique et visuel des occupants ;
- > Participer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur grâce à des produits innovants.



# PLAtec™

## UNE TECHNOLOGIE EXCLUSIVE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA DÉCORATION DES ESPACES

PLAtec™ est un système de fabrication sur mesure d'éléments prêt à poser en plaque de plâtre, qui permet de rentrer dans l'univers des formes décaissées ou planes, et des volumes. Les différents éléments sont réalisés en atelier pas des spécialistes, à partir de plans, afin de faciliter la mise en œuvre sur chantier. Les solutions PLAtec™ rationalisent la mise en œuvre d'éléments décoratifs qui sont souvent longs et difficiles à réaliser sur chantier, comme par exemple les ouvrages en courbe, les angles saillants.





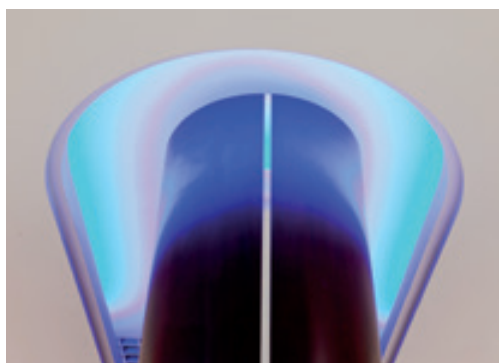
## APPLICATIONS

Tous chantiers d'aménagement (applications courantes, décoratives ou techniques) :

- > Cintrage des plaques tous rayons ;
- > Cintrage à rayon variable ;
- > Assemblage par collage, contre-collage et vissage ;
- > Découpes de toutes formes (droites ou complexes) ;
- > Fraisage et rainurage pour pliage (tous angles).

### Exemples d'applications :

- > Corniches (décoratives ou d'éclairage) ;
- > Habillage de poteaux ;
- > Habillage de structure ;
- > Retombées de faux plafond ;
- > Joints creux ;
- > Finition décorative des menuiseries intégrées dans les cloisons ;
- > Encorbellements ;
- > Ellipses ;
- > Couples ;
- > Cônes ;
- > ...



## INTÉRÊTS SPÉCIFIQUES

- > Les solutions PLAtec™ permettent de réaliser avantageusement des ouvrages habituellement traités en staff, bois ou métal.
- > Les formes PLAtec™ assurent une réalisation rapide, par assemblage sur chantier des éléments préfabriqués, des ouvrages conçus par les architectes pour créer des volumes, jouer sur les espaces et la lumière.
- > Les éléments décoratifs ou de finition – livrés aux entreprises de pose directement sur chantier – sont prêts à poser, ils viennent s'intégrer à l'ouvrage de plaque de plâtre, plafond ou cloison.
- > Le système de jointement PLAtec™, sous avis technique CSTB, a été exclusivement développé pour le traitement des joints entre éléments PLAtec™.
- > Le bureau d'études PLAtec™ est en mesure de travailler :
  - en amont avec les concepteurs ;
  - en phase chantier, avec les maîtres d'œuvre, pour optimiser la performance des ouvrages, être force de proposition et de participer au bon déroulement du chantier.



[www.platec.com](http://www.platec.com)

[platec@platec.com](mailto:platec@platec.com)

04 76 35 82 40



# 01

## GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

---

### L'ENGAGEMENT SINIAT

Proposer des systèmes innovants adaptés aux différentes exigences réglementaires et répondant aux défis de la construction durable, de la performance économique et du confort de vie.

---

### LES SOLUTIONS PRÉGY

**Isolation thermique, confort acoustique, protection incendie, locaux humides, ouvrages de grandes hauteurs, résistance aux chocs, qualité de l'air :**

Les produits et systèmes PRÉGY conçus par SINIAT offrent une large gamme de solutions pour la conception de l'aménagement des espaces intérieurs dans tous les types de bâtiments.

---

1. ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
..... p. 012

2. ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT  
..... p. 016

3. CENTRES COMMERCIAUX  
ET LOCAUX INDUSTRIELS  
..... p. 020

4. SALLES DE SPECTACLE  
ET DE LOISIRS  
..... p. 024

5. ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS  
..... p. 028

6. BÂTIMENTS DE BUREAUX  
..... p. 032

7. BÂTIMENTS D'HABITATION  
..... p. 036



## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 1. ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

## Une nouvelle génération de bâtiment

Publics ou privés, les établissements de santé ont de fortes contraintes fonctionnelles, réglementaires et économiques. Leur conception doit intégrer la présence d'espaces très spécialisés, répondre à la sécurité des usagers et du personnel, limiter les coûts d'entretien, et prendre en compte les besoins de modularité.

Au-delà des contraintes techniques, une nouvelle approche place l'humain au cœur des nouveaux programmes de construction ou de modernisation et permet une véritable liberté d'expression pour l'architecte. L'accent est mis sur le confort de vie, la fonctionnalité et l'esthétique des lieux.

SINIAT propose des solutions spécifiquement adaptées à vos nouveaux projets, en conciliant la pérennité des ouvrages, les exigences de maintenance et de flexibilité du secteur de la santé.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

- › Respect des différentes réglementations
- › Optimisation économique et technique par le choix des systèmes constructifs
- › Pérennité des ouvrages, flexibilité et modularité des espaces de soins et d'hébergements
- › Gain de productivité, rapidité de la mise en œuvre des ouvrages

## LA SOLUTION SINIAT :

**LES PLAQUES BA18 S HAUTE DURETÉ LARGEUR 90 cm**  
Des performances plus élevées avec des coûts maîtrisés

### DES SYSTÈMES ADAPTÉS À TOUTES LES CONTRAINTES

SINIAT propose une gamme complète de plaques de plâtre, d'enduits, d'ossatures métalliques et d'accessoires, pour répondre aux spécificités du marché des établissements de santé : confort acoustique dans les chambres et salles d'opérations, résistance aux chocs des parois exposées, forte humidité des cuisines collectives et des laveries, amélioration de la qualité de l'air par la réduction des COV....

Gamme : PRÉGYPLAC - PRÉGYTWIN - PRÉGYROC AIR - PRÉGYDRO - PRÉGYWAB

### HAUTES PERFORMANCES

- › Isolation acoustique  $R_w+C$  jusqu'à 61 dB en cloison distributive monoparement
- › Hauteur mécanique jusqu'à 6 m pour une cloison de 98 mm
- › Plaques Haute Dureté ou Très Haute Dureté
- › Système PRÉGYWAB pour locaux très humides

### ÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

- › Rapidité de montage : facilite le respect du planning d'exécution des ouvrages
- › Monoparement : une seule plaque par parement au lieu de deux BA13 standard pour des performances plus élevées
- › Entraxe de 90 cm : 20 à 50% d'ossature en moins
- › Ergonomie et confort de mise en œuvre : une largeur de 90 cm au lieu de 120 cm pour une meilleure prise en main et un poids limité
- › Gestion des stocks simplifiée et organisation du chantier facilitée
- › Réduction des déchets de chantier
- › Pérennité des ouvrages et entretien facilité pour les services techniques

# Établissements de santé

> Hôpitaux (CHU, CH...), cliniques, polycliniques, centres psychiatriques, centres gérontologiques, centres médicaux sociaux (ERP de type U)





# Cloisons

EXIGENCES ACOUSTIQUES RÉGLEMENTAIRES* (Arrêté du 25/04/2003)	SOLUTIONS CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE		RÉFÉRENTIEL** HQE ETABLISSEMENTS DE SANTÉ Cible 9 – Acoustique DnTA + 3 dB		DÉTAILS
	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	
<b>01</b> ENTRE CHAMBRES DnTA : 42 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 XTRA S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 49 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 53 dB 🔥 EI 60 H max : 5,00 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté	p.116
<b>02</b> CLOISONS SUR CIRCULATION DnTA : 27 dB DnTA : 32 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (sans laine) 🔊 Rw+C : 37 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 45 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	p.116
<b>03</b> ENTRE SALLES D'OPÉRATION ET CHAMBRES DnTA : 47 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 53 dB 🔥 EI 60 H max : 5,00 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/48 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 57 dB 🔥 EI 60 H max : 5,10 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	p.116 p.118

## FEU :

Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigence incendie. Consulter le PV feu. Pour une performance EI 120 dans le cas **03**, nous consulter.

## ACOUSTIQUE :

La différence entre DnTA et Rw+C (transmissions latérales) est une estimation basée sur l'expérience de SINIAT. Seule une étude acoustique globale du projet menée par un professionnel spécialisé peut déterminer cette valeur avec précision.


\* Pour tout détail spécifique relatif à la réglementation acoustique, voir p.318

\*\* Les établissements de type EHPAD et EHPA sont exclus du champ d'application de ce référentiel. Pour ce type d'établissements, se référer au Référentiel Habitat et Environnement « EHPA-EHPAD Millésime 2009 ».

# Cloisons spécifiques

<b>04</b> CLOISONS RADIOLOGIQUES	CLOISON PRÉGYMÉTAL RX D98/48 2 X 2 PRÉGYPLAC BA13 + FEUILLE DE PLOMB 2 mm (au-delà nous consulter) L'épaisseur de la feuille de plomb doit être calculée par un spécialiste	p.133
<b>05</b> CLOISONS ANTI-EFFRACTION Pharmacie, locaux informatiques ...	CLOISON PRÉGYMÉTAL DÉFI D98/48 2 X 2 PRÉGYPLAC BA13 + GRILLE DÉFI	p.132
<b>06</b> CLOISONS COURBES	CLOISON PRÉGYMÉTAL CONTOUR	p.134

# Autres solutions

<b>07</b> GAINES TECHNIQUES	p.268
<b>08</b> LOCAUX HUMIDES ET TRÈS HUMIDES	p.42
<b>09</b> DOUBLAGES INTÉRIEURS	p.184
<b>10</b> PLAFONDS EXTÉRIEURS ABRITÉS	p.220
<b>11</b> PLAFONDS ACOUSTIQUES ABSORBANTS	p.232
 Les plafonds sous combles communicants doivent s'opposer à la propagation du feu par le comble et assurer la stabilité de la charpente. Vérifiez les solutions incendie spécifiques	p.142

## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 2. ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Une école agréable à vivre

Les établissements d'enseignement sont le cadre de vie et de travail quotidien de millions d'élèves et de professeurs, des maternelles jusqu'aux lycées et aux universités. Le confort et le bien-être y constituent un élément majeur de la réussite du projet éducatif.

Repères architecturaux des villages, des villes et des quartiers, ce sont des lieux d'éducation mais aussi des espaces de sociabilisation et d'épanouissement personnel. Ils sont également un investissement important des collectivités et de l'Etat en termes d'attractivité et de compétitivité des territoires.

SINIAT propose des solutions techniques et économiques adaptées aux enjeux et aux contraintes du secteur scolaire : durabilité des ouvrages, résistance aux chocs, confort acoustique, sécurité incendie, qualité de l'air intérieur.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

- > Respect des réglementations incendie et acoustique
- > Qualité de l'air intérieur
- > Optimisation économique par le choix des systèmes constructifs
- > Pérennité des ouvrages
- > Gain de productivité, rapidité de la mise en œuvre des ouvrages

## LA SOLUTION SINIAT : LA PLAQUE PRÉGYROC AIR BA18 S TRÈS HAUTE DURETÉ ET ANTI COV

### UNE PLAQUE QUI AMÉLIORE LA QUALITÉ DE L'AIR

En absorbant 80 % du formaldéhyde présent dans l'air, la plaque PRÉGYROC AIR BA18 S répond parfaitement aux nouvelles exigences réglementaires sur la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments, notamment dans les écoles et les crèches.

### HAUTES PERFORMANCES

La plaque PRÉGYROC AIR BA18 S, classée Très Haute Dureté, est utilisée dans des systèmes à hautes performances :

- > Isolation acoustique  $Rw+C$  jusqu'à 50 dB en cloison distributive monoparement
- > Hauteur mécanique jusqu'à 6 m pour une cloison de 98 mm d'épaisseur

### ÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

- > Rapidité de montage : facilite le respect du planning d'exécution des ouvrages
- > Monoparement : une seule plaque par parement au lieu de deux BA13 standard pour des performances plus élevées
- > Entraxe de 90 cm : 20 à 50% d'ossature en moins
- > Ergonomie et confort de mise en œuvre : une largeur de 90 cm au lieu de 120 cm pour une meilleure prise en main et un poids limité
- > Gestion des stocks simplifiée et organisation du chantier facilitée
- > Réduction des déchets de chantier
- > Pérennité des ouvrages et entretien facilité pour les services techniques



# Établissements d'enseignement

- Crèches, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, universités, centres de formation (ERP de type R)



# Cloisons

EXIGENCES ACOUSTIQUES RÉGLEMENTAIRES* (Arrêté du 25/04/2003)	SOLUTIONS CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE		RÉFÉRENTIEL HQE BÂTIMENTS TERTIAIRES Cible 9 - Acoustique DnTA + 3 dB		DÉTAILS
	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	
01 ENTRE LOCAUX D'ENSEIGNEMENT <i>MATERNELLE : ENTRE SALLE DE REPOS ET ADMINISTRATION</i> DnTA : 43 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 XTRA S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 49 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté ou 2 X 1 PRÉGYROC AIR BA18 S Très Haute Dureté et anti-COV	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 53 dB 🔥 EI 60 H max : 5,00 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté	p.110 p.116
02 ENTRE CANTINE ET LOCAL D'ENSEIGNEMENT <i>MATERNELLE : ENTRE SALLE DE REPOS ET SALLE DE JEUX</i> DnTA : 53 à 55 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL S180 TWIN 25 (laine 2x45 mm) 🔊 Rw+C : 65 dB 🔥 EI 60 H max : 5,75 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S	NOUS CONSULTER		p.126
03 ENTRE LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET LOCAL MÉDICAL <i>MATERNELLE : ENTRE SALLE DE REPOS ET LOCAL D'ENSEIGNEMENT</i> DnTA : 50 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/48 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 57 dB 🔥 EI 60 H max : 5,10 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL S200 TWIN 18 (laine 2x60 mm) 🔊 Rw+C : 62 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2X1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté	p.118 p.126
04 ENTRE CIRCULATION ET LOCAL MÉDICAL <i>MATERNELLE : ENTRE CIRCULATION ET SALLE DE REPOS</i> DnTA : 35 à 40 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 45 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté ou 2 X 1 PRÉGYROC AIR BA18 S Très Haute Dureté et anti-COV	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 XTRA S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 49 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYROC AIR BA18 S Très Haute Dureté et anti-COV	p.110 p.116
05 ENTRE CIRCULATION ET LOCAL D'ENSEIGNEMENT DnTA : 30 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (sans laine) 🔊 Rw+C : 37 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté ou 2 X 1 PRÉGYROC AIR BA18 S Très Haute Dureté et anti-COV	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 45 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYROC AIR BA18 S Très Haute Dureté et anti-COV	p.110 p.116

## FEU :

Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigence incendie. Consulter le PV.

## ACOUSTIQUE :

La différence entre DnTA et Rw+C (transmissions latérales) est une estimation basée sur l'expérience de SINIAT. Seule une étude acoustique globale du projet menée par un professionnel spécialisé peut déterminer cette valeur avec précision.

\* Pour tout détail spécifique relatif à la réglementation acoustique, voir p.316.

# Autres solutions

GAINES TECHNIQUES	p.268
06 LOCAUX HUMIDES ET TRÈS HUMIDES	p.42
07 DOUBLAGES INTÉRIEURS	p.184
08 PLAFONDS EXTÉRIEURS ABRITÉS	p.220
09 PLAFONDS ACOUSTIQUES ABSORBANTS	p.232



## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 3. CENTRES COMMERCIAUX ET LOCAUX INDUSTRIELS

Des solutions grandes hauteurs économiques et esthétiques

Autrefois réalisés sous forme de cubes austères, identiques et sans âme, les centres commerciaux entrent dans une nouvelle dimension.

Ils évoluent, se différencient, et proposent à présent une incontestable qualité architecturale pour des clients à la fois consommateurs et promeneurs.

Shopping centers, galeries, malls... les programmes intègrent une offre de services et de loisirs de plus en plus large. Ils se dessinent désormais autour d'un concept et d'une identité spécifiques pour jouer la carte de l'attractivité et se démarquer de la concurrence. Comme pour les locaux industriels, l'aménagement intérieur des espaces de grandes hauteurs nécessite des systèmes constructifs légers, rapides à mettre en œuvre et performants.



Conçus pour les ouvrages de grandes hauteurs, les systèmes PRÉGYMÉTAL INDUSTRIE apportent des solutions techniques, esthétiques et économiques pour répondre aux exigences des marchés des centres commerciaux et des locaux industriels.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

- > Cloisons légères de grandes hauteurs (35 à 39 kg/m<sup>2</sup>)
- > Mise en œuvre rapide, simple et économique
- > Alternative technique et économique aux solutions maçonneries (construction sèche, montage et démontage facilités)
- > Performances mécaniques et feu élevées
- > Résistance aux chocs, modularité des espaces
- > Grande liberté de création architecturale

## LA SOLUTION SINIAT : PRÉGYMÉTAL INDUSTRIE - SYSTÈMES GRANDES HAUTEURS

Montants PRÉGYMÉTAL M150-50 en acier galvanisé associés aux PRÉGYPLAC BA18 S et BA25 S pour être conformes aux réglementations des ERP.

### HAUTES PERFORMANCES

- > Hauteur mécanique jusqu'à plus de 12 m
- > Résistance incendie jusqu'à 3 h
- > Pressions de service de 20, 40 ou 60 daN/m<sup>2</sup>
- > Plaques Haute Dureté (ou Très Haute Dureté avec PRÉGYROC AIR)

### ÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

- > Rapidité de montage : facilite le respect du planning d'exécution des ouvrages
- > Monoparement : une seule plaque BA18 S ou BA25 S par parement au lieu de deux BA13 pour des performances plus élevées
- > Entraxe de 90 cm : 20 à 50% d'ossature en moins
- > Ergonomie et confort de mise en œuvre : une largeur de 90 cm au lieu de 120 cm pour une meilleure prise en main et un poids limité
- > Gestion des stocks simplifiée et organisation du chantier facilitée
- > Réduction des déchets de chantier

### UN SYSTÈME DE PLAFOND GRANDE PORTÉE COMPLÉMENTAIRE

Les ossatures PRÉGYMÉTAL M150-50 peuvent aussi être utilisées en plafond avec la nouvelle suspente PRÉGYMÉTAL Industrie ou sans suspente de mur à mur.

- > Portées jusqu'à plus de 6,50 m
- > Résistance incendie jusqu'à 2 h

# Centres commerciaux et locaux industriels

- Magasins de vente, centres commerciaux (ERP de type M)
- Locaux industriels : stockage, logistique, production...
- Halls d'exposition (ERP de type T)



# Cloisons

EXIGENCES TECHNIQUES		SOLUTIONS		DÉTAILS
HAUTEUR	FEU	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	
01 12,75 m	🔥 EI 60	CLOISON PRÉGYMÉTAL Industrie D186/150 S Ossature M150-50 (laine 150 mm) 🔊 Rw+C : 50 dB	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	p.122
02 12,75 m	🔥 EI 120	CLOISON PRÉGYMÉTAL Industrie D200/150 S Ossature M150-50 (laine 150 mm) 🔊 Rw+C : 49 dB	2 X 1 PRÉGYPLAC BA25 S Haute Dureté	p.122
03 8,40 m	🔥 EI 180	CLOISON PRÉGYMÉTAL Industrie D225/150 S Ossature M150-50 (laine 150 mm) 🔊 Rw+C : 53 dB	2 + 1 PRÉGYPLAC BA25 S Haute Dureté	p.122

# Contre-cloisons

9,10 m	🔥 EI 60	CONTRE-CLOISON PRÉGYMÉTAL Industrie C186/150 Ossature M150-50	2 PRÉGYPLAC BA18 Haute Dureté	p.172
8,00 m	🔥 EI 120	CONTRE-CLOISON PRÉGYMÉTAL Industrie C195/150 Ossature M150-50	3 PRÉGYFLAM BA15 (Haute dureté avec PRÉGYFLAM A1)	p.172

### HAUTEUR :

Les hauteurs sont données pour une pression au vent de 20 daN/m<sup>2</sup> en cloisons et 10 daN/m<sup>2</sup> en contre-cloisons ; elles peuvent être réduites pour des pressions supérieures.

### FEU :

Pour une réaction au feu A1 dans le cas 02, nous consulter.

# Plafonds grandes portées

PORTÉE	TYPE	OSSATURE	
04 Jusqu'à 6 m*	PLAFOND PRÉGYMÉTAL Industrie	PRÉGYMÉTAL M150-50	p.226

\* Selon parements, performance incendie, pression de vent et surcharges.

# Autres solutions

LOCAUX HUMIDES ET TRÈS HUMIDES	p.42
05 PLAFONDS EXTÉRIEURS ABRITÉS	p.220
ÉLÉMENTS DÉCORATIFS SUR MESURES PLAtec : Ellipses, coupoles, cônes, corniches, joints creux, finitions décoratives, habillage de piliers et structures, encorbellements, formes complexes	p.8



## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 4. SALLES DE SPECTACLE ET DE LOISIRS

## L'acoustique des grands volumes

Maîtriser l'acoustique et la qualité sonore dans des espaces de très grands volumes, tel est le défi des salles dédiées au cinéma, à la musique ou au théâtre. La salle idéale - ou le son idéal - n'existe sans doute pas, mais les progrès scientifiques et techniques réalisés depuis une vingtaine d'années permettent des calculs et des programmes de simulation acoustique très poussés.

Aux côtés de l'architecte et du maître d'ouvrage, un bureau d'étude acoustique est indispensable, dès le processus de conception et tout au long du projet de construction pour définir les besoins et les solutions en isolation vis-à-vis de l'extérieur, isolation entre locaux, acoustique intérieur, ouvrages antivibratiles.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

Propriétés acoustiques,  
comportement mécanique,  
performances incendie : depuis  
plus de 12 ans les ouvrages  
de grande hauteur PRÉGYMÉTAL  
SLA ont été mis en œuvre  
avec succès dans des dizaines  
de salles de cinéma  
et de spectacle.

- > Étude préalable détaillée du dossier d'exécution des ouvrages compte tenu des spécificités des projets : choix des systèmes, détails constructifs, moyens de manutentions et d'échafaudages adaptés, planning d'approvisionnement ;
- > Rapport acoustique pour l'isolement des bruits intérieurs et extérieurs (façades, cloisons, plafond) et la correction interne. Le choix des parements (nombre et types de plaques), de l'ossature et de l'entraxe entre PHONI SL doit tenir compte non seulement de l'acoustique et de la mécanique, mais aussi de la sécurité incendie. Cette dernière exigence doit être considérée comme prioritaire.

## LA SOLUTION SINIAT : SYSTÈMES PRÉGYMÉTAL SLA

### La référence pour les systèmes grande hauteur et hautes performances acoustiques

La mise en œuvre se fait selon les techniques traditionnelles des cloisons sèches PRÉGYMÉTAL ; les points particuliers de montage (jonctions, liaisons avec le gros œuvre, étanchéité, etc...) sont précisés dans le DTA 9/11-923.

### HAUTES PERFORMANCES

- > Hauteur mécanique jusqu'à 14 m avec des ossatures standards M48-35 à M100-50
- > Complémentarité parfaite avec les constructions à ossature métallique et/ou façades légères
- > Isolement acoustique élevé (jusqu'à 77 dB), grâce au nombre réduit d'entretoises antivibratiles Phoni SL
- > Parois coupe feu
- > Parements extérieurs avec PRÉGY BA18 Haute Dureté

### ÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

- > Ossatures métalliques légères (épaisseur 6/10 mm) pour faciliter la mise en œuvre en grande hauteur
- > Composants habituels des ouvrages PRÉGYMÉTAL pour un approvisionnement aisé



# Salles de spectacle et de loisirs

- > Cinémas, théâtres, centres de conférences, salles d'audition (ERP de type L)
- > Studios d'enregistrement














## SYSTÈME SLA :

### CLOISONS ET CONTRE-CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR À HAUTES PERFORMANCES ACOUSTIQUES

LIAISONS ACOUSTIQUES AVEC ENTRETOISES ANTIVIBRATILES PHONI SL

## Cloisons SLA

EXIGENCES TECHNIQUES DU CHANTIER	SOLUTIONS				DÉTAILS
	TYPE DE CLOISON ET ÉPAISSEUR	OSSATURE	PAREMENT 1 ET 2	ISOLANT	
<b>01</b> H max : 9,80 m  Rw+C : 68 dB  EI 60	CLOISON PRÉGYMÉTAL SLA 260	2 x 2 M48-35	1 BA13 + 1 BA18 ET 1 BA13 + 1 BA18	2 x 85 mm	 p.130
<b>02</b> H max : 11,30 m  Rw+C : 72 dB  EI 60	CLOISON PRÉGYMÉTAL SLA 330	2 x 2 M70-35	1 BA13 + 1 BA18 ET 2 BA13 + 1 BA18	75 + 2 x 85 mm	 p.130
<b>03</b> H max : 12,65 m  Rw+C : 73 dB  EI 60	CLOISON PRÉGYMÉTAL SLA 420	2 x 2 M90-35	1 BA13 + 1 BA18 ET 2 BA13 + 1 BA18	150 + 2 x 85 mm	 p.130

#### HAUTEUR :

Les hauteurs sont données pour une pression au vent de 10 daN/m<sup>2</sup> et pour un entraxe des entretoises Phoni SL de 2 m ; elles peuvent être réduites pour des configurations différentes.

#### ACOUSTIQUE :

La différence entre DnTA et Rw+C (transmissions latérales) est une estimation basée sur l'expérience de SINIAT. Seule une étude acoustique globale du projet menée par un professionnel spécialisé peut déterminer cette valeur avec précision.

## Contre-cloisons SLA

TYPE DE SUPPORT ET NIVEAU DE PERMEABILITE DU LOCAL *	TYPE	OSSATURE	ENTRAXE PHONI SL	PAREMENT	DÉTAILS
<b>04</b> FAÇADE LÉGÈRE NON VENTILÉE Local de perméabilité PO ou P1 (P ≤ 15 daN/m <sup>2</sup> )	CONTRE-CLOISON PRÉGYMÉTAL SLA	2 M70-35	4,55 m	2 BA13 OU 1 BA13 + 1 BA18	 p.171

\* Autres supports : murs maçonnés, façades légères faiblement ventilées. Consulter la perméabilité des locaux p.351

## Solutions de plafond

<b>05</b> PLAFOND D'ISOLATION ACOUSTIQUE SUR SUSPENTES ANTIVIBRATILES	 p.231
PLAFOND EXTÉRIEUR ABRITÉ	 p.220
<b>06</b> PLAFOND ACOUSTIQUE ABSORBANT	 p.232

## Autres solutions

GAINES TECHNIQUES	 p.268
<b>07</b> LOCAUX HUMIDES ET TRÈS HUMIDES	 p.42
<b>08</b> ÉLÉMENTS DÉCORATIFS SUR MESURES PLAtec : > ELLIPSES, COUPLES, CÔNES, CORNICHES, JOINTS CREUX, FINITIONS DÉCORATIVES, HABILLAGE DE PILIERS ET STRUCTURES, ENCORBELLEMENTS, FORMES COMPLEXES	 p.8

## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 5. ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

## Le nouveau visage de l'hôtellerie

Qu'il s'agisse d'établissements neufs ou de rénovation de structures anciennes, les hôtels sont confrontés à de multiples réglementations, labels, normes, certifications. L'acoustique, l'optimisation des surfaces, les ambiances, la décoration, toute l'architecture se met au service d'une clientèle d'affaires ou de tourisme exigeante, attentive au confort et au design, soucieuse des services et du rapport qualité/prix.

De nouveaux espaces de détente et de travail viennent compléter la simple offre de nuitées : salons, salles de réunions ou de conférences, auditorium, spa et fitness, bars lounge, restaurants piscines, etc... Petits hôtels indépendants familiaux, grands palaces centenaires, ou chaînes internationales intégrées, la préoccupation environnementale est également de plus en plus présente.

Les produits et systèmes SINIAT offrent des solutions techniques à la fois esthétiques et économiques en cloisons, doublages, plafonds, tout en répondant aux différentes exigences réglementaires du marché hôtelier.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

- > Respect des réglementations incendie et acoustique
- > Performance économique par le choix des systèmes constructifs
- > Optimisation des surfaces
- > Design et pérennité des ouvrages
- > Gain de productivité, rapidité de mise en œuvre des ouvrages

## LA SOLUTION SINIAT : LES PLAQUES PRÉGY BA18 S HAUTE DURETÉ LARGEUR 90 cm

La gamme **PRÉGY BA18 S**  
PRÉGYPLAC - PRÉGYTWIN - PRÉGYROC AIR - PRÉGYDRO - PRÉGYWAB

### DES CLOISONS MONOPAREMENT ADAPTÉES À TOUTES LES CONTRAINTES

Plaques de plâtres, enduits, ossatures métalliques et accessoires, pour répondre aux spécificités du marché des établissements hôteliers : confort acoustique des clients, résistance aux chocs des parois exposées, solutions pour locaux humides.

### HAUTES PERFORMANCES

- > Isolation acoustique  $Rw+C$  jusqu'à 61 dB en cloison distributive monoparement
- > Hauteur mécanique jusqu'à 6 m pour une cloison de 98 mm d'épaisseur
- > Plaques Haute Dureté ou Très Haute Dureté
- > Système PRÉGYWAB pour locaux très humides

### ÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

- > Rapidité de montage : facilite le respect du planning d'exécution des ouvrages
- > Monoparement : une seule plaque par parement au lieu de deux BA13 standard pour des performances plus élevées
- > Entraxe de 90 cm : 20 à 50% d'ossature en moins
- > Ergonomie et confort de mise en œuvre : une largeur de 90 cm au lieu de 120 cm pour une meilleure prise en main et un poids limité
- > Gestion des stocks simplifiée et organisation du chantier facilitée
- > Réduction des déchets de chantier



# Établissements hôteliers

➤ Hôtels classés ou non en catégorie tourisme, pensions de famille (ERP de type O)



# Cloisons

EXIGENCES ACOUSTIQUES RÉGLEMENTAIRES* (Arrêté du 25/04/2003)	SOLUTIONS CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE		RÉFÉRENTIEL HQE BÂTIMENTS TERTIAIRES Cible 9 – Acoustique DnTA + 3 dB		DÉTAILS
	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	
<b>01</b> ENTRE 2 CHAMBRES ENTRE 1 CHAMBRE ET BUREAUX OU RÉCEPTION ENTRE 1 CHAMBRE ET 1 SALLE DE BAIN VOISINE DnTA : 50 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/48 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 57 dB 🔥 EI 60 H max : 5,10 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL S120 TWIN 25 (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 61 dB 🔥 EI 60 H max : 3,80 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	p.118 p.126
	CLOISON PRÉGYMÉTAL S120 TWIN 18 (laine 70 mm) 🔊 Rw+C : 57 dB 🔥 EI 60 H max : 3,70 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté			
<b>02</b> ENTRE 1 CHAMBRE ET 1 SALLE DE BAIN ENTRE 2 SALLES DE BAIN DnTA : 45 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 53 dB 🔥 EI 60 H max : 5,00 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/48 S TWIN (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 57 dB 🔥 EI 60 H max : 5,10 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	p.116 p.118
<b>03</b> SUR CIRCULATION DnTA : 38 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 45 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 Xtra S (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 49 dB 🔥 EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	p.116
<b>04</b> ENTRE 1 CHAMBRE ET 1 RESTAURANT ENTRE 1 CHAMBRE ET 1 GARAGE DnTA : 55 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL S180 TWIN 25 (laine 2 x 45 mm) 🔊 Rw+C : 65 dB 🔥 EI 60 H max : 5,75 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	<b>NOUS CONSULTER</b>		p.126

## FEU :

Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigence incendie. Consulter le PV.

## ACOUSTIQUE :

La différence entre DnTA et Rw+C (transmissions latérales) est une estimation basée sur l'expérience de SINIAT. Seule une étude acoustique globale du projet menée par un professionnel spécialisé peut déterminer cette valeur avec précision.

\* Pour tout détail spécifique relatif à la réglementation acoustique, voir p.319

# Autres solutions

<b>05</b> GAINES TECHNIQUES	p.268
<b>06</b> LOCAUX HUMIDES ET TRÈS HUMIDES	p.42
<b>07</b> DOUBLAGES INTÉRIEURS	p.184
<b>08</b> PLAFONDS EXTÉRIEURS ABRITÉS	p.220
<b>09</b> PLAFONDS ACOUSTIQUES ABSORBANTS	p.232



## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 6. BÂTIMENTS DE BUREAUX

### Des espaces de travail et de vie

Les opérations de construction ou de rénovation de bâtiments de bureaux concernent des projets très variés. Entreprises ou administrations, marchés privés ou publics, ces espaces de travail peuvent aussi avoir des fonctions d'accueil d'un public, de clients ou de partenaires.

Conception, réorganisation ou extension, il s'agit de répondre à la fois aux besoins de l'entreprise et à ceux du personnel, de concilier la dimension économique, la fonctionnalité, la modularité, et la qualité de vie au travail.

Confronté aux nouvelles technologies de l'information, aux évolutions d'activités ou de services, l'espace se gère et s'organise comme une ressource à part entière de l'entreprise, avec ses dimensions à la fois humaines et opérationnelles, ses enjeux de compétitivité et d'efficacité.

Bureaux individuels, partagés ou collectifs, salles de réunions, espaces d'accueils, show room, zones de restauration, les différents espaces de l'entreprise, comme l'entreprise elle-même, doivent pouvoir s'adapter et évoluer.



Rapides, propres, faciles à mettre en œuvre, les systèmes de constructions sèches SINIAT répondent parfaitement aux évolutions de l'immobilier de bureaux, en neuf comme en rénovation : optimisation des surfaces, espaces évolutifs, mais aussi confort acoustique et démarche HQE.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

- > Mode constructif économique
- > Cloisons légères et de faibles encombrements
- > Flexibilité des aménagements
- > Confort acoustique
- > Facilité d'entretien

## LA SOLUTION SINIAT : LES PLAQUES PRÉGY BA18 S POUR DES CLOISONS MONOPAREMENT DE 98 mm ADAPTÉES À TOUTES LES CONTRAINTES

- > **PRÉGYPLAC** : pour des cloisons standards de bureaux et de circulations
- > **PRÉGYTWIN** : pour une performance acoustique renforcée
- > **PRÉGYROC AIR** : Très Haute Dureté pour les zones exposées aux chocs et pour la qualité intérieure de l'air
- > **PRÉGYWAB** : pour les locaux très humides

### ÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

- > Rapidité de montage : facilite le respect du planning d'exécution des ouvrages
- > Monoparement : une seule plaque par parement au lieu de deux BA13 standard pour des performances plus élevées
- > Entraxe de 90 cm : 20 à 50% d'ossature en moins
- > Ergonomie et confort de mise en œuvre : une largeur de 90 cm au lieu de 120 cm pour une meilleure prise en main et un poids limité
- > Gestion des stocks simplifiée et organisation du chantier facilitée en main et un poids limité
- > Réduction des déchets de chantier
- > Pérennité des ouvrages et entretien facilité pour les services techniques

# Bâtiments de bureaux

- > Administrations, banques et bureaux recevant du public (ERP de type W)
- > Bureaux ne recevant pas de public

Attention la réglementation incendie diffère entre ces deux catégories de bureaux



# Cloisons

EXIGENCES ACOUSTIQUES RÉFÉRENTIEL HQE BÂTIMENTS TERTIAIRES Cible 9 Confort acoustique	SOLUTIONS CONFORMES À L'EXIGENCE		DÉTAILS
	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	
<b>01</b> ENTRE BUREAUX INDIVIDUELS  ENTRE BUREAUX INDIVIDUELS ET AUTRES ESPACES D'ACTIVITÉ DE BUREAU  DnTA : 43 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 XTRA S (laine 60 mm)  Rw+C : 49 dB  EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	 p.116
<b>02</b> ENTRE BUREAUX COLLECTIFS  ENTRE BUREAUX COLLECTIFS ET ESPACES OUVERTS  DnTA : 40 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm)  Rw+C : 45 dB  EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	 p.116
<b>03</b> ENTRE BUREAUX OUVERTS ET BUREAUX COLLECTIFS  ENTRE BUREAUX OUVERTS ET LES AUTRES ESPACES OUVERTS  ENTRE BUREAUX ET ESPACES DE DÉTENTES FERMÉS OU SALLES DE RÉUNION  DnTA : 38 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm)  Rw+C : 45 dB  EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	 p.116
<b>04</b> ENTRE BUREAUX ET CIRCULATION  DnTA : 28 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL D98/62 S (laine 60 mm)  Rw+C : 45 dB  EI 60 H max : 5,60 m	2 X 1 PRÉGYPLAC BA18 S Haute Dureté	 p.116
<b>05</b> ENTRE SALLES DE RÉUNIONS OU POUR BUREAUX DE DIRECTION  DnTA : 50 dB	S120 TWIN 18 (laine 70 mm)  Rw+C : 57 dB  EI 60 H max : 3,70 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA18 S Haute Dureté	 p.126




## FEU :

Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigence incendie. Consulter le PV.

## ACOUSTIQUE :

En l'absence de réglementation SINIAT recommande ces valeurs basées sur le Référentiel HQE Bâtiments tertiaires - Cible 9 Confort acoustique (Septembre 2011)  
 Bureau collectif : 2 à 5 personnes  
 Bureau ouvert : plus de 5 personnes

# Autres solutions

GAINES TECHNIQUES	 p.268
LOCAUX HUMIDES ET TRÈS HUMIDES	 p.42
<b>06</b> DOUBLAGES INTÉRIEURS	 p.184
PLAFONDS EXTÉRIEURS ABRITÉS	 p.220
<b>07</b> PLAFONDS ACOUSTIQUES ABSORBANTS	 p.232



## 01 GUIDE DE CHOIX ET PRESCRIPTION

# 7. BÂTIMENTS D'HABITATION

## Objectif bien-être

Les projets de construction ou de rénovation des bâtiments d'habitations collectifs sont soumis à un cadre réglementaire de plus en plus exigeant: RT 2012, isolation acoustique, protection incendie, règles d'accessibilité, normes, labels, certifications environnementales etc...

Aux objectifs de réduction des consommations d'énergie, d'amélioration du confort, de préoccupations de santé et de sécurité, s'ajoutent les enjeux économiques et sociaux qui font du logement un sujet d'actualité permanent depuis l'après-guerre.

Plus que jamais, tous les acteurs de la construction sont mobilisés pour répondre au double défi de la construction durable et des besoins de la population.

Initiateur de nouvelles manières de construire et de vivre, SINIAT propose des nouvelles solutions techniques de construction sèche pour répondre aux exigences de plus de plus élevées et lutter contre le renchérissement du coût des bâtiments.

## MAITRES D'OUVRAGES, CONCEPTEURS, ENTREPRISES : LES ENJEUX DU PROJET

- > RT 20012, étanchéité à l'air
- > Confort acoustique
- > Qualité de l'air intérieur
- > Démarche HQE
- > Économie et productivité

## LES SOLUTIONS SINIAT ENTRE LOGEMENTS : LES CLOISONS SÉPARATIVES ACOUSTIQUES AVEC PRÉGYTWIN BA18 S - BA25 S

### SYSTÈMES À HAUTES PERFORMANCES POUR UN MEILLEUR CONFORT ACOUSTIQUE

- > Monoparement : une seule plaque par parement au lieu de deux BA13 standard pour des performances plus élevées
- > Plaques PRÉGYTWIN Haute Dureté
- > Rapidité de montage : facilite le respect du planning d'exécution des ouvrages
- > Entraxe de 90 cm : 20 à 50% d'ossature en moins
- > Ergonomie et confort de mise en œuvre : une largeur de 90 cm au lieu de 120 cm pour une meilleure prise en main et un poids limité
- > Gestion des stocks simplifiée et organisation du chantier facilitée
- > Réduction des déchets de chantier

## LES SOLUTIONS SINIAT À L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS : UNE GAMME COMPLÈTE DE PLAQUES

### INNOVATIONS PRÉGY POUR DES PIÈCES AGRÉABLES À VIVRE

- > PRÉGYPLAC BA13 dB : acoustique renforcée pour les cloisons, plafonds, contre-cloisons
- > PRÉGYPLAC AIR : anti COV pour améliorer la qualité intérieure de l'air
- > PRÉGYWAB : plaque haute dureté même dans les ambiances très humides
- > PRÉGYMAX : doublage collé pour le confort thermique et acoustique



# Bâtiments d'habitation





# Cloisons séparatives des logements

LOCALISATION ET EXIGENCES ACOUSTIQUES RÉGLEMENTAIRES* Arrêté du 30/06/99	SOLUTIONS CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE		SOLUTIONS HAUTE PERFORMANCE SIMPLE PAREMENT		DÉTAILS
	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	TYPE ET PERFORMANCES	PAREMENTS	
01 ENTRE 2 PIÈCES PRINCIPALES (SÉJOUR, CHAMBRES) ENTRE UNE CIRCULATION COMMUNE SANS PORTE PALIÈRE ET UNE PIÈCE PRINCIPALE DnTA : 53 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL S180 NRA (laine 2x45 mm) 🔊 Rw+C : 64 dB 🔥 EI 60 H max : 4,70 m	2 + 3 PRÉGYPLAC BA13	CLOISON PRÉGYMÉTAL S200 TWIN 25 (laine 2x60 mm) 🔊 Rw+C : 66 dB 🔥 EI 60 H max : 5,75 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	p.126 p.128
	CLOISON PRÉGYMÉTAL S160 TWIN 25 (laine 2x45 mm) 🔊 Rw+C : 64 dB 🔥 EI 60 H max : 5,45 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté			
02 ENTRE UNE CIRCULATION COMMUNE AVEC PORTE PALIÈRE ET PIÈCE PRINCIPALE** DnTA : 40 dB ENTRE UNE CIRCULATION COMMUNE AVEC PORTE PALIÈRE ET PIÈCE DE SERVICE** DnTA : 37 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL S120 (laine 2x30 mm) 🔊 Rw+C : 57 dB 🔥 EI 60 H max : 3,30 m	2 X 2 PRÉGYPLAC BA13	CLOISON PRÉGYMÉTAL S120 TWIN 25 (laine 60 mm) 🔊 Rw+C : 61 dB 🔥 EI 60 H max : 3,80 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	p.126 p.128
03 ENTRE UN GARAGE ET UNE PIÈCE DE SERVICE DnTA : 52 dB	CLOISON PRÉGYMÉTAL S180 (laine 2x45 mm) 🔊 Rw+C : 62 dB 🔥 EI 60 H max : 5,00 m	2 X 2 PRÉGYPLAC BA13	CLOISON PRÉGYMÉTAL S200 TWIN 25 (laine 2x60 mm) 🔊 Rw+C : 66 dB 🔥 EI 60 H max : 5,75 m	2 X 1 PRÉGYTWIN BA25 S Haute Dureté	p.126 p.128

## FEU :

Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigence incendie. Consulter le PV.

## ACOUSTIQUE :

La différence entre DnTA et Rw+C (transmissions latérales) est une estimation basée sur l'expérience SINIAT. Seule une étude acoustique globale du projet menée par un professionnel spécialisé peut déterminer cette valeur avec précision.

\* Pour tout détail spécifique relatif à la réglementation acoustique, voir p.314

\*\* Ces cloisonnements doivent être réalisés par une cloison séparative double ossature afin de préserver l'intimité (absence de mouvement d'un côté lors d'un choc côté opposé).

## Pièces humides

04 SALLES DE BAINS, CELLIERS NON CHAUFFÉS, GARAGES	PRÉGYDRO OBLIGATOIRE	
05 CUISINES, WC, CELLIERS CHAUFFÉS	PRÉGYDRO CONSEILLÉ	p.42
SALLES DE BAINS AVEC DOUCHE À L'ITALIENNE OU DOUCHE À JETS HYDROMASSANTS	PRÉGYWAB CONSEILLÉ	

## Autres solutions

GAINES TECHNIQUES		p.268
06 PLAFONDS EXTÉRIEURS ABRITÉS		p.220
07 DOUBLAGES INTÉRIEURS		p.184
08 PAREMENTS AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR		p.44
09 La mise en œuvre de plafonds PRÉGYBEL sur une surface égale à la moitié de la surface au sol permet de respecter l'exigence réglementaire de correction acoustique en circulations communes		p.232
⚠ Les plafonds sous combles communicants doivent s'opposer à la propagation du feu par le comble et assurer la stabilité de la charpente. Vérifiez les solutions incendie spécifiques.		p.142



# 02

## CONFORT DE VIE ET INNOVATIONS

1. LES LOCAUX HUMIDES .....p.042

2. LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR .....p.044

3. LES CONSTRUCTIONS  
OSSATURE BOIS ..... p.048

4. LA PERFORMANCE  
THERMIQUE DU BÂTIMENT ..... p.052

5. LA DÉMARCHE HQE .....p.056

6. LE CONFORT ACOUSTIQUE .....p.060



# 1. LES LOCAUX HUMIDES

Des ouvrages sains  
et durables qui résistent  
à l'humidité

Infiltrations d'eau de pluie, remontées capillaires, fuites accidentelles, appareils ménagers produisant de la vapeur, parois exposées au ruissellement : les risques d'humidité sont nombreux dans tous les types de bâtiments.

L'humidité peut entraîner des dégâts irréversibles et mettre l'ouvrage en péril. Elle constitue également un risque pour la santé avec le développement néfaste des moisissures dans les pièces sensibles comme la salle de bains et la cuisine.

**Pour des ouvrages sains et durables, SINIAT propose ses 2 solutions :**

- > La solution innovante PRÉGYWAB, une innovation haute performance qui résiste à l'humidité.
- > La solution traditionnelle PRÉGYDRO pour tous les locaux privés.

## LA SOLUTION TRADITIONNELLE : PRÉGYDRO

La plaque de plâtre hydrofugée PRÉGYDRO est la solution adaptée pour les locaux moyennement humides et humides (EB et EB+p).

### OÙ POSER LA PRÉGYDRO ?

Sa pose est obligatoire dans tous les locaux humides classés EB+p

- > Habitation : salle de bains, garage, cellier non chauffé
- > Hôtels et hôpitaux : salle de bains des chambres

### LES + DE LA PRÉGYDRO

- > Respect de la réglementation
- > Le système plaque + enduit PRÉGYDRO, garanti par le DTA 9/11-924 permet une protection homogène de toute paroi (parement, joint et rebouchage) et dispense de l'application de la SPEC sous la faïence en EB+p.

## LA SOLUTION INNOVANTE : PRÉGYWAB

Exclusivité SINIAT : PRÉGYWAB est la première plaque de plâtre spécialement formulée pour les locaux très humides et qui résiste à un fort ruissellement.

- > Un parement non-cartonné hautement hydrofugé et un cœur hydrofugé spécialement formulé
- > Assure la durabilité des ouvrages même dans des conditions très humides
- > Permet de résister aux fortes projections d'eau à l'origine de la formation des moisissures
- > Conserve ses caractéristiques mécaniques après immersion et séchage
- > Classée Haute Dureté pour mieux résister aux chocs

### OÙ POSER LA PRÉGYWAB ?

#### Dans tous les types de bâtiments :

Habitation, hôpital, maison de retraite, hôtel, internat, restaurant, usine, aéroport, stade, gymnase, centre aquatique, piscine...

#### Dans tous les locaux mêmes les plus exposés :

- > Douches à l'italienne, salles d'eau avec jet hydromassant
- > Douches collectives
- > Sanitaires accessibles au public
- > Laveries collectives
- > Cuisines de restaurants ou de collectivités

### LES + DE LA PRÉGYWAB

- > **Simplicité de mise en œuvre**
  - Découpage au cutter comme une plaque standard
  - Vissage et jointoiement traditionnels
  - Pas d'outillage spécifique
  - Manutention facile
  - Bords amincis nets
- > **Une couleur, deux formats**

Orange, pour bien l'identifier sur les chantiers

  - PRÉGYWAB BA13 largeur 120 cm, parfaite pour les logements
  - PRÉGYWAB BA18 S largeur 90 cm, idéale dans les ERP
- > **Rentabilité**

Elle permet la suppression de la Sous couche de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC) même dans les locaux EB+c
- > **Performances**
  - Résistance au feu EI 30 à EI 120
  - Haute Dureté

PRÉGYWAB s'utilise aussi à l'extérieur : applications en plafond abrité, consulter p.220

Plus d'informations sur la réglementation des locaux humides, consulter p.360



## 2. LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

La qualité de l'air intérieur est devenue un enjeu de santé publique et privée

**La pollution extérieure n'est pas la seule à nous faire courir des risques de santé : l'air intérieur de nos habitats n'est pas forcément plus sain...**

Nous passons en moyenne 20 à 22h par jour en espace clos ou semi-clos : logements, lieux de travail, écoles, espaces de loisirs ou commerces, etc... Les polluants atmosphériques intérieurs que nous respirons, tels que les COV (Composés Organiques Volatils), peuvent avoir des effets nocifs sur la santé, et en particulier pour les personnes sensibles et fragiles (enfants, personnes âgées, allergiques). L'ampleur de ce risque sanitaire préoccupe les organismes de santé qui ont déjà mis en œuvre certains dispositifs de contrôle.

**Pour lutter contre cette pollution et réduire la concentration de formaldéhyde, SINIAT propose sa technologie de plaques de plâtre PRÉGY AIR.**



## QUELS SONT LES POLLUANTS DE L'AIR INTÉRIEUR ?

Les plus courants et les plus nocifs sont les Composés Organiques Volatils ou COV (Formaldéhyde, solvants organiques, éthers de glycol, hydrocarbures ...)

Par leur volatilité et leur présence dans de nombreux produits utilisés dans la maison, les Composés Organiques Volatils ont une toxicité à effets variables sur la santé, qui va d'une certaine gêne olfactive à des effets pathologiques plus conséquents: allergies, irritations des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires, maux de têtes, nausées... Ils ont des impacts directs sur l'humain, mais aussi, dans leurs migrations, sur les animaux et la nature.

## POUR LUTTER CONTRE LES COV

- 1 Limiter l'utilisation de produits et objets émettant des COV
- 2 Veiller à une bonne aération des locaux
- 3 Utiliser des matériaux qui absorbent les COV

## D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS INTÉRIEURS ?

La dégradation aujourd'hui avérée de la qualité de l'air intérieur provient de multiples sources domestiques :

- > **Les équipements**  
Les systèmes de ventilation-climatisation ou de chauffage lorsqu'ils sont mal réglés (émission de monoxyde de carbone), installations sanitaires, stockage des déchets et poubelles...
- > **Les matériaux de construction et de décoration**  
Les isolants fibreux, peintures, vernis, colles, textiles d'ameublement et moquettes, meubles en particules de bois agglomérées...
- > **Les activités humaines**  
Les activités de bricolage (produits d'entretien), la cuisine, le tabac, les cosmétiques.
- > **Les occupants des locaux**  
Les métabolismes des individus, animaux domestiques, plantes d'intérieur allergènes et engrais, acariens...
- > **L'apport d'air extérieur avec ses éventuels cortèges de pollutions locales**  
Les gaz d'échappements, rejets industriels, poussières, pollens, bactéries.

## INNOVATION : PRÉGY AIR LA SOLUTION QUI CAPTURE ET TRANSFORME LES COV

Les plaques de plâtre traditionnelles ont la faculté d'absorber certains composés organiques volatils. La singularité de la technologie PRÉGY AIR, repose sur l'effet de captation et de transformation des composés organiques volatils par les plaques, en substances inertes non réémises dans l'air. Ce procédé de fabrication innovant permet donc d'améliorer la qualité de l'air intérieur des pièces d'une maison ou d'un bâtiment public.



**PRÉGYPLAC AIR ABSORBE 80% DU FORMALDÉHYDE, UN COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATIL PARTICULIÈREMENT NOCIF.**

**Conseil +**

Le type de finition a une influence sur l'absorption des COV : **utiliser des peintures microporeuses** pour conserver intactes les performances des plaques PRÉGY AIR.

## LA GAMME PRÉGY AIR COMPREND UN ENSEMBLE DE PLAQUES ADAPTÉES À DES TYPES DE CONSTRUCTIONS TRÈS VARIÉS



### PRÉGYROC AIR BA18 S pour les établissements recevant du public

Les plaques de plâtre PRÉGYROC AIR, classées Très Haute Dureté, sont adaptées aux contraintes acoustiques, incendie, et de résistance aux chocs des établissements recevant du public : Hôpitaux, EHPAD, Établissements scolaires...

### PRÉGYPLAC AIR BA13 la solution pour assainir l'air intérieur des maisons individuelles

Cloisons, contre-cloisons et plafonds: PRÉGYPLAC AIR est le matériau à privilégier dans les chambres d'enfants, salons et dans toutes les pièces que l'on souhaite assainir.



### PRÉGYROC AIR BA13 pour les maisons à ossature bois (MOB)

La stabilité globale de la structure est assurée par la très haute résistance de la plaque.

La plaque PRÉGYROC Air BA13 est classée Très Haute Dureté. PRÉGYROC Air BA13 participe au contreventement du bâtiment à hauteur de 13.5 kN\*.

\* Charge maximale supportée par un panneau 2,4 x 2,4 m sur ossature bois mesurée selon la norme EN 594. Résultats d'essais réalisés avec une plaque PRÉGYROC AIR BA13 clouée. Contreventement intérieur uniquement. Nous vous rappelons qu'une étude de l'ensemble de la structure doit être réalisée afin de valider la stabilité du bâtiment concerné.



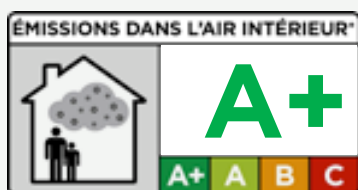
# NOUVELLE ÉTIQUETTE ENVIRONNEMENTALE POUR LES PRODUITS DE CONSTRUCTION ET DE DÉCORATION

Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Cet étiquetage en 4 classes (A+, A, B, C), est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les nouveaux produits (produits de construction, revêtements de mur ou de sol, peintures et vernis) et du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour les produits déjà sur le marché. Il porte sur la mesure d'émissions de 10 Composés Organiques Volatils (COV). Ces substances chimiques ont été choisies pour les risques de toxicité par inhalation qu'elles présentent et leur niveau de concentration potentielle dans les bâtiments.

Les plaques de la gamme PRÉGY sont toutes étiquetées A+.

>Détail p.66



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Pour les consommateurs, l'étiquette constitue un nouveau critère de sélection, en fonction de ses besoins d'usage (chambre pour enfant, etc.).

Les maîtres d'ouvrage (publics ou privés) peuvent ainsi prendre en compte la qualité de l'air intérieur comme critère dans leurs appels d'offre pour la construction de nouveaux bâtiments.

Les produits les plus performants seront ainsi mis en valeur avec des effets bénéfiques attendus en matière d'innovation et une amélioration à terme de la qualité des produits disponibles sur le marché.



Pour plus d'informations sur la réglementation concernant la qualité de l'air intérieur, consulter p.302



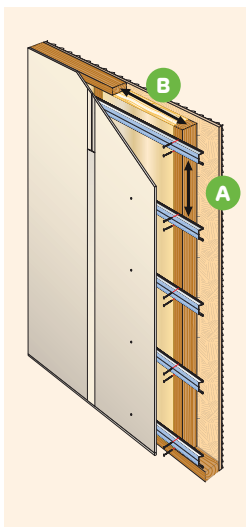
### 3. LES CONSTRUCTIONS À OSSATURE BOIS

SINIAT, partenaire  
de la filière bois

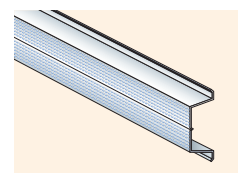
Longtemps restée marginale en France ou réservée à certaines zones du territoire, la construction sur ossature bois ne cesse de se développer. Une véritable filière se met en place, comprenant industriels, concepteurs, artisans.

Les projets concernent principalement la maison individuelle, avec plus de 10% de parts de marché des mises en chantier dans ce secteur, mais aussi les opérations d'extension-surélévation, les logements collectifs, les bâtiments tertiaires publics et privés. Redevenu un matériau de construction durable, le bois s'associe parfaitement aux qualités traditionnelles du plâtre et aux systèmes de construction sèche développés par SINIAT.

## PRÉGYMOB LA FOURRURE SPÉCIALE OSSATURE BOIS



La fourrure PRÉGYMOB est un profilé métallique en acier galvanisé, de type oméga. Elle est destinée essentiellement aux doublages dans les constructions à ossature bois. PRÉGYMOB permet de faciliter le passage des réseaux électriques.



### Mise en œuvre

- > Fixer la fourrure avec des vis PRÉGY TF212 x 35.
- > Placer la fourrure basse à 5 cm maxi du sol.
- > Positionner les autres fourrures selon le tableau ci-dessous.

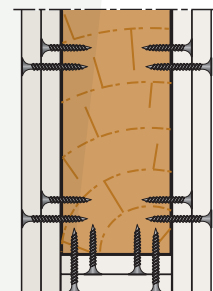
PAREMENT	ENTRAXE DES PRÉGYMOB (A)	DISTANCE MAX ENTRE FIXATIONS (B)
PRÉGY BA13	60 cm	120 cm
PRÉGY BA18	120 cm	120 cm

## PLAQUES PRÉGY BA18 : PROTECTION INCENDIE DES STRUCTURES

Les plaques PRÉGY BA18 vissées directement sur les poteaux et poutres en bois assurent la protection incendie de ces structures.

PLAQUES	STABILITÉ AU FEU
1 PRÉGY BA18	R30 (SF 1/2 h)
2 PRÉGY BA18	R60 (SF 1 h)

Retardement du démarrage de la combustion de 36 et 61 mn calculé selon NF EN 1995 1-2 Eurocode 5



## LES PLAQUES PRÉGYROC AIR IDÉALES EN OSSATURE BOIS

### Contreventement

Les caractéristiques des plaques PRÉGYROC AIR leur permettent de participer à la stabilité globale de la structure du bâtiment.

PRÉGYROC AIR BA13 participe au contreventement à hauteur de 13.5 kN\*.

\* Charge maximale supportée par un panneau 2,4 x 2,4 m sur ossature bois mesurée selon la norme EN 594. Résultats d'essais réalisés avec une plaque PRÉGYROC AIR BA13 clouée.

Contreventement intérieur uniquement.

Nous vous rappelons qu'une étude de l'ensemble de la structure doit être réalisée afin de valider la stabilité du bâtiment concerné.

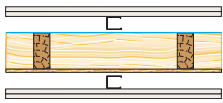


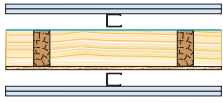





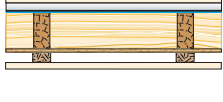


### LES + DE PRÉGYROC AIR

- > Lutte anti COV
- > Très Haute Dureté
- > Existe en BA13 (logements) et en BA18 S (ERP)

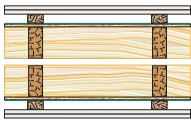


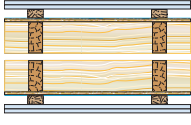


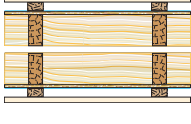


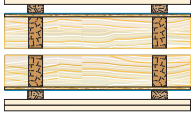


# Les systèmes des constructions ossature bois

Exemples de solutions constructives pour des ouvrages sur ossature bois.

## LES PAROIS INTÉRIURES À SIMPLE OSSATURE

EXEMPLES DE SYSTÈMES				PERFORMANCES	
	PAREMENT 1	OSSATURE	PAREMENT 2	FEU	ACOUSTIQUE (Rw+C en dB)
	2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur montants PRÉGYMÉTAL		2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur montants PRÉGYMÉTAL	REI 30 	58 
	2 PRÉGYPLAC dB BA13 vissées sur montants PRÉGYMÉTAL	Ossature bois 145 mm avec laine de verre	2 PRÉGYPLAC dB BA13 vissées sur montants PRÉGYMÉTAL	REI 30 	62 
	2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur tasseaux	Contreventement OSB	2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur fourrure PRÉGYMOB horizontale	REI 30 	52 
	1 PRÉGYPLAC Std BA18 vissée sur tasseaux		1 PRÉGYPLAC Std BA18 vissée sur fourrure PRÉGYMOB horizontale	REI 30 	45 

## LES PAROIS INTÉRIURES À DOUBLE OSSATURE

EXEMPLES DE SYSTÈMES				PERFORMANCES	
	PAREMENT 1	OSSATURE	PAREMENT 2	FEU	ACOUSTIQUE (Rw+C en dB)
	2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur tasseaux		2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur tasseaux	REI 30 	58 
	2 PRÉGYPLAC dB BA13 vissées sur tasseaux	Ossature bois 2 x 100 mm avec laine de verre	2 PRÉGYPLAC dB BA13 vissées sur tasseaux	REI 30 	61 
	1 PRÉGYPLAC Std BA18 vissées sur tasseaux	Contreventement OSB extérieur	1 PRÉGYPLAC Std BA18 vissée sur tasseaux	REI 30 	56 
	2 PRÉGYPLAC Std BA18 vissées sur tasseaux		2 PRÉGYPLAC Std BA18 vissées sur tasseaux	REI 60 	61 



# LES DOUBLAGES DE FAÇADE

EXEMPLES DE SYSTÈMES			PERFORMANCES		
	PLAQUES ET FIXATIONS	FAÇADE	RÉSISTANCE EN SURPLOMB*	FEU	ACOUSTIQUE (Rw+Ctr en dB)
	2 PRÉGYPLAC dB BA13 vissées sur fourrure PRÉGYMOB horizontale	Bardage ventilé avec isolation rapportée - Contreventement OSB extérieur	OUI	REI 30	43
	2 PRÉGYPLAC Std BA13 vissées sur fourrure PRÉGYMÉTAL S47 verticale + 45 mm laine chanvre	Ossature bois 145 mm avec laine de verre	OUI	REI 30	51
	1 PRÉGYPLAC dB BA13 vissée sur montants PRÉGYMÉTAL + LV45	Bardage ventilé - Contreventement OSB extérieur	NON	REI 15	48
	2 PRÉGYPLAC Std BA18 vissées sur montants PRÉGYMÉTAL + LV45	Ossature bois 145 mm avec laine de verre	OUI	REI 60	54

\* Une façade en étage (et plus généralement si dénivelé > 1m) doit résister à un choc de corps mou intérieur de 900 J sans chute d'éléments à l'extérieur.

## Références incendie

- Estimation base Efectis 07-A-030
- Estimation base Efectis 12-A-443
- Estimation base Efectis 06-V-384
- Eurocode 5
- Classement conventionnel

## Références acoustiques

- Acoubois
- Simulation Acous STIFF
- Simulation acoustique

## RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

### > DTU 31.2 Maisons et Bâtiments Ossature Bois

Les plaques d'épaisseur strictement inférieure à 12.5 mm doivent être fixées sur un support continu (plaque de contreventement ...).

Les autres plaques peuvent être fixées sur des ossatures (dont l'entraxe doit être inférieur ou égal à 60 cm)

### > IT 249 – règle du C+D

La performance incendie EI60 en doublage de façade permet de prendre en compte la hauteur de l'imposte / l'allège dans le calcul du C+D afin de se conformer à l'IT 249 (limitation de la propagation du feu aux étages supérieurs)

## 4. LA PERFORMANCE THERMIQUE DU BÂTIMENT

Le confort thermique, un enjeu majeur

Depuis 1974, les Réglementations Thermiques successives ont toutes eu pour but de renforcer la performance énergétique des bâtiments.

Bien que de grands progrès aient été faits ces 20 dernières années, celle-ci reste un enjeu majeur : le secteur du bâtiment représente encore plus de 40% des consommations énergétiques en France et le coût de l'énergie continue à peser lourd dans le budget des ménages.



La dernière réglementation thermique (RT 2012), applicable à toutes les constructions neuves depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, met l'accent sur les deux grands principes permettant d'optimiser la performance énergétique des bâtiments tertiaires ou d'habitation :

- > Une bonne isolation
- > Une étanchéité à l'air maîtrisée

En effet bien isoler permet de :

- > Réaliser des économies d'énergie
- > Apporter confort et bien-être été comme hiver
- > Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Mais l'isolation ne peut s'envisager sans une étanchéité à l'air maîtrisée du bâtiment, car celle-ci :

- > Limite les infiltrations ou fuites d'air parasites (et donc les déperditions de chaleur)
- > Améliore la qualité de l'air intérieur.
- > Assure la pérennité du logement en évitant les phénomènes de condensation et les moisissures à l'intérieur des parois.

## Conseil +

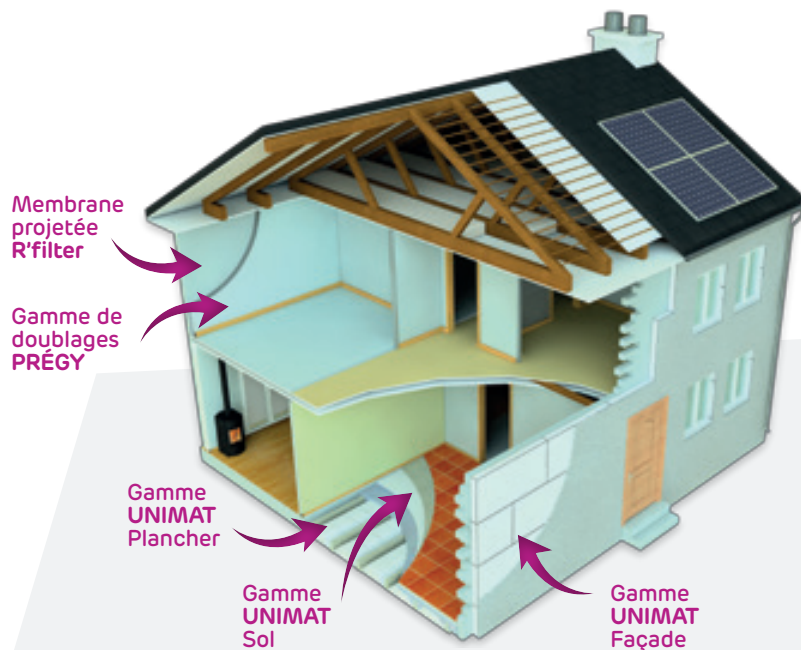
Un système de ventilation performant et adapté à chaque bâtiment est également **indispensable pour assurer quotidiennement le renouvellement de l'air et l'évacuation de la vapeur d'eau.**

Pour les détails de la réglementation thermique 2012, consulter p.338



## Les solutions SINIAT

SINIAT propose une gamme complète de produits et systèmes destinés à isoler et étanchéifier les bâtiments pour améliorer le confort des occupants et limiter les consommations d'énergie.



### ISOLATION DES SOLS ET PLANCHERS

La gamme **UNIMAT** offre des solutions performantes en polystyrène expansé (PSE) pour l'isolation des planchers poutrelles et des sols sous chape, plancher chauffant ou sur terre plein. Associant performances thermiques et mécaniques, les panneaux de sols et entrevous isolants **UNIMAT** répondent aux exigences les plus sévères et participent efficacement au traitement des ponts thermiques.

Plus d'informations dans le **Mémento Isolation Sols et Planchers Unimat** et sur [www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

### ISOLATION DES PAROIS VERTICALES

- > **Par l'intérieur** : les doublages collés **PRÉGY** assurent l'isolation thermique ou thermo-acoustique des murs intérieurs en maisons individuelles, logements collectifs ou tertiaires, conformément à la RT 2012. Disponibles en PSE standard, PSE acoustique et polyuréthane et dans une large gamme d'épaisseurs et de plaques de parement, les doublages **PRÉGY** répondent à toutes les conditions d'utilisation (haute dureté, hydrofuge, pare vapeur, pré imprimé).
- > **Par l'extérieur** : les panneaux isolants PSE blanc ou graphité de la gamme **UNIMAT Façade** apportent une isolation performante des murs extérieurs sous enduits minces ou hydrauliques. Cette solution est particulièrement adaptée en rénovation pour préserver la surface habitable des bâtiments et réduire les ponts thermiques de la façade.

Plus d'informations sur [www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

### ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DE L'ENVELOPPE

La membrane projetée **R'filter** est une solution facile et rapide à mettre en œuvre qui améliore durablement l'efficacité énergétique du bâti. Pulvérisée mécaniquement sur la face intérieure des murs maçonnés périphériques (parois froides), **R'filter** renforce les performances d'étanchéité à l'air de l'enveloppe par le traitement des fuites d'air parasites.

Plus d'informations sur [www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)



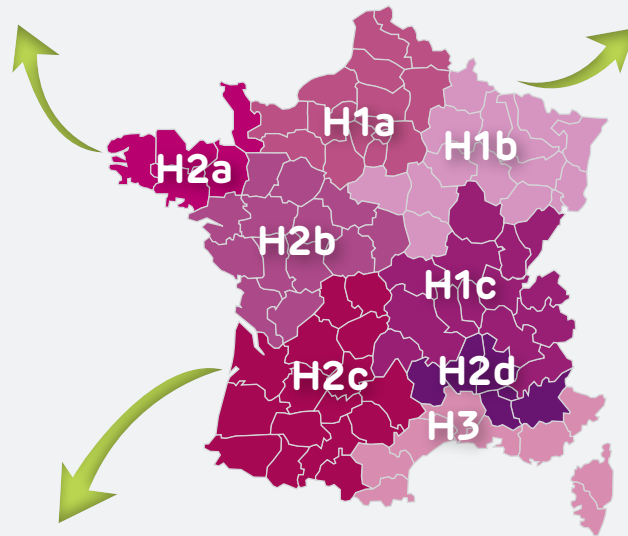
# EXEMPLES DE SOLUTIONS CONFORMES À LA RT 2012

Ces simulations\*, effectuées pour 3 zones climatiques et 3 types de bâtiments, sont données à titre pédagogique. Elles illustrent les possibilités d'atteinte des exigences de la RT 2012 avec les solutions SINIAT.

\*Simulations réalisées pour des bâtiments types avec le moteur de calcul RT 2012 V1.15. Seuls les calculs réalisés par un bureau d'études thermiques pourront garantir les performances des équipements au regard des exigences réglementaires.

Bâtiment	Maison avec combles aménagés, SHONRT de 135 m <sup>2</sup> , Orientation non optimisée
Énergie	Chauffage Effet Joule + Chauffe-eau thermodynamique
Murs	Brique isolante + PRÉGYTHERM R4,75 13+140
Plancher Bas	UNIMAT Plancher FD 17 (Up = 0,17) + Ultratech 120 mm (R = 3,9) sous chape
Plancher intermédiaire	Coffraplume + planelle isolante
Toit	R = 10
Perméabilité à l'air	Q4 = 0,4
Menuiseries	Triple vitrage - Uw = 1,2
Ventilation	Double Flux Hygro B

Bâtiment	Collectif R + 7, SHONRT de 1 928 m <sup>2</sup>
Énergie	Chaudière gaz à condensation collective + solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire
Murs ITI	Béton Banché + PRÉGYMAX R3,80 13+120
ou Murs ITE	Béton Banché + UNIMAT Facade BD 140 mm (R = 3,70)
Plancher Bas	Supratech 140 mm (R = 4,25) sous dallage
Plancher lourd intermédiaire	Solution avec $\Psi < 0,6$ si ITI
TOIT	R = 7,4
Perméabilité à l'air	Q4 = 1
Menuiseries	Double Vitrage - Uw = 1,4
Ventilation	Simple Flux Hygro B



Bâtiment	Maison de plain pied, SHONRT de 115 m <sup>2</sup> , Orientation non optimisée	
Énergie	Chaudière gaz à condensation + solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire	
Murs	Bloc de béton + PRÉGYTHERM R3,15 10+100	
Plancher	Vide sanitaire	Unimat Plancher FD 23 (Up = 0,23)
	Terre Plein	Supradal MI 100 mm (R = 2,75) sous dallage désolidarisé
Toit	R = 7,4	
Perméabilité à l'air	Q4 = 0,6	
Menuiseries	Double Vitrage - Uw = 1,4	
Ventilation	Simple Flux Hygro B	

L'isolation du bâtiment agit principalement sur l'indicateur Bbio. En savoir plus sur les exigences et indicateurs de la RT 2012, consulter p.338

## 5. LA DÉMARCHE HQE

Une démarche volontaire  
de gestion de la qualité



Pour SINIAT, membre de l'association HQE, le développement durable représente un engagement responsable à toutes les étapes de son activité : exploitation de ses carrières de gypse, process de fabrication, Eco-conception et transport des produits ou encore recyclage des déchets de production et de chantiers.

Par leurs impacts maîtrisés et limités sur l'environnement, les solutions SINIAT permettent de construire de manière durable, contribuent à la réduction des déchets et participent au confort et à la sécurité des occupants.

Les solutions SINIAT participent pleinement à la réussite des projets de construction neuve et de réhabilitation et répondent objectivement aux besoins d'information de tous les acteurs de la chaîne du bâtiment sur les opérations HQE.



## ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA DÉMARCHE HQE®

La démarche HQE® - Haute Qualité Environnementale - prend en compte toutes les étapes de l'élaboration et de la vie des bâtiments : programmation, conception, construction, gestion, utilisation et démolition.

Elle nécessite la mise en place d'un système de management environnemental (SME), sous la responsabilité du maître d'ouvrage.

Les caractéristiques environnementales du bâtiment sont évaluées à travers 14 cibles.

## L'ASSOCIATION HQE®

Promue par l'Association HQE® - reconnue d'utilité publique depuis 2004 - la démarche HQE® vise à améliorer la Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) neufs et existants, c'est-à-dire à maîtriser et à diminuer les impacts des bâtiments sur l'environnement extérieur et à créer un environnement intérieur sain et confortable.

L'Association, reconnue par tous les acteurs de la construction, développe des référentiels et des outils de management. Elle est propriétaire de la marche HQE et des marques dérivées (Démarche HQE®, Partenaire HQE®).

La démarche HQE® n'est cependant ni un label, ni une norme produits.

[www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)

## LES CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES À LA DÉMARCHE HQE®

### LA CERTIFICATION NF MI - DÉMARCHE HQE® POUR L'HABITAT INDIVIDUEL

Elle est délivrée par l'organisme certificateur CERQUAL par délégation d'AFAQ AFNOR Certification (propriétaire de la marque NF) à un constructeur de Maisons Individuelles déjà titulaire de la marque NF MI. L'obtention de la certification NF Maison Individuelle Démarche HQE® exige un minimum de 3 020 points à obtenir parmi les critères TP (Très Performant), avec un minima sur les cibles 3, 4 et 5. Le terrain et le site doivent également faire l'objet d'une analyse et d'une évaluation.

Les autres certifications complémentaires :

- > La marque NF Logement - Démarche HQE®
- > La marque NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE®
- > La marque NF Bâtiments tertiaires en exploitation - Démarche HQE®

Pour plus de détails, consulter la partie réglementation p.294



## LES RÉPONSES SINIAT AUX CIBLES HQE®

### CIBLE 2 UN LARGE CHOIX INTÉGRÉ DE PROCÉDÉS ET DE PRODUITS

#### Des produits avec certification et garantie technique

Les plaques de plâtre et les profilés PRÉGY sont certifiés NF et les isolants UNIMAT sont certifiés ACERMI.

#### Une évaluation officielle des performances environnementales

Des fiches de données environnementales et sanitaires (FDSES) détaillent les caractéristiques des produits SINIAT. Elles apportent une réponse claire aux interrogations des utilisateurs et permettent de comparer et de choisir les solutions les plus adaptées au projet.

#### Des impacts environnementaux maîtrisés

Le plâtre des plaques est un matériau non toxique et recyclable. Le polystyrène des complexes de doublage PRÉGY et des isolants UNIMAT est un matériau inerte et non toxique.

#### SINIAT utilise des matières premières recyclées :

- carton des plaques de plâtre issu à 100% de la récupération de vieux papiers ;
- déchets de production des produits plâtre et de PSE ;
- emballages en polystyrène pour la fabrication des isolants UNIMAT ;
- gypse de synthèse issu de la désulfuration des fumées de centrales thermiques.

#### Des sites de production respectueux de leur environnement :

- recyclage des eaux usées ;
- limitation des rejets de CO<sup>2</sup> (cuisson du gypse à basse température) ;
- réaménagement des carrières de gypse.

#### Les produits SINIAT participent à la santé des usagers :

- classement A+ (très faibles émissions de Composés Organiques Volatils) dans le cadre réglementaire de l'étiquetage des produits de construction ;
- pas d'émissions de fibres ;
- pas de risque de développement de moisissures sur les plaques de plâtre revêtues de leur finition usuelle, dans les conditions normales d'utilisation et de ventilation.

#### Simplicité et rapidité d'adaptation de l'ouvrage dans le temps

Les cloisons, contre-cloisons et plafonds PRÉGYMÉTAL se fixent à la structure porteuse sans la dégrader, préservant toutes les possibilités de modification et d'adaptation des espaces.

### CIBLE 9 UN CONFORT ACOUSTIQUE POUR TOUT LE BÂTIMENT

#### Confort acoustique vis à vis de l'extérieur

Les complexes de doublage thermo-acoustique PRÉGYMAX apportent confort acoustique et isolation thermique.

#### Isolation acoustique entre locaux

Les systèmes PRÉGYMÉTAL atteignent de hautes performances d'isolation acoustique en conservant un poids et un encombrement réduits. A titre d'exemple, une cloison séparative PRÉGYMÉTAL S180 NRA, de 180 mm d'épaisseur a le même indice d'affaiblissement acoustique qu'un mur béton de 260 mm, 10 fois plus lourd.

De nouveaux produits acoustiques innovants : PRÉGYPLAC dB, PRÉGYTWIN BA18 S et BA25 S, montants M62 Xtra.

#### Correction acoustique

Les plaques de plâtre perforées PRÉGYBEL diminuent la réverbération acoustique des halls et circulations communes des logements collectifs et des bâtiments tertiaires.

#### Isolement vis-à-vis des équipements

Les gaines techniques verticales réalisées avec les différents systèmes PRÉGY - cloisons PRÉGYFAYLITE, sandwich PRÉGYROCHE DUO, cloisons ou contre-cloisons PRÉGYMÉTAL - permettent de répondre aisément aux exigences réglementaires.

## CIBLE 3 DE FAIBLES NUISANCES SUR LE CHANTIER

### Des nuisances limitées

#### Peu de bruit lors de la mise en œuvre et faible dégagement de poussière (montage à sec) :

- une durée réduite des interventions ;
- une logistique adaptée : livraison en dépôt ou sur chantier avec possibilité de camions grue.

### Une production de déchets minimisée

#### La mise en œuvre des ouvrages produit peu de déchets (moins de 5%) :

- large gamme de plaques de plâtre (2 à 3,60 m de longueur) et possibilité de livraison à longueur, dans un conditionnement adapté ;
- ossature métallique ne générant que très peu de pertes grâce à l'étendue des longueurs proposées
- complexes de doublage disponibles dans une gamme étendue en épaisseurs (20 à 140 mm) et en longueurs (2,40 à 3 m) ;
- éléments préfabriqués de plaques de plâtre PLAtec, réalisés sur mesure en atelier (déchets sur chantier très réduits).

### Le recyclage des déchets :

- le montage des ouvrages sur ossature métallique PRÉGYMÉTAL n'engendre que des déchets propres : morceaux de plaques de plâtre nues recyclables

sous certaines conditions, ossatures métalliques dont la filière de recyclage est opérationnelle, emballages (pots et sacs d'enduits, housses) classés en DIB (Déchet Industriel Banal) ;

- SINIAT développe un réseau national pour la récupération et la valorisation des déchets de chantier ou de démolition, en partenariat avec des collecteurs.

### La maîtrise des consommations d'énergie et des fluides :

- le montage « à sec » des composants et l'enduit de jointoiment livrable en pâte prête à l'emploi, suppriment tout apport d'eau ;
- les profilés métalliques se coupent avec des outils manuels : cisaille ou grignoteuse. Ils se fixent au sol et au plafond par un système autonome de pisto-scellement (poudre ou pneumatique) ou bien avec une perceuse et une visseuse à faible consommation énergétique ;
- La plaque de plâtre se coupe au cutter et se visse à l'aide d'une simple visseuse électrique et de vis autoforeuses ;
- Les doublages isolants se découpent à la main à l'aide d'une scie égoïne.

## CIBLE 4 UNE ÉNERGIE PARFAITEMENT GÉRÉE

### Les produits d'isolation et d'étanchéité à l'air SINIAT contribuent à limiter les déperditions d'énergie des bâtiments et à respecter la réglementation thermique RT 2012.

- Complexes de doublages PRÉGY, dont PRÉGYMAX pour une très haute performance thermique.

- Gamme UNIMAT-PSE : entrevous de coffrage Coffraplume luttant contre les ponts thermiques en plancher intermédiaire, entrevous Plancher poutrelles, panneaux sous chape et sous dallage terre plein, gamme Façade pour l'Isolation Thermique par l'Extérieur.

## CIBLE 13 UNE QUALITÉ DE L'AIR AMÉLIORÉE

Les produits SINIAT n'émettent pas de fibres et sont classés A+ (très faibles émissions de Composés Organiques Volatils, sauf PRÉGYPLAC A1 classée A) dans le cadre réglementaire de l'étiquetage sanitaire des produits de construction. Il n'y a pas de risque de développement de moisissures sur les plaques de plâtre revêtues de leur finition usuelle, dans les conditions normales d'utilisation et de ventilation.


### Une gamme de plaques améliorant la qualité de l'air intérieur

SINIAT commercialise une gamme de plaques « Air » (PRÉGYPLAC AIR BA13 - PRÉGYROC AIR BA13 - BA18 S), absorbant jusqu'à 80% des formaldéhydes, la principale famille de COV.



## 6. LE CONFORT ACOUSTIQUE

Les solutions SINIAT  
pour un cadre de vie serein

A woman with dark hair, wearing a white tank top, is sitting cross-legged on a light-colored mat on the floor. She has her eyes closed and a serene expression, with her hands resting on her knees in a meditative pose. The background is a bright, softly lit room with a window. A large, semi-transparent green shape is overlaid on the left side of the image, partially covering the woman and the text.

Au domicile, au travail, et dans la vie quotidienne en général, le bruit est une des principales nuisances dont se plaignent les Français. Cette gêne peut être ressentie différemment, suivant les individus et selon le type de bruit ou le niveau sonore. Au-delà des enquêtes d'opinion, ce sont les études de santé qui en soulignent les conséquences sur le bien être physique et psychologique.

Pour satisfaire cette demande de confort et répondre aux exigences réglementaires, SINIAT propose des solutions simples, économiquement accessibles, et peu encombrantes

## PRÉGYPLAC dB BA13 : LE CONFORT ACOUSTIQUE SANS PERDRE DE PLACE

De couleur bleue pour bien l'identifier sur les chantiers, PRÉGYPLAC dB BA13 est composée d'un cœur en plâtre de haute densité permettant une isolation acoustique renforcée, par rapport à une plaque de plâtre standard, sans augmenter l'encombrement.

### OÙ POSER LA PRÉGYPLAC dB BA13 ?

#### Cloisons intérieures des logements

En choisissant PRÉGYPLAC dB BA13 au lieu d'une BA13 standard, l'indice d'affaiblissement acoustique  $Rw+C$  passe de 39 à 43 dB pour une cloison classique PRÉGYMÉTAL D72/48 avec laine de 45 mm.

> Détails p.112

#### Rénovation en contre-cloisons et plafonds

Devant une paroi existante, une contre-cloison composée d'une PRÉGYPLAC dB BA13 et d'un isolant permet d'améliorer le confort acoustique de manière très significative.

Exemple d'amélioration avec une cloison briques enduites de 10 cm :  $\Delta Rw+C = + 14$  dB

Dans le cas d'un plafond, l'amélioration de l'isolation acoustique évoluera suivant le type de plancher (béton, bois, hourdis), de suspentes, et de l'épaisseur d'isolant.

Exemple pour un plancher bois de 22 cm : un plafond composé de deux PRÉGYPLAC dB BA13 avec suspentes acoustiques PRÉGYMÉTAL et laine de 200 mm :  $\Delta Rw+C = + 35$  dB



## SUSPENTES ACOUSTIQUES POUR PLAFONDS HAUTES PERFORMANCES



Les suspentes antivibratiles PRÉGYMÉTAL améliorent la performance acoustique des plafonds.

Elles découplent le plafond et la structure support et permettent ainsi de limiter les transmissions de vibrations.

Charges d'efficacité acoustique selon la suspenste de 10 à 180 daN

- > Pivot acoustique - Phonilight - Phonissimo - Phonistar
- > Tableau des performances p.231

## PRÉGYTWIN : LA HAUTE PERFORMANCE ACOUSTIQUE

PRÉGYTWIN est composée de deux plaques de plâtre spécialement formulées et assemblées entre elles par une colle viscoélastique qui amortit les ondes acoustiques dans la plaque.

Conçue pour obtenir une haute performance acoustique, PRÉGYTWIN apporte des réponses adaptées dans les ERP, face aux exigences de la réglementation, avec des solutions simple peau, en cloisonnement de distribution comme en séparation.

### LES + DE LA PRÉGYTWIN

- > Disponible en deux épaisseurs : BA18 S et BA25 S
- > Largeur 90 cm pour une mise en œuvre plus facile
- > Haute Dureté pour résister aux chocs
- > Version Hydro pour les locaux humides

### OÙ POSER LA PRÉGYTWIN ?

- > Établissements de santé
- > Établissements scolaires
- > Hôtels
- > Locaux commerciaux



### COMPARAISONS DE PERFORMANCES ACOUSTIQUES

#### > CLOISONS DISTRIBUTIVES DE 98 mm

Rw+C	47 dB	53 dB	57 dB
Type de cloisons	D98/48 (laine 45 mm)	D98/62 Twin BA18 S (laine 60 mm)	D98/48 Twin BA25 S (laine 60 mm ossature M48-50)
Nombre et type de plaques	4 PRÉGYPLAC BA13	2 PRÉGYTWIN BA18 S	2 PRÉGYTWIN BA25 S

#### > CLOISONS SÉPARATIVES DE 180 mm

Rw+C	63 dB	62 dB	65 dB
Type de cloisons	S180 (laine 2x45 mm)	S180 Twin BA18 S (laine 2x60 mm)	S180 Twin BA25 S (laine 2x45 mm)
Nombre et type de plaques	4 PRÉGYPLAC BA13	2 PRÉGYTWIN BA18 S	2 PRÉGYTWIN BA25 S

> Détails p.116, 118 et 126

Pour plus de détails sur la réglementation acoustique, consulter p.308



## PRÉGYMAX : LA DOUBLE ISOLATION ACOUSTIQUE ET THERMIQUE

PRÉGYMAX est un complexe de doublage à la fois acoustique et thermique.

Il est constitué d'une plaque PRÉGY BA13 collée sur un panneau de polystyrène élastifié qui permet d'absorber les ondes acoustiques et de renforcer la performance acoustique du mur support suivant le principe de l'effet « masse-ressort-masse ».

Les performances thermiques élevées sont certifiées ACERMI et permettent d'atteindre un R supérieur à 4 m<sup>2</sup>.K/W dès 120 mm d'épaisseur.

### UNE EFFICACITÉ VÉRIFIÉE

Les doublages de la gamme PRÉGYMAX augmentent d'au moins 9 dB l'affaiblissement acoustique d'un mur en parpaing creux et d'au moins 5 dB celui d'un mur en béton banché de 16 cm. Ils sont ainsi conformes aux exigences du référentiel Qualitel et aux Exemples de Solutions Acoustiques du CSTB (doublage type ESA 5).

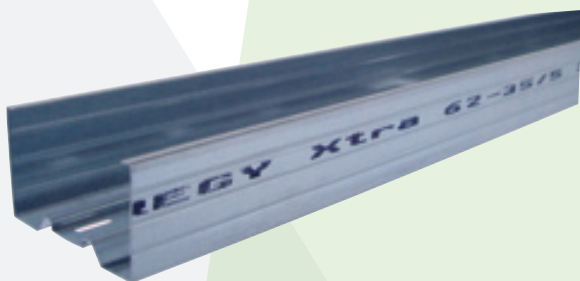
> Détails p.186

### LES + DE PRÉGYMAX

- > Limitation des transmissions acoustiques latérales
- > PRÉGYMAX Dur pour les locaux à fortes sollicitations
- > PRÉGYMAX Hydro dans les locaux humides
- > PRÉGYMAX avec pare vapeur pour les zones très froides
- > Une plaque standard bleue pour une meilleure reconnaissance sur chantier



## PRÉGYMÉTAL XTRA 62-35 : LE PROFILÉ ACOUSTIQUE



Associé aux plaques PRÉGY BA18 S, le montant Xtra 62-35 a une performance acoustique améliorée. Il est conçu spécifiquement pour les cloisons PRÉGYMÉTAL D98/62 S, et permet d'obtenir un Rw+C de 49 dB.

> Détails p.116

## PRÉGYBEL : MAITRISER L'AMBIANCE SONORE

PRÉGYBEL est une gamme de plaques de plâtre perforées qui corrige et améliore l'acoustique en absorbant la réverbération des sons. 11 types de perforations sont disponibles pour réaliser des ouvrages décoratifs et esthétiques.

### OÙ POSER PRÉGYBEL ?

- > Halls d'entrée et circulations communes
- > Restaurants, bureaux, cantines
- > Salles de spectacle

> Détails p.232







# 03

## PRODUITS ET ACCESSOIRES

### 1. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

..... p.066

### 2. PLAQUES PRÉGY

..... p.068

### 3. SOL PRÉGYCHAPE

..... p.080

### 4. PRÉGYROCHE DUO

..... p. 081

### 5. CLOISONS PRÉGYFAYLITE

..... p.082

### 6. DOUBLAGES PRÉGY

..... p.083

### 7. PROFILÉS PRÉGYMÉTAL

..... p.088

### 8. VIS PRÉGY

..... p.090

### 9. ACCESSOIRES PRÉGYMÉTAL

..... p.092

### 10. ACCESSOIRES POUR LOCAUX HUMIDES

..... p.096

### 11. ACCESSOIRES DE FINITION PRÉGY

..... p. 097

### 12. ENDUITS À JOINTS

..... p.098

### 13. PLÂTRES

..... p. 100



# 1. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

## À savoir : l'essentiel de la réglementation produit

### Les exigences réglementaires en Europe sur les produits de construction

#### RPC : le Règlement des Produits de Construction n°305/2011

Au 1<sup>er</sup> juillet 2013, le RPC a remplacé la Directive de Produits de la Construction n°89/106.

Le RPC est la réglementation européenne qui s'applique dans tous les états de l'Union européenne. Le RPC définit le principe des exigences fondamentales applicables aux ouvrages et des caractéristiques essentielles des produits, qui sont ensuite définies et décrites dans les normes européennes produits. Il s'impose à tous les fabricants qui mettent sur le marché des produits de construction qui relèvent d'une norme européenne harmonisée.

Le RPC rend obligatoire dans tous les états membres de l'UE :

- l'apposition du marquage CE sur les produits ;
- la distribution de la déclaration de performances du produit (DOP) dans la langue du pays de commercialisation ;
- la communication de la DOP et des informations de sécurité le cas échéant ;
- la conservation pendant 10 ans de toutes les informations techniques liées au produit.

#### Les normes produits européennes

Elles sont rédigées par les professionnels de la construction puis votées au sein de la Commission Européenne.

Elles décrivent ou précisent :

- les produits couverts ;
- leurs usages ;
- leurs caractéristiques ;
- le niveau de contrôle requis par le fabricant et éventuellement par un organisme tiers ;
- le marquage CE des produits.

### Les exigences de mise en œuvre en France

Pour les travaux de construction relevant du domaine traditionnel (techniques courantes).

#### Le DTU : Document Technique Unifié

Il constitue un cahier des clauses techniques type applicables contractuellement à des marchés de travaux de bâtiments. Il est l'aboutissement d'un travail d'écriture collégiale des bonnes pratiques dans des règles de l'art validées par tous.

Il établit à ce titre les caractéristiques spécifiées des produits qui permettent d'atteindre les performances des ouvrages décrits dans ce document.

Ces caractéristiques peuvent ainsi être différentes de celles imposées par la norme européenne produit ou plus exigeantes.

Dans les domaines non traditionnels (produits ou process innovants).

#### Les évaluations techniques : DTA, ATec et ATEx

Il existe plusieurs méthodes d'évaluation de produits et procédés innovants. Ces démarches sont volontaires et permettent au fabricant de disposer d'un dossier technique des capacités du produit, analysé exhaustivement et validé par un comité d'experts et d'acteurs de la construction.

DTA : Document Technique d'Application (pour un produit relevant d'un marquage CE).

ATec : Avis technique (pour un produit ne relevant pas d'un marquage CE).

ATEx : Appréciation Technique d'Expérimentation (lorsque le retour d'expérience n'est pas suffisant pour délivrer un DTA).

### Les marquages volontaires : certification de qualité

Afin de respecter les exigences complémentaires des DTU ou de simplement proposer des produits plus performants que ceux décrits dans les normes européennes, les fabricants peuvent choisir de certifier leurs produits.

Plusieurs certifications existent aujourd'hui et permettent en général de garantir au client final la conformité des produits aux exigences complémentaires des DTU, la constance de fabrication et la pérennité.

Voici quelques exemples de certification de qualité que nous proposons sur nos gammes :



NF :  
Plaques de plâtres  
et profilés métalliques



ACERMI :  
Isolants en PSE



CSTBat :  
Matériaux de jointoiment

### Étiquetage sanitaire : les polluants sous surveillance





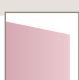



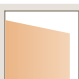


Cet étiquetage obligatoire classe les produits de construction et de décoration selon leurs émissions de composés organiques volatils (COV, substances chimiques choisies pour les risques de toxicité par inhalation qu'elles présentent).




La classe du produit (A+, A, B ou C) est déduite d'essais réalisés par l'industriel. Pour plus de précisions, voir p.306

# Récapitulatif des couleurs des plaques, doublages et cloisons PRÉGY






## PLAQUES

PRÉGYPLAC Std BA6 à BA15	carton Std crème		
PRÉGYPLAC Déco	carton blanc Déco		
SYNIA Déco			
PRÉGYDRO Déco			
PRÉGYDRO	carton vert		
PRÉGYTWIN Hydro			
PRÉGYCHAPE			
PRÉGYDUR	carton jaune		
PRÉGYPLAC Std BA18, BA18 S et BA25 S			
PRÉGYTWIN			
PRÉGYFEU A1	voile de verre blanc		
PRÉGYFLAM Std	carton rose		
PRÉGYFLAM A1	carton incombustible blanc		
PRÉGYPLAC A1			
PRÉGYPLAC AIR			
PRÉGYROC AIR	carton vert anis		
PRÉGYTWIN AIR			
PRÉGYPLAC dB	carton bleu		
PRÉGYDRO dB			
PRÉGYBEL	carton Std perforé blanc		
PRÉGYWAB	parement non cartonné orange		

## CLOISONS

PRÉGYFAYLITE	Std	carton Std crème	
PRÉGYFAYLITE	Déco Hydro Déco	carton blanc Déco	
PRÉGYFAYLITE	Hydro	carton vert	

## DOUBLAGES

PRÉGYTHERM	Std PV	carton Std crème	
PRÉGYTHERM	Déco Hydro Déco	carton blanc Déco	
PRÉGYMAX	Déco Hydro Déco		
PRÉGYTHERM	Hydro PV Hydro	carton vert	
PRÉGYMAX	Hydro PV Hydro		
PRÉGYTHERM	Dur	carton jaune	
PRÉGYMAX	Dur		
PRÉGYMAX	Std PV	carton bleu	

## SYNIA Déco

4BA

Plaque de plâtre SYNIA Déco à 4 bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur standard et parement carton avec couche d'impression, longueurs 240 à 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

Certificat de marque NF plaque de plâtre

## APPLICATIONS

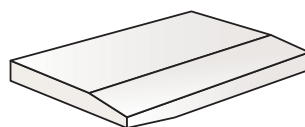
Tout ouvrage vertical ou horizontal, plan ou rampant.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-930** Système Déco

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	4 BA13
<b>Épaisseur</b> mm	12,5
<b>Largeur</b> cm	120
<b>Longueur</b> cm	240 - 250 - 260 - 280 - 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	9
<b>Type de bord</b>	Bords amincis sur les 4 côtés
<b>Parement</b>	Carton avec couche d'impression, blanc
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	A
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	50

## PRÉGYPLAC Déco

Couche d'impression

Plaques de plâtre PRÉGYPLAC Déco à bords amincis d'épaisseur 12,5 et 18 mm, cœur standard et parement carton avec couche d'impression, longueurs 250 à 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

Certificat de marque NF plaque de plâtre pour les BA13 et BA18

## APPLICATIONS

Tout ouvrage vertical ou horizontal, plan, courbe ou rampant, sans exigence particulière.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-930** Système Déco

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

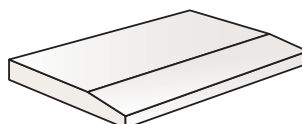
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

**DTA 9/12-962** Cloisons distributives BA18 S et BA25 S

**DTA 9/10-903** Doublages PRÉGYMÉTAL BA18, BA18 S et BA25 S

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13	BA18	BA18 S
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	18	18
<b>Largeur</b> cm	120	120	90
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 - 270 280 - 300	250 - 260 280 - 300	260
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	9	16,5	16,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis		
<b>Parement</b>	Carton avec couche d'impression, blanc		
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	A	I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0		
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,07	
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa		
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+		
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	50	32	32



# PRÉGYPLAC Std BA6 à BA15

## Plaque standard

Plaques de plâtre PRÉGYPLAC Std à bords amincis d'épaisseurs 6 à 15 mm, cœur et parements standards, longueurs 200 à 360 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

Certificat de marque NF plaque de plâtre pour les BA10, 13 et 15

### APPLICATIONS

Tout ouvrage vertical ou horizontal, plan, courbe ou rampant, sans exigence particulière.

### JUSTIFICATIFS

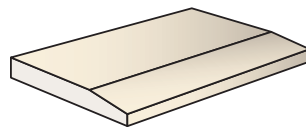
**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA6	BA10	BA13		BA15
<b>Épaisseur</b> mm	6	9,5	12,5		15
<b>Largeur</b> cm	120	120	60	120	120
<b>Longueur</b> cm	300	250 260	250	200-240 250-260 270-280-300	320 360 250-260 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	6	7	9		11
<b>Type de bord</b>	Bords amincis (BA)				
<b>Parement</b>	Carton standard crème				
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	A				
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0				
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,02	0,04	0,05		0,06
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa				
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+				
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	60	66	96	50	46 40

# PRÉGYPLAC Std BA18, BA18 S et BA25 S

## Haute Dureté

Plaques de plâtre PRÉGYPLAC Std BA18, BA18 S et BA25 S à bords amincis d'épaisseurs 18 et 25 mm, cœur et parements standards, longueurs 250 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

Certificat de marque NF plaque de plâtre pour les BA18

### APPLICATIONS

Tout ouvrage vertical ou horizontal, plan, courbe ou rampant, sans exigence particulière.

### JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

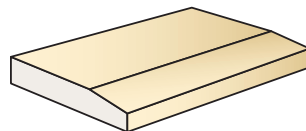
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

**DTA 9/10-903** Doublages PRÉGYMÉTAL BA18, BA18 S et BA25 S

**DTA 9/12-962** Cloisons distributives BA18 S et BA25 S

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA18	BA18 S	BA25 S
<b>Épaisseur</b> mm	18		25
<b>Largeur</b> cm	120	90	90
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 280 - 300	250 - 260 - 270 280 - 300	250 - 260 - 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	16,5		21
<b>Type de bord</b>	Bords amincis		
<b>Parement</b>	Carton standard jaune		
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	I (billage ≤ 15 mm)		
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0		
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,07		0,10
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa		
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+		
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32		24

# PRÉGYPLAC dB

## Acoustique

Plaque de plâtre PRÉGYPLAC dB BA13 à bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur très haute densité et parements standards, longueurs 260 et 270 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

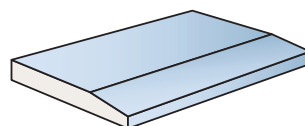
Norme NF EN 520  
Certificat de marque NF plaque de plâtre

### APPLICATIONS

Cloisons PRÉGYMÉTAL D72/48 à performances acoustiques améliorées en logements.

### JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre  
**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL  
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S  
**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA  
**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13
<b>Épaisseur</b> mm	12,5
<b>Largeur</b> cm	120
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 - 270
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	12
<b>Type de bord</b>	Bords amincis
<b>Parement</b>	Carton standard bleu
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	A
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32

# PRÉGYPLAC AIR

## Anti COV

Plaque de plâtre PRÉGYPLAC AIR anti COV à bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur spécialement formulé et parement standard, longueurs 250 et 260 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

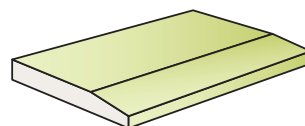
Norme NF EN 520

### APPLICATIONS

Tout ouvrage vertical, horizontal, rampant, plan ou courbe, pour un air intérieur plus sain.

### JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre



	BA13
<b>Épaisseur</b> mm	12,5
<b>Largeur</b> cm	120
<b>Longueur</b> cm	250 - 260
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	9
<b>Type de bord</b>	Bords amincis
<b>Parement</b>	Carton standard vert anis
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	A
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32

# PRÉGYPLAC Std PV

Avec pare-vapeur

Plaque de plâtre PRÉGYPLAC Std PV à bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur standard et parement carton revêtu au dos d'un pare-vapeur, longueurs 250 et 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

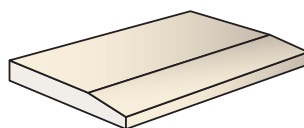
Norme NF EN 520

## APPLICATIONS

Parement intérieur des murs de façade et plafond sous toiture, avec un risque de condensation dans l'épaisseur des parois (zone très froide) et sur murs anciens.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre



	BA13
Épaisseur mm	12,5
Largeur cm	120
Longueur cm	250 - 300
Poids indicatif kg/m <sup>2</sup>	9
Type de bord	Bords amincis
Parement	Carton standard crème
Type de plaque selon NF EN 520	A
Réaction au feu	B-s1,d0
Résistance thermique m <sup>2</sup> .K/W	0,05
Perméabilité à la vapeur d'eau selon règles ThU du CSTB	7,33 x 10 <sup>-17</sup> kg/m.s.Pa ou 2,64 x 10 <sup>-7</sup> mg/m.h.Pa
Étiquetage sanitaire	A+
Conditionnement plaques / lot	50

# PRÉGYPLAC A1

Incombustible

Plaques de plâtre PRÉGYPLAC A1 à bords amincis d'épaisseur 12,5 et 18 mm, cœur haute dureté et parement incombustible A1, longueurs 250 et 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

Certificat de marque NF plaque de plâtre pour les BA13 et BA18

## APPLICATIONS

Tout ouvrage ayant une exigence de réaction au feu A1.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

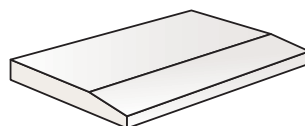
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

**DTA 9/12-962** Cloisons distributives BA18 S et BA25 S

**DTA 9/10-903** Doublages PRÉGYMÉTAL BA18, BA18 S et BA25 S

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13	BA18	BA18 S
Épaisseur mm	12,5	18	18
Largeur cm	120	120	90
Longueur cm	250 - 300	250 - 300	250
Poids indicatif kg/m <sup>2</sup>	10,8	16,5	16,5
Type de bord	Bords amincis		
Parement	Carton A1 blanc		
Type de plaque selon NF EN 520	I (billage ≤ 15 mm)		
Réaction au feu	A1		
Résistance thermique m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,07	
Perméabilité à la vapeur d'eau selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa		
Étiquetage sanitaire	A+		
Conditionnement plaques / lot	50	32	20



# PRÉGYFLAM Std

## Haute Protection Incendie

Plaques de plâtre PRÉGYFLAM Std à bords amincis d'épaisseur 12,5 et 15 mm, cœur haute résistance au feu et parement carton standard, longueurs 250 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

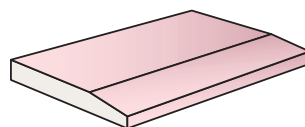
Norme NF EN 520  
Certificat de marque NF plaque de plâtre

### APPLICATIONS

Protection incendie des structures bois, métal ou béton ou réalisation de cloisons, doublages et plafonds à performances au feu élevées.

### JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre  
**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL  
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S  
**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA  
**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13	BA15
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	15
<b>Largeur</b> cm	120	120
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 - 280 - 300	
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	11	13,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Carton standard rose	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	F	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,06
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	50	40

# PRÉGYFLAM A1

## Haute Protection Incendie

Plaques de plâtre PRÉGYFLAM A1 à bords amincis d'épaisseur 12,5 et 15 mm, cœur haute résistance au feu et haute dureté, parement A1, longueur 250 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

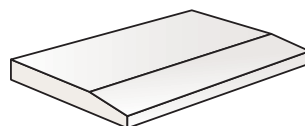
Norme NF EN 520  
Certificat de marque NF plaque de plâtre

### APPLICATIONS

Protection incendie des structures bois, métal ou béton ou réalisation de cloisons, doublages et plafonds à performances au feu élevées avec une exigence de réaction au feu A1.

### JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre  
**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL  
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S  
**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA  
**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13	BA15
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	15
<b>Largeur</b> cm	120	120
<b>Longueur</b> cm	250	
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	11	13,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Carton A1 blanc	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	F et I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A1	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,06
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	50	40

# PRÉGYFEU A1

Très haute protection incendie

Plaques de plâtre PRÉGYFEU A1 à bords amincis d'épaisseur 12,5 et 15 mm, cœur très haute résistance au feu et haute dureté, parement épiderme non cartonné lisse A1, longueurs 250 et 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

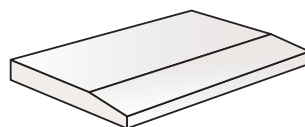
Norme NF EN 15283-1

## APPLICATIONS

Haute protection au feu des structures, réalisation de cloisons, doublages, plafonds, gaines et conduits lorsqu'une réaction au feu A1 est exigée.

## JUSTIFICATIFS

Procès verbaux de résistance au feu plafonds et cloisons PRÉGYMÉTAL.



	BA13	BA15
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	15
<b>Largeur</b> cm	120	120
<b>Longueur</b> cm	250 - 300	250 - 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	11,5	13,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Voile A1 blanc	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 15283-1	GM - F et I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A1	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,06
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32	26

# PRÉGYDRO BA13 et BA15

Locaux humides

Plaques de plâtre PRÉGYDRO à bords amincis d'épaisseurs 12,5 et 15 mm, cœur et parements hydrofugés, longueurs 250 à 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

Certificat de marque NF plaque de plâtre

## APPLICATIONS

Pièces humides privatives et collectives (EB, EB+p, EB+c).

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-924** Système Prégydro pour locaux EB+ privatifs

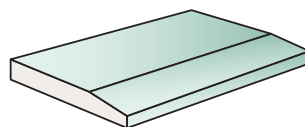
**DTA 9/11-925** Système Prégydro pour locaux EB+ collectifs

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13	BA15	
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	15	
<b>Largeur</b> cm	60	120	120
<b>Longueur</b> cm	250	250 - 260 270 - 280 - 300	250 - 260
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	9,5	9,3	11
<b>Type de bord</b>	Bords amincis		
<b>Parement</b>	Carton hydrofugé vert		
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%)		
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0		
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,06	
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa		
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+		
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	96	50	26

# PRÉGYDRO

## BA18, BA18S et BA25S

### Locaux humides

Plaques de plâtre PRÉGYDRO à bords amincis d'épaisseurs 18 et 25 mm, cœur et parements hydrofugés, longueurs 250 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

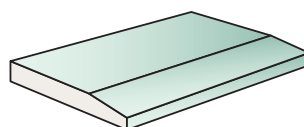
Norme NF EN 520  
Certificat de marque NF plaque de plâtre pour les BA18

### APPLICATIONS

Pièces humides privatives et collectives (EB, EB+p, EB+c).

### JUSTIFICATIFS

- DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre
- DTA 9/11-924** Système Prégydro pour locaux EB+ privatifs
- DTA 9/11-925** Système Prégydro pour locaux EB+ collectifs
- DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S
- DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA
- DTA 9/12-962** Cloisons distributives BA18 S et BA25 S
- DTA 9/10-903** Doublages PRÉGYMÉTAL BA18, BA18 S et BA25 S
- FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA18	BA18 S	BA25 S
<b>Épaisseur</b> mm	18		25
<b>Largeur</b> cm	120	90	90
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 280 - 300	250 - 260 - 270 280 - 300	250 - 260 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	16,5		21
<b>Type de bord</b>	Bords amincis		
<b>Parement</b>	Carton hydrofugé vert		
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%) et I (billage ≤ 15 mm)		
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0		
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,07		0,10
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa		
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+		
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	20	32	24

# PRÉGYDRO Déco

### Couche d'impression en locaux humides

Plaques de plâtre PRÉGYDRO Déco à bords amincis d'épaisseurs 12,5, et 18 mm, cœur hydrofugé et parements hydrofugés avec couche d'impression, blancs, longueurs 250 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

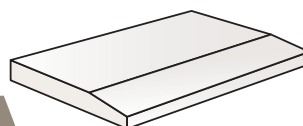
Norme NF EN 520  
Certificat de marque NF plaque de plâtre pour les BA13 et BA18

### APPLICATIONS

Pièces humides privatives et collectives (EB, EB+p, EB+c).

### JUSTIFICATIFS

- DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre
- DTA 9/11-924** Système Prégydro pour locaux EB+ privatifs
- DTA 9/11-925** Système Prégydro pour locaux EB+ collectifs
- DTA 9/11-930** Système Déco
- DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S
- DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA
- DTA 9/12-962** Cloisons distributives BA18 S et BA25 S
- DTA 9/10-903** Doublages PRÉGYMÉTAL BA18, BA18 S et BA25 S



	BA13	BA18	BA18 S
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	18	18
<b>Largeur</b> cm	120	120	90
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 - 300	260 - 300	260
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	9,3	16,5	
<b>Type de bord</b>	Bords amincis		
<b>Parement</b>	Carton hydrofugé face blanche, dos vert		
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%)	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%) et I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0		
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,07	
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa		
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+		
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	50	20	32



# PRÉGYDRO dB

## Acoustique en locaux humides

Plaque de plâtre PRÉGYDRO dB BA13 à bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur hydrofugé et très haute densité, parements hydrofugés, longueur 270 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

### APPLICATIONS

Cloisons PRÉGYMÉTAL D72/48 à performances acoustiques améliorées en pièces humides des logements.

### JUSTIFICATIFS

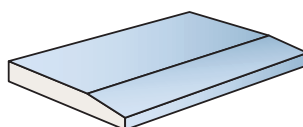
**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

**DTA 9/11-924** Système Prégydro pour locaux EB+ privatifs

**DTA 9/11-925** Système Prégydro pour locaux EB+ collectifs



	BA13
<b>Épaisseur</b> mm	12,5
<b>Largeur</b> cm	120
<b>Longueur</b> cm	270
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	12
<b>Type de bord</b>	Bords amincis
<b>Parement</b>	Carton hydrofugé face bleue, dos vert
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%)
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32

# PRÉGYWAB

## Locaux très humides

Plaques de plâtre PRÉGYWAB à bords amincis d'épaisseurs 12,5 et 18 mm, cœur en plâtre spécialement formulé, parement non tissé hydrofugé orange, longueurs 240 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 15283-1

### APPLICATIONS

Plafonds, cloisons et contre-cloisons des locaux humides collectifs EB+c et EC (hors hammam).

Plafonds extérieurs abrités.

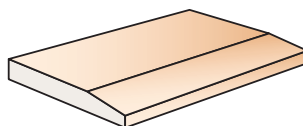
### JUSTIFICATIFS

**ATEC 9/13-968** Cloisons de distribution et de doublage PRÉGYMÉTAL WAB

**DTA 9/11-944** Plafond intérieur WAB

**DTA 9/11-945** Plafond extérieur WAB

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13	BA18 S
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	18
<b>Largeur</b> cm	120	90
<b>Longueur</b> cm	240 - 260 - 300	260 - 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	11	16,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis (BA)	
<b>Parement</b>	Voile non tissé hydrofugé orange	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 15283-1	H1 (reprise d'eau < 3%) et I (billage ≤ 15mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,07
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Adhérence du parement</b> selon méthode CSTB	>1800 g à sec et après immersion 16h et séchage 2h	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	40	32

# PRÉGYDUR

## Haute Dureté

Plaque de plâtre PRÉGYDUR Std à bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur haute dureté et parements standards, longueurs 250 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

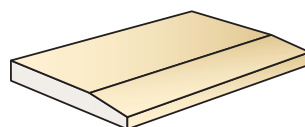
Conformité à la norme NF EN 520  
Certificat NF plaque de plâtre

### APPLICATIONS

Tout parement vertical exposé aux chocs (circulations communes, ERP...).

### JUSTIFICATIFS

- DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre
- DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S
- DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA
- FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



	BA13
<b>Épaisseur</b> mm	12,5
<b>Largeur</b> cm	120
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 - 280 - 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	11
<b>Type de bord</b>	Bords amincis
<b>Parement</b>	Carton standard jaune
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	I (billage ≤ 15 mm)
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32

# PRÉGYROC AIR

## Anti COV et Très Haute Dureté

Plaques de plâtre PRÉGYROC AIR anti COV à bords amincis d'épaisseurs 12,5 et 18 mm, cœur spécialement formulé très haute densité et parement standard, longueur 250 à 300 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

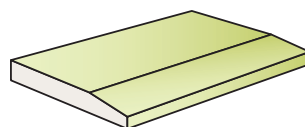
Norme NF EN 520

### APPLICATIONS

Tout ouvrage vertical dans les bâtiments à fortes sollicitations, tout en améliorant le bien être des occupants.

### JUSTIFICATIFS

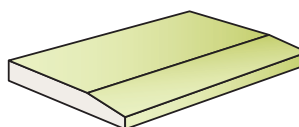
- DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre
- DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S
- DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA



	BA13	BA18 S
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	18
<b>Largeur</b> cm	120	90
<b>Longueur</b> cm	250 - 260 - 300	300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	12,5	17
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Carton standard vert anis	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	I (billage ≤ 13 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,07
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32	

# PRÉGYROC AIR Hydro

Anti COV, Très Haute Dureté et locaux humides



Plaques de plâtre PRÉGYROC AIR anti COV à bords amincis d'épaisseur 12,5 et 18 mm, cœur spécialement formulé et hydrofugé très haute densité et parement hydrofugé longueur 250 à 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 520

## APPLICATIONS

Ouvrages de cloisons et contre-cloisons dans les pièces humides privatives et collectives EB+p et EB+c des locaux à fortes sollicitations, tout en améliorant le bien être des occupants.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

**DTA 9/11-931** Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

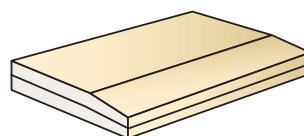
**DTA 9/11-922** Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S

**DTA 9/11-923** Cloisons séparatives et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL SL et SLA

	BA13	BA18 S
<b>Épaisseur</b> mm	12,5	18
<b>Largeur</b> cm	120	90
<b>Longueur</b> cm	300	300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	12,5	17
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Carton hydrofugé face vert anis / dos vert	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%) et I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,05	0,07
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32	

# PRÉGYTWIN

Acoustique



Plaques de plâtre PRÉGYTWIN Std à bords amincis d'épaisseur 18 et 25 mm, constituées de deux plaques PRÉGY collées entre elles, cœur spécialement formulé, parement standard, longueurs 260 et 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14190

## APPLICATIONS

Ouvrages de cloisons et contre-cloisons dans les locaux à fortes contraintes acoustiques.

## JUSTIFICATIFS

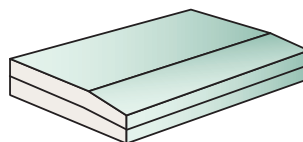
**ATEC 9/13-975** Cloisons de distribution TWIN BA18 S

	BA18 S	BA25 S
<b>Épaisseur</b> mm	18	25
<b>Largeur</b> cm	90	
<b>Longueur</b> cm	260 - 300	
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	16,5	21,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Carton standard jaune	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,07	0,10
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles Thu du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32	24



# PRÉGYTWIN Hydro

Locaux Humides



Plaques de plâtre PRÉGYTWIN Hydro à bords amincis d'épaisseur 18 et 25 mm, constituées de deux plaques PRÉGY collées entre elles, cœur spécialement formulé et hydrofugé, parement face hydrofugé, longueur 260 ou 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14190

## APPLICATIONS

Ouvrages de cloisons et contre-cloisons dans les pièces humides privatives et collectives EB+p et EB+c des locaux à fortes contraintes acoustiques.

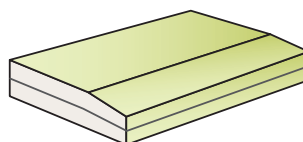
## JUSTIFICATIFS

ATEC 9/13-975 Cloisons de distribution TWIN BA18 S

	BA18 S	BA25 S
<b>Épaisseur</b> mm	18	25
<b>Largeur</b> cm	90	
<b>Longueur</b> cm	300	260
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	16,5	21,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis	
<b>Parement</b>	Carton hydrofugé vert	
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	H1 (reprise d'eau inférieure à 5%) et I (billage ≤ 15 mm)	
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0	
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,07	0,10
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa	
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+	
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	32	24

# PRÉGYTWIN Air

Acoustique et anti-COV



Plaques de plâtre PRÉGYTWIN AIR anti COV à bords amincis d'épaisseur 25 mm, constituées de deux plaques PRÉGY collées entre elles, cœur spécialement formulé, parement standard, longueur 300 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14190

## APPLICATIONS

Ouvrages de cloisons et contre-cloisons dans des locaux à fortes contraintes acoustiques tout en améliorant le bien être des occupants.

## JUSTIFICATIFS

ATEC 9/13-975 Cloisons de distribution TWIN BA18 S

	BA25 S
<b>Épaisseur</b> mm	25
<b>Largeur</b> cm	90
<b>Longueur</b> cm	300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	21,5
<b>Type de bord</b>	Bords amincis
<b>Parement</b>	Carton standard vert anis
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	I (billage ≤ 15 mm)
<b>Réaction au feu</b>	A2-s1,d0
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	0,10
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	1,88 x 10 <sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa
<b>Étiquetage sanitaire</b>	A+
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	24

# PRÉGYBEL

## Plafond acoustique

Plaque de plâtre PRÉGYBEL à bords amincis d'épaisseur 12,5 mm, cœur standard et parement carton standard perforé blanc, revêtu au dos d'un voile de verre, longueur 240 cm.

## APPLICATIONS


Tout ouvrage de correction acoustique ou de décoration, horizontal, vertical ou rampant.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.41** Ouvrages en plaques de plâtre

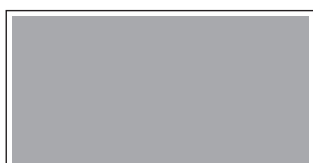
## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14190

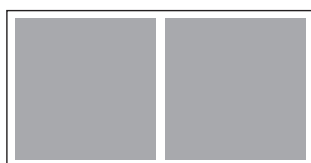
	C10 n°8	L5x80 n°8	R 15 n°1	R 12 n°2	R 15 n°8	A 8-15-20 n°1	A 12-20-35 n°1	R8 N°1	R12 N°1	C8 N°1	C12 N°1
											
<b>Dimensions des perforations mm</b>	<b>10</b>	<b>5 x 80</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>8-15-20</b>	<b>12-20-35</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>12</b>
<b>Épaisseur mm</b>	<b>12,5</b>					<b>12,5</b>					
<b>Largeur cm</b>	<b>120</b>					<b>120</b>					
<b>Longueur cm</b>	<b>240</b>					<b>240</b>					
<b>Poids indicatif kg/m²</b>	<b>9</b>					<b>9</b>					
<b>Type de bord</b>	<b>Bords amincis (BA)</b>					<b>Bords droits (BD)</b>					
<b>Parement</b>	<b>Carton standard blanc perforé</b>					<b>Carton standard blanc perforé</b>					
<b>Étiquetage sanitaire</b>	<b>A+</b>					<b>A+</b>					
<b>Conditionnement plaques / lot</b>	<b>30</b>					<b>30</b>					

## Détails des perforations

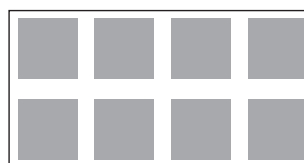
Les plaques PRÉGYBEL sont caractérisées par la forme des perforations (Rond, Carré, Linéaire ou Aléatoire), leurs dimensions et le nombre de zones perforées sur une plaque (1, 2 ou 8).



N°1



N°2



N°8

## Enduit PRÉGYDÉCO BD

Les plaques PRÉGYBEL A à bords droits sont jointoyées avec l'enduit PRÉGYDÉCO BD.



	PRÉGYDÉCO BD
<b>E/P</b>	<b>40%</b>
<b>Réaction feu</b>	<b>A2</b>
<b>Type (selon EN13963)</b>	<b>3B</b>
<b>Gâchage</b>	<b>Manuel et mécanique</b>
<b>Application</b>	<b>Pistolet manuel*</b>
<b>Temps d'emploi</b>	<b>1h</b>
<b>Temps de redoublement</b>	<b>1h à 1h30</b>
<b>Étiquetage sanitaire</b>	<b>A+</b>
<b>Conditionnement</b>	<b>Sac de 25 kg</b>
<b>Conservation</b>	<b>9 mois</b>

\*Nous recommandons l'Applicateur Manuel Ruby référence 65990

# Plaque PRÉGYCHAPE

Plaque de plâtre PRÉGYCHAPE à bords droits d'épaisseur 12,5 mm, cœur haute densité et parement hydrofugé, longueur 240 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

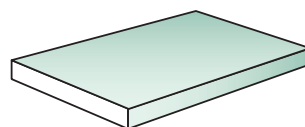
Norme NF EN 520

## APPLICATIONS

Réalisation d'une chape sèche dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation, destinée à recevoir divers types de revêtement de sols collés ou flottants.

## JUSTIFICATIFS

**ATEC 13/12-1174** Chape Sèche PRÉGYCHAPE



	PROPRIÉTÉS
<b>Épaisseur</b> mm	<b>12,5</b>
<b>Largeur</b> cm	<b>60</b>
<b>Longueur</b> cm	<b>240</b>
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	<b>11,5</b>
<b>Type de bord</b>	<b>Bords droits</b>
<b>Parement</b>	<b>Carton hydrofugé vert</b>
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 520	<b>I (billage ≤ 15 mm)</b>
<b>Réaction au feu</b>	<b>A2-s1,d0</b>
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	<b>0,05</b>
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> selon règles ThU du CSTB	<b>1,88 x 10<sup>-11</sup> kg/m.s.Pa ou 0,068 mg/m.h.Pa</b>
<b>Étiquetage sanitaire</b>	<b>A+</b>
<b>Conditionnement</b> plaques / lot	<b>96</b>

## Accessoires PRÉGYCHAPE

	FONCTION	CONDITIONNEMENT
<b>Colle PRÉGYCHAPE</b>	<b>Assure la liaison entre les deux couches de plaques</b>	<b>Seau de 20 kg</b>
<b>Vis PRÉGYCHAPE x 25 mm</b>	<b>Maintiennent le serrage des deux plaques pendant le séchage de la colle</b>	<b>Boîte de 1000 + embout</b>
<b>Vis PRÉGYCHAPE x 30 mm</b>		
<b>Granulats légers</b>	<b>Rattrapage des écarts de niveau avant la pose des plaques</b>	<b>Sac de 50 litres</b>
<b>UNIMAT SOL SUPRA</b>	<b>Isolation thermique et rattrapage de niveau</b>	
<b>UNIMAT SOL SUPRATECH</b>		
<b>UNIMAT SOL ULTRATECH</b>		



## Panneau sandwich PRÉGYROCHE DUO

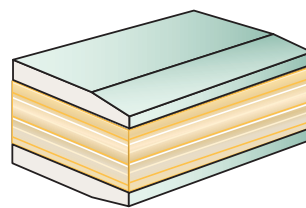
Panneau constitué de deux plaques de plâtre PRÉGYDRO BA10 à bords amincis, solidarisées par encollage sur un panneau de laine de roche de 50mm, longueurs 250 et 260 cm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 13950

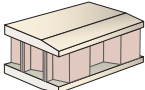
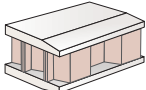
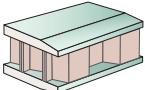
### APPLICATIONS

Cloisonnement des gaines techniques verticales des logements.



	PROPRIÉTÉS
<b>Épaisseur</b> mm	<b>70</b>
<b>Largeur</b> cm	<b>120</b>
<b>Longueur</b> cm	<b>250 - 260</b>
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>	<b>21,5</b>
<b>Type de bord</b>	<b>Bords amincis</b>
<b>Parement</b>	<b>Carton hydrofugé vert</b>
<b>Type de plaque</b> selon NF EN 13950	<b>Type H1</b>
<b>Réaction au feu</b>	<b>B-s1,d0</b>
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W	<b>1,50</b>
<b>Conditionnement</b> panneaux / lot	<b>17</b>

# Panneau PRÉGYFAYLITE D50

Type de doublage	BA50	BA50 Déco	BA50 Hydro Déco	BA50 Hydro
				



Panneau constitué de deux plaques de plâtre PRÉGYPLAC Std, PRÉGYDRO, PRÉGYPLAC Déco ou PRÉGYDRO Déco à bords droits d'épaisseur 10 mm, solidarisées par encollage sur un réseau carton à mailles hexagonales, longueurs 240 à 270 cm.

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 13915

## APPLICATIONS

Cloisonnement courant de tous locaux et en distribution intérieure de logements.

## JUSTIFICATIFS

**ATEC 9/07-854 V1** PRÉGYFAYLITE

	BA50	BA50 Déco	BA50 Hydro Déco	BA50 Hydro
Épaisseur mm	50			
Largeur cm	120			
Longueur cm	240 - 250 260 - 270	250 - 260		240 - 250 260 - 270
Poids indicatif kg/m <sup>2</sup>	17			
Type de bord	Bords amincis			
Parement	Carton standard	Carton avec couche d'impression blanc	Carton hydrofugé blanc	Carton hydrofugé vert
Type de plaque selon NF EN 520	A		H1	
Réaction au feu	B-s1,d0			
Conditionnement plaques / lot	24			

## Accessoires pour cloisons PRÉGYFAYLITE D50

	LONGUEUR (m)	SECTION (mm)	CONDITIONNEMENT
Rail PRÉGYFAYLITE (agflo)	2,03	18 x 28	40 u
Tasseau PRÉGYFAYLITE (agflo)	2,03	24 x 28	25 u
Semelle PRÉGYFAYLITE (agflo)	2,03	24 x 48	20 u
Clavette PRÉGYFAYLITE (bois)	0,20	29 x 50	25 u
Potelet PRÉGYFAYLITE (bois)	2,6	29 x 40	20 u
Rail Plastique souple	20	25 x 50 x 25	1 rouleau

## DOUBLAGES PRÉGY

### La performance à tous les niveaux

#### 2 FONCTIONS

- Thermique : doublages PRÉGYTHERM
- Thermo-acoustique : doublages PRÉGYMAX

#### 7 NIVEAUX DE RÉSISTANCE THERMIQUE R

Une réponse claire et accessible à tous vos besoins :

**R0, R1, R2, R3, R4, R5, R6**

Niveau	Cadre du chantier ou du projet
<b>R0 - R1</b>	Réfection de murs existants
<b>R2</b>	Travaux de rénovation thermique dans le cadre des RT dans l'existant
<b>R3 - R4</b>	Crédits d'impôts et travaux neufs conformes à la RT 2012 : niveau à cibler selon les contraintes de zones géographiques et de besoins bioclimatiques
<b>R5 - R6</b>	Solutions pour les labels de très haute performance énergétique

**Pour chaque niveau, un ou plusieurs produits peuvent être choisis selon vos contraintes de :**

- > performance thermique,
- > épaisseur en fonction de l'encombrement disponible,
- > meilleur compromis entre performance thermique et épaisseur du produit.

### LES TYPES D'ISOLANT

- > **Doublages PRÉGYTHERM**
  - Le Polystyrène (PSE) Graphite™ gris : le plus performant des PSE
  - Le Polyuréthane (PU) : la mousse isolante la plus efficace
- > **Doublages PRÉGYMAX**
  - Le PSE Graphite™ gris élastifié : pour combiner les performances thermiques et acoustiques



# THERMO-ACOUSTIQUES PRÉGYMAX



Panneau composite d'isolation thermique destiné à l'isolation par l'intérieur des locaux par collage sur les murs. Il est constitué par encollage d'un Polystyrène thermo-acoustique de  $\lambda$  30 ou 32 sur une plaque de plâtre PRÉGY BA13

PRÉGYMAX avec PRÉGYPLAC Std carton bleu

PRÉGYMAX Hydro avec PRÉGYDRO

PRÉGYMAX Déco avec PRÉGYPLAC Déco

PRÉGYMAX Hydro Déco avec PRÉGYDRO Déco

PRÉGYMAX PV avec PRÉGYPLAC Std Pare-Vapeur

PRÉGYMAX PV Hydro avec PRÉGYDRO Pare-Vapeur

PRÉGYMAX Dur avec PRÉGYDUR BA13

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 13950

Certification Acermi pour le PSE-Graphite acoustique

## APPLICATIONS

Isolation thermique par l'intérieur des locaux par collage sur les murs.

## JUSTIFICATIFS

DTU 25-42 Complexes de doublage

FDES Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

Type de doublage	PRÉGYMAX Std	PRÉGYMAX PV	PRÉGYMAX Hydro	PRÉGYMAX PV Hydro	PRÉGYMAX Déco	PRÉGYMAX Hydro Déco	PRÉGYMAX Dur

## PRÉGYMAX BA13

	PRÉGYMAX R1		PRÉGYMAX R2		PRÉGYMAX R3			PRÉGYMAX R4			PRÉGYMAX R5	
Résistance thermique m <sup>2</sup> .K/W	1,30	1,90	2,55	2,75	3,15	3,40	3,8	4,10	4,40	4,80	5,05	5,45
Type	13+40	13+60	13+80	13+80	13+100	13+100	13+120	13+120	13+140	13+140	13+160	13+160
Épaisseur mm	53	73	93	93	113	113	133	133	153	153	173	173
Type d'isolant	PSE graphite élastifié											
Conductivité thermique (mW/m.K)	32		30		32	30	32	30	32	30	32	30
Largeur cm	120											
Longueur cm	250 - 260		250 - 260 - 270 - 280 - 300				250 - 260 - 270 - 280			250 - 260		
Poids indicatif kg/m <sup>2</sup>	9,30	9,70	10,10	10,35	10,40	10,70	10,70	11,05	11,20	11,40	11,40	11,70
Type de plaque PRÉGY	Std	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Hydro	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Déco				✓		✓		✓			
	Hydro Déco				✓		✓		✓			
	PV	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓			
	Dur			✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Réaction au feu	B-s1,d0											
Perméance sans pare-vapeur	P1	P1	P2	P1	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2
Perméance avec pare-vapeur	P3	P3	P3	P3	P3	P3	P3	P3	P3	P3	P3	P3
Étiquetage sanitaire	A+											
Conditionnement panneaux / lot	22	16	12	12	10	10	8	8	8	7	7	7

# THERMIQUES PRÉGYTHERM



Panneau composite d'isolation thermique,  
constitué par encollage :  
> d'un PSE graphité de  $\lambda$  35, 32 ou 30  
> de Polyuréthane  $\lambda$  22  
sur une plaque de plâtre PRÉGY BA10 ou BA13.

PRÉGYTHERM avec PRÉGYPLAC Std  
PRÉGYTHERM Hydro avec PRÉGYDRO  
PRÉGYTHERM Déco avec PRÉGYPLAC Déco  
PRÉGYTHERM Hydro Déco avec PRÉGYDRO Déco  
PRÉGYTHERM PV avec PRÉGYPLAC Std Pare-Vapeur  
PRÉGYTHERM PV Hydro avec PRÉGYDRO Pare-Vapeur  
PRÉGYTHERM Dur avec PRÉGYDUR BA13

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 13950  
Certification Acermi

## APPLICATIONS

Isolation thermique par l'intérieur des locaux par collage sur les murs.

## JUSTIFICATIFS

**DTU 25-42** Complexes de doublage

**FDES** Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

Type de doublage	PRÉGYTHERM Std	PRÉGYTHERM PV	PRÉGYTHERM Hydro	PRÉGYTHERM PV Hydro	PRÉGYTHERM Déco	PRÉGYTHERM Hydro Déco	PRÉGYTHERM Dur

## PRÉGYTHERM BA13

		PRÉGYTHERM R1			PRÉGYTHERM R2				PRÉGYTHERM R3				
Résistance thermique $m^2.K/W$		1,15	1,75	1,90	2,30	2,55	2,75	2,80	2,90	3,15	3,40	3,75	3,80
Type		13+40	13+60	13+40	13+80	13+80	13+80	13+60	13+100	13+100	13+100	13+80	13+120
Épaisseur mm		53	73	53	93	93	93	73	113	113	113	93	133
Type d'isolant		PSE graphite		PU	PSE graphite			PU	PSE graphite			PU	PSE graphite
Conductivité thermique $(mW/m.K)$		35		22	35	32	30	22	35	32	30	22	32
Largeur cm		120											
Longueur cm		250 260	260		250 260 280	250 - 260 270 - 280 300	250 260 280	250 260 300	250 260 300	250 - 260 - 270 280 - 300		250 260	250 - 260 270 - 280 300
Poids indicatif $kg/m^2$		9,40	9,60	10,20	9,80	10,00	10,00	8,80	10,00	10,25	10,35	11,40	10,50
Type de plaque PRÉGY	Std	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Hydro	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
	Déco					✓				✓			✓
	PV				✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓
	PV Hydro					✓				✓			✓
	Dur				✓	✓			✓	✓	✓		✓
Réaction au feu		B-s1,d0											
Perméance sans pare-vapeur		P1	P1	P3	P2	P2	P2	P3	P2	P2	P2	P3	P2
Perméance avec pare-vapeur		P3	P3		P3	P3	P3		P3	P3	P3		P3
Étiquetage sanitaire		A+											
Conditionnement panneaux / lot		22	16	22	12	12	12	16	10	10	10	12	8

## PRÉGYTHERM BA13

		PRÉGYTHERM R4				PRÉGYTHERM R5			PRÉGYTHERM R6
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W		4,10	4,40	4,70	4,75	5,05	5,35	5,60	6,55
<b>Type</b>		13+120	13+140	13+100	13+140	13+160	13+160	13+120	13+140
<b>Épaisseur</b> mm		133	153	113	153	173	173	133	153
<b>Type d'isolant</b>		PSE graphite		PU	PSE graphite			PU	
<b>Conductivité thermique</b> (mW/m.K)		30	32	22	30	32	30	22	22
<b>Largeur</b> cm		120							
<b>Longueur</b> cm		250 - 260 270 - 280 300	250 260 280	250 - 260					260
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>		10,60	10,75	12,00	10,85	11,00	13,20	12,6	11,4
<b>Type de plaque</b> PRÉGY	Std	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Hydro	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Déco								
	PV	✓							
	PV Hydro								
	Dur								
<b>Réaction au feu</b>		B-s1,d0							
<b>Perméance</b> sans pare-vapeur		P2	P2	P3	P2	P2	P2	P3	P3
<b>Perméance</b> avec pare-vapeur		P3	P3		P3	P3	P3		
<b>Étiquetage sanitaire</b>		A+							
<b>Conditionnement</b> panneaux / lot		8	7	10	7	7	7	8	7

## PRÉGYTHERM BA10

		PRÉGYTHERM R0	PRÉGYTHERM R1			PRÉGYTHERM R2			
<b>Résistance thermique</b> m <sup>2</sup> .K/W		0,60	1,15	1,75	1,90	2,30	2,55	2,80	2,90
<b>Type</b>		10+20	10+40	10+60	10+40	10+80	10+80	10+60	10+100
<b>Épaisseur</b> mm		30	50	70	50	90	90	70	110
<b>Type d'isolant</b>		PSE graphite			PU	PSE graphite		PU	PSE graphite
<b>Conductivité thermique</b> (mW/m.K)		35		35	22	35	32	22	35
<b>Largeur</b> cm		120							
<b>Longueur</b> cm		250 260	250 260	250 260	250 260	250 - 260 - 270 280 - 300		250 260	250 - 260 280 - 300
<b>Poids indicatif</b> kg/m <sup>2</sup>		7,40	7,60	7,70	8,20	7,90	8,00	8,80	8,15
<b>Type de plaque</b> PRÉGY	Std	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Hydro	✓	✓	✓		✓	✓		✓
	Déco	✓		✓			✓		
	Hydro Déco	✓					✓		
	PV	✓	✓			✓	✓		✓
	PV Hydro						✓		
<b>Réaction au feu</b>		B-s1,d0							
<b>Perméance</b> sans pare-vapeur		P1	P1	P1	P3	P2	P2	P3	P2
<b>Perméance</b> avec pare-vapeur		P3	P3	P3		P3	P3		P3
<b>Étiquetage sanitaire</b>		A+							
<b>Conditionnement</b> panneaux / lot		40	24	17	24	13	13	17	10



# PRÉGYTHERM BA10

	PRÉGYTHERM R3			PRÉGYTHERM R4		PRÉGYTHERM R5
Résistance thermique m <sup>2</sup> .K/W	3,15	3,75	3,80	4,40	4,70	5,60
Type	10+100	10+80	10+120	10+140	10+100	10+120
Épaisseur mm	110	90	130	150	110	130
Type d'isolant	PSE graphite	PU	PSE graphite		PU	PU
Conductivité thermique (mW/m.K)	32	22	32	32	22	22
Largeur cm	120					
Longueur cm	250 - 260 270 - 280 300	250 260	250 - 260 270 - 280	250 260	250 260	250 260
Poids indicatif kg/m <sup>2</sup>	8,25	9,40	8,50	8,75	10,00	11,5
Type de plaque PRÉGY	Std	✓	✓	✓	✓	✓
	Hydro	✓		✓	✓	
	Déco	✓		✓		
	Hydro Déco	✓				
	PV	✓		✓	✓	
	PV Hydro	✓		✓		
Réaction au feu	B-s1,d0					
Perméance sans pare-vapeur	P2	P3	P2	P2	P3	P3
Perméance avec pare-vapeur	P3		P3	P3		
Étiquetage sanitaire	A+					
Conditionnement panneaux / lot	10	13	8	7	10	8

## PRODUIT DE COLLAGE PRÉGYCOLLE 120

Mortier adhésif à base de plâtre. Collage de complexe plaque + polystyrène, polyuréthane, laine de verre, laine de roche, et plaques de plâtre sur maçonnerie et béton.

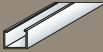




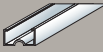
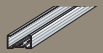
















### NORME ET CERTIFICATION

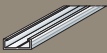

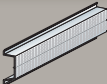
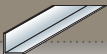

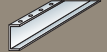
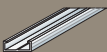
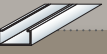
Norme EN 14496



	PC120
E/P	55%
RÉACTION FEU	A1
GÂCHAGE	Manuel et mécanique
APPLICATION	Manuelle
TEMPS D'EMPLOI	1h30
ÉTIQUETAGE SANITAIRE	A+
CONDITIONNEMENT	Sacs de 10 kg et 25 kg
CONSERVATION	9 mois à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité

## 7. PROFILÉS PRÉGYMÉTAL

			Dimensions			Épaisseur	Poids	Protection	Longueurs standard	Conditionnement	Inertie	
			mm	mm	mm						kg/m	cm
<b>Montants</b>												
M36-40/6			39,00	34,80	41,00	0,60	0,59	Z 140	260	10	1,56	1,39
M36-40/7			39,00	34,80	41,00	0,70	0,69	Z 140	300	10	1,83	1,63
M48-35/6			34,00	46,00	36,00	0,60	0,59	Z 140	250-260 270-280-300 320-340-360 400-500-600	10	2,56	1,02
M48-50/6			49,00	46,00	51,00	0,60	0,73	Z 140	300-360	10	3,40	2,52
M62-35/6			34,00	62,00	36,00	0,60	0,68	Z 140	260-280-300 320-360-400	10	5,04	1,17
M62-35/6 dB			34,00	62,00	36,00	0,60	0,73	Z 140	300-360-400	10	5,04	-
M62-35/5 Xtra			34,00	62,00	36,00	0,50	0,60	Z 140	260-280 300-320 330-360-400	10	4,39	-
M70-35/6			34,00	68,80	36,00	0,60	0,71	Z 140	250-260-280 300-360 400-500	10	6,37	1,20
M70-50/6			49,00	68,80	51,00	0,60	0,84	Z 140	400	10	8,17	2,81
M84-35/6			34,00	82,80	36,00	0,60	0,77	Z 140	360	10	9,71	1,26
M84-35/6 dB			34,00	82,80	36,00	0,60	0,78	Z 140	360	10	9,71	-
M90-35/6			34,00	88,80	36,00	0,60	0,80	Z 140	260-300 400-600	10	11,40	1,28
M90-50/6			49,00	88,80	51,00	0,60	0,93	Z 140	400-600	10	14,39	2,99
M100-50/6			49,00	98,80	51,00	0,60	0,98	Z 140	260-600	10	18,28	3,06
<b>Rails</b>												
Rail contre-cloison			28,00	21,00	-	0,54	0,25	Z 275	300	10	-	-
R36-30/5.4			28,00	36,00	28,00	0,54	0,39	Z 275	300	10	0,98	0,30
R48-30/5.4			28,00	48,00	28,00	0,54	0,44	Z 275	300	10	1,86	0,32
R62-30/5.4			28,00	63,20	28,00	0,54	0,50	Z 275	300	10	3,46	0,33
R70-30/5.4			28,00	70,00	28,00	0,54	0,53	Z 275	300	10	4,38	0,34
R84-30/5.4			28,00	84,00	28,00	0,54	0,59	Z 275	300	10	6,69	0,34
R90-30/5.4			28,00	90,00	28,00	0,54	0,61	Z 275	300	10	7,87	0,35
R100-30/5.4			28,00	100,00	28,00	0,54	0,66	Z 275	300	10	10,11	0,35

		Dimensions			Épaisseur	Poids	Protection	Longueurs standard	Conditionnement	Inertie		
		mm			mm	kg/m		cm	Barres / bottes	Sur chant cm <sup>4</sup>	À plat cm <sup>4</sup>	
<b>Fourrures</b>												
Fourrure S47			17,20	47,00	17,20	0,60	0,46	Z 140	270-300-525	10	1,68	0,22
Fourrure MOB			25,00	50,00	25,00	0,55	0,48	Z 140	300	10	3,69	0,60
<b>Cornières</b>												
Cornière 24-32			24,00	32,00	-	0,54	0,24	Z 275	300	10	-	-
Cornière 50-50			50,00	50,00	-	0,54	0,42	Z 275	250	10	-	-
<b>Profils PRÉGYMÉTAL Industrie</b>												
Montant M150-50/6			49,00	148,80	51,00	0,60	1,21	Z 140	600	4	46,65	3,32
Rail R150-50/6.2			50,00	150,00	50,00	0,62	1,17	Z 275	400	4	43,37	2,31
Rail haut R150-50/15			50,00	153,00	50,00	1,50	2,97	Z 275	250	2	120,80	5,69
Rail coulisse RC150-100/20			100,00	154,00	100,00	2,00	5,54	Z 275	250	2	274,83	58,02
<b>Rails ossature primaire de plafond</b>												
Rail 2Plus			45,00	88,80	45,00	1,50	2,10	Z 140	600	4	31,48	3,81
Rail 3Plus			50,00	148,80	50,00	1,50	2,92	Z 140	600	2	110,80	5,56
<b>Profils WAB et UltraWAB</b>												
Fourrure S47 WAB			17,20	47,00	17,20	0,62	0,46	Z 275	300-525	10	1,68	0,22
Montant M48-35 WAB			34,00	46,00	36,00	0,62	0,59	Z 275	300-400	10	2,56	1,02
Montant M62-35 dB WAB			34,00	62,00	36,00	0,62	0,73	Z 275	400	10	5,04	-
Montant M70-35 WAB			34,00	68,80	36,00	0,62	0,71	Z 275	400	10	6,37	1,20
Fourrure S47 UltraWAB			17,20	47,00	17,20	0,62	0,46	500 h	300	10	1,68	0,22
Montant M48-35 UltraWAB			34,00	46,00	36,00	0,62	0,59	500 h	300	10	2,56	1,02
Rail R48-30 UltraWAB			28,00	48,00	28,00	0,54	0,44	500 h	300	10	1,86	0,32

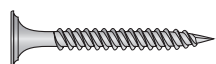


## Vis PRÉGY TF212 ULTRA

Vis autoperçuses, tête trompette et pointe filetée pour fixation des plaques, cloisons ou doublages sur ossature bois ou métal d'épaisseur ≤ 0,75 mm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566



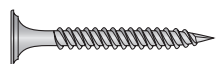
Type et longueur	Conditionnement (boîte de) / (seau de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
TF212 x 25 mm ultra	1 000 u. / 10 000 u.	13	Métal
TF212 x 35 mm ultra	1 000 u. / 7 000 u.	15-18 13-15	Métal Bois
TF212 x 45 mm ultra	1 000 u.	13+13 - 15+13 18	Métal Bois
TF212 x 55 mm ultra	500 u.	13 13+13 - 15+15	Métal Bois
TF212 x 70 mm ultra	500 u.	Doublages plaque + isolant Menuiseries bois	Bois et métal
TF212 x 90 mm ultra	500 u.	Doublages plaque + isolant Menuiseries bois	Bois et métal
TF212 x 110 mm ultra			
TF212 x 130 mm ultra			

## Vis PRÉGY TF212 ULTRA avec collerette

Vis autoperçuses, tête trompette avec collerette et pointe filetée pour fixation des plaques, cloisons ou doublages sur ossature bois ou métal d'épaisseur ≤ 0,75 mm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566



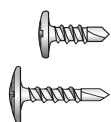
Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
TF212 x 25 mm à collerette	1 000 u. / 10 000 u.	13	Métal
TF212 x 35 mm à collerette	1 000 u. / 7 000 u.	15-18 13-15	Métal Bois

## Vis PRÉGY RT421

Vis autoperçuses, tête ronde et pointe teck pour fixation métal sur métal d'épaisseur totale ≤ 2,25 mm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566



Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi
RT421 x 9,5 mm	1 000 u.	Assemblage de pièces métalliques entre elles
RT421 x 13 mm	500 u.	

## Vis PRÉGY TT221

Vis autoperçuses, tête trompette à pointe teck pour fixation des plaques sur métal d'épaisseur 0,75 à 2,25 mm.

### NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566



Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
TT221 x 35 mm	1 000 u.	13 - 15 - 18	Métal

## Vis PRÉGY TF233

Vis pour fixation plaque sur plaque.



Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
TF233 x 45 mm	500 u.	13-15-18-25	Plaque de 18 ou 25 mm

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566

## Vis PRÉGYROC

Vis autoperceuses, tête conique filetée et pointe filetée pour fixation des plaques Très Haute Dureté PRÉGYROC AIR sur ossature métal d'épaisseur  $\leq 0,75$  mm.



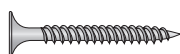
Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
ROC x 35 mm	1 000 u.	13 et 18	Métal
ROC x 45 mm	500 u.	13+13	

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566

## Vis PRÉGYWAB 500h

Vis autoperceuses, tête trompette et pointe filetée pour fixation des plaques PRÉGYWAB sur ossature PRÉGYWAB d'épaisseur  $\leq 0,75$  mm.



Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
PRÉGYWAB x 25 mm	1 000 u.	13	Métal
PRÉGYWAB x 41 mm		13+13 et 18	
PRÉGYWAB x 55 mm	500 u.	18+18	

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566

## Vis PRÉGYCHAPE

Vis autoperceuses, tête conique et pointe filetée pour fixation des plaques PRÉGYCHAPE entre elles.

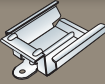
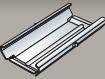
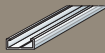







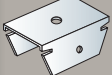
Type et longueur	Conditionnement (boîte de)	Domaine d'emploi	
		Type des plaques	Support
PRÉGYCHAPE x 25 mm	1 000 u.	PRÉGYCHAPE BD13	Sans granulats
PRÉGYCHAPE x 30 mm			Avec granulats

## NORME ET CERTIFICATION

Norme NF EN 14566


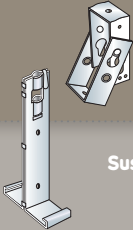

## Accessoires pour plafonds PRÉGYMÉTAL


		Caractéristiques	Conditionnement (boîte de)	Supports compatibles	Profils compatibles
<b>ACCESSOIRES DE RACCORDEMENT POUR FOURRURE PRÉGYMÉTAL S47</b>					
	Raccord TÉCLIP	Pour la liaison perpendiculaire de 2 fourrures	50 u.		S47
	Eclistar	Permet le raccordement en bout de fourrures	50 u.		S47 S47 WAB
	Entretoise S47	Réalisation d'ossature croisée S47	10 u.		S47

<b>SUSPENTES STANDARDS</b>							
	Suspente P11	Suspentes standard	Longueur : 9,5 cm	Épaisseur : 8/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47 S47 WAB
	Suspente P21		Longueur : 19 cm	Épaisseur : 8/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47 S47 WAB
	Suspente P31		Longueur : 30 cm	Épaisseur : 10/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47 S47 WAB
	Suspente P41		Longueur : 45 cm	Épaisseur : 10/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47 S47 WAB
	Suspente P61		Longueur : 63 cm	Épaisseur : 10/10 <sup>ème</sup>	50 u.	Bois	S47 S47 WAB
			Fractionnable en 9 modules de 7 cm				
	Suspente Pivot	Raccordement sur tige filetée Ø 6 mm	Épaisseur : 8/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Tous supports	S47 S47 WAB	

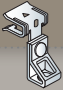


<b>SUSPENTES TAPÉFIX (avec ergots de préfixation)</b>							
	Suspente Tapéfix P11	Les ergots permettent la préfixation sur la charpente bois	Longueur : 95 mm	Épaisseur : 8/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47
	Suspente Tapéfix P21		Longueur : 190 mm	Épaisseur : 8/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47
	Suspente Tapéfix P31		Longueur : 300 mm	Épaisseur : 10/10 <sup>ème</sup>	100 u.	Bois	S47



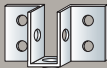

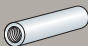
	Caractéristiques	Conditionnement (boîte de)	Supports compatibles	Profilés compatibles
<b>SUSPENTES SUR CHANT</b>				
 Suspente sur chant SC35	Liaison suspente au support par tige filetée et écrous $\varnothing$ 6 mm fournis	Charge maxi 65 daN (montants simples) 120 daN (montants boxés)	100 u.	M48-35 et M48-35 WAB M70-35 et M70-35 WAB
Suspente sur chant SC50		Charge maxi 65 daN (montants simples) 120 daN (montants boxés) 90 daN (rail 2PLUS)	100 u.	M48-50 M70-50 M90-50 Rail 2PLUS
Suspente sur chant SC2PLUS	Liaison suspente au support par tige filetée et écrous $\varnothing$ 6 mm	Charge maxi 129 daN (montants boxés) 140 daN (rail 2PLUS)	100 u.	Tous supports M70-50 M90-50 Rail 2PLUS
 Suspente articulée	Permet la pose des ossatures inclinées	Charge maxi 65 daN (montants simples) 100 daN (montants boxés) 100 daN (rail 2PLUS)	50 u.	M48-50 M70-50 M90-50 Rail 2PLUS sur chant
 Suspente PMI	Pour plafond PRÉGYMÉTAL Industrie	Charge maxi 140 daN (montants simples) 180 daN (montants accolés) 180 daN (rail 3PLUS)	25 u.	Rail 3PLUS M100 M150

<b>SYSTÈME DE SUSPENTE RESSORT</b>					
 Suspente P ressort	Suspente réglable à ressort utilisable avec une tige à oeillet	Charge maxi 40 daN	100 u.	Tous supports	S47

<b>SUSPENSION SOUS HOURDIS</b>					
 Ensemble Pivot Hourdis	Pivot + tige filetée 10 cm + cheville à expansion		100 u.	Plancher hourdis	S47
 Suspente Cobra	Suspente pour plénum de 3 à 10 cm Possibilité de plénum supérieur avec tige filetée + pivot		50 u.	Plancher hourdis Coffraplume	S47
 Griffe hourdis	Suspente pour plénum > 7 cm, à associer avec une suspente P11 à P41		100 u.	Plancher hourdis	S47
 Suspente hourdis	Suspente pour plénum de 3 à 7 cm		100 u.	Plancher hourdis	S47

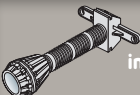
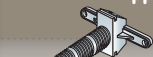
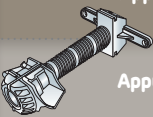
<b>SUSPENSION SOUS STRUCTURE MÉTALLIQUE</b>					
 Attache M6-3/7-90	Attache haute pour Pivot, SC35, SC50 Liaison suspente-attache par tige filetée et écrous $\varnothing$ 6 mm	Charge maxi 90 daN	100 u.	Profilés métalliques de 3 à 7 mm	
 Attache M6-8/13-90		Charge maxi 90 daN	100 u.	Profilés métalliques de 8 à 13 mm	
 Attache M6-0/18-120		Charge maxi 120 daN	50 u.	Profilés métalliques de 3 à 18 mm	

	Caractéristiques	Conditionnement (boîte de)	Supports compatibles	Profilés compatibles
<b>PITON DE RÉHABILITATION</b>				
 <b>Piton Rehabilite mâle</b>	<b>Fixation haute sous plancher bois</b>	<b>100 u.</b>	<b>Bois</b>	
 <b>Piton Rehabilite femelle</b>		<b>100 u.</b>	<b>Bois</b>	


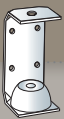



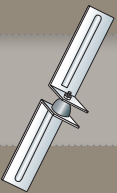
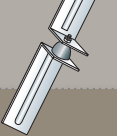

<b>ÉQUERRE DE FIXATION</b>				
 <b>Équerre de fixation</b>	<b>Attache haute pour pivot, SC35, SC50</b>	<b>100 u.</b>	<b>Bois</b>	
 <b>Axe pour équerre de fixation</b>	<b>Associé à l'équerre de fixation, permet la réalisation de plafond horizontal sous structure bois inclinée</b>	<b>100 u.</b>	<b>Équerre de fixation</b>	
 <b>Entretoise de Raccordement</b>	<b>Pour tige filetée de Ø 6 mm</b>	<b>100 u.</b>		

<b>Accessoires PRÉGYMÉTAL 2Plus « Grande Portée »</b>				
 <b>Attache 2Plus</b>	<b>Liaison rail 2Plus et ossature S47</b>	<b>50 u.</b>	<b>Rail 2Plus</b>	<b>S47</b>
 <b>Éclisse 2Plus</b>	<b>Raccordement en bout des Rails 2Plus</b>	<b>24 u.</b>		<b>Rail 2Plus</b>




## Accessoires pour contre-cloison PRÉGYMÉTAL

	Caractéristiques	Conditionnement (boîte de)
 <b>Appui intermédiaire</b>	<b>Liaison à la paroi des contre-cloisons PRÉGYMÉTAL à ossature verticale S47</b>	<b>Réglable pour une épaisseur d'isolant de 60 à 150 mm</b> <b>50 u.</b>
 <b>AppuiClip 100</b>		<b>Réglable pour une épaisseur d'isolant de 80 à 130 mm</b> <b>50 u.</b>
 <b>AppuiClip 200</b>		<b>Réglable pour une épaisseur d'isolant de 80 à 220 mm</b> <b>40 u.</b>

## Accessoires pour ouvrages acoustiques PRÉGYMÉTAL

		Caractéristiques	Conditionnement (boîte de)	Supports compatibles	Profils compatibles
	Phonistar	Suspentes antivibratiles pour plafond PRÉGYMÉTAL	Charge/suspente : 40 à 140 daN	10 u.	Tige filetée Ø 6 mm Rail 2Plus
	Phonissimo		Charge/suspente : 25 à 50 daN	50 u.	Tige filetée Ø 6 mm ou bois M70 M90
	Phonilight		Charge/suspente : 15 à 25 daN	50 u.	Tige filetée Ø 6 mm ou bois S47 M48
	Pivot acoustique		Charge/suspente : 10 à 20 daN	50 u.	Tige filetée Ø 6 mm S47
	Joint d'étanchéité 2 en 1	Bande adhésive en mousse noire, à cellules fermées, destinée à l'étanchéité (à l'air et à l'eau) en pied des cloisons	Largeur : 2,5 cm Épaisseur : 0,5 cm	Carton de 12 rouleaux de 20 m	
	Liaison Phoni SL Standard	Liaison antivibratile entre les montants en cloison PRÉGYMÉTAL SLA	Longueur : 26 cm	50 u.	M48 à M150
	Liaison Phoni SL Médium		Longueur : 41 cm	50 u.	
	Liaison Phoni SL Maxi		Longueur : 53 cm	40 u.	


## Autres accessoires PRÉGYMÉTAL

		Caractéristiques	Conditionnement (boîte de)
	Clip 17	Habillage PRÉGYMÉTAL des profilés métalliques IPE IPN HEA à ailes de 7 à 17 mm	100 u.
	Clip 27	Habillage PRÉGYMÉTAL des profilés métalliques à ailes de 17 à 27 mm	100 u.
	Grille DÉFI	Grille anti-effraction galvanisée pour cloisons PRÉGYMÉTAL	Largeur : 59 cm Longueur : 260 et 300 cm Épaisseur : 2,8 mm Poids : 9,3 kg/m <sup>2</sup> Lot de 4 panneaux
	Clip DÉFI	Maintien grille DÉFI (3/m <sup>2</sup> )	Largeur : 2 cm Longueur : 20 cm 100 u.
	Feuillard métallique	Renfort de cloison et de fixations	Épaisseur : 6/10 Largeur : 10 cm Rouleau de 20 m



# 10. ACCESSOIRES POUR LOCAUX HUMIDES



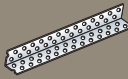
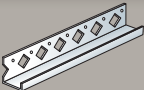
## Travaux d'étanchéité complémentaires

	Caractéristiques		Conditionnement
Film Polyéthylène	Protection du pied de cloison sur sol brut	Largeur : 32 cm Épaisseur : 150 µm	Rouleau de 100 m
 Joint d'étanchéité 2 en 1	Bande adhésive en mousse noire, à cellules fermées, destinée à l'étanchéité (à l'air et à l'eau) en pied des cloisons	Largeur : 2,5 cm Épaisseur : 0,5 cm	Carton de 12 rouleaux de 20 m
Sous-couche PRÉGYTANCHE	Sous-couche de protection à l'eau des ouvrages PRÉGYDRO et PRÉGYWAB Étanchéité périphérique des sols PRÉGYCHAPE		Seaux de 5 et 20 kg
Bande PRÉGYTANCHE	À associer à l'enduit PRÉGYTANCHE pour les jonctions d'angle (cloison/sol...)		Rouleau de 50 m

## Accessoires WAB et UltraWAB

	Caractéristiques	Matière ou revêtement	Conditionnement
Bande PRÉGYWAB	Bande pour joint, destinée à reconstituer, après collage avec l'enduit WAB, la continuité du parement au droit de joints. Application manuelle	Grille de verre jaune Largeur 50 mm	Carton de 10 rouleaux de 90 m
Vis PRÉGYWAB 500 h x 25 mm	Pour 1 PRÉGYWAB BA13	Protection à la corrosion 500 h	1000 u.
Vis PRÉGYWAB 500 h x 41 mm	Pour 1 PRÉGYWAB BA18 S ou 2 PRÉGYWAB BA13	Protection à la corrosion 500 h	1000 u.
Vis PRÉGYWAB 500 h x 55 mm	Pour 2 PRÉGYWAB BA18 S	Protection à la corrosion 500 h	1000 u.
Suspente pivot UltraWAB	Pour fourrures S47 UltraWAB	Protection à la corrosion 500 h	100 u.
Suspente SC35 UltraWAB	Pour montants M48-35 UltraWAB	Protection à la corrosion 500 h	100 u.
Eclistar UltraWAB	Raccordement de fourrures S47 UltraWAB	Protection à la corrosion 500 h	50 u.
Équerre de fixation UltraWAB	Attache haute pour tige filetée M6	Protection à la corrosion 500 h	100 u.
Tige filetée M6 UltraWAB classe 8.8	Ø 6 mm Pour suspension des plafonds à ossatures UltraWAB	Protection à la corrosion 500 h	10 u. de 1 ml

# 11. ACCESSOIRES DE FINITION PRÉGY

	Caractéristiques		Conditionnement
 <b>Bande pour joint</b>	<b>Bande en papier fort microperforé, destinée à reconstituer, après collage, la continuité du parement au droit des joints.</b>	<b>Largeur 52,5 mm</b> <b>Application manuelle ou mécanique</b>	<b>Carton de 20 rouleaux de 23 m</b> <b>Carton de 10 rouleaux de 150 m</b>
 <b>Bande renfort d'angle</b>	<b>Protection des angles saillants</b>	<b>Largeur 52 mm</b>	<b>Rouleau de 30 m</b>
 <b>Cornière renfort d'angle</b>	<b>Éléments métalliques pour protection des angles saillants</b>		<b>Botte de 25 éléments de 2,50 m</b>
 <b>Baguette d'arrêt</b>	<b>Éléments en PVC pour protection du chant des plaques BA13</b>		<b>Botte de 10 barres de 2,50 m</b>
<b>Profil de fractionnement</b>	<b>Élément en PVC destiné à masquer les joints de fractionnement</b>	<b>Largeur 63,5 mm</b>	<b>Carton de 1 rouleau de 75 m</b>

# ENDUITS PRÉGY



Enduits à joint en poudre ou prêts à l'emploi de couleur blanche.

## NORME ET CERTIFICATION

Conformité à la norme NF EN 13963

## APPLICATIONS

Associé à la bande pour joint SINIAT, traitement des joints des plaques de plâtre PRÉGY, des doublages PRÉGY et des cloisons PRÉGYFAYLITE.

## JUSTIFICATIFS

DTU 25.41 Ouvrages en plaques de plâtre

### Enduits à prise

	P15 PTR	P35 PR	LYS 4	P45 PN
Propriétés				
Temps de prise	Très rapide	Rapide	Rapide	Normal
E/P	48%	46%	47%	48%
Réaction au feu	A1			
Type (selon norme NF EN 13963)	3B			
Gâchage	Manuel ou mécanique			
Application	Manuelle		Manuelle ou mécanique	Manuelle
Temps d'emploi	45 min à 1h en cas de malaxage mécanique	2 à 3h	4h	8 à 10h
Temps de redoublement	45 min à 1h30	2 à 4h	4 à 8h	12 à 24h
Étiquetage sanitaire	A+			
Conditionnement	25 kg	10 et 25 kg	25 kg	
Conservation (à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine)	9 mois à l'abri de l'humidité et du gel			

### Enduits à séchage

	P55 S	P75 S	S PE	P852 PE	XS PE
Propriétés					
E/P	48%	48%	Prêt à l'emploi	Prêt à l'emploi	Prêt à l'emploi
Réaction au feu	A2-s1,d0				
Type (selon norme NF EN 13963)	3A				
Gâchage	Manuel ou mécanique		Léger malaxage avant emploi		
Application	Manuelle ou mécanique				
Temps d'emploi	4 jours				
Temps de redoublement	24 à 48h		18 à 36h	12 à 24h	
Étiquetage sanitaire	A+				
Conditionnement	Sac de 25 kg	Sacs de 5 et 25 kg	Seaux de 5 et 25 kg	Seaux de 3 et 15 l	Seaux de 15 l
Conservation (à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine)	9 mois à l'abri de l'humidité et du gel		9 mois à l'abri du soleil et du gel		

# ENDUITS LOCAUX HUMIDES



Enduits hydrofugés en poudre ou prêts à l'emploi.

## JUSTIFICATIFS

## NORME ET CERTIFICATION

Conformité à la norme NF EN 13963

**DTA 9/11-924** Système PRÉGYDRO pour locaux EB + privatifs

**DTA 9/11-925** Système PRÉGYDRO pour locaux EB+ collectifs

**DTA 9/10-904** Cloisons de distribution et de doublage

PRÉGYMÉTAL WAB

**DTA 9/11-944** Plafond intérieur WAB

**DTA 9/11-945** Plafond extérieur WAB

## APPLICATIONS

Associés aux bandes PRÉGY ou PRÉGYWAB, utilisés pour le traitement des joints et le rebouchage des plaques de plâtre PRÉGYDRO ou PRÉGYWAB.

**NOUVEAU**

	PRÉGYDRO	PRÉGYDRO PE	PRÉGYWAB
Propriétés			
E/P	48%	Prêt à l'emploi	Prêt à l'emploi
Réaction au feu	A1	A2-s1,d0	
Type (selon norme NF EN 13963)	3B	3B	3A
Gâchage	Manuel ou mécanique	Léger malaxage avant emploi	
Application	Manuelle		
Temps d'emploi	Jusqu'à 2h30		
Temps de redoublement	4 h	24 à 48 h	
Étiquetage sanitaire	A+		
Conditionnement	Sacs de 25 kg	Seaux de 10 kg	Seaux de 25 kg
Conservation (à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine)	9 mois à l'abri de l'humidité et du gel		9 mois à l'abri du soleil et du gel

# ENDUITS PRÉGYDÉCO



Enduits à joint de couleur blanche.

## APPLICATIONS

## NORME ET CERTIFICATION

Conformité à la norme NF EN 13963

Associés à la bande à pour joint PRÉGY, utilisé pour le traitement des joints des plaques de plâtre PRÉGYDÉCO (pré-imprimées).

## JUSTIFICATIFS

**DTA 9/11-930** Système Déco

	PRÉGYDÉCO 2H30	PRÉGYDÉCO 4H	PRÉGYDÉCO PE
Propriétés			
E/P	40%		Prêt à l'emploi
Réaction au feu	A2-s1,d0		
Type (selon norme NF EN 13963)	3B	3B	3A
Gâchage	Manuel ou mécanique		Léger malaxage avant emploi
Application	Manuelle		
Temps d'emploi	2 h 30	4 h	
Temps de redoublement	4 h	12 h	24 à 48 h
Étiquetage sanitaire	A+		
Conditionnement	Sacs de 25 kg		Seaux de 5 et 25 kg
Conservation (à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine)	9 mois à l'abri de l'humidité et du gel		9 mois à l'abri du soleil et du gel



# PLÂTRES



## NORME ET CERTIFICATION

Conformité à la norme NF EN 13279-1  
Réaction au feu : A1  
Étiquetage sanitaire : A+






## JUSTIFICATIFS

**DTU 25.1** Enduits intérieurs en plâtre  
**DTU 26.1** Travaux d'enduits de mortier (Plafers Gros)







### Plâtres manuels traditionnels

	PLAFER GROS	PLAFER TRADI	PLAFER MAX 737	PLAFER MAX 857
Propriétés				
Domaine d'emploi	Intérieur : Dégrossissage Extérieur : Façade à la parisienne (avec sable et chaux selon DTU 26.1)	Rebouchage Scellement Petits travaux d'enduisage		Rebouchage Scellement Enduisage
Prise	Très rapide	Rapide		Contrôlée
Temps d'emploi	10 à 20 min	15 à 25 min	30 à 40 min	25 à 35 min
E/P	< 80 %	60% (rebouchage scellement) 100% (enduisage)		60 à 80% (rebouchage scellement) 100% (enduisage)
Gâchage	Manuel			
Dureté enduit sec (Shore C)	-	50	50	50
Plus produit	Sans ajout	Sans ajout Adapté aux petites gâchées		Pas de retrait Facilité d'utilisation
Poids sacs	25 et 40 kg	25 kg	40 kg	40 kg

	PLAFER PRO 900	PLAFER PRO TARGA	PLAFER PLUS 903	PLAFER EXTRA 901	PLAFER BRIQUETEUR
Propriétés					
Domaine d'emploi	Enduisage grandes surfaces Scellement Rebouchage		Enduisage grandes surfaces	Enduisage Briquetage	Montage de cloisons en briques ou parpaings
Prise	Allongée		Lente	Lente	Contrôlée
Temps d'emploi	35 à 45 min	35 à 50 min	40 à 45 min	50 à 60 min	45 min
E/P	75% (rebouchage scellement) 100% (enduisage)		100%	100%	À saturation
Gâchage	Manuel				
Dureté enduit sec (Shore C)	50	50	50	50	-
Plus produit	Facilité d'utilisation		Souplesse d'utilisation Bonne dureté	Rigidité en briquetage	Rigidité Utilisation immédiate sans brassage
Poids sacs	40 kg	25 et 40 kg	40 kg	25 et 40 kg	40 kg

	Plâtres manuels allégés		Finitions	Enduits fins	Étanchéité à l'air
	PLAFER DELTA COURT	PLAFER DELTA LONG	PLAFER PPM TAMISÉ	PHR	R'FILTER
Propriétés					
Domaine d'emploi	Enduisage grandes surfaces		Finition pour plâtres à projeter	Ragréage, surfaçage tous supports	Optimisation de l'étanchéité à l'air de la maçonnerie
Prise	Contrôlée	Lente	-	Lente	-
Temps d'emploi	1h10	2h	1h	2h	1h30
E/P	72%		À saturation	60 à 65%	À consistance
Gâchage	Malaxeur		Manuel	Malaxeur ou manuel	Machine ou malaxeur
Dureté enduit sec (Shore C)	65	65	-	>80	>60
Plus produit	Gâchage au malaxeur Utilisation immédiate		Grande finesse Qualité de finition	Fort pouvoir garnissant Haute adhérence	Pas de traitement particulier des jonctions menuiseries-maçonnerie Rendement élevé
Poids sacs	33 kg	33 kg	25 kg	25 kg	25 kg

## Plâtres projetés

	PLAFER PPM GOLD	PLAFER PPM PROGRESSIF	PLAFER PPM 1	PLAFER PPM 4	PLAFER PF 200	PLAFER PPM 3 THD
Propriétés						
Domaine d'emploi	Enduisage grandes surfaces				Protection feu	Enduisage haute dureté
Prise	Lente	Progressive	Contrôlée	Progressive	Lente	Contrôlée
Temps d'emploi	2h45	2h15	1h50	2h15	2h45	1h50
E/P	À consistance					
Gâchage	Machine					
Dureté enduit sec (Shore C)	70	>65	70	75	>60	85
Plus produit	Allégé Blancheur extrême Haut rendement	Allégé Souplesse à la règle	Allégé Souplesse d'utilisation	Allégé	Dureté Sans fibre toxique Finition lissée	Très haute dureté Résistance aux chocs
Poids sacs	33 kg	33 kg	33 kg	33 kg	30 kg	40 kg



# 04

## SYSTÈMES PRÉGY

### 1. CLOISONS PRÉGYMÉTAL

..... p. 104

### 2. CONTRE-CLOISONS PRÉGYMÉTAL

..... p.164

### 3. DOUBLAGES PRÉGY COLLÉS

..... p.182

### 4. PRÉGYFAYLITE ET CARREAUX PF3

..... p.196

### 5. PLAFONDS PRÉGYMÉTAL ET SOLS PRÉGYCHAPE

..... p. 218

### 6. GAINES TECHNIQUES, CONDUITS VERTICAUX ET PROTECTION DE STRUCTURES

..... p. 266

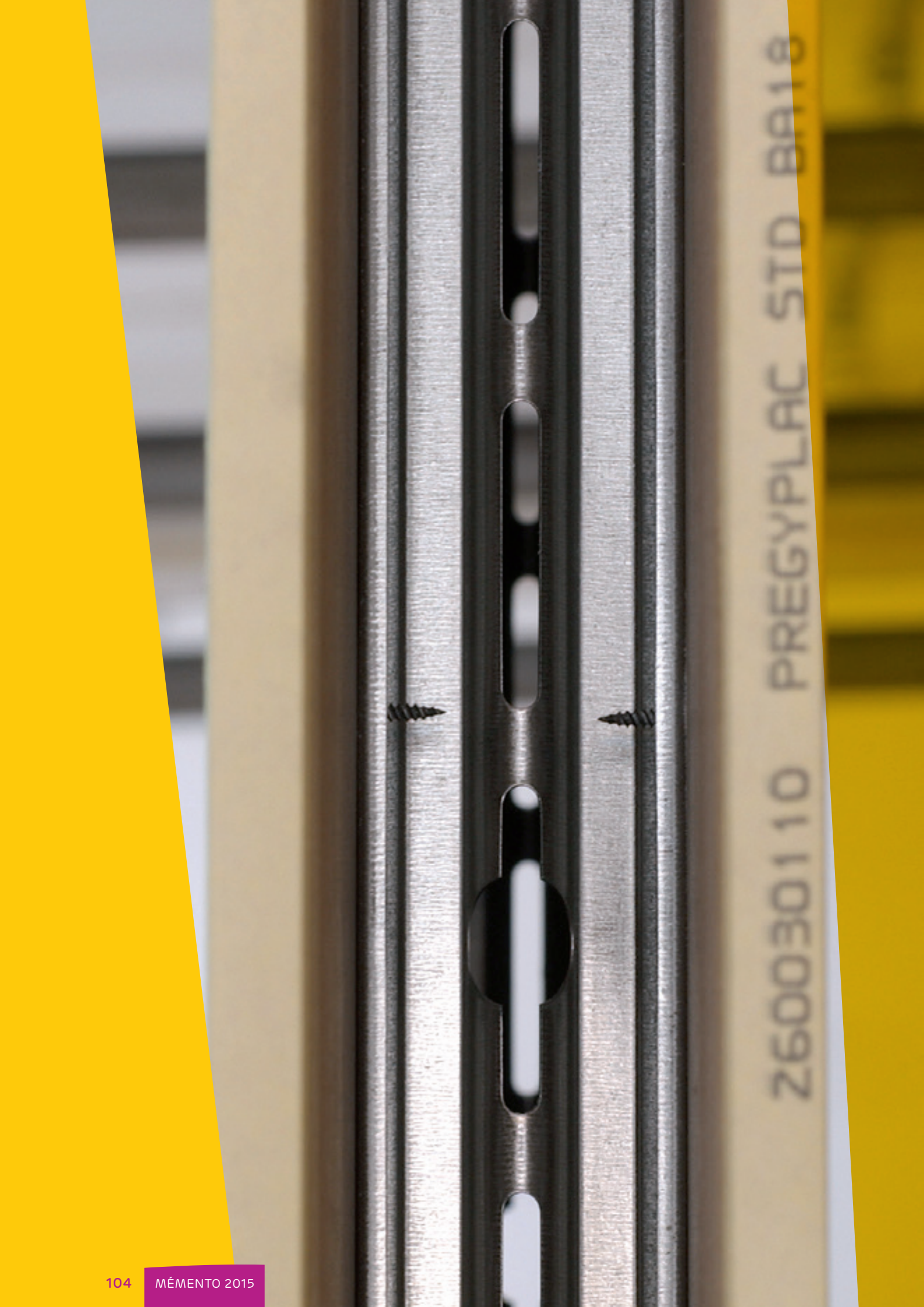
### 7. TRAITEMENT DES JOINTS

..... p.274

### 8. RÉFÉRENCES INCENDIE

..... p.282





260030110 PREGYPLAC STD BA18

# 1. CLOISONS PRÉGYMÉTAL™

RÉSUMÉ DES PERFORMANCES .... p.106

## DESCRIPTIFS

### CLOISONS DE DISTRIBUTION

PRÉGYWAB Parements BA13 - BA18 S .....	p.108
PRÉGYMÉTAL Parements PRÉGYROC AIR BA13 - BA18 S .....	p. 110
PRÉGYMÉTAL Parements simples BA13 - BA15 .....	p. 112
PRÉGYMÉTAL Parements simples BA18 (120 cm) .....	p. 114
PRÉGYMÉTAL Parements simples BA18 S (90 cm).....	p. 116
PRÉGYMÉTAL Parements BA25 S (90 cm) .....	p. 118
PRÉGYMÉTAL Parements doubles BA13 - BA15.....	p. 120

### CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR

PRÉGYMÉTAL Industrie Parements simples BA18 S - BA25 S (90 cm) .....	p. 122
PRÉGYMÉTAL Industrie Parements doubles BA13 - BA15.....	p. 124

### CLOISONS DE SÉPARATION

#### HAUTES PERFORMANCES ACOUSTIQUES

PRÉGYMÉTAL S Parements simples PRÉGYTWIN BA18 S - BA25 S.....	p. 126
PRÉGYMÉTAL S Parements BA13 - BA15 .....	p. 128

### CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR

#### HAUTES PERFORMANCES ACOUSTIQUES

PRÉGYMÉTAL SLA Parements BA13 - BA18 .....	p. 130
--	--------

### CLOISONS SPÉCIFIQUES

PRÉGYMÉTAL Défi .....	p. 132
PRÉGYMÉTAL RX .....	p. 133
PRÉGYMÉTAL Contour .....	p. 134

## MONTAGES SPÉCIFIQUES






ACOUSTIQUE .....	p. 136
MÉCANIQUE.....	p. 139
PROTECTION INCENDIE .....	p. 142
PERFORMANCE THERMIQUE .....	p. 144

MISE EN ŒUVRE ..... p. 145

## QUANTITATIFS

PRÉGYWAB Parements BA13 - BA18 S .....	p. 153
PRÉGYMÉTAL Parements simples (120 cm) .....	p. 154
PRÉGYMÉTAL Parements simples (90 cm) .....	p. 155
PRÉGYMÉTAL Parements doubles BA13 - BA15.....	p. 156
PRÉGYMÉTAL Industrie Parements simples BA18 S - BA25 S (90 cm) .....	p. 157
PRÉGYMÉTAL Industrie Parements doubles BA13 - BA15.....	p. 158
PRÉGYMÉTAL S Parements simples BA18 S - BA25 S (90 cm) .....	p. 159
PRÉGYMÉTAL S Parements doubles BA13 - BA15.....	p. 160
PRÉGYMÉTAL SLA Parements BA13 - BA18 .....	p. 161
PRÉGYMÉTAL Contour .....	p. 162



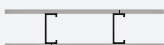


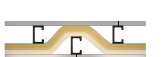
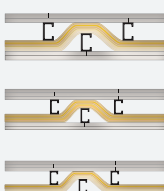
RÉSUMÉ DES PERFORMANCES\*

Système	Type	Épaisseur	Hauteur maxi** selon montants et entraxe	Résistance au feu maxi selon plaques et isolant	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C maxi selon plaques et isolant	Page
<b>Cloisons de distribution</b>						
<b>PRÉGYWAB</b> <b>BA13 - BA18 S</b> 	D72/48 WAB	72	3,40	EI 60	41	108
	D98/48 WAB	98	4,15	EI 60	50	
	D120/70 WAB	120	5,40	EI 60	51	
	D84/48 WAB	84	3,95	EI 60	43	
	D98/62 dB S WAB	98	4,75	EI 60	48	
	D102/48 S WAB	102	3,95	EI 120	48	
<b>PRÉGYMÉTAL</b> <b>Parements PRÉGYROC AIR</b> <b>BA13 - BA18 S</b> 	D72/48 ROC AIR	72	4,25	EI 30	43	110
	D125/100 ROC AIR	125	7,00	EI 30	45	
	D72/36 S ROC AIR	72	4,05	EI 60	43	
	D98/62 S ROC AIR	98	5,60	EI 60	45	
	D98/62 Xtra S ROC AIR	98	5,60	EI 60	50	
	D120/84 dB S ROC AIR	120	6,65	EI 60	50	
<b>PRÉGYMÉTAL</b> <b>Parements simples</b> <b>BA13 - BA15</b> 	D72/48	72	3,60	EI 60	43	112
	D100/70	100	5,05	EI 60	43	
	D120/90	120	5,95	EI 60	44	
	D130/100	130	6,40	EI 60	44	
<b>PRÉGYMÉTAL</b> <b>Parements BA18 (120 cm)</b> 	D72/36	72	3,55	EI 60	41	114
	D84/48	84	4,20	EI 60	42	
	D98/62	98	5,10	EI 60	45	
	D98/62 dB	98	5,10	EI 60	48	
	D120/84	120	6,10	EI 60	46	
	D120/84 dB	120	6,10	EI 60	49	
<b>PRÉGYMÉTAL</b> <b>Parements BA18 S</b> 	D102/48	102	4,20	EI 120	47	116
	D72/36 S	72	4,05	EI 60	42	
	D84/48 S	84	4,80	EI 60	43	
	D98/62 S	98	5,60	EI 60	45	
	D98/62 dB S	98	5,60	EI 60	48	
	D98/62Xtra S	98	5,60	EI 60	49	
	D120/84 S	120	6,65	EI 60	46	
	D120/84 dB S	120	6,65	EI 60	50	
	D102/48 S	102	4,80	EI 120	48	
D98/62 S TWIN	98	5,00	EI 60	53		
D120/84 S TWIN	120	5,90	EI 60	56		

\*Les tableaux doivent servir à l'orientation d'une solution. Pour le choix final de la solution, voir la page spécifique de cette solution.

\*\*Ces valeurs peuvent être réduites si une résistance au feu est recherchée.



Systeme	Type	Épaisseur	Hauteur maxi** selon montants et entraxe	Résistance au feu maxi selon plaques et isolant	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C maxi selon plaques et isolant	Page
<b>Cloisons de distribution</b>						
<b>PRÉGYMÉTAL</b> <b>Parements BA25 S</b> 	D98/48 S	98	5,20	EI 180	45	118
	D120/70 S	120	6,35	EI 120	46	
	D140/90 S	140	7,00	EI 120	47	
	D150/100 S	150	7,00	EI 120	47	
	D98/48 S TWIN	98	5,10	EI 60	57	
	D120/70 S TWIN	120	6,35	EI 60	57	
	D140/90 S TWIN	140	7,00	EI 60	58	
<b>PRÉGYMÉTAL</b> <b>Parements doubles</b> <b>BA13 - BA15</b> 	D85/48	85	3,40	EI 60	42	120
	D98/48	98	4,30	EI 120	47	
	D120/70	120	5,55	EI 120	50	
	D140/90	140	6,45	EI 120	51	
	D150/100	150	6,90	EI 120	51	
<b>Cloisons de grande hauteur</b>						
<b>PRÉGYMÉTAL Industrie</b> <b>Parements BA18 S - BA25 S</b> 	D186/150 S	186	12,75	EI 60	50	122
	D186/150 S TWIN	186	8,70	EI 60	61	
	D200/150 S	200	12,75	EI 120	49	
	D225/150 S	225	8,40	EI 180	53	
<b>PRÉGYMÉTAL Industrie</b> <b>Parements doubles</b> <b>BA13 - BA15</b> 	D200/150	200	11,85	EI 30	51	124
	D210/150	210	11,60	EI 60	52	
	D210/150 FLAM	210	11,00	EI 120	47	
	D210/150 FEU	210	11,60	EI 180	56	
<b>Cloisons acoustiques</b>						
<b>PRÉGYMÉTAL SLA</b> <b>Parements BA13 - BA18</b> 	SLA 260	260	9,80	EI 60	68	130
	SLA 330	330	11,30	EI 60	72	
	SLA 420	420	12,65	EI 60	73	
	SLA 500	500	13,25	EI 60	77	
<b>PRÉGYMÉTAL S</b> <b>Parements simples</b> <b>PRÉGYTWIN BA18 S - BA25 S</b> 	S120 TWIN 18	120	3,70	EI 60	57	126
	S160 TWIN 18	160	4,60	EI 60	60	
	S180 TWIN 18	180	5,60	EI 60	62	
	S200 TWIN 18	200	5,60	EI 60	62	
	S120 TWIN 25	120	3,80	EI 60	61	
	S160 TWIN 25	160	4,70	EI 60	64	
	S180 TWIN 25	180	5,75	EI 60	65	
	S200 TWIN 25	200	5,75	EI 60	66	
<b>PRÉGYMÉTAL S</b> <b>Parements DOUBLES</b> <b>ET TRIPLES</b> 	S120	120	3,30	EI 120	57	128
	S140	140	4,10	EI 120	59	
	S160	160	4,10	EI 120	61	
	S170	170	4,70	EI 120	61	
	S180	180	5,00	EI 120	63	
	S180 NRA	180	4,70	EI 120	64	
	S300	300	5,00	EI 120	66	
	S175	175	4,60	EI 120	65	
	S195	195	5,25	EI 120	65	
	S205	205	5,60	EI 120	67	
	S220	220	5,60	EI 120	69	



Cloisons pour locaux très humides

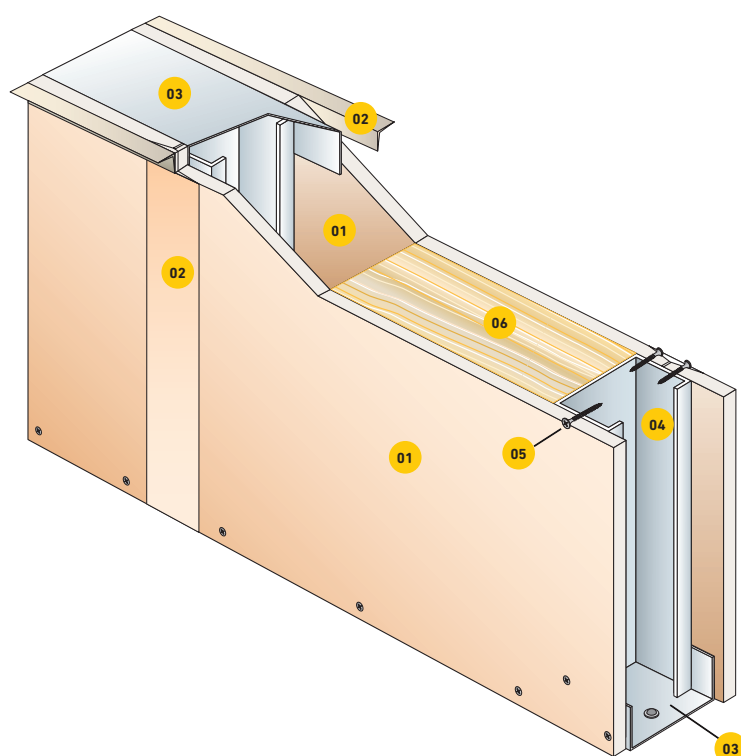
# PRÉGYWAB™

Parements BA13 - BA18 S

## DESCRIPTION

Cloison de distribution de 72 à 120 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 2 ou 4 plaques à très haute résistance à l'humidité et haute dureté

**PRÉGYWAB** vissées sur une ossature métallique spécifiquement zinguée pour les fortes humidités délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGYWAB**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGYWAB**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL WAB Z275**
- 05 Vis **PRÉGYWAB**
- 06 Isolant éventuel

## DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Cloisonnement entre un local très humide (EB+c ou EC) et un autre local (habitation ou ERP)
- Cuisines et douches collectives
- Douches à l'italienne avec ou sans jet hydromassant
- Vestiaires collectifs
- Laveries collectives
- Sanitaires accessibles au public
- Piscines, centres aquatiques, balnéothérapies (hors hammam)

## LES PLAQUES PRÉGYWAB

Les plaques **PRÉGYWAB** sont classées Haute Dureté. Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYWAB BA13**  
Locaux très humides



**PRÉGYWAB BA18S**  
Locaux très humides

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi * (m)		Nombre et type de plaques PRÉGYWAB **	Poids (kg/m²)	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C		
			Montants simples	Montants accolés				Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
<b>Avec PRÉGYWAB BA13</b>										
D72/48	M48-35 WAB	60	2,50	3,05	2 PRÉGYWAB BA13	26	EI 30	35	41	45
		40	2,80	3,40			EI 60	-	41	LR 50
D95/70	M70-35 WAB	60	3,25	4,05	2 PRÉGYWAB BA13	27	EI 30	35	44	70
		40	3,70	4,60			EI 60	-	44	LR 70
D98/48	M48-35 WAB	60	3,00	3,75	4 PRÉGYWAB BA13	50	EI 60	43	50	45
		40	3,45	4,15						
D120/70	M70-35 WAB	60	3,85	4,90	4 PRÉGYWAB BA13	51	EI 60	-	51	70
		40	4,45	5,40						
<b>Avec PRÉGYWAB BA18 S</b>										
D84/48 S	M48-35 WAB	90	2,50	3,20	2 PRÉGYWAB BA18 S	34	EI 60	36	43	45
		45	3,20	3,95						
D98/62 dB S	M62-35 dB WAB	90	3,00	3,80	2 PRÉGYWAB BA18 S	34	EI 60	37	48	60
		45	3,80	4,75						
D102/48 S	M48-35 WAB	90	-	3,20	3 PRÉGYWAB BA18 S	50	EI 120	42	48	45
		45	-	3,95						

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV.

\*\* Selon type de local les plaques non exposées peuvent être remplacées par PRÉGYDRO ou PRÉGYPLAC. Voir montages p.150

### Références incendie

- Efectis 05-V-151 + ext 06/1 + ext 06/2 + ext 08/5
  - Efectis 09-V-142 + ext 10/2
  - Efectis 06-V-052 + ext 06/1 + ext 06/2 + ext 08/5
  - Efectis 11-A-247
  - Efectis 09-V-238+ ext 10/2
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > ATEC 9/13-968  
Cloisons de distribution et de doublage PRÉGYMÉTAL WAB



Quantitatif :  
p.153



Mise en œuvre :  
p.150



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

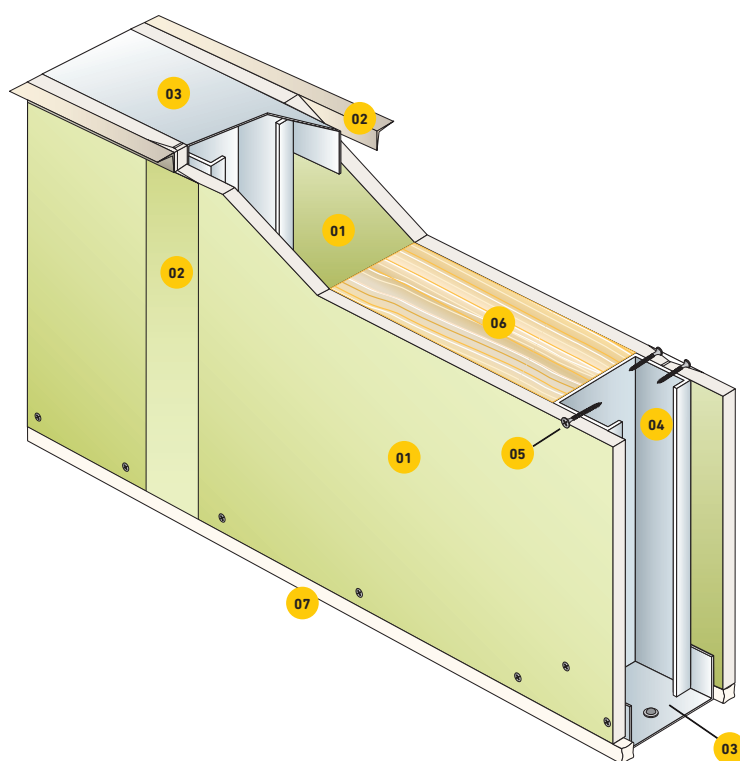
Cloisons anti COV

# PRÉGYMÉTAL™

Parements PRÉGYROC AIR BA13 - BA18 S

## DESCRIPTION

Cloison de distribution de 72 à 125 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 2 plaques très haute dureté **PRÉGYROC AIR** vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGYROC AIR**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGYLYS**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGYROC**
- 06 Isolant éventuel
- 07 Étanchéité à l'air (pose au sol fini)

## DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Locaux scolaires et hôpitaux
- Hôtels (entre chambres et circulation)
- Locaux industriels et commerciaux
- Locaux secs ou humides

## LES PLAQUES PRÉGYROC AIR

Les plaques **PRÉGYROC AIR** sont classées Très Haute Dureté  
 Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYROC AIR**  
**BA13 et BA18 S**  
 Très haute dureté  
 et Anti COV



**PRÉGYROC AIR**  
**Hydro**  
**BA13 et BA18 S**  
 Très haute dureté  
 Anti COV  
 Locaux humides

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi* (m)		Nombre et type de plaques PRÉGYROC AIR	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique	
			Montants simples	Montants accolés				R <sub>w</sub> +C (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
<b>Avec PRÉGYROC AIR BA13</b>									
<b>D72/48</b>	M48-35	60	3,05	3,80	2 PRÉGYROC AIR BA13	28	EI 30	43	45
		40	3,45	4,25					
<b>D95/70</b>	M70-35	60	3,95	5,05	2 PRÉGYROC AIR BA13	29	EI 30	45	70
		40	4,55	5,55					
<b>D115/90</b>	M90-35	60	4,80	5,90	2 PRÉGYROC AIR BA13	30	EI 30	45	85
		40	5,45	6,50					
<b>D125/100</b>	M100-50	60	5,30	6,45	2 PRÉGYROC AIR BA13	31	EI 30	45	100
		40	5,95	7,00					
<b>Avec PRÉGYROC AIR BA18 S</b>									
<b>D72/36 S</b>	M36-40/6	90	2,60	3,30	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	37	EI 60	43	30
		45	3,30	4,05					
<b>D84/48 S</b>	M48-35	90	3,00	3,85	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	37	EI 60	43	45
		45	3,85	4,80					
<b>D98/62 S</b>	M62-35	90	3,60	4,60	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	38	EI 60	45	60
		45	4,60	5,60					
<b>D98/62 dB S</b>	M62-35 dB	90	3,60	4,60	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	38	EI 60	49	60
		45	4,60	5,60					
<b>D98/62 Xtra S</b>	M62-35 Xtra	90	3,50	4,50	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	37	EI 60	50	60
		45	4,50	5,60					
<b>D120/84 S</b>	M84-35	90	4,35	5,45	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	38	EI 60	46	85
		45	5,45	6,65					
<b>D120/84 dB S</b>	M84-35 dB	90	4,35	5,45	2 PRÉGYROC AIR BA18 S	38	EI 60	50	85
		45	5,45	6,65					
<b>D102/48 S</b>	M48-35	90	-	3,85	3 PRÉGYROC AIR BA18 S	52	EI 120	48	45
		45	-	4,80					

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 05-V-151 + ext 06/1 + ext 06/2
- Efectis 11-A-247
- Efectis 09-V-238 + ext 09/1 + ext 10/2

Voir détails p.284

### Références acoustiques

- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- > DTA 9/12-962  
Cloisons distributives BA18 S et BA25 S



Quantitatif :  
p.154-155



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

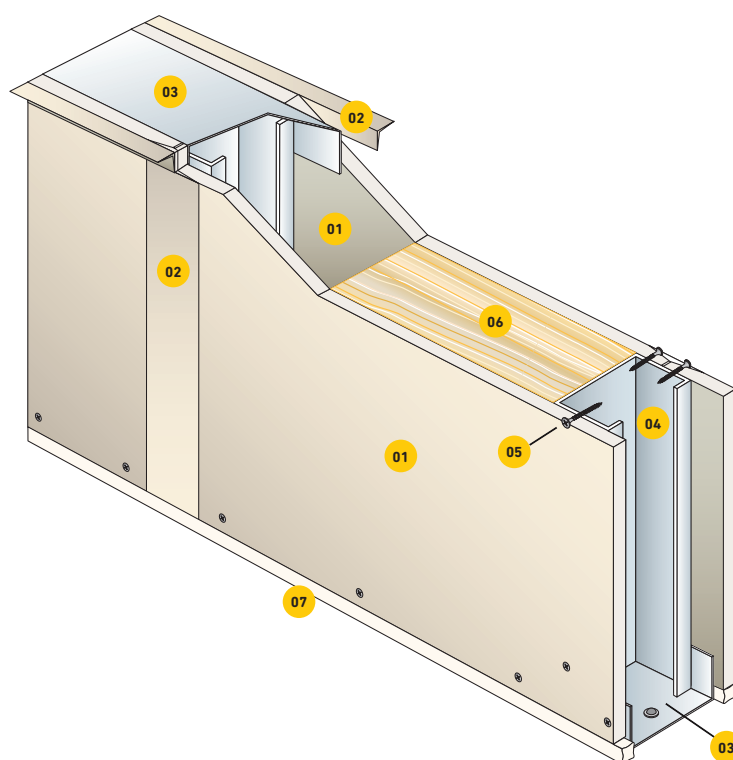


Cloisons de distribution

**PRÉGYMÉTAL™**  
Parements simples BA13 - BA15

DESCRIPTION

Cloison de distribution de 72, 100, 120, 130 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de deux plaques **PRÉGY** vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant éventuel
- 07 Étanchéité à l'air (pose au sol fini)

DOMAINES D'EMPLOI

- Cloison distributive non porteuse
- Travaux neufs et réhabilitation
- Logements et bureaux
- Locaux secs ou humides

LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66

<b>PRÉGYPLAC Déco et PRÉGYDRO Déco</b> Parement pré-imprimé	<b>PRÉGYPLAC dB</b> Acoustique	<b>PRÉGYPLAC AIR</b> Qualité de l'air - anti COV	<b>PRÉGYFLAM</b> Protection incendie	<b>PRÉGYPLAC A1 et PRÉGYFEU A1</b> Incombustible	<b>PRÉGYDRO</b> Locaux humides	<b>PRÉGYDUR</b> Haute dureté	<b>PRÉGYWAB</b> Locaux très humides Voir système p.108	<b>PRÉGYROC AIR</b> Très haute dureté et anti COV Voir système p.110

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi* (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m²)	Résistance au feu (min)		Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C								
			Montants simples	Montants accolés			Avec plaques PRÉGY	Avec PRÉGYFLAM	Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)						
D 72/48	M48-35	60	2,50	3,05	2 BA13	22	EI 30	EI 60	33	39	45						
		40	2,80	3,40						43							
	M48-50	60	2,55	3,25						2 BA15		26	EI 30	EI 60	37	43	70
		40	2,95	3,60												43	
D 100/70	M70-35	60	3,35	4,25	2 BA15	26	EI 30	EI 60	37		43					85	
		40	3,85	4,80							44						
	M70-50	60	3,55	4,45						2 BA15	26	EI 30	EI 60	37	44		85
		40	4,05	5,05											44		
D 120/90	M90-35	60	4,05	5,10	2 BA15	26	EI 30	EI 60	37						44	85	
		40	4,65	5,70											44		
	M90-50	60	4,25	5,30						2 BA15	27	EI 30	EI 60	37	44		85
		40	4,90	5,95											44		
D 130/100	M100-50	60	4,60	5,70	2 BA15	27	EI 30	EI 60	37						44	85	
		40	5,25	6,40											44		

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

Ces hauteurs sont données entre le sol brut et la dalle (seule la hauteur 2,50 m de la 72/48 est prise entre sol fini et plafond). Ces hauteurs peuvent être dépassées avec des **PRÉGYDUR**, **PRÉGYROC**, **PRÉGYFLAM**. Nous consulter.

### Références incendie

- CTICM 05-V-151 + ext 06/1 + ext 06/2
  - CTICM 06-V-129 + ext 07/2
  - Efectis 11-A-249
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- CSTB AC 99.016/1-C-1
- CSTB AC 07.26010799
- CSTB AC 99.016/1-C-6
- CSTB AC 99.016/1-C-7
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.154



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

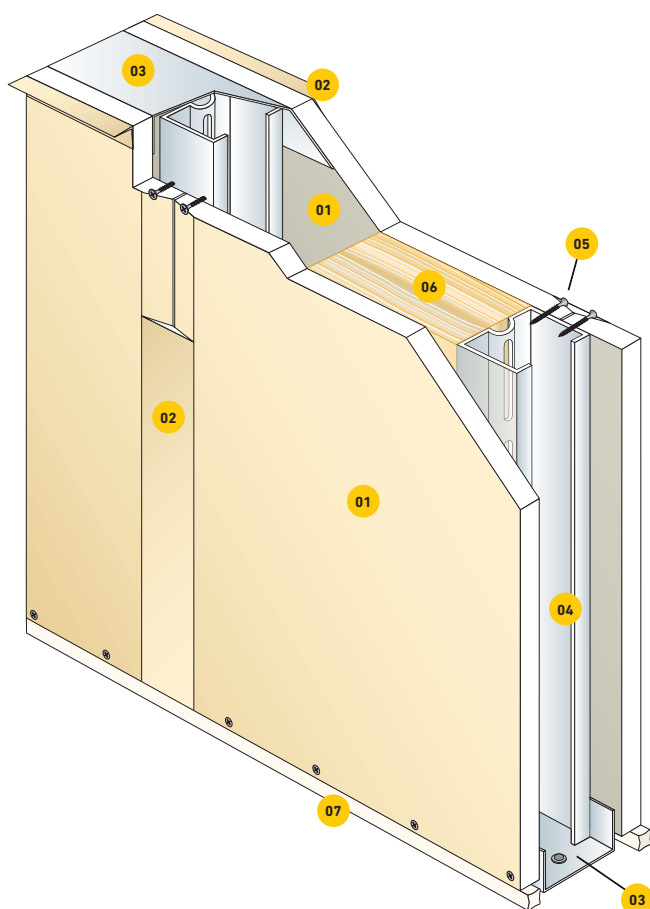
Cloisons de distribution

## PRÉGYMÉTAL™

Parements simples BA18 (120 cm)

### DESCRIPTION

Cloison de distribution de 72 à 120 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 2 plaques **PRÉGY BA18** haute dureté vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY BA18**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant éventuel
- 07 Étanchéité à l'air (pose sur sol fini)

### DOMAINES D'EMPLOI

- Cloison distributive non porteuse
- Hôtellerie
- Locaux scolaires et hôpitaux
- Locaux industriels et commerciaux
- Logements et bureaux
- Locaux secs ou humides

### LES PAREMENTS PRÉGY

Les plaques **PRÉGY BA18** sont classées Haute Dureté  
Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYPLAC Déco**  
et **PRÉGYDRO Déco**  
Parement  
pré-imprimé

**PRÉGYPLAC Std**  
Haute dureté

**PRÉGYPLAC A1**  
Incombustible

**PRÉGYDRO**  
Locaux humides

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi * (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C		
			Montants simples	Montants accolés				Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
<b>Avec 2 PRÉGY BA18</b>										
D72/36	M36-40/6	60	2,55	3,15	2 BA18	32	EI 60	35	41	30
		40	2,90	3,55						
D84/48	M48-35	60	3,00	3,75	2 BA18	33	EI 60	36	42	45
		40	3,45	4,20						
D98/62	M62-35	60	3,60	4,55	2 BA18	34	EI 60	37	45	60
		40	4,10	5,10						
D98/62 dB	M62-35 dB	60	3,60	4,55	2 BA18	34	EI 60	37	48	60
		40	4,10	5,10						
D120/84	M84-35	60	4,40	5,50	2 BA18	35	EI 60	38	46	85
		40	5,10	6,10						
D120/84 dB	M84-35 dB	60	4,40	5,50	2 BA18	35	EI 60	38	49	85
		40	5,10	6,10						
<b>Avec 3 PRÉGY BA18</b>										
D102/48	M48-35	60	-	3,75	3 BA18	50	EI 120	42	47	45
		40	-	4,20						

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 11-A-249
  - Efectis 09-V-238 + ext 10/2
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- CSTB AC 99.016/1-C-3
- CSTB AC 99.016/1-C-4
- CSTB AC 99.016/1-C-5
- CEBTP B212.0.257
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c



Quantitatif :  
p.154



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

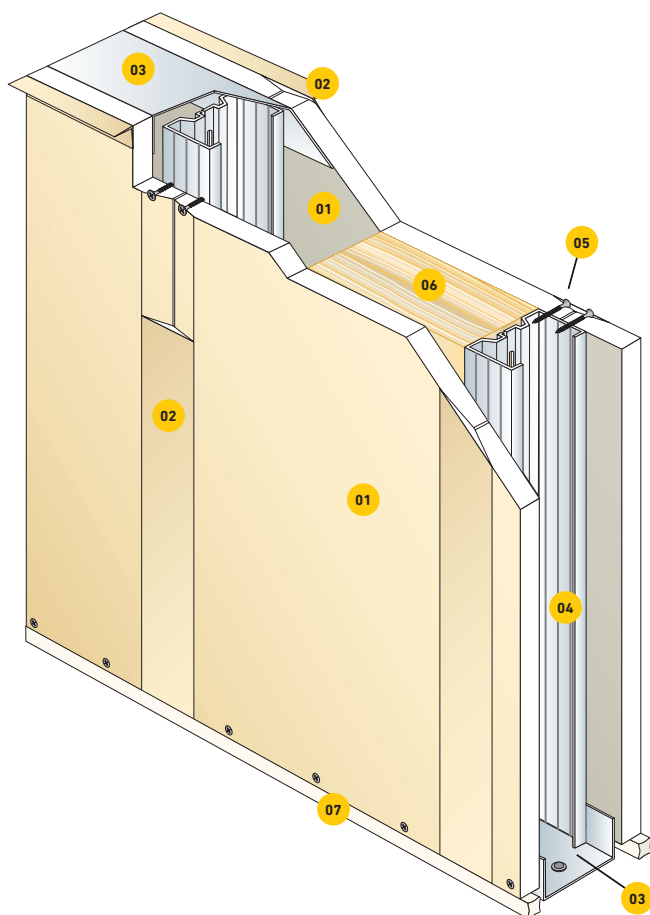


Cloisons de distribution

**PRÉGYMÉTAL™**  
Parements simples BA18 S (90 cm)

DESCRIPTION

Cloison de distribution de 72 à 120 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 2 plaques **PRÉGY BA18 S** haute dureté vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY BA18 S**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant éventuel
- 07 Étanchéité à l'air (pose sur sol fini)

DOMAINES D'EMPLOI

- Cloison distributive non porteuse
- Hôtellerie
- Locaux scolaires et hôpitaux
- Locaux industriels et commerciaux
- Logements et bureaux
- Locaux secs ou humides

LES PAREMENTS PRÉGY

Les plaques **PRÉGY BA18 S** sont classées Haute Dureté  
Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



# PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi* (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C		
			Montants simples	Montants accolés				Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
<b>Avec 2 PRÉGYPLAC BA18 S</b>										
D72/36 S	M36-40/6	90	2,60	3,30	2 BA18 S	32	EI 60	35	42	30
		45	3,30	4,05						
D84/48 S	M48-35	90	3,00	3,85	2 BA18 S	33	EI 60	36	43	45
		45	3,85	4,80						
D98/62 S	M62-35	90	3,60	4,60	2 BA18 S	34	EI 60	37	45	60
		45	4,60	5,60						
D98/62 dB S	M62-35 dB	90	3,60	4,60	2 BA18 S	34	EI 60	37	48	60
		45	4,60	5,60						
D98/62 Xtra S	M62-35 Xtra	90	3,50	4,50	2 BA18 S	35	EI 60	37	49	60
		45	4,50	5,60						
D120/84 S	M84-35	90	4,35	5,45	2 BA18 S	35	EI 60	38	46	85
		45	5,45	6,65						
D120/84 dB S	M84-35 dB	90	4,35	5,45	2 BA18 S	35	EI 60	38	50	85
		45	5,45	6,65						
<b>Avec 3 PRÉGYPLAC BA18 S</b>										
D102/48 S	M48-35	90	-	3,85	3 BA18 S	50	EI 120	42	48	45
		45	-	4,80						
<b>Avec 2 PRÉGYTWIN BA18 S - Hautes performances acoustiques</b>										
D98/62 S	M62-35	90	3,80	4,50	2 PRÉGYTWIN BA18 S	34	EI 60	42	53	60
		45	4,50	5,40						
D120/84 S	M84-35	90	4,50	5,35	2 PRÉGYTWIN BA18 S	35	EI 60	-	55	85
		45	5,35	6,35						

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 11-A-247
  - Efectis 09-V-238 + ext 10/2
  - Efectis 12-V-202
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- CEBTP B212.0.257
- CEBTP BEB2.A.6029-1 V2
- TDC11-ACOU-1385 T3-1
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/12-962  
Cloisons distributives BA18 S et BA25 S
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > ATEC 9/13-975  
Cloisons de distribution TWIN BA18 S
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.155



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

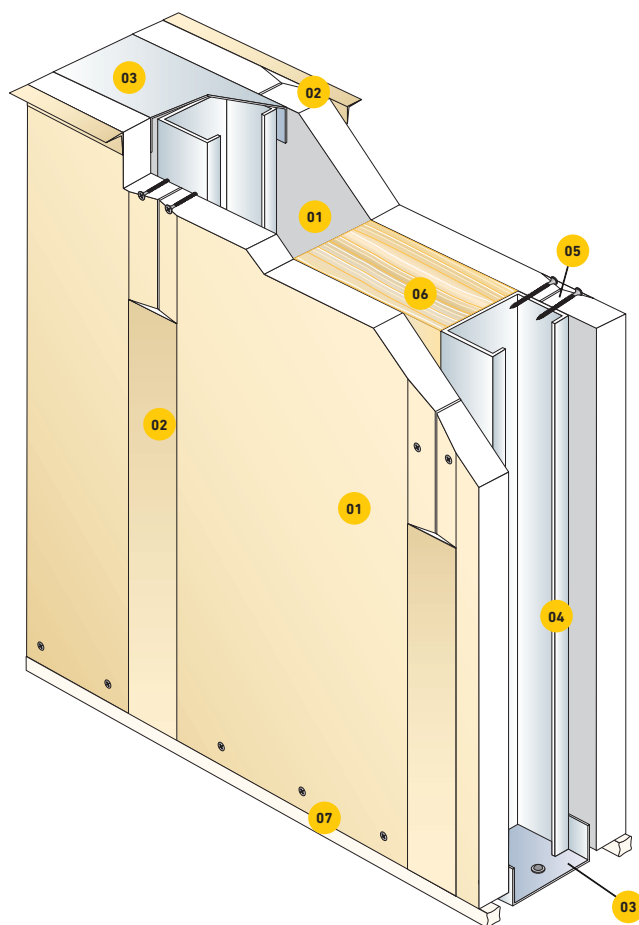
Cloisons de distribution

# PRÉGYMÉTAL™

## Parements BA25 S (90cm)

### DESCRIPTION

Cloison de distribution de 98 à 150 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 2 plaques **PRÉGY BA25 S** haute dureté vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY BA25 S**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant éventuel
- 07 Étanchéité à l'air (pose sur sol fini)

### DOMAINES D'EMPLOI

- Cloison distributive non porteuse
- Hôtellerie
- Locaux scolaires et hôpitaux
- Locaux industriels et commerciaux
- Logements et bureaux
- Locaux secs ou humides

### LES PAREMENTS PRÉGY

Les plaques **PRÉGY BA25 S** sont classées Haute Dureté. Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



# PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi* (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m²)	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C		
			Montants simples	Montants accolés				Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
<b>Avec PRÉGYPLAC BA25 S</b>										
D98/48 S	M48-35	90	-	4,25	2 BA25 S	43	EI 120	35	45	45
		45	-	5,15			EI 180			
	M48-50	90	3,45	4,30	2 BA25 S	44	EI 120	37	46	60
		45	4,30	5,20						
D120/70 S	M70-35	90	-	5,10	2 BA25 S	44	EI 120	37	46	60
		45	-	6,25						
	M70-50	90	4,20	5,20	2 BA25 S	44	EI 120	37	47	85
		45	5,20	6,35						
D140/90 S	M90-35	90	-	5,90	2 BA25 S	44	EI 120	37	47	85
		45	-	7,00						
	M90-50	90	4,80	5,95	2 BA25 S	44	EI 120	37	47	85
		45	5,95	7,00						
D150/100 S	M100-50	90	5,10	6,35	2 BA25 S	45	EI 120	38	47	100
		45	6,35	7,00						
<b>Avec PRÉGYTWIN BA25 S - Hautes performances acoustiques</b>										
D98/48 S	M48-35	90	3,35	4,00	2 PRÉGYTWIN BA25 S	44	EI 60	44	54	45
		45	4,00	4,75						
	M48-50	90	3,60	4,30	2 PRÉGYTWIN BA25 S	44	EI 60	44	57	60
		45	4,30	5,10						
D120/70 S	M70-35	90	4,20	5,00	2 PRÉGYTWIN BA25 S	45	EI 60	45	57	60
		45	5,00	6,00						
	M70-50	90	4,50	5,35	2 PRÉGYTWIN BA25 S	45	EI 60	45	57	60
		45	5,35	6,35						
D140/90 S	M90-35	90	4,90	5,80	2 PRÉGYTWIN BA25 S	45	EI 60	46	58	85
		45	5,80	6,90						
	M90-50	90	5,20	6,15	2 PRÉGYTWIN BA25 S	45	EI 60	46	58	85
		45	6,15	7,00						

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 07-V-407 + ext 09/01
  - Efectis 07-V-407
  - Efectis 10-V-320 + ext 11/1
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- CSTB AC 07.26010799/1
- CSTB AC 10.26026322
- CEBTP BEB 2.9.606.4.2
- PEUTZ A 2625-1F-RA-002
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/12-962  
Cloisons distributives BA18 S et BA25 S
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c



Quantitatif :  
p.155



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

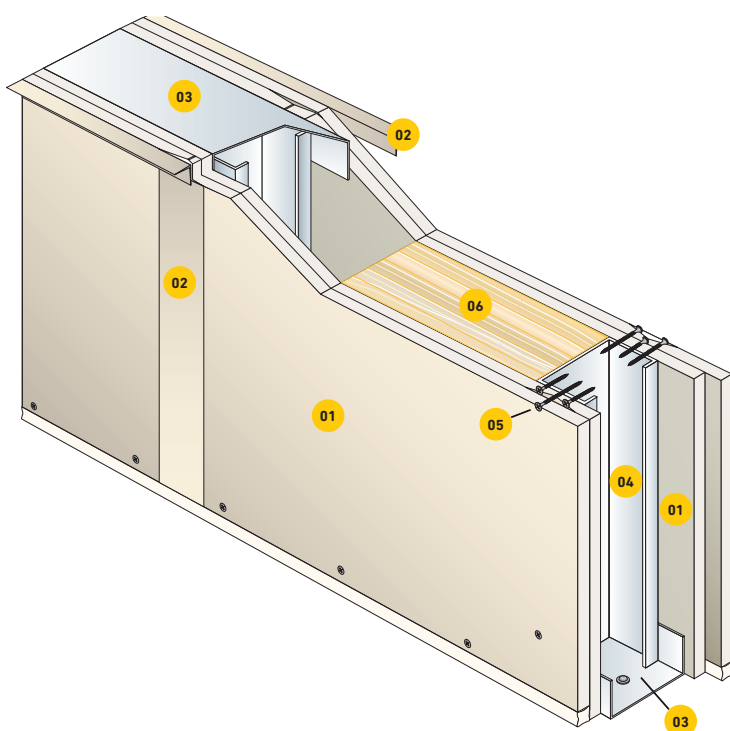


Cloisons de distribution

**PRÉGYMÉTAL™**  
Parements doubles BA13 - BA15

DESCRIPTION

Cloison de distribution de 98 à 150 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 4 plaques **PRÉGY** vissées sur une ossature métallique délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY TF 212**
- 06 Isolant éventuel

DOMAINES D'EMPLOI

- Cloison distributive non porteuse
- Travaux neufs et réhabilitation
- Locaux hospitaliers et scolaires
- Locaux industriels et commerciaux
- Logements et bureaux.
- Locaux humides privatifs EB et EB+p avec **PRÉGYDRO** sur toutes les parois
- Locaux humides collectifs EB+c et EC avec **PRÉGYWAB**

LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66

<b>PRÉGYPLAC Déco et PRÉGYDRO Déco</b> Parement pré-imprimé	<b>PRÉGYPLAC dB</b> Acoustique	<b>PRÉGYPLAC AIR</b> Qualité de l'air Anti COV	<b>PRÉGYFLAM</b> Protection incendie	<b>PRÉGYPLAC A1 et PRÉGYFEU A1</b> Incombustible	<b>PRÉGYDRO</b> Locaux humides	<b>PRÉGYDUR</b> Haute dureté	<b>PRÉGYWAB</b> Locaux très humides Voir système p.108	<b>PRÉGYROC AIR</b> Très haute dureté et Anti COV Voir système p.110

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi * (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m²)	Résistance au feu (min)		Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C		
			Montants simples	Montants accolés			Avec plaques PRÉGY	Avec plaques PRÉGYFLAM	Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
D85/48	M48-35	60	2,50	3,05	3 BA13	31	EI 30	EI 60	37	42	45
		40	2,80	3,40							
D98/48	M48-35	60	3,00	3,75	4 BA13	42	EI 60	EI 120	40	47	45
		40	3,40	4,15						52	
	M48-50	60	3,10	3,85			avec 4 BA13 dB				
		40	3,55	4,30							
D120/70	M70-35	60	3,85	4,90	4 BA13	43	EI 60	EI 120	42	50	70
		40	4,45	5,40							
	M70-50	60	4,00	5,05							
		40	4,60	5,55							
D140/90	M90-35	60	4,60	5,70	4 BA13	43	EI 60	EI 120	45	51	85
		40	5,25	6,25							
	M90-50	60	4,75	5,85							
		40	5,40	6,45							
D150/100	M100-50	60	5,10	6,25	4 BA13	44	EI 60	EI 120	45	51	85
		40	5,75	6,90							

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 05-V-151 + ext 06/1 + ext 06/2
  - CTICM 06-V-129 + ext 07/2
  - Efectis 06-V-052
  - Efectis 09-A-015
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- CSTB 98.013/2-C
- CSTB AC 99.016/1-C-2
- CSTB AC 99.016/1-C-8
- CSTB AC 99.016/1-C-9
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.156



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

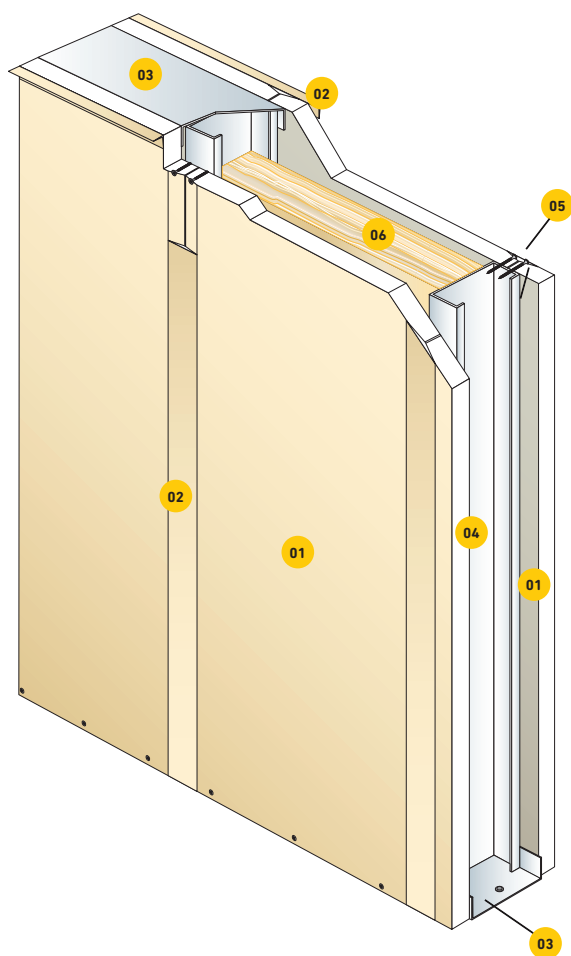
Cloisons de grande hauteur

## PRÉGYMÉTAL™ Industrie

Parements simples BA18 S - BA25 S (90 cm)

### DESCRIPTION

Cloison grande hauteur de 186 à 225 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 2 ou 3 plaques haute dureté **PRÉGY S** vissées sur une ossature métallique de 150 mm délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY S**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL 150**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL 150**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant éventuel

### DOMAINES D'EMPLOI

- Bâtiments industriels
- Bâtiments de stockage
- Centres commerciaux
- Tous cloisonnements des locaux de 5 à 12 m de haut, de résistance au feu EI60 à EI180, d'isolation acoustique  $R_w+C = 38$  à 61 dB et de faible, moyenne ou forte perméabilité à l'air
- Locaux humides collectifs EB+p et EB+c avec **PRÉGYDRO**
- Cloisons légères (35 à 50 kg/m<sup>2</sup>) se substituant aux murs maçonnés

#### RECOMMANDATION :

Chaque chantier **PRÉGYMETAL INDUSTRIE** demande une étude particulière et doit être validée par nos services techniques.

### LES PAREMENTS PRÉGY

Les plaques **PRÉGY BA18 S** et **BA25 S** sont classées Haute Dureté  
Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYPLAC Déco**  
et **PRÉGYDRO Déco**  
Parement  
pré-imprimé



**PRÉGYPLAC Std**  
Haute dureté



**PRÉGYPLAC A1**  
Incombustible



**PRÉGYDRO**  
Locaux humides



**PRÉGYROC AIR**  
Très haute dureté  
et Anti COV



**PRÉGYTWIN**  
Acoustique



**PRÉGYTWIN Hydro**  
Acoustique

# PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Pression du vent (daN/m <sup>2</sup> )	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi* (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C	
				Montants simples	Montants accolés				Sans isolant (dB)	Avec 150 mm d'isolant (dB)
<b>Avec 2 PRÉGYPLAC BA18 S</b>										
D186/150 S	M150-50	20	90	8,40	10,45	2 BA18 S	35	EI 60	38	50
			45	10,45	12,75					
		40	90	6,40	8,00					
			45	8,30	10,10					
		60	90	5,10	6,55					
			45	7,20	8,70					
<b>Avec 2 PRÉGYTWIN BA18 S - Hautes performances acoustiques</b>										
D186/150 S	M150-50	20	90	6,15	7,35	2 PRÉGYTWIN BA18 S	35	EI 60	-	61
			45	7,35	8,70					
		40	90	5,20	6,15					
			45	6,15	7,35					
		60	90	4,70	5,55					
			45	5,55	6,60					
<b>Avec 2 PRÉGYPLAC BA25 S</b>										
D200/150 S	M150-50	20	90	8,40	10,40	2 BA25 S	46	EI 120	40	49
			45	10,40	12,75					
		40	90	6,40	8,05					
			45	8,25	10,15					
		60	90	5,05	6,55					
			45	7,20	8,75					
<b>Avec 3 PRÉGYPLAC BA25 S</b>										
D225/150	M150-50	20	90	7,60	7,80	3 BA25 S	67	EI 180	46	53
			45	7,80	8,40					
		40	90	7,60	7,80					
			45	7,80	8,40					
		60	90	5,05	6,55					
			45	7,20	8,40					

\* Les hauteurs maximales avec **PRÉGYTWIN BA18 S** peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 11-A-247
- Efectis 12-V-202
- Efectis 07-V-407 + ext 11/2
- Efectis 13-G-746 + ext 13/1

Voir détails p.284

### Références acoustiques

- TDC11-ACOU-1478-T2
- TDC11-ACOU-1478-T3
- Simulation Acous STIFF

## CHOIX DE LA JONCTION EN PARTIE HAUTE (voir schéma p.157)

Cloison	Jonction haute	
Sous structure non déformable type béton	≤ 7 m	Rail 150-50/6.2 + bande et enduit
	≤ 10 m	Rail haut 150-50/15 + bande et enduit
	> 10 m	Rail coulisse 150-100/20 + bande et enduit
Sous structure déformable	Toutes hauteurs	Rail coulisse 150-100/20 + bandeau



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.157



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



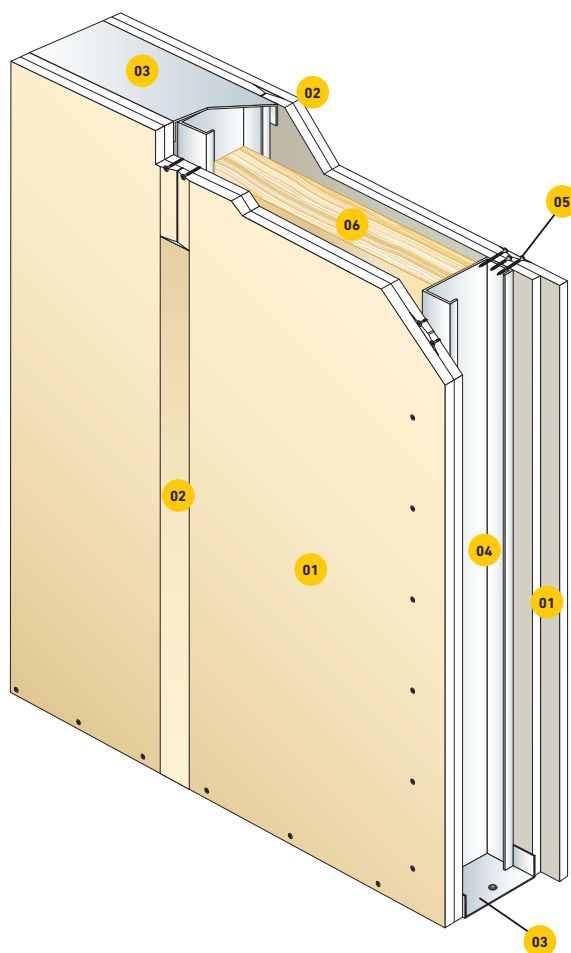
Cloisons de grande hauteur

# PRÉGYMÉTAL™ Industrie

Parements doubles BA13 - BA15

## DESCRIPTION

Cloison de distribution de 200 à 210 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de 4 plaques **PRÉGY** vissées sur une ossature métallique de 150 mm délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL 150**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL 150**
- 05 Vis **PRÉGY TF 212**
- 06 Isolant éventuel

## DOMAINES D'EMPLOI

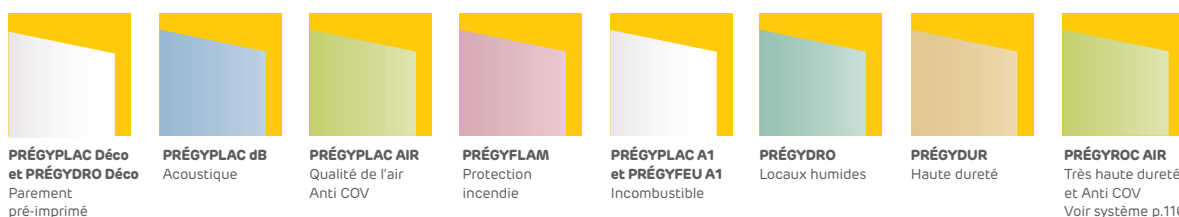
- Bâtiments industriels
- Bâtiments de stockage
- Centres commerciaux
- En règle générale tout cloisonnement des locaux de 5 à 12m, de résistance au feu EI 30 à EI 180, d'isolation acoustique  $Rw+C = 45$  à 52 dB et de faible, moyenne ou forte perméabilité à l'air
- Locaux humides EB+p et EB+c avec **PRÉGYDRO**
- Cloisons légères (44 à 62 kg/m<sup>2</sup>) se substituant aux murs maçonnés

### RECOMMANDATION :

Chaque chantier **PRÉGYMETAL INDUSTRIE** demande une étude particulière et doit être validée par nos services techniques.

## LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type ossature	Pression du vent (daN/m <sup>2</sup> )	Entraxe montants (cm)	Hauteur maxi * (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C		
				Montants simples	Montants accolés				Sans isolant (dB)	Avec isolant (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)
D200/150 EI 30	M150-50	20	60	8,80	10,35	4 PRÉGYPLAC BA13	44 à 49	EI 30	45	51	150
			40	10,30	11,85						
		40	6,65	8,00							
D210/150 EI 60	M150-50	20	60	8,05	10,15	4 PRÉGYPLAC BA15	52 à 57	EI 60	46	52	150
			40	6,70	8,30						
		40	8,20	9,75							
D210/150 EI 120	M150-50	20	60	9,00	10,15	4 PRÉGYFLAM BA15	57 à 62	EI 120	47	-	-
			40	6,70	8,20						
		40	8,70	11,00							
D210/150 EI 180	M150-50	20	60	8,80	10,15	4 PRÉGYFEU A1 BA15	57 à 62	EI 180	47	56	120
			40	9,20	10,80						
		40	6,70	8,30							
		40	60	8,20	9,75						
			40	5,30	6,95						
		60	6,70	8,30							

\* Pour le calcul de la pression de vent d'un local, se reporter p.351

\*\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Estimation base Efectis 05-V-151 et 06-V-052
- Efectis 06-V-052 + ext 06/1, 06/4, 06/3
- Efectis 03-G-086B + ext 05/1, 06/4, 06/5
- Efectis 11-G-029 + ext 11/1

Voir détails p.284

### Références acoustiques

- Simulation Acous STIFF

## CHOIX DE LA JONCTION EN PARTIE HAUTE (voir schéma p.157)

Cloison	Jonction haute	
Sous structure non déformable type béton	≤ 7 m	Rail 150-50/6.2 + bande et enduit
	≤ 10 m	Rail haut 150-50/15 + bande et enduit
	> 10 m	Rail coulisse 150-100/20 + bande et enduit
Sous structure déformable	Toutes hauteurs	Rail coulisse 150-100/20 + bandeau



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.158



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

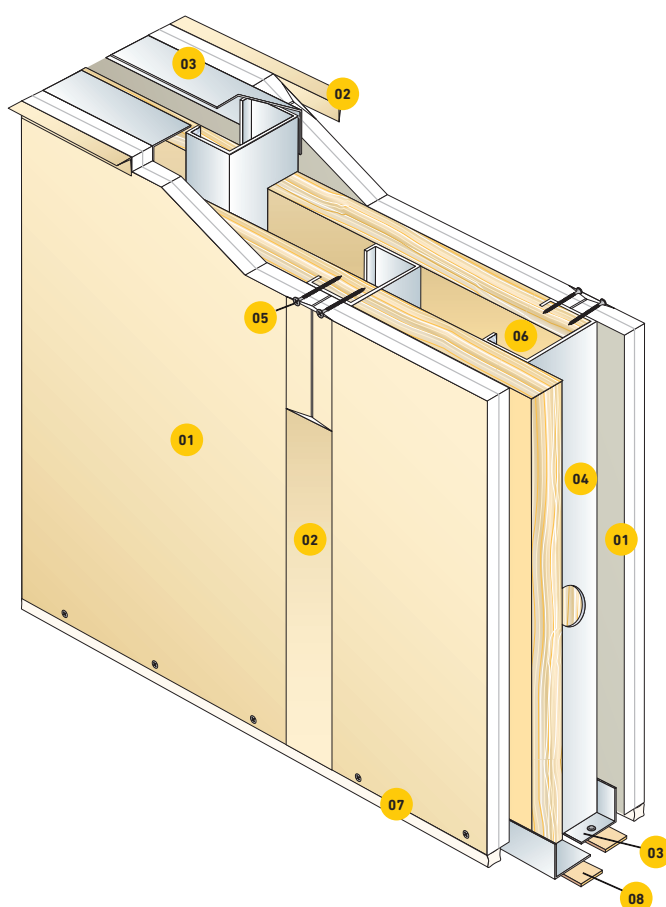
Cloisons de séparation hautes performances acoustiques

## PRÉGYMÉTAL™ S

Parements simples PRÉGYTWIN BA18 S - BA25 S

### DESCRIPTION

Cloison séparative à hautes performances acoustiques de 120 à 230 mm d'épaisseur, composée de deux demi-cloisons indépendantes délimitant un vide de construction garni par un matelas de laine minérale. Chaque demi-cloison est constituée d'une ossature métallique et d'une plaque haute dureté **PRÉGYTWIN** vissées sur une même face de cette ossature.



- 01 Plaque **PRÉGYTWIN**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Cornière **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY TF 212**
- 06 Isolant
- 07 Étanchéité à l'air (pose sur sol fini)
- 08 Joint mousse

### DOMAINES D'EMPLOI

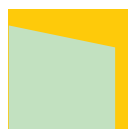
- Travaux neufs et réhabilitation
- Cloison séparative de logements
- Hôtellerie et foyers : séparatifs entre chambres et entre chambres et circulation
- Salles de spectacle ou de réunion, cinémas, écoles de musique, studios d'enregistrement
- Tout local nécessitant une isolation acoustique renforcée
- Locaux humides privatifs EB+p et EB+c avec parement **PRÉGYTWIN** Hydro sur toutes les parois

### LES PAREMENTS PRÉGY

Les plaques **PRÉGYTWIN** sont classées Haute Dureté. Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYTWIN**  
Acoustique



**PRÉGYTWIN Hydro**  
Acoustique  
et locaux humides



**PRÉGYTWIN AIR**  
**BA25 S**  
Acoustique  
et anti-COV

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Nombre et type de plaques PRÉGY	Type d'ossatures possibles	Vide de construction (mm)	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique		Hauteurs limites des cloisons* (m)				
						R <sub>w</sub> +C (dB)	Épaisseur d'isolant (mm)	Montants simples		Montants accolés		
								Type de montant	∩ <sub>90</sub>	∩ <sub>45</sub>	∩ <sub>90</sub>	∩ <sub>45</sub>
<b>Avec PRÉGYTWIN BA18 S</b>								<b>Avec PRÉGYTWIN BA18 S</b>				
S120	2 PRÉGYTWIN BA18 S	M48	84	41	EI 60 	57	70	M48-35	2,40	2,90	2,90	3,45
S160		M48 - M70	124			60	2 x 45	M48-50	2,60	3,10	3,10	3,70
S180		M48 M70 - M90 M100	144			62	2 x 60	M70-35	3,05	3,60	3,60	4,30
S200			164			62	2 x 60	M70-50	3,25	3,85	3,85	4,60
								M90-35	3,50	4,20	4,20	5,00
								M90-50	3,75	4,45	4,45	5,30
								M100-50	3,95	4,70	4,70	5,60
<b>Avec PRÉGYTWIN BA25 S</b>								<b>Avec PRÉGYTWIN BA25 S</b>				
S120	2 PRÉGYTWIN BA25 S	M48	70	51	EI 60 	61	60	M48-35	2,50	2,95	2,95	3,50
S140		M48 - M70	90			63	90	M48-50	2,65	3,20	3,20	3,80
S160		M48 - M62 M70 - M90 M100	110			64	2 x 45	M70-35	3,15	3,75	3,75	4,45
S180			130			65	2 x 45	M70-50	3,35	3,95	3,95	4,70
S200		150	66			2 x 60	M90-35	3,60	4,30	4,30	5,15	
S230		180	66			2 x 45	M90-50	3,85	4,55	4,55	5,45	
								M100-50	4,10	4,85	4,85	5,75

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Les montages avec **PRÉGYTWIN BA18 S** et montants simples conviennent aux ouvrages sans performance incendie. Consulter le PV

### Références incendie

- Efectis 12-V-496
  - Efectis 10-V-571 + ext 11/1
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- CSTB AC12-26036891/3
- CEBTP BEB2.9.6064.1
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c



Quantitatif :  
p.159



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



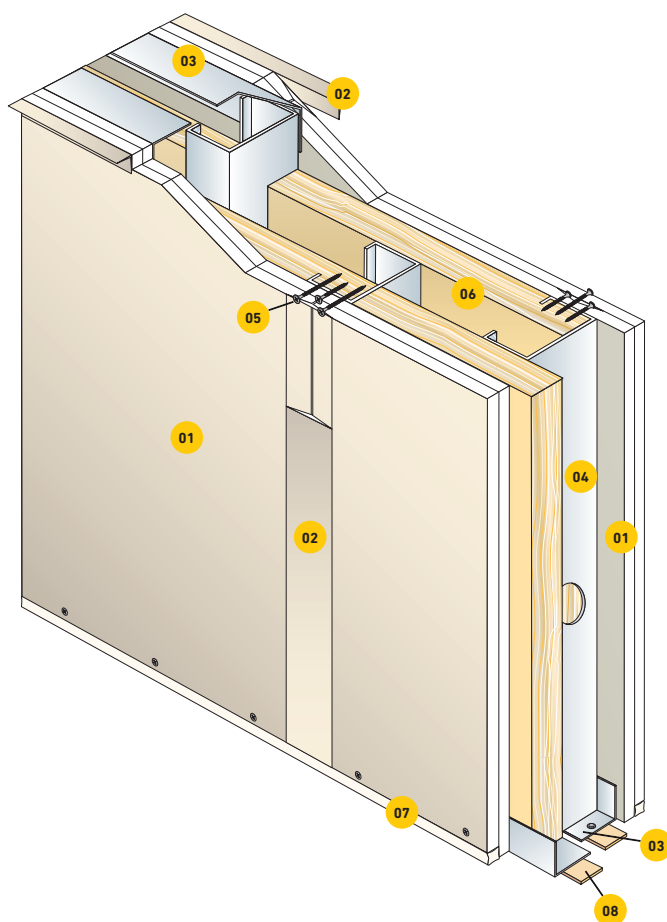
Cloisons de séparation hautes performances acoustiques

## PRÉGYMÉTAL™ S

Parements BA13 - BA15

### DESCRIPTION

Cloison séparative à hautes performances acoustiques de 120 à 300 mm d'épaisseur, composée de deux demi-cloisons indépendantes délimitant un vide de construction garni par un matelas de laine minérale. Chaque demi-cloison est constituée d'une ossature métallique et de deux ou trois plaques **PRÉGY** vissées sur une même face de cette ossature.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Cornière **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant
- 07 Étanchéité à l'air (pose sur sol fini)
- 08 Joint mousse

### DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Logements : cloisons séparatives S180 NRA (5 **BA13**), ...
- Hôtellerie et foyers : séparatifs entre chambres et entre chambres et circulation
- Salles de spectacle ou de réunion, cinémas, écoles de musique, studios d'enregistrement
- Tout local nécessitant une isolation acoustique renforcée.
- Locaux humides privatifs EB et EB+p avec parement **PRÉGYDRO** sur toutes les parois
- Locaux humides collectifs EB+c et EC avec **PRÉGYWAB**

### LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



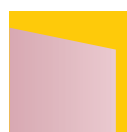
**PRÉGYPLAC Déco**  
et **PRÉGYDRO Déco**  
Parement  
pré-imprimé



**PRÉGYPLAC dB**  
Acoustique



**PRÉGYPLAC AIR**  
Qualité de l'air  
Anti COV



**PRÉGYFLAM**  
Protection  
incendie



**PRÉGYPLAC A1**  
et **PRÉGYFEU A1**  
Incombustible



**PRÉGYDRO**  
Locaux humides



**PRÉGYDUR**  
Haute dureté



**PRÉGYWAB**  
Locaux très  
humides  
Voir système p.108



**PRÉGYROC AIR**  
Très haute dureté  
et Anti COV  
Voir système p.110

# PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Nombre et type de plaques PRÉGY	Type d'ossatures possibles	Vide de construction (mm)	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)		Indice d'affaiblissement acoustique			Hauteurs limites des cloisons* (m)				
					Avec PRÉGY PLAC	Avec PRÉGY FLAM	R <sub>w</sub> +C (dB)	Avec isolant (dB)		Type de montant	Montants simples		Montants accolés	
										λ 60	λ 40	λ 60	λ 40	
<b>Avec 4 ou 5 BA13</b>										<b>Avec 4 ou 5 BA13</b>				
S120		M48	70				57	2 x 30 ou 60	==	M48 - 35	-	2,55	2,75	3,05
S140		M48 - M70	90				59	60	~	M48 - 50	2,50	2,75	2,95	3,30
S160	4 BA13	M48 - M70	110	44			61	2 x 30	==	M70 - 35	2,90	3,20	3,45	3,85
S170		M48 - M70 M90	120		EI 60	EI 120	61	75	~	M70 - 50	3,10	3,45	3,70	4,10
S180		M48 - M70 M90 - M100	130		1	2	62	2 x 45	==	M90 - 35	3,35	3,75	4,00	4,45
S180 NRA		M48 - M70 M90	118				63	2 x 45	==	M90 - 50	3,55	3,95	4,25	4,70
S300	5 BA13	M48 - M70 M90 - M100	250	55			64	2 x 45	==	M100 - 50	3,80	4,20	4,50	5,00
<b>Avec 6 BA13</b>										<b>Avec 6 BA13</b>				
S175		M48 - 70	100				65	70	==	M48 - 35	2,60	2,90	3,10	3,40
S195		M48 - M70 M90	120				65	2 x 45	==	M48 - 50	2,80	3,10	3,30	3,70
S205	6 BA13	M48 - M70 M90 - M100	130	65	EI 120	-	67	2 x 45	==	M70 - 35	3,25	3,60	3,90	4,30
S220		M48 - M70 M90 - M100	145		1		69	2 x 45	==	M70 - 50	3,50	3,85	4,15	4,60
										M90 - 35	3,75	4,20	4,50	4,95
										M90 - 50	4,00	4,70	4,75	5,25
										M100 - 50	4,25	4,70	5,05	5,60

\* Les hauteurs maximales peuvent être réduites en cas d'exigences incendie.  
Les montages en M48 simples ou à entraxe 40 cm conviennent aux ouvrages sans performance incendie.  
Consulter le PV

### Références incendie

- 1 Efectis 07-A-009
  - 2 Efectis 09-E-533 + ext 11/1
- Voir détails p.284

### Références acoustiques

- 3 CSTB AC96-234/C-2
- 4 CSTB AC96-234/C-1
- 5 CSTB AC98-166
- 6 Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-922  
Cloisons séparatives PRÉGYMETAL S
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > ATEC 9/13-968  
Cloisons de distribution et de doublage PRÉGYMETAL WAB
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.160



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

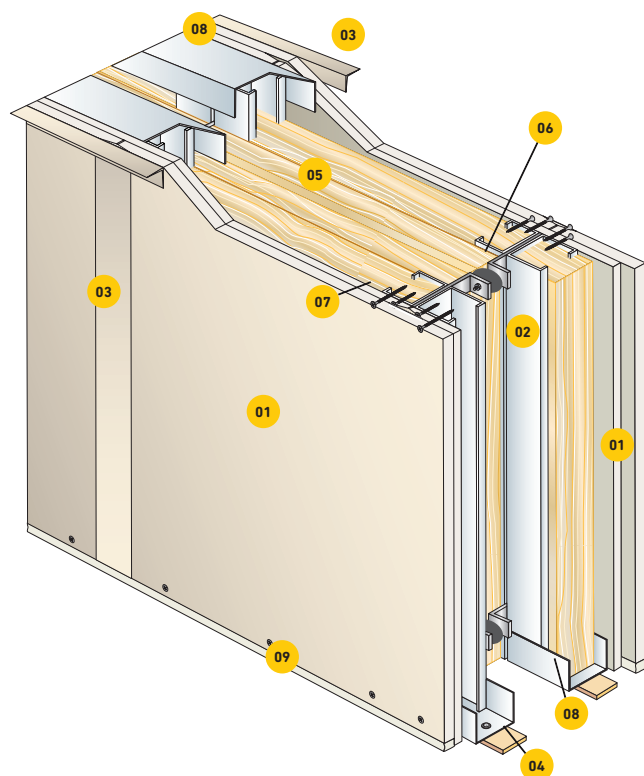
Cloisons de grande hauteur hautes performances acoustiques

# PRÉGYMÉTAL™ SLA

Parements BA13 - BA18

## DESCRIPTION

Cloison à très hautes performances acoustiques et de grande hauteur, d'épaisseur de 260 à 500 mm et plus, composée de deux demi-cloisons liaisonnées entre elles par des entretoises antivibratiles spécifiques **PHONI SL**. Chaque demi-cloison est constituée d'une ossature métallique **PRÉGYMÉTAL** et de deux ou trois plaques **PRÉGY** vissées d'un même côté de cette ossature.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 03 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 04 Joint mousse
- 05 Laine minérale
- 06 Liaison **PHONI SL**
- 07 Vis **PRÉGY TF 212**
- 08 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 09 Étanchéité

## DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Complexes cinématographiques
- Salles de spectacles, théâtres, auditoriums
- Studios d'enregistrement, TV, radio
- Bâtiments industriels à activités multiples
- Centres commerciaux
- Logements collectifs en duplex
- Locaux humides privatifs EB et EB+p avec **PRÉGYDRO** sur toutes les parois

## LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYPLAC Déco et PRÉGYDRO Déco**  
Parement pré-imprimé



**PRÉGYPLAC dB**  
Acoustique



**PRÉGYPLAC AIR**  
Qualité de l'air  
Anti COV



**PRÉGYFLAM**  
Protection incendie



**PRÉGYPLAC A1 et PRÉGYFEU A1**  
Incombustible



**PRÉGYDRO**  
Locaux humides















**PRÉGYDUR**  
Haute dureté



**PRÉGYROC AIR**  
Très haute dureté et Anti COV  
Voir système p.110


## PERFORMANCES

Type et épaisseur minimum (mm)	Type d'ossature $\chi$ 60 cm	Distance maxi entre liaisons Phoni SL (cm)	Hauteur maxi * (m)		Nombre et type de plaques PRÉGY		Épaisseur d'isolant (mm)	Résistance au feu (min)	Isolement acoustique global $D_{nT,A}$ (dB)	Indice d'affaiblissement acoustique $R_w+C$ (dB)
			Pression de vent		Parement 1	Parement 2				
			P=10 daN/m <sup>2</sup>	P=15 daN/m <sup>2</sup>						
<b>SLA 260</b>	2 x 2 M48-35	200	9,80	9,40	1 BA13 + 1 BA18	1 BA13 + 1 BA18	2 x 85	EI 60 	62 	68 
<b>SLA 330</b>	2 x 2 M70-35	200	11,30	10,40	1 BA13 + 1 BA18	2 BA13 + 1 BA18	1 x 75 + 2 x 85	EI 60 	68 	72 
<b>SLA 420</b>	2 x 2 M90-35	200	12,65	10,85	1 BA13 + 1 BA18	2 BA13 + 1 BA18	1 x 150 + 2 x 85	EI 60 	73 	73 
<b>SLA 500</b>	2 x 2 M100-50	250	13,25	11,30	2 BA13 + 1 BA18	2 BA13 + 1 BA18	3 x 100	EI 60 	77 	77 


\* Les hauteurs maxi indiquées :

- sont susceptibles de variation lorsque l'entraxe des **PHONI SL** est différent. Par exemple hauteur maximum de 14,05 m (SLA500, P=10daN/m<sup>2</sup> pour un entraxe des **PHONI SL** de 1,75)
- peuvent être réduites pour certaines cloisons CF. Consulter le PV

### Références incendie

-  Efectis 07-A-011  
Voir détails p.284

### Références acoustiques

-  Valeurs moyennes mesurées in situ entre salle et hall  
Pour la SLA420 :  $D_{nT,A}$  global corrigé = 73 dB pour un rapport V/S = 10 pris comme référence,  $D_{nT} > 53$  dB à l'octave 125 Hz

-  Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-923  
Cloisons PRÉGYMETAL SL et SLA
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-930  
Système Déco



Quantitatif :  
p.161



Mise en œuvre :  
p.145



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Performances thermiques :  
p.144



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

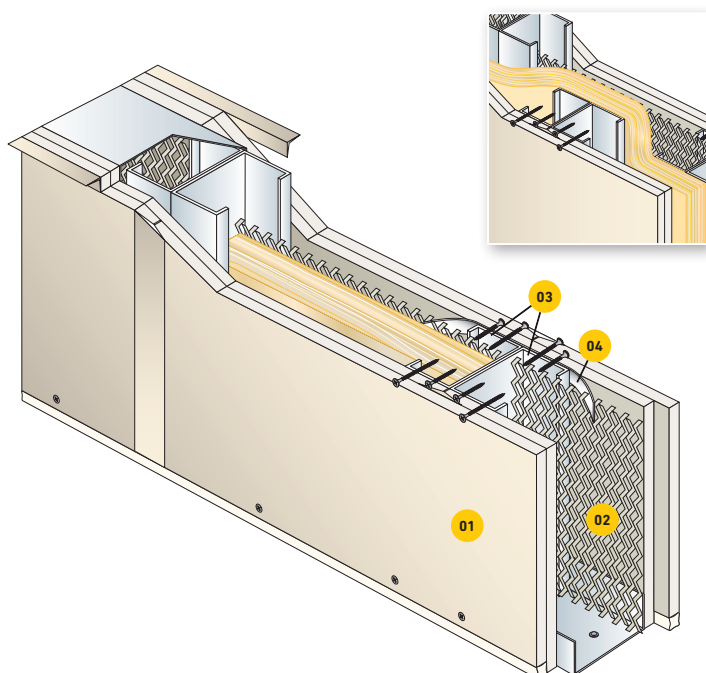


## Cloisons anti-effraction

# PRÉGYMÉTAL™ DÉFI

### DESCRIPTION

Cloison **PRÉGYMÉTAL** séparative ou distributive renforcée par incorporation d'une grille en métal déployé de forte épaisseur (e = 2,8 mm) entre les montants.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Grille **DÉFI** (largeur 59 cm)
- 03 Montants **PRÉGYMÉTAL** accolés
- 04 Clip **DÉFI** (3 par m<sup>2</sup>)

### DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation.
- Logements (cloisons sur parties communes et entre appartements).
- Tous locaux nécessitant une résistance renforcée à l'effraction (banques, locaux informatiques, pharmacies ...)

### PERFORMANCES

- Pour le choix de la cloison en fonction des autres performances, se reporter aux pages précédentes.
- Le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection) teste la résistance à l'effraction des fermetures.
- Les cloisons **PRÉGYMÉTAL** Défi ont obtenu une durée de protection au moins égale à celle des portes palières généralement testées par ce centre.

### POINTS PARTICULIERS

- L'ossature de la cloison supportant la grille sera composée de montants accolés disposés à entraxe de 60 cm.
- Pour les trames partielles, la grille sera tronçonnée à la demande.
- Pour les incorporations électriques si nécessaire, ménager des réservations à la pose de la grille.



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMETAL
- > PV CNPP MD 930 028  
Essai anti effraction

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

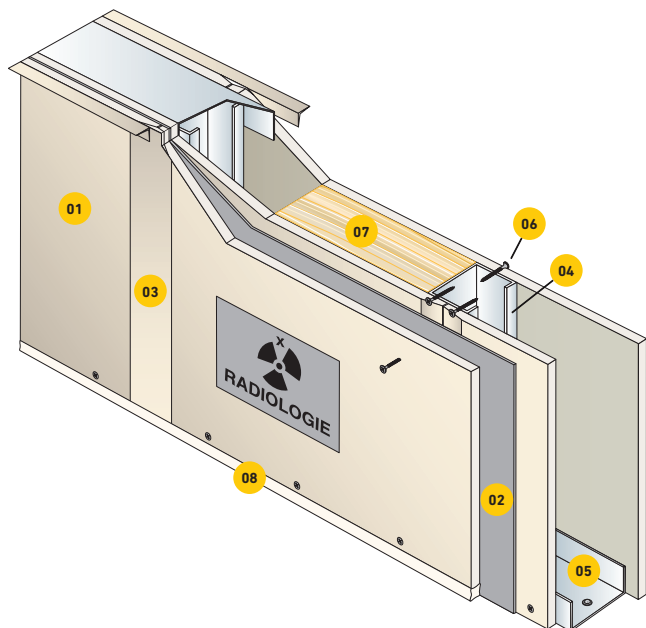
- > [Descriptifs types](#)
- > [Fiches produits](#)
- > [Documentations spécifiques](#)

## Cloisons radiologie

## PRÉGYMÉTAL™ RX

## DESCRIPTION

Cloison radiologie constituée par assemblage de plaques **PRÉGY** vissées sur une ossature métallique avec incorporation d'une feuille de plomb.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Feuille de plomb
- 03 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 06 Vis **PRÉGY** TF 212
- 07 Isolant éventuel
- 08 Étanchéité à l'air (pose sur sol fini)

## DOMAINES D'EMPLOI

- Installations de production de rayons X en travaux neufs ou en aménagement.
- Salles de radiologie.
- Cabinets de dentistes.

## MISE EN ŒUVRE

- Buter au sol les plaques de plâtre en contact avec la feuille de plomb.
- Recouvrement systématique à la jonction des feuilles de plomb.
- Hauteur de protection selon documents du marché.

## RECOMMANDATION :

Cette solution est adaptée aux épaisseurs de plomb de 2 mm maximum. Au delà, contacter nos services techniques.

## PERFORMANCES

## Protection aux rayons X

L'épaisseur de la feuille de plomb doit être impérativement déterminée par un spécialiste en fonction de multiples paramètres (type d'installation, puissance du rayon, volume du local, ...). En particulier, il y a lieu de se référer à la norme NF C 15-160 « Installation pour la production et l'utilisation du rayon X ».

## Autres performances

Voir la fiche cloisons **PRÉGYMÉTAL** à parements simples p.112



## POUR EN SAVOIR PLUS

## Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

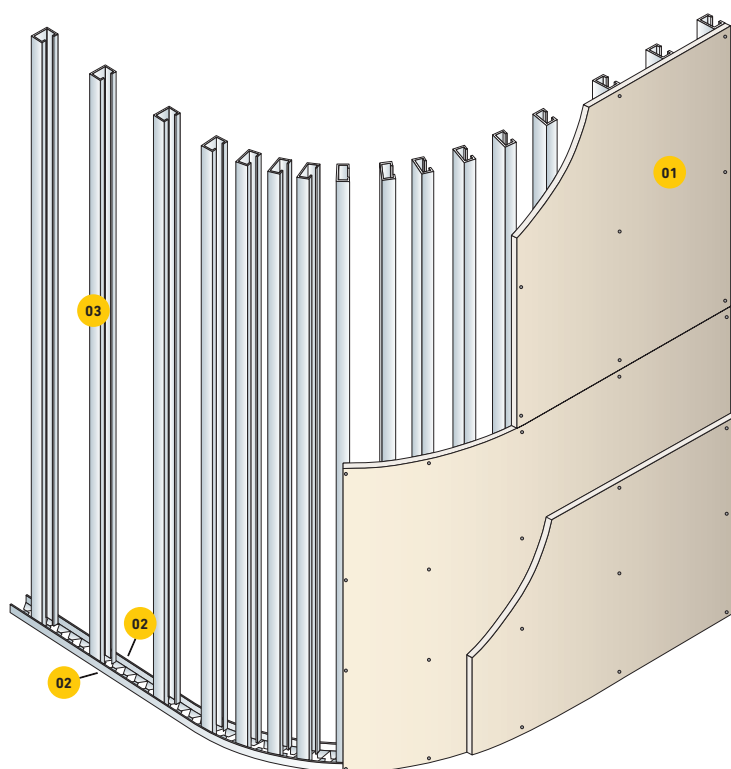
- > [Descriptifs types](#)
- > [Fiches produits](#)
- > [Documentations spécifiques](#)

Cloisons courbes

# PRÉGYMÉTAL™ CONTOUR

## DESCRIPTION

Cloison distributive, séparative ou contre-cloison courbe constituée par assemblage de plaques de plâtre **PRÉGY** sur une ossature métallique (cornières courbes au sol et en plafond et montants verticaux) délimitant un vide de construction.



- 01 Plaque **PRÉGY BA13**  
(posée horizontalement)
- 02 Cornière **PRÉGYMÉTAL CONTOUR**
- 03 Montant **PRÉGYMÉTAL**

## DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Hôpitaux (cloison sur entrée de chambres, ...)
- Hôtellerie (parties communes)
- Halls d'entrée d'immeubles, de bureaux, d'habitations, d'établissements recevant du public
- Crèches
- Aménagement de locaux (commerces, logements, ...)
- Création de formes décoratives variées

## LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



PRÉGYPLAC  
Std BA6



PRÉGYPLAC  
Std BA13

## PRESCRIPTION DE POSE ET TYPE DE PLAQUES

Les dispositions constructives dépendent essentiellement du rayon de courbure minimum de l'ouvrage et concernent :

- l'entraxe des montants
- le mode de préparation des plaques

Rayon mini de courbure	40 à 70 cm	70 cm à 1 m	1 à 1,50 m	1,50 à 2 m	2 à 3 m	Plus de 3 m
PRÉGYPLAC BA6						
PRÉGYPLAC BA13						
Entraxe des montants	1/5 du rayon de courbure					60 cm

Pour assurer la continuité des cloisons en **BA18** mettre en œuvre des parements composés de trois **BA6**.

Les modalités de pose sont données pour des rayons qui peuvent sensiblement varier.

Pour les autres types de plaques (**PRÉGYDRO**, **PRÉGYDUR**, **PRÉGYFLAM**, **PRÉGYWAB** ...) il est recommandé de procéder au préalable à des tests de cintrage.

### NOTA :

le comportement acoustique et la résistance au feu de ces montages spécifiques pourront différer des performances des ouvrages plans correspondants.

### MODE DE PRÉPARATION DES PLAQUES

- Forte humidification et empilage à plat enfermé 2h sous bâche + précintrage sur gabarit conseillé
- Humidification par pulvérisation Cintrage sur gabarit conseillé
- Cintrage à sec sur ossatures

## NOMBRE MINIMUM DE PRÉGYPLAC

Type de plaque	Nombre minimum par parement
BA6	2
BA13	1

Pour une finition parfaite ou pour des rayons de cintrage plus petits (jusqu'à 15 cm) utilisez des modules préfabriqués **PLAtec**.



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTA 9/11-931  
Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL



Quantitatif :  
p.162



Mise en œuvre :  
p.145

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



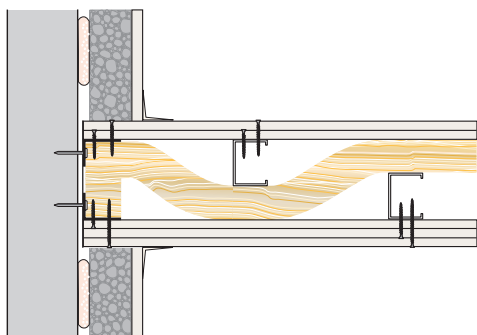
## ACOUSTIQUE

### 1 - Cloisons séparatives PRÉGYMÉTAL S : limitation des transmissions acoustiques latérales

La performance in situ d'un ouvrage dépend de l'environnement du chantier. Pour respecter les valeurs réglementaires in situ, il est nécessaire de solliciter un bureau d'étude acoustique afin d'appréhender les différents chemins de transmissions latérales et les configurations spécifiques au chantier.

- > On pourra par ailleurs utilement se référer aux préconisations de la méthode « QUALITEL 2012 » pour les dispositions constructives.

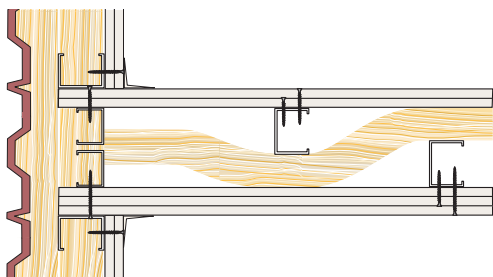
#### 1 - JONCTION SUR FAÇADE LOURDE (type parpaing creux de 20 cm, béton de 15 cm ou brique pleine de 20 cm minimum)



- > **DnTA inférieur à 51 dB**
  - > réaliser les cloisons avant les doublages **PRÉGYTHERM**
- > **DnTA compris entre 51 et 53 dB**
  - > remplacer le **PRÉGYTHERM** par un **PRÉGYMAX 13+80** minimum
  - > épaisseur minimum des planchers béton : 20 cm,
  - > prévoir une cloison avec un  $R_w+C$  de 64 dB mini (exemple : **PRÉGYMÉTAL S180 NRA / 5 BA13**)
- > **DnTA supérieur à 53 dB**
  - > une étude acoustique est nécessaire

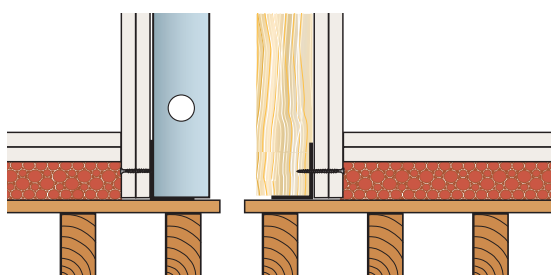
- > Pour les façades de type briques creuses à alvéoles verticales, béton cellulaire et autres murs maçonnés allégés à résistance thermique améliorée, le doublage sera réalisé en PRÉGYMAX ou en contre-cloison PRÉGYMÉTAL.

#### 2 - JONCTION SUR FAÇADE LÉGÈRE



- > **DnTA compris entre 50 et 55 dB**
  - Doublage de façade par contre-cloison **PRÉGYMÉTAL** (**1 BA18 OU 2 BA13** avec incorporation de laine minérale  $\geq 10$  cm) réalisé après les cloisons séparatives
- > **DnTA supérieur à 55 dB**
  - Doublage de façade par contre-cloison **PRÉGYMÉTAL** (**2 BA13** avec incorporation de laine minérale  $\geq 15$  cm) réalisé après les cloisons séparatives

#### 3 - JONCTION SUR PLANCHER LÉGER

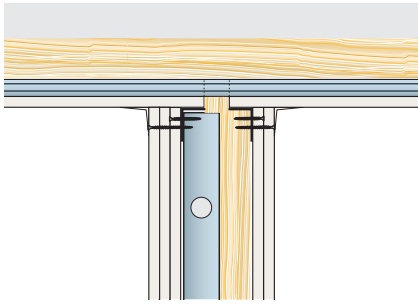


- > **En raison de leur faible masse, les planchers bois, les planchers poutrelles-hourdis et les chapes flottantes limitent l'isolement des parois verticales qu'ils supportent.**

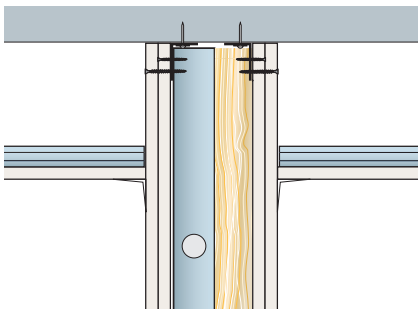
**Des dispositions particulières doivent être prises, par exemple :**

- > tronçonnage des parquets
- > réalisation des séparatifs avant les chapes flottantes,
- > augmentation de l'épaisseur des hourdis béton

## 5 - JONCTION SOUS PLANCHER

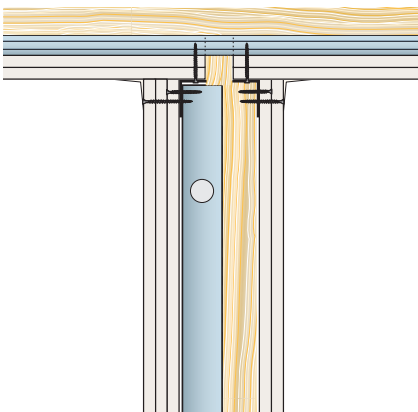


- > **DnTA compris entre 39 et 47 dB**
  - > réaliser les cloisons avant les doublages
  - > interrompre le parement des plafonds au droit des cloisons
  - > prévoir sur le plafond une laine minérale : épaisseur 60 mm minimum



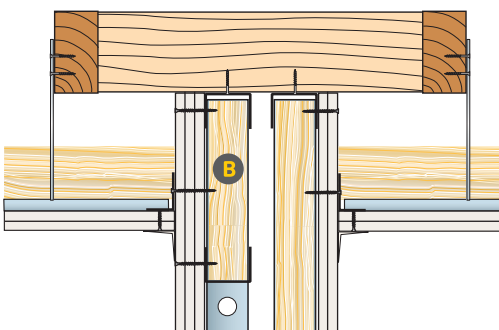
- > **DnTA supérieur à 47 dB**
  - > réaliser les cloisons avant les plafonds
  - > réaliser les doublages sur toute la hauteur du niveau

## 6 - JONCTION SOUS COMBLE PERDU (haut. moyenne $\geq 1$ m)



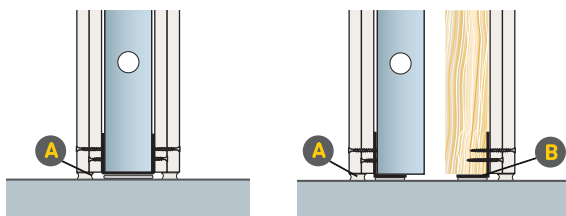
- > **DnTA compris entre 49 et 52 dB**
  - > interrompre les plaques du plafond au droit des cloisons séparatives
  - > parement du plafond 1 **BA18** ou 1 **PRÉGYFLAM BA15** ou 2 **BA13** avec une laine minérale d'épaisseur 20 cm
  - > prévoir une cloison avec un  $Rw+C$  de 64 dB mini
- > **DnTA compris entre 53 et 55 dB**
  - > interrompre les plaques et les ossatures du plafond au droit des cloisons séparatives
  - > plafond avec même nombre et type de plaque que les parements de la cloison séparative ou recouvrement du plénum sur toute sa hauteur au droit du séparatif
  - > prévoir une cloison avec un  $Rw+C$  de 64 dB mini
  - > épaisseur minimum des planchers béton : 20 cm

## 7 - JONCTION EN COMBLE AMÉNAGÉ



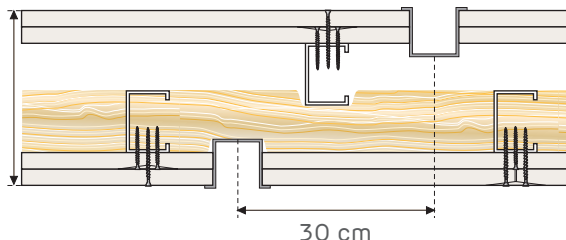
- > **DnTA compris entre 49 et 52 dB**
  - > réaliser les séparatifs avant les rampants et les pieds droits
  - > exécuter les rampants et les pieds droits avec 1 **BA18** (ou 2 **BA13**) avec une laine minérale de 15 cm minimum
- > **DnTA compris entre 53 et 55 dB**
  - > réaliser les séparatifs avant les rampants et les pieds droits (pénétration de 10 cm minimum) **B**
  - > exécuter les rampants et les pieds droits avec 2 **BA13** avec une laine minérale de 15 cm minimum
  - > prévoir une cloison avec un  $Rw+C$  de 64 dB mini (exemple : **PRÉGYMÉTAL S180 NRA / 5 BA13**)

## 2 - Étanchéité périphérique



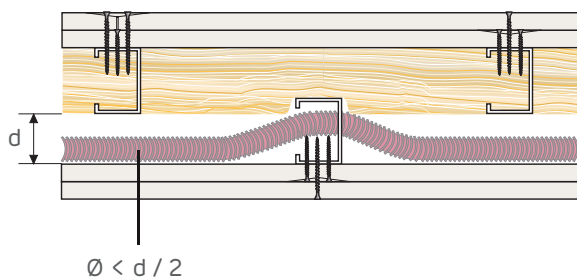
- > **DnTA compris entre 39 et 47 dB (R<sub>w</sub>+C compris entre 41 et 51 dB)**
  - > sur sol fini renforcement de l'étanchéité en pied de cloison par un joint à la pompe **A** sous la dernière plaque de chaque parement
  - > traitement de joint classique des autres cueillies sur dernier lit de plaques
- > **DnTA supérieur à 48 dB (R<sub>w</sub>+C supérieur à 52 dB)**
  - > sur sol fini renforcement de l'étanchéité en pied de cloison par un joint à la pompe **A** sous la dernière plaque de chaque parement
  - > incorporation sous le rail (ou la cornière) d'un ruban de mousse **B** d'épaisseur adaptée aux irrégularités du sol (e > 5 mm)

## 3 - Incorporation de boîtier



- > **DnTA compris entre 39 et 53 dB**
  - > évitez de disposer les boîtiers électriques en vis-à-vis
  - > respectez un décalage au moins égal à 30 cm
  - > veillez à l'intégrité de la laine minérale
- > **DnTA supérieur à 53 dB**
  - > évitez les incorporations de boîtiers électriques dans les cloisons, s'il n'est pas envisagé d'en assurer individuellement l'étanchéité à l'air

## 4 - Canalisations électriques



- > **Dans les cloisons séparatives les gaines électriques seront disposées sur un même parement, leur diamètre n'excédant pas la moitié de la distance entre l'ossature d'un parement et le parement opposé.**

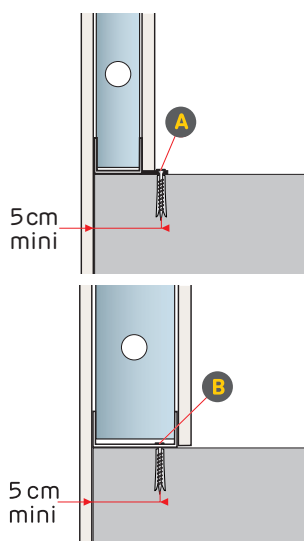
Type de montant	Diamètre des lumières
M36 - M48 - M62	26 mm
M62 Xtra M70 - M90 M100 - M150	32 mm
M62 dB - M84 dB	35 mm

# MÉCANIQUE

## 1 - Cloison en surplomb : cage d'escalier, mezzanine, ...

(Choc de sécurité : 400 joules)

### 1 - LIAISON AU SUPPORT



Réalisez la fixation des rails par vis + cheville tous les 60 cm et à 5 cm minimum du bord libre des dalles béton

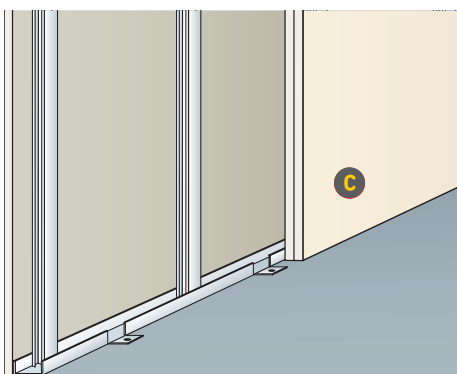
> **Rails 48**

Fixation déportée en entaillant l'aile des rails sur 4 cm et en la rabattant **A**

> **Rails 62, 70, 90, 100**

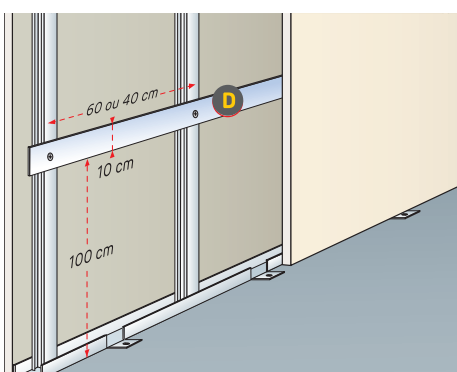
Fixation dans le rail **B**

### 2 - RENFORCEMENT DE LA PAROI



> **Parements simples en BA13 ou BA15**

Renforcez la cloison par une des deux solutions suivantes :  
> ajout d'une **BA13** coté interne **C**



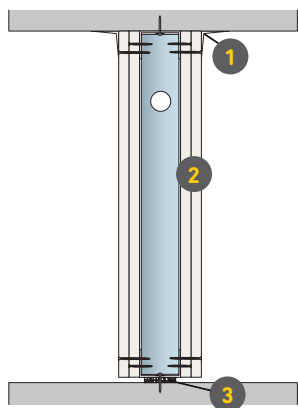
> mise en place d'un feillard de largeur 10 cm, à 1 m du sol, par vissage, à l'aide de vis **PRÉGY RT421** **D**

> **Parements simples BA18 ou BA18 S sur montants M62 ou parements doubles BA13**

Ces cloisons ne nécessitent pas de renforcement du parement.

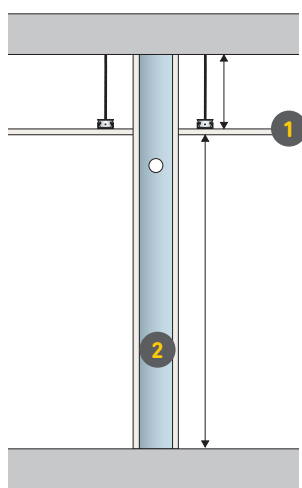


## 2 - Étanchéité au formol en milieu hospitalier



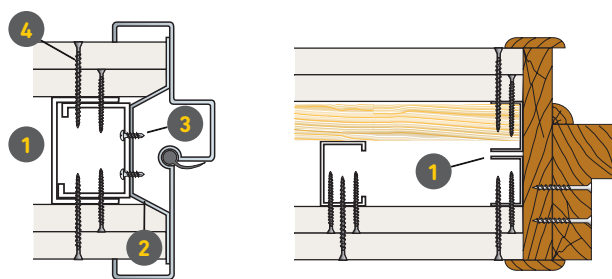
- > Mise en œuvre sous le rail bas d'un joint d'étanchéité **PRÉGY 2 EN 1**
- > Traitement de joint soigné par bande et enduit en cueillies et parties verticales.
  - 1 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGYLYS**
  - 2 Plaques **PRÉGY**
  - 3 Joint souple d'étanchéité

## 3 - Cloisons PRÉGYMÉTAL avec plafond PRÉGYMÉTAL rapporté



- > Pour les cloisons distributives **PRÉGYMÉTAL sans performance feu**  
dont la hauteur du plénum est inférieure à 0,45 fois la hauteur sous plafond, le choix de l'ossature est effectué pour la hauteur sous plafond.  
Si le plafond **PRÉGYMÉTAL** n'est présent que sur une face de la cloison, il y a lieu de renforcer la liaison cloison/plafond par une cornière **PRÉGY 24 X 32** (DTA 9/11-931)
- > Pour les cloisons de séparation **PRÉGYMÉTAL S sans performance feu**  
le choix de l'ossature est effectué pour la hauteur sous plafond majorée de la moitié de la hauteur du plénum (laquelle est fixée au maximum à 2.50 m) (avis du GS9 d'avril 1997)
  - 1 Plafond **PRÉGYMÉTAL**
  - 2 Ossature **PRÉGYMÉTAL**

## 4 - Jonction huisserie pour portes lourdes



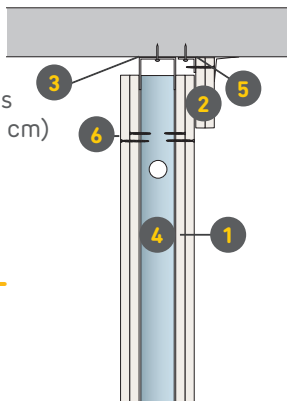
- 1 Montants + rail emboîté
- 2 Omega soudé
- 3 Vis **RT 421**
- 4 Vis **TF221** ou **TF212**

**P** : poids de l'ouvrant  
**M** : moment de flexion induit par l'ouvrant  $M = P.L / 2$   
**L** : largeur de l'ouvrant

- > **Porte légère ( $P < 50$  daN et  $M < 20$  daN.m)**  
pas de dispositions particulières
- > **Porte lourde ( $50 \leq P < 90$  daN et  $20 \leq M < 50$  daN.m)**  
renforcer l'ossature par un rail emboîté sur le montant ou remplacer l'ossature par des montants renforcés 15/10  
Ne pas oublier :
  - > de souder 4 Oméga sur chaque côté entre l'huisserie métallique et les montants avec 2 vis **RT 421** par Oméga
  - > de fixer directement les pieds de l'huisserie au sol
  - > d'emboîter les plaques à refus en fond d'huisserie
- > **Porte très lourde ( $P \geq 90$  daN et/ou  $M > 50$  daN.m)**  
maintenir l'huisserie par une ossature primaire indépendante de la cloison.
- > **Portes à 2 vantaux**  
dans le cas des portes à 2 vantaux munies de ferme-portes. SINIAT recommande de considérer le poids et le moment du vantail plus lourd majorés de 25%.

## 5 - Jonction souple sous plancher à forte déformation

- 1 Plaques **PRÉGY**
- 2 Couvre-joint en plaques pour coupe-feu (h ≥ 12 cm)
- 3 Rail haut ailes 60mm épaisseur 15/10<sup>ème</sup> non fourni par SINIAT
- 4 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 5 Cornière **PRÉGYMÉTAL 24 X 32**
- 6 Vis **PRÉGY TF 212**



L étant la portée du plancher, cette disposition concerne les planchers ou éléments de structure dont la déformation sous surcharges postérieures à la pose des cloisons excède :

- > L/500 si L < ou = à 5 m
- > L/1000 + 0.5cm si L > 5 m

Le jeu à ménager en tête de cloison doit être au moins égal à cette déformation.

Les dispositions constructives de ces jonctions peuvent nécessiter le dépôt d'un avis de chantier, pour les cloisons Coupe-Feu. Consulter le contrôleur technique.

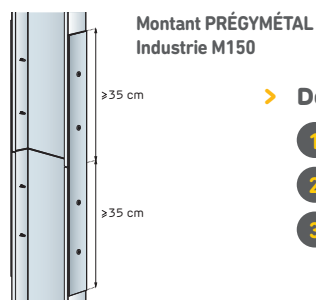
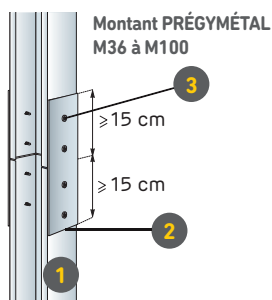
Le montage indiqué est valable pour un jeu maximum de 3 cm et pour des cloisons de hauteur courante.

## 6 - Aboutage des montants

### NOTA :

Les raccords ne doivent pas être alignés d'un montant à l'autre.

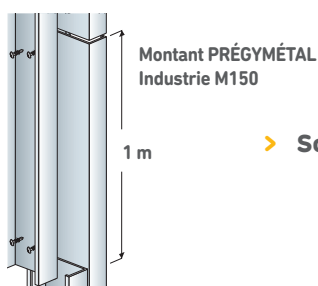
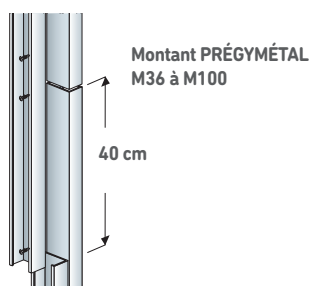
### 1 - ABOUTAGE DES MONTANTS SIMPLES



> Doubler le montant par un rail fixé avec des vis **PRÉGY RT 421**

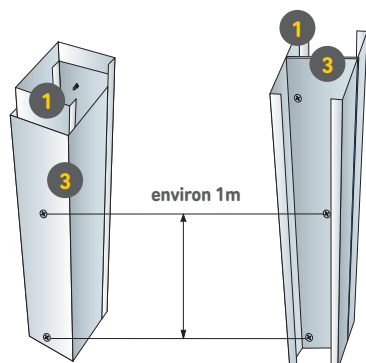
- 1 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 2 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 3 Vis **PRÉGY RT 421**

### 2 - ABOUTAGE DES MONTANTS ACCOLÉS



> Solidarisation par vis **PRÉGY RT 421**

## 7 - Montant doublés ou accolés (adossés, emboîtés)



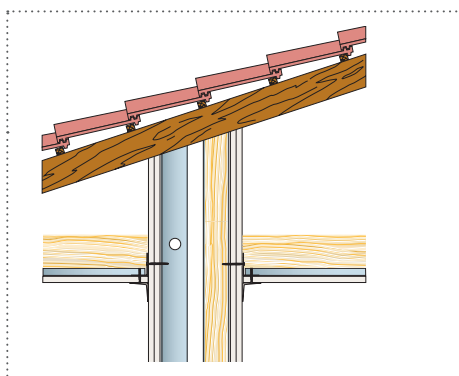
> Solidarisation par vis **PRÉGY RT 421** tous les mètres

# PROTECTION INCENDIE

## 1 - Jonction cloisons / plafonds

Bâtiments d'habitation (arrêté du 31/1/86 art.6)  
Établissements de soins - ERP de type U (arrêté du 23/05/90)  
ERP de type J (arrêté du 14/03/11 modifiant l'arrêté du 22/03/04)

### 1 - CAS DES COMBLES NON COMMUNICANTS



Lorsque les parois verticales du dernier niveau montent jusqu'à la couverture, le plafond du comble assure sa fonction de paroi sans performance feu.

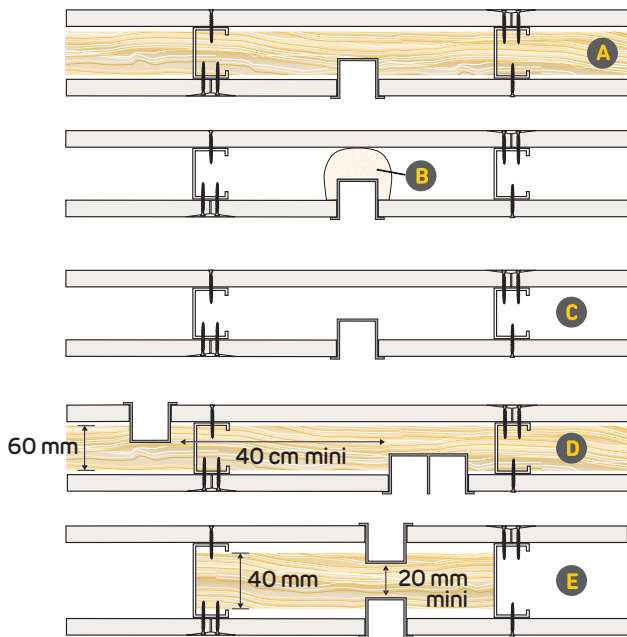
### 2 - CAS DES COMBLES COMMUNICANTS

- > Lorsque les parois verticales du dernier niveau ne montent pas jusqu'à la couverture, le plafond du comble doit :
  - > s'opposer à la propagation du feu par le comble
  - > assurer la stabilité au feu de la charpente sous laquelle il est suspendu

		Exigence réglementaire	Résistance au feu de la solution à mettre en œuvre
<p><b>Plafond avec parement discontinu</b></p>	<p><b>Cloison fixée directement sous la structure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le coupe-feu de la cloison est celui indiqué dans la réglementation.</li> <li>&gt; Si les exigences de résistance au feu de la cloison et du plafond diffèrent, on retiendra pour la cloison et le plafond l'exigence la plus élevée.</li> <li>&gt; La partie de la cloison située au-dessus du plafond doit être remplie de laine de roche.</li> </ul>	Cloison CF 1/2h ou EI 30 Plafond CF 1/2h ou EI 30	Cloison CF 1/2h ou EI 30 Plafond SF 1/2h ou R 30 (*)
		Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond CF 1/2h ou EI 30	Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond SF 1h ou R 60 (*)
		Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond CF 1h ou EI 60	Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond SF 1h ou R 60 (*)
<p><b>Plafond filant</b></p> <p><b>Plafond avec parement discontinu</b></p>	<p><b>Cloison fixée sous plafond filant ou interrompu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La cloison doit présenter un coupe-feu double de celui exigé par la réglementation.</li> <li>&gt; Si les exigences de résistance au feu de la cloison et du plafond diffèrent, on retiendra pour le plafond l'exigence la plus élevée et, pour la cloison, le double de l'exigence la plus élevée.</li> </ul> <p><b>1</b> Suspente à positionner sur chaque solive de part et d'autre de la jonction cloison/plafond</p>	Cloison CF 1/2h ou EI 30 Plafond CF 1/2h ou EI 30	Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond SF 1/2h ou R 30 (*)
		Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond CF 1/2h ou EI 30	Cloison CF 2h ou EI 120 Plafond SF 1h ou R 60 (*)
		Cloison CF 1h ou EI 60 Plafond CF 1h ou EI 60	Cloison CF 2h ou EI 120 Plafond SF 1h ou R 60 (*)

(\*) Le choix de la solution doit se porter sur un essai sous comble perdu ou sous plancher bois ou sous plancher typifié, dont la température mesurée dans le plénum n'excède pas 300°C selon les dispositions du CECMI du 12/06/90 et du 11/12/92

## 2 - Incorporation de boîtiers électriques



### Solutions génériques

- > **EI 15** : aucune disposition particulière (pas de plot de colle CECMI du 3/2/1987)
- > **EI 30 et montage avec laine de roche** : aucune disposition particulière (CECMI du 3/2/1987) **A**
- > **EI 30 à 120** : renforcement des boîtiers électriques par un plot de **PRÉGYCOLLE 120** armé de vis **PRÉGY B** **B**

### Solutions EI60 en BA18, BA18 S et BA25 S

- > **Boîtier sur une seule face** : aucune disposition particulière **C**
- > **Boîtiers simples ou multiples décalés** : cloisons avec laine de verre 60 mm et boîtiers décalés de 40 cm d'une face à l'autre **D**
- > **Boîtiers en vis à vis** : protection par panneau de laine de roche (40 kg/m<sup>3</sup>, épaisseur 40 mm, hauteur 40 cm, largeur entre 2 montants) **E**

## 3 - Recouvrement des vides de construction

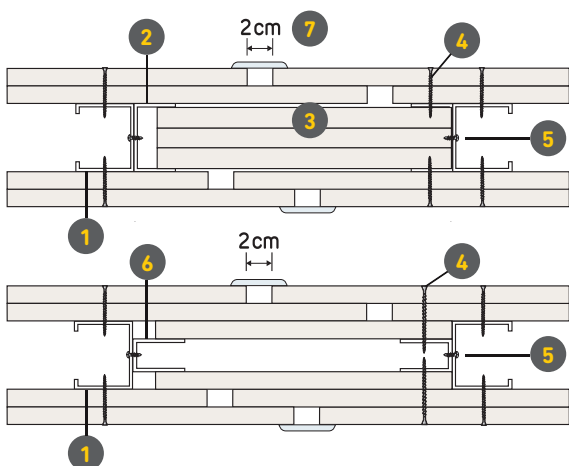
- > Chaque fois qu'un vide de construction peut faciliter la propagation du feu, par effet cheminée notamment, prévoir son obturation au droit des jonctions de parois par un matelas de laine de roche comprimé.

## 4 - Protection des joints horizontaux

- > Cloisons **PRÉGYMÉTAL D72/36 S** à **D136/100 S** parements simples **BA18 S**  
Référence Efectis 11-A-247  
**Joints horizontaux en vis à vis** : à la superposition des plaques complétez l'ossature par un montant horizontal et vissez-y les plaques.  
**Joints horizontaux décalés** : prévoyez un décalage de 40 cm mini

- > Cloisons **PRÉGYMÉTAL D98/48** à **D150/100** EI60 Référence Efectis 06-V-052 EI120 Référence Efectis 09-A-015  
À la superposition des plaques décalez les joints horizontaux de 40 cm minimum et coutez les plaques avec des vis **PRÉGY TF 233**.

## 5 - Joint de dilatation ou de fractionnement



- > À réaliser tous les 25 m au maximum ainsi qu'au droit des joints du gros-œuvre.

- > Résistant au feu (RE CTICM 99.V.065).

- 1 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 2 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 3 **PRÉGYPLAC BA15**
- 4 Vis **PRÉGY TF 212**
- 5 Vis **PRÉGY RT 421**
- 6 Profilé non fourni par SINIAT
- 7 Couvre joint



## PERFORMANCE THERMIQUE

### Méthode de calcul du coefficient de transmission thermique

Dans le cas d'une cloison séparant un local chauffé d'un local non chauffé, le respect de la réglementation thermique en vigueur exige le calcul du coefficient thermique des cloisons  $U_c$ .

Pour les cloisons sur ossature métal, le coefficient  $U_c$  est défini par :

$$U_c = \frac{1}{R_p + R_i + R_{air} + 2 \times R_{si}} + \frac{\Psi}{E}$$

#### Avec

- $R_p$  ( $m^2.K/W$ ) : résistance thermique des plaques de plâtre

(cf norme NF EN 520)

Plaque	BA13	BA15	BA18	BA25
$R_p$	0,05	0,06	0,07	0,10

- $R_i$  ( $m^2.K/W$ ) : résistance thermique de l'isolant

(cf certificat Acermi)

- $R_{air}$  ( $m^2.K/W$ ) : résistance thermique de la lame d'air éventuelle entre l'isolant et la plaque de plâtre

(cf Règles ThU, fascicule 4/5)

Lame d'air	5	7	10
$R_{air}$	0,11	0,13	0,15

- $\Psi$  ( $W/m^2.K$ ) : coefficient de déperdition linéique dû aux montants verticaux. Cette valeur est indépendante du type de cloison et l'entraxe

	Montants simples	Montants accolés
$\Psi$	0,10	0,16

- $R_{si}$  ( $m^2.K/W$ ) : résistance superficielle interne

$R_{si} = 1/7,7$

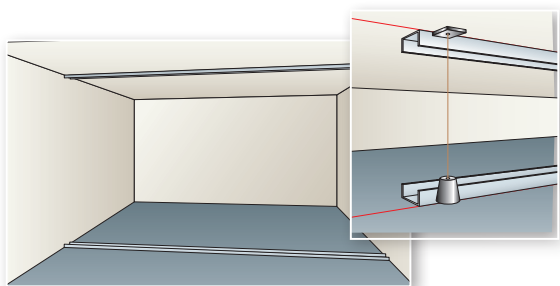
- $E$  (m) : entraxe des montants

### Exemples de coefficient de transmission thermique de 5 cloisons

	D175/150/60 LM 2 x 75 mm ( $\Psi = 35$ )	D125/100/60 LM 100 mm ( $\Psi = 35$ )	D72/48/60 LM 45 mm ( $\Psi = 35$ )	D72/48/60 LM 45 mm ( $\Psi = 35$ ) + PRÉGYTHERM R3,15 10+100	PRÉGYFAYLITE D50 + PRÉGYTHERM R3,15 10+100
$U_c$ ( $W/m^2.K$ )	0,39	0,50	0,83	0,23	0,28
$R$ ( $m^2.K/W$ )	2,56	2	1,20	4,35	3,57

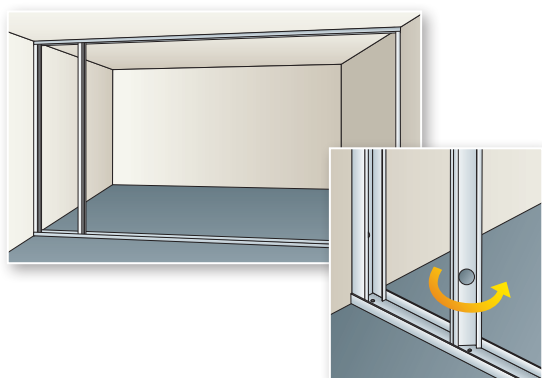
## MISE EN ŒUVRE

### 1 - Traçage et pose des rails PRÉGYMÉTAL



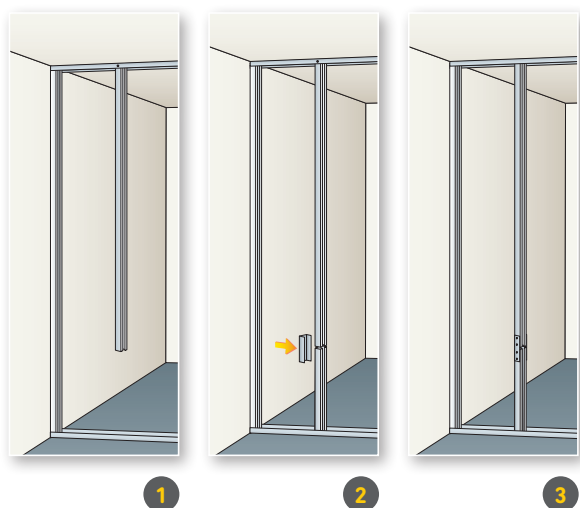
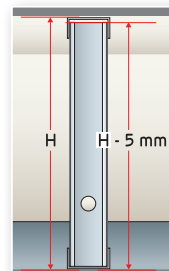
- > Tracez au sol l'emplacement des rails en tenant compte de l'épaisseur des plaques, de l'implantation des huisseries et des repères pour l'accrochage des charges lourdes éventuelles
- > Fixez les rails au sol mécaniquement tous les 50 à 60 cm (vis + cheville ou pistoscellement)
- > Reportez le tracé au plafond
- > Fixez les rails hauts au plafond mécaniquement

### 2 - Mise en place des montants PRÉGYMÉTAL



#### 1 - CLOISONS DE HAUTEUR COURANTE

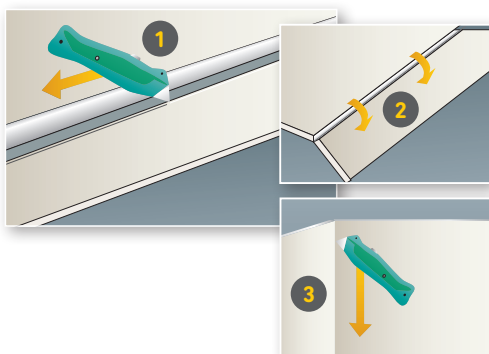
- > Coupez les montants à la hauteur sol / plafond, diminuée de 5 mm
- > Placez les montants verticalement à l'intérieur des rails :
  - > entraxe selon tableaux et performances
  - > ouverture du montant dans le sens de la pose



#### 2 - CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR

- > La pose des montants s'effectue à partir du rail haut
- > La longueur des montants étant inférieure à la hauteur sol/plafond, les montants seront donc aboutés
  - 1 Tracez et fixez les montants sur le rail haut (vis **PRÉGY RT421 X 13**)  
Découpez et positionnez la partie de montant bas
  - 2 Découpez un bout de rail de 70 cm et vissez-le sur les montants pour en assurer la continuité (voir le détail de l'aboutage p.141)
  - 3 Libérez la jonction haute rail/montant en enlevant les vis de montage. La liaison cloison/plafond est donc souple.

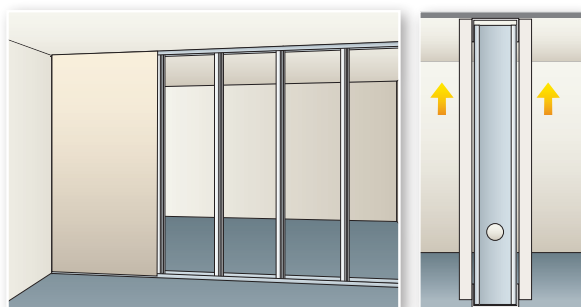
### 3 - Découpe des plaques de plâtre PRÉGY



> **Découpez les plaques à la hauteur sol / plafond, diminuée de 1 cm :**

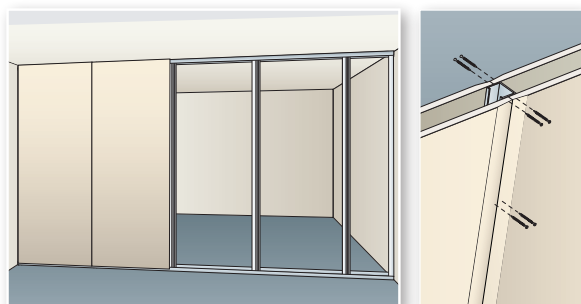
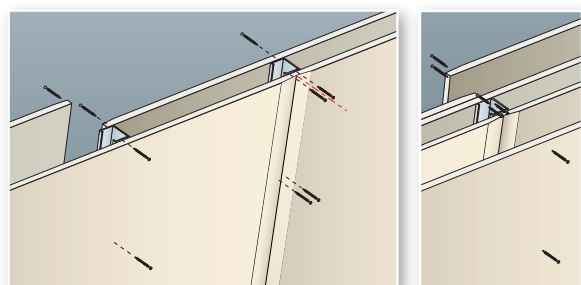
- 1 Entaillez le carton crème à l'aide d'un couteau rétractable guidé par une règle métallique
- 2 Brisez la plaque d'un coup sec
- 3 Tranchez le carton de l'autre face

### 4 - Pose des plaques de plâtre PRÉGY



#### LARGEUR 120 CM

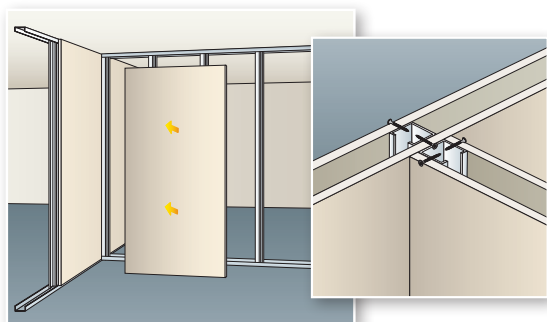
- > **Positionnez les plaques de plâtre :**
  - > dans le sens de la hauteur
  - > jointives sur les montants
  - > butées en plafond (sauf cas particulier)
- > **Pensez éventuellement à :**
  - > incorporer l'isolant laine minérale entre les montants et les parements
  - > incorporer les gaines électriques, ...
  - > percer l'emplacement des boîtiers électriques à la scie cloche
- > **Vissez les plaques avec des vis PRÉGY TF 212 :**
  - > entraxe 30 cm maximum
  - > 1 cm minimum du bord de la plaque
- > **Décalez les joints entre parements**
- > **Pour une cloison à parement multiple :**
  - > décalez les joints entre parements et entre plaques
  - > vissez les plaques internes à entraxe 60 cm



#### LARGEUR 90 CM

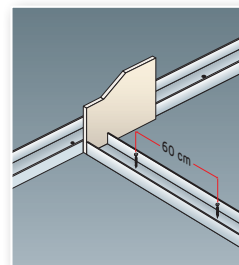
- > **Ces plaques sont posées à joints non croisés**
- > **Elles peuvent être posées à joints croisés dans le cas de montants à entraxe 45 cm**

## 5 - Jonction entre deux cloisons

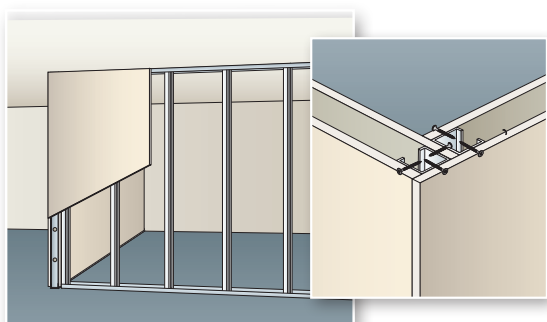


### NOTA :

À la mise en place des rails, n'oubliez pas de laisser une épaisseur de plaque entre les rails perpendiculaires

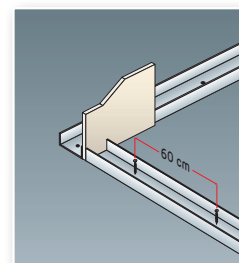


## 6 - Jonction d'angles



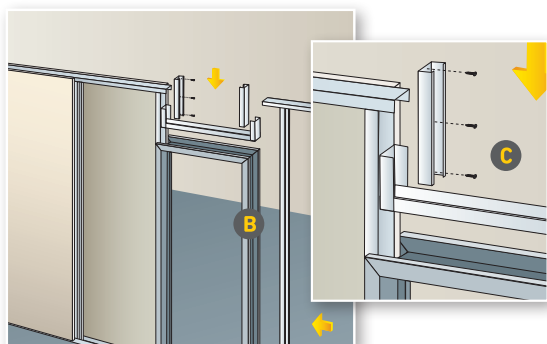
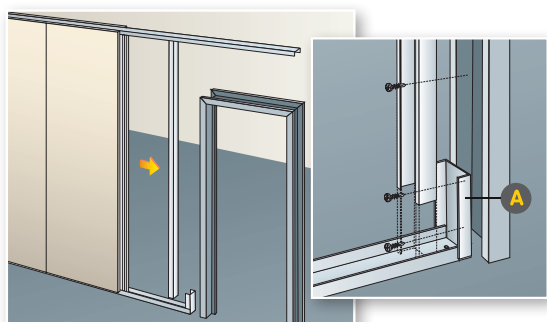
### NOTA :

À la mise en place des rails, n'oubliez pas de laisser une épaisseur de plaque entre les rails perpendiculaires



## 7 - Jonction avec huisserie (porte légère)

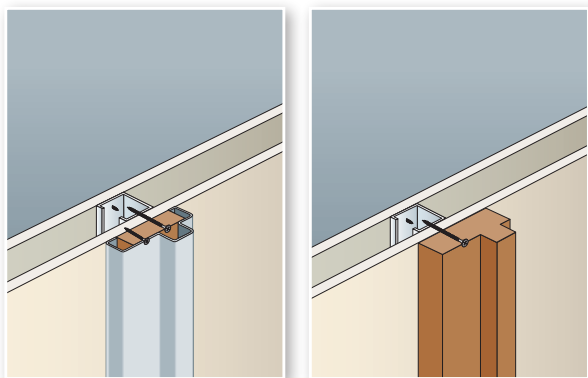
Pour les portes lourdes reportez-vous p.140



### 1 - HUISSERIE INCORPORÉE DANS UNE CLOISON

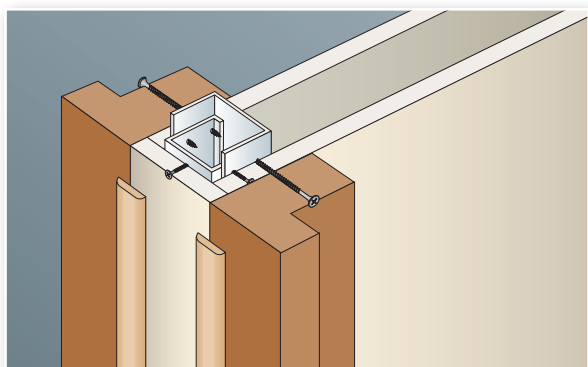
- > Les huisseries sont posées à l'avancement
- > Effectuez une remontée d'équerre de 15 à 20 cm du rail bas à l'aplomb de l'implantation de l'huisserie en découpant les ailes du rail (A)
- > Positionnez l'huisserie et vissez la remontée du rail
- > Positionnez le montant vertical contre l'huisserie :
  - > ouverture du montant en vis à vis du montant précédent
  - > perforations destinées au passage des gaines en partie haute
- > Vissez un montant de part et d'autre :
  - > huisserie bois : vissez en quinconce, y compris le retour d'équerre du rail afin de fixer l'huisserie au sol
  - > huisserie métal : vissez sur les 3 Omega soudés (B)
- > Placez sur la traverse haute de l'huisserie un rail avec 2 remontées d'équerre. Doublez les montants sur la hauteur de l'imposte (liaison par vis PRÉGY RT 421) (C)
- > Posez les plaques, joints verticaux décalés de plus de 20 cm du bord de l'huisserie. En imposte, prévoir l'ossature en conséquence





## 2 - DÉPART D'HUISSERIE CONTRE UNE CLOISON

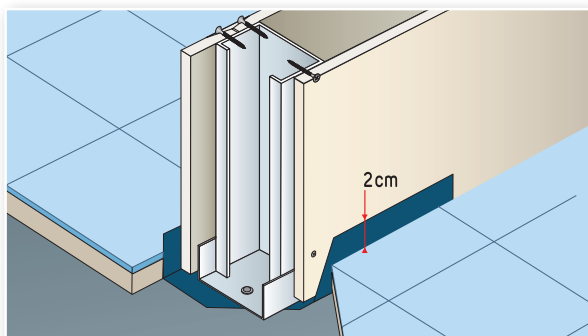
- > Prévoir un montant dans la cloison au droit de l'huissérie



## 3 - DÉPART DE 2 HUISSERIES EN BOUT DE CLOISON

- > Dans le cas de 2 huisseries en départ de cloison : recouvrir le montant par un rail pour permettre une bonne rigidité de l'ensemble

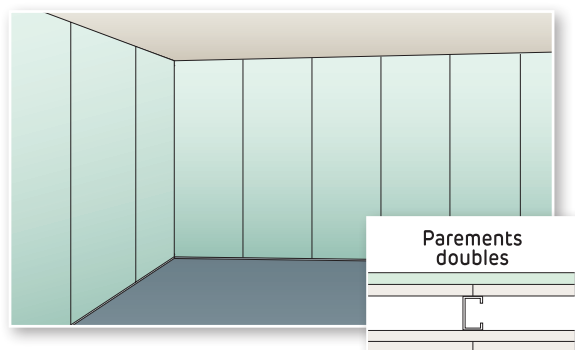
## 8 - Départ sur sol brut



- > Prévoyez une protection du pied de la cloison (film polyéthylène)
- > Prenez le soin de remonter la protection 2 cm au-dessus du sol fini

## 9 - Locaux humides EB+p et EB

Pour le classement des locaux humides voir p.362



### 1 - POSE DES PLAQUES

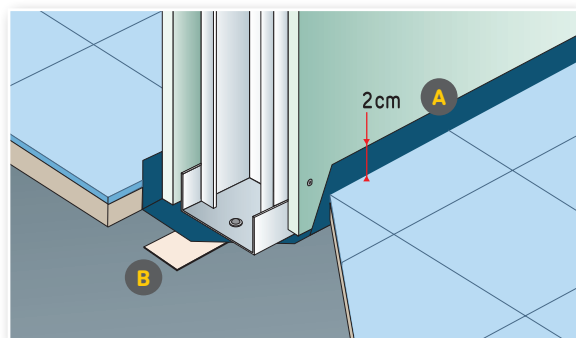
- > Réalisez toutes les parois avec un parement **PRÉGYDRO\*** (vert) ou **PRÉGYDRO DÉCO** (blanc)
- > Traitez les joints avec l'enduit **PRÉGYDRO (DTA 9/11-924)**
- > Effectuez les rebouchages avec l'enduit **PRÉGYDRO**

\* Obligatoirement en EB+p suivant le DTU 25.41, et conseillé par SINIAT en EB

### 2 - POSE DES MONTANTS

Pour des cloisons en parement simple sous carrelage, l'entraxe doit être au maximum de :

- > 40 cm pour **BA13**
- > 60 cm pour **BA18** en 120 cm
- > 90 cm pour **BA18 S** en 90 cm



### 3 - PROTECTION DU PIED DE CLOISON

- > Incorporez sous le rail un film polyéthylène dépassant de 2 cm minimum le niveau du sol fini **(A)**
- > Posez un joint d'étanchéité au passage de l'eau **PRÉGY 2 EN 1** entre le sol et le film polyéthylène **(B)**

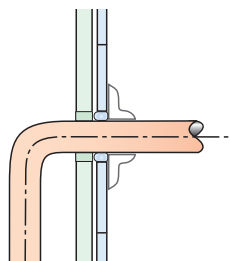
#### NOTA :

En cas de pose sur sol fini (dalle surfacée, chape incorporée, pose sur carrelage) le film polyéthylène n'est pas nécessaire en pied de cloison **PRÉGYMÉTAL**

### 4 - TRAVERSÉE DE CANALISATIONS

(Lots plomberie et carrelage)

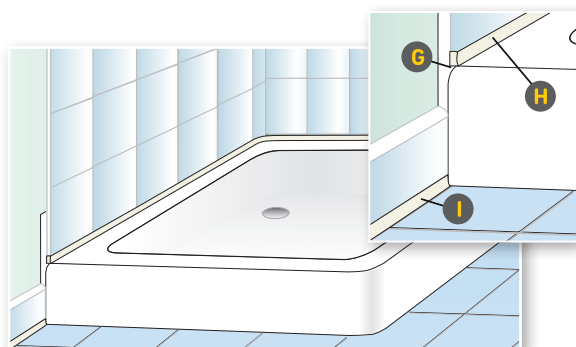
- > Étanchez les traverses de canalisations avec un joint élastomère
- > Effectuez les rebouchages avec l'enduit **PRÉGYDRO**



### 5 - FINITIONS

(Lots plomberie et carrelage)

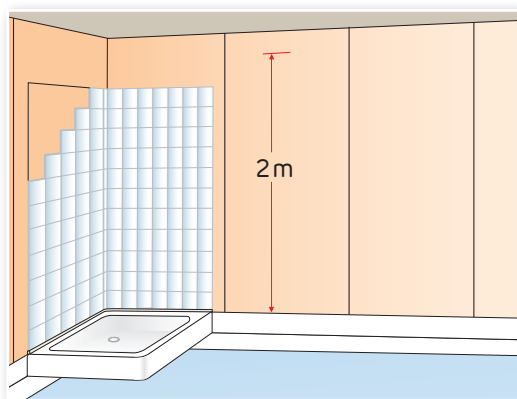
- > Réalisez un joint mastic élastomère 1<sup>ère</sup> catégorie :
  - > entre appareil sanitaire et **PRÉGYDRO (G)**
  - > entre appareil sanitaire et revêtement mural **(H)**
  - > entre plinthe et sol carrelé **(I)**



La plaque **PRÉGYWAB** et le système de traitement du joint **PRÉGYWAB** font l'objet d'un suivi de fabrication dans le cadre de l'**ATEC 9/13-968**.

## 10 - Locaux très humides

Pour le classement des locaux humides voir p.362

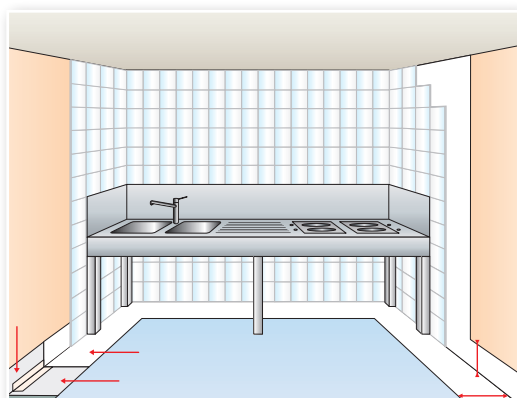
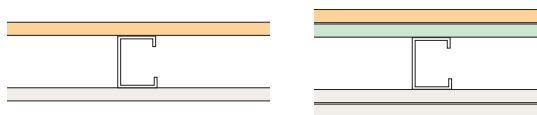


### 1 - LOCAUX EB+c

> **Protection des zones exposées à l'eau (projection et ruissellements)**

Les DPM (Documents Particuliers du Marché) définissent la position et la hauteur du carrelage avec un minimum de 2 m  
Le carrelage est collé directement sur **PRÉGYWAB**

> **Le parement**

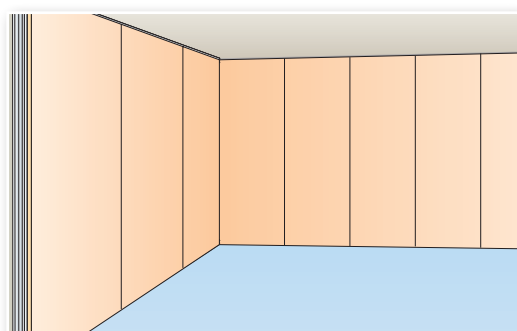
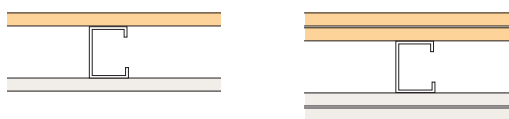


### 2 - LOCAUX EC

> **Protection des zones exposées à l'eau (projection et ruissellements)**

Le carrelage doit être toute hauteur  
Sa position est donnée par le DPM.  
Le carrelage est collé sur la sous-couche **PRÉGYTANCHE** (séchage 12 h minimum) avec une colle.  
« Certifié CSTB certifié » et selon les prescriptions du CPT Murs intérieurs - Travaux neufs - cahier 3265 V4 mai 2006

> **Le parement**



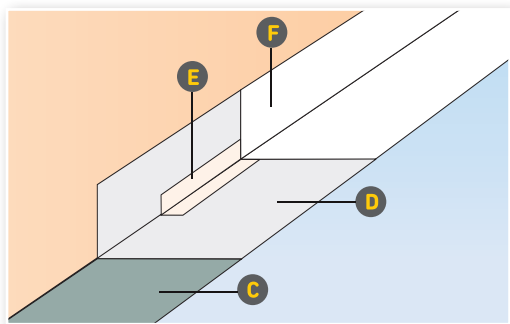
### 3 - POSE DES PLAQUES

> **Sur les parois du local posez les plaques **PRÉGYWAB** au sol, bord à bord avec un jeu de 5 mm**

- > à la jonction avec le plafond,
- > en angle rentrant,
- > à la jonction avec les huisseries

> **Ossatures et Vis**

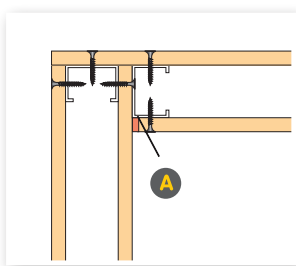
- > Rail **PRÉGYMÉTAL**
- > Montant **PRÉGYMÉTAL WAB Z275**
  - entraxe 40 cm pour **BA13**
  - entraxe 90 cm pour **BA18 S** en 90 cm en simple parement pour la finition carrelage ou pour des locaux soumis à des chocs d'occupations sévères
- > Vis **PRÉGY WAB 500h** ou vis **PRÉGY TF 212** en EB+c



## 4 - PROTECTION DU PIED DE CLOISON

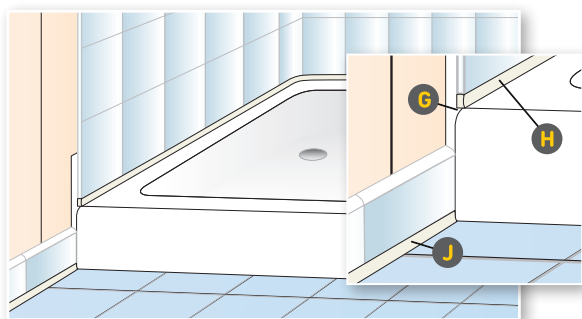
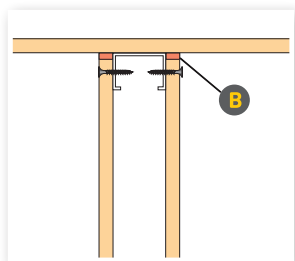
À la périphérie du local (hauteur de la plinthe et largeur de 20 cm) :

- > **Sur sol ciment sain** (dépoussiéré, exempt de corps gras, de laitance), appliquez au rouleau le primaire d'accrochage 124 PROLI PRIM de Parex Lanko (100 à 200 g/m<sup>2</sup>). Laissez sécher 1/2 h à 2h **C**
- > **Sur le sol et en pied de cloison**, appliquez grassement au rouleau la 1<sup>ère</sup> couche de **PRÉGYTANCHE** (400 g/m<sup>2</sup>) **D**
- > **Marouflez une bande PRÉGYTANCHE** à la jonction sol / cloison (400 g/m<sup>2</sup>) **E**
- > **Dès que la 1<sup>ère</sup> couche a séché** (hors poisse 3/4 h à 4 h), appliquez une 2<sup>ème</sup> couche de **PRÉGYTANCHE** (400 g/m<sup>2</sup>) **F**



## 5 - TRAITEMENT DES JOINTS

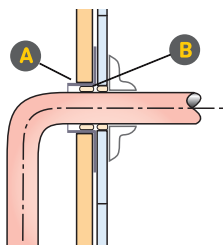
- > **Entre plaques BA/BA**
  - > Employez l'enduit **PRÉGYWAB** et la bande **PRÉGYWAB** (grille de verre)
- > **En angles et à la jonction avec les huisseries**
  - > Bourrez le jeu de 5 mm avec un mastic élastomère de 1<sup>ère</sup> catégorie **A**
  - > Pour une finition peinture, protégez les angles saillants par cornières renfort « CONTOUR » en PVC, collées à l'enduit **PRÉGYWAB**
  - > Pour une finition carrelée : pas de renfort
- > **Avec le plafond**
  - > Bourrez le jeu de 5 mm avec un mastic élastomère de 1<sup>ère</sup> catégorie **B**
  - Dans les parties non exposées des locaux EB+c, vous pouvez effectuer la finition avec une bande papier posée à l'enduit **PRÉGYWAB** après bourrage du jeu avec l'enduit **PRÉGYDRO**
- > **Rebouchez les épaufrures à l'enduit PRÉGYDRO**



## 6 - FINITIONS

(Lots plomberie et carrelage)

- > **Réalisez un joint mastic élastomère 1<sup>ère</sup> catégorie :**
  - > entre appareil sanitaire et **PRÉGYWAB**, **G**
  - > entre appareil sanitaire et revêtement mural, **H**
  - > entre plinthe et sol carrelé **J**



## 7 - TRAVERSÉE DE CANALISATIONS

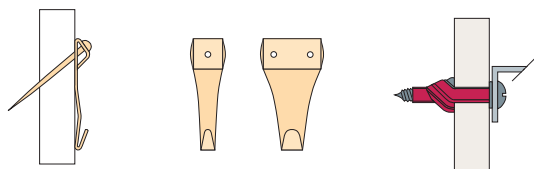
(Lots plomberie et carrelage)

- > **Positionnez un fourreau à la traversée de canalisation** **A**
- > **Étanchez les traverses avec un joint élastomère** **B**



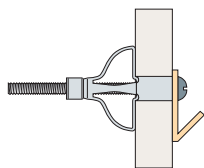
## 11 - Accrochages et fixations

Pour la vérification des exigences de sécurité voir p.348



### 1 - ACCROCHAGE ET FIXATION ≤ 10 KG

- > Fixez vos tableaux, petites glaces, petites étagères et appliques directement dans la plaque à l'aide d'accroches X ou de chevilles pour plaques de plâtre

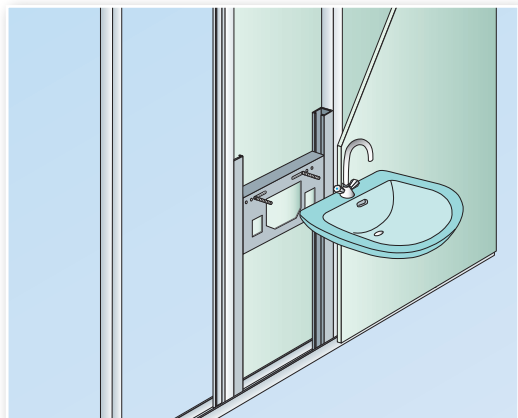


### 2 - ACCROCHAGE ET FIXATION ≤ 30 KG

- > Fixez vos armoires de toilette, vitrines, étagères, tringles à rideaux, convecteurs électriques à l'aide de chevilles métalliques à expansion pour plaques de plâtre
- > Respectez un intervalle de 40 cm minimum entre 2 points de fixation

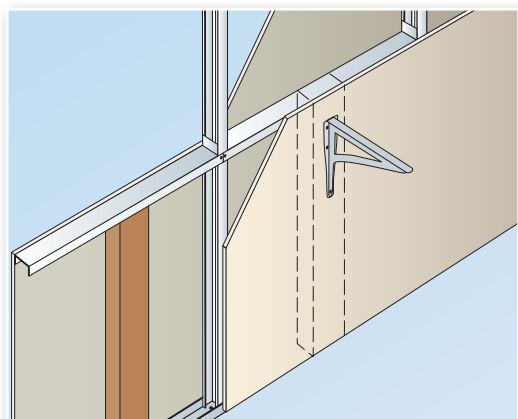
**NOTA :**

Utilisez exclusivement des chevilles pour plaques de plâtre  
Ne pas dépasser la charge préconisée par le fabricant



### 3 - ACCROCHAGE ET FIXATION > 30 KG

- > Incorporez un support sanitaire pour la fixation des sanitaires (WC suspendu, lavabo, bidet)



- > Pour les meubles de cuisine, radiateurs..., mettez en place des renforts bois liés à la structure **PRÉGYMÉTAL**

**ATTENTION !**

Charge maximale de 75 kg par mètre linéaire dans le cas d'un meuble de 40 cm d'épaisseur.

## 12 - Finitions

Voir p.276

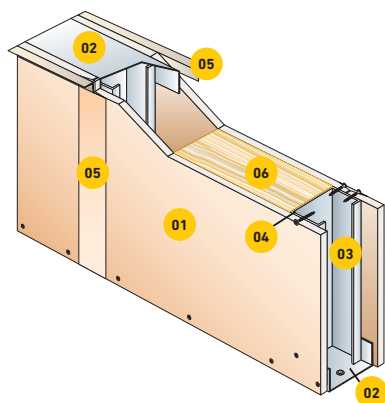
Cloisons pour locaux très humides

**PRÉGYWAB™**

Parements BA13 - BA18 S

**QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON**

Établi sur la base d'une hauteur 2,50 m, vide non déduit. Coefficient de perte 5%



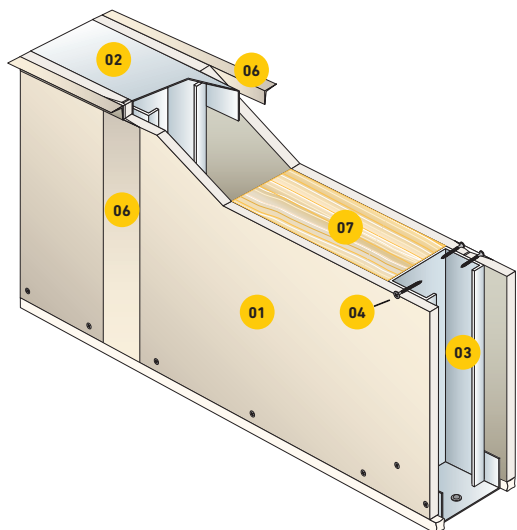
PRODUITS	QUANTITÉS							
	Parement Simple BA13				Parement Simple BA18 S			
	MONTANTS SIMPLÉS		MONTANTS ACCOLÉS		MONTANTS SIMPLÉS		MONTANTS ACCOLÉS	
	χ <sub>60</sub> cm	χ <sub>40</sub> cm	χ <sub>60</sub> cm	χ <sub>40</sub> cm	χ <sub>90</sub> cm	χ <sub>45</sub> cm	χ <sub>90</sub> cm	χ <sub>45</sub> cm
01 Plaque <b>PRÉGYWAB</b>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
02 Rail <b>PRÉGYMÉTAL</b>	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
03 Montant <b>PRÉGYWAB</b>	2,30 m	3,00 m	3,80 m	5,50 m	1,50 m	2,70 m	2,80 m	5,00 m
04 Vis <b>PRÉGYWAB 500h 25</b>	25 u	30 u	35 u	35 u	-	-	-	-
Vis <b>PRÉGYWAB 500h 41</b>	-	-	-	-	20 u	30 u	30 u	55 u
Vis <b>PRÉGY RT 421</b>	2 u	2 u	6 u	8 u	2 u	2 u	8 u	12 u
05 Enduit pour joint <b>PRÉGYWAB</b> prêt à l'emploi	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	1,2 kg	1,2 kg	1,2 kg	1,2 kg
Bande pour joint <b>PRÉGYWAB</b>	3 m	3 m	3 m	3 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m
06 Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

**NE PAS OUBLIER :**

- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Joints souples entre rail et structure, selon nécessité
- > Renforts lavabos
- > Profilés de jonction avec huisseries
- > Étanchéité à l'air en pied de cloison
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)

Cloisons de distribution

**PRÉGYMÉTAL™**  
Parements simples (120 cm)



QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

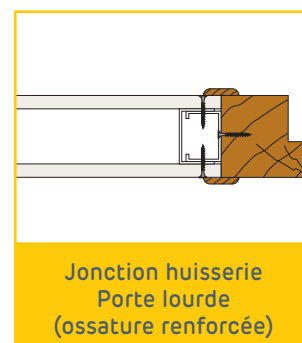
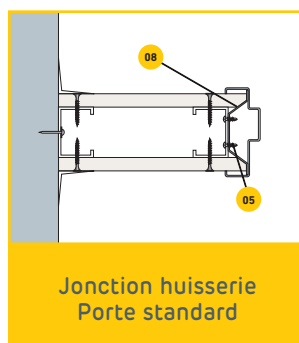
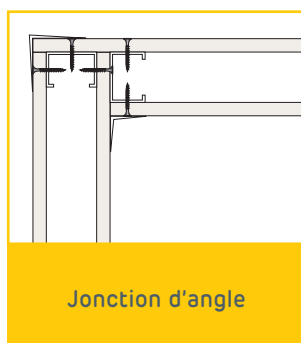
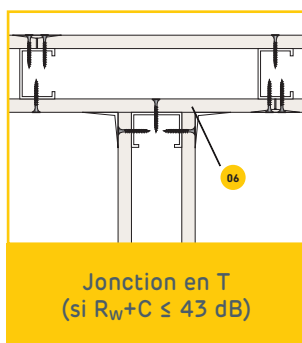
Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	⌘ 60 cm	⌘ 40 cm	⌘ 60 cm	⌘ 40 cm
01 Plaque PRÉGY (Larg. 120cm)	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
02 Rail PRÉGYMÉTAL	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
03 Montant PRÉGYMÉTAL	2,30 m	3,00 m	3,80 m	5,50 m
04 Vis PRÉGY TF 212X25 (BA13) TF 212X35 (BA15 - BA18)	25 u	30 u	35 u	45 u
05 Vis PRÉGY RT 421	2 u	2 u	6 u	8 u
06 Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg
Bande pour joint PRÉGY PRÉGYCOLLE 120	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg
07 Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
08 Oméga soudé				

NE PAS OUBLIER :

- > Huisserie métallique spécifique avec Oméga soudé
- > Support sanitaire avec deux montants pour sanitaire suspendu (si nécessaire support chasse d'eau)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > En local humide, plaques PRÉGYDRO et traitement en pied
- > Montants renforcés pour portes pleines, châssis vitrés
- > Joints souples entre rail et structure, selon nécessité

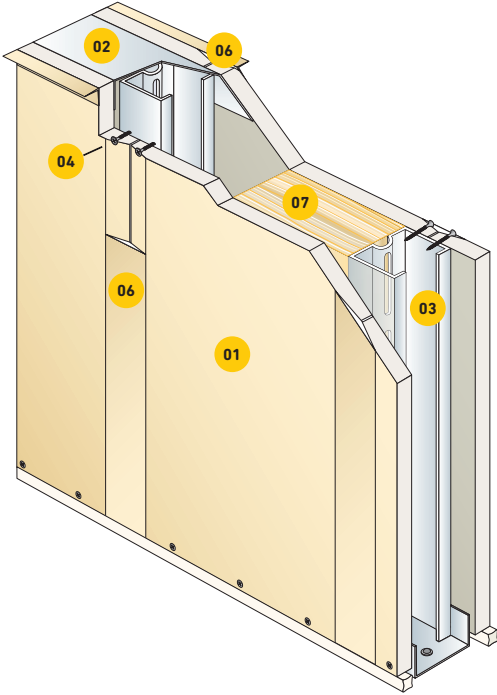
EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Cloisons de distribution

# PRÉGYMÉTAL™

## Parements simples (90 cm)



### NE PAS OUBLIER :

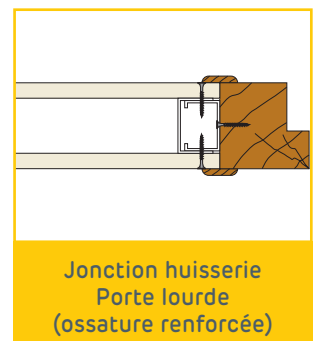
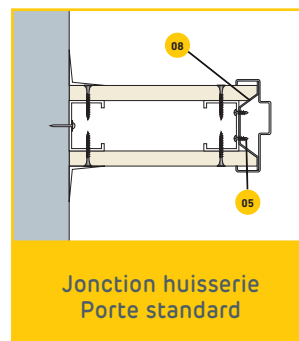
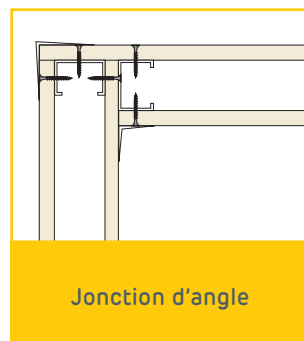
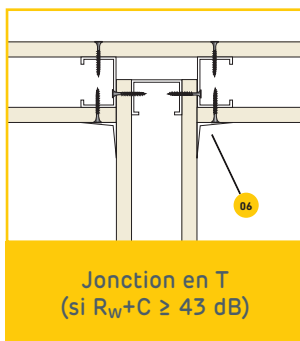
- > Huisserie métallique spécifique avec Oméga soudé
- > Support sanitaire avec deux montants pour sanitaire suspendu (si nécessaire support chasse d'eau)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Montants renforcés pour portes pleines, châssis vitrés
- > Joints souples entre rail et structure, selon nécessité

### QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	λ 90 cm	λ 45 cm	λ 90 cm	λ 45 cm
<b>01</b> Plaque <b>PRÉGY</b> (Larg. 90cm)	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
<b>02</b> Rail <b>PRÉGYMÉTAL</b>	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
<b>03</b> Montant <b>PRÉGYMÉTAL</b>	1,50 m	2,70 m	2,80 m	5,00 m
<b>04</b> Vis <b>PRÉGY</b> TF 212X35 (BA18 - BA25)	20 u	30 u	30 u	55 u
<b>05</b> Vis <b>PRÉGY RT 421</b>	3 u	5 u	8 u	12 u
<b>06</b> Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg
Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	3,50 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m
<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
<b>07</b> Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
<b>08</b> Oméga soudé				

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

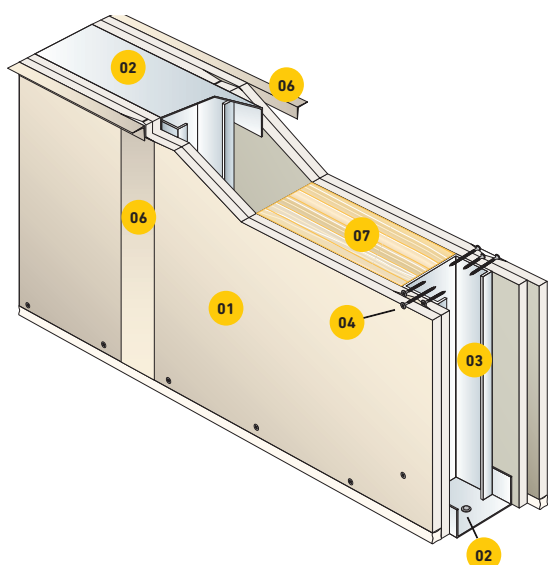




Cloisons de distribution

# PRÉGYMÉTAL™

Parements doubles BA13 - BA15



## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

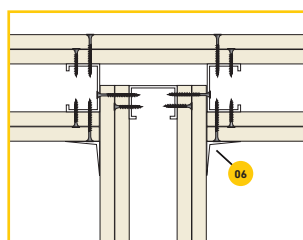
Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	⌘ 60 cm	⌘ 40 cm	⌘ 60 cm	⌘ 40 cm
01 Plaque PRÉGY	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>
02 Rail PRÉGYMÉTAL	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
03 Montant PRÉGYMÉTAL	2,30 m	3,00 m	3,80 m	5,50 m
04 Vis PRÉGY TF 212 X 25 - 1 <sup>er</sup> parement	6 u	8 u	6 u	8 u
04 Vis PRÉGY TF 212 X 45 - 2 <sup>ème</sup> parement	25 u	30 u	35 u	45 u
05 Vis PRÉGY RT 421	2 u	2 u	6 u	8 u
Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg
Bande pour joint PRÉGY PRÉGYCOLLE 120	3,00 m 0,10 kg	3,00 m 0,10 kg	3,00 m 0,10 kg	3,00 m 0,10 kg
07 Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
08 Oméga soudé				

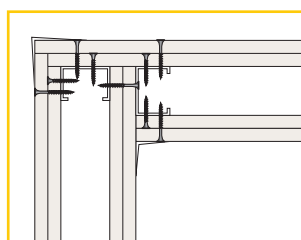
### NE PAS OUBLIER :

- > Huisserie métallique spécifique avec Oméga soudé
- > Support sanitaire avec deux montants pour sanitaire suspendu (si nécessaire support chasse d'eau)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage, collage)
- > En local humide, plaques PRÉGYDRO et traitement en pied
- > Montants renforcés pour portes pleines, châssis vitrés
- > Joints souples entre rail et structure, selon nécessité

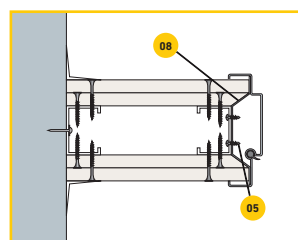
### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



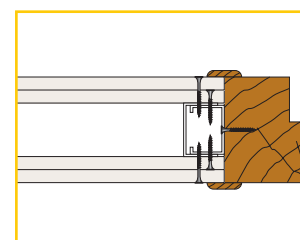
Jonction en T  
(si R<sub>w</sub>+C ≥ 43 dB)



Jonction d'angle



Jonction huisserie  
Porte standard

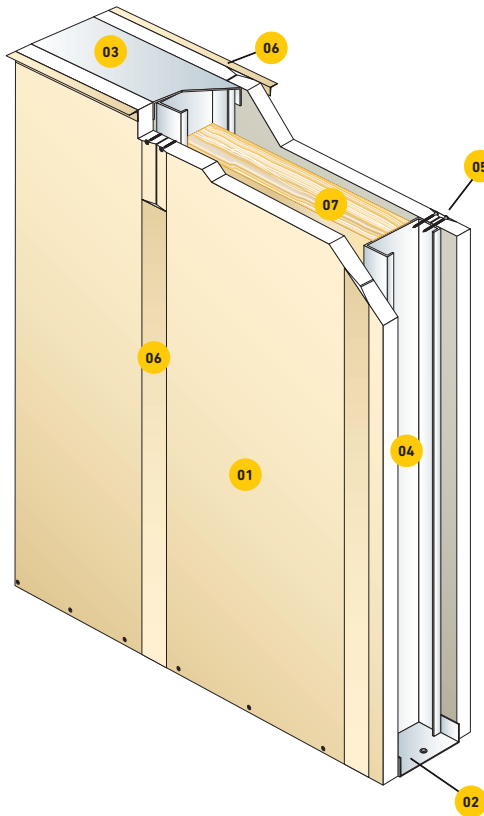


Jonction huisserie  
Porte lourde  
(ossature renforcée)

Cloisons de grande hauteur

**PRÉGYMÉTAL™ Industrie**

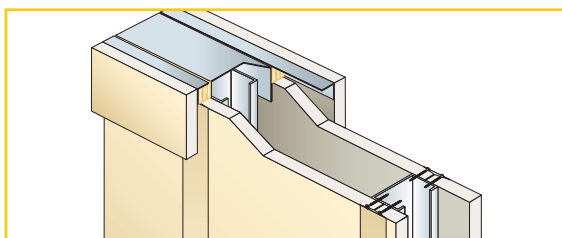
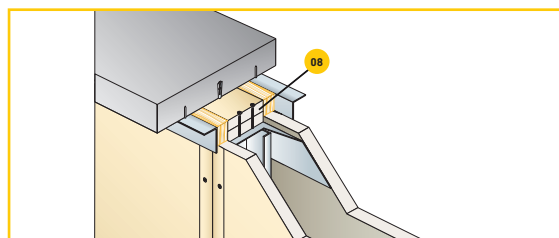
Parements simples BA18 S - BA25 S (90 cm)

**QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON**Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 8,00 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	χ 90 cm	χ 45 cm	χ 90 cm	χ 45 cm
01 Plaque <b>PRÉGY</b> (Larg. 90 cm)	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
02 Rail <b>PRÉGYMÉTAL</b> 150-50/6.2 (au sol et aboutages)	0,26 m	0,36 m	0,14 m	0,14 m
03 Rail 150-50/6.2 ou Rail haut 150-50/15 ou Rail coulisse 150-100/20 (en partie haute)	0,14 m	0,14 m	0,14 m	0,14 m
04 Montant <b>PRÉGYMÉTAL 150</b>	1,50 m	2,70 m	2,80 m	5,00 m
05 Vis <b>PRÉGY TF 212 X 35</b>	20 u	30 u	30 u	55 u
Vis <b>PRÉGY RT 421 X 13</b>	3 u	5 u	8 u	12 u
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg
06 Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	3,50 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m
<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
07 Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
08 Talon en bandes de plaques <b>PRÉGY</b> vissé au rail haut				

**NE PAS OUBLIER :**

- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage, ...)
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied

**EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE**Jonction haute sous structure déformable  
(solution 1)Jonction haute sous structure déformable  
(solution 2)

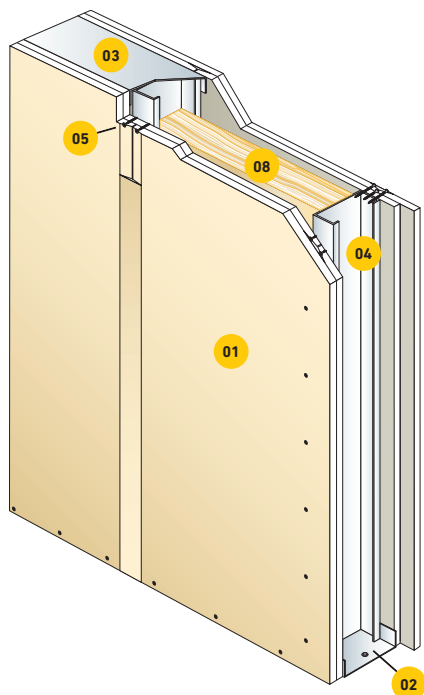
Cloisons de grande hauteur

# PRÉGYMÉTAL™ Industrie

Parements doubles BA13 - BA15

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 8.00 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

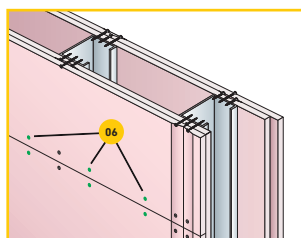


PRODUITS	QUANTITÉS			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	⌘ 60 cm	⌘ 40 cm	⌘ 60 cm	⌘ 40 cm
01 Plaque <b>PRÉGY</b> (Larg. 120 cm)	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>
02 Rail <b>PRÉGYMÉTAL</b> 150-50/6.2 (au sol et aboutages)	0,26 m	0,36 m	0,14 m	0,14 m
03 Rail 150-50/6.2 ou Rail haut 150-50/15 ou Rail coulisse 150-100/20 (en partie haute)	0,14 m	0,14 m	0,14 m	0,14 m
04 Montant <b>PRÉGYMÉTAL 150</b>	1,90 m	2,80 m	3,50 m	5,30 m
05 Vis <b>PRÉGY TF 212 X 25</b> 1 <sup>er</sup> parement en <b>BA13</b>	6 u	8 u	6 u	8 u
Vis <b>PRÉGY TF 212 X 35</b> 1 <sup>er</sup> parement en <b>BA15</b>	6 u	8 u	6 u	8 u
Vis <b>PRÉGY TF 212 X 45</b> 2 <sup>ème</sup> parement	22 u	27 u	31 u	40 u
06 Vis <b>PRÉGY TF 233 X 45</b>	-	-	-	-
Vis <b>PRÉGY RT 421 X 13</b>	3 u	5 u	8 u	12 u
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg
07 Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	3,00 m	3,00 m	3,00 m	3,00 m
<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
08 Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

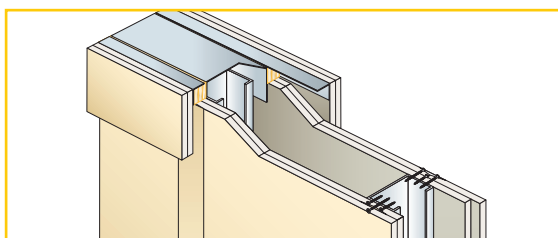
### NE PAS OUBLIER :

- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage, ...)
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Couturage des plaques pour E160 et E120

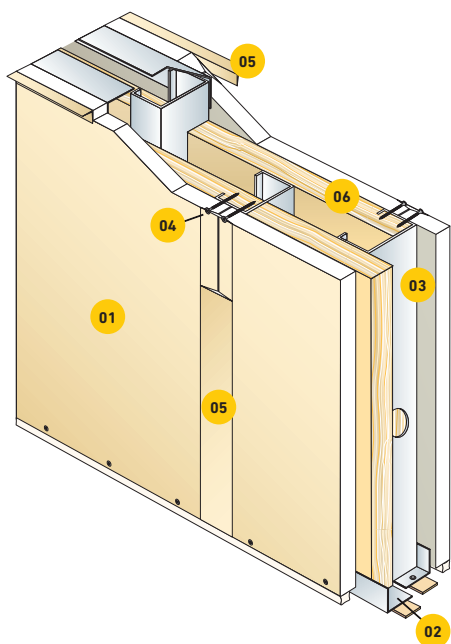


Jonction haute sous structure déformable

Cloisons hautes performances acoustiques

## PRÉGYMÉTAL™ S

Parements simples BA18 S - BA25 S (90 cm)



### QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur 2,50 m, vide non déduit. Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS			
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS ACCOLÉS	
	⌵ 90 cm	⌵ 45 cm	⌵ 90 cm	⌵ 45 cm
01 Plaque <b>PRÉGY</b> (Larg. 90 cm)	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
02 Cornière <b>PRÉGYMÉTAL</b> 24 x 32	2,60 m	2,60 m	2,60 m	2,60 m
03 Montant <b>PRÉGYMÉTAL</b>	2,20 m	4,50 m	4,50 m	9,00 m
04 Vis <b>PRÉGY TF 212 x 35</b> (BA18 et BA25)	20 u	30 u	30 u	55 u
Vis <b>PRÉGY RT 421</b>	3 u	6 u	12 u	15 u
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg	0,85 kg 1,2 kg
05 Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	3,50 m	3,50 m	3,50 m	3,50 m
<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
06 Laine minérale/couche	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

### NE PAS OUBLIER :

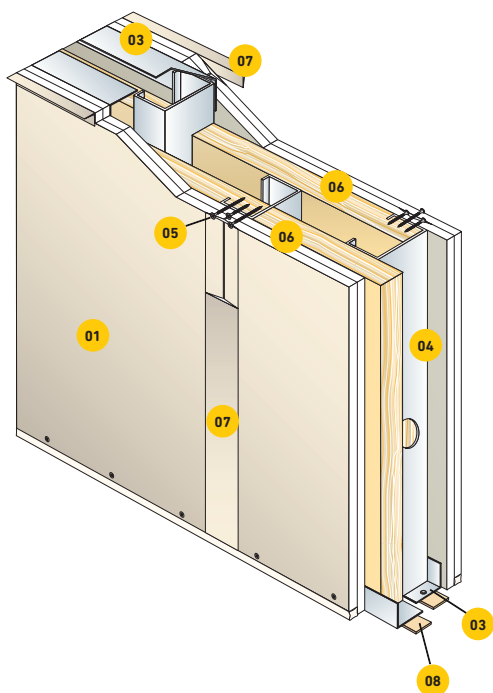
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Joints souples entre rail et structure, selon nécessité
- > Renforts lavabos
- > Profilés de jonction avec huisseries
- > Étanchéité à l'air en pied de cloison
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)



Cloisons hautes performances acoustiques

# PRÉGYMÉTAL™ S

Parements doubles BA13 - BA15



## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

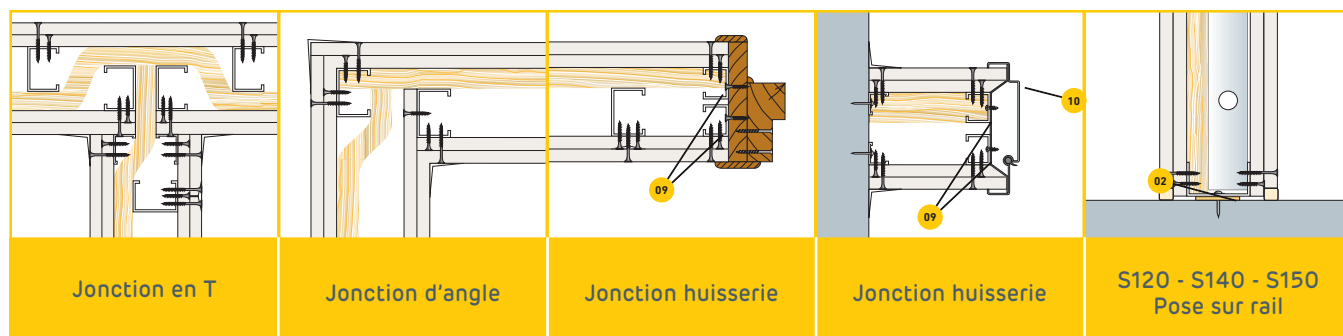
Établi sur la base d'une hauteur de 2,50 m, vide non déduit.  
Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS					
	4 PLAQUES		5 PLAQUES		6 PLAQUES	
	λ 60 cm		λ 60 cm		λ 60 cm	
	SIMPLES	ACCOLÉS	SIMPLES	ACCOLÉS	SIMPLES	ACCOLÉS
01 Plaque PRÉGY	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	5,25 m <sup>2</sup>	5,25 m <sup>2</sup>	6,30 m <sup>2</sup>	6,30 m <sup>2</sup>
02 Rail PRÉGYMÉTAL (S120-S140-S150)	1,30 m	1,30 m	-	-	-	-
03 ou cornière PRÉGYMÉTAL 24 x 32	2,60 m	2,60 m	2,60 m	2,60 m	2,60 m	2,60 m
04 Montant PRÉGYMÉTAL	3,80 m	7,00 m	3,80 m	7,00 m	3,80 m	7,00 m
05 Vis PRÉGY TF 212 x 25	6 u	6 u	6 u	6 u	6 u	6 u
Vis PRÉGY TF 212 x 45	25 u	35 u	15 u	20 u	6 u	6 u
Vis PRÉGY TF 212 x 55	-	-	12 u	17 u	25 u	35 u
Vis PRÉGY RT 421	3 u	12 u	3 u	12 u	3 u	12 u
06 Laine minérale/couche	1,15 m <sup>2</sup>	1,15 m <sup>2</sup>	1,15 m <sup>2</sup>	1,15 m <sup>2</sup>	1,15 m <sup>2</sup>	1,15 m <sup>2</sup>
Enduit pour joint PRÉGY						
- en poudre	0,7 kg	0,7 kg	0,7 kg	0,7 kg	0,7 kg	0,7 kg
- ou prêt à l'emploi	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg
07 Bande pour joint	3,00 m	3,00 m	3,00 m	3,00 m	3,00 m	3,00 m
PRÉGYCOLLE 120	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
08 Joint mousse						
09 Montant M48						
10 Oméga soudé						

### NE PAS OUBLIER :

- > En local humide, plaques PRÉGYDRO et traitement en pied
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et en plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > Renforts pour châssis vitrés

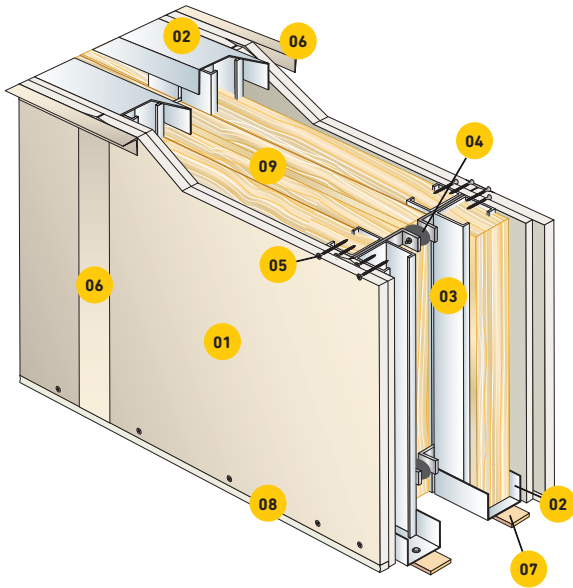
### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Cloisons grande hauteur hautes performances acoustiques

## PRÉGYMÉTAL™ SLA

Parements BA13 - BA18



### NE PAS OUBLIER :

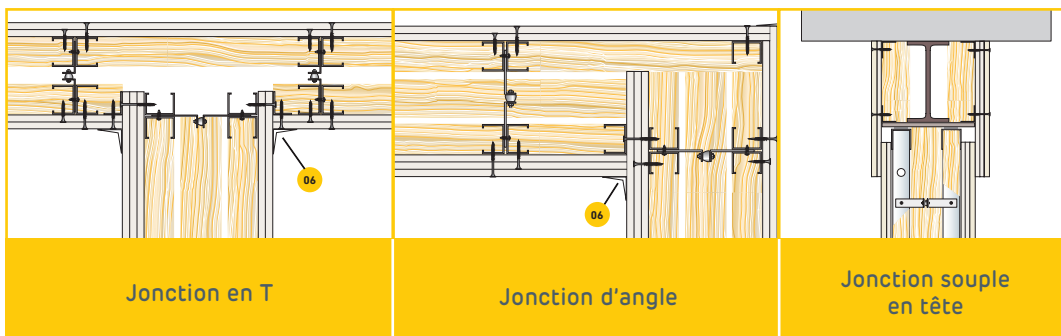
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)

### QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 8 m (SLA 260) et 10 m (SLA 420) pour une structure rigide. Vides non déduits. Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS	
	MONTANTS ACCOLÉS X 60 cm	
	SLA 260	SLA 420
01 PRÉGYPLAC BA18	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
PRÉGYPLAC BA13	2,10 m <sup>2</sup>	3,15 m <sup>2</sup>
02 Rail PRÉGYMÉTAL 90	-	0,45 m
03 Montant PRÉGYMÉTAL 90-35/6-600	-	7,00 m
02 Rail PRÉGYMÉTAL 48	0,55 m	-
03 Montant PRÉGYMÉTAL 48-35/6-600	7,00 m	-
04 Liaison PHONI SL (X: - 2 m)	0,8 u	0,8 u
05 Vis PRÉGY TF 212 x 25	6 u	6 u
Vis PRÉGY TF 212 x 45	20 u	12 u
Vis PRÉGY TF 212 x 55	-	35 u
Vis PRÉGY RT 421	12 u	12 u
06 Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg
Bande pour joint PRÉGY PRÉGYCOLLE 120	3,00 m 0,10 kg	3,00 m 0,10 kg
07 Joint mousse à cellules fermées adhésif sous rail	0,55 m	0,45 m
08 Mastic à la pompe pour étanchéité à l'air	0,06 litre	0,05 litre
08 Laine de verre 85 mm	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
Laine de verre 150 mm	-	1,05 m <sup>2</sup>

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

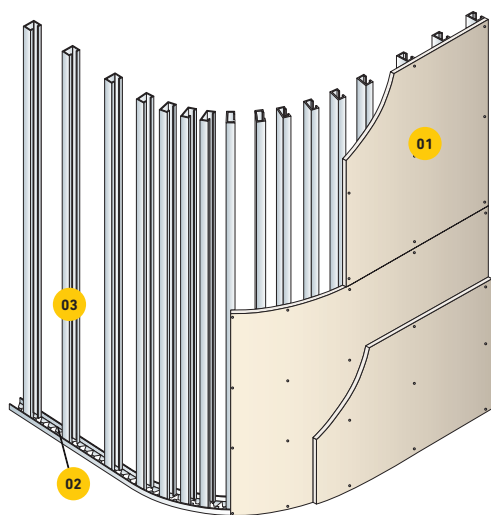


Cloisons courbes

# PRÉGYMÉTAL™ CONTOUR

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

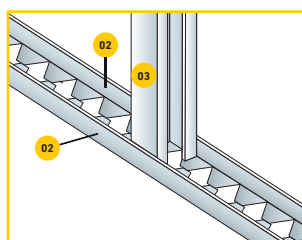


PRODUITS	QUANTITÉS				
	Parement simple BA13		Parement double BA6 - BA13		
	MONTANTS SIMPLES		MONTANTS SIMPLES		
	λ 40 cm	λ 60 cm	λ 30 cm	λ 40 cm	λ 60 cm
01 Plaque <b>PRÉGY</b>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>	4,20 m <sup>2</sup>
02 Cornière <b>PRÉGYMÉTAL CONTOUR</b>	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m
03 Montant <b>PRÉGYMÉTAL</b>	3,80 m	3,00 m	5,40 m	3,80 m	3,00 m
Vis <b>PRÉGY TF 212 x 25</b> 1 <sup>er</sup> parement	36 u	30 u	23 u	18 u	15 u
Vis <b>PRÉGY TF 212 x 25</b> 2 <sup>ème</sup> parement <b>BA6</b>	-	-	46 u	36 u	30 u
Vis <b>PRÉGY TF 212 x 45</b> 2 <sup>ème</sup> parement <b>BA13</b>	-	-	46 u	36 u	30 u
Vis <b>PRÉGY RT 421</b>	4 u	3 u	5 u	4 u	3 u
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg	0,7 kg 1 kg
Bande pour joint <b>PRÉGY</b> <b>PRÉGYCOLLE 120</b>	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg	3 m 0,10 kg

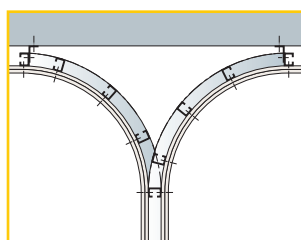
### NE PAS OUBLIER :

- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Huisserie métallique spécifique avec Omega soudé
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation des cornières contour au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > Joints souples entre cornière Contour et structure, selon nécessité

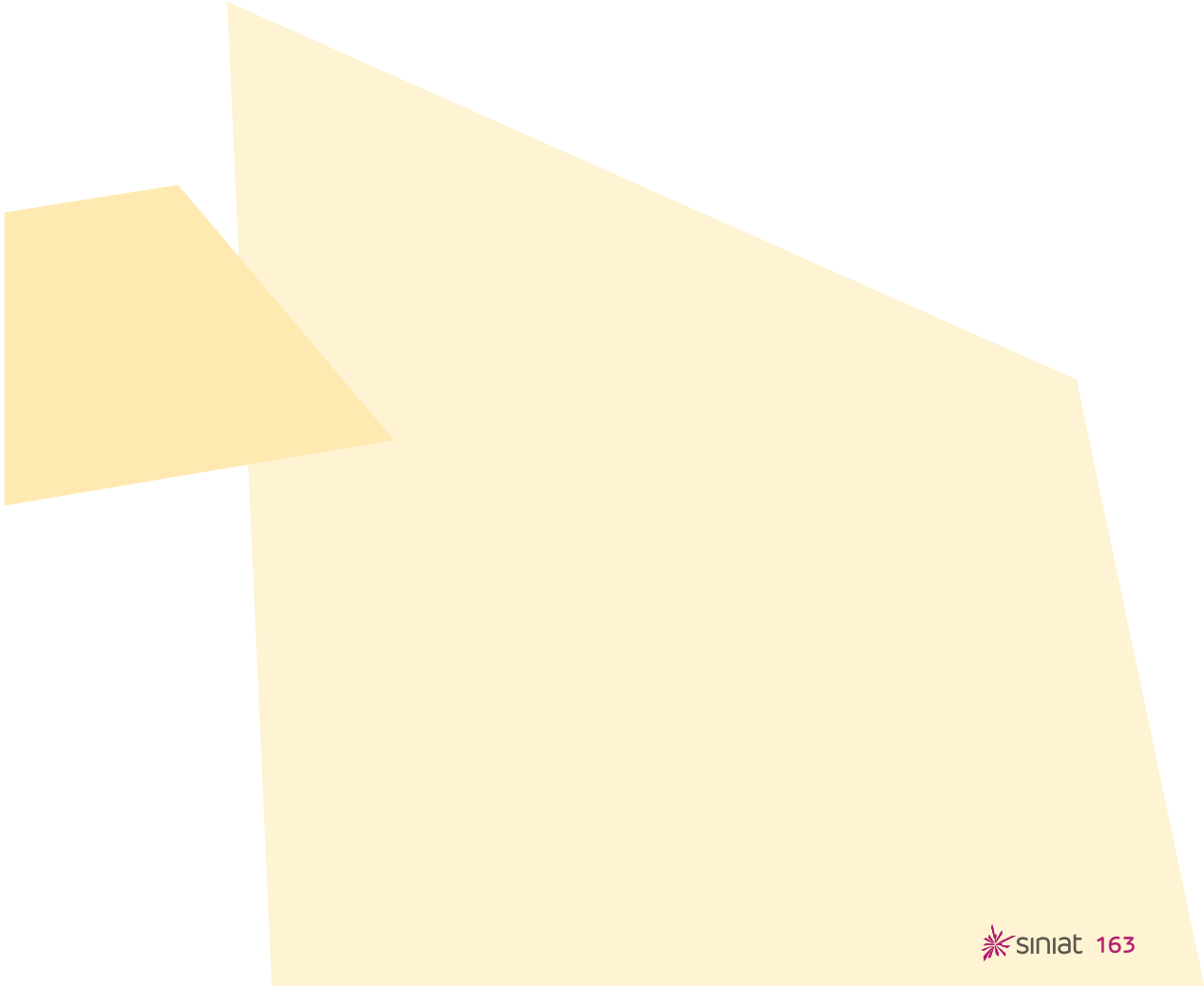
### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Détail jonction montant / cornière



Jonction cloison sur doublage





BA18 ■ HAUTE DURETE

• PREGYPLAC STD BA18 ■

• P613121.08 05:06

• MONTANT PREGYMÉTAL 62-1

EN14195 A1





## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 2. CONTRE-CLOISONS PRÉGYMÉTAL

## DESCRIPTIFS

PRÉGYMÉTAL sur fourrures S47.....	p. 166
PRÉGYMÉTAL S sur montants.....	p. 168
PRÉGYMÉTAL SLA Grande hauteur hautes performances acoustiques.....	p. 171
PRÉGYMÉTAL Industrie .....	p. 172

MISE EN ŒUVRE .....	p. 174
---------------------	--------

## QUANTITATIFS

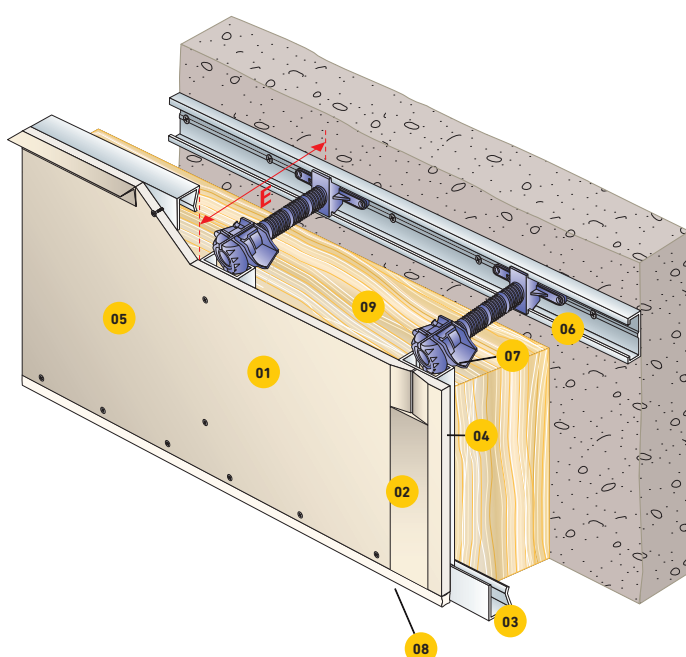
PRÉGYMÉTAL sur fourrures S47.....	p. 178
PRÉGYMÉTAL S Parements 120 cm .....	p. 179
PRÉGYMÉTAL S Parements 90 cm .....	p. 180
PRÉGYMÉTAL SLA .....	p. 181

Contre-cloisons sur fourrures

PRÉGYMÉTAL™

DESCRIPTION

Contre-cloison constituée par assemblage d'une ou deux plaques **PRÉGY** vissées sur la même face d'une fourrure **PRÉGYMÉTAL S47** verticale. Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail contre-cloison **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Fourrure **PRÉGYMÉTAL S47**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Clipsage de l'appui sur lisse horizontale : Fourrure S47
- 07 AppuiClip 100 (« E » : 8 à 13 cm) ou AppuiClip 200 (« E » : 8 à 22 cm) ou Appui intermédiaire (« E » : 6 à 15 cm)
- 08 Joint d'étanchéité à l'air
- 09 Isolant

DOMAINES D'EMPLOI

- Logements
- Hôtellerie
- Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée
- Locaux humides privés EB et EB+p avec **PRÉGYDRO** sur toutes les parois
- Locaux humides collectifs EB+c et EC, cuisines et douches collectives avec **PRÉGYWAB**

LES PAREMENTS PRÉGY

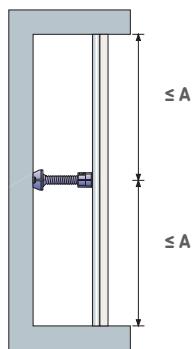
Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66

<b>PRÉGYPLAC Déco et PRÉGYDRO Déco</b> Parement pré-imprimé	<b>PRÉGYPLAC dB</b> Acoustique	<b>PRÉGYPLAC AIR</b> Qualité de l'air Anti COV	<b>PRÉGYFLAM</b> Protection incendie	<b>PRÉGYPLAC A1 et PRÉGYFEU A1</b> Incombustible	<b>PRÉGYDRO</b> Locaux humides	<b>PRÉGYWAB</b> Locaux très humides	<b>PRÉGYROC AIR</b> Très haute dureté et Anti COV

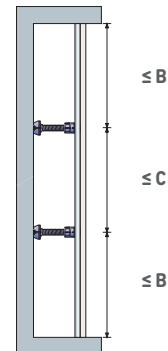
## PERFORMANCES MÉCANIQUES

- **Ossature verticale** : Fourrures S47  $\chi$  60 ou 40 cm en plaque de 120 cm ( $\chi$  40 cm pour un parement monoplaque **BA13** ou **BA15** avec revêtement céramique en local EB+c et EC) et  $\chi$  90 ou 45 cm en plaque de 90 cm
- **Ossature horizontale** : Rails contre-cloisons ou cornières 24 x 32
- Parement simple **BA18** ou **BA18 S** ou parement double **BA13**, **BA15** en ERP

• **Hauteur maxi :**  
2,70 ou 3,00 m



• **Hauteur maxi :**  
4,50 m



Entraxe fourrures S47		1 BA13 ou 1 BA18 ou 1 BA18 S	
		A (m)	Hauteur maxi (m)
Plaque 120 cm	60 cm	1,35	2,70
	40 cm	1,50	3,00
Plaque 90 cm	90 cm	1,25	2,50
	45 cm	1,45	2,90

Entraxe fourrures S47		1 BA13		1 BA18 ou 1 BA18 S
		B (m)	C (m)	B et C (m)
Plaque 120 cm	60 cm	1,30	1,90	1,35
	40 cm	1,50	1,50	1,50
Plaque 90 cm	90 cm	-	-	1,25
	45 cm	-	-	1,45

## PERFORMANCES ACOUSTIQUES

Exemples d'amélioration des performances acoustiques de murs intérieurs de cloisons et de façades.

Paroi à doubler	Contre-cloison PRÉGYMÉTAL Type et épaisseur	Isolant (mm)	Indice d'affaiblissement acoustique $R_{w+C}$ (dB)			
			$R_{w+C}$	$\Delta (R_{w+C})$	$R_{w+Ctr}$	
Carreaux de plâtre PF3 7 cm	1 BA 13 S47 $\chi$ 60 cm	LV 30	51	17	44	
Carreaux de plâtre PF3 10 cm	1 BA 18 S47 $\chi$ 60 cm	LM 75	58	22	54	
Parpaing creux 20 cm enduit 1 face	1 BA 13 S47 $\chi$ 60 cm	LM 100	65	10	60	
Parpaing creux 20 cm enduit 1 face	1 BA 13 S47 $\chi$ 60 cm	PSE 80	63	8	58	

### Références acoustiques

CEBTP B212.0.084/1

CSTB 26.688/2B

CSTB 22.228/2B

CSTB 27.028B

## PERFORMANCES THERMIQUES

Le calcul de la résistance thermique des contre-cloisons **PRÉGYMÉTAL** doit tenir compte :

- de la résistance thermique de l'isolant et de la plaque de plâtre,
- des ponts thermiques générés par la liaison au gros-œuvre.

Un appui métallique génère une perte d'environ 10% (cf étude CSTB « Évaluation des performances thermiques des parois en présence des systèmes de pose en doublages intérieurs » du 22/01/01 et Règles ThU fascicule « Parois opaques » du CSTB). Le recours à un Appui Intermédiaire **PRÉGYMÉTAL** AppuiClip (en PVC) permet de réduire la valeur de cette perte à 5% environ.



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > ATEC 9/13-968  
Cloisons de distribution et de doublage PRÉGYMÉTAL WAB



Quantitatif :  
p.178



Mise en œuvre :  
p.174



Montages spécifiques :  
p.136 à 143

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



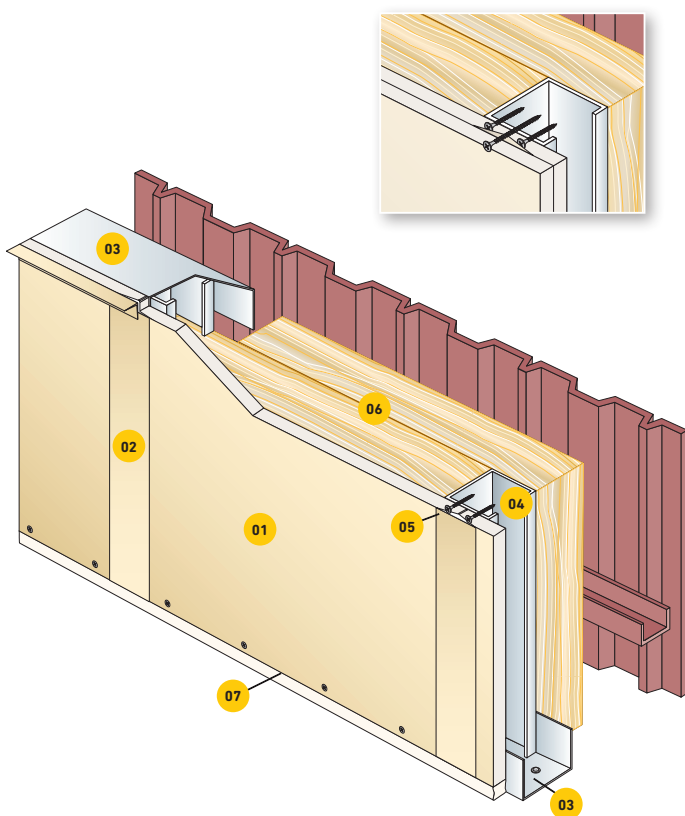
Contre-cloisons sur montants

## PRÉGYMÉTAL™ S

Hautes performances

### DESCRIPTION

Contre-cloison constituée par assemblage d'une ou deux plaques **PRÉGY** vissées sur la même face d'une ossature **PRÉGYMÉTAL** verticale (montant). Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 05 Vis **PRÉGY**
- 06 Isolant (2 couches croisées)
- 07 Joint d'étanchéité à l'air

### DOMAINES D'EMPLOI

- Logements
- Hôtellerie
- Salles de spectacle, écoles de musique, studios d'enregistrement...
- Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée
- Locaux humides privatifs EB et EB+p avec **PRÉGYDRO**
- Locaux humides collectifs EB+c, cuisines et douches collectives avec **PRÉGYWAB**

### LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYPLAC Déco**  
et **PRÉGYDRO Déco**  
Parement  
pré-imprimé



**PRÉGYPLAC dB**  
Acoustique



**PRÉGYPLAC AIR**  
Qualité de l'air  
Anti COV



**PRÉGYFLAM**  
Protection  
incendie



**PRÉGYPLAC A1**  
et **PRÉGYFEU A1**  
Incombustible



**PRÉGYDRO**  
Locaux humides



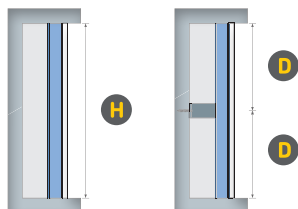
**PRÉGYWAB**  
Locaux très  
humides



**PRÉGYROC AIR**  
Très haute dureté  
et Anti COV

# PERFORMANCES MÉCANIQUES

		Distance maximale entre appuis <b>D</b> ou sans reprise intermédiaire <b>H</b> en m													
Parement		1 BA13 ou 1 BA15		2 BA13		3 BA13		1 BA18		2 BA18		1 BA18 S		2 BA18 S	
Entraxe		60	40	60	40	60	40	60	40	60	40	90	45	90	45
M48-35	[	2,00	2,25	2,30	2,55	-	2,90	2,15	2,40	2,65	2,90	1,95	2,35	2,15	2,55
	]]	2,40	2,65	2,75	3,05	3,10	3,40	2,60	2,85	3,15	3,45	2,35	2,75	2,55	3,05
M48-50	[	2,15	2,40	2,50	2,75	2,80	3,10	2,35	2,60	2,85	3,15	2,10	2,50	2,30	2,75
	]]	2,55	2,85	2,95	3,30	3,30	3,70	2,80	3,10	3,40	3,75	2,50	3,00	2,75	3,30
M62-35	[	2,40	2,65	2,75	3,00	3,05	3,40	2,65	2,90	3,20	3,55	2,35	2,85	2,60	3,10
	]]	2,85	3,15	3,25	3,60	3,65	4,05	3,15	3,45	3,80	4,20	2,85	3,35	3,10	3,70
M70-35	[	2,55	2,80	2,90	3,20	3,25	3,60	2,75	3,05	3,35	3,70	2,50	2,95	2,75	3,25
	]]	3,00	3,35	3,45	3,85	3,90	4,30	3,30	3,65	4,00	4,40	2,95	3,55	3,25	3,90
M70-50	[	2,70	3,00	3,10	3,45	3,50	3,85	2,90	3,25	3,55	3,90	2,65	3,15	2,90	3,45
	]]	3,20	3,55	3,70	4,10	4,15	4,60	3,50	3,85	4,25	4,65	3,15	3,75	3,45	4,10
M84-35	[	2,80	3,10	3,20	3,60	3,60	4,00	3,05	3,40	3,70	4,10	2,75	3,30	3,05	3,60
	]]	3,35	3,70	3,80	4,25	4,30	4,75	3,65	4,00	4,40	4,85	3,30	3,90	3,60	4,30
M90-35	[	2,90	3,25	3,35	3,75	3,75	4,20	3,20	3,50	3,85	4,25	2,85	3,40	3,15	3,75
	]]	3,50	3,85	4,00	4,45	4,50	4,95	3,80	4,20	4,60	5,05	3,40	4,05	3,75	4,45
M90-50	[	3,10	3,45	3,55	3,95	4,00	4,40	3,40	3,75	4,15	4,55	3,05	3,65	3,35	4,00
	]]	3,70	4,10	4,25	4,70	4,75	5,25	4,05	4,45	4,90	5,40	3,65	4,35	4,00	4,75
M100-50	[	3,30	3,65	3,80	4,20	4,25	4,70	3,60	4,00	4,40	4,80	3,25	3,85	3,55	4,25
	]]	3,95	4,35	4,50	5,00	5,05	5,60	4,30	4,75	5,20	5,75	3,85	4,60	4,25	5,05



Valeurs données pour une pression de 20 daN/m<sup>2</sup> et des hauteurs maxi de 7 m (montants accolés) et 6 m (montants simples). Au-delà, nous consulter.

Les hauteurs maxi peuvent être réduites en cas d'exigences incendie. Consulter le PV.

# PERFORMANCES FEU

Parements	Ossatures	Laine minérale	Performance incendie				Références incendie
			Résistance au feu (min)	Stabilité au feu des structures porteuses			
				Acier	Bois	Béton	
1 PRÉGYPLAC BA18 ou BA18 S	MONTANTS ACCOLÉS	LV 45 mm	EI 30	-	-	-	Efectis 12-A-443
2 PRÉGYPLAC BA13	MONTANTS ACCOLÉS	Avec ou sans	EI 30	-	-	-	Efectis 07-A-030 + ext 09/3
2 PRÉGYPLAC BA18	MONTANTS ACCOLÉS	Avec ou sans	EI 60	-	-	-	Efectis 06-V-384 + ext 07/2
2 PRÉGYPLAC BA18 S ou 2 PRÉGYROC AIR BA18 S ou 2 PRÉGYWAB BA18 S	MONTANTS ACCOLÉS	Épaisseur du montant	EI 60	-	-	-	Efectis 11-A-582
2 PRÉGYFLAM BA15	MONTANTS ACCOLÉS	Avec ou sans	EI 60	-	-	-	Efectis 06-V-384 + ext 07/2 + ext 11/5
3 PRÉGYFLAM BA15	MONTANTS SIMPLES OU ACCOLÉS	LV 100 mm	EI 120	R 120	R 90	R 120	CTICM 05-U-305 + ext 06/1 + ext 06/2 + ext 06/3
3 PRÉGYPLAC BA18 S	MONTANTS ACCOLÉS	Sans	EI 120	-	-	-	CSTB RS 12-076 Voir détails p.284

## PERFORMANCES ACOUSTIQUES

Paroi à doubler	Contre-cloison PRÉGYMÉTAL		Isolant (mm)	Indice d'affaiblissement acoustique (dB)			
	Parement	Ossature		R <sub>w</sub> +C	Δ (R <sub>w</sub> +C)	R <sub>w</sub> +Ctr	
PRÉGYFAYLITE	1 PRÉGYPLAC Std BA13	M48 X 60	LV45	46	20	39	
Carreaux PF3 70 mm	1 PRÉGYPLAC Std BA13	S47 X 60	LV30	51	17	44	
Carreaux PF3 70 mm	2 PRÉGYPLAC dB BA13	M48 X 60	LV85	63	29	59	
Carreaux PF3 70 mm	1 PRÉGYPLAC Std BA18	S47 X 60	LV85	58	22	54	
Parpaing creux 20 cm enduit 1 face	1 PRÉGYPLAC Std BA13	S47 X 60	LV100	65	11	60	
Parpaing creux 20 cm enduit 1 face	1 PRÉGYTWIN BA18 S	M48 X 90	LV60	69	15	64	
Parpaing creux 20 cm enduit 1 face	2 PRÉGYPLAC Std BA18 S	M48 X 90	LV60	71	17	66	
Brique creuse 20 cm enduit 1 face	2 PRÉGYPLAC dB BA13	M48 X 60	LV60	64	17	61	

## Références acoustiques



CSTB AC98.013/4c



CSTB 26.688/2



CEBTP B212.0.084



Simulation AcousSTIFF



CSTB 22.228/2

## PERFORMANCES THERMIQUES

Le calcul de la résistance thermique des contre-cloisons **PRÉGYMÉTAL** doit tenir compte :

- de la résistance thermique de l'isolant et de la plaque de plâtre,
- des ponts thermiques générés par les ossatures et la liaison au gros-œuvre.

La mise en œuvre d'un seul matelas de laine minérale entre montants simples génère une perte d'environ 35% (50% dans le cas de montants doubles).

Pour assurer une fonction thermique, la contre-cloison doit comprendre 2 couches de laine minérale (une couche entre montants et une couche filante devant la paroi à doubler). Dans ce cas, la perte de résistance thermique est de 20% (25% dans le cas de montants doubles). (Cf étude CSTB « Évaluation des performances thermiques des parois en présence des systèmes de pose en doublages intérieurs » du 22/01/01 et Règles ThU fascicule « Parois opaques »).

## RÉSISTANCE AUX CHOCS

Les contre-cloisons dont le parement est constitué d'une seule plaque BA13 ou BA15 ne sont prévues que pour les locaux où les chocs d'occupation normale ne risquent pas d'être d'un niveau supérieur à ceux des logements. Les contre-cloisons de doublage de façade légère relèvent de la norme expérimentale « P 08-302 (octobre 1990) - Murs extérieurs des bâtiments - Résistance aux chocs ». Cette norme prescrit un choc intérieur de sécurité de 900 Nm pour l'ensemble du mur de façade. Pour la définition des solutions à mettre en œuvre, nous consulter.



## POUR EN SAVOIR PLUS

## Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c
- > ATEC 9/10-904  
Cloisons PRÉGYMÉTAL WAB
- > DTA 9/10-903  
Doublage PRÉGYMÉTAL  
plaques épaisses
- > DTA 9/11-922  
Cloisons Séparatives PRÉGYMÉTAL S



Quantitatif :  
p.179-180



Mise en œuvre :  
p.174



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

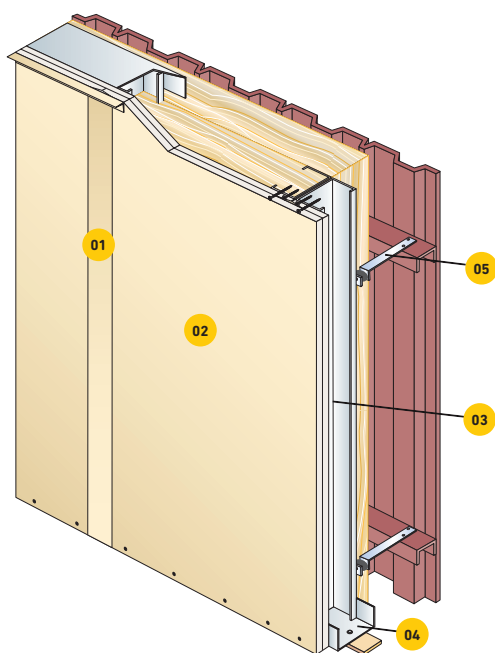
- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

## Contre-cloisons acoustique de très grande hauteur

## PRÉGYMÉTAL™ SLA

## DESCRIPTION

Contre-cloison acoustique de très grande hauteur constituée par assemblage de 2 ou 3 plaques PRÉGY vissées sur la même face d'une ossature verticale (en montants PRÉGYMÉTAL) liaisonnée au support par des entretoises PHONI SL avec incorporation d'un matelas isolant.



- 01 Traitement de joint bande et enduit PRÉGY
- 02 Plaque PRÉGY
- 03 Montants PRÉGYMÉTAL accolés
- 04 Rail PRÉGYMÉTAL
- 05 Liaison PHONI SL

## DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Complexes cinématographiques
- Salles de spectacle, théâtres, auditoriums
- Studios d'enregistrement, TV, radio
- Bâtiments industriels à activités multiples
- Centres commerciaux

## PERFORMANCES

Parement	Ossature λ 60 cm	Entraxe maximum PHONI SL <sup>(4)</sup>		
		Pression de vent		
		10 daN/m <sup>2</sup> <sup>(1)</sup>	15 daN/m <sup>2</sup> <sup>(2)</sup>	20 daN/m <sup>2</sup> <sup>(3)</sup>
2 BA13 ou 1 BA13 + 1 BA18	2 x M48-35	4,60	4,00	3,40
	2 x M70-35	6,20	4,55	3,40
	2 x M90-35	6,85	4,55	3,40

<sup>(1)</sup> Contre-cloison de doublage de paroi étanche dans un local de perméabilité P0 (voile béton ou maçonnerie).

<sup>(2)</sup> Contre-cloison de doublage de façade légère non ventilée dans un local de perméabilité P0 ou P1.

<sup>(3)</sup> Contre-cloison de doublage de façade légère faiblement ventilée dans un local de perméabilité P0, P1 ou P2.

<sup>(4)</sup> Flèche maxi de calcul : 1/240<sup>ème</sup>.

## NOTA :

La perméabilité des locaux P0, P1, P2 est définie p.351



## POUR EN SAVOIR PLUS

## Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-923  
Cloisons et contre-cloisons PRÉGYMETAL SL et SLA

Quantitatif :  
p.181

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

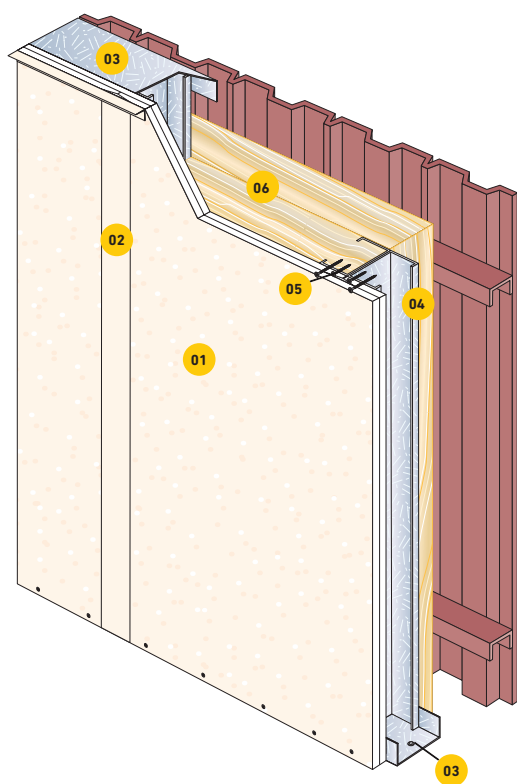


Contre-cloisons de grande hauteur

## PRÉGYMÉTAL™ INDUSTRIE

### DESCRIPTION

Contre-cloison constituée par assemblage d'une ou deux plaques **PRÉGY** vissées sur la même face d'une ossature **PRÉGYMÉTAL** verticale (montant). Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail **PRÉGYMÉTAL 150**
- 04 Montant **PRÉGYMÉTAL 150**
- 05 Vis **PRÉGY TF 212**
- 06 Isolant (2 couches croisées)

### DOMAINES D'EMPLOI

- Logements
- Hôtellerie
- Salles de spectacle, écoles de musique, studios d'enregistrement...
- Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée
- Locaux humides privatifs EB et EB+p avec **PRÉGYDRO**

### LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYPLAC Déco**  
Parement pré-imprimé



**PRÉGYPLAC dB**  
Acoustique



**PRÉGYPLAC AIR**  
Qualité de l'air Anti COV



**PRÉGYFLAM**  
Protection incendie



**PRÉGYPLAC et PRÉGYFLAM A1**  
Incombustible



**PRÉGYDRO**  
Locaux humides



**PRÉGYROC AIR**  
Très haute dureté et Anti COV

## PERFORMANCES MÉCANIQUES

Montants PRÉGYMÉTAL	Entraxe (cm)	Hauteur maxi (m) Hauteur maxi sans appui intermédiaire indépendante du type de parement			
		Pression de vent			
		10 daN/m <sup>2</sup>	15 daN/m <sup>2</sup>	20 daN/m <sup>2</sup>	
<b>Avec plaques PRÉGY 120 cm</b>					
M150-50	X 60	MONTANT SIMPLES	6,30	5,50	5,00
		MONTANT ACCOLÉS	7,95	6,95	6,30
M150-50	X 40	MONTANT SIMPLES	6,50	6,30	5,70
		MONTANT ACCOLÉS	9,10	7,95	7,20
<b>Avec plaques PRÉGY 90 cm</b>					
M150-50	X 90	MONTANT SIMPLES	5,50	4,80	4,35
		MONTANT ACCOLÉS	6,95	6,05	5,50
M150-50	X 45	MONTANT SIMPLES	6,50	6,05	5,50
		MONTANT ACCOLÉS	8,75	7,65	6,95

## PERFORMANCES FEU

Parements	Ossatures	Laine minérale	Performance incendie			
			Résistance au feu (min)	Stabilité au feu des structures porteuses		
				Acier	Bois	Béton
2 PRÉGYPLAC Std BA13	MONTANTS ACCOLÉS	LV45	EI 30	-	-	-
2 PRÉGYPLAC Std BA18	MONTANTS ACCOLÉS	Avec ou sans	EI 60	-	-	-
2 PRÉGYFLAM BA15	MONTANTS ACCOLÉS	Avec ou sans	EI 60	-	-	-
3 PRÉGYFLAM BA15	MONTANTS ACCOLÉS	LV100	EI 120	R 120	R 90	R 120

**RECOMMANDATION :**  
Chaque chantier **PRÉGYMÉTAL Industrie** demande une étude particulière et doit être validée par nos services techniques.

### Références incendie

- Estimation base Efectis 07-A-030 + ext 09/3
  - Efectis 06-V-384 + ext 07/2
  - Efectis 06-V-384 + ext 07/2 + ext 11/5
  - CTICM 05-U-305 + ext 06/1 + ext 06/2 6 ext 06/3
- Voir détails p.284



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > DTA 9/11-924  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+p
- > DTA 9/11-925  
PRÉGYDRO en locaux humides EB+c



Quantitatif :  
p.179-180



Mise en œuvre :  
p.174



Montages spécifiques :  
p.136 à 143



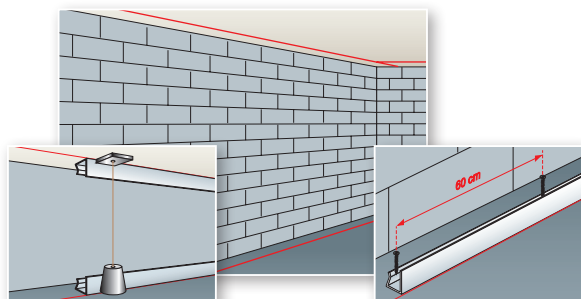
Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

## MISE EN ŒUVRE

### 1 - Traçage et pose des rails contre-cloisons



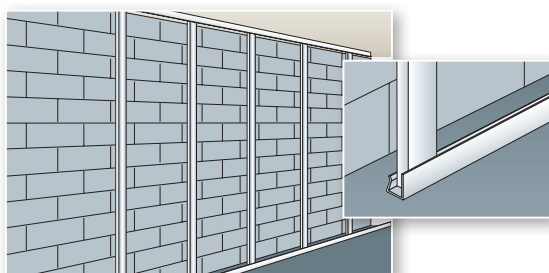
> Tracez au sol l'emplacement des rails contre-cloisons en tenant compte de l'épaisseur des plaques et des repères pour l'accrochage des charges lourdes éventuelles

> Fixez mécaniquement le rail contre-cloison au sol tous les 50 cm (vis + cheville ou pistoscellement)

Départ sur sol brut : reportez-vous au point n° 10

> Reportez le tracé de la cornière au plafond et sur la paroi de départ.

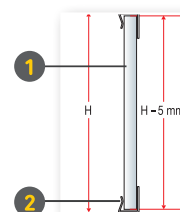
### 2 - Mise en place des fourrures



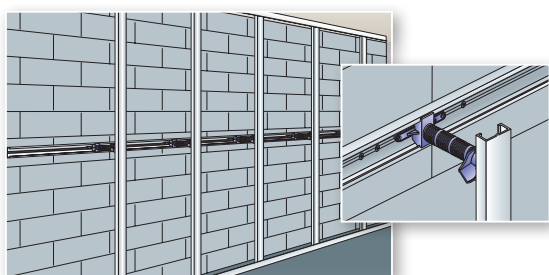
> Coupez les fourrures à la hauteur sol / plafond, diminuée de 5 mm

> Positionnez les fourrures à l'entraxe 60 ou 40 cm pour les plaques de largeur 120 cm (90 ou 45 cm pour des plaques BA18 S ou BA25 S)

- 1 Fourrure S47
- 2 Rail contre-cloison



### 3 - Mise en place des APPUI'CLIP



> Fixez une fourrure S47 horizontale

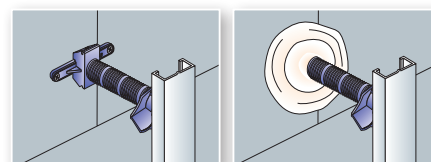
> Clipsez le pied de l'appui dans la fourrure S47 horizontale

> Coupez la tige à la longueur désirée

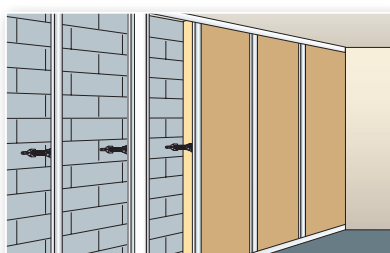
> Faites coulisser la tête ouverte sur la tige et la verrouiller

> Bloquez la tête d'appui par un quart de tour dans la fourrure S47 verticale

Les AppuisClip peuvent aussi se sceller avec un plot de PRÉGYCOLLE 120 ou se fixer par 2 vis + chevilles



### 4 - Isolation



> Positionnez éventuellement l'isolant entre la paroi et les fourrures, le pare-vapeur côté plaque

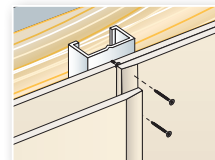
## 5 - Découpe des plaques de plâtre PRÉGY

Voir p.146

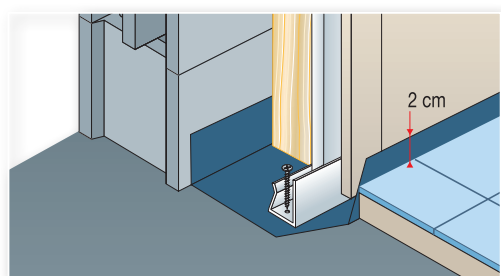
## 6 - Pose des plaques de plâtre PRÉGY



- > Positionnez les plaques de plâtre jointives sur les fourrures et butez-les en plafond
- > Vissez les plaques à entraxe 30 cm (25 cm avec des plaques BA18 S ou BA25 S) avec des vis TF 212 **A**
- > Dans le cas de parement double :
  - > décalez les joints,
  - > vissez les peaux intérieures à entraxe 60 cm

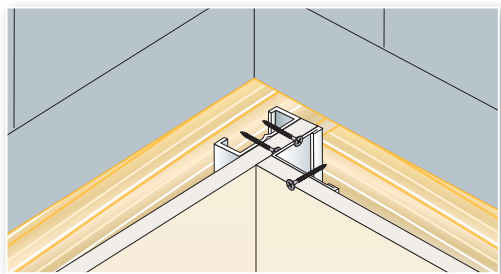


## 7 - Départ sur sol brut



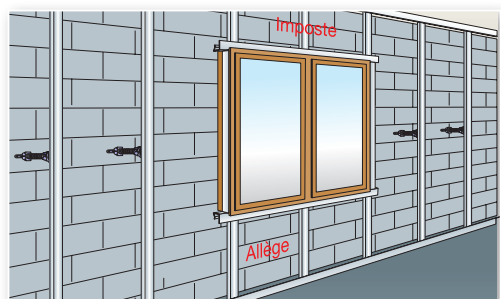
- > Prévoyez une protection du pied de la cloison (polyane)
- > Prenez le soin de remonter la protection de 2 cm au-dessus du sol fini

## 8 - Jonction d'angle



- > Réalisez la jonction d'angle en vissant une cornière 24 x 32 sur la fourrure d'extrémité du parement perpendiculaire

## 9 - Jonction avec les menuiseries



- > Vérifiez l'étanchéité à l'air du raccordement de la menuiserie avec le gros-oeuvre
- > Vissez préalablement un rail contre-cloison en partie haute et basse de la menuiserie, puis latéralement
- > Placez les fourrures en allège et imposte en respectant un entraxe maximum de 60 cm (90 cm avec des plaques BA18 S ou BA25 S)

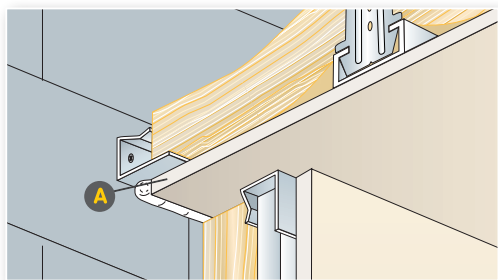


### TRAITEMENT DES JOINTS EN IMPOSTE ET ALLÈGE

- > Tout jeu accidentel entre les plaques doit être bourré au **PRÉGYCOLLE 120** avant traitement du joint.
- > Le recouvrement de la bande doit s'effectuer sur une épaisseur équivalente au traitement des bords amincis et sur une largeur de 30 cm minimum (il crée nécessairement une surépaisseur locale).

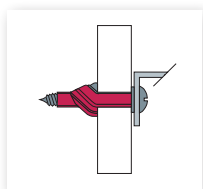
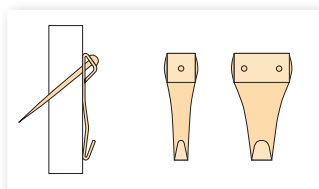


## 10 - Jonction sous plafond PRÉGYMÉTAL



- > Assurez l'étanchéité de la lame d'air à l'arrière de la contre-cloison par traitement de la jonction plafond / mur par bourrage au **PRÉGYCOLLE 120** **A**
- > Fixez un rail contre-cloison sous le plafond **PRÉGYMÉTAL**

## 11 - Accrochage et fixation

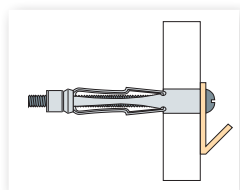


## 1. ACCROCHAGE ET FIXATION ≤ 10 KG

- > Fixez vos tableaux, petites glaces, petites étagères et appliques directement dans le panneau à l'aide d'accroches X ou de chevilles pour plaques de plâtre

**NOTA :**

Utiliser exclusivement des chevilles pour plaques de plâtre. Ne dépassez pas la charge donnée par le fabricant.



## 2. ACCROCHAGE ET FIXATION ≤ 30 KG

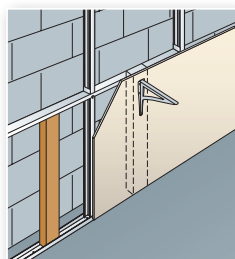
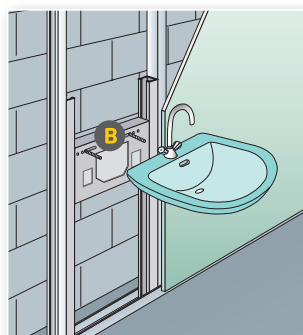
- > Fixez vos armoires de toilette, vitrines, étagères, tringles à rideaux, convecteurs électriques à l'aide de chevilles métalliques à expansion pour plaques de plâtre

## 3. ACCROCHAGE ET FIXATION &gt; 30 KG

- > Incorporez un support sanitaire **B** pour la fixation des sanitaires (WC suspendu, lavabo, bidet)
- > Pour les meubles de cuisine, radiateurs..., mettez en place des renforts bois liés à la structure **PRÉGYMÉTAL**

**ATTENTION !**

Charge maximale de 75 kg par mètre linéaire dans le cas d'un meuble de 40 cm d'épaisseur.

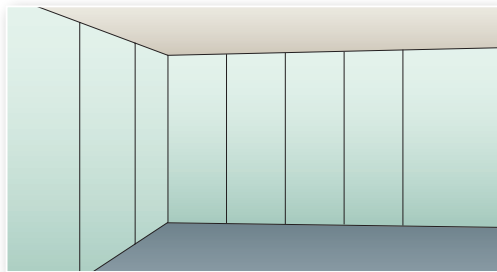


## 12 - Locaux humides EB+p et EB



## 1. POSE DES OSSATURES

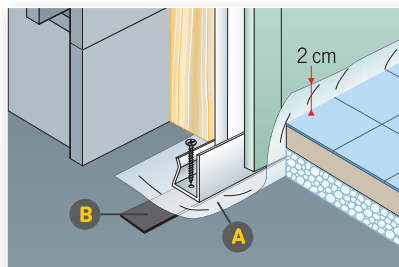
- > Pour des cloisons en parement simple sous carrelage, l'entraxe doit être au maximum de :
  - > 40 cm pour **BA13**
  - > 60 cm pour **BA18** en 120 cm
  - > 90 cm pour **BA18 S** en 90 cm



## 2. POSE DES PLAQUES

- > Réalisez les parois avec un parement **PRÉGYDRO\*** (vert) ou **PRÉGYDRO Déco** (blanc)
- > Traitez les joints avec l'enduit **PRÉGYDRO** (DTA 9/11-924)
- > Effectuez les rebouchages avec l'enduit **PRÉGYDRO**

\*Obligatoire en EB+p suivant le DTU 25.41, et conseillé par SINIAT en EB

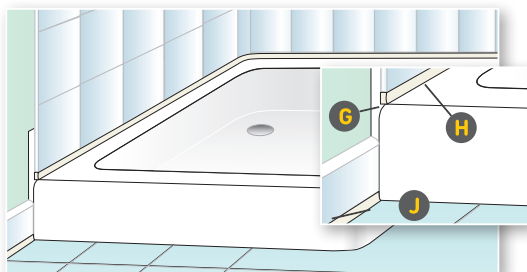


## 3. PROTECTION DU PIED DE CLOISON

- > Incorporez un film polyéthylène sous le rail et dépassant de 2 cm minimum le niveau du **A** sol fini
- > Posez un joint d'étanchéité au passage de l'eau **B** entre le sol et le film polyéthylène

### NOTA :

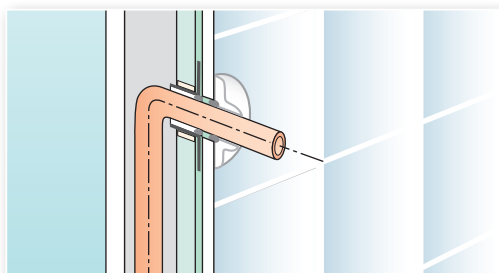
En cas de pose sur sol fini (dalle surfacée, chape incorporée, pose sur carrelage), le film polyéthylène n'est pas nécessaire en pied de cloison et de contre-cloison **PRÉGYMÉTAL**.



## 4. FINITIONS

(Lots plomberie et carrelage)

- > Réalisez un joint élastomère :
  - > entre appareil sanitaire et **PRÉGYDRO** **G**
  - > entre appareil sanitaire et revêtement mural **H**
  - > entre plinthe et sol carrelé **J**



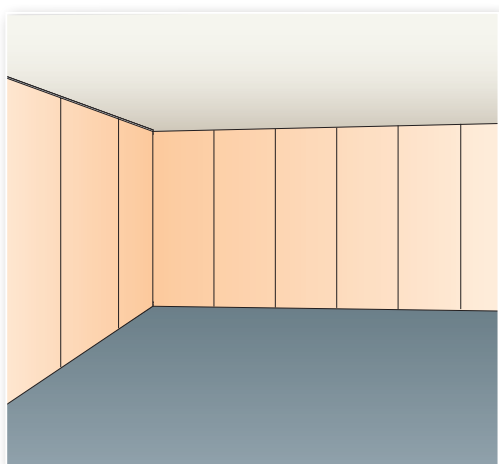
## 5. TRAVERSÉE DE CANALISATIONS

(Lots plomberie et carrelage)

- > Étanchez les traverses de canalisations avec un joint élastomère.
- > Effectuez les rebouchages avec l'enduit **PRÉGYDRO**

## 13 - Locaux très humides EB+c et EC

(Cuisines et douches collectives, sanitaires accessibles au public)



- > Sur toutes les parois du local, posez les plaques **PRÉGYWAB** au sol, bord à bord avec un jeu de 5 mm
  - > à la jonction avec le plafond,
  - > en angle rentrant ou sortant,
  - > à la jonction avec les huisseries
- > Ossatures et Vis
  - > Rail **PRÉGYMÉTAL**
  - > Montant ou fourrure **S47 PRÉGYMÉTAL WAB**
  - > Vis **PRÉGYWAB 500 H** ou vis **PRÉGY TF 212** en EB+c
- > Pour tous les détails
  - > Traitements des joints
  - > Protection en pied
  - > Finitions (lots plomberie et carrelage)
  - > Traversées

Voir p.150-151

## 14 - Finitions

Voir p.276

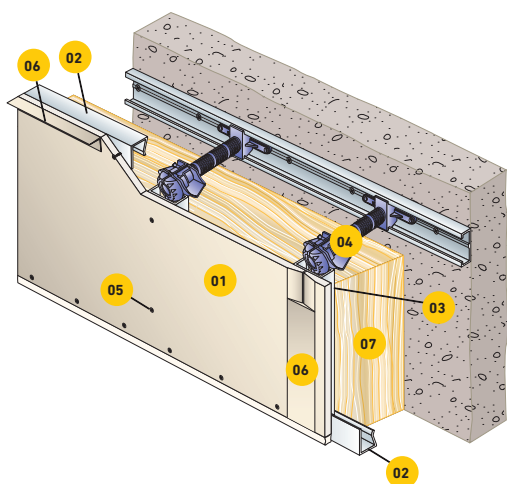
Contre-cloisons sur fourrures

# PRÉGYMÉTAL™ S

Parements 90 et 120 cm

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CONTRE-CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m avec fourrure horizontale sur la structure, vides non déduits. Coefficient de perte 5%

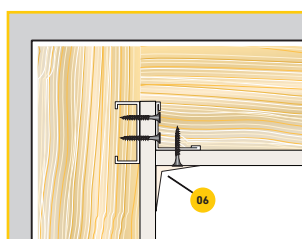


### NE PAS OUBLIER :

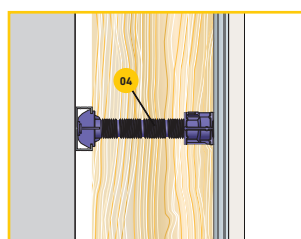
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et en plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > Renforts pour charges lourdes
- > Étanchéité à l'air en pied de cloison

PRODUITS	QUANTITÉS			
	Parements simples		Parements doubles	
	FOURRURES			
	χ 90 cm	χ 60 cm	χ 90 cm	χ 60 cm
01 Plaque <b>PRÉGY</b>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
02 Rail contre-cloison	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
03 Fourrure <b>PRÉGYMÉTAL S47</b>	1,90 m	2,70 m	1,90 m	2,70 m
04 AppuiClip <b>PRÉGYMÉTAL</b>	0,7 u	1 u	0,7 u	1 u
05 Vis <b>PRÉGY</b> 1 <sup>er</sup> parement TF 212 x 25 (BA13) ou TF 212 x 35 (BA15 - BA18 - BA18 S)	10 u	12 u	3 u	3 u
Vis <b>PRÉGY</b> 2 <sup>ème</sup> parement TF 212 x 45 (BA13 - BA15) ou TF 212 x 55 (BA18 - BA18 S)	-	-	10 u	12 u
06 Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,45 kg 0,60 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,45 kg 0,60 kg	0,35 kg 0,50 kg
07 Bande pour joints <b>PRÉGY</b>	1,75 m	1,5 m	1,75 m	1,5 m
<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,1 kg	0,1 kg	0,1 kg	0,1 kg
Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Jonction d'angle

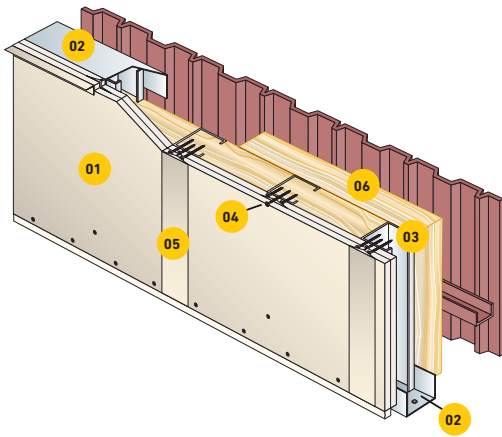


Appui intermédiaire

Contre-cloisons sur montants

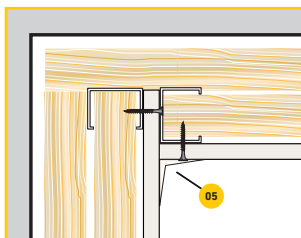
**PRÉGYMÉTAL™ S**

Parements 120 cm

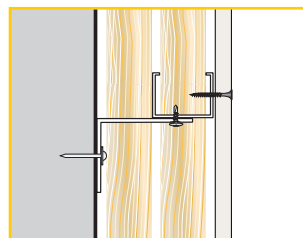
**QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CONTRE-CLOISON**Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%**NE PAS OUBLIER :**

- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Dispositif d'appui intermédiaire sur paroi à doubler
- > Support sanitaire avec deux montants pour sanitaire suspendu (si nécessaire support chasse d'eau)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > Renforts pour charges lourdes
- > Étanchéité à l'air en pied de cloison

PRODUITS	QUANTITÉS			
	Parements simples		Parements doubles	
	MONTANTS SIMPLES X 60 cm	MONTANTS ACCOLÉS X 60 cm	MONTANTS SIMPLES X 60 cm	MONTANTS ACCOLÉS X 60 cm
<b>01</b> Plaque <b>PRÉGY</b>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
<b>02</b> Rail <b>PRÉGYMÉTAL</b>	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
<b>03</b> Montant <b>PRÉGYMÉTAL</b>	2,30 m	3,80 m	2,30 m	3,80 m
<b>04</b> Vis <b>PRÉGY</b> TF 212 x 25 1 <sup>er</sup> parement BA13	12 u	18 u	3 u	3 u
Vis <b>PRÉGY</b> TF 212 x 45 2 <sup>ème</sup> parement BA13	-	-	12 u	18 u
Vis <b>PRÉGY</b> RT 421	2 u	6 u	2 u	6 u
<b>05</b> Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg
Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	1,50 m	1,50 m	1,50 m	1,50 m
<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
<b>06</b> Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

**EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE**

Jonction d'angle



Appui intermédiaire



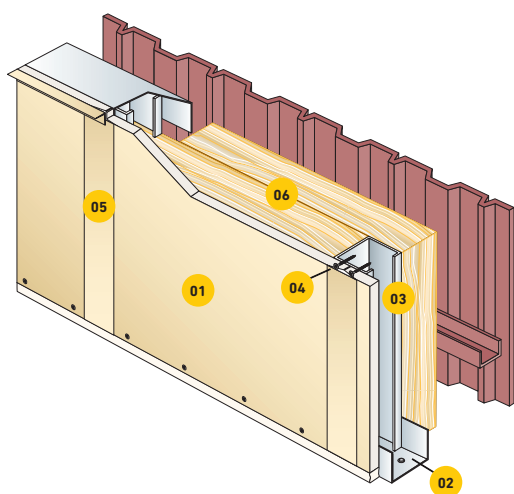
Contre-cloisons sur montants

# PRÉGYMÉTAL™ S

Parements 90 cm

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CONTRE-CLOISON

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%

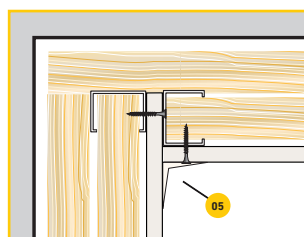


PRODUITS	QUANTITÉS			
	Parements simples		Parements doubles	
	MONTANTS SIMPLES X 90 cm	MONTANTS DOUBLES X 90 cm	MONTANTS SIMPLES X 90 cm	MONTANTS DOUBLES X 90 cm
01 Plaque PRÉGY	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>	2,10 m <sup>2</sup>
02 Rail PRÉGYMÉTAL	0,90 m	0,90 m	0,90 m	0,90 m
03 Montant PRÉGYMÉTAL	1,50 m	2,80 m	1,50 m	2,80 m
04 Vis PRÉGY TF 212 x 35 1 <sup>er</sup> parement BA18	10 u	15 u	3 u	3 u
Vis PRÉGY TF 212 x 55 2 <sup>ème</sup> parement BA18	-	-	10 u	15 u
Vis PRÉGY RT 421	3 u	6 u	3 u	6 u
05 Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,45 kg 0,60 kg	0,45 kg 0,60 kg	0,45 kg 0,60 kg	0,45 kg 0,60 kg
Bande pour joint PRÉGY	1,75 m	1,75 m	1,75 m	1,75 m
PRÉGYCOLLE 120	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg	0,10 kg
06 Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

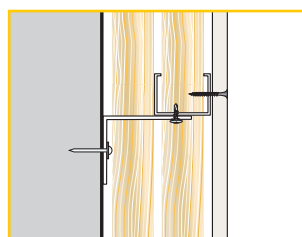
### NE PAS OUBLIER :

- > En local humide, plaques PRÉGYDRO et traitement en pied
- > Dispositif d'appui intermédiaire sur paroi à doubler
- > Support sanitaire avec deux montants pour sanitaire suspendu (si nécessaire support chasse d'eau)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage)
- > Renforts pour charges lourdes
- > Étanchéité à l'air en pied de cloison

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Jonction d'angle

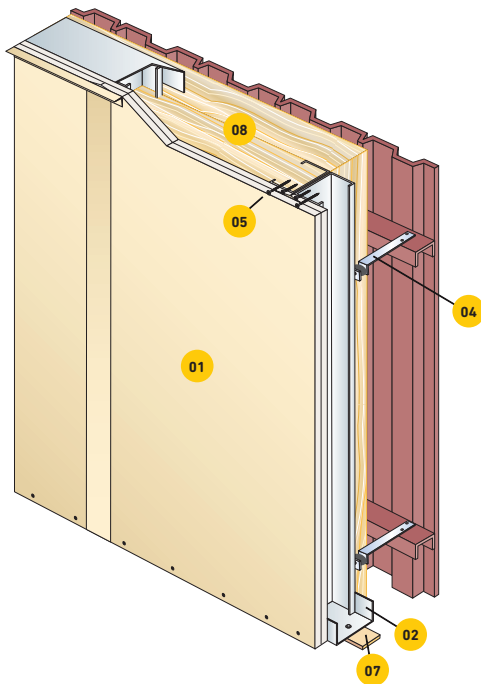


Appui intermédiaire

Contre-cloisons acoustiques de grande hauteur

## PRÉGYMÉTAL™ SLA

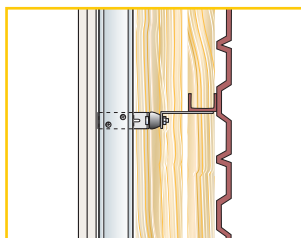
Très hautes performances



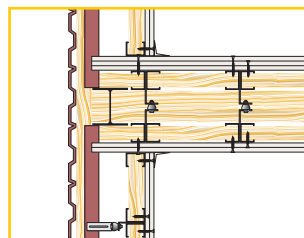
### NE PAS OUBLIER :

- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Dispositif d'appui intermédiaire sur paroi à doubler
- > Support sanitaire avec deux montants pour sanitaire suspendu (si nécessaire support chasse d'eau)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Fixation du rail au sol et au plafond (pistoscellement, chevillage / vissage, collage)
- > Renforts pour charges lourdes
- > Étanchéité à l'air en pied de cloison

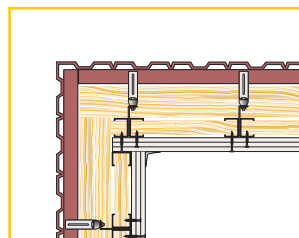
### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Liaison PHONI SL



Jonction cloison / doublage



Jonction d'angle

### QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CONTRE-CLOISON

Établi sur la base d'un parement **BA13** + **BA18**, d'un entraxe entre appuis de 4,50 m, d'une hauteur sous plafond de 9 m. Vides non déduits. Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS
	MONTANTS ACCOLÉS X 60 cm
<b>01</b> PRÉGYPLAC BA18	1,05 m <sup>2</sup>
PRÉGYPLAC BA13	1,05 m <sup>2</sup>
<b>02</b> Rail PRÉGYMÉTAL	0,25 m
<b>03</b> Montant PRÉGYMÉTAL	3,60 m
<b>04</b> Liaison PHONI SL	0,40 u
<b>05</b> Vis PRÉGY TF 212 x 25	3 u
Vis PRÉGY TF 212 x 45	18 u
Vis PRÉGY RT 421	9 u
<b>06</b> Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg
Bande pour joint PRÉGY	1,50 m
PRÉGYCOLLE 120	0,10 kg
<b>07</b> Joint mousse à cellules fermées adhésif sous rail	0,15 m
Mastic à la pompe pour étanchéité à l'air	0,06 litres
<b>08</b> Laine de verre 85 mm VA3	1,05 m <sup>2</sup>
Laine de verre 150 mm VA3	1,05 m <sup>2</sup>







## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 3. DOUBLAGES PRÉGY COLLÉS

## DESCRIPTIFS

DOUBLAGES ISOLANTS THERMO-ACOUSTIQUES  
PRÉGYMAX ..... p. 184

DOUBLAGES ISOLANTS THERMIQUES  
PRÉGYTHERM ..... p. 186

CONDITIONS D'EMPLOI ..... p. 188

MISE EN ŒUVRE ..... p. 190

## QUANTITATIFS

DOUBLAGES PRÉGY COLLÉS ..... p. 195

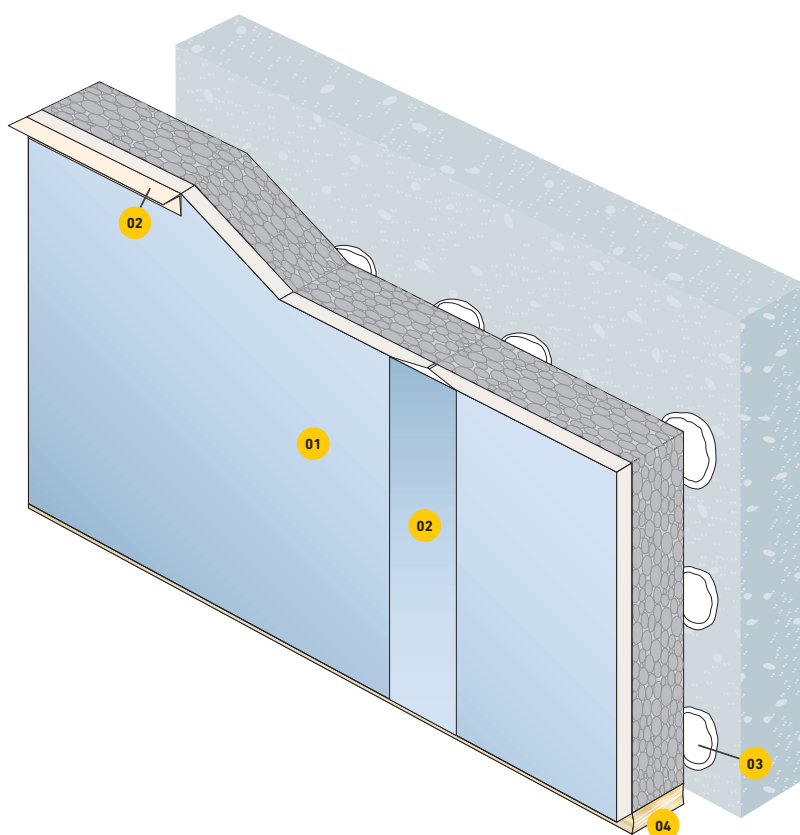


## Doublages thermo-acoustiques

# PRÉGYMAX™

### DESCRIPTION

Doublage thermique et acoustique, réalisé par collage exclusif sur une paroi de panneaux composites, constitué par encollage d'une plaque de plâtre **PRÉGY BA13** (avec ou sans pare-vapeur) sur un panneau de polystyrène acoustique PSE Graphite™ λ **32** ou λ **30** (certifié ACERMI). Dans sa version standard, le **PRÉGYMAX** est facilement identifiable grâce à sa plaque bleue.



- 01 Panneau **PRÉGYMAX**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Plot de mortier adhésif **PRÉGYCOLLE 120**
- 04 Calfeutrement

### DOMAINES D'EMPLOI

- Isolation thermique de parois verticales (neuves ou anciennes) pour toute famille d'habitation et tout type d'ERP, sauf établissements de type P (dancing, boîte de nuit, salle de jeux...)
- Réduction des transmissions latérales par la façade en logements collectifs et maisons en bandes
- Amélioration de l'isolation acoustique de cloisons ou murs séparatifs, gaines d'ascenseurs, gaines techniques
- Avec parement **PRÉGYDRO** sur toutes les parois en pièces humides :
  - Privatives EB+p (SdB, douche, cellier non chauffé...)
  - Collectives EB+c (douche individuelle à usage collectif, sanitaire collectif d'ERP, cuisine et laverie collectives...) avec sous-couche **PRÉGYTANCHE**
- Avec parement haute dureté **PRÉGYDUR BA13** en isolation thermique de locaux scolaires

### LES DOUBLAGES PRÉGYMAX

Gamme complète p.83



**PRÉGYMAX**  
Déco et Hydro Déco  
Parement  
pré-imprimé

**PRÉGYMAX**  
Std et PV  
Thermo-acoustique

**PRÉGYMAX**  
Hydro et PV Hydro  
Locaux humides  
EB et EB+p

**PRÉGYMAX Dur**  
Haute dureté

## PERFORMANCES THERMIQUES

Recommandations SINIAT*	Niveau	Doublage et résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W)	Épaisseur d'isolant (mm)	λ (W/m.K)	Certification
Niveau Rénovation (RT dans l'existant)	PRÉGYMAX R2	PRÉGYMAX R2,55	80	0,032	ACERMI 11/009/717
		PRÉGYMAX R2,75	80	0,030	ACERMI 09/009/543
Niveau RT 2012	PRÉGYMAX R3	PRÉGYMAX R3,15	100	0,032	ACERMI 11/009/717
		PRÉGYMAX R3,40	100	0,030	ACERMI 09/009/543
		PRÉGYMAX R3,80	120	0,032	ACERMI 11/009/717
	PRÉGYMAX R4	PRÉGYMAX R4,10	120	0,030	ACERMI 09/009/543
		PRÉGYMAX R4,40	140	0,032	ACERMI 11/009/717
		PRÉGYMAX R4,80	140	0,030	ACERMI 09/009/543
Niveau RT 2012 optimisée	PRÉGYMAX R5	PRÉGYMAX R5,05	160	0,032	ACERMI 11/009/717
		PRÉGYMAX R5,45	160	0,030	ACERMI 09/009/543

\* Recommandations SINIAT sur la base de simulations réalisées pour des bâtiments types avec le moteur de calcul RT 2012 V1.15. Seuls les calculs réalisés par un bureau d'études thermiques pourront garantir les performances des équipements au regard des exigences réglementaires.

Le tableau ci-dessus indique les performances thermiques de produits. La mise en œuvre par collage ne modifie pas sensiblement ces résultats : 1 à 2% de pertes (Cf étude CSTB « Évaluation des performances thermiques des parois en présence des systèmes de pose en doublages intérieurs » du 22/01/01et Règles ThU fascicule « Parois opaques »).

## PERFORMANCES ACOUSTIQUES

Les doublages de la gamme **PRÉGYMAX** contribuent à atteindre les objectifs de la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA). Ils sont conformes aux exigences des labels Qualitel et des Exemples de Solutions Acoustiques du CSTB (doublage type ESA 5).

Type de support en façade	Mur séparatif	Exigences des Référentiels Qualitel et ESA	Doublage en façade	Conforme
Mur béton banché de 16 cm	Cloison PRÉGYMÉTAL S R <sub>w</sub> +C ≥ 64 dB	ΔR <sub>w</sub> +C ≥ 5 dB	PRÉGYMAX	oui
Parpaing creux	Parpaing creux + PRÉGYMAX	ΔR <sub>w</sub> +C ≥ 9 dB		oui

Rapports d'essais disponibles sur demande, contactez Conseils Pro.

## CONTRAINTES INCENDIE EN ERP

- > Seuls les doublages avec plaque **BA13** sont autorisés
- > La hauteur maximale de doublage est limitée à 4 m entre planchers (avec tasseau bois au droit de la superposition) ou 3 m maximum sans tasseau bois



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25-42  
Complexes de doublage en plaque de plâtre et isolant



Quantitatif :  
p.195



Conditions d'emploi :  
p.188



Mise en œuvre :  
p.190

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

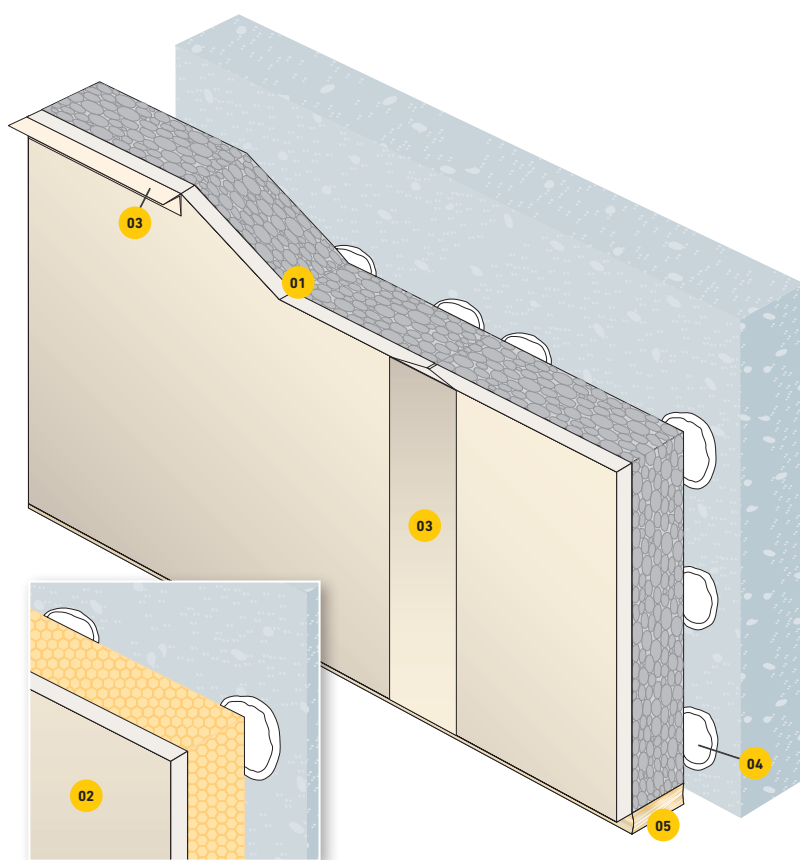
- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

Doublages thermiques

# PRÉGYTHERM

## DESCRIPTION

Doublage thermique intérieur, réalisé par collage ou vissage sur une paroi de panneaux composites, constitué par encollage d'une plaque de plâtre **PRÉGY** (avec ou sans pare-vapeur) sur un panneau isolant en PSE Graphite™ λ 35, λ 32 ou λ 30, ou sur un panneau isolant en polyuréthane λ 22 (certifiés ACERMI).



- 01 Panneau **PRÉGYTHERM** avec isolant PSE Graphite™
- 02 Panneau **PRÉGYTHERM** avec isolant polyuréthane
- 03 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 04 Plot de mortier adhésif **PRÉGYCOLLE 120** ou tasseau
- 05 Calfeutrement

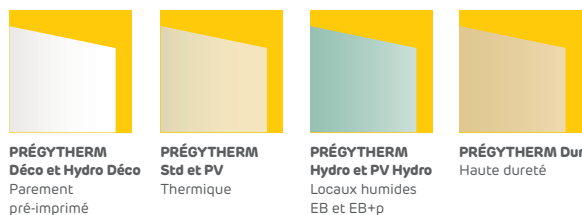
## DOMAINES D'EMPLOI

- Isolation thermique de parois verticales (neuves ou anciennes) pour toute famille d'habitation et tout type d'ERP, sauf établissements de type P (dancing, boîte de nuit, salle de jeux...)
- Habillage de pieds droits (hauteur ≤ 1,20 m)
- Habillage de rampants en combles
- Avec parement **PRÉGYDRO** sur toutes les parois en pièces humides :
  - Privatives EB+p (SdB, douche, cellier non chauffé...)
  - Collectives EB+c (douche individuelle à usage collectif, sanitaire collectif d'ERP, cuisine et laverie collectives...)
 avec sous-couche **PRÉGYTANCHE**
- Avec parement haute dureté **PRÉGYDUR BA13** en isolation thermique de locaux scolaires

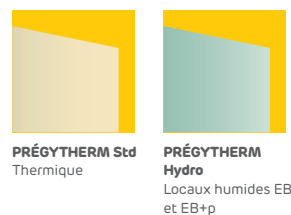
## LES DOUBLAGES PRÉGYTHERM

Gamme complète p.83

Avec Isolant PSE Graphite™ :



Avec isolant polyuréthane :



## PERFORMANCES THERMIQUES

Recommandations SINIAT*	Niveau	Doublage et résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W)	Épaisseur d'isolant (mm)	λ (W/m.K)	Certification
Niveau Rénovation (RT dans l'existant)	PRÉGYTHERM R2	PRÉGYTHERM R2,30	80	0,035	ACERMI 12/009/791
		PRÉGYTHERM R2,55	80	0,032	ACERMI 09/009/539
		PRÉGYTHERM R2,80	60	0,022	ACERMI 14/006/925
		PRÉGYTHERM R2,75	80	0,030	ACERMI 13/009/829
		PRÉGYTHERM R2,90	100	0,035	ACERMI 12/009/791
Niveau RT 2012	PRÉGYTHERM R3	PRÉGYTHERM R3,15	100	0,032	ACERMI 09/009/539
		PRÉGYTHERM R3,40	100	0,030	ACERMI 13/009/829
		PRÉGYTHERM R3,75	80	0,022	ACERMI 14/006/925
		PRÉGYTHERM R3,80	120	0,032	ACERMI 09/009/539
	PRÉGYTHERM R4	PRÉGYTHERM R4,10	120	0,030	ACERMI 13/009/829
		PRÉGYTHERM R4,40	140	0,032	ACERMI 09/009/539
		PRÉGYTHERM R4,70	100	0,022	ACERMI 14/006/925
		PRÉGYTHERM R4,75	140	0,030	ACERMI 13/009/829
Niveau RT 2012 optimisée	PRÉGYTHERM R5	PRÉGYTHERM R5,05	160	0,032	ACERMI 09/009/539
		PRÉGYTHERM R5,60	120	0,022	ACERMI 14/006/925
		PRÉGYTHERM R5,35	160	0,030	ACERMI 13/009/829
	PRÉGYTHERM R6	PRÉGYTHERM R6,55	140	0,022	ACERMI 14/006/925

\* Recommandations SINIAT sur la base de simulations réalisées pour des bâtiments types avec le moteur de calcul RT 2012 V1.15. Seuls les calculs réalisés par un bureau d'études thermiques pourront garantir les performances des équipements au regard des exigences réglementaires.

Le tableau ci-dessus indique les performances thermiques de produits. La mise en œuvre par collage ne modifie pas sensiblement ces résultats : 1 à 2% de pertes (Cf étude CSTB « Évaluation des performances thermiques des parois en présence des systèmes de pose en doublages intérieurs » du 22/01/01et Règles Thu fascicule « Parois opaques »).

## EXIGENCE ACOUSTIQUE

En fonction de la nature et de l'épaisseur des parois du gros-œuvre, il pourra être nécessaire de remplacer localement un doublage thermique PRÉGYTHERM par un doublage thermo-acoustique PRÉGYMAX en raison des performances acoustiques de ce dernier.

## CONTRAINTES INCENDIE EN ERP

- > Seuls les doublages avec plaque BA13 sont autorisés
- > La hauteur maximale de doublage est limitée à 4 m entre planchers (avec tasseau bois au droit de la superposition) ou 3 m maximum sans tasseau bois



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25-42  
Complexes de doublage en plaque de plâtre et isolant



Quantitatif :  
p.195



Conditions d'emploi :  
p.188



Mise en œuvre :  
p.190

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



## CONDITIONS D'EMPLOI

Doublage	Catégorie	Pare-vapeur	Mode de pose	Supports neufs possibles > types de murs obtenus			Pose en zone très froide*	Application sur murs anciens
				Maçonnerie	Béton e ≥ 15cm	Béton préfabriqué		
				DTU 20.1	DTU 23.1	DTU 22.1		
PRÉGYMAX	P2	Sans	Collé sans cale	oui > IIa	oui > II	oui	non	non
			Collé avec cales**	oui > IIb	oui > II	oui	non	oui sur tasseaux uniquement
	P3	Avec	Collé sans cale	oui > IIa	oui > II	oui	oui	oui
			Collé avec cales**	oui > IIb	oui > II	oui	oui	oui
PRÉGYTHERM PSE Graphite	P2	Sans	Collé sans cale	oui > IIa	oui > II	oui	non	non
			Sur tasseaux ou collé avec cales**	oui > IIb	oui > II	oui	non	oui sur tasseaux uniquement
	P3	Avec	Collé sans cale	oui > IIa	oui > II	oui	oui	oui
			Sur tasseaux ou collé avec cales**	oui > IIb	oui > II	oui	oui	oui
PRÉGYTHERM Polyuréthane	P3	Sans	Collé sans cale	oui > IIa	oui > II	oui	oui	oui
			Sur tasseaux ou collé avec cales**	oui > IIb	oui > II	oui	oui	oui

\* Température de base du lieu inférieure à -15°C ou altitude supérieure à 600 m en zone H1.

\*\* Pour les isolants d'épaisseur 80 mm maxi.

Les doublages **PRÉGYMAX** et **PRÉGYTHERM** peuvent être collés sur des murs maçonnerés recouverts de la membrane projetée d'étanchéité.



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25-42  
Complexes de doublage en plaque de plâtre et isolant



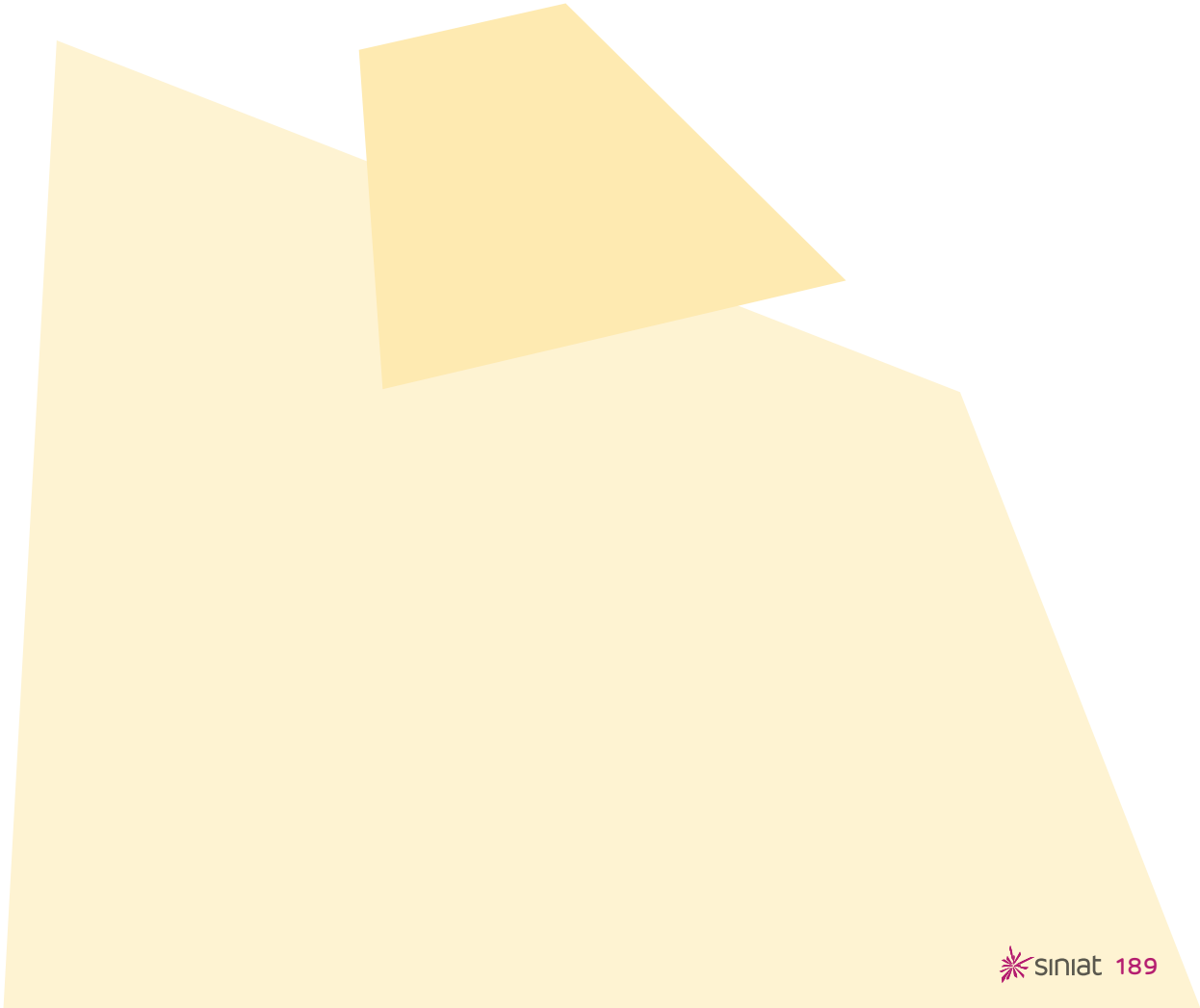
Quantitatif :  
p.195



Mise en œuvre :  
p.190

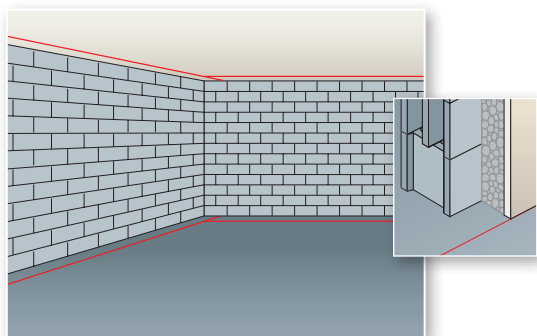
Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



## MISE EN ŒUVRE

### 1 - Traçage



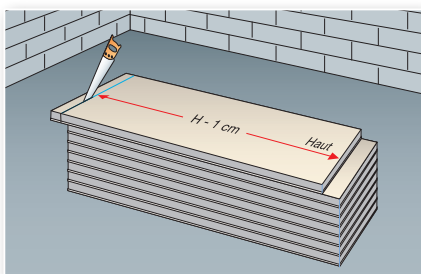
- > Tracez au sol l'emplacement final du doublage en tenant compte de l'épaisseur des plots de **PRÉGYCOLLE 120** (1 cm environ)

### 2 - Préparation de la PRÉGYCOLLE 120



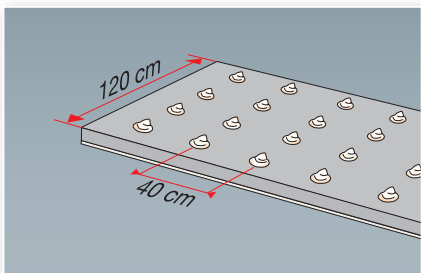
- > Saupoudrez le mortier-colle dans l'eau (quantités selon notice au dos du sac)
- > Malaxez jusqu'à ce que la pâte soit consistante et homogène
- > Utilisation 1 heure environ, ne plus utiliser dès le début du durcissement

### 3 - Découpe des panneaux



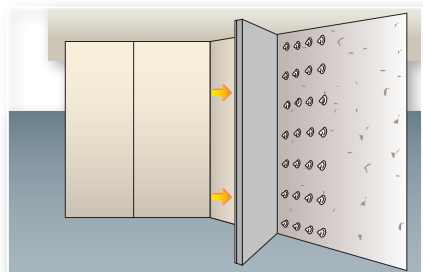
- > Découpez les plaques à la hauteur sol / plafond, diminuée de 10 mm, avec une scie égoïne ou électrique

## 4 - Encollage des panneaux



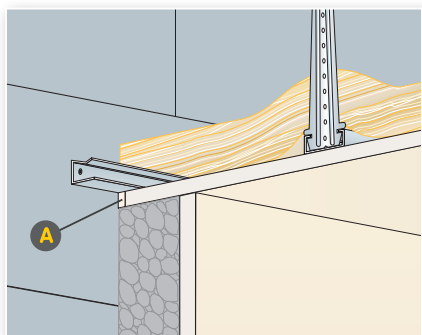
- > Encollez les panneaux par plots côté isolant (10 plots de Ø 10 cm / m<sup>2</sup>)

## 5 - Encollage murs anciens



- > Encollez le support après avoir nettoyé l'emplacement des plots et vous être assuré au préalable de l'adhérence du **PRÉGYCOLLE 120** sur le support

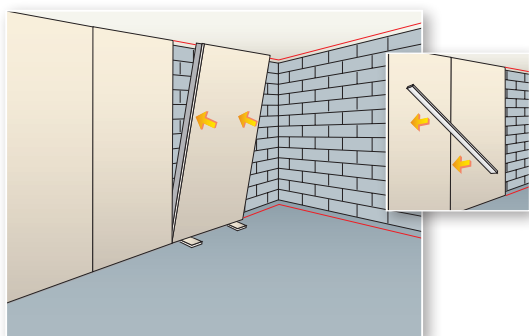
## 6 - Jonction avec le plafond PRÉGYMÉTAL - Étanchéité à l'air



Avant pose du doublage, traitez la jonction du plafond sur la paroi verticale par une des 2 solutions **A** :

- > Bourrage au **PRÉGYCOLLE 120**
- > Joint mastic

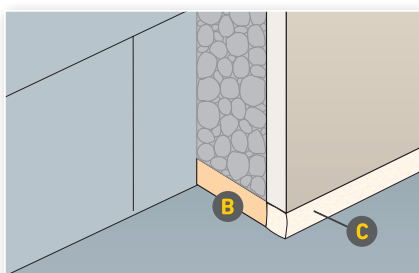
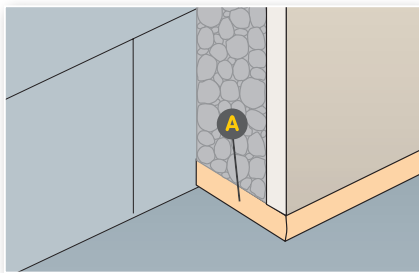
## 7 - Mise en place des panneaux



- > Placez 2 cales en plaque de 1 cm et positionnez le panneau verticalement buté au plafond
- > Appliquez le panneau fortement sur le mur jusqu'à ce que celui-ci affleure les tracés (sol et plafond)



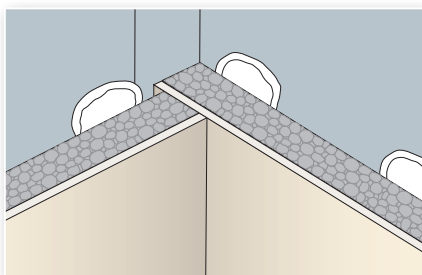
## 8 - Jonction avec le sol



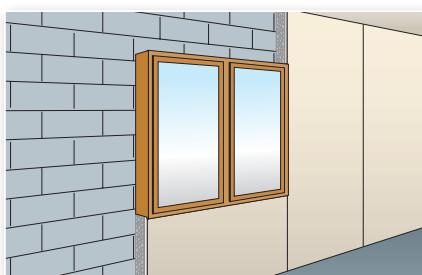
Réalisez le calfeutrement en pied par une des 2 solutions :

- > Mousse polyuréthane **A**
- > Laine minérale **B** complétée par un joint mastic **C**

## 9 - Jonction d'angle



## 10 - Jonction avec les menuiseries

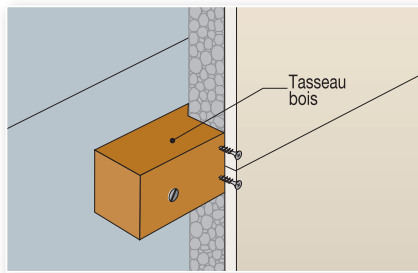


- > Vérifiez l'étanchéité à l'air du raccordement de la menuiserie avec le gros-oeuvre
- > Prévoyez un plot de **PRÉGYCOLLE 120** aux 4 coins de la menuiserie
- > Assurez l'étanchéité à l'air du raccordement de la menuiserie avec le doublage (joint mastic)

**NOTA : TRAITEMENT DES JOINTS EN IMPOSTE ET ALLÈGE**

- > Tout jeu accidentel entre les plaques doit être bourré au **PRÉGYCOLLE 120** avant traitement du joint
- > Le recouvrement de la bande doit s'effectuer sur une épaisseur équivalente au traitement des bords amincis et sur une largeur de 30 cm minimum

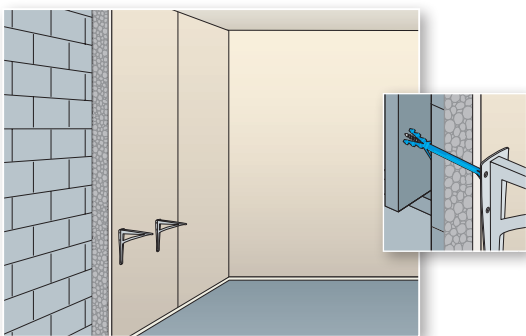
## 11 - Superposition des complexes



- > **Introduisez un renfort bois à la jonction des deux panneaux dans le cas où la hauteur sol / plafond est supérieure à :**

- > 3,00 m en ERP (la hauteur totale du doublage étant limitée à 4 m)
- > 3,60 m en bâtiments d'habitations

## 12 - Accrochage et fixation



### NOTA :

Utilisez exclusivement des chevilles pour plaques de plâtre.  
Ne pas dépasser la charge donnée par le fabricant.

≤ 10 KG

- > **Fixez les tableaux, petites glaces, petites étagères et appliques directement dans le panneau à l'aide d'accroches X ou de chevilles pour plaques de plâtre**

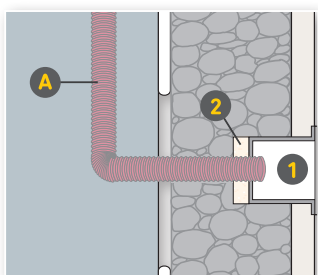
≤ 30 KG

- > **Fixez les armoires de toilette, vitrines, étagères, tringles à rideaux, convecteurs électriques à l'aide de chevilles métalliques à expansion pour plaques de plâtre**
- > **Respectez un intervalle de 40 cm minimum entre deux points de fixation**

> 30 KG

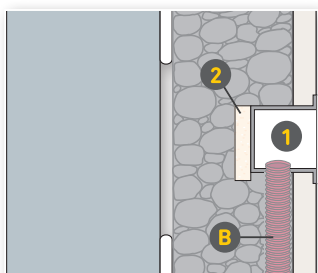
- > **Fixez les charges lourdes directement sur le support du doublage**

## 13 - Boitiers et gaines électriques

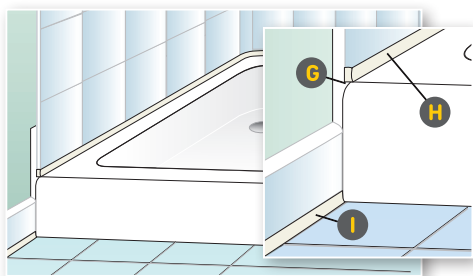
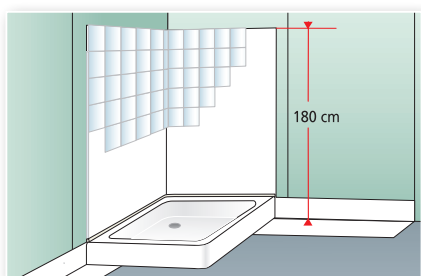
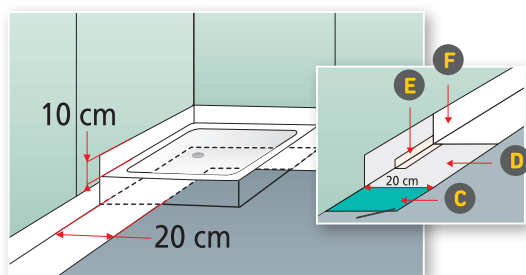
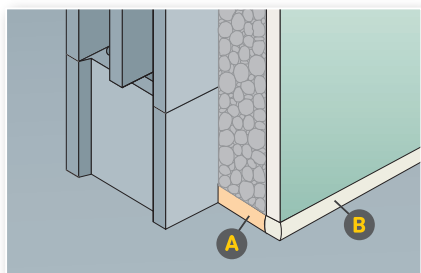
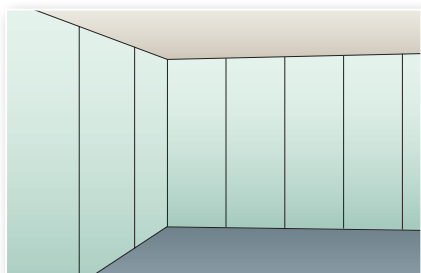


- > **Encastrez les gaines dans la maçonnerie **A** ou introduisez-les entre la plaque et le PSE **B****  
(saignée à la bille chaude)

- 1** Boitier posé à la scie cloche
- 2** Mousse polyuréthane faiblement expansive



14 - Locaux humides EB+p et EB+c



1 - POSE DES PLAQUES

- > Réalisez les parois avec un parement **PRÉGYDRO\*** (vert) ou **PRÉGYDRO Déco** (blanc)
- > Traitez les joints avec l'enduit **PRÉGYDRO (ATEC 9/04-784)**
- > Effectuez les rebouchages avec l'enduit **PRÉGYDRO**

\* Obligatoire en EB+p suivant le DTU 25.41, et conseillé par **SINIAT** en EB

2 - PROTECTION DU PIED DE CLOISON EB+p

(Salle de bains, douche...)

- > Calfeutrez le pied du doublage avec de la laine minérale ou de la mousse polyuréthane **(A)**
- > Déposez un joint souple (mastic acrylique) sous la plaque **PRÉGYDRO** de parement du doublage **(B)**

3 - PROTECTION EN LOCAUX EB+c

Sur toute la périphérie du local, ainsi qu'au droit des bacs à douche et des baignoires jusqu'à 10 cm au-dessus de ceux-ci.

- > Sur sol ciment sain (dépoussiéré, exempt de corps gras, de laitance), appliquez au rouleau le primaire d'accrochage **124 PROLIPRIM** de Parex Lanko **(C)** (100 à 200 g/m<sup>2</sup>). Laissez sécher 1/2 h à 2 h.
- > Sur le sol et en pied de cloison, appliquez grassement au rouleau la 1<sup>ère</sup> couche de **PRÉGYTANCHE D** (400 g/m<sup>2</sup>) sur le sol.
- > Marouflez une bande **PRÉGYTANCHE E** à la jonction sol / cloison
- > Dès que la 1<sup>ère</sup> couche a séché (hors poisse 3/4 h à 4 h), appliquez une 2<sup>ème</sup> couche de **PRÉGYTANCHE F** (400 g/m<sup>2</sup>) et largeur de 20 cm sur le sol.
- > En complément, appliquez une sous-couche d'étanchéité **PRÉGYTANCHE** sur toutes les zones destinées à recevoir du carrelage. Une bande d'étanchéité **PRÉGYTANCHE** sera noyée entre les deux couches de **PRÉGYTANCHE** dans les angles saillants ou rentrants.

4 - FINITIONS

(Lots plomberie et carrelage)

- > Réalisez un joint élastomère :
  - (G)** > entre appareil sanitaire et **PRÉGYDRO**
  - (H)** > entre appareil sanitaire et revêtement mural
  - (I)** > entre plinthe et sol carrelé

5 - PIÈCES HUMIDES EB

(Cuisine, wc, cabinet de toilette...)

Mêmes dispositions que pour les locaux EB+p, le parement non hydrofugé étant admis.

15 - Finitions

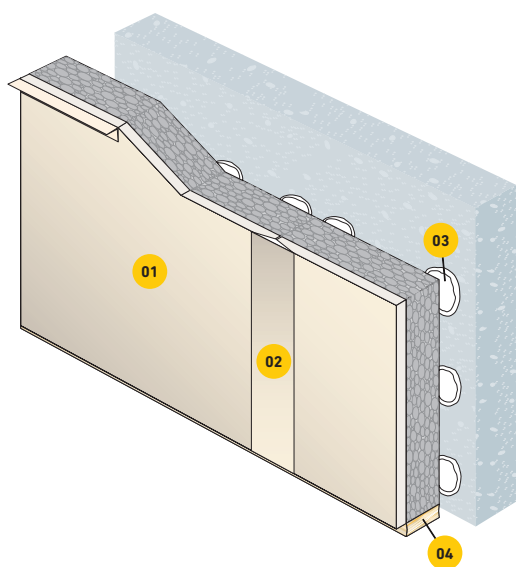
Voir p.276

Doublages isolants

PRÉGY™

QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE DOUBLAGE

Établi sur la base d'une hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits.  
Coefficient de perte 5%



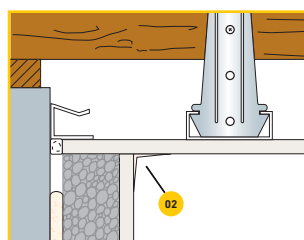
PRODUITS	QUANTITÉS		
	COLLAGES DIRECTS	VISSAGES SUR TASSEAUX	
		Pose parallèle λ 40 cm	Pose perpendiculaire λ 50 cm
01 Panneau isolant <b>PRÉGYTHERM</b> <b>PRÉGYMAX</b>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
	1,05 m <sup>2</sup>	-	-
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg
02 Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	1,50 m	1,50 m	1,50 m
03 <b>PRÉGYCOLLE 120</b>	1,80 kg 10 plots / m <sup>2</sup>	0,10 kg	0,10 kg
Vis <b>TF 212*</b>	-	13 u	10 u
Tasseaux (largeur 50 mm) ou fourrure <b>PRÉGY</b>	-	2,50 m	2,40 m
04 Calfeutrement			
05 Tasseau bois pour hauteur > 3,60 m			

NE PAS OUBLIER :

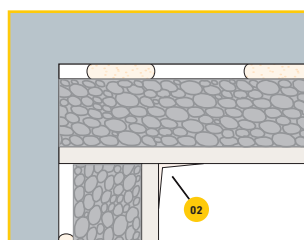
- > En local humide, plaques **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants
- > Renforts pour charges lourdes
- > Fixation des tasseaux

(\*) Longueur des vis = épaisseur du complexe + 20 mm (métal) ou + 30 mm (bois).

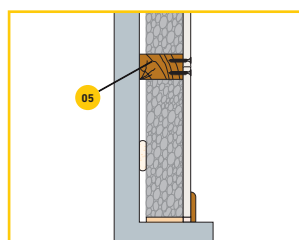
EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Jonction sous plafond



Jonction d'angle



Pour hauteur sol / plafond > 3,60 m





## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 4. PRÉGYFAYLITE

## DESCRIPTIFS

PRÉGYFAYLITE D50 ..... p. 198

MISE EN ŒUVRE ..... p.200

## QUANTITATIFS

PRÉGYFAYLITE D50 ..... p. 207

# CARREAUX PF3

## DESCRIPTIFS

CARREAUX PF3 ..... p.208

MISE EN ŒUVRE ..... p.210

## QUANTITATIFS

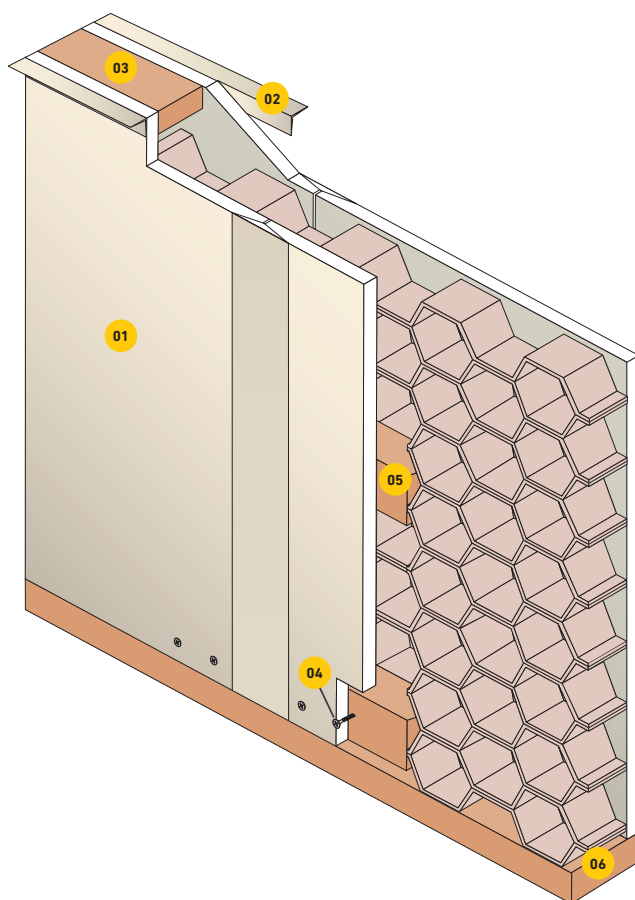
CARREAUX PF3 ..... p. 217

Cloisons de distribution

## PRÉGYFAYLITE™ D50

### DESCRIPTION

Cloison de distribution de 50 mm en panneaux préfabriqués de hauteur d'étage, constitués de deux plaques PRÉGY solidarisées par encollage sur un réseau à maille hexagonale.



- 01 Panneau **PRÉGYFAYLITE**
- 02 Traitement de joint bande et enduit **PRÉGY**
- 03 Rail ou tasseau **PRÉGYFAYLITE**
- 04 Vis **PRÉGY**
- 05 Clavette **PRÉGYFAYLITE**
- 06 Semelle **PRÉGYFAYLITE**

### DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Logements
- Locaux divers
- **PRÉGYFAYLITE Hydro** sur toutes les parois en pièces humides privatives :
  - SdB, douche, cellier non chauffé, (EB+p),
  - Salles de bain privative avec jet hydromassant (EB+c) avec sous-couche **PRÉGYTANCHE**

### LA GAMME PRÉGYFAYLITE



**PRÉGYFAYLITE Std**



**PRÉGYFAYLITE Hydro**  
Locaux humides




**PRÉGYFAYLITE Déco**  
et **PRÉGYFAYLITE Hydro Déco**  
Parement pré-imprimé

## PERFORMANCES

Type et épaisseur (mm)	Type de plaques par parement	Hauteur maxi entre sol fini et plafond (m)	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)	Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C (dB)
D50	BA10	2,60	17	EI 15 	29 

Sur sol brut la hauteur de la cloison peut être supérieure à 2,60 m.

### Références incendies

 ATEC 9/07-854

### Références acoustiques

 CTBA 00.PC.PHY.1036C639/2



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

> ATEC 9/07-854 V1  
PRÉGYFAYLITE



Quantitatif :  
p.207



Mise en œuvre :  
p.200

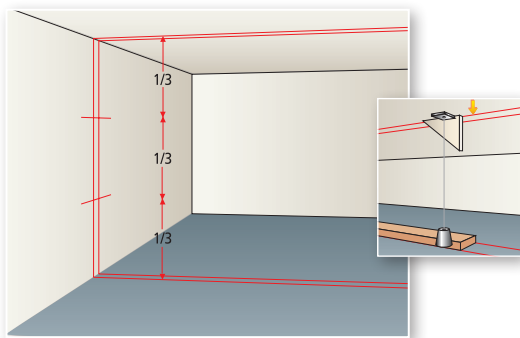
Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



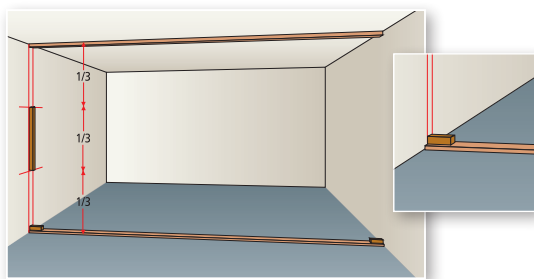
## MISE EN ŒUVRE

### 1 - Traçage et pose de la semelle bois



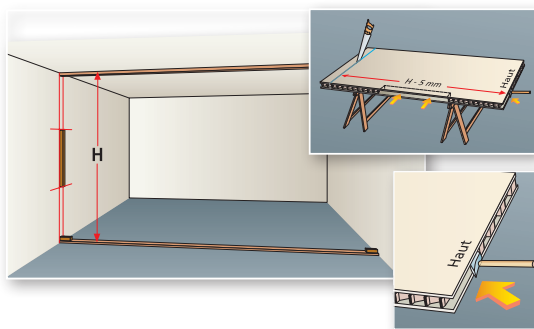
- > Tracez au sol l'épaisseur totale de la cloison en tenant compte de l'implantation des huisseries et des repères pour l'accrochage des charges lourdes éventuelles
- > Fixez la semelle de bois au sol :
  - > mécaniquement tous les 50 cm (vis + cheville ou pistocellement) ;
  - > ou par collage (support lisse et propre) ;
  - > départ sur sol brut : reportez-vous au point n° 10
- > Reportez le tracé de la semelle au plafond et sur la paroi de départ en tenant compte de l'épaisseur de la plaque de plâtre

### 2 - Pose sur rails de bois



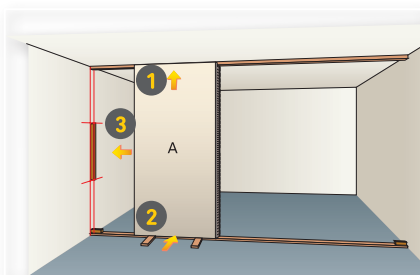
- > Fixez le rail bois en plafond et sur la paroi de départ :
  - > mécaniquement tous les 50 cm (vis + cheville ou pistocellement) ;
  - > ou par collage (support lisse et propre)
- > Fixez une clavette de guidage sur la semelle à la jonction avec la paroi de départ

### 3 - Préparation des panneaux



- > Relevez la hauteur semelle / plafond (H) et reportez cette cote sur le panneau en y retirant 5 mm (jeu nécessaire au montage)
- > Tracez la ligne de découpe et tronçonnez le panneau à la scie égoïne ou à la scie circulaire
- > Dégarnissez :
  - > l'épaisseur d'une alvéole en partie haute (emplacement du rail) ;
  - > la réservation du rail vertical

### 4 - Pose du premier panneau

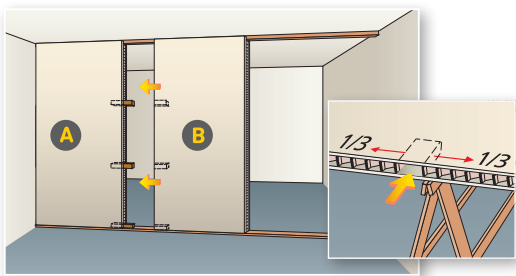


- > Encastrez le panneau dans le rail de plafond **1**
- > Amenez le panneau sur la semelle (panneau vertical) **2** à l'aide de deux morceaux de semelle placés au sol
- > Poussez le panneau contre la paroi de départ et encastrez-le dans le rail vertical **3**

#### NOTA :

compte tenu du poids unitaire des panneaux **PRÉGYFAYLITE**, il est recommandé pour la manipulation et la pose de recourir à des équipes composées de deux poseurs.

## 5 - Pose des panneaux suivants



**Attention !** S'il ne vous reste que 2 panneaux à poser, reportez-vous directement au point 6.

- > Positionnez et vissez les clavettes.
- > Préparez le 2<sup>ème</sup> panneau comme décrit au point 3 et dégarnir :
  - > l'épaisseur d'une alvéole en partie haute (emplacement du rail) ;
  - > la réservation des clavettes.
- > Positionnez le 2<sup>ème</sup> panneau comme décrit au point 4

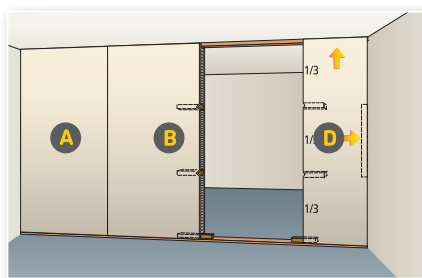


### IMPORTANT :

effectuez la fixation des panneaux sur les clavettes

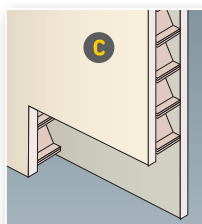
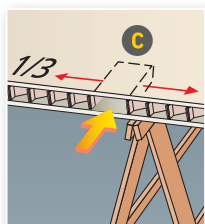
- par quatre vis **PRÉGY TF 212** ;
- sur la même face de la cloison

## 6 - Pose des deux derniers panneaux

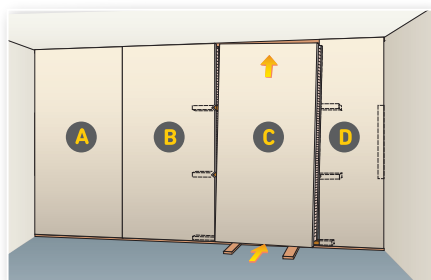
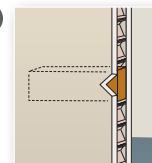


Le panneau **C** doit être :

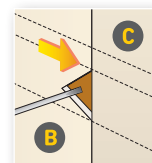
- un panneau entier de largeur 1,20 m,
- posé en dernier.



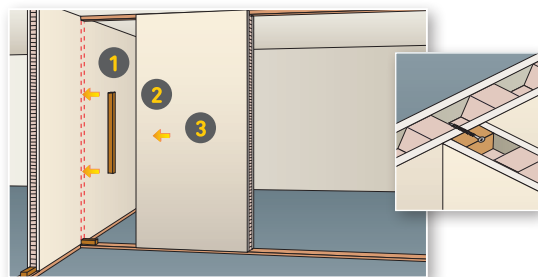
- > Préparez le panneau **D** comme décrit au point 3
- > Découpez le panneau **D** à la largeur désirée
- > Positionnez le panneau **D** comme décrit au point 4, le bord coupé contre la paroi
- > Découpez un petit triangle sur les panneaux **B** et **D** au droit des clavettes de jonction et enfoncez les clavettes de façon à ce qu'elles soient à fleur. Ne pas les visser.
- > Fixez les clavettes de guidage sur la semelle, dans leur position définitive, pour les panneaux **B** et **D**
- > Dans le panneau **C** :
  - > dégarnissez l'emplacement des clavettes de jonction ;
  - > découpez l'emplacement des clavettes de guidage



- > Positionnez le panneau **C** en l'encastrant dans le rail du plafond puis en le reposant sur la semelle
- > Faites coulisser les clavettes de moitié et vissez-les d'un seul côté
- > Rebouchez les triangles et pieds de cloison avec **PRÉGYCOLLE 120**.

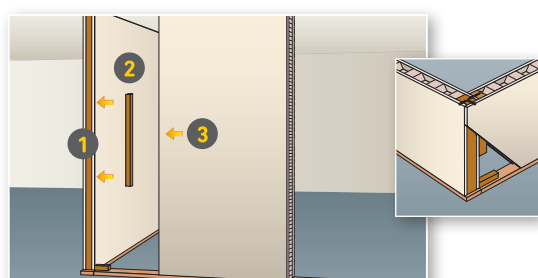


## 7 - Jonction entre deux cloisons



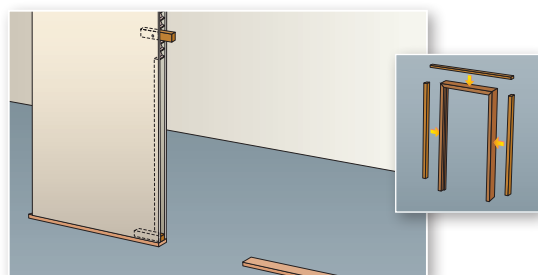
- > Collez et vissez le rail sur le panneau posé ❶
- > Dégarnissez l'emplacement du rail ❷
- > Posez le panneau de la cloison perpendiculaire ❸

## 8 - Jonction d'angles



- > Encastrez et vissez un tasseau ❶
- > Vissez le rail ❷ (1/3 de la hauteur)
- > Posez le panneau ❸ (parement intérieur découpé)

## 9 - Jonction avec les huisseries



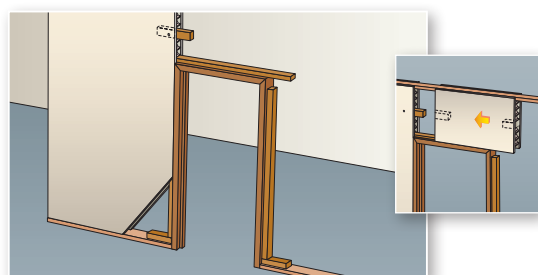
### HUISSERIES BOIS

- > Les huisseries sont posées à l'avancement
- > Vissez préalablement un potelet à la périphérie de l'huisserie
- > Positionnez l'huisserie (tasseau encastré dans le panneau posé)
- > Raccordez l'huisserie au panneau par des vis **PRÉGY TF 212**

#### NOTA :

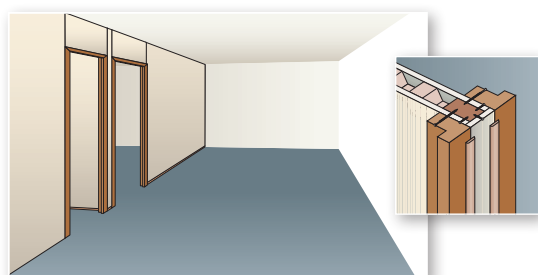
la liaison des pieds de l'huisserie avec le sol est assurée par clavette ou équerre.

- > Fixez la clavette d'imposte. Découpez et positionnez l'imposte à l'avancement
- > Fixez la 2<sup>ème</sup> clavette d'imposte, avant de continuer la pose du panneau suivant



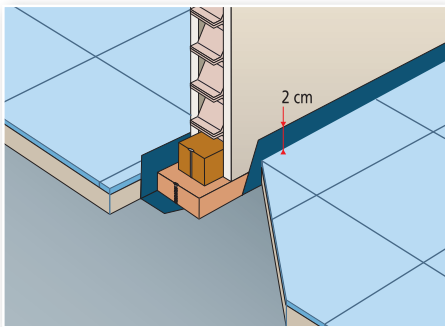
### HUISSERIES MÉTAL (cuisine, wc, cabinet de toilette...)

- > Prévoyez deux clavettes sur l'huisserie



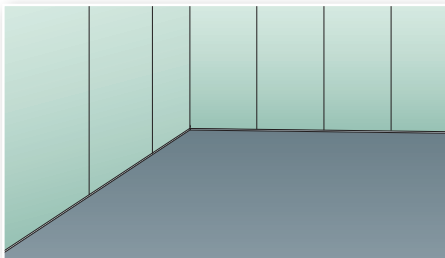
### HUISSERIES EN BOUT DE CLOISON

## 10 - Départ sur sol brut



- > Prévoyez une protection du pied de la cloison (polyane)
- > Prenez le soin de remonter la protection 2 cm au-dessus du sol fini

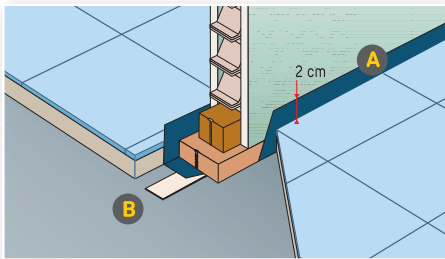
## 11 - Pièces humides EB+p



(Salle de bains, douches, ...)

### 1 - POSE DES PANNEAUX

- > Réalisez les parois avec un parement **PRÉGYDRO** (vert) ou **PRÉGYDRO DÉCO** (blanc)

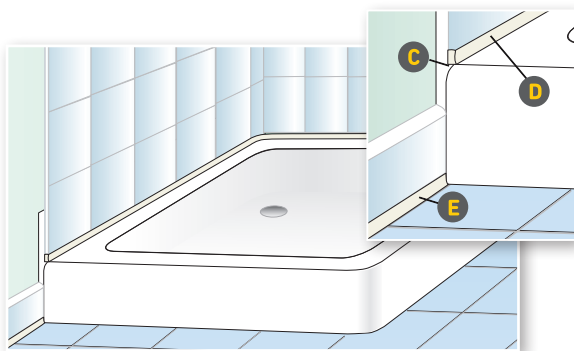


### 2 - PROTECTION DU PIED DE CLOISON

- > Incorporez sous la semelle un film polyéthylène **A** dépassant de 2 cm minimum le niveau du sol fini
- > Posez un joint d'étanchéité à l'eau **B** entre le sol et le film polyéthylène

#### NOTA :

en cas de pose sur sol fini (dalle surfacée, chape incorporée, pose sur carrelage) le film polyéthylène sera remplacé par un rail plastique afin de protéger la semelle bois.



### 3 - FINITIONS

(Lots plomberie et carrelage)

- > Réalisez un joint élastomère :
  - > entre appareil sanitaire et **PRÉGYDRO** **C** ;
  - > entre appareil sanitaire et revêtement mural **D** ;
  - > entre plinthe et sol carrelé **E**

## 12 - Pièces humides EB

(Cuisine, wc, ...)

Mêmes dispositions que pour les locaux EB+p sauf que le parement non hydrofugé est admis.

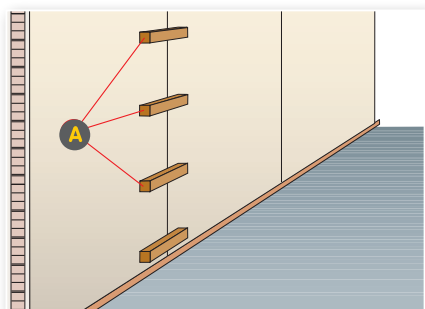


13 - Cloison sur mezzanine et cage d'escalier

(Choc de sécurité : 400 joules)

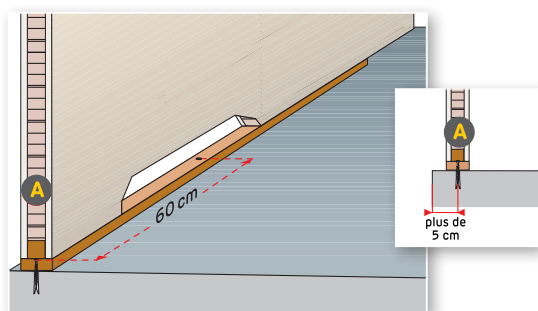
1 - LA RÉSISTANCE DE LA PAROI

- > Renforcement par trois clavettes intermédiaires sur la hauteur au lieu de deux **A**

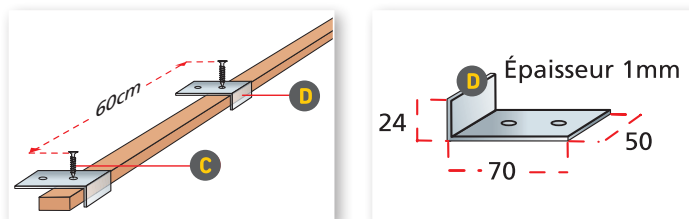
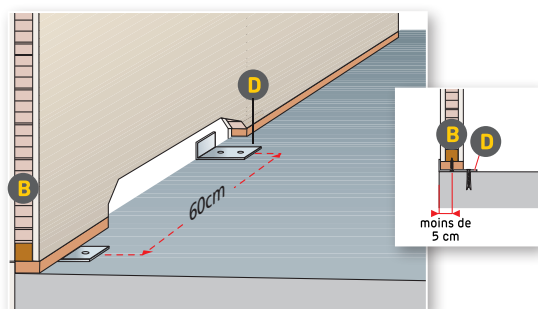


2 - LA LIAISON AVEC LE SOL

- > **Axe cloison à plus de 5 cm **A** du bord de dalle :**
  - > fixez directement les semelles dans l'axe par vis et chevilles avec un entraxe maximum de 60 cm



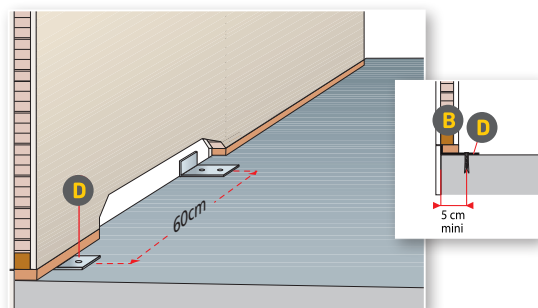
- > **Axe cloison à moins de 5 cm **B** du bord de dalle :**
  - > vissez **C** tous les 60 cm sous la semelle une équerre en acier galvanisé **D** ;



- > retournez l'ensemble et fixez les équerres au sol à l'aide de chevilles et de vis en respectant la distance minimale de 5 cm par rapport au bord de dalle

**Lorsque la cloison est implantée de façon à ce que le parement extérieur passe devant le nez de dalle :**

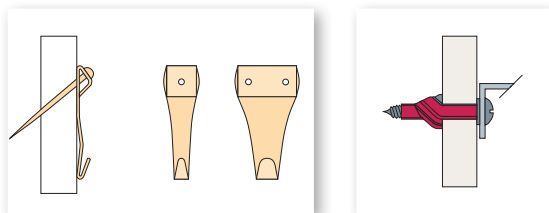
- > délardez la semelle de 11 mm avant de fixer les équerres **D** sous la semelle



3 - LA LIAISON EN PARTIE HAUTE

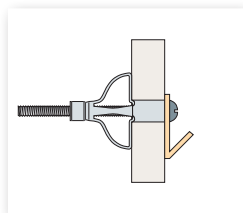
Les rails sont fixés par collage sur toute leur longueur ou par vis et chevilles avec un entraxe maximum de 60 cm.

## 14 - Accrochage et fixation



≤ 10 KG

- > Fixez les tableaux, petites glaces, petites étagères et appliques directement dans le panneau à l'aide d'accroches X ou de chevilles pour plaques de plâtre

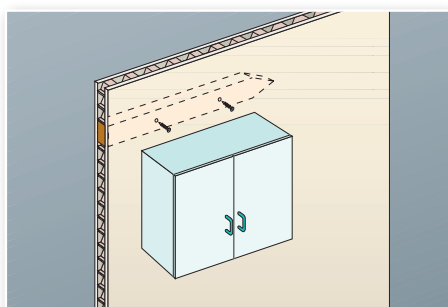


≤ 30 KG

- > Fixez les armoires de toilette, vitrines, étagères, tringles à rideaux, convecteur électrique à l'aide de chevilles métalliques pour plaques de plâtre
- > Respectez un intervalle de 40 cm minimum entre deux points de fixation

### NOTA :

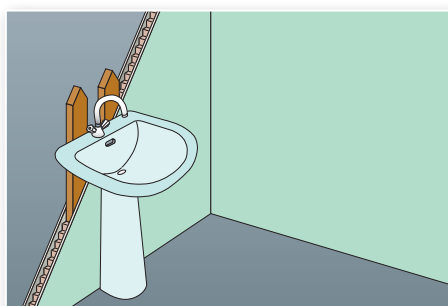
Utilisez exclusivement des chevilles pour plaques de plâtre.  
Ne pas dépasser la charge préconisée par le fabricant.

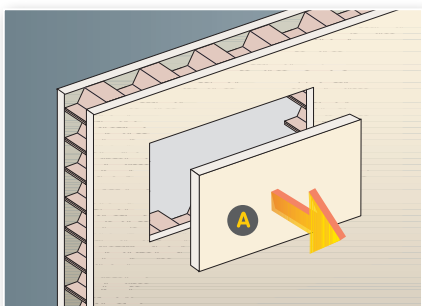


> 30 KG

### (Lors du montage)

- > Prévoyez lors du montage, l'emplacement des tasseaux renfort au droit des fixations des éléments (section 28 x 80 mm)

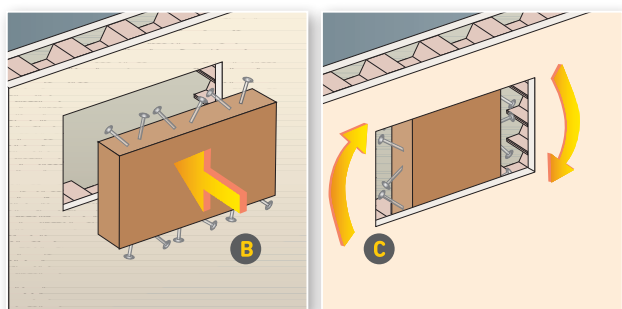




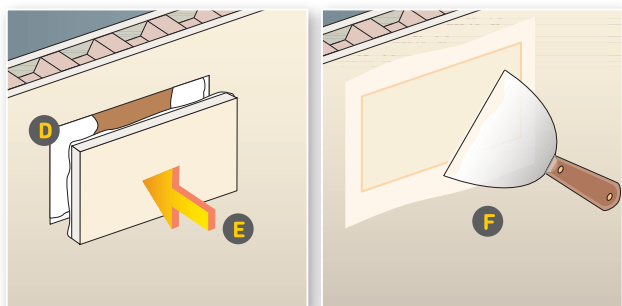
## ACCROCHAGE ET FIXATION $\geq 30$ KG

(Cloison déjà en place)

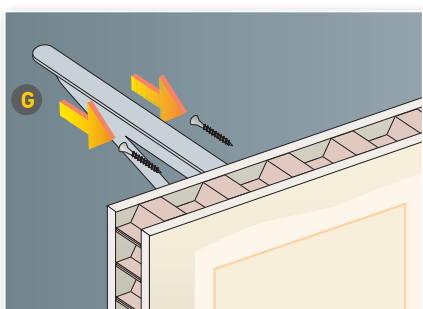
- > Découpez et conservez le parement opposé à la future fixation en prenant soin de ne pas abîmer la seconde plaque **A**



- > Placez un tasseau de bois, lardé de clous sur les faces latérales **B** et le faire pivoter de 90° **C**



- > Rebouchez avec du PRÉGYCOLLE 120 **D** et remplacez le morceau de plaque découpé **E**
- > Réalisez la finition à l'enduit Prégylys **F**



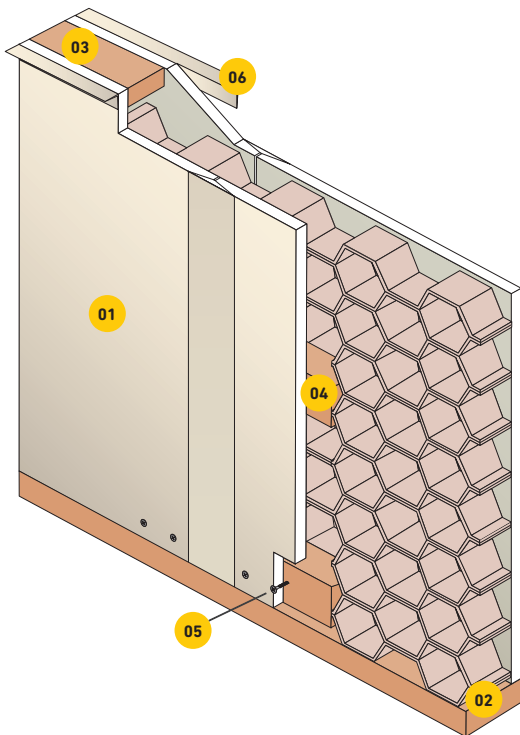
- > Accrochez la charge sur la face opposée à la finition **G**

## 15 - Finitions

Voir p.276

Cloisons de distribution

## PRÉGYFAYLITE™ D50



### NE PAS OUBLIER :

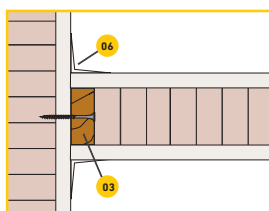
- > En local humide, parement **PRÉGYDRO** et traitement en pied
- > Vis pour fixation huisseries
- > Renforts lavabo
- > Fixation (pistoscellement, chevillage, collage)
- > Bande ou cornière renfort d'angle pour les angles saillants

### QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

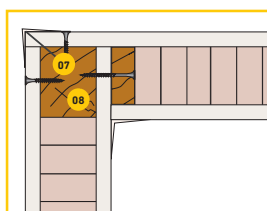
Établi sur la base d'un pavillon de 100 m<sup>2</sup> environ de surface, hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits. Coefficient de perte 5%

	PRODUITS	QUANTITÉS
Pour le montage de la cloison	01 Panneau <b>PRÉGYFAYLITE</b> BA50	1,05 m <sup>2</sup>
	02 Semelle <b>PRÉGYFAYLITE</b> (24 x 48 mm)	0,45 m
	03 Rail <b>PRÉGYFAYLITE</b> (18 x 28 mm)	0,70 m
	04 Clavette <b>PRÉGYFAYLITE</b> (29 x 50 x 200 mm)	1 u
	05 Vis <b>PRÉGY</b> TF 212 x 35	8 u
	06 Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg
	Bande pour joint	3,00 m
	<b>PRÉGYCOLLE 120</b>	0,10 kg
Pour chaque huisserie	07 Renfort d'angle	
	08 Potelet <b>PRÉGYFAYLITE</b> (29 x 40 mm) Clavette <b>PRÉGYFAYLITE</b> (29 x 50 x 200 mm)	4,50 m 8 u

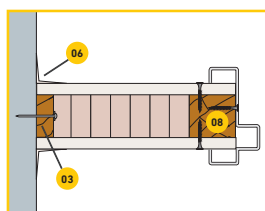
### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



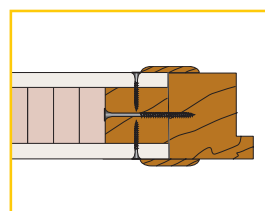
Jonction en T



Jonction d'angle



Jonction huisserie



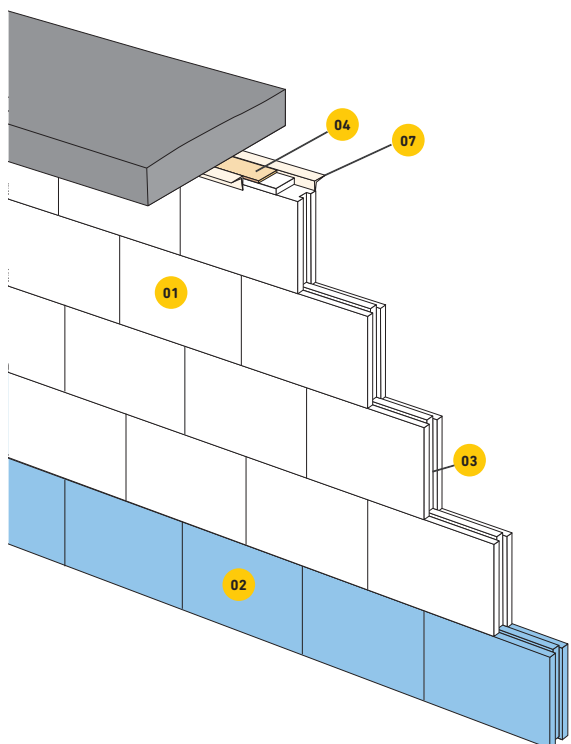
Jonction huisserie

## Cloisons de distribution

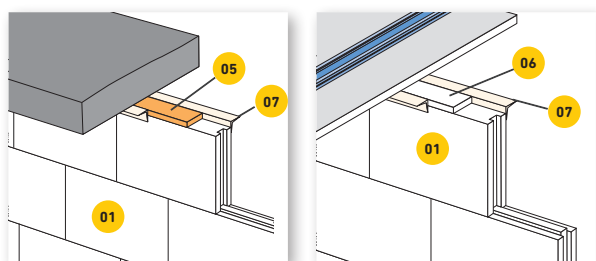
# CARREAUX PF3™

### DESCRIPTION

Cloison de distribution de 50, 70, 100 mm d'épaisseur, constituée par assemblage de carreaux de plâtre solidarisés par encollage des tenons et mortaises.



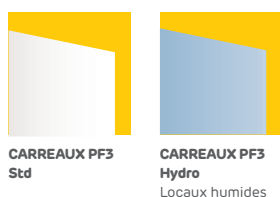
- 01 Carreau de plâtre **PF3**
- 02 Carreau de plâtre **PF3 HYDRO** cloisons sur sol brut, locaux moyennement humides EB et locaux secs avec revêtement de sol lavable
- 03 Colle **PF3**
- 04 Blocage standard : bande liège + blocage **PF3**
- 05 Blocage acoustique en mousse **PU**
- 06 Blocage **PF3** sous plafond **PRÉGYMÉTAL**
- 07 Bande à joint



### DOMAINES D'EMPLOI

- Travaux neufs et réhabilitation
- Logements et établissements recevant du public (ERP)
- Parois de gaines techniques
- Locaux techniques
- Carreau **PF3 HYDRO** sur toutes les parois en pièces humides privatives EB+p (SdB, douche, cellier non chauffé, ...)

### LA GAMME CARREAUX DE PLÂTRE PF3



CARREAUX PF3  
Std

CARREAUX PF3  
Hydro  
Locaux humides



Pour le montage des carreaux de plâtre **PF3**, utilisez la colle **PF3**, une colle à base de plâtre. Elle permet également de lisser les joints et reprendre les épaufrures. Elle peut être utilisée pour effectuer des travaux de rebouchage et d'enduisage.

- Faible retrait,
- Grande finesse
- Bonne glisse.



## PERFORMANCES

Type* et épaisseur (mm)	Hauteur maxi** (m)	Distance maxi entre raidisseurs (m)	Surface maxi entre raidisseurs (m <sup>2</sup> )	Poids (kg/m <sup>2</sup> )	Résistance au feu (min)			Indice d'affaiblissement acoustique R <sub>w</sub> +C (dB)
					Avec bande résiliente	Avec blocage en mousse PU	Avec blocage en mousse PU + cordon	
D50 plein	3,40	5,75	13	51	-	-	-	32
D70 plein	3,90	6,90	18	72	EI 120	EI 90	EI 120	34
D70 alvéolé	3,90	6,90	18	54	-	-	-	32
D100 plein	5,20	9,20	32	104	EI 180	EI 120	EI 180	37
D100 alvéolé	5,20	9,20	32	78	-	-	-	34

Type* et épaisseur (mm)	Hauteur maxi (m)	Surface maxi entre raidisseurs (m <sup>2</sup> )
D50 plein	8,00	10
D70 plein ou alvéolé	9,00	14
D100 plein ou alvéolé	12,00	25

### Références incendies

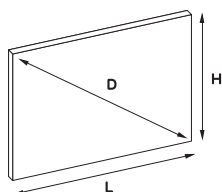
1 CSTB RS 05-112/B  
Voir détails p.284

### Références acoustiques

2 CEBTP B212.050/2  
 3 Simulation Acous STIFF

\* Tous les carreaux **PF3** sont disponibles en Standard et en Hydro  
\*\* Pour des ouvrages de faible largeur (trumeaux, gaines techniques, ...) : possibilité de hauteur maximum supérieure pour tous les types des carreaux suivant le tableau ci-dessus

## CONDITIONS D'EMPLOI EN ZONE SISMIQUE



### Dans les maisons individuelles et bâtiments assimilés (réf : NF P 06-014-Règles PS-MI89 révisées 92) :

- La surface des panneaux délimitée par les éléments verticaux d'appui (cloisons ou murs perpendiculaires à la cloison considérée, éléments d'ossature ou potelets) ne doit pas dépasser, ouvertures comprises, 14 m<sup>2</sup>, sans que la plus grande dimension puisse excéder 5 m, ni la diagonale cent fois l'épaisseur brute.
- Pour les autres applications, des dispositions complémentaires peuvent être nécessaires ; consultez notre service technique.

### En résumé, votre cloison doit vérifier les 4 contraintes :

- $H \leq 5$  m
- $H \times L \leq 14$  m<sup>2</sup>
- $L \leq 5$  m
- $D \leq 100 \times$  épaisseur cloison



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

> DTU 25-31  
Ouvrages en carreaux de plâtre

Quantitatif :  
p.217

Mise en œuvre :  
p.210

Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

> Descriptifs types

> Fiches produits

> Documentations spécifiques

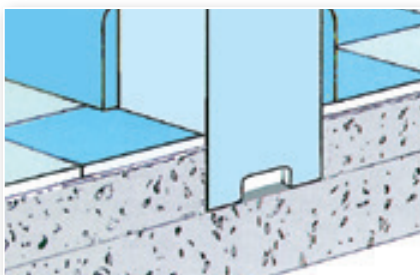
## MISE EN ŒUVRE

### 1 - Traçage et préparation



- > Tracez au sol et sur les murs l'implantation des cloisons
- > Fixez les règles d'un seul côté de la cloison tous les 2,50 m maxi
- > Positionnez les huisseries (croisillons bois + morceaux de chambre à air) avant le montage de la cloison

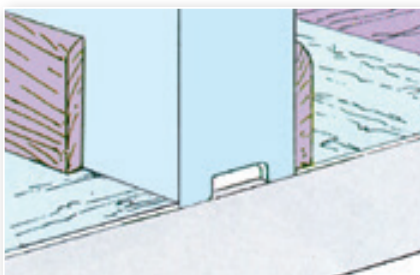
### 2 - Pose sur sol brut - Pièces humides EB



Montage avant réalisation des chapes

- > Réalisez le 1<sup>er</sup> rang en Carreaux **PF3 HYDRO** (bleu)  
**Cuisine, WC...**
- > Réalisez le 1<sup>er</sup> rang en Carreaux **PF3 HYDRO** (bleu)

### 3 - Pièces humides EB + p



Salle de bains, douches, buanderies, ...

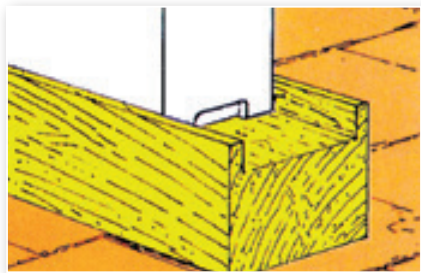
- > Posez les Carreaux **PF3 HYDRO** sur toute la hauteur des parois de ces locaux

### 4 - Pose sur sol ancien, irrégulier



Pour rattraper le niveau du sol, placez un socle en béton de l'épaisseur de la cloison.

## 5 - Pose sur plancher ancien



Afin de bien répartir les charges, placez sous la cloison une lisse en bois de largeur adaptée à l'épaisseur des carreaux.

## 6 - Pose du premier rang



### 1 - POSE DU 1<sup>ER</sup> CARREAU PF3

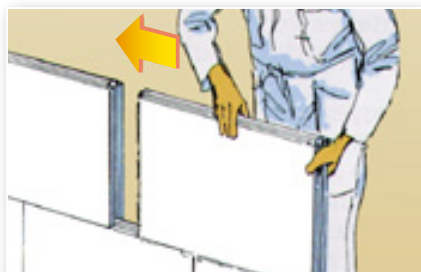
- > Après dépoussiérage, encollez largement la rainure venant sur le sol et le mur de départ
- > Serrez le carreau sur le sol et le mur de départ après piquetage si nécessaire



### 2 - POSE DES CARREAUX PF3 SUIVANTS

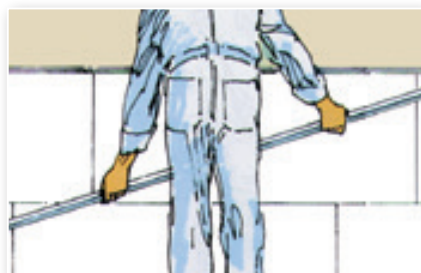
- > Encollez modérément et régulièrement les rainures verticales, joints de 2 à 3 mm d'épaisseur
- > Coupez et dépoussiérez le dernier carreau, et remplissez de colle l'espace entre ce dernier carreau et le mur

## 7 - Pose des rangs suivants



### POSE DU 2<sup>ÈME</sup> RANG

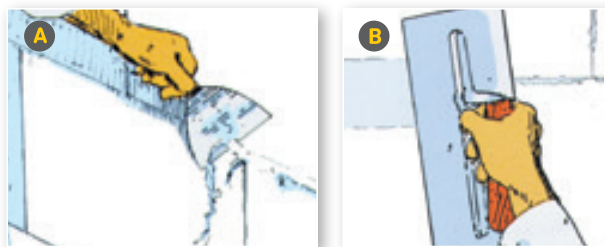
- > Effectuez cette opération avant que la colle du 1<sup>er</sup> rang commence à faire prise. Cette pose immédiate est déterminante pour le bon alignement de la cloison
- > Encollez modérément et régulièrement les carreaux et posez-les de façon à ce que les joints soient « à joints croisés » (décalage des joints d'au moins 3 fois l'épaisseur de la cloison)
- > Une fois le 2<sup>ème</sup> rang posé, vérifiez l'alignement à l'aide d'une règle de 1,50 m
- > Laissez sécher puis poser les rangs suivants avec le même principe
- > Sous maçonnerie avec la finition blocage PF3, posez une bande liège



#### IMPORTANT :

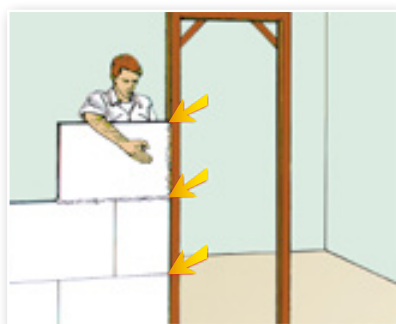
les carreaux de plâtre PF3 doivent toujours être posés « grand côté à l'horizontale ». Seul le dernier rang pourra, si les dimensions l'exigent, être posé dans l'autre sens.

## 8 - Traitement des joints



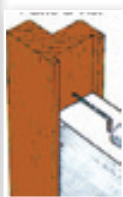
- > Attendez que le joint déborde sous l'effet du poids des rangs suivants. Ce n'est qu'après le début du durcissement de la colle que vous pourrez couper l'excédent **A**
- > La finition des joints s'effectue avec un léger surfaçage à la colle fraîchement gâchée **B**

## 9 - Jonction avec les huisseries



### HUISSERIES EN MÉTAL

- > Utilisez des pattes à placer en butée aux joints des carreaux
- > Bourrez soigneusement de colle le vide entre le carreau et l'huisserie



### HUISSERIES EN BOIS

- > Encollez le carreau et l'huisserie
- > Rajoutez une patte de scellement pour assurer la fixation au niveau des joints. Fixez 3 pattes par montant de 2 mètres
- > Bourrez soigneusement de colle le vide entre le carreau et l'huisserie

#### IMPORTANT :

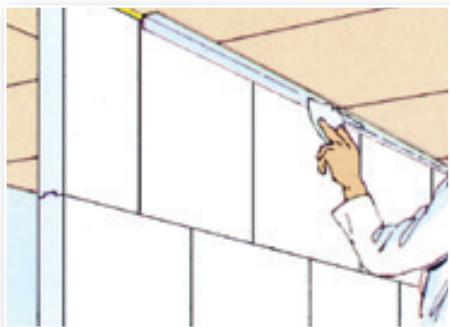
pour éviter les risques de fissures autour des huisseries, ne réalisez pas de joint vertical dans le prolongement des montants d'huisserie (découpe « en pistolet »).

## 10 - Jonction avec les menuiseries en contre-cloison



- > Vérifiez l'étanchéité à l'air du raccordement de la menuiserie avec le gros-œuvre
- > Assurez l'étanchéité à l'air du raccordement de la menuiserie avec la contre-cloison (bande résiliente ou bande de mousse précomprimée)

## 11 - Liaison cloison PF3 / plafond PRÉGYMÉTAL

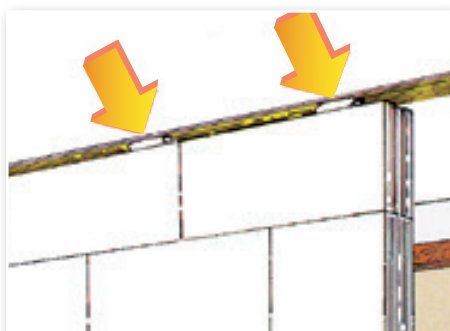


- > Bourrez l'espace entre le carreau **PF3** et la plaque **PRÉGY** avec le blocage **PF3**  
N'utilisez pas le blocage en mousse **PU**
- > Posez une bande à joint à l'enduit **PRÉGYLYS**  
(bande résiliente non obligatoire)

### IMPORTANT :

pour éviter les risques de fissures autour des huisseries, ne réalisez pas de joint vertical dans le prolongement des montants d' huisserie (découpe « en pistolet »).

## 12 - Liaison cloison PF3 / plafond maçonné



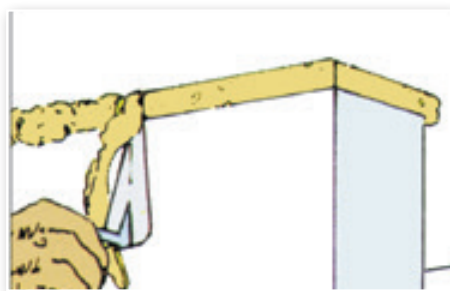
### 1 - BLOCAGE PROVISOIRE

- > Effectuez un blocage provisoire par points avec le blocage **PF3**
- > Avant de bloquer définitivement, attendez quelques jours pour que le plancher et la cloison se stabilisent parfaitement
- > Profitez de cette période de stabilisation pour effectuer tous les percements et encastresments électriques (voir point 19)



### 2 - BLOCAGE PF3

- > Bourrez l'espace entre le carreau **PF3** et la bande liège avec le blocage **PF3**
- > Posez une bande à joint à l'enduit **PRÉGYLYS**

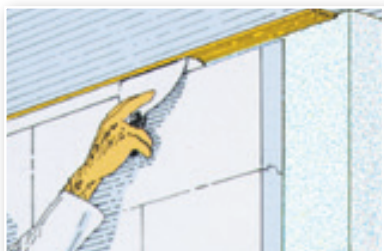


### 3 - BLOCAGE EN MOUSSE PU

- > Dépoussiérez soigneusement les coupes du dernier rang
- > Injectez le cordon de mousse **PU** au centre de l'espace entre le carreau **PF3** et la maçonnerie (2 petits cordons pour les carreaux de 7 ou 10 cm)
- > Laissez durcir 2h environ et tranchez la mousse qui dépasse
- > Posez une bande à joint à l'enduit **PRÉGYLYS**



### 13 - Liaison contre-cloison PF3 / plafond



- > Coupez en biseau le sommet des carreaux du dernier rang pour faciliter le bourrage à la liaison plafond / doublage

### 14 - Liaison cloison PF3 / ouvrages verticaux



#### 1 - SUR DOUBLAGE PRÉGY

- > Collez le carreau contre la plaque PRÉGY sur toute la hauteur avec la colle PF3
- > Posez une bande à joint à l'aide d'enduit PRÉGYLYS ou de colle PF3



#### 2 - SUR DOUBLAGE OU CLOISON PF3

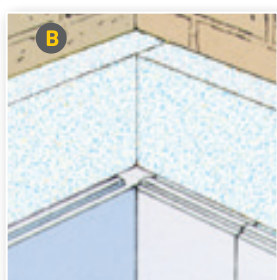
- > Collez le carreau contre le carreau sur toute la hauteur avec la colle PF3



#### 3 - SUR PAROIS MAÇONNÉES

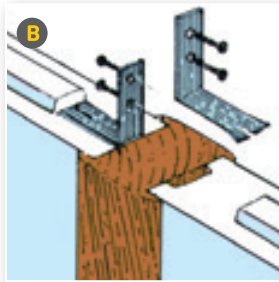
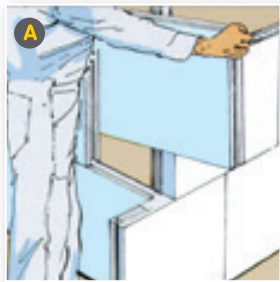
- > Piquez le mur si nécessaire
- > Collez le carreau contre la maçonnerie sur toute la hauteur avec la colle PF3
- > Ne mettez pas de pattes de scellement

### 15 - Jonction d'angle



- > Montez les carreaux entrecroisés
- > Découpez à la scie les carreaux dépassants **A**
- > Protégez la jonction par une « cornière renfort d'angle » posée à la colle PF3, après rabotage de l'angle avec le rabot surform
- > En contre-cloison **B** le principe est identique mais sans dépassement

## 16 - Cloisons de grande longueur



> Prévoyez un raidisseur en fonction des données du tableau p.209

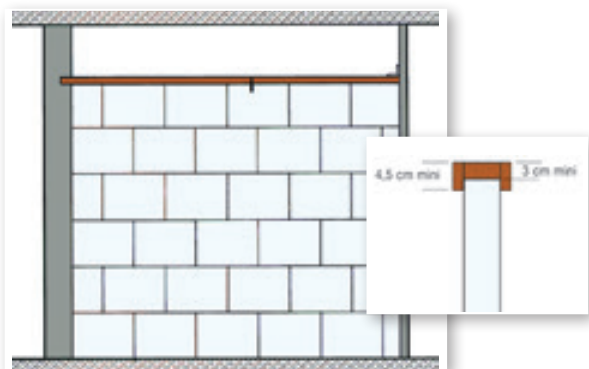
> 3 types de raidisseurs :

- > cloison perpendiculaire ou retour de cloison **A**
- > poteaux bois **B**
- > poteaux métal **C**

**IMPORTANT :**

les poteaux doivent être scellés au sol et au plafond.

## 17 - Cloisons libre en tête



> Au delà d'une longueur de 2 mètres, réaliser un couronnement par une lisse bois fixée aux carreaux tous les 2 m et liaisonnée à chaque extrémité avec le gros œuvre ou avec un raidisseur vertical

## 18 - Liaison avec structures déformables

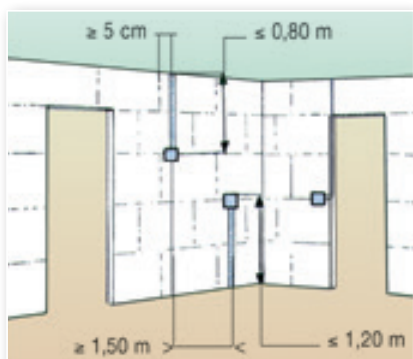


Pour les cloisons sous toitures-terrasses, sous poutre béton ou entre poteaux béton :

- > Placez une bande résiliente aux jonctions mur/cloison et plafond/cloison
- > La bande résiliente peut être remplacée par de la mousse **PU**

## 19 - Électricité

### 1 - DIMENSIONS ET POSITIONNEMENT DES SAIGNÉES



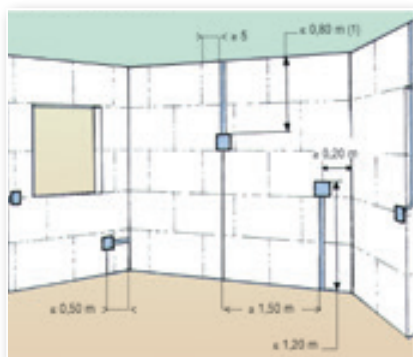
**Carreau PF3** > Réalisez les saignées et autres découpes :

5 cm

- > après durcissement des joints
- > avant le blocage cloison/plafond (recommandation)

> Respectez impérativement les valeurs :

		PF3	
		5 et 7 cm	10 cm
	Profondeur des saignées	20 mm	25 mm
	Diamètre extérieur des gaines	16 mm	20 mm



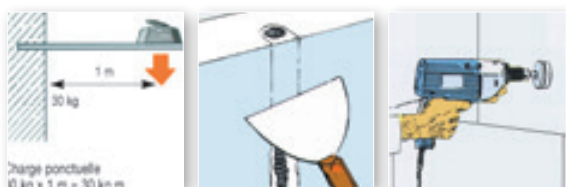
**Carreau PF3**  
7 et 10 cm

#### ATTENTION !

IL EST INTERDIT DE RÉALISER :

1. les saignées au burin ou au marteau
2. des saignées obliques
3. des saignées horizontales au-dessus ou au-dessous des ouvertures
4. Le rebouchage des saignées avec du plâtre pur

### 2 - MISE EN ŒUVRE DES SAIGNÉES ÉLECTRIQUES



> Tracez et rainurez à l'aide d'une rainureuse

> Dépoussiérez l'intérieur des saignées

> Garnissez de blocage PF3 le fond de la saignée

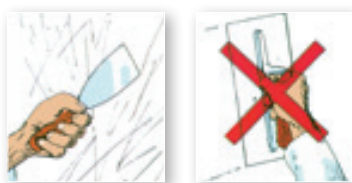
> Introduisez la gaine

> Rebouchez avec du blocage PF3

> Les réserves de boîtiers électriques sont réalisées à la scie cloche

## 20 - Finitions

### 1 - REVÊTEMENT CÉRAMIQUE



> Griffez la partie à carreler avec une spatule et dépoussiérez

> La colle pour revêtement céramique (colle ayant fait l'objet d'un avis technique) doit être spécialement adaptée au support plâtre (adhésif D1 dans les locaux EA et EB ; adhésif D2 dans les locaux EB+p avec le Carreau PF3 Hydro)

### 2 - FINITION PEINTURE ET REVÊTEMENT COLLÉ

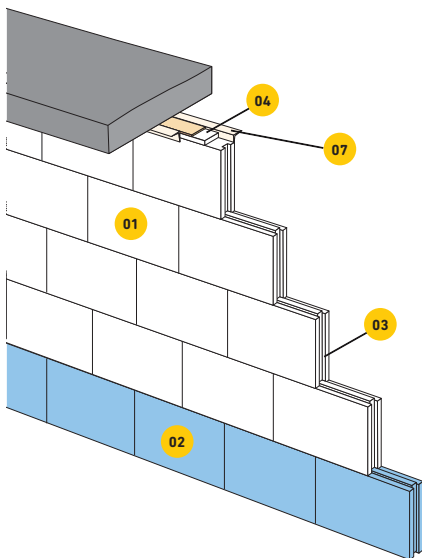
Voir les travaux nécessaires p.374

Cloisons

CARREAUX PF3™

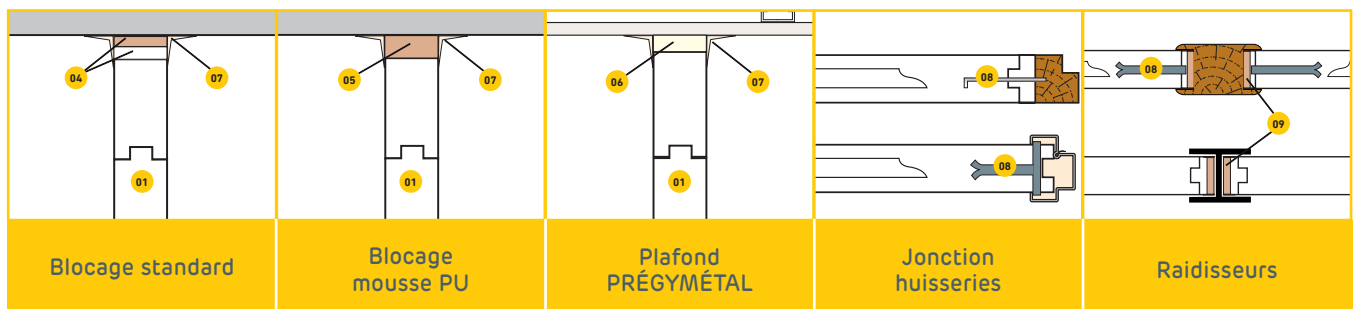
QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CLOISON

Établi sur la base d'un pavillon de 100 m<sup>2</sup> environ de surface, hauteur sous plafond de 2,50 m, vides non déduits. Coefficient de perte 5%



PRODUITS			QUANTITÉS		
			Carreaux PF3		
			5 cm	7 cm	10 cm
Cloison standard	01 Carreaux PF3 Std (m <sup>2</sup> /m <sup>2</sup> )	0,82	0,82	0,82	
	02 Carreaux PF3 Hydro en premier rang (m <sup>2</sup> /m <sup>2</sup> )	0,22	0,22	0,22	
	03 Colle PF3 (kg/m <sup>2</sup> )	0,90	1,40	1,80	
Cloison en pièce humide privative	02 Carreaux PF3 Hydro toute hauteur (m <sup>2</sup> /m <sup>2</sup> )	1,04	1,04	1,04	
	03 Colle PF3 (kg/m <sup>2</sup> )	0,90	1,40	1,80	
Blocage sous Plafond PRÉGYMÉTAL	06 Blocage PF3 (kg/m <sup>2</sup> )	0,90	1,40	1,80	
	07 Bande à joint (m/m <sup>2</sup> )	0,90	0,90	0,90	
Blocage standard sous maçonnerie	Blocage PF3 (kg/m <sup>2</sup> )	0,90	1,40	1,80	
	04 Bande liège (m/m <sup>2</sup> )	0,50	0,50	0,50	
	07 Bande à joint (m/m <sup>2</sup> )	0,90	0,90	0,90	
Blocage acoustique sous maçonnerie	05 Mousse PU	1 bombe de 750 ml pour 50 m <sup>2</sup>			
	07 Bande à joint (m/m <sup>2</sup> )	0,90	0,90	0,90	
Protection des angles saillants	Cornière renfort d'angle	Nombre d'angles			
Jonction huisseries et raidisseurs	08 Patte de liaison				
	09 Bande liège				

EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE









## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 5. PLAFONDS PRÉGYMÉTAL

## DESCRIPTIFS

PRÉGYWAB Extérieur abrité .....	p. 220
PRÉGYMÉTAL Standard .....	p. 222
PRÉGYMÉTAL 2Plus Ossature primaire .....	p. 224
PRÉGYMÉTAL Industrie Ossatures M100 et M150 .....	p. 226
PRÉGYMÉTAL TéClip .....	p. 228
PRÉGYMÉTAL Performances acoustiques .....	p. 230
PRÉGYMÉTAL Très hautes performances acoustiques .....	p. 231
PRÉGYBEL Correction acoustique .....	p. 232
PRÉGYMÉTAL Protection incendie .....	p. 234
PRÉGYMÉTAL Gamme de suspentes .....	p. 244
PRÉGYMÉTAL Choix des suspentes .....	p. 246

MISE EN ŒUVRE .....	p. 248
---------------------	--------

MONTAGES SPÉCIFIQUES .....	p. 252
----------------------------	--------

## QUANTITATIFS

PRÉGYMÉTAL Standard .....	p. 256
PRÉGYMÉTAL 2Plus .....	p. 257
PRÉGYMÉTAL Industrie .....	p. 258
PRÉGYMÉTAL TéClip .....	p. 259

# SOLS PRÉGYCHAPE™

## DESCRIPTIFS

PRÉGYCHAPE .....	p. 260
------------------	--------

MISE EN ŒUVRE .....	p. 262
---------------------	--------

## QUANTITATIFS

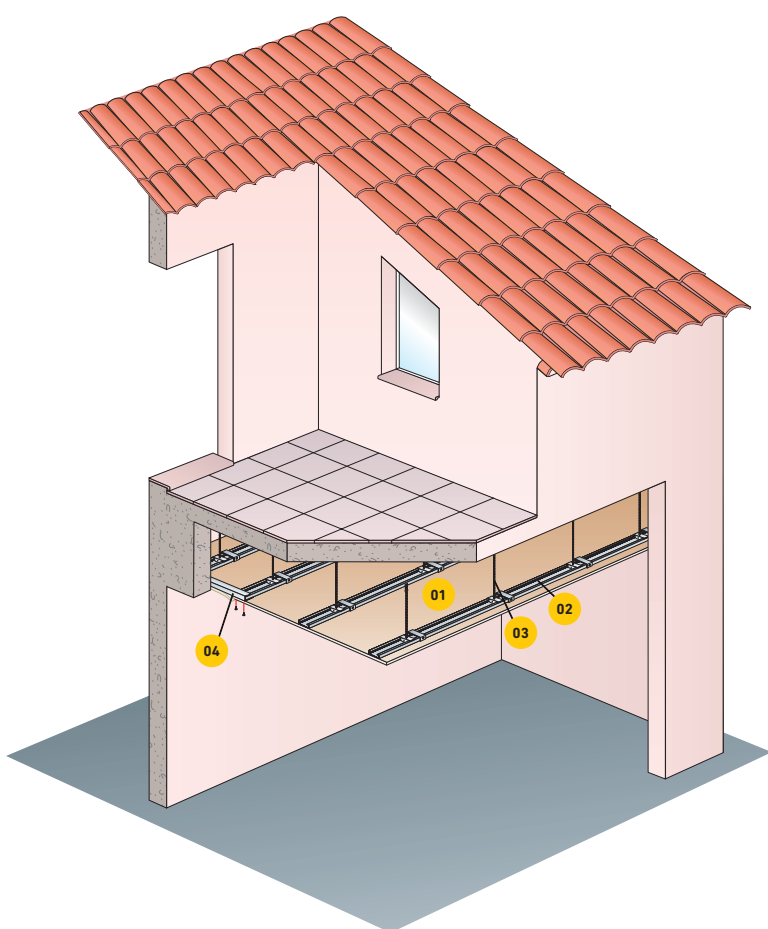
PRÉGYCHAPE .....	p. 265
------------------	--------

## Plafond extérieur abrité

# PRÉGYWAB™

### DESCRIPTION

Plafond extérieur abrité **PRÉGYMÉTAL** à joints non apparents constitué par vissage de plaques **PRÉGYWAB BA13** sur une ossature **PRÉGYWAB** ou **UltraWAB\*** suspendue à la structure support par des suspentes **PRÉGYMÉTAL** ou **UltraWAB\***. Ce système combine une très haute résistance à l'eau et à l'humidité et une mise en œuvre aisée et traditionnelle, proche des dispositions du DTU 25.41.



- 01 Plaque **PRÉGYWAB BA13**
- 02 Fourrure ou montant **PRÉGYMÉTAL WAB Z 275** ou **ULTRAWAB\***
- 03 Suspente **PRÉGYMÉTAL** ou **ULTRAWAB\***
- 04 Cornière **PRÉGYMÉTAL** ou rail **ULTRAWAB\***

### DOMAINES D'EMPLOI

Plafonds extérieurs abrités en France métropolitaine, Corse et Territoires d'Outre-Mer :

- Porches
- Loggias
- Balcons
- Coursives de bâtiment
- Préaux

### LES ACCESSOIRES

Dans le cas d'atmosphère marine (au sens de l'annexe 3 du cahier CPT 3194), c'est-à-dire à moins de 20 km du littoral, ou d'atmosphère sévère urbaine ou industrielle (concentration moyenne sur un an en  $SO_2 > 30 \mu g / m^3$  d'air), il convient d'utiliser les produits **ULTRAWAB\***. Dans les autres cas mettre en œuvre les produits de la gamme **PRÉGYWAB** (voir p.89 et p.96).

\* Les ossatures, suspentes et tiges filetées UltraWAB sont des accessoires protégés par un revêtement spécifique, résistants à 500h au brouillard salin. Gamme UltraWAB : montants M48-35, Fourrure S47, rails R48, suspentes SC35 et pivot, Eclistar, équerre de fixation, tige filetée  $\varnothing 6$  mm.

## PERFORMANCES

Pour les performances complètes, voir l'Avis Technique (consultez Conseils Pro).

### Choix de l'ossature

En fonction des règles Neige et Vent NV65, déterminez la zone de vent et choisissez l'exposition du site.

Distances entre suspentes calculées pour un plafond à moins de 10m d'un sol de pente ≤ 30%, sans effet Venturi.

	Dispositifs anti soulèvement	Plénum maxi	Suspente	Ossature $\chi_{50}$ cm		Distance maxi entre suspentes (m)				
						Zone de vent (selon règles Neige et Vent NV65)				
						1	2	3	4	5
<b>Site normal</b> Plaine ou plateau de grande étendue, dénivellations peu importantes, de pente < 10%	sans buton**	30 cm	Pivot	S47 WAB	Simple	0,75	0,75	0,70	0,65	0,45
	avec butons** une suspente sur 2	1 m	Pivot	S47 WAB	Simple	0,75	0,75	0,70	0,65	0,55
			SC35	M48-35 WAB	Simple	1,75	1,70	1,30	1,05	0,75
	avec butons** à toutes les suspentes	1 m 1,50 m	SC35	M48-35 WAB	Simple	1,75	1,70	1,60	1,40	1,10
SC35			M48-35 WAB	Doubles	2,20	2,10	2,00	1,90	1,70	
<b>Site exposé</b> À 6km du littoral, sommet des falaises, îles ou presqu'île étroites, vallées étroites, montagnes isolées ou élevées et cols	sans buton**	30 cm	Pivot	S47 WAB	Simple	0,70	0,70	0,60	0,50	0,35
	avec butons** une suspente sur 2	1 m	Pivot	S47 WAB	Simple	0,70	0,70	0,65	0,60	0,55
			SC35	M48-35 WAB	Simple	1,50	1,25	1,00	0,85	0,65
	avec butons** à toutes les suspentes	1 m 1,50 m	SC35	M48-35 WAB	Simple	1,65	1,60	1,35	1,20	0,90
SC35			M48-35 WAB	Doubles	2,05	2,00	1,85	1,75	1,60	

\*\* le buton est un dispositif renforçant la tige filetée et empêchant le soulèvement du plafond en cas de surpression importante. Voir montage p.252

### Protection contre l'humidité

Les dispositions suivantes doivent être respectées :

- > Étanchéité des balcons ou loggias situés au dessus du plafond pour empêcher le passage de l'eau au travers de la dalle support.
- > Ventilation du plénum par des ouvertures de 1/500<sup>ème</sup> de la surface de plafond et réparties en périphérie du plafond en cas de risques de condensation.
- > En présence d'une isolation thermique au dessus du plafond, une lame d'air ventilée doit être ménagée entre l'isolant et le plafond. L'isolant ne doit pas être posé sur le plafond.

### Protection contre la pluie

Le gros œuvre environnant doit comporter des dispositions adaptées (retombée, larmier...) en vue de protéger le plafond des intempéries (aspersion, rejaillissement ou ruissellement d'eau).

### Protection incendie

Consultez Conseils Pro.

### Finitions

- > Le traitement des joints en partie courante est effectué avec l'enduit **PRÉGYWAB PE** et la bande papier **SINIAT**.
- > En périphérie, un jeu minimum de 5 mm est aménagé entre les plaques et le gros oeuvre pour la mise en place d'un joint souple élastomère de type F25E. L'ossature et la plaque peuvent être désolidarisées des murs périphériques par installation de la première rangée de suspentes à moins de 15 cm des murs.
- > Après réalisation des travaux préparatoires équivalents à ceux demandés pour des supports en plaques de plâtre et définis dans la norme NF DTU 59.1, on peut appliquer les peintures ci-dessous dont la compatibilité avec les plaques **PRÉGYWAB** a été testée :

Fabricant	Primaire	Finition(s)
Zolpan	Maoline	Ultrasolmur A, Ondilak Classic Mat, Ondilak Prémium Satin
PPG	Muroprim	Revetal 60
SIKA	Emulpox Primaire	Emulpox Finition

Plafonds plans

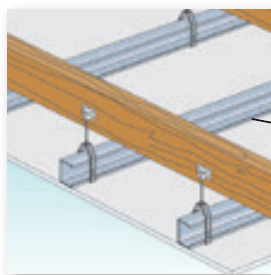
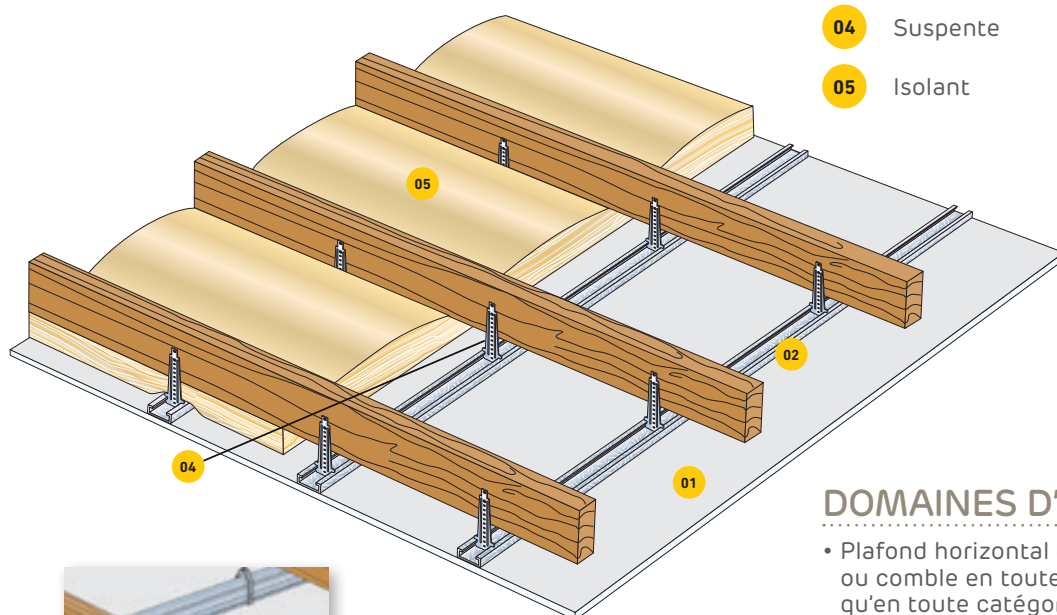
# PRÉGYMÉTAL™

Standard

## DESCRIPTION

Plafond à joints non apparents (horizontal ou en rampant) constitué par vissage de plaques de plâtre **PRÉGY** sur une ossature métallique suspendue par pattes à la structure support.

- 01 Plaque **PRÉGY** ou **SYNIA DÉCO**
- 02 Fourrure **PRÉGYMÉTAL S47**
- 03 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Suspente
- 05 Isolant



## DOMAINES D'EMPLOI

- Plafond horizontal ou rampant sous plancher ou comble en toute famille d'habitation, ainsi qu'en toute catégorie d'ERP
- Isolation thermique de parois horizontales ou inclinées
- Isolation acoustique des planchers ou combles et limitation des transmissions latérales en logements, foyers, hôtellerie, salles polyvalentes, salles de spectacle, écoles de musique...
- Protection incendie des charpentes et planchers
- Réduction des volumes de grande hauteur notamment en réhabilitation, centres commerciaux, bâtiments industriels
- Franchissement de grandes portées libres entre pannes ou fermes
- Réalisation de plafonds caissons adaptés aux exigences techniques ou esthétiques

## LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66

<b>SYNIA Déco</b> 4 bords amincis et couche d'impression	<b>PRÉGYPLAC Déco</b> Avec couche d'impression	<b>PRÉGYPLAC dB</b> Acoustique	<b>PRÉGYPLAC AIR</b> Anti COV	<b>PRÉGYFLAM</b> Protection incendie	<b>PRÉGYPLAC A1 et PRÉGYFLAM A1 et PRÉGYFEU A1</b> Incombustible	<b>PRÉGYDRO</b> Locaux humides

## SÉLECTION DES OSSATURES ET DES SUSPENTES

		Portée maxi des ossatures * (m) Distance entre suspentes ou de mur à mur pour plafonds avec montants sans suspente									Suspentes compatibles					
Parement		1 BA13			2 BA13			1 BA18			Sous structure bois	Sous poutrelles métalliques ou dalle béton	Sous plancher béton à entrevous			
Poids d'isolant ** (kg/m²)		≤3		≤10		≤3		≤10		≤3				≤10		
Entraxe ossatures (cm)		⌘ <sub>60</sub>	⌘ <sub>50</sub>	⌘ <sub>50</sub>	⌘ <sub>60</sub>	⌘ <sub>50</sub>	⌘ <sub>50</sub>	⌘ <sub>60</sub>	⌘ <sub>50</sub>	⌘ <sub>50</sub>						
fourrure	<b>S47</b>	1,20	1,25	1,20	1,10	1,15	1,10	1,15	1,20	1,15	P11 - P21 P31 - P41 P61 P Ressort	Pivot P Ressort	COBRA Griffe Hourdis Suspente Hourdis Pivot			
	<b>M48-35</b>	SIMPLES	1,90	2,00	1,90	1,80	1,85	1,75	1,80	1,90				1,80	Suspente SC35 + tige filetée	
montants	<b>M48-35</b>	BOXÉS	2,25	2,35	2,25	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	Suspente SC50 + tige filetée				
	<b>M48-50</b>	SIMPLES	2,05	2,15	2,00	1,90	2,00	1,90	1,95	2,00	1,90	Suspente SC50 + tige filetée				
	<b>M48-50</b>	BOXÉS	2,45	2,55	2,40	2,25	2,35	2,25	2,25	2,35	2,25	Suspente SC35 + tige filetée				
	<b>M70-35</b>	SIMPLES	2,40	2,55	2,35	2,25	2,35	2,20	2,25	2,35	2,25	Suspente SC35 + tige filetée				
	<b>M70-35</b>	BOXÉS	2,95	3,15	2,90	2,70	2,85	2,65	2,70	2,90	2,70	Suspente SC50 + tige filetée				
	<b>M70-50</b>	SIMPLES	2,60	2,75	2,55	2,35	2,50	2,35	2,40	2,50	2,40	Suspente SC35 + tige filetée				
	<b>M70-50</b>	BOXÉS	3,20	3,40	3,15	2,90	3,10	2,90	2,95	3,15	2,95	Suspente SC50 + tige filetée				
	<b>M90-35</b>	SIMPLES	2,90	3,05	2,80	2,60	2,75	2,60	2,65	2,80	2,65	Suspente SC35 + tige filetée				
	<b>M90-35</b>	BOXÉS	3,60	3,80	3,50	3,25	3,45	3,25	3,30	3,50	3,30	Suspente SC50 + tige filetée				
	<b>M90-50</b>	SIMPLES	3,15	3,30	3,05	2,85	3,00	2,80	2,85	3,05	2,85	Suspente SC35 + tige filetée				
<b>M90-50</b>	BOXÉS	3,90	4,10	3,80	3,50	3,70	3,50	3,55	3,75	3,55	Suspente SC50 + tige filetée					
<b>Poids propre du plafond avec isolant (kg/m²)</b>		14		21		23		30		21		28				

\* Valeurs données pour des plaques posées perpendiculairement aux ossatures

\*\* Le DTU 25.41 de décembre 2012 impose la prise en compte du poids de l'isolant (en plus des 10 daN/m² de pression de vent forfaitaires) dans le calcul des portées entre suspentes.

- En cas de forte humidité lors de la phase chantier (hygrométrie > 80%), prévoir un entraxe de 50 cm.
- En cas de conditions particulières (surpression supérieure au poids du plafond, exposition au vent), voir p.252

## PERFORMANCES FEU

Pour toute exigence de protection incendie, se reporter aux p.234 à 242



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre



Quantitatif :  
p.256 et 257



Mise en œuvre :  
p.248



Choix des suspentes :  
p.244 à 247



Montages spécifiques :  
p.252 à 255



Calcul de charge par suspente  
p.353

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques



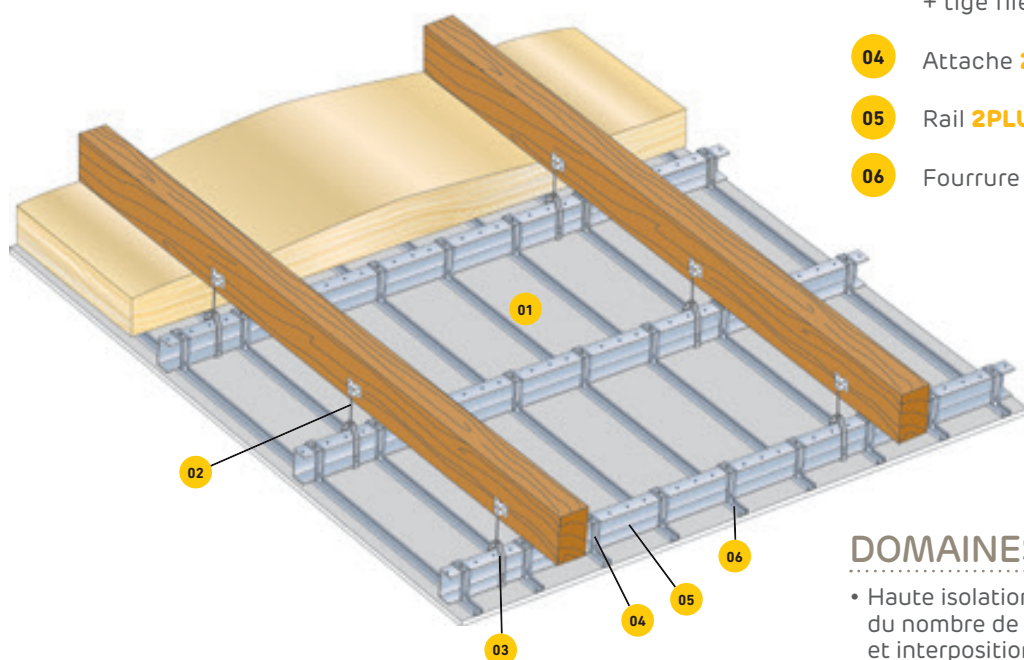
Plafonds grande portée

## PRÉGYMÉTAL™ 2PLUS

Ossature primaire

### DESCRIPTION

Plafond à joints non apparents (horizontal ou rampant) constitué par vissage de plaques de plâtre **PRÉGY** sur une ossature secondaire S47 clipsée sur une ossature primaire (Rail **2PLUS** + Attache **2PLUS**) de grande portée suspendue par pattes (**SC50** ou **SC2PLUS** + tige filetée) à la structure support.



- 01 Plaque **PRÉGY**
- 02 Tige filetée
- 03 Suspente sur chant **SC50** ou **SC2PLUS** + tige filetée Ø 6 mm
- 04 Attache **2PLUS**
- 05 Rail **2PLUS**
- 06 Fourrure **S47**

### DOMAINES D'EMPLOI

- Haute isolation acoustique par réduction du nombre de liaisons à la structure support et interposition de suspentes acoustiques **PHONISTAR** (voir p.231)
- Limitation des transmissions acoustiques latérales en logements, foyers, hôtels, salles polyvalentes, salles de spectacle, écoles de musique...
- Isolation thermique des combles et planchers
- Protection incendie des charpentes et planchers
- Réduction des volumes dans les locaux de grande hauteur (industriel et réhabilitation)
- Franchissement de grandes portées libres entre pannes ou fermes
- Réalisation de plafonds caissonnés répondant à des exigences techniques ou réglementaires

### LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**SYNIA Déco**  
4 bords amincis et couche d'impression



**PRÉGYPLAC Déco**  
Avec couche d'impression



**PRÉGYPLAC dB**  
Acoustique



**PRÉGYPLAC AIR**  
Anti COV



**PRÉGYFLAM**  
Protection incendie



**PRÉGYPLAC A1 et PRÉGYFLAM A1 et PRÉGYFEU A1**  
Incombustible



**PRÉGYDRO**  
Locaux humides

## SÉLECTION DES OSSATURES ET DES SUSPENTES

Parement	Portée maxi des ossatures* et charge à la suspente								
	1 BA13			2 BA13			1 BA18		
	≤3		≤10	≤3		≤10	≤3		≤10
Poids d'isolant ** (kg/m <sup>2</sup> )									
Entraxe fourrures (cm)	Χ <sub>60</sub>	Χ <sub>50</sub>	Χ <sub>50</sub>	Χ <sub>60</sub>	Χ <sub>50</sub>	Χ <sub>50</sub>	Χ <sub>60</sub>	Χ <sub>50</sub>	Χ <sub>50</sub>
Distance maxi entre rails 2PLUS (m)	1,2	1,25	1,2	1,1	1,15	1,1	1,15	1,2	1,15
Distance maxi entre suspentes (m)	3,15	3,10	2,90	2,95	2,90	2,75	2,95	2,90	2,75
Charge à la suspente (daN)	98	101	112	114	118	128	114	117	129
Distance maxi entre rails 2PLUS (cm)	80	90	80	80	90	80	80	90	80
Distance maxi entre suspentes (m)	3,55	3,45	3,30	3,25	3,10	3,05	3,30	3,15	3,10
Charge à la suspente (daN)	77	83	90	94	100	105	91	97	103
Poids propre du plafond (kg/m <sup>2</sup> )	16		23	25		32	23		31

\* Valeurs données pour des plaques posées perpendiculairement aux ossatures

\*\* Le DTU 25.41 de décembre 2012 impose la prise en compte du poids de l'isolant (en plus des 10daN/m<sup>2</sup> de pression de vent forfaitaires) dans le calcul des portées entre suspentes.

- En conditions très humides (hygrométrie > 80%) prévoir un entraxe de la fourrure de 50 cm.
- En cas de surpression supérieure au poids du plafond, un butonnage de l'ossature primaire **2PLUS** peut être nécessaire afin d'éviter le soulèvement du plafond.
- Les rails **2PLUS** peuvent être liaisonnés à la paroi verticale par un rail R90.
- Pour les charges supérieures à 90 daN la suspente mise en oeuvre sera une **SC2PLUS** (+ tige Ø 6 mm). Pour les charges inférieures la suspente **SC50** (+ tige Ø 6 mm) convient.

## PERFORMANCES FEU

Pour toute exigence de protection incendie, se reporter aux p.234 à 242



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre



Quantitatif :  
p.257



Mise en œuvre :  
p.248



Choix des suspentes :  
p.244 à 247



Montages spécifiques :  
p.252 à 255



Calcul de charge par suspente  
p.353

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

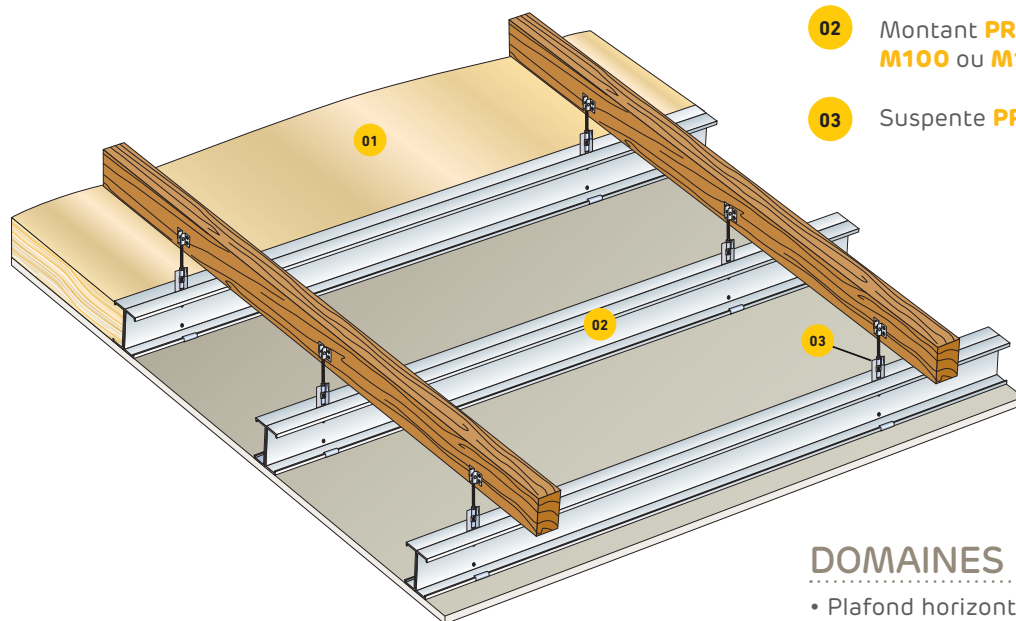
Plafonds très grande portée

# PRÉGYMÉTAL™ INDUSTRIE

Ossatures M100 et M150

## DESCRIPTION

Plafond à joints non apparents (horizontal ou en rampant) constitué par vissage de plaques de plâtre PRÉGY sur une ossature métallique suspendue par pattes à la structure support.



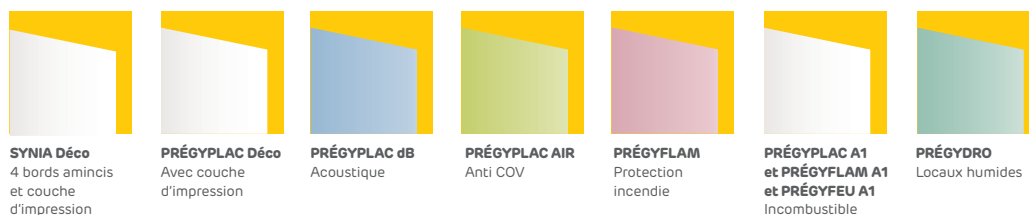
- 01 Plaque **PRÉGY** ou **SYNIA DÉCO**
- 02 Montant **PRÉGYMÉTAL M100** ou **M150**
- 03 Suspente **PRÉGYMÉTAL Industrie**

## DOMAINES D'EMPLOI

- Plafond horizontal ou rampant sous plancher ou comble en toute famille d'habitation, ainsi qu'en toute catégorie d'ERP
- Isolation thermique de parois horizontales ou inclinées
- Isolation acoustique des planchers ou combles et limitation des transmissions latérales en logements, foyers, hôtellerie, salles polyvalentes, salles de spectacle, écoles de musique...
- Protection incendie des charpentes et planchers.
- Réduction des volumes de grande hauteur notamment en réhabilitation, centres commerciaux, bâtiments industriels
- Franchissement de grandes portées libres entre pannes ou fermes

## LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



## SÉLECTION DES OSSATURES ET DES SUSPENTES

		Portée maxi des ossatures* et charge à la suspente									
Parement		1 BA13			2 BA13			1 BA18			
Poids d'isolant** (kg/m <sup>2</sup> )		≤3		≤10	≤3		≤10	≤3		≤10	
Entraxe ossatures (cm)		λ <sub>60</sub>	λ <sub>50</sub>	λ <sub>50</sub>	λ <sub>60</sub>	λ <sub>50</sub>	λ <sub>50</sub>	λ <sub>60</sub>	λ <sub>50</sub>	λ <sub>50</sub>	
M100-50	MONTANT SIMPLES	Portée (m)	3,40	3,60	3,30	3,05	3,25	3,05	3,10	3,30	3,05
		Charge (daN)	51	45	53	62	55	63	60	54	60
	MONTANT ACCOLÉS	Portée (m)	4,20	4,40	4,10	3,80	4,00	3,75	3,85	4,05	3,80
		Charge (daN)	67	60	70	81	72	81	78	70	79
M150-50	MONTANT SIMPLES	Portée (m)	3,65	4	3,55	3,15	3,45	3,15	3,25	3,5	3,2
		Charge (daN)	55	51	58	65	60	65	64	58	64
	MONTANT ACCOLÉS	Portée (m)	5,00	5,4	4,85	4,35	4,7	4,3	4,45	4,8	4,4
		Charge (daN)	82	76	85	95	87	95	93	85	94
Poids propre du plafond avec isolant (kg/m <sup>2</sup> )		15		22	24		31	22		29	

\* Distance entre suspentes ou de mur à mur pour plafonds sans suspente. Valeurs données pour des plaques posées perpendiculairement aux ossatures.

\*\* Le DTU 25.41 de décembre 2012 impose la prise en compte du poids de l'isolant (en plus des 10daN/m<sup>2</sup> de pression de vent forfaitaires) dans le calcul des portées entre suspentes.

- En cas de forte humidité lors de la phase chantier (hygrométrie > 80 %), prévoir un entraxe de 50 cm.
- En cas de conditions particulières (surpression supérieure au poids du plafond, exposition au vent), voir p.252

## ATTACHE À LA STRUCTURE

Les ossatures **PRÉGYMÉTAL M100** et **M150** peuvent être fixées de mur à mur ou suspendues à la structure par la suspente **PRÉGYMÉTAL Industrie** avec une tige filetée de diamètre 6. Se reporter à la mise en œuvre p.251

## PERFORMANCES FEU

Pour toute exigence de protection incendie, se reporter aux p.234 à 242



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre



Quantitatif :  
p.257



Mise en œuvre :  
p.248



Choix des suspentes :  
p.244 à 247



Montages spécifiques :  
p.252 à 255



Calcul de charge par suspente  
p.353

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

Plafonds incendie

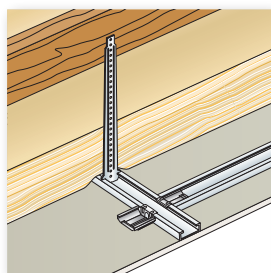
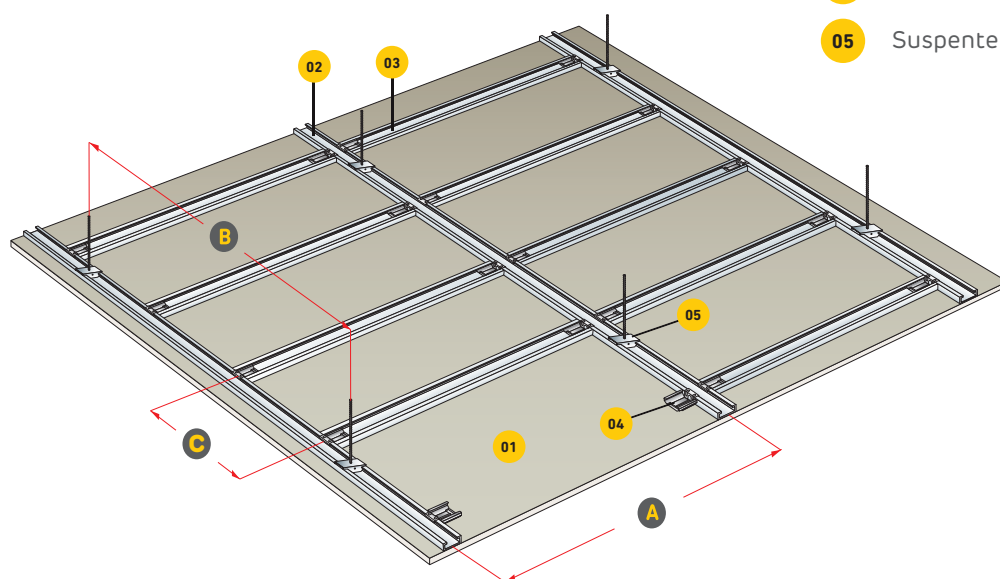
# PRÉGYMÉTAL™ TÉCLIP

Ossature croisée

## DESCRIPTION

Plafond à joints non apparents constitué par vissage de plaques de plâtre **PRÉGYFLAM** sur une ossature croisée composée de fourrures et entretoises **PRÉGYMÉTAL S47**, reliées perpendiculairement par un raccord **TÉCLIP**.

- 01 Parement **PRÉGYFLAM**
- 02 Fourrure **S47**
- 03 Entretoise **S47**
- 04 **TÉCLIP**
- 05 Suspente **Pivot** ou **P41**

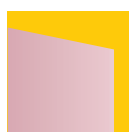


## DOMAINES D'EMPLOI

Protection incendie des charpentes et planchers en toute catégorie d'ERP et en toute famille d'habitation. Diminution de nombre de suspentes, rapidité de pose sans talons ni ouvre joints.

## LES PAREMENTS PRÉGY

Pour bien choisir la plaque, se reporter p.66



**PRÉGYFLAM**  
Protection incendie



**PRÉGYFLAM A1**  
Incombustible



# PROTECTION INCENDIE

Support	Performance incendie	Parements	Ossatures			Plenum mini et isolant	Charge à la suspente
			Entraxe des fourrures S47 <b>A</b>	Portée entre suspentes* <b>B</b>	Entraxe des entretoises S47 <b>C</b>		
<b>Plafonds sous planchers bois, béton, hourdis béton</b>							
Dalle béton ≥14 cm	REI 90	1 PRÉGYFLAM BA13 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot)	60 cm	10 cm Sans isolant	32 daN
	REI 120	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot)	50 cm	10 cm Sans isolant	36 daN
Hourdis béton	REI 90	1 PRÉGYFLAM BA13 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot)	50 cm	10 cm Sans isolant	33 daN
	REI 120	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot)	50 cm	10 cm Sans isolant	36 daN
Plancher bois Platelage ≥ 22 mm Solives ≥ 220 x 75 mm	REI 60	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot ou P41)	40 cm	26 cm Sans isolant	36 daN
	REI 120	3 PRÉGYFLAM BA15 Vissage : 1°peau x 30 cm 2°peau x 30 cm 3°peau x 15 cm	1,20 m	0,60 m (Pivot ou P41)	30 cm	27 cm LV 45 mm	38 daN
<b>Plafonds sous combles perdus</b>							
Structure bois Solives ≥ 220 x 75 mm	R 60	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot ou P41)	40 cm	26 cm Sans isolant	36 daN
	R120	3 PRÉGYFLAM BA15 Vissage : 1°peau x 30 cm 2°peau x 30 cm 3°peau x 15 cm	1,20 m	0,60 m (Pivot ou P41)	30 cm	27 cm LV 45 mm	38 daN
Structure acier ou béton	R45	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage x 20 cm	1,20 m	1,20 m (Pivot)	40 cm	26 cm Sans isolant	36 daN
	R90	3 PRÉGYFLAM BA15 Vissage : 1°peau x 30 cm 2°peau x 30 cm 3°peau x 15 cm	1,20 m	0,60 m (Pivot)	30 cm	27 cm LV 45 mm	38 daN

\* Suspente Pivot et P41 : charge admissible 38 daN

## Références incendies

- |                             |                                  |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Efectis 10-U-616            | Efectis 12-H-199                 |
| Efectis 13-A-504            | Estimation base Efectis 07-H-406 |
| Efectis EFR-14-000137       | Estimation base Efectis 12-H-199 |
| Efectis 07-H-406 + ext 09/1 |                                  |



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre



Quantitatif :  
p.259



Calcul de charge  
par suspente  
p.353

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

## Plafonds

**PRÉGYMÉTAL™**

## Performances acoustiques

## Plafonds sous plancher

Croquis	Support	Chape	Revêtement de sol	Plafond PRÉGYMÉTAL	Laine minérale mm	Épaisseur totale cm	R <sub>w</sub> +C dB	Ln, w, dB		Références
								Sans revêtement de sol	Avec revêtement de sol	
	Sapin 22 mm sur solives 7,5 x 22 cm	-	Aiguilleté sur mousse ΔL = 17 dB (A)	-	-	-	25	92	80	CSTB 32.794/1-2-3
	Sapin 22 mm sur solives 7,5 x 22 cm	-	Aiguilleté sur mousse ΔL = 17 dB (A)	1 BA13 sur S47	60	32,5	48	67	64	CSTB 32.794/4
	CTBH 22 mm sur solives 7,5 x 22,5 cm	-	-	2 BA13 sur S47	200	30	53	61	-	CSTB 94.962-1/2-3/6
	Sapin 22 mm sur solives 7,5 x 22 cm	Prégychape sur granulats 40 mm	Aiguilleté sur mousse ΔL = 17 dB (A)	1 BA13 sur S47	60	39	53	56	55	CSTB 32.794/13, 14,15
	Béton 14 cm sur bac Cofrasta 40	-	-	-	-	14	48	79	-	CSTB 23.268/1.2
	Béton 14 cm sur bac Cofrasta 40	-	-	1 BA13 sur S47	60 0	22 22	61 51	66 71	-	CSTB 23.268/3.4
	Béton 16 cm	-	-	-	-	16	56	76	-	CSTB Ac00-0096/2
	Béton 16 cm	-	-	1 BA13 sur S47 suspente Std 1 BA13 sur S47 suspente acoustique	45 45	22 22	59 60	59 53	-	CSTB Ac00-0096/2

## Plafond sous plancher sec PCIS

Croquis	Support	Chape	Revêtement de sol	Plafond PRÉGYMÉTAL	Laine minérale mm	Épaisseur totale cm	DnTA dB	LnT, w* dB	Références
	Bac acier + VELIMAT 3 mm + TRIPLY 12 mm	1 PRÉGYCHAPE BD13 + PRÉGYPLAC BA13	Plastique sur mousse ΔL = 17 dB (A)	2 BA13	60	32,5	65	55	Mesure in situ CSTB 08/06/96**

\* LnT, w sans revêtement de sol = 57 dB - Mesure Labo CSTB 37 508/7

\*\* Opération Acier à St Martin d'Hères

## Plafond sous toiture en rampant

Croquis	Support	Plafond PRÉGYMÉTAL	Laine minérale mm	R <sub>w</sub> +C dB	R <sub>w</sub> +Ctr dB	Références
	Toiture Tuile	1 BA13 sur S47	200	51	44	CSTB AC98-184

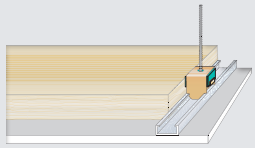
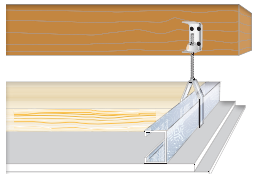
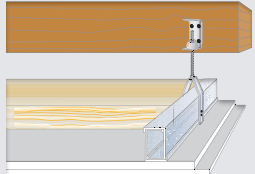
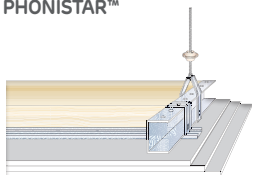
## Plafonds

**PRÉGYMÉTAL™**

## Très hautes performances acoustiques

Plafond **PRÉGYMÉTAL** amélioré par utilisation d'une suspente antivibratile.

## CARACTÉRISTIQUES DES SUSPENTES

Suspente	Exemple de plafond associé	Charge acoustique par suspente <sup>(1)</sup> daN	Charge mécanique par suspente <sup>(2)</sup> daN	Fréquence propre dynamique Hz	Fréquence de coupure <sup>(3)</sup> Hz	Écrasement sous charge mm
<b>PIVOT ACOUSTIQUE</b> 	Charge mini	10	-	13,1	18,5	6
	1 BA18 + LM 60 mm S47 $\chi$ : 50 cm Suspentes $\chi$ : 120 cm	11	17,8	12,1	17,1	6,8
	2 BA13 dB + LM 60 mm S47 $\chi$ : 60 cm Suspentes $\chi$ : 110 cm	16,9	24,4	9,8	13,8	7,6
	Charge maxi	20	37	8,7	12,3	8
<b>PHONILIGHT™</b> 	Charge mini	15	-	12,5	17,7	2,4
	1 BA18 + 1 BA13 + LM 60 mm M48-35 $\chi$ : 60 cm Suspentes $\chi$ : 120 cm	20	28	10,3	14,6	3,2
	2 BA13 dB + LM 60 mm M48-35 $\chi$ : 50 cm Suspentes $\chi$ : 180 cm	24	34	9,4	13,3	3,8
	Charge maxi	25	89	8,7	12,3	4
<b>PHONISSIMO™</b> 	Charge mini	25	-	15,4	21,8	3
	1 BA18 + 1 BA13 + LM 100 mm M48-35 doubles $\chi$ : 60 cm Suspentes $\chi$ : 2 m	36	49	13,7	19,4	4,2
	2 BA13 dB + LM 100 mm M70-35 doubles $\chi$ : 60 cm Suspentes $\chi$ : 2,50 m	42	59	12,7	17,9	4,9
	Charge maxi	50	89	12,3	17,4	5,8
<b>PHONISTAR™</b> 	Charge mini	40	-	13,1	18,5	1,9
	2 BA13 dB + LM 300 mm M150-50 doubles $\chi$ : 60 cm Suspentes PMI : 4,00 m	78	102	9,2	13,0	3,9
	3 BA13 dB + LM 300 mm R2Plus $\chi$ : 1 m et S47 $\chi$ : 60 cm Suspentes SC50/150 : 2,60 m	109	139	7,8	11,0	5,5
	Charge maxi	140	300	6,7	9,5	7

(1) Charge acoustique = charge permanente (poids des plaques + ossature + isolant)

(2) Calcul selon DTU 25.41 voir p.353

(3) Au-dessus de cette fréquence, le filtrage est assuré à 98%. Fréquence de coupure =  $\sqrt{2}$  x fréquence propre dynamique

**Référence**

LRCCP 371195 A et Z  
Caractérisation statique  
et dynamique de suspentes

## COMPARATIF DE PERFORMANCES

Valeurs données pour un plafond **PRÉGYMÉTAL** (2 BA13 + laine minérale 20 cm) sous un plancher bois.

	Ossature	Entraxe suspentes	R <sub>w</sub> +C (dB)	Ln,w (dB)
Avec suspente P21	S47	1,20 m	53	61
Sans suspente	M90	-	59	52
Avec suspente PHONILIGHT	M48	2,00 m	61	53

**Référence**

CEBTP 94.962

Correction acoustique

**PRÉGYBEL™**

**DESCRIPTION**

Plafond ou contre-cloison pour correction acoustique, à joints non apparents, non exposé aux chocs, constitué par assemblage de plaques de plâtre perforées **PRÉGYBEL** sur une ossature **PRÉGYMÉTAL**.



**DOMAINES D'EMPLOI**

Travaux neufs, réhabilitation, aménagements et décoration pour :

- Halls, entrées et circulations communes des bâtiments
- Salles de spectacle, cinémas, théâtres, auditoriums
- Restaurants, cantines
- Locaux commerciaux
- Hôtellerie et bureaux

**LES APPELLATIONS**

- Perforation :      Dimensions des perforations :
- ronde = R      • R12 = Ø 12 mm
  - carrée = C      • C10 = 10 x 10 mm
  - linéaire = L      • L5x80 = 5 x 80 mm
  - aléatoire = A

- Nombre de zones de perforations :
- n°1 = 1 zone
  - n°2 = 2 zones
  - n°8 = 8 zones

**PERFORMANCES FEU**

Plafond **PRÉGYMÉTAL** + **PRÉGYBEL** sous comble perdu

	Plafond		Plénum moyen mini	Stabilité au feu	
	Parement	Ossature		Structure bois et béton	Structure acier (*)
	Premier plafond 1 PRÉGYFLAM BA15	S47 X : 50 cm Suspentes X : 1 m	40 cm	1h 19	1h30 20
	Second plafond 1 PRÉGYBEL + laine de roche 80 mm Roulrock 121	S47 X : 31,25 cm Suspentes X : 1 m	18 cm		

(\*) Pour des profilés de massivité ≤ 310 m<sup>1</sup>

**Références acoustiques**

- |                           |                            |                      |
|---------------------------|----------------------------|----------------------|
| 1 CTBA 03/PC/PHY/2142/1-1 | 7 AIRO L/3027/8            | 13 CEE / 022 / 12-12 |
| 2 CTBA 03/PC/PHY/2142/1-2 | 8 CSTB 713.960.0084/3      | 14 CEE / 022 / 12-13 |
| 3 AIRO L/3027/3           | 9 AIRO L/3027/6            | 15 CEE / 022 / 12-19 |
| 4 AIRO L/3027/4           | 10 CSTB 713.960.0084/5     | 16 CTA 140004        |
| 5 AIRO L/3027/5           | 11 CTBA 03/PC/PHY/2143/2-1 | 17 CEE / 022 / 12-18 |
| 6 CSTB 713.960.0084/6     | 12 CTBA 03/PC/PHY/2143/2-2 | 18 CEE / 022 / 12-20 |

**Références incendies**

- 19 CTICM 95-U-429
- 20 CTICM 95-U-429 + ext 96/1

Perforation			Classe d'absorption acoustique	Montage		$\alpha_w$ absorption globale	$\alpha_p$ par bande d'octave (Hz)						
Type	Zones	Taux		Laine	Plénum		125	250	500	1000	2000	4000	
<b>PRÉGYBEL C10 n°8</b>													
		16 %	C	80 mm	10 cm	0,70 LM	0,54	0,93	0,99	0,78	0,63	0,61	
				80 mm	30 cm	0,70 L	0,67	0,78	0,78	0,71	0,62	0,60	
				Sans	30 cm	0,60 L	0,85	0,85	0,70	0,60	0,55	0,55	
<b>PRÉGYBEL R12 n°2</b>													
		13,9 %	C	50 mm	30 cm	0,70 L	0,85	0,80	0,65	0,70	0,70	0,65	
				Sans	30 cm	0,65 L	0,80	0,80	0,65	0,60	0,60	0,55	
				80 mm	10 cm	0,60 LM	0,69	1,04	0,87	0,62	0,51	0,48	
<b>PRÉGYBEL R15 n°1</b>													
		16,1 %	C et D	50 mm	30 cm	0,70 L	0,80	0,85	0,75	0,80	0,60	0,65	
				80 mm	10 cm	0,60 LM	0,63	1,09	0,94	0,65	0,63	0,47	
<b>PRÉGYBEL R15 n°8</b>													
		11 %	C et D	50 mm	30 cm	0,60 L	0,70	0,75	0,65	0,65	0,50	0,50	
				80 mm	10 cm	0,50 LM	0,71	1,03	0,83	0,54	0,43	0,39	
<b>PRÉGYBEL L 5x80 n°8</b>													
		10,7 %	D	80 mm	30 cm	0,55 LM	0,56	0,95	0,94	0,65	0,48	0,41	
				80 mm	10 cm	0,55 L	0,68	0,75	0,73	0,60	0,49	0,44	
<b>PRÉGYBEL A 8-15-20 n°1</b>													
		10,9 %	D	80 mm	60 cm	0,55 L	0,60	0,60	0,70	0,65	0,45	0,45	
<b>PRÉGYBEL A 12-20-35 n°1</b>													
		9,8 %	D	80 mm	60 cm	0,50 L	0,55	0,65	0,65	0,55	0,40	0,40	
<b>PRÉGYBEL R8 n°1</b>													
		14,3 %	C	80 mm	60 cm	0,70	0,65	0,70	0,80	0,70	0,60	0,65	
<b>PRÉGYBEL R12 n°1</b>													
		18,2 %	C	80 mm	60 cm	0,75	0,50	0,60	0,75	0,75	0,70	0,65	
<b>PRÉGYBEL C8 n°1</b>													
		18,3 %	C	80 mm	60 cm	0,75	0,70	0,75	0,85	0,80	0,70	0,60	
<b>PRÉGYBEL C12 n°1</b>													
		23,1 %	B	80 mm	60 cm	0,85	0,75	0,80	0,90	0,85	0,80	0,75	

- La peinture des plaques PRÉGYBEL doit être réalisée au rouleau et non au pistolet pour conserver les performances d'absorption acoustique.
- Tous les montages avec laine minérale ont été réalisés avec des panneaux isolants sans pare-vapeur.
- Absorption acoustique d'une PRÉGYPLAC BA13 non perforée :  $\alpha_w$  : 0,10 L (plénum 10 cm, laine minérale 80 mm).

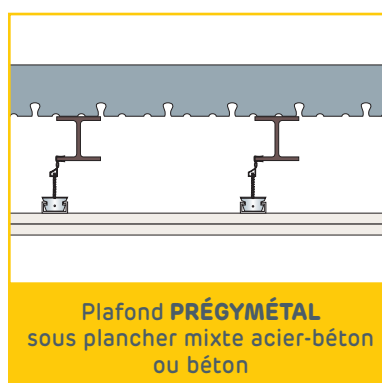
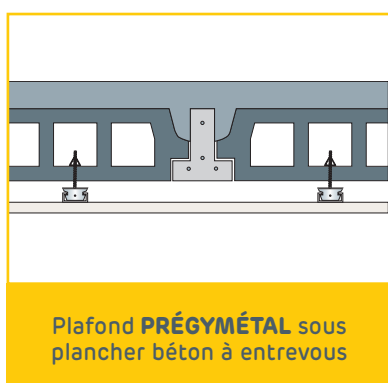
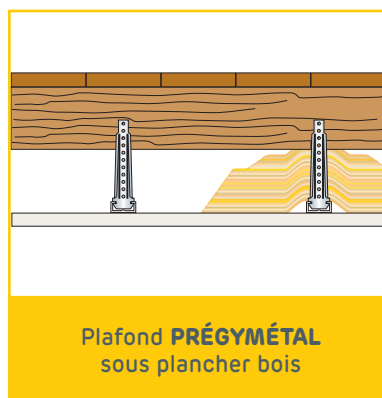
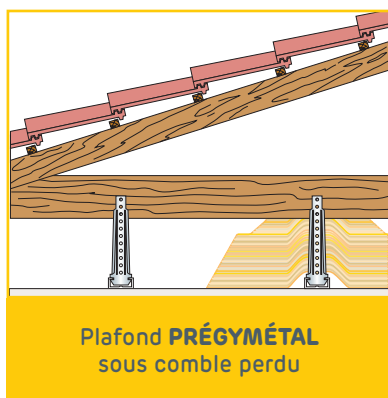
- L'indice unique  $\alpha_w$  est issu de la norme ISO 11654 qui utilise un gabarit privilégiant les fréquences aiguës. C'est pourquoi les valeurs sont complétées par les lettres L et M qui rappellent que les plaques PRÉGYBEL présentent des absorptions plus élevées aux basses fréquences (L : Low) et aux fréquences moyennes (M : Medium).



## Plafonds protection incendie

# PRÉGYMÉTAL™

Plafond à joints non apparents constitué par vissage de plaques de plâtre **PRÉGY** sur une ossature métallique suspendue par pattes à la structure support, et destinée à assurer une fonction de protection incendie.



## EXPLOITATION DES PROCÈS-VERBAUX

Quelles modifications peut-on apporter au montage de l'essai ?

Modifier le plénum	Oui	Si hauteur supérieure à celle du procès-verbal
Ajouter ou supprimer ou modifier un isolant	Non	
Augmenter la portée de l'ossature	Non	
Changer le type d'ossature	Non	Nous consulter le cas échéant
Changer le type de suspente	Oui	Si elles ont fait l'objet d'un essai pour une durée au moins équivalente
Accrocher un plafond acoustique ou décoratif au plafond	Oui	Selon prescription p.255
Accrocher un équipement au plafond	Non	(Oui si prévu au PV)
Accrocher un équipement à la structure du bâtiment au travers du plafond	Oui	Vérifier la stabilité au feu de la structure au travers du plafond du bâtiment

## PERFORMANCES

Plafond **PRÉGYMÉTAL** sous comble perdu  
Voir p.236-238

Plafond **PRÉGYMÉTAL** sous plancher bois  
Voir p.239-240

Plafond **PRÉGYBEL** sous plafond **PRÉGYMÉTAL**  
Voir p.232

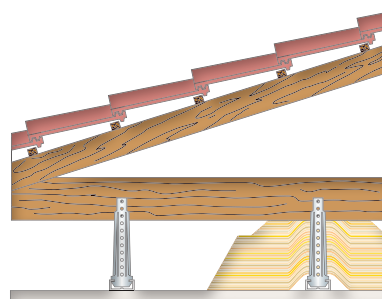
Plafond **PRÉGYMÉTAL** sous plancher mixte  
acier-béton ou béton  
Voir p.241

Plafond **PRÉGYMÉTAL** sous rampant  
Voir p.242

Plafond **PRÉGYMÉTAL** sous plancher béton  
à entrevous  
Voir p.241

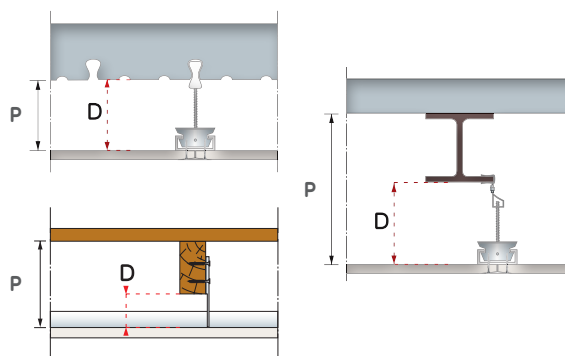
## PLAFOND COUPE-FEU SOUS COMBLE PERDU

Lorsqu'il existe, compte tenu des équipements et connexions installés dans un comble perdu, des risques d'incendie dans le plénum, et en l'absence de justification de la tenue au feu des ossatures et suspentes du plafond directement exposées, il est nécessaire de substituer au plafond seul, un faux plancher coupe-feu.



## HAUTEUR DE PLÉNUM « P »

Les hauteurs minimum de plénum indiquées dans les tableaux sont celles retenues pour les essais de résistance au feu. Les plafonds **PRÉGYMÉTAL** testés sous planchers peuvent être installés sans limitation supérieure de plénum et, en particulier sous combles perdus, car les dispositifs de suspension préconisés ont fait l'objet d'essais de résistance au feu pour les durées indiquées (cf P.V. de réunion CECMI du 3 Février 1987 et annexe de l'arrêté du 03 août 1999).



## DESCENTE « D »

La descente d'un plafond est la distance entre la face de la plaque et le point bas du support. Cette mesure détermine le type de suspente possible (voir p. 246).



POUR EN SAVOIR PLUS

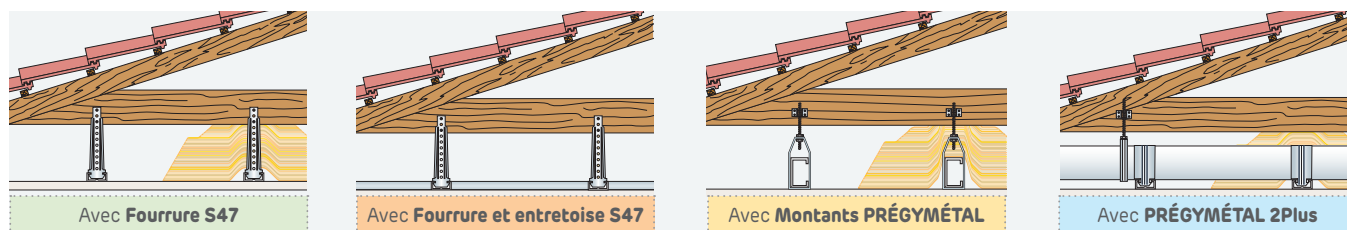


Mise en œuvre :  
p.248

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

Plafonds en protection incendie sous comble perdu



Stabilité au Feu sous structure			Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
Bois	Acier	Béton	Parements	Isolant	Ossature		
R15	R15	R15	1 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 X60 cm Suspentes X1,20 m	30 cm	Classement conventionnel
R30	R30	R45	1 PRÉGYPLAC BA18	Laine de verre 240 mm (VA3)	S47 X50 cm Suspentes X1,20 m	40 cm	CSTB RS 07-131 + ext 08/1
R30	-	-	1 PRÉGYPLAC BA18	Laine minérale ≥ 60mm	S47 X50 cm Suspentes X1,20 m	-	DTU Règles Bois Feu
-	R30	R30			Estimation base DTU Feu Bois Feu		
R30	-	-	2 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 X50 cm Suspentes X1,20 m	-	DTU Règles Bois Feu
-	R30	R30			Estimation base DTU Feu Bois Feu		
R30	R30	R30	2 PRÉGYPLAC BA13	Laine de roche soufflée 225mm à 360mm sans contact avec la structure	S47 X40 cm Suspentes X1,20 m	100 cm	Efectis 07-H-180 + ext 09/4
					S47 X50 cm Suspentes X1,15 m		
					S47 X50 cm Rail 2Plus X1,15 cm Suspentes SC2PLUS X2,80 m		
					M48-50 X50 cm Suspentes SC50 X1,95m		
					M70-50 X50 cm Suspentes SC50 X2,40 m		
					M90-50 X50 cm Suspentes SC50 X2,90 m		
R30	R30	R30	2 PRÉGYPLAC BA13	Laine de verre 60 à 260 mm	S47 X50 cm Suspentes X1,20 m	22 cm au dessus de la laine	Efectis 06-H-134 + ext 07/1 B + ext 09/3
					S47 X50 cm Suspentes X1,20 m	26 cm	Estimation base Efectis 07-H-406
R60 solives ≥ 220x75 mm	R45	R45	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage tous les 20cm	Sans laine minérale	S47 X1,20 cm Suspentes pivot ou P41 X1,20 cm Entretoises S47 X40 cm	26 cm	Estimation base Efectis 07-H-406
R60 solives ≥ 220x75 mm	R60	R60	2 PRÉGYFLAM BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau X30 cm 2 <sup>ème</sup> peau X15 cm	Avec laine de verre 200 à 260 mm	S47 X40 cm Suspentes X1,20 m	42 cm	Efectis 08-H-237 + ext 09/1
					S47 X50 cm Suspentes X1,15 m		
					S47 X50 cm Rail 2Plus X1,15 m Suspentes SC2PLUS X2,75 m		
					S47 X50 cm Rail 2Plus X85 cm Suspentes SC2PLUS X3 m		
					M48-35 X50 cm Suspentes SC35 X1,80 m		
					2 M48-35 X50 cm Suspentes SC35 X2,10 m		
					M48-50 X50 cm Suspentes SC50 X1,90 m		
					2 M48-50 X50 cm Suspentes SC50 X2,25m		
					M70-35 X50 cm Suspentes SC35 X2,25m		
					2 M70-35 X50 cm Suspentes SC35 X2,70 m		

## Plafonds en protection incendie sous comble perdu (suite)

Stabilité au Feu sous structure			Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs			
Bois	Acier	Béton	Parements	Isolant	Ossature					
R60 solives ≥ 220x75 mm	R60	R60	2 PRÉGYFLAM BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 115 cm	Avec laine de verre 200 à 260 mm	M70-50 150 cm Suspentes SC50 12,35 m	42 cm	Efectis 08-H-237 + ext 09/1			
					2 M70-50 150 cm Suspentes SC50 12,90 m					
					M90-35 150 cm Suspentes SC35 12,60 m					
					2 M90-35 150 cm Suspentes SC35 13,25 m					
					M90-50 150 cm Suspentes SC50 12,85 m					
					2 M90-50 150 cm Suspentes SC50 13,50 m					
					M100-50 150 cm Suspentes PMI 13,00 m	42 cm		Estimation base Efectis 08-H-237 + ext 09/1		
					2 M100-50 150 cm Suspentes PMI 13,75 m					
					M150-50 150 cm Suspentes PMI 13,10 m					
					2 M150-50 150 cm Suspentes PMI 14,30 m					
					S47 140 cm Suspentes 11,20 m				42 cm	Efectis 08-H-216 revision 1 + ext 09/1
					S47 150 cm Suspentes 11,15 m					
M48-35 150 cm Suspentes 11,80 m										
2 M48-35 150 cm Suspentes SC35 12,10 m										
M48-50 150 cm Suspentes SC50 11,90 m										
2 M48-50 150 cm Suspentes SC50 12,25 m										
M70-35 150 cm Suspentes SC35 12,25 m	42 cm	Efectis 08-H-216 revision 1 + ext 09/1								
2 M70-35 150 cm Suspentes SC35 12,70 m										
M70-50 150 cm Suspentes SC50 12,35 m										
2 M70-50 150 cm Suspentes SC50 12,90 m										
M90-35 150 cm Suspentes SC35 12,60 m										
2 M90-35 150 cm Suspentes SC35 13,25 m										
M90-50 150 cm Suspentes SC50 12,85 m	42 cm		Estimation base Efectis 08-H-216 revision 1 + ext 09/1							
2 M90-50 150 cm Suspentes SC50 13,50 m										
M100-50 150 cm Suspentes PMI 13,00 m										
2 M100-50 150 cm Suspentes PMI 13,75 m										
M150-50 150 cm Suspentes PMI 13,10 m										
2 M150-50 150 cm Suspentes PMI 14,30 m										

Plafonds en protection incendie sous comble perdu (suite)

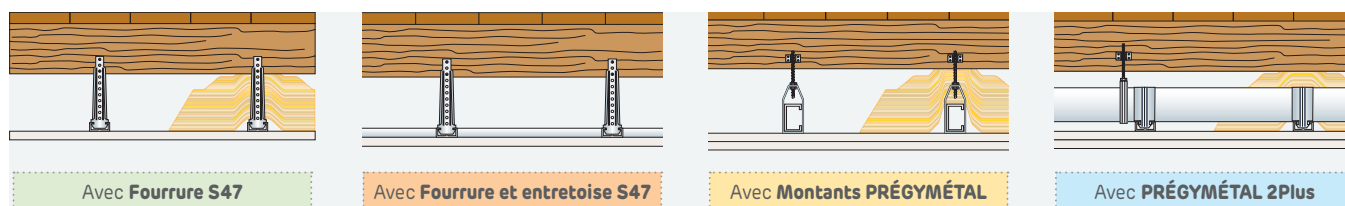
Stabilité au Feu sous structure			Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
Bois	Acier	Béton	Parements	Isolant	Ossature		
R120	R120	R120	3 PRÉGYFEU A1 BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 130 cm 3 <sup>ème</sup> peau 120 cm	Avec laine de verre 45 mm	S47 140 cm Suspentes 1,10 m	42 cm	Efectis 07-U-396 + ext 09/1 sous bois
					S47 140 cm Rail 2 Plus 1 m Suspentes SC2PLUS 1,45 m		
					S47 140 cm Rail 2 Plus 160 cm Suspentes SC2PLUS 1,3 m		
					M48-50 140 cm Suspentes SC50 1,85m		
					2 M48-50 140 cm Suspentes SC50 1,20 m		
					M70-50 140 cm Suspentes SC50 1,30 m		
					2 M70-50 140 cm Suspentes SC50 1,80 m		
					M90-50 140 cm Suspentes SC50 1,75 m		
					2 M90-50 140 cm Suspentes SC50 1,340 m		
					M100-50 140 cm Suspentes PMI 1,290 m		
2 M100-50 140 cm Suspentes PMI 1,365 m							
M150-50 140 cm Suspentes PMI 1,295 m							
2 M150-50 140 cm Suspentes PMI 1,410 m							
R120 solives ≥ 220x75 mm	R90	R90	3 PRÉGYFLAM BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 130 cm 3 <sup>ème</sup> peau 115 cm	Avec laine de verre 45 mm	S47 1120 m Suspentes Pivot ou P41 160 cm Entretoise S47 130 cm	27 cm	Efectis 12-H-199 (estimation pour acier et béton)

Plafond en plâtre projeté en protection incendie sous plancher bois

Résistance au feu	Plancher	Plafond	Plénum mini	Justificatifs
REI 90	Platelage ≥ 22 mm Solives ≥ 225x75 mm	Plâtre incendie PF200 : 33 mm sous Nergalto NG1D	22,5 cm	Efectis 14-000112



# Plafonds en protection incendie sous plancher bois

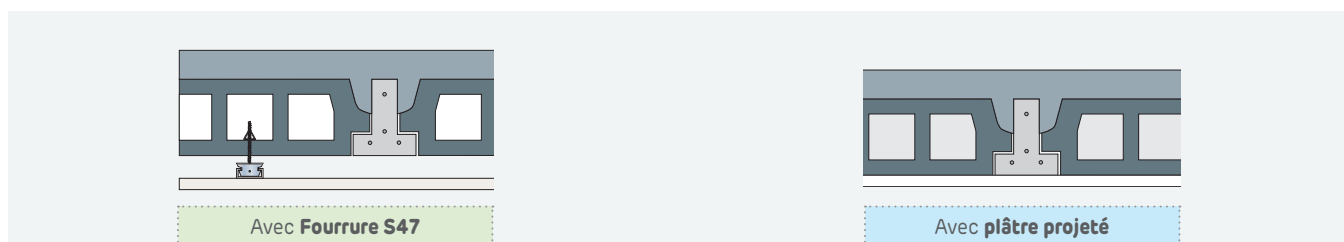


Résistance au feu	Plancher	Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
		Parements	Isolant	Ossature		
REI 15	Platelage $\geq 19$ mm	1 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 $\times$ 60 cm Suspentes $\times$ 1,20 m	30 cm	DTU Feu Bois Classement conventionnel
REI 30	Platelage $\geq 19$ mm	1 PRÉGYPLAC BA18	Laine de verre 60 mm	S47 $\times$ 50 cm Suspentes $\times$ 1,20 m	-	DTU Bois Feu
	Platelage $\geq 19$ mm	1 PRÉGYPLAC BA18	Laine de verre 240 mm	S47 $\times$ 50 cm Suspentes $\times$ 1,20 m	40 cm	CSTB RS 07-131
	Platelage $\geq 19$ mm	2 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 $\times$ 60 cm Suspentes $\times$ 1,10 m	-	DTU Feu Bois
	Platelage $\geq 19$ mm	2 PRÉGYPLAC BA13	Laine de verre 60 mm	S47 $\times$ 50 cm Suspentes $\times$ 1,10 m	22 cm au dessus de la laine	Efectis 07-A-013 + ext 08/2
REI 60	Platelage $\geq 22$ mm solives $\geq 220 \times 75$ mm	1 PRÉGYFLAM BA15 Vissage tous les 20 cm	Sans laine minérale	S47 $\times$ 1,20 m Suspentes Pivots ou P41 $\times$ 1,20 m Entretoise S47 $\times$ 40 cm	26 cm	Efectis 07-H-406
REI 60	Platelage $\geq 22$ mm solives $\geq 220 \times 75$ mm	2 PRÉGYFLAM BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau $\times$ 30 cm 2 <sup>ème</sup> peau $\times$ 15 cm	Avec laine de verre 0 à 260 mm ou sans	S47 $\times$ 40 cm Suspentes $\times$ 1,20 m	19 cm au dessus de la laine	Efectis 11-A-620
				S47 $\times$ 50 cm Suspentes $\times$ 1,15 m		
				S47 $\times$ 40 cm Rail 2 Plus $\times$ 1,15 m Suspentes SC2PLUS $\times$ 2,75 m		
				S47 $\times$ 50 cm Rail 2 Plus $\times$ 85 cm Suspentes SC2PLUS $\times$ 3 m		
				M48-35 $\times$ 50 cm Suspentes SC35 $\times$ 1,80 m		
				2 M48-35 $\times$ 50 cm Suspentes SC35 $\times$ 2,10 m		
				M48-50 $\times$ 50 cm Suspentes SC50 $\times$ 1,90 m		
				2 M48-50 $\times$ 50 cm Suspentes SC50 $\times$ 2,25 m		
				M70-35 $\times$ 50 cm Suspentes SC35 $\times$ 2,25 m		
				2 M70-35 $\times$ 50 cm Suspentes SC35 $\times$ 2,70 m		
				M70-50 $\times$ 50 cm Suspentes SC50 $\times$ 2,35 m		
				2 M70-50 $\times$ 50 cm Suspentes SC50 $\times$ 2,90 m		
				M90-35 $\times$ 50 cm Suspentes SC35 $\times$ 2,60 m		
				2 M90-35 $\times$ 50 cm Suspentes SC35 $\times$ 3,25 m		
				M90-50 $\times$ 50 cm Suspentes SC50 $\times$ 2,85 m		
				2 M90-50 $\times$ 50 cm Suspentes SC50 $\times$ 3,50 m		
				M100-50 $\times$ 50 cm Suspentes PMI $\times$ 3,00 m		
2 M100-50 $\times$ 50 cm Suspentes PMI $\times$ 3,75 m						
M150-50 $\times$ 50 cm Suspentes PMI $\times$ 3,10 m						
2 M150-50 $\times$ 50 cm Suspentes PMI $\times$ 4,30 m						

## Plafonds en protection incendie sous plancher bois (suite)

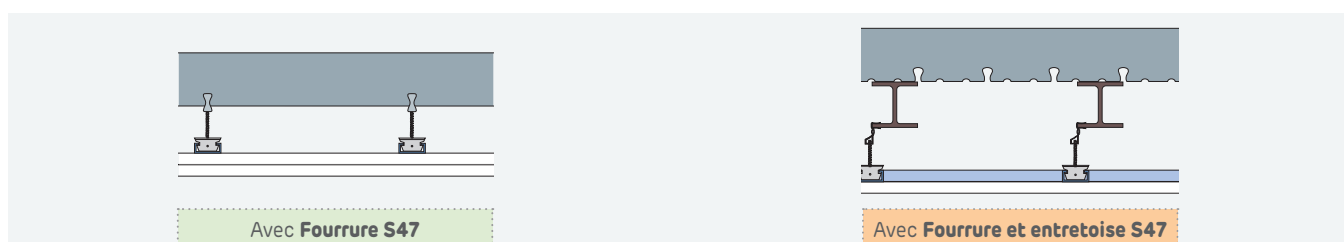
Résistance au feu	Plancher	Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
		Parements	Isolant	Ossature		
REI 90	Platelage ≥ 21 mm solives ≥ 220x75 mm	2 PRÉGYFEU A1 BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 115 cm	Avec laine de verre 260 mm	S47 140 cm Suspentes 1,20 m	42 cm	Efectis 08-H-216 revision 1 + ext 09/1
				S47 150 cm Suspentes 1,15 m		
				M48-35 150 cm Suspentes SC35 1,80 m		
				2 M48-35 150 cm Suspentes SC35 2,10 m		
				M48-50 150 cm Suspentes SC50 1,90 m		
				2 M48-50 150 cm Suspentes SC50 2,25 m		
				M70-35 150 cm Suspentes SC35 2,25 m		
				2 M70-35 150 cm Suspentes SC35 2,70 m		
				M70-50 150 cm Suspentes SC50 2,35 m		
				2 M70-50 150 cm Suspentes SC50 2,90 m		
				M90-35 150 cm Suspentes SC35 2,60 m		
				2 M90-35 150 cm Suspentes SC35 3,25 m		
				M90-50 150 cm Suspentes SC50 2,85 m		
				2 M90-50 150 cm Suspentes SC50 3,50 m		
REI 120	Platelage ≥ 21 mm	3 PRÉGYFEU A1 BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 130 cm 3 <sup>ème</sup> peau 120 cm	Avec laine de verre 45 mm	M100-50 150 cm Suspentes PMI 3,00 m	42 cm	Estimation base Efectis 08-H-216 revision 1 + ext 09/1
				2 M100-50 150 cm Suspentes PMI 3,75 m		
				M150-50 150 cm Suspentes PMI 3,10 m		
				2 M150-50 150 cm Suspentes PMI 4,30 m		
REI 120	Platelage ≥ 22 mm	3 PRÉGYFLAM BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 130 cm 3 <sup>ème</sup> peau 120 cm	Avec laine de verre 45 mm	S47 140 cm Suspentes 1,10 m	42 cm	Efectis 07-U-396 + ext 09/1
				S47 140 cm Rail 2 Plus 1 m Suspentes SC2PLUS 2,45 m		
				S47 140 cm Rail 2 Plus 160 cm Suspentes SC2PLUS 3 m		
				M48-50 140 cm Suspentes SC50 1,85 m		
				2 M48-50 140 cm Suspentes SC50 2,20 m		
				M70-50 140 cm Suspentes SC50 2,30 m		
				2 M70-50 140 cm Suspentes SC50 2,80 m		
				M90-50 140 cm Suspentes SC50 2,75 m		
				2 M90-50 140 cm Suspentes SC50 3,40 m		
				M100-50 150 cm Suspentes PMI 3,00 m		
2 M100-50 150 cm Suspentes PMI 3,75 m						
M150-50 150 cm Suspentes PMI 3,10 m						
2 M150-50 150 cm Suspentes PMI 4,30 m						
REI 120	Platelage ≥ 22 mm solives ≥ 220x75 mm	3 PRÉGYFLAM BA15 Vissage 1 <sup>ère</sup> peau 130 cm 2 <sup>ème</sup> peau 130 cm 3 <sup>ème</sup> peau 120 cm	Avec laine de verre 45 mm	S47 1,20 m Suspentes Pivot ou P41 160 cm Entretoise S47 130 cm	27 cm	Efectis 12-H-199

## Plafonds en protection incendie sous plancher béton à entrevous



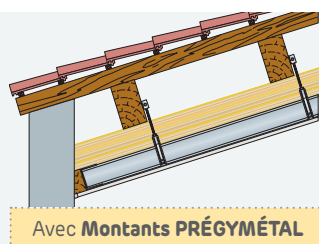
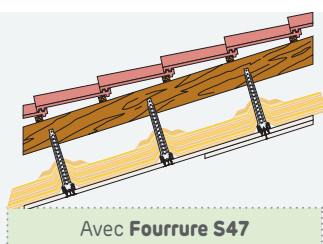
Résistance au feu	Plancher	Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
		Parements	Isolant	Ossature		
REI 15	Poutrelles et entrevous coffraplume	1 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 X60 cm Suspentes X1,20 m	-	Avis du CECMI
REI 30		1 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 X60 cm Suspentes X1,20 m	-	DTU Feu Béton
REI 60	Poutrelles et entrevous béton	1 PRÉGYFLAM BA13	Sans laine minérale	S47 X1,20 m Suspentes Pivot X1,20 m Entretoise S47 X50 cm	10 cm	Efectis ER 14000137
REI 90						
REI 120		1 PRÉGYFLAM BA15	Sans laine minérale	S47 X1,20 m Suspentes Pivot X1,20 m Entretoise S47 X50 cm	10 cm	Efectis ER 14000137
REI 60	Poutrelles et entrevous + Projection de plâtre	PPM 10 mm	-	-	-	DTU Feu Béton
REI 90		PPM OU PF200 13 mm	-	-	-	
REI 120		PPM OU PF200 16 mm	-	-	-	

## Plafonds en protection incendie sous planchers béton ou mixte acier/béton



Résistance au feu	Plancher	Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
		Parements	Isolant	Ossature		
R 30	Béton collaborant	PLAQUE PRÉGY	-	-	-	Consulter Conseils Pro
REI 30	Mixte acier/béton	1 PRÉGYFLAM BA18	Laine de verre 240 mm	S47 X50 cm Suspentes X1,20 m	40 cm	CSTB RC 07-131
REI 60	Béton collaborant	2 PRÉGYFLAM BA15	Laine de verre 200 à 260 mm	S47 X40 cm Suspentes X1,20 m	42 cm	Efectis 08-H-237
REI 90	Béton ≥ 14 cm sans solives acier	1 PRÉGYFLAM BA13	Sans laine minérale	S47 X1,20 m Suspentes Pivot X1,20 m Entretoise S47 X60 cm	10 cm	Efectis 10-U-616
REI 120		1 PRÉGYFLAM BA15	Sans laine minérale	S47 X1,20 m Suspentes Pivot X1,20 m Entretoise S47 X50 cm	10 cm	Efectis 13-A-504

Plafonds en protection incendie sous rampant



Stabilité au Feu sous structure			Plafond			Plénum moyen mini	Justificatifs
Bois	Acier	Béton	Parements	Isolant	Ossature		
REI 30	REI 30	REI 30	2 PRÉGYPLAC BA13	Avec laine minérale ou sans	S47 150 cm Suspentes 1,20 m	-	DTU Feu Bois Classement conventionnel
					S47 160 cm Suspentes 1,15 m		
REI 60	REI 60	REI 60	2 PRÉGYFLAM BA15 inclinaison de 0° à 60° (*)	Avec laine de verre 200 à 260 mm	S47 140 cm Suspentes 1,20 m	43 cm	Efectis 07-U-240 + ext 09/1
					S47 140 cm Rail 2Plus 10,90 m Suspentes SC2PLUS 12,95 m		
					M48-35 140 cm Suspentes SC35 11,85 m		
					2 M48-35 140 cm Suspentes 12,20 m		
					M48-50 140 cm Suspentes 12,00 m		
					2 M48-50 140 cm Suspentes 12,35 m		
					M70-35 140 cm Suspentes 12,35 m		
					2 M70-35 140 cm Suspentes 12,85 m		
					M70-50 140 cm Suspentes 12,50 m		
					2 M70-50 140 cm Suspentes 13,10 m		
					M90-35 140 cm Suspentes 12,80 m		
					2 M90-35 140 cm Suspentes 13,45 m		
					M90-50 140 cm Suspentes 13,05 m		
					2 M90-50 140 cm Suspentes 13,75 m		
M100-50 140 cm Suspentes PMI 13,25 m	43 cm	Estimation base Efectis 07-U-240 + ext 09/1					
2 M100-50 140 cm Suspentes PMI 14,00 m							
M150-50 140 cm Suspentes PMI 13,45 m							
2 M150-50 140 cm Suspentes PMI 14,75 m							

(\*) l'article CO 19 § 2 de l'arrête du 25/06/1980 implique que au delà de 60° par rapport à l'horizontale, la toiture est considérée comme une façade.



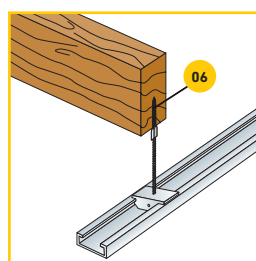
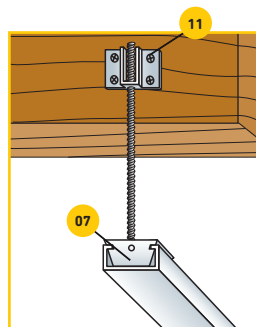
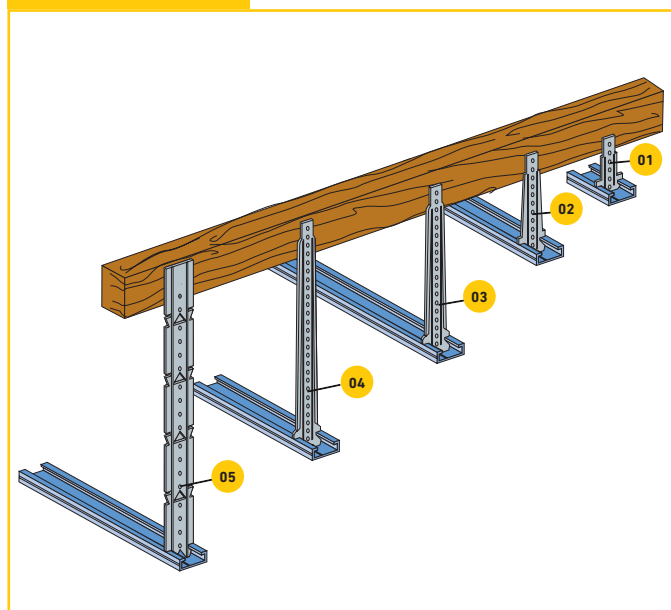


Plafonds

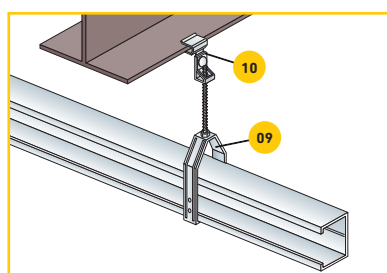
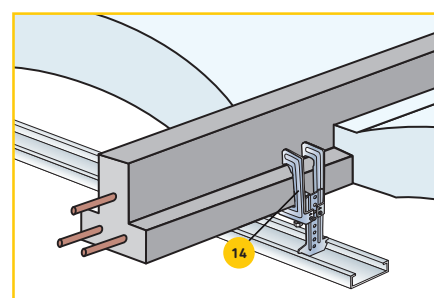
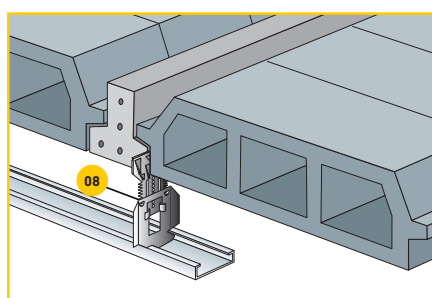
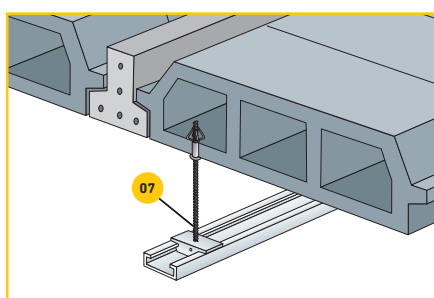
# PRÉGYMÉTAL™

Gamme de suspentes

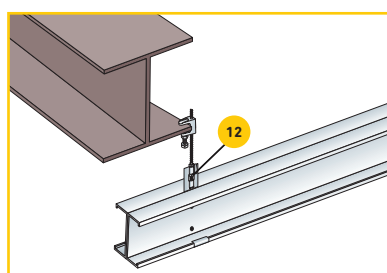
Fourrures



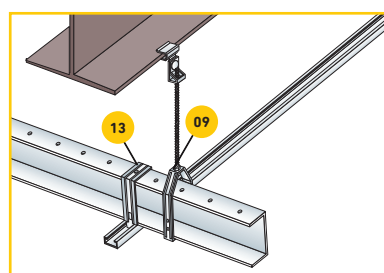
- 01 P11
- 02 P21
- 03 P31
- 04 P41
- 05 P61
- 06 Piton de réhabilitation
- 07 Pivot
- 08 Suspente hourdis
- 09 Suspente SC35 ou SC50
- 10 Attache M6
- 11 Équerre de fixation
- 12 Suspente PMI
- 13 Attache 2PLUS
- 14 COBRA



Montant M48 - M90



Montant M100 - M150



Rail 2PLUS

## PERFORMANCES

### Suspente PRÉGYMÉTAL

Charge admissible par couple suspente/ossature en daN selon le DTU 25.41



LES SUSPENTES ET LES OSSATURES DES PLAFONDS PLAQUES DE PLÂTRE NE SONT PAS CALCULÉES POUR SUPPORTER LA CHARGE D'UNE PERSONNE. IL EST DONC INTERDIT DE CIRCULER SUR UN PLAFOND.

Suspente	Ossature						
	S47	Montants M48 à M90			Rail 2Plus	Montants M100 et M150	
		Simple	Boxés	Accolés		Simple	Accolés
P11	30						
P21-P31	29						
P41	38						
P61	28						
Pivot	38						
P ressort	40						
Griffe + suspente hourdis	25						
Griffe + P11 à P31	25						
Cobra + patte vissée	30						
Cobra + pivot (tige filetée Ø 6 mm)	38						
Cobra + SC35 ou SC50 (tige filetée Ø 6 mm)		65	74				
SC35 (tige filetée Ø 6 mm)		65	120				
SC50 (tige filetée Ø 6 mm)		65	120		90		
SC2PLUS (tige filetée Ø 6 mm)			129		140		
Suspente articulée + rondelle Ø 8/20 mm		65	100		100		
Attache 2Plus	41						
PMI (tige filetée Ø 6 mm)				120		140	180

#### ATTENTION !

Les performances de charges admissibles ne sont garanties par SINIAT que pour l'emploi d'une suspente **PRÉGY** avec un profilé **PRÉGY**.  
Pour les suspentes acoustiques voir p.231

## Fixations au support


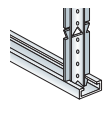
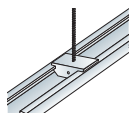
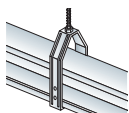
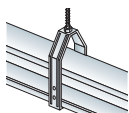
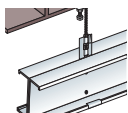
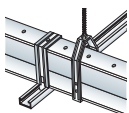
Charges admissibles


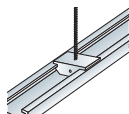
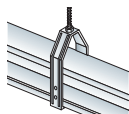
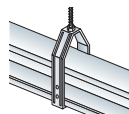
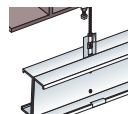
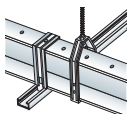
Support	Fixation	Charge admissible (daN)	
Bois	Jouée de poutre	Équerre de fixation + 2 vis TF 212 x 35	85
		Équerre de fixation + 4 clous 35 x 2,8	115
	Sous-face de poutre	Piton réhabilitation	140
		Équerre + axe + 2 vis TF 212 x 35	85
		Équerre + axe + 4 vis TF 212 x 35	140
Profil acier	Aile de 3 à 7 mm	Attache M6-3/7-90	90
	Aile de 8 à 13 mm	Attache M6-8/13-90	90
	Aile de 3 à 18 mm	Attache M6-0/18-120	120
Hourdis	Béton	Pivot-hourdis	25

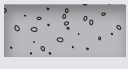
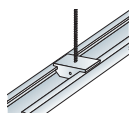
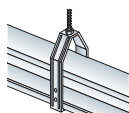
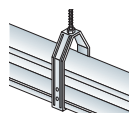
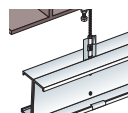
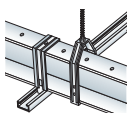
## Plafonds

## PRÉGYMÉTAL™

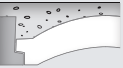
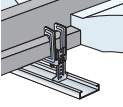
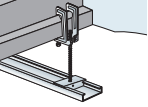
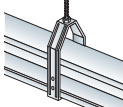
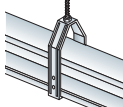
## Choix des suspentes


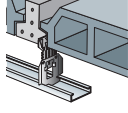
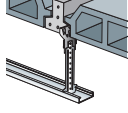
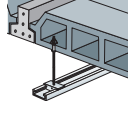
		Plafonds PRÉGYMÉTAL sur fourrure	Plafonds PRÉGYMÉTAL sur montants				Plafonds PRÉGYMÉTAL Industrie	Plafonds PRÉGYMÉTAL 2Plus
Sous bois 	Fixation	Vissage direct	Équerre de fixation ou piton de réhabilitation + tige filetée Ø6					
	Suspente	 P11 - P21 - P31 P41 - P61	 Pivot	 SC 35	 SC 50	 PMI	 SC50 ou SC2PLUS	
	Ossature	S47	S47	M48-35 M70-35 M90-35	M48-50 M70-50 M90-50	M100-50 M150-50	Rail 2PLUS + S47	
	Descente mini	2 cm	3 cm	13 cm	13 cm	23 cm	15 cm	
	Descente maxi	4 cm (P11) 14 cm (P21) 25 cm (P31) 40 cm (P41) 58 cm (P61)	selon tige filetée					

		Attache M6 + tige filetée Ø6					
Sous charpente métallique 	Fixation						
	Suspente	 Pivot	 SC 35	 SC 50	 PMI	 SC50 ou SC2PLUS	
	Ossature	S47	M48-35 M70-35 M90-35	M48-50 M70-50 M90-50	M100-50 M150-50	Rail 2PLUS + S47	
	Descente mini		7 cm	17 cm	17 cm	25 cm	19 cm
	Descente maxi	selon tige filetée					

		Cheville béton type SPIT GRIP ou HILTI HK * + tige filetée Ø6					
Sous béton 	Fixation						
	Suspente	 Pivot	 SC 35	 SC 50	 PMI	 SC50 ou SC2PLUS	
	Ossature	S47	M48-35 M70-35 M90-35	M48-50 M70-50 M90-50	M100-50 M150-50	Rail 2PLUS + S47	
	Descente mini		3 cm	13 cm	13 cm	23 cm	15 cm
	Descente maxi	selon tige filetée					

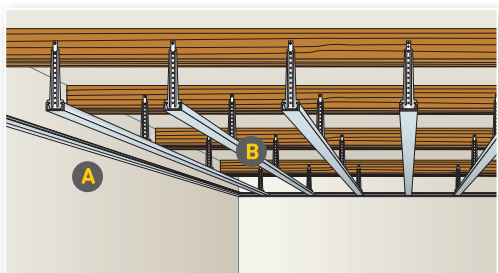
\* Vérifier auprès du fournisseur que la cheville choisie bénéficie d'un agrément technique européen qualifiant son emploi pour les charges données.

		Plafonds PRÉGYMÉTAL sur fourrure		Plafonds PRÉGYMÉTAL sur montants	
Sous hourdis Coffraplume  	Fixation aux poutrelles	Suspente Cobra		Suspente Cobra + tige filetée Ø6	
	Suspente	 Cobra (et patte fournie)	 Pivot	 SC35	 SC50
	Ossature	S47		M48-35 M70-35 M90-35	M48-50 M70-50 M90-50
	Descente mini	3 cm	10 cm	16 cm	16 cm
	Descente maxi	10 cm	selon tige filetée		

		Fixation entre poutrelle et hourdis		Fixation dans l'hourdis
Sous hourdis béton  	Fixation			
	Suspente	 Suspente hourdis	 Griffe hourdis + P11 - P21 - P31	 Ensemble Pivot-hourdis (cheville + tige + pivot)
	Ossature	S47		
	Descente mini	3 cm	5 cm	3 cm
Descente maxi	7 cm	10 cm (P11) 20 cm (P21) 30 cm (P31)	selon tige filetée	

# MISE EN ŒUVRE

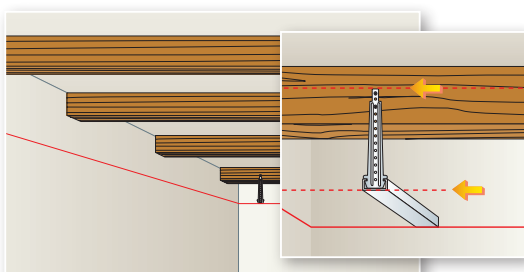
## 1 - Principe de pose - Plafond PRÉGYMÉTAL S47



### 1 - L'OSSATURE

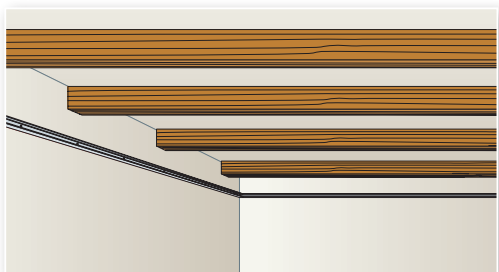
Elle est composée :

- > du rail contre-cloison (ou cornière) périphérique (A)
- > des fourrures PRÉGYMÉTAL S47 (B)



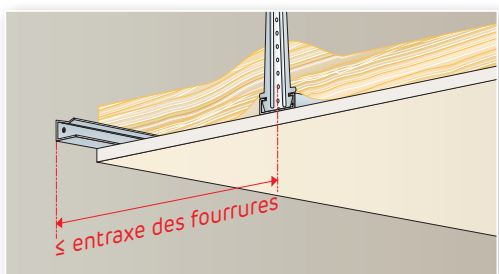
### 2 - TRAÇAGE

- > Tracez un premier repère à 1 mètre du sol. Compte tenu que le sol n'est pas toujours plan, ce premier repère servira de base pour tracer le niveau final à la hauteur sous plafond souhaitée
- > Tracez ensuite le niveau de l'ossature et repérez le niveau des suspentes



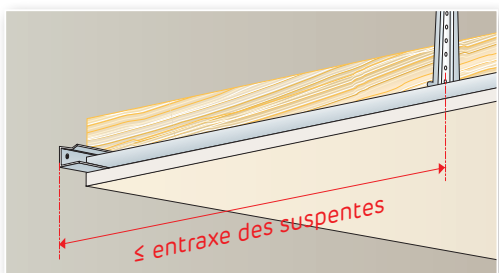
### 3 - POSE DE L'OSSATURE PÉRIPHÉRIQUE

- > Fixez le rail contre-cloison (ou cornière) périphérique au niveau des fourrures du plafond



### 4 - POSITION DES FOURRURES PRÉGYMÉTAL S47

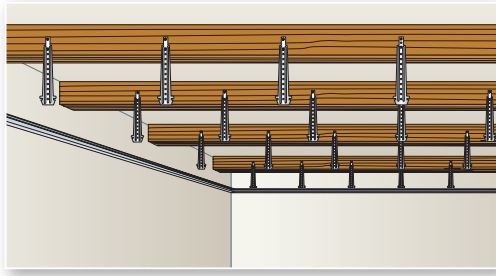
- > La distance entre la fourrure S47 et le rail contre-cloison (ou cornière) doit être inférieure à l'entraxe des fourrures



### 5 - POSITION DES SUSPENTES

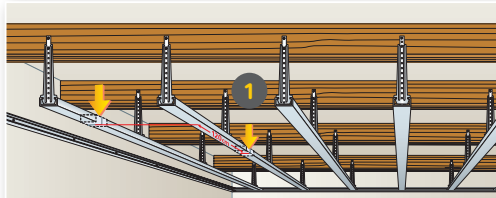
- > La distance entre la suspenste et le rail contre-cloison (ou cornière) doit être inférieure à l'entraxe des suspentes





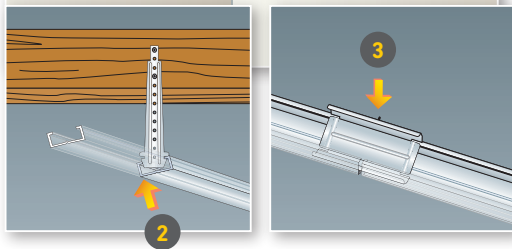
## 6 - POSE DES SUSPENTES

- > Positionnez les suspentes en respectant les contraintes précédentes
- > Fixez les suspentes à l'aide de 2 vis ou 2 pointes



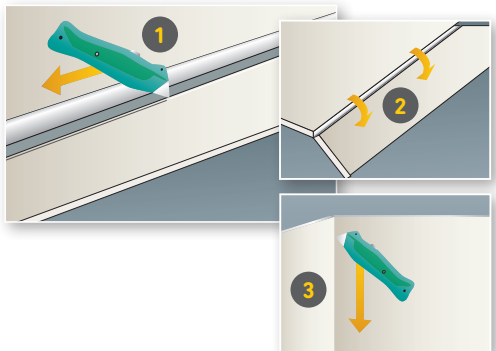
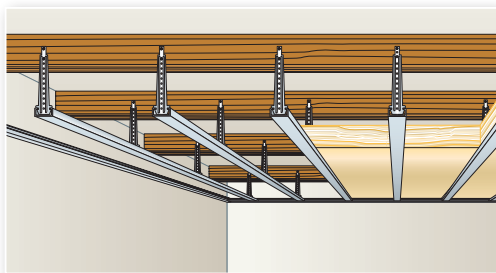
## 7 - MISE EN PLACE DE L'OSSATURE MÉTALLIQUE

- > Prenez soin de décaler d'au moins 1,20 m les raccords d'une ossature à l'autre ①
- > Clipsez les ossatures S47 sur les suspentes ②
- > Effectuez la jonction entre 2 ossatures à l'aide d'une Eclistar ③



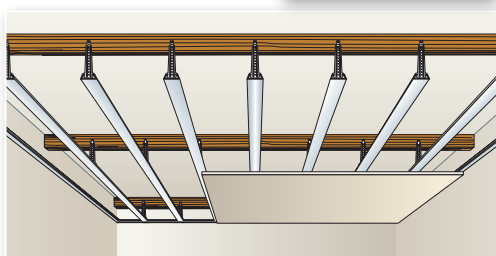
## 8 - ISOLATION

- > Si un isolant est prévu, disposez-le sur les ossatures avant la fixation des plaques de plâtre
- > Le pare-vapeur de l'isolant doit être positionné côté chaud, dans ce cas côté plaque



## 9 - DÉCOUPE DES PLAQUES DE PLÂTRE PRÉGY

- > Entaillez le carton crème à l'aide d'un couteau rétractable ①
- > Brisez la plaque d'un coup sec ②
- > Tranchez le carton de l'autre face ③



## 10 - POSE DES PLAQUES DE PLÂTRE PRÉGY

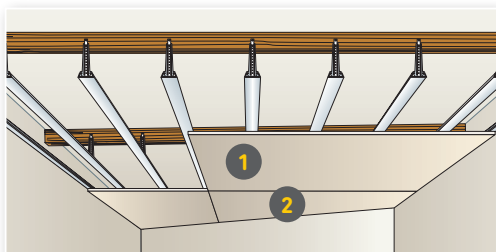
- > Pour une meilleure planéité du plafond mettez en oeuvre des plaques SYNIA à 4 bords amincis

Si les parois verticales sont perpendiculaires

- > Posez la première plaque dans un angle
- > Vissez les plaques à entraxe 30 cm avec des vis TF 212
- > Posez les autres plaques à joints alignés ou décalés

Si les parois verticales ne sont pas perpendiculaires

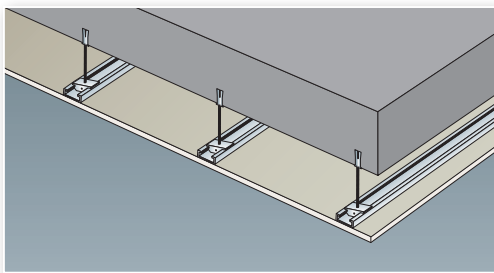
- > Fixez l'ossature parallèlement à l'une des parois verticales et commencez par la plaque ①, la plaque ② étant posée après découpe du biais



### NOTA :

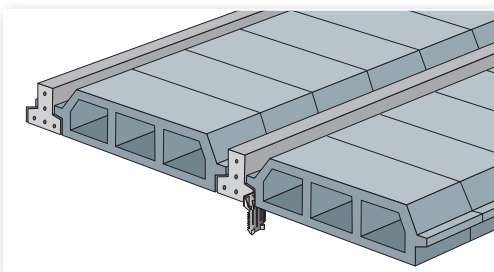
Le décalage des joints améliore la planéité du plafond (cf DTU 25.41).

## 2 - Plafond sous dalle béton

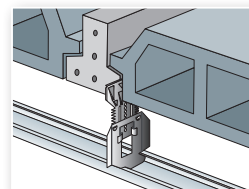
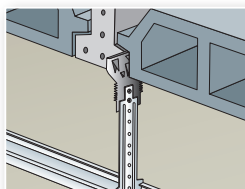


- > Utilisez exclusivement des chevilles qualifiées à cet usage et bénéficiant d'un agrément technique européen

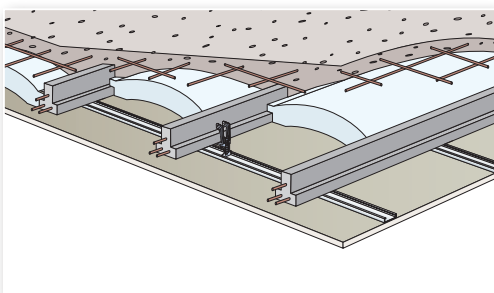
## 3 - Plafond sous plancher hourdis béton



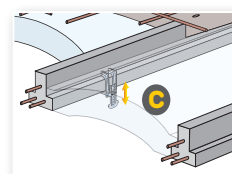
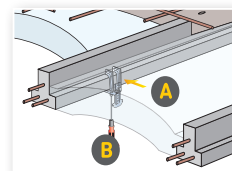
- > Enfoncez au marteau une griffe hourdis entre l'entrevous et la poutrelle (griffes côté entrevous)



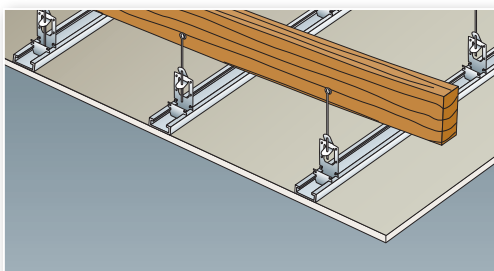
## 4 - Plafond sous plancher béton entrevous UNIMAT coffraplume



- > Positionnez la suspente **COBRA** sur la poutrelle après avoir entaillé le PSE **A**
- > Serrez la suspente sur le talon de la poutrelle **B**
- > Fixez la patte en fonction du niveau du plafond **C**
- > Clipsez les fourrures **S47** et posez les plaques **PRÉGY**

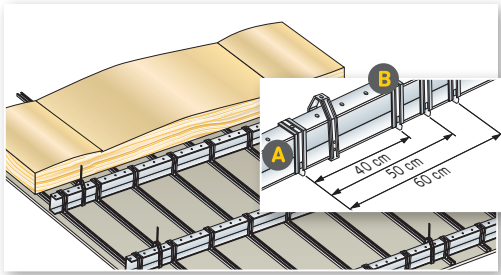


## 5 - Plafond à descente variable



- > Sur toute structure, vous pouvez utiliser les suspentes **PR Ressort** :
  - > fixez sur votre structure une tige lisse à oeillet,
  - > pincez la suspente PR Ressort sur la tige lisse à la hauteur désirée
- > Sur structure bois, utilisez également les suspentes **P61 fractionnées** à la descente désirée

## 6 - Plafond grande portée avec ossature primaire : PRÉGYMÉTAL 2PLUS

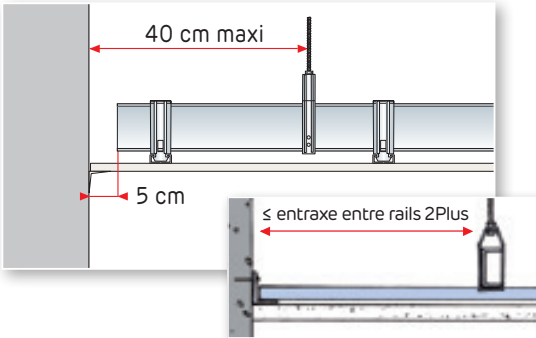


### 1 - PRINCIPE DE POSE

- > Montez les attaches **A** sur le rail **2Plus** **B** à l'entraxe de 40, 50 ou 60 cm
- > Positionnez les rails **2Plus** de façon identique aux montants sur chant
- > Clipsez les fourrures sur les attaches **2Plus**

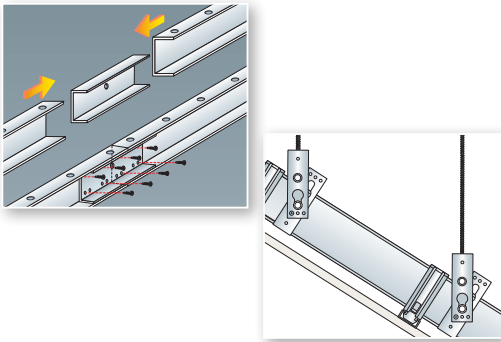
### 2 - LA JONCTION AVEC LES MURS

- > Si la première suspente est située à moins de 40 cm du mur de départ, laissez un jeu de 5 cm entre le rail **2Plus** et la paroi
- > Si la première suspente est située à plus de 40 cm du mur utilisez un rail **R90** pour supporter l'extrémité du rail **2Plus**
- > Fixez un rail contre-cloison ou une cornière pour supporter les extrémités des fourrures **S47**



### 3 - PLAFOND DE DIMENSIONS SUPÉRIEURES À LA LONGUEUR DES PROFILÉS

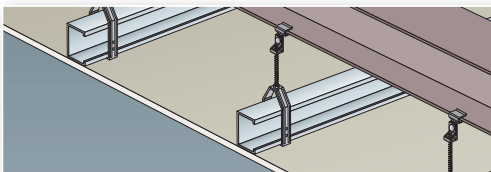
- > Aboutez les rails **PRÉGYMÉTAL 2Plus** avec les éclisses **PRÉGYMÉTAL 2Plus**
- > Solidarisez la liaison avec 8 vis **PRÉGY RT421**



### 4 - PLAFOND INCLINÉ SOUS STRUCTURE HORIZONTALE

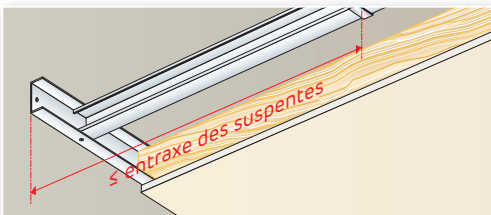
- > Mettez en oeuvre une suspente **PRÉGYMÉTAL 2Plus** articulée

## 7 - Plafond grande portée



#### Montants sur chant M48 à M90

- > Fixez une tige filetée  $\varnothing 6$  mm au support avec une attache et préreglez 2 écrous.
- > Accrochez les suspentes **SC** sur les montants, puis positionnez l'ensemble.
- > Bloquez les 2 écrous de part et d'autres de la suspente
- > Liaisonnez les suspentes sur les montants par vis **RT421**



#### L'ossature périphérique

- > Elle est constituée par un rail pour les portées supérieures à 1,80 m

## 8 - Plafond grande portée PRÉGYMÉTAL Industrie



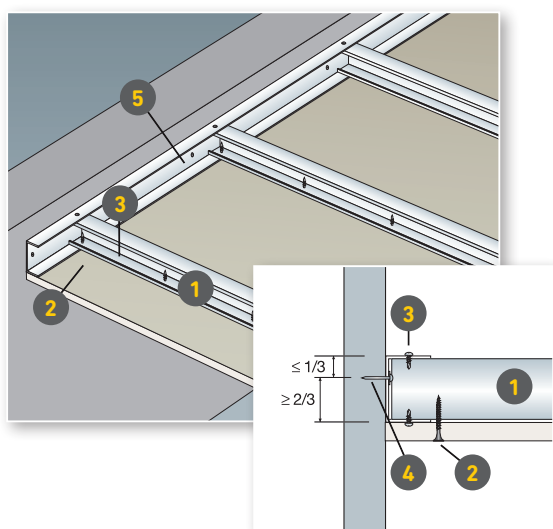
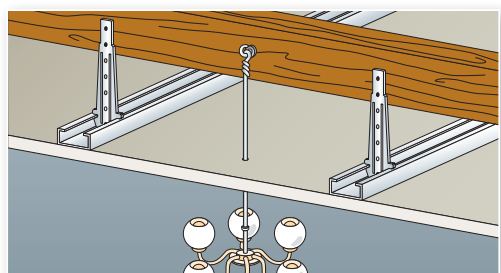
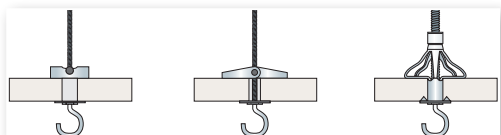
#### La suspente **PRÉGYMÉTAL Industrie**

- > Positionner les tiges filetées de  $\varnothing 6$  mm et régler les écrous en fonction du niveau du plafond
- > Plier et positionner la suspente qui enserre la tige filetée
- > Rabattre la languette supérieure
- > Bloquer l'écrou haut
- > Positionner les montants et visser les sur la suspente par 2 vis **PRÉGY RT421 X 13**

Plafond

# PRÉGYMÉTAL™

## Montages spécifiques



### 1 - ACCROCHAGE ET FIXATION ≤ 2 KG\*

- > Fixation directement dans la plaque à l'aide de chevilles pour plaques de plâtre.

\*1 charge de 2 kg par surface de 1,20 m par 1,20 m

### ACCROCHAGE ET FIXATION > 2 KG

- > Fixation à la structure support de l'ossature du plafond

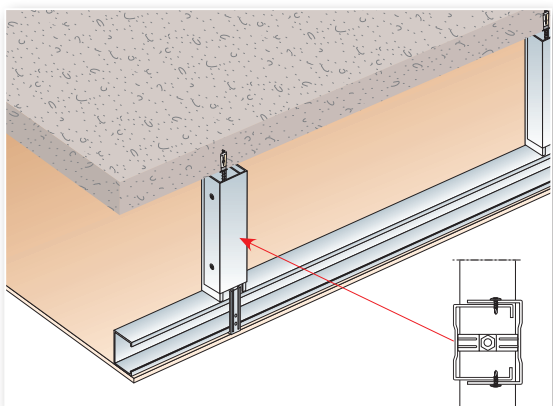
### 2 - PLAFOND PRÉGYMÉTAL SANS SUSPENTE

- > Disposition utilisée pour des plafonds sous plénum technique dans les circulations des ERP, en absence de possibilités de fixation ou en cas d'accès difficile
- > Fixez des rails latéraux comme indiqué sur le croquis
- > Utilisez des montants positionnés sur chant et solidarisés (haut et bas) sur les ailes des rails latéraux

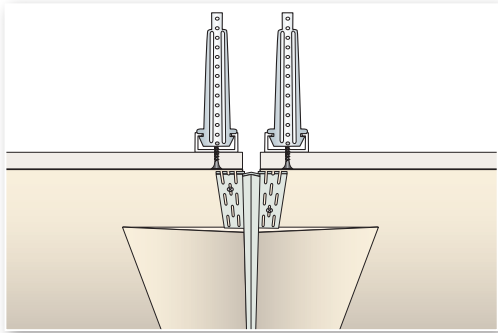
- 1 Montant PRÉGYMÉTAL
- 2 Vis PRÉGY TF 212
- 3 Vis PRÉGY RT 421
- 4 Fixation adaptée au support
- 5 Rail PRÉGYMÉTAL

### 3 - DISPOSITIF ANTI-SOULÈVEMENT DES PLAFONDS

Exemple de dispositif anti-soulèvement



- A** > **Locaux de perméabilité faible ou moyenne**  
Pour ces locaux, les suspentes PRÉGYMÉTAL répondent à la demande du DTU 25.41
- B** > **Locaux extérieur ou de perméabilité forte**  
(porche, hangar, locaux dont la façade exposée au vent est largement percée, ...). Dans ces locaux, les pressions excèdent la valeur de 10daN/m<sup>2</sup> du DTU 25.41.  
Un dispositif anti-soulèvement peut donc s'avérer nécessaire en fonction de la surpression, du poids propre du plafond, de la hauteur du plénum, et du type de suspente utilisé.



## 4 - FRACTIONNEMENT DES PLAFONDS

- > Les joints divers, les poteaux et les formes découpées peuvent générer des amorces de fissuration par effet d'entaille. Il est donc conseillé de découper les plafonds en formes géométriques simples avec des joints souples à la jonction avec les éléments de construction isolés traversant le plafond
- > Les plafonds de grande surface doivent être fractionnés tous les 25 m et une surface maxi de 300 m<sup>2</sup>

## 5 - EXPOSITION AU VENT ET COMBLES AMÉNAGÉS

- > Dans les régions particulièrement exposées (sites exposés, bord de mer, zone de vent 4), les fortes pressions dues au vent peuvent entraîner des mouvements entre plafond et charpente, et générer des grincements entre fourrures et suspentes en raison du jeu normal. Les règles de mise en oeuvre pratiquées dans ces régions consistent à bloquer le jeu entre fourrures et suspentes à l'aide de mousse de polyuréthane ou de plots de **PRÉGYCOLLE 120**

## 6 - FORTE HYGROMÉTRIE (> 80%)

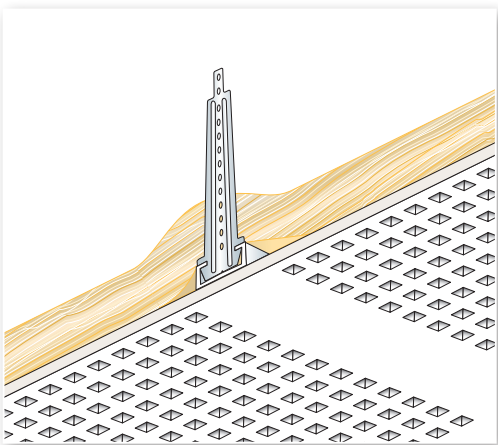
- > Un défaut de ventilation des locaux, tant en cours de chantier qu'après finition, pourra générer des déformations irréversibles des plaques de plafond. Il est donc recommandé :
  - > de poser les ossatures à une distance de 50 cm maxi,
  - > de ventiler les locaux dans les zones ou périodes humides,
  - > de réaliser les enduits plâtre et les chapes hydrauliques avant les plafonds,
  - > de traiter les joints sitôt les plaques posées

## 7 - PRÉGYBEL

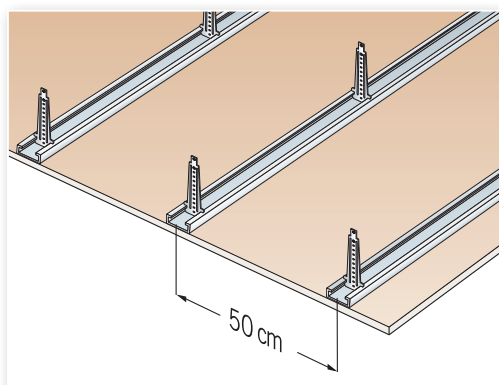
### (Plafond et contre-cloison)

#### Conditions particulières d'emploi

- > Nous conseillons un calepinage des plaques **PRÉGYBEL** avant toute réalisation
- > Pour garantir l'absorption acoustique donnée dans nos tableaux, la laine minérale d'une épaisseur de 80 mm et sans pare-vapeur, doit être placée au contact des plaques **PRÉGYBEL**
- > Lors du traitement à l'enduit des joints et des têtes de vis, veillez à ne pas remplir les trous
- > La peinture des plaques **PRÉGYBEL** doit impérativement être réalisée au rouleau de façon à ne pas diminuer les performances acoustiques en colmatant la voile de verre
- > En utilisation verticale, les plaques **PRÉGYBEL** ne doivent pas être placées dans des zones exposées à des chocs importants







## 8 - PLAFOND EN LOCAUX TRÈS HUMIDES

### > Locaux EB+c, cuisines collectives, douches collectives de vestiaires de stades ou de gymnase

Dans ces locaux le plafond est constitué d'une plaque **PRÉGYWAB** et d'une ossature en fourrures **PRÉGYMÉTAL S47 WAB Z275** ou en montants **PRÉGYMÉTAL M48-35** ou **M70-35 WAB Z275** disposés à entraxe maxi de 50 cm. Ces ossatures bénéficient d'une protection anticorrosion **200h**. Les plaques sont vissées tous les 30 cm maximum avec des vis **PRÉGY TF212 Ultra** pour les locaux EB+c et des vis **PRÉGYWAB 500h** pour les autres locaux.

### > Centres aquatiques, balnéothérapies, piscines (hors hammam)

Dans ces locaux le plafond est constitué d'une plaque **PRÉGYWAB** et d'une ossature en fourrures **PRÉGYMÉTAL S47 Ultra WAB** ou en montants **PRÉGYMÉTAL M48-35 Ultra WAB** disposés à entraxe maxi de 50 cm. Ces ossatures bénéficient d'une protection anticorrosion **500h**. Les plaques sont vissées tous les 30 cm maximum avec des vis **PRÉGYWAB 500h**.

Afin de supprimer les risques de condensation, le plafond **WAB** devra être ventilé avec un taux d'ouverture du plénum de 10 % minimum. Dans le cas où le plafond est prévu sans ouverture, consultez Conseils Pro.

### > Finition et peintures

Les joints entre plaques sont traités à l'aide de l'enduit **PRÉGYWAB PE** et de la bande papier SINIAT. En rives, la plaque est vissée sur une cornière avec un jeu de 5 mm environ et la cueillie est réalisée avec un joint élastomère. Les peintures suivantes, dont la compatibilité avec la plaque **PRÉGYWAB** a été testée, peuvent être appliquées sur le plafond :

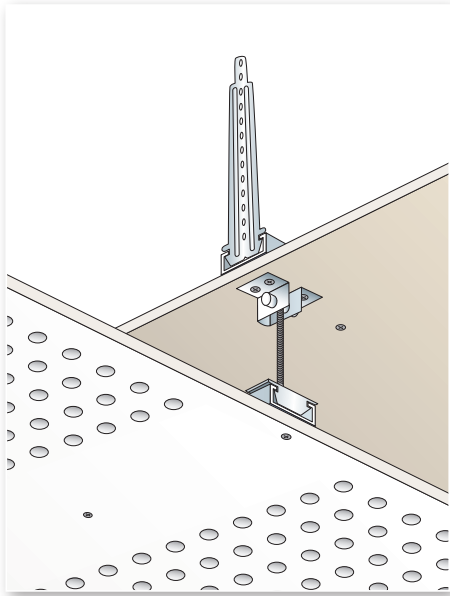
Fabricant	Primaire	Finition(s)
Zolpan	Maoline	Ultrasolmur A Ondilak Classic Mat Ondilak Prémium Satin
PPG	Muroprim	Revetal 60
SIKA	Emulpox Primaire	Emulpox Finition

## 9 - JONCTION CLOISONS / PLAFONDS

### (Cas des combles communicants)

Dans les bâtiments d'habitation (arrêté du 31/1/86 art.6) et dans les établissements de soins dénommés ERP de type U (arrêté du 23/5/89 art.U24) lorsque les parois verticales du dernier niveau ne montent pas jusqu'à la couverture, le plafond du comble doit :

- > **s'opposer à la propagation du feu par le comble,**
- > **assurer la stabilité au feu de la charpente sous laquelle il est suspendu (voir p.142)**



## 10 - PLAFOND ACOUSTIQUE OU DÉCORATIF SOUS PLAFOND PRÉGYMÉTAL ASSURANT UNE PERFORMANCE FEU

(Estimation CTICM STI 59/96)

Cette configuration peut-être autorisée sous réserve de :

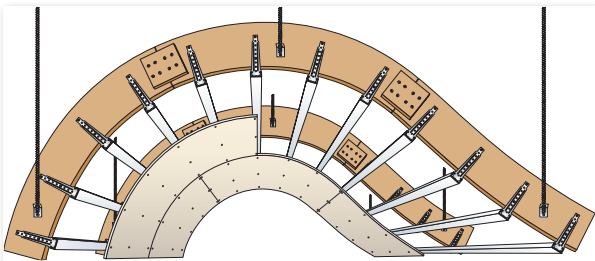
- > Reporter la charge du plafond acoustique ou décoratif directement au travers du plafond **PRÉGYMÉTAL** dans l'ossature de celui-ci

- > Limiter la charge du plafond acoustique ou décoratif à 10,5 kg/m<sup>2</sup>

- > Réduire l'entraxe des suspentes de plafond **PRÉGYMÉTAL** de façon à ce que le moment fléchissant maximal d'une fourrure entre 2 suspentes soit limité à 20,5 N.m au maximum

Exemple : pour un plafond **PRÉGYMÉTAL** composé d'une **PRÉGYFLAM BA15** l'entraxe des suspentes passe de 1,15 m à 1 m.

## 11 - PLAFOND COURBE PRÉGYMÉTAL CONTOUR



Les dispositions constructives dépendent essentiellement du rayon de courbure minimum de l'ouvrage et concernant :

- > l'entraxe des fourrures ;
- > l'entraxe des gabarits ;
- > le mode de préparation des plaques.

Rayon mini de courbure	40 cm à 1 m	1 m à 1,50 m	1,50 m à 2 m	> 2m
Entraxe maxi des fourrures	20 cm	30 cm	40 cm	60 cm
Entraxe maxi des gabarits bois	60 cm	90 cm	90 cm	120 cm

Le type de plaque et le mode de préparation est identique au tableau page 135.

Les modalités de pose sont données pour des rayons qui peuvent sensiblement varier.

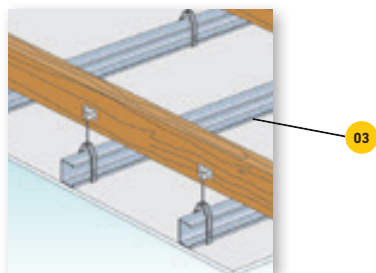
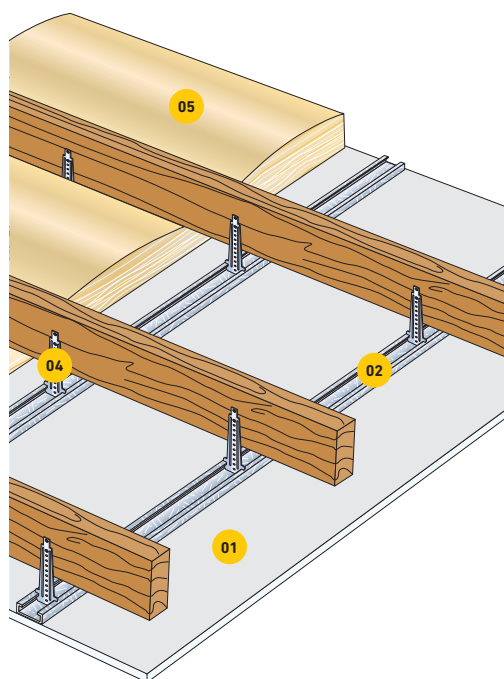
Pour les autres types de plaques il est recommandé de procéder au préalable à des tests de cintrage.

Plafond

# PRÉGYMÉTAL™ STANDARD

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE PLAFOND

Établi sur la base d'un plafond avec un seul parement. Coefficient de perte 5%

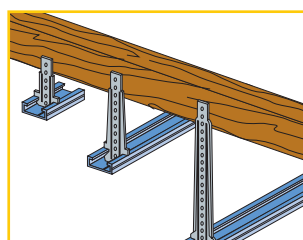


PRODUITS	QUANTITÉS			
	TYPE DE PLAFOND			
	FOURRURE		MONTANT SIMPLE	
	χ 50 cm	χ 60 cm	χ 50 cm	χ 60 cm
<b>01</b> Plaque <b>PRÉGY</b> ou <b>SYNIA Déco</b>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
<b>02</b> Fourrure <b>PRÉGYMÉTAL S47</b>	2,20 m	2,00 m	-	-
Éclisse <b>PRÉGYMÉTAL S47</b>	0,35 u	0,30 u	-	-
<b>03</b> Montant <b>PRÉGYMÉTAL</b>	-	-	2,20 m	2,00 m
<b>04</b> Suspente Type à définir selon : - support - ossature - hauteur du plénum	1,20 m	2,10 u	1,80 u	-
	1,50 m	-	-	1,80 u
	1,75 m	-	-	1,50 u
	2,10 m	-	-	1,30 u
	2,80 m	-	-	1 u
3,25 m	-	-	0,90 u	
Vis <b>PRÉGY</b> TF 212 x 25 ( <b>BA13</b> ) Vis <b>PRÉGY</b> TF 212 x 35 ( <b>BA15-BA18</b> )	14 u	12 u	14 u	12 u
Vis <b>PRÉGY</b> RT 421	-	-	7 u	6 u
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg
Bande pour joint <b>PRÉGY</b>	1,60 m	1,60 m	1,60 m	1,60 m
<b>05</b> Isolant	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

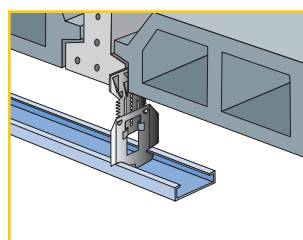
### NE PAS OUBLIER :

- > Fixations des suspentes (2 vis ou 2 pointes pour P11, P21, P31, P41, P61)
- > Sous béton, hourdis : cheville + tige filetée
- > Sous charpente métallique : attache + tige filetée

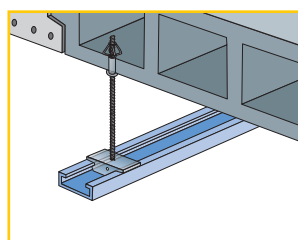
### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



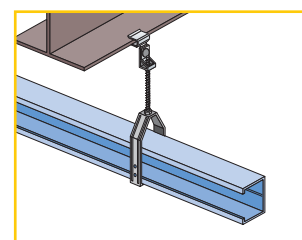
Suspentes p.244



Suspente hourdis



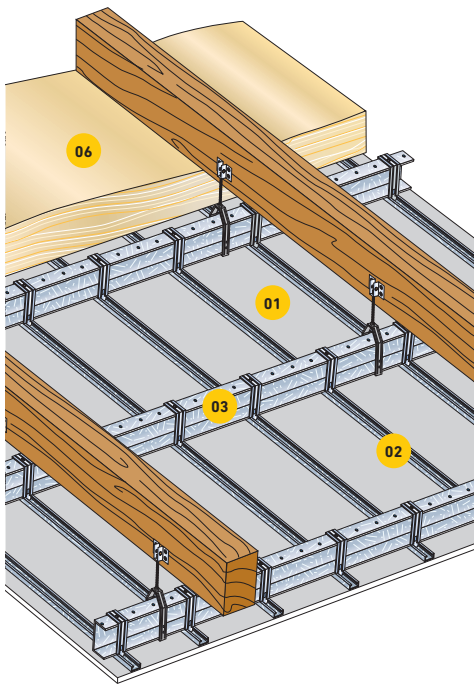
Suspente pivot



Suspente sur chant

Plafond grande portée

## PRÉGYMÉTAL™ 2PLUS

QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE PLAFOND

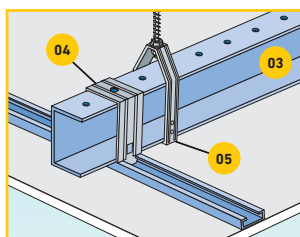
Établi sur la base d'un plafond avec un seul parement. Coefficient de perte 5%

PRODUITS	QUANTITÉS			
	⌘ 50 cm	⌘ 60 cm		
01 Plaque PRÉGY ou SYNIA Déco	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>		
02 Fourrure PRÉGYMÉTAL S47	2,20 m	2,00 m		
Éclisse PRÉGYMÉTAL S47	0,35 u	0,30 u		
03 Rail PRÉGYMÉTAL 2PLUS (⌘ 120 cm)	1,00 m	1,00 m		
Éclisse 2PLUS	0,10 u	0,10 u		
04 Attache 2PLUS	2,10 u	1,80 u		
05 Suspente SC50 ou SC2PLUS	Distance entre 2 suspentes	1,50 m	0,70 u	0,70 u
		1,75 m	0,60 u	0,60 u
		2,10 m	0,50 u	0,50 u
		2,80 m	0,40 u	0,40 u
		3,30 m	0,35 u	0,35 u
Vis PRÉGY TF 212 x 25 (BA13) Vis PRÉGY TF 212 x 35 (BA15-BA18)	14 u	12 u		
Vis PRÉGY RT 421	4 u	3 u		
Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg		
Bande pour joint PRÉGY	1,60 m	1,60 m		
06 Isolant	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>		

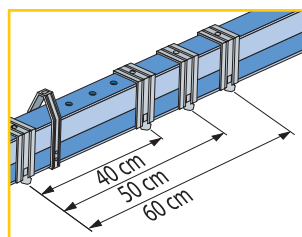
## NE PAS OUBLIER :

- > Sous charpente bois :  
équerre de fixation + tige filetée
- > Sous béton, hourdis :  
cheville type Split Grip 6 x 100  
ou Hilti HKD M6 + tige filetée
- > Sous charpente métallique :  
attache + tige filetée

## EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



Principe de suspension



Entraxes fourrures

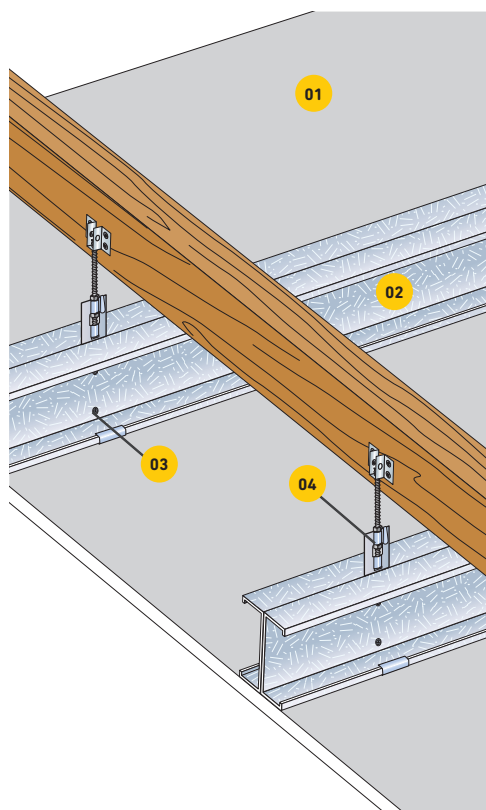
Plafond très grande portée

# PRÉGYMÉTAL™ Industrie

Ossatures M100 et M150

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE PLAFOND

Établi sur la base d'un plafond simple parement. Coefficient de perte 5%

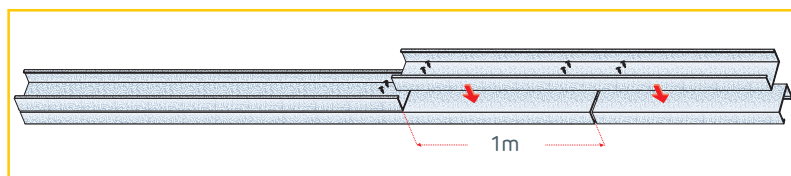


PRODUITS	QUANTITÉS					
	MONTANTS SIMPLES			MONTANTS ACCOLÉS		
	⌵ 40 cm	⌵ 50 cm	⌵ 60 cm	⌵ 40 cm	⌵ 50 cm	⌵ 60 cm
01 Plaque PRÉGY	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>
02 Montant PRÉGYMÉTAL M100 ou M150	2,70 m	2,20 m	2,00 m	5,40 m	4,40 m	4,00 m
Rail PRÉGYMÉTAL R150-50/6.2 (pour les aboutages)	0,25 m	0,20 m	0,15 m	-	-	-
Vis PRÉGY TF212	16 u	14 u	12 u	32 u	28 u	24 u
03 Vis PRÉGY RT421 x 13	4 u	3 u	2 u	10 u	8 u	6 u
04 Suspentes PRÉGYMÉTAL Industrie	Entraxe 3,50 m	1 u	0,8 u	0,65 u	-	-
	Entraxe 4,50 m	-	-	-	0,86 u	0,68 u
	Entraxe 6,00 m	-	-	-	0,56 u	0,44 u
Enduit pour joint PRÉGY - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg	0,35 kg 0,50 kg
Bande pour joint PRÉGY	1,60 m	1,60 m	1,60 m	1,60 m	1,60 m	1,60 m
Isolant (option)	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>

### NE PAS OUBLIER :

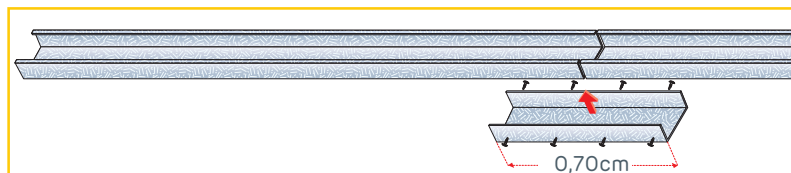
- > Pour l'attache à la structure, voir fournisseur de fixations

### EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE



#### > Montants accolés

- > Liaisonner les montants tous les mètres par 2 vis PRÉGY RT421 x 13
- > Décaler les aboutages de 1 m (jonction par 8 vis PRÉGY RT421 x 13)
- > Décaler les aboutages d'une rangée de montants à l'autre



#### > Aboutages des montants simples

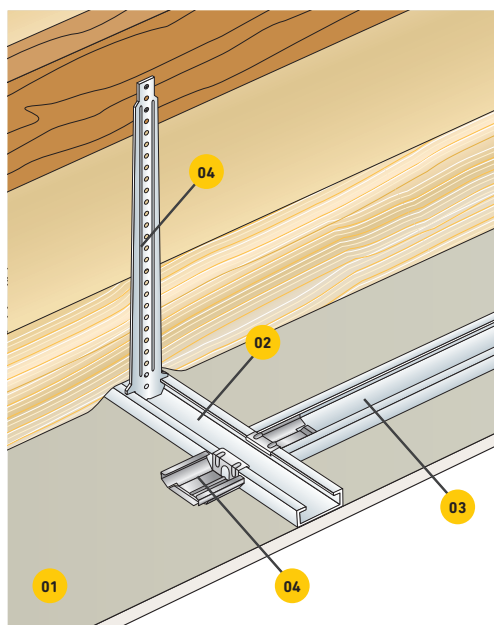
- (non compatible avec les plafonds autoportants)
- > Coiffer la jonction des montants par un morceau de rail R105-50/6.2 de 70 cm
- > Assurer la jonction par 8 vis PRÉGY RT421 x 13
- > Décaler les aboutages d'une rangée de montants à l'autre



Plafond incendie

**PRÉGYMÉTAL™ TÉCLIP**

Ossature croisée

**QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE PLAFOND**Établi sur la base d'un plafond de 120 m<sup>2</sup>, coefficient de pertes 5%

PRODUITS	QUANTITÉS					
	TYPE DE PLAFOND					
	1 PRÉGYFLAM BA13		1 PRÉGYFLAM BA15			
	χ 60 cm	χ 50 cm	χ 50 cm	χ 40 cm	χ 30 cm	
<b>01</b> Plaque <b>PRÉGYFLAM BA13</b>	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	-	-		
Plaque <b>PRÉGYFLAM BA15</b>	-	-	1,05 m <sup>2</sup>	1,05 m <sup>2</sup>	3,15 m <sup>2</sup>	
<b>02</b> Fourrure <b>S47</b> (χ 1,20 m)	1 m	1 m	1 m	1 m	1 m	
<b>03</b> Entretoise <b>S47</b>	1,60 u	1,90 u	1,90 u	2,30 u	3 u	
<b>04</b> <b>TÉCLIP</b>	3,20 u	3,80 u	3,80 u	4,60 u	6 u	
Éclistar	0,20 u	0,20 u	0,20 u	0,20 u	0,20 u	
<b>05</b> Suspentes <b>pivot</b> ou <b>P41</b>	Entraxe 1,20 m	0,90 u	0,90 u	0,90 u	0,90 u	-
	Entraxe 0,60 m	-	-	-	-	1,70 u
Vis <b>PRÉGY</b> TF212 x 25	23 u	24 u	-	-	-	
Vis <b>PRÉGY</b> TF212 x 35	-	-	24 u	26 u	22 u	
Vis <b>PRÉGY</b> TF212 x 45	-	-	-	-	22 u	
Vis <b>PRÉGY</b> TF212 x 70	-	-	-	-	44 u	
Enduit <b>PRÉGY</b> - en poudre - ou prêt à l'emploi	0,35 kg	0,35 kg	0,35 kg	0,35 kg	0,35 kg	
	0,50 kg	0,50 kg	0,50 kg	0,50 kg	0,50 kg	
Bande pour joint	1,60 m	1,60 m	1,60 m	1,60 m	1,60 m	
Laine de verre	-	-	-	-	1,05 m <sup>2</sup>	

**NE PAS OUBLIER :**

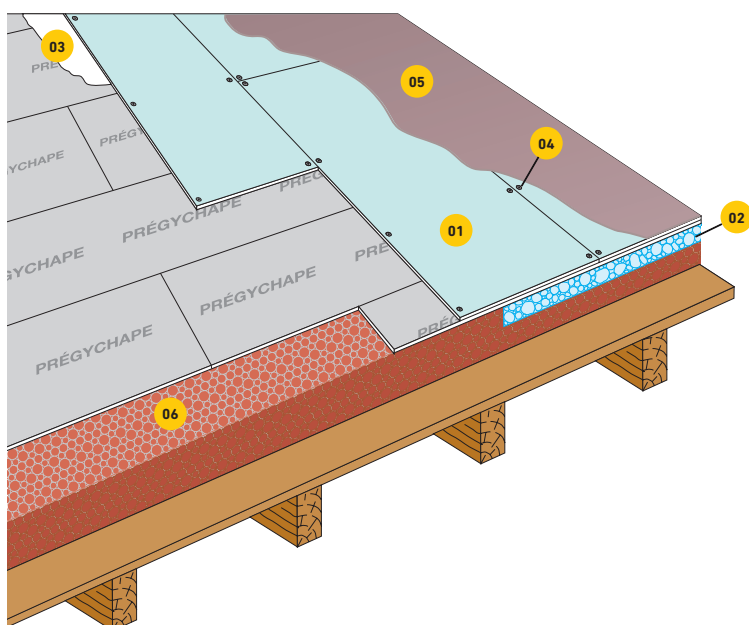
- > Fixation des suspentes  
(2 vis ou 2 pointes pour P41)
- > Cheville + tige filetée + Pivot  
si béton, hourdis
- > Attache + tige filetée + Pivot  
si charpente métallique

## Chape sèche légère

# PRÉGYCHAPE™

### DESCRIPTION

Chape sèche légère composée de deux plaques **PRÉGYCHAPE BD13**, Haute Dureté et hydrofugées. Adaptée à tout plancher porteur et continu, en neuf ou en réhabilitation.



- 01 Plaque **PRÉGYCHAPE BD13**
- 02 PSE **UNIMAT SOL**
- 03 Colle **PRÉGYCHAPE**
- 04 Vis **PRÉGYCHAPE**
- 05 Finition enduit autolissant
- 06 Granulats légers

### DOMAINES D'EMPLOI

#### Réhabilitation (plancher déformé) :

- Remise à niveau et renforcement acoustique : pose sur granulats seuls.
- Remise à niveau et renforcement acoustique + thermique : pose sur granulats et polystyrène expansé.

#### Neuf (support plan et horizontal) :

- Isolation thermique : pose sur polystyrène expansé seul.

### ÉPAISSEUR DE GRANULATS

- > Épaisseur usuelle : 5 cm
- > Épaisseur minimum ponctuelle : 2 cm
- > Épaisseur maximum ponctuelle : 20 cm (comprenant le PSE éventuel)

### SUPPORT

**PRÉGYCHAPE** peut être posé sur un support en béton ou en bois.

Le support doit être continu et sec au moment de la mise en œuvre. L'état du support et sa capacité portante doivent être vérifiés.

Pour un plancher bois, la ventilation de la sous-face doit être assurée.

### POIDS DE LA CHAPE

Plaqués sans granulats > = 25 kg/m<sup>2</sup>

5 cm > = 50 kg/m<sup>2</sup>

10 cm > = 75 kg/m<sup>2</sup>

## PERFORMANCES

Exemple de locaux <sup>(1)</sup>	Classement UPEC <sup>(2)</sup>	Revêtement de sol	Couches composant la chape sèche
<b>Locaux secs :</b> > en bâtiment d'habitation (séjour, chambre, dégagement, ...) > en locaux d'activités publics ou privés (bureaux, couloirs, dégagements, salles de réunion, ...)	<b>P3 E1</b>	Moquette collée	<b>2 PRÉGYCHAPE BD13</b> + 1 couche d'enduit autolissant de 3 mm
		Dalles plombantes	
		Dalles thermoplastiques semi-flexibles	
		Plastiques flexibles et assimilés (linoléum, caoutchouc) en lés ou dalles	
		Parquet mosaïque collé	<b>2 PRÉGYCHAPE BD13</b> + couche de désolidarisation
		Parquet et revêtement stratifié flottant	
		Carrelage collé 100 ≤ S ≤ 1100 cm <sup>2</sup>	<b>2 PRÉGYCHAPE BD13</b>
<b>Locaux humides <sup>(3)</sup> :</b> > en bâtiment d'habitation (salle d'eau, cuisine, WC) > en bâtiment d'activité (sanitaire de bureau, ...)	<b>P3 E2</b>	Carrelage collé 100 ≤ S ≤ 1100 cm <sup>2</sup>	<b>2 PRÉGYCHAPE BD13</b> + 2 couches de PRÉGYTANCHE
		Plastique et assimilés (linoléum, caoutchouc) en lés à joints soudés	<b>2 PRÉGYCHAPE BD13</b> + 1 couche d'enduit autolissant de 3 mm

(1) Pour tout local spécifique consulter le cahier du CSTB n°3509 de novembre 2004.

(2) Plus le chiffre indiquant le niveau est élevé, meilleure est la performance.

(3) A l'exclusion des locaux très humides classés « E3 » tels que : douches, sanitaires et cuisines collectives.

## CLASSEMENT

### Classement UPEC des principaux locaux Cahiers du CSTB n°3509 de novembre 2004

**P2** Bâtiment d'habitation

**P3** Locaux d'activités publics ou privés  
(bureaux, couloirs, dégagements, salles de réunion)

**E1** Locaux secs

**E2** Locaux humides EB+p  
(salles d'eau, sanitaires privatifs...)

### NOTA :

Les systèmes P3 répondent à une demande P2.

Les systèmes E2 répondent à une demande E1.

## RÉSISTANCE THERMIQUE

Plaques + granulats + isolants (m<sup>2</sup>.K/W)

Granulats PRÉGYCHAPE R=0,07m <sup>2</sup> .K/W	Sans PSE	Avec UNIMAT Sol		Avec UNIMAT Sol Ultratech		
		2 cm	6 cm	2 cm	6 cm	
Épaisseur de granulats (cm)	0 cm	0,08	0,58	1,63	0,63	1,78
	5 cm	0,43	0,93	1,98	0,98	2,13
	10 cm	0,78	1,28	2,33	1,33	2,48



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > Avis technique 13/12-1174 PRÉGYCHAPE



Quantitatif :  
p.265



Mise en œuvre :  
p.262



Performances acoustiques :  
p.230

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

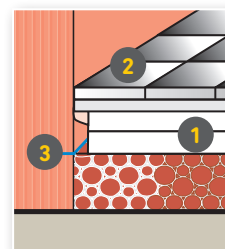
## MISE EN ŒUVRE

### 1 - Traçage et préparation des outils

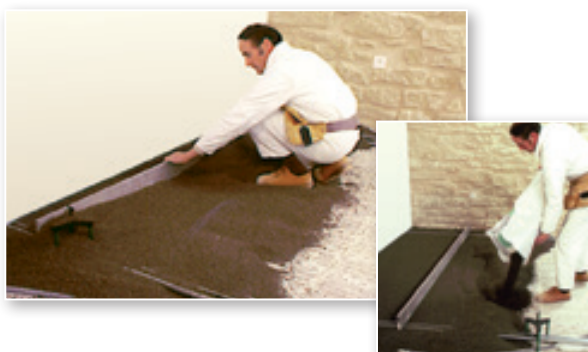


- > Après avoir repéré le point le plus haut, tracez le niveau fini des granulats ③ en tenant compte de la chape (25 mm), du PSE éventuel et du revêtement de sol
- > Positionnez « les outils de réglage » sur les S47 (entraxe ≤ 1,50 m) et les S47 au sol (entraxe ≤ 2,40 m) en fonction du traçage réalisé sur les murs

- ① Deux plaques PRÉGYCHAPE
- ② Revêtement de sol
- ③ Traçage



### 2 - Étalement et réglage des granulats



- > En partant du côté opposé à l'accès, versez les granulats en excès, et tirez-les avec une règle
- > À l'avancement retirez les outils de réglage et les fourrures après avoir vérifié qu'il n'existe pas de défauts locaux de remplissage du granulat

### 3 - Isolation thermique



- > Posez les panneaux de PSE UNIMAT SOL sur toute la surface, en veillant à ne pas déplacer la couche de granulats
- > Réalisez des joints croisés dans le cas où la pose des isolants s'effectue sur plusieurs couches (deux couches maximum)

### 4 - Mise en place des plaques



Laissez un jeu de 5 mm en périphérie du local pour éviter la transmission des bruits d'impact

#### 1 - POSE DU 1<sup>ER</sup> LIT DE PLAQUES

En partant de l'accès de la pièce, posez les plaques jointives, à joints décalés de 60 cm

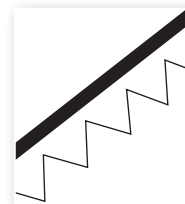




## 2 - POSE DU 2<sup>ÈME</sup> LIT DE PLAQUES

La pose des plaques se fait à joints croisés et décalés de 30 cm par rapport aux joints du 1<sup>er</sup> lit. Commencez donc par une coupe en longueur et en largeur

- > Appliquez la colle **PRÉGYCHAPE** à l'avancement sur le 1<sup>er</sup> lit avec une spatule à denture triangulaire 2,6 mm. Posez les plaques jointives
- > Vissez chaque plaque en périphérie tous les 60 cm (10 vis / plaque)
- > Réalisez les joints périphériques en appliquant un cordon de mastic à la pompe



## 5 - Finitions



Ces travaux doivent être effectués 12h minimum après la pose des deux lits de plaques.

Les documents du marché doivent préciser qui est chargé de la réalisation de ces travaux complémentaires.

### LOCAL SEC CLASSÉ E1

- > **Carrelage** : collage direct sur les plaques avec du mortier colle C2
- > **Autres revêtements** : appliquez l'enduit autolissant en épaisseur de 3 mm minimum **A**



### LOCAL HUMIDE PRIVATIF CLASSÉ E2

- > **Carrelage de surface entre 100 et 900 cm<sup>2</sup>**  
**En périphérie, à la jonction mur / sol : B**
  - > appliquez une couche de **PRÉGYTANCHE**
  - > marouflez une bande **PRÉGYTANCHE**
  - > recouvrez d'une 2<sup>ème</sup> couche de **PRÉGYTANCHE**
- Sur toute la surface : C**
  - > appliquez 2 couches de **PRÉGYTANCHE** croisées
  - > laissez sécher 24h après chaque application
- > **Revêtement PVC à joints soudés**  
 Appliquez l'enduit autolissant **184 SOLFLEX** de Parex Lanko en épaisseur de 3 mm minimum.  
 Afin d'assurer l'étanchéité avec les parois verticales, le revêtement soudé doit être relevé en plinthe



Enduit autolissant **184 SOLFLEX** de Parex Lanko

#### Caractéristiques d'utilisation

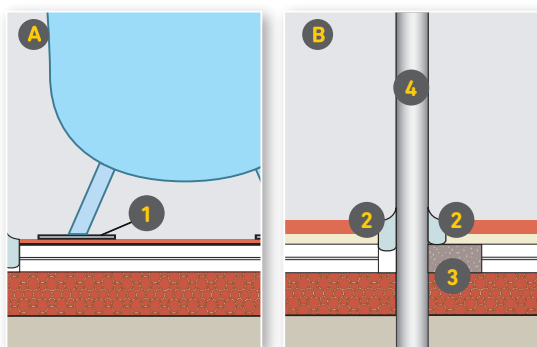
- > **Délai de mise en circulation légère** : 3 h ± 1 h
- > **Délais avant recouvrement** :
  - > carrelage, moquette : 8 h
  - > dalle plastique rigide : 24 h

#### Références techniques concernant la mise en œuvre des revêtements de sol

- > **Revêtements textiles** : DTU 53.1 ou Cahier des Prescriptions Techniques de mise en œuvre des revêtements en dalles plombantes, amovibles (cahier CSTB 2193, octobre 1987).
- > **Revêtements plastiques** : DTU 53.2
- > **Carreaux céramiques ou assimilés** : DTU 52.1 ou Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sol en carreaux céramiques (et analogues) collés au moyen d'un mortier-colle (Cahier CSTB 3267).



## 6 - Pièces humides



### A POSE D'UNE BAINOIRE

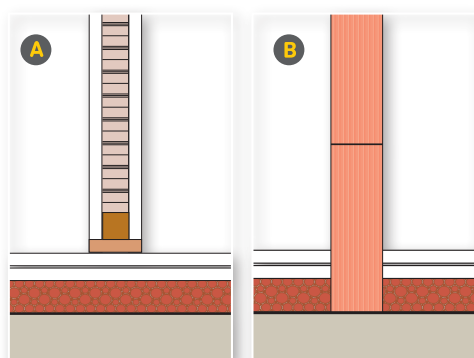
- > Intercalez, sous chaque pied, une plaque de répartition de 10 x 10 cm (contre-plaqué marine de 10 mm ou tôle de 3 mm)

### B TUYAUTERIE ET HUISSERIE

- > Prévoyez un calfeutrement au mastic aux jonctions avec le carrelage.

- 1 Plaque de répartition
- 2 Mastic polyuréthane
- 3 Calfeutrement
- 4 Tube ou huisserie

## 7 - Pose d'une cloison



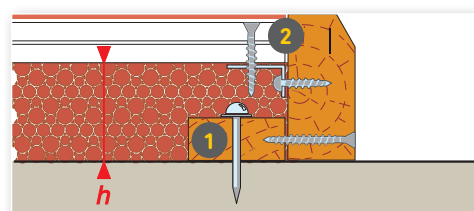
### A CLOISON LÉGÈRE - POIDS $\leq$ 150 KG/M

- > **PRÉGYFAYLITE**, **PRÉGYMÉTAL** simple et double parements de hauteur courante (2,60 m maximum)
- > Pose directe sur **PRÉGYCHAPE** (collage et chevillage des rails ou semelles)

### B CLOISON LOURDE - POIDS $>$ 150 KG/M OU CLOISONS ACOUSTIQUES OU RÉSISTANTES AU FEU

- > Posez les cloisons lourdes avant la pose de **PRÉGYCHAPE**

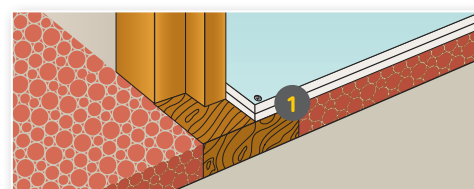
## 8 - Nez de marche



- > Posez une contremarche en bois après traçage du niveau

- 1 Tasseau ou cornière
- 2 Cornière si  $h > 5$  cm

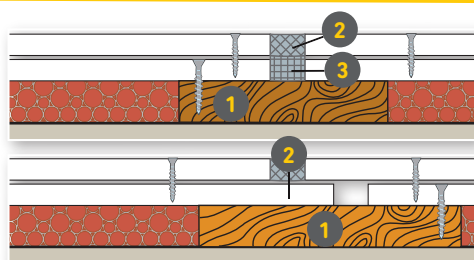
## 9 - Passage d'une porte



- > Prévoyez un tasseau bois de largeur 12 cm au niveau du joint

- 1 Tasseau bois de largeur 12 cm

## 10 - Joint de dilatation ou de fractionnement



- > Prévoyez un tasseau bois de largeur 12 cm au niveau du joint

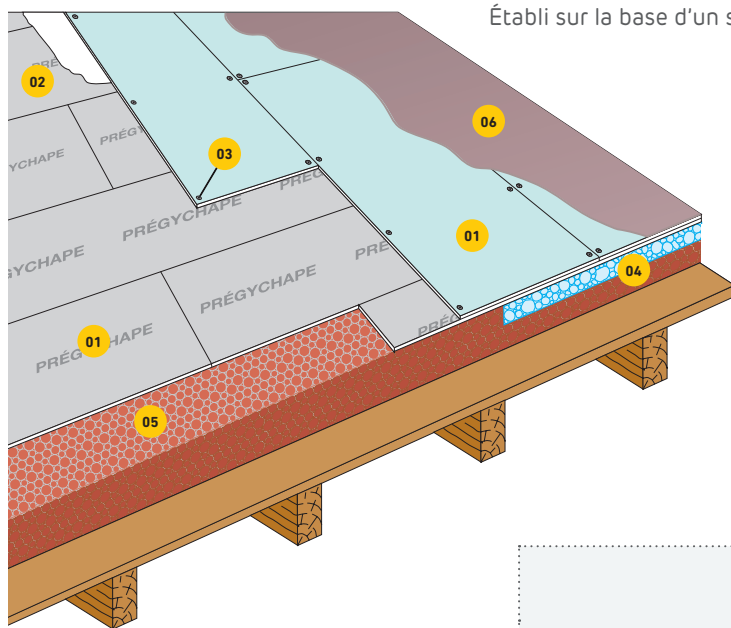
- 1 Tasseau bois de largeur 12 cm
- 2 Joint mastic polyuréthane
- 3 Fond de joint

Chape sèche légère

# PRÉGYCHAPE™

## QUANTITATIF MOYEN AU m<sup>2</sup> DE CHAPE SÈCHE

Établi sur la base d'un sol avec un coefficient de perte 5%



### NE PAS OUBLIER :

- > Mastic acrylique pour jointoiments périphériques.
- > Mastic polyuréthane pour les points singuliers en pièces humides.

	PRODUITS	QUANTITÉS
La chape (éléments de base)	01 PRÉGYCHAPE BD13	2,10 m <sup>2</sup>
	02 Colle PRÉGYCHAPE	0,45 kg
	03 Vis PRÉGYCHAPE	7 u
Forme et isolation	05 Granulats légers	10 l/cm d'épaisseur
	04 PSE UNIMAT SOL	1,05 m <sup>2</sup> /couche
Finition avant revêtement (sauf carrelage)	06 Enduit autolissant 184 SOLFLEX	4,8 kg
	Eau	1,2 l
Finition pièces humides	PRÉGYTANCHE	1,2 kg
	Bande PRÉGYTANCHE	Périmètre pièces humides

### IMPORTANT :

- > Lors de la mise en oeuvre, la colle **PRÉGYCHAPE** doit couvrir la totalité des plaques du premier lit et être appliquée avec un peigne à denture triangulaire de 2,6 mm.



## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 6. GAINES TECHNIQUES

## DESCRIPTIFS

Gaines techniques verticales et soffites PRÉGY ..... p. 268

# CONDUITS VERTICAUX

## DESCRIPTIFS

Conduits verticaux en carreaux PF3 et plaque PRÉGY ..... p. 270

# PROTECTION DE STRUCTURES

## DESCRIPTIFS

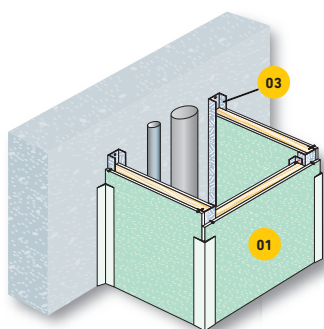
PRÉGYMÉTAL  
Protection au feu des structures métalliques porteuses ..... p. 272

Gaines techniques verticales et soffites

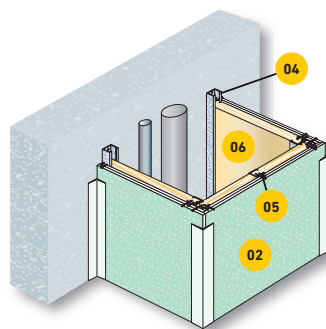
PRÉGY

Gaines techniques verticales ou soffites réalisées à l'aide des systèmes PRÉGY : complexe PRÉGYROCHE DUO, cloison, contre-cloison ou plafond PRÉGYMÉTAL. Ces systèmes permettent de répondre à l'ensemble des exigences réglementaires.

Gaine PRÉGYROCHE Duo



Gaine PRÉGYMÉTAL



- 01 PRÉGYROCHE DUO
- 02 Plaquette PRÉGY
- 03 Rail PRÉGYMÉTAL R62
- 04 Montant PRÉGYMÉTAL
- 05 Vis PRÉGY TF 212
- 06 Laine minérale

DOMAINES D'EMPLOI

- Gaines pour la protection des conduits (ventilation, VMC, canalisations d'eau, de gaz, d'électricité,...) pour tout type de bâtiment d'habitation, d'ERP (hôpital, ...), de locaux industriels et commerciaux.

LES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS EN GAINES TECHNIQUES RECOUPÉES

		Recommandations du référentiel Qualitel / Habitat et Environnement 2012 MAJ 2014		
		Cas 1 : Cas courant	Cas 2 : Au dessus d'un garage ou d'un local d'activité	Cas 3 : Coude à 90° dans le local
	Exigences réglementaires en habitation (Arrêté du 30 juin 1999)			
Local examiné				
Cuisine fermée	$LnAT \leq 35 \text{ dB (A)}$	$\Delta Lan \geq 24 \text{ dB (A)}$	$\Delta Lan \geq 24 \text{ dB (A)}$ $Rw+C \geq 37 \text{ dB}$	$\Delta Lan \geq 29 \text{ dB (A)}$ $Rw+C \geq 26 \text{ dB}$
Pièce principale	$LnAT \leq 30 \text{ dB (A)}$	$\Delta Lan \geq 29 \text{ dB (A)}$	$\Delta Lan \geq 29 \text{ dB (A)}$ et $Rw+C \geq 37 \text{ dB (garage)}$ $Rw+C \geq 40 \text{ dB (local d'activité)}$	



# PERFORMANCES

Systèmes	Résistance au feu en gaine verticale $E_{i \rightarrow i}$ 60 = coupe feu de traversée	$\Delta L_{an}$ dB(A) Atténuation des bruits d'équipement	$R_w+C$ dB Affaiblissement acoustique de la paroi	Conformité aux exigences acoustiques réglementaires					
				Gaine verticale			Soffite horizontal		
				Sans dévoiement	Dévoiement 2 x 45°		Dévoiement 90°		
Type de chute									
Fonte ou acoustique (a)	PVC classique	Fonte, acoustique (a) ou PVC + visco(b) ***	PVC classique	Fonte, acoustique (a) ou PVC + visco(b) ****	PVC classique				
PRÉGYROCHE DUO 10+50+10	$E_{i \rightarrow i}$ 60	29	30						
PRÉGYROCHE DUO 10+50+10 + LM 45 mm	$E_{i \rightarrow i}$ 60	≥ 34	31						
PRÉGYROCHE DUO + 2 BA13 dB vissées	$E_{i \rightarrow i}$ 60	35	37			*			
Carreaux PF3 7 cm (bande résiliente en tête) + PRÉGYMAX 13 + 40 collé	EI 60	33	44			**			
Carreaux PF3 7 cm (bande résiliente en tête) + 1 BA13 vissée	EI 60	≥ 25	39			*			
Cloison PRÉGYMÉTAL D85/48 (2+1 BA13) avec LM 45 mm	$E_{i \rightarrow i}$ 60	34	42			**			
Cloison PRÉGYMÉTAL D98/48 avec LM 45 mm	$E_{i \rightarrow i}$ 60	≥ 34	47			**			
Contre-cloison PRÉGYMÉTAL 2 BA13 + LM 45 mm	$E_{i \rightarrow i}$ 60	≥ 29	35						
Contre-cloison PRÉGYMÉTAL 2 BA18	$E_{i \rightarrow i}$ 120	24	34						
Contre-cloison PRÉGYMÉTAL 2 BA18 + LM 60 mm	$E_{i \rightarrow i}$ 120	≥ 29	37						

## Solutions conformes au référentiel Qualitel

- \* solution conforme au cas 2 au-dessus d'un garage
- \*\* solution conforme au cas 2 au-dessus d'un garage ou local d'activité
- \*\*\* colonne correspondant au cas 1
- \*\*\*\* colonne correspondant au cas 3

## Légende

- Convient en pièces principales et en cuisines ( $L_{nAT} \leq 30$  dB (A))
- Convient en cuisines ( $L_{nAT} \leq 35$  dB (A))
- Ne convient ni en pièces principales, ni en cuisines ( $L_{nAT} \geq 35$  dB (A))

- (a) Une chute « acoustique » est une chute (ensemble de conduits et raccord) sous avis technique dont les niveaux de bruit  $\Delta L_{an}$  sont inférieurs ou égaux à 59 dB pour les dévoiements horizontaux, et inférieurs ou égaux à 60 dB pour les dévoiements obliques, mesurés selon la norme NF EN 14366.
- (b) Une chute en PVC classique peut être alourdi au niveau des éventuels dévoiements par l'adjonction d'un matériau viscoélastique par collage et ligature avec  $m_s \geq 5$  kg/m<sup>2</sup>, sur 1 m de part et d'autre des coudes.

## Références incendies

- PV en cours

## Références acoustiques

- CEBTP B212.0.084 - 3
- CTBA 02/PC/PHY/2077 et 2051
- Estimation base CSTB ER 712 02 115 et 990102-2
- CEBTP B212.0.050/3
- CSTB AC 99.016/1.C
- CSTB AC 98.013/2.CJ2
- Calcul base CSTB 990102-2
- CSTB ED-DSC-DIVE71-712-AVB
- Exemples de Solutions Acoustiques - DALN DHUP
- Simulation Acous STIFF



## POUR EN SAVOIR PLUS

### Documents de référence

- > DTU 25.41  
Ouvrages en plaques de plâtre
- > Référentiel Qualitel/Habitat et Environnement 2012  
« Acoustique Intérieure » MAJ 2014



Références incendie :  
p.284

Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

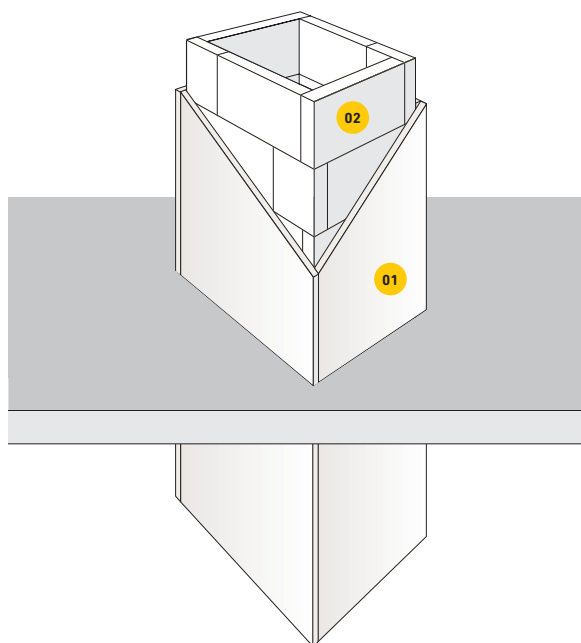
Conduits verticaux

# CARREAUX PF3 / PLAQUE PRÉGY™

Désenfumage et ventilation

## DESCRIPTION

Conduits destinés au désenfumage et à la ventilation des locaux. Ils sont réalisés en carreaux de plâtre **PF3** de 70 mm avec collage ou vissage d'une plaque **PRÉGYFEU A1**.



- 01 Plaque **PRÉGYFEU A1 BA13**
- 02 **Carreau PF3** de 70 mm

## DOMAINES D'EMPLOI

- Tout type d'établissement recevant du public.
- Bâtiments d'habitation.
- Bureaux.
- Bâtiments industriels.
- Parc de stationnement.

## QUANTITATIF MOYEN AU ML DE CONDUIT

Établi sur la base d'un conduit 4 faces

PRODUITS	QUANTITÉS
01 Plaque <b>PRÉGYFEU A1 BA15</b>	1,40 x P m <sup>2</sup>
02 <b>Carreau PF3</b> Std 70	1,15 x P m <sup>2</sup>
<b>Colle PF3*</b> ou vis <b>PRÉGY</b>	4 x P kg 18 x P u
Enduit pour joint <b>PRÉGY</b>	2,5 x P kg
Bande à joint	3 x P m

Avec **P** = périmètre intérieur du conduit en mètres

\* Pour la pose des carreaux et le collage des plaques avec un peigne sur toute la surface.

# PERFORMANCES

Type	Pression (Pa)	Résistance au feu (min)	Montage	Épaisseur paroi (cm)	Section interne maxi (cm)
Conduit de désenfumage	+500 -1500	Els 120	CARREAU PF3 STD 70 + 1 PRÉGYFEU A1 BA13 collée ou vissée	9	1250 x 1000
Conduit de ventilation	±500	Els 120	CARREAU PF3 STD 70 + 1 PRÉGYFEU A1 BA13 collée ou vissée	9	1250 x 1000

## Références incendies

Efectis EFR14-001737

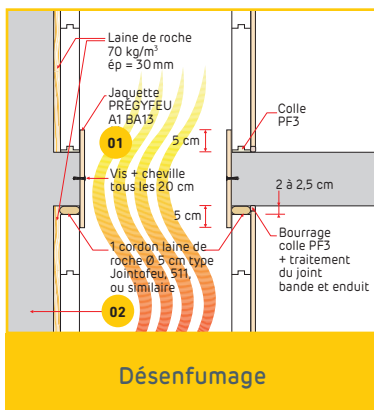
Efectis EFR14-001738

# MISE EN ŒUVRE

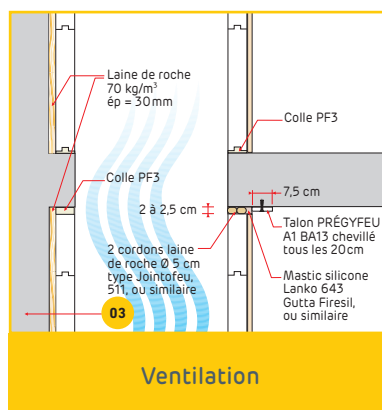
## Dimensionnement des trémies dans les planchers

- Les conduits verticaux en carreaux de plâtre PF3 sont montés comme les cloisons entre planchers successifs. Les dimensions des trémies doivent donc correspondre à la section intérieure de ces conduits.
- Lorsque les conduits sont adossés à des parois verticales, les trémies doivent être implantées à une distance minimale de 10 cm par rapport à ces parois afin de permettre l'appui des carreaux de plâtre et la protection au feu de ces parois.

## Jonctions avec les planchers



Désenfumage



Ventilation

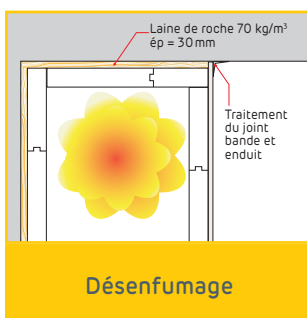
- 01** Pour un coupe-feu de 1/2 h à 1 h 30, ne pas prévoir de jaquette.
- 02** La paroi verticale peut être une maçonnerie ou une cloison en carreaux de plâtre ou une cloison **PRÉGYMÉTAL**.
- 03** Dans le cas où le conduit est adossé à une cloison en carreaux de plâtre ou à une cloison **PRÉGYMÉTAL** CF 1 h, il est nécessaire de prévoir une liaison haute par deux cordons de laine de roche.

## NOTA :

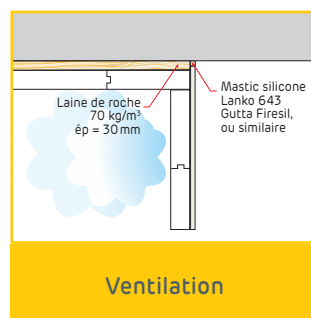
Pour les autres jonctions et en particulier pour une pose des conduits sur cornière, consultez notre service Conseils PRO.

## Jonctions avec les parois verticales

- La paroi verticale peut être une maçonnerie ou une cloison en carreaux de plâtre ou une cloison **PRÉGYMÉTAL**.
- Dans le cas où le conduit est adossé à une cloison en carreaux de plâtre ou à une cloison **PRÉGYMÉTAL** CF 1 h, il est nécessaire de prévoir une liaison haute par deux cordons de laine de roche.



Désenfumage



Ventilation

## Encoffrement

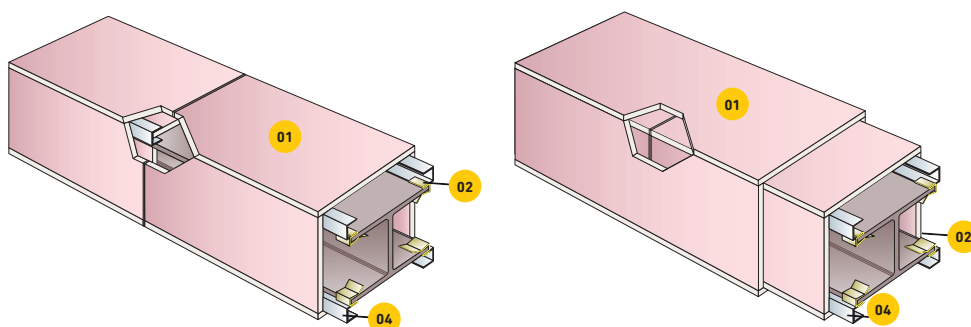
**PRÉGYMÉTAL™**

## Protection au feu des structures métalliques porteuses

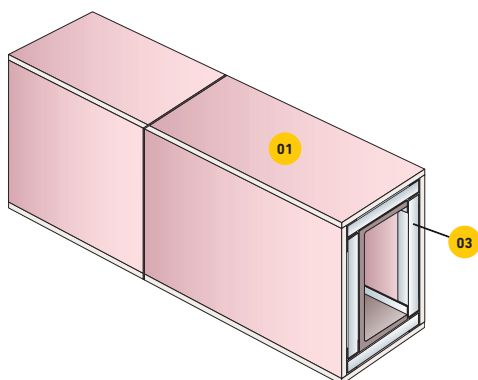
## DESCRIPTION

Habillage de structure métallique (poteaux et poutres) par vissage d'une ou plusieurs plaques de plâtre **PRÉGY** sur une ossature secondaire en acier galvanisé.

## Protection de poutre ou poteau H ou I - simple peau et double peau



## Protection de poutre ou poteau U



- 01 Plaque **PRÉGYFLAM**
- 02 Clip **PRÉGYMÉTAL**
- 03 Montant **PRÉGYMÉTAL**
- 04 Rail **PRÉGYMÉTAL**

## UTILISATION DES TABLEAUX

- Recherchez dans les tableaux de gauche le facteur de massiveté de la poutre ou du poteau à protéger en fonction du type de profilé et de la configuration de l'habillage (pour les profilés reconstitués, calculez le facteur de massiveté en divisant la surface exposée à l'incendie par le volume d'acier de l'élément).
- Sélectionnez dans le tableau de droite la composition de la protection minimale de cet élément de structure en fonction de la stabilité au feu requise et de la massiveté déterminée.

## DOMAINES D'EMPLOI

- Tous types de bâtiment pour lesquels sont requis :
  - une stabilité au feu 1/2h à 2h
  - une réaction au feu A2-s1,d0 ou A1



## POUR EN SAVOIR PLUS

## Documents de référence

- > Efectis 10-U-519 A



Télécharger sur  
[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)



- > Descriptifs types
- > Fiches produits
- > Documentations spécifiques

## Poutres et poteaux H et I

### MASSIVETÉ

Selon type de profilé  
et configuration de l'habillage

Dimension	Massiveté (m <sup>3</sup> )			
				
	HEA	HEB	HEA	HEB
100	185	154	138	116
140	174	131	130	98
160	161	118	120	89
200	145	103	108	77
240	123	91	92	68
300	105	81	79	61
400	87	71	68	56
600	79	67	66	55

Dimension	Massiveté (m <sup>3</sup> )			
				
	IPE	IPN	IPE	IPN
80	330	322	270	267
100	302	284	248	236
120	279	251	231	210
140	260	226	216	190
160	241	205	201	173
200	211	173	176	146
240	185	150	154	127
300	168	123	140	105
400	138	94	117	81
500	121	76	104	66
600	106	64	92	56

### CHOIX DE LA PROTECTION AU FEU

Selon massiveté et stabilité au feu

Stabilité au feu recherchée	Nombre et épaisseur de PRÉGYFLAM (Std ou A1) pour une température critique T <sub>c</sub> = 470°C										
	Limite de massiveté du profilé (m <sup>3</sup> )										
	40	50	60	70	80	100	130	140	170	310	360
R30	1 BA13										
R60	1 BA13					1 BA15	2 BA13	2 BA15			
R90	1 BA13		1 BA15	2 BA13	2 BA15	3 BA13					
R120	1 BA15	2 BA13	2 BA15	3 BA13	3 BA15						

Références : Efectis 10-U-519 A



### MISE EN ŒUVRE

- Installer les clips à entraxe 60 cm (soit 7 clips par mètre) et y assembler les rails **PRÉGYMÉTAL**
- Vissage des plaques à entraxe 30 cm
- Jonction des plaques :
  - en parement simple prévoir un couvre joint de largeur 14 cm entre les ailes du profilés et entre les rails + vis **TF233** à entraxe 12,5cm
  - en parement double ou triple prévoir un décalage des joints de 40 cm + vis **TF233** à entraxe 12,5 cm
- Traitement des angles par bande et enduit **PRÉGY**
- Pour des poutres acier sous dalle béton, le rail haut est remplacé par une cornière 24 x 32 fixée tous les 50 cm sous la dalle béton, ou un rail contre-cloison dans le cas de protection 1 **PRÉGYFLAM BA13** ou 1 **PRÉGYFLAM BA15**

## Poutres et poteaux U

### MASSIVETÉ

Selon type de profilé et  
configuration de l'habillage

Dimension	Massiveté (m <sup>3</sup> )			
				
	UPN	UAP	UPN	UAP
80	228	234	187	192
120	206	-	174	-
130	-	212	-	181
160	188	-	161	-
175	-	182	-	156
200	171	172	148	149
240	154	-	134	-
250	-	154	-	134
300	137	137	120	120

### CHOIX DE LA PROTECTION AU FEU

Selon massiveté et stabilité au feu

Stabilité au feu recherchée	Nombre et épaisseur de PRÉGYFLAM (Std ou A1) pour une température limite T <sub>c</sub> = 350°C										
	Limite de massiveté du profilé (m <sup>3</sup> )										
	40	60	70	80	90	100	130	220	350	360	
R30	1 BA13								1 BA15	2 BA13	
R60	1 BA13			1 BA15	2 BA13	2 BA15					
R90	1 BA15	2 BA13		2 BA15	3 BA13						
R120	2 BA13	2 BA15	3 BA13			3 BA15					

Références : Estimation base Efectis 10-U-519 A

### MISE EN ŒUVRE

- Assembler les plaques avec rails et montants **PRÉGYMÉTAL** autour de la structure à protéger, visser à entraxe 30 cm
- Autres détails : idem ci-dessus.





## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 7. TRAITEMENT DES JOINTS

Vérification du chantier.....	p. 276
Préparation des enduits .....	p. 276
Traitement des joints BA-BA .....	p. 277
Bouchage des têtes de vis .....	p. 277
Traitement des joints à bords coupés .....	p. 278
Finitions autour des huisseries .....	p. 278
Traitement des angles sortants .....	p. 279
Traitement des angles rentrants .....	p. 280
Gamme Profils .....	p. 281

## TRAVAUX DE FINITION

### 1 - Vérification du chantier



- > Assurez-vous que les plaques sont jointives ou en contact avec la structure périphérique (mur, sol, plafond)
- > Si le jeu est supérieur à 4 mm, comblez cet intervalle avec **PRÉGYCOLLE 120**

### 2 - Préparation des enduits



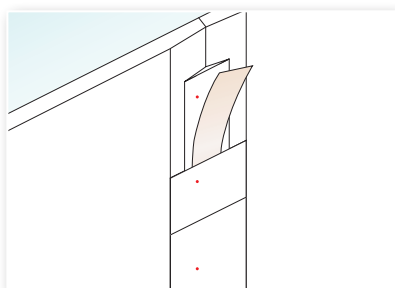
#### ENDUITS EN POUDRE PRÉGYLYS OU PRÉGYDÉCO

- > Le gâchage doit se faire dans un récipient parfaitement propre, en plastique ou en caoutchouc et l'eau de gâchage doit être propre et provenir par exemple du réseau en eau potable
- > Les températures de l'eau et du local doivent être comprises entre 5°C et 30°C
- > La préparation des enduits **PRÉGYLYS** doit suivre les instructions portées au dos des sacs
- > Dans tous les cas, la pâte obtenue doit être souple sans être fluide et doit pouvoir adhérer sur un plateau tenu à l'envers



#### ENDUITS PRÊTS À L'EMPLOI PRÉGYLYS OU PRÉGYDÉCO

- > Pour obtenir une meilleure homogénéité de l'enduit et faciliter son emploi, nous vous conseillons d'effectuer un malaxage avant application
- > Pour obtenir une pâte plus fluide il est possible d'ajouter une quantité d'eau limitée :
  - > 25 cl d'eau pour 25 kg
  - > 12 cl d'eau pour 12 kg
  - > 5 cl d'eau pour 5 kg
- > Dans tous les cas la pâte obtenue doit être souple sans être fluide et doit pouvoir adhérer sur un plateau tenu à l'envers



#### GAMME PRÉGYDÉCO / GAMME SYNIA DÉCO

Pour obtenir une finition Déco, employez exclusivement un enduit Déco pour :

- > Le collage de la bande
- > Le remplissage
- > La finition

### 3 - Traitement des joints BA - BA



#### GARNISSAGE DES JOINTS

- > Réalisez le garnissage des joints avec une spatule de 12 cm et l'enduit **PRÉGYLYS** (ou **PRÉGYDÉCO** si vous utilisez des plaques de plâtres **PRÉGYDÉCO** pré-imprimées)
- > Appliquez largement une couche d'enduit à la jonction des plaques
- > Fendez l'enduit avec un coin de la spatule, sur toute la hauteur, pour matérialiser l'axe du joint

#### POSE DE LA BANDE À JOINT

La bande à joint est :

- > micro-perforée pour permettre un bon séchage de l'enduit,
  - > meulée sur une face pour favoriser l'adhérence,
  - > munie d'un axe visible pour parfaitement centrer la bande sur le joint et faciliter le pliage pour réaliser les angles
- > Placez la bande sur l'axe du joint, la partie meulée vers l'intérieur, côté plaque

#### SERRAGE DE LA BANDE

- > Imprégnez la bande avec l'enduit
- > Serrez à la spatule pour éliminer l'excédent d'enduit
- > Laissez sécher, selon les instructions portées au dos des sacs

#### REPLISSAGE ET FINITION

- > Remplissez au plateau large
- > Laissez sécher
- > Appliquez une dernière couche au plateau après séchage, pour une finition soignée

### 4 - Bouchage des têtes de vis



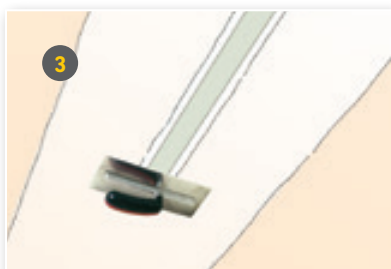
- > Vérifiez et corrigez si nécessaire l'affleurement des têtes de vis
- > Recouvrez les têtes de vis d'enduit **PRÉGYLYS** ou **PRÉGYDÉCO**, en une ou deux couches. Laissez sécher entre chaque couche



### 5 - Traitement des joints à bords coupés



- 1 Procédez de la même façon que pour le traitement des joints à bords amincis jusqu'au serrage de la bande.
- 2 Appliquez au plateau, de part et d'autre de la bande, sans la recouvrir, une couche d'enduit de 1 mm d'épaisseur côté bande, diminuée jusqu'à 0 sur une largeur de 30 cm.
- 3 Remplissez au plateau et laissez sécher.



### 6 - Finitions autour des huisseries

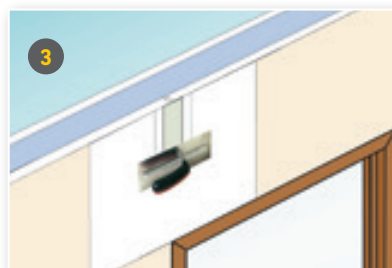


- 1 Procédez de la même façon que pour le traitement des joints à bords amincis jusqu'au serrage de la bande.
- 2 Appliquez au plateau, de part et d'autre de la bande, sans la recouvrir, une couche d'enduit de 1 mm d'épaisseur côté bande, diminuée jusqu'à 0 sur une largeur de 30 cm.
- 3 Remplissez au plateau et laissez sécher.



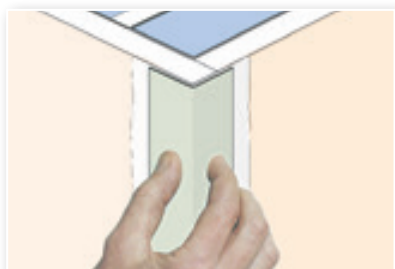
**IMPORTANT :**

Tout jeu accidentel entre les plaques doit être bouché au **PRÉGYCOLLE 120** avant traitement des joints.





## 7 - Traitement des angles sortants



### POSE D'UNE BANDE ARMÉE

- > Appliquez une couche d'enduit **PRÉGYLYS** sur chaque côté de l'angle formé par les plaques
- > Pliez la bande à joints suivant l'axe prémarqué et placez-la sur l'angle, les 2 lames d'acier venant en contact avec les plaques de plâtre
- > Serrez la bande armée avec la spatule
  
- > Recouvrez d'enduit un des côtés de la bande  
Laissez sécher
  
- > Recouvrez ensuite le deuxième côté de l'angle  
Laissez sécher
- > Appliquez une couche de finition

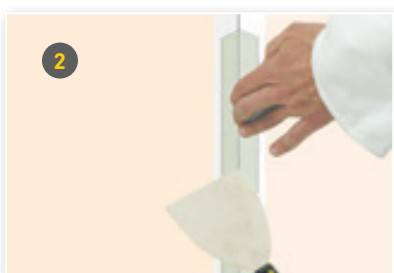
### POSE D'UNE CORNIÈRE MÉTALLIQUE

- > Utilisez de préférence un enduit à prise : **PRÉGYDÉCO 2h30**, **PRÉGYLYS 35** ou **45**
- > Appliquez une couche d'enduit **PRÉGYLYS** sur chaque côté de l'angle formé par les plaques
  
- > Positionnez la cornière
- > Appliquez une règle contre l'angle sur toute la hauteur pour obtenir un angle parfaitement vertical
  
- > Recouvrez les deux côtés de la bande d'enduit et laissez sécher
- > Enlevez les bavures si nécessaire
- > Appliquez une couche de remplissage et de finition avec l'enduit **PRÉGYLYS**

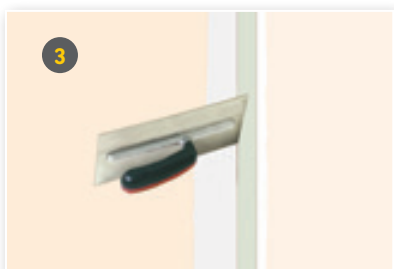
## 8 - Traitement des angles rentrants



- 1 Appliquez une couche d'enduit **PRÉGYLYS** sur chaque côté de l'angle formé par les plaques.



- 2 Pliez la bande à joints le long de l'axe prémarqué et placez-la dans l'angle. Serrez la bande avec la spatule en l'humidifiant à l'aide de l'excédent d'enduit (obtenu lors du serrage) pour éviter le peluchage du papier.



- 3 Remplissez au plateau un seul côté et laissez sécher.



- 4 Remplissez le second côté de l'angle.

## 9 - Gamme Profils

La gamme Profils permet de réaliser de nombreux effets décoratifs grâce à des accessoires métalliques de très haute qualité. Prêts à peindre, ils sont revêtus d'un apprêt de surface qui leur permet de recevoir différents type de finition : plâtre, enduits et peinture, de façon à offrir un fini impeccable.

### MONTAGE

Incorporation du Profil par vissage dans l'ouvrage en veillant toujours à assurer la liaison mécanique via l'ossature métallique.

### FINITION

Traitement des ailes par bandes à joint et enduit pour plaque de plâtre (**PRÉGYLYS**). Etendre légèrement la couche de finition pour gommer toute surépaisseur.

### OUTILLAGE

Boite à découpe, scie électrique, lime fine.

### IMPORTANT :

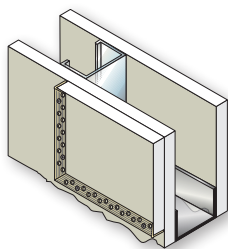
De façon à ne pas altérer les performances des ouvrages PRÉGYMÉTAL, l'emploi des Profils peut nécessiter l'utilisation d'une ou plusieurs plaques supplémentaires.

## LA GAMME

Commandes à PLAtec : [platec@platec.com](mailto:platec@platec.com) - 04 76 35 82 40

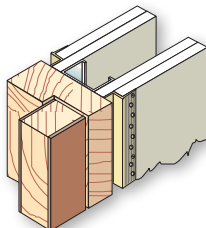
### ST

Équerre assurant une finition nette et précise des bords de plaques de plâtre rectiligne coupées en horizontal ou vertical.



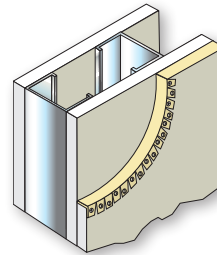
### STR

Filet d'encadrement destiné à créer un joint creux à la jonction des cloisons et des huisseries de porte, à la périphérie des plafonds, à la jonction de plaque de plâtres avec des matériaux différents.



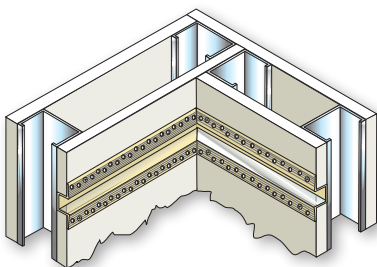
### STF

Équerre flexible profondeur pour assurer une finition nette et précise des bords de plaques de plâtre de forme variable.



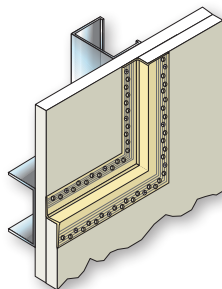
### SWR

Cimaise en creux pour créer des joints creux sur des surfaces planes.



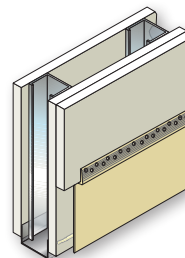
### SWZ

Profils de transition pour créer des décrochés.



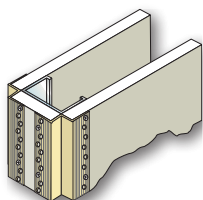
### SWB

Plinthe en retrait.



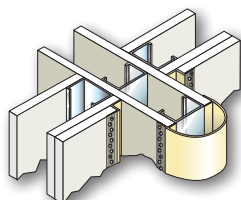
### SCS

Jonction simple ou double en W afin de réaliser des angles sortant verticaux et horizontaux.



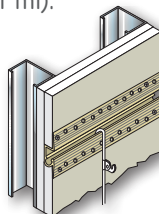
### SN

À bout arrondi pour réaliser une tête de cloison ou finir un ouvrage en arrondi.



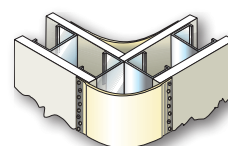
### SHR

Cimaise tableau pour suspendre des éléments décoratifs (charge maxi 50 kg par point et 100 kg par ml).



### SO ET SI

Arrondi pour réaliser des angles sortants ou rentrants arrondis à 90°.





## 04 SYSTÈMES PRÉGY

# 8. RÉFÉRENCES INCENDIE

CLOISONS DE DISTRIBUTION.....	p. 285
CLOISONS DE SÉPARATION HAUTES PERFORMANCES ACOUSTIQUES.....	p. 287
CONTRE-CLOISONS.....	p. 288
CLOISONS ET CONTRE-CLOISONS CARREAUX PF3.....	p. 289
GAINES TECHNIQUES VERTICALES.....	p. 289



## PROTECTION INCENDIE

### Les références 2013

### Comment dimensionner les cloisons et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL

Les hauteurs admises pour la résistance au feu ne préjugent pas des hauteurs admissibles du point de vue mécanique, lesquelles doivent être respectées par ailleurs.

Pour chaque système de cloison, contre-cloison ou de plafond, nécessitant une performance incendie il est nécessaire :

- 1 De comparer le dimensionnement mécanique dit « à froid » (selon DTU ou DTA) et le dimensionnement dit « à chaud » (selon le PV Feu)
- 2 De retenir systématiquement le plus défavorable.

### LES PROCES VERBAUX INCENDIE

Lorsqu'un système est testé dans un laboratoire d'essai de résistance au feu, une description du montage est effectuée précisant l'entraxe des suspentes et des ossatures. Ce dimensionnement dit « à chaud » est spécifique à l'essai feu. Il peut selon les cas être plus favorable ou plus pénalisant que le dimensionnement dit « à froid » correspondant au critère de flèche des ouvrages ou de charge limite des suspentes, donnés soit dans le DTU 25.41 ou dans les DTA concernés.

Compte tenu de la lecture restrictive faite par les contrôleurs techniques et les commissions de sécurité des arrêtés relatifs à la résistance au feu des constructions il est vivement conseillé de s'informer auprès de notre service Conseils PRO de l'actualité et de la validité :

- > des performances annoncées pour les systèmes (PV **SINIAT**)
- > du descriptif détaillé des montages testés au feu
- > de l'étendue du domaine de validité des PV **SINIAT** cités dans les tableaux ci-après

### LES ESTIMATIONS SINIAT

Elles ne constituent pas une justification au sens de l'arrêté du 22 mars 2004. Il convient donc de solliciter préalablement aux travaux l'accord du maître d'ouvrage ou de son représentant, et, s'il y a lieu, l'avis du Contrôleur Technique. Si un avis de chantier est demandé, il convient d'en prévoir le coût dans le budget du chantier.

Références	CLOISONS DE DISTRIBUTION (p.108 à 125)
	<b>EI 30 - COUPE FEU 30 min</b>
<b>EFFECTIS 05-V-151 + EXT 06/1, 06/2</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGY BA13 OU BA15</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Sans laine : joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm</li> <li>• Avec laine : joints horizontaux en vis en vis autorisés si protégés par montant ou feuillard avec vissage des plaques X 20 cm</li> </ul>

Références	CLOISONS DE DISTRIBUTION (p.108 à 125)
	<b>EI 60 - COUPE FEU 1 h</b>
<b>EFFECTIS 09-V-142</b> <b>+ EXT 10/2</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYWAB BA13</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine de roche obligatoire (50 mm, 70 kg/m<sup>3</sup>)</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 1,00 m, joints verticaux décalés de 40 cm</li> <li>• Vissage des plaques <math>\chi</math> 15 cm</li> </ul>
<b>CTICM 06-V-129</b> <b>+ EXT 06/1, 07/2, 09/3</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYFLAM BA13 ou BA15</b> <b>Cloison D72/48</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine de roche obligatoire (40 mm, 110 kg/m<sup>3</sup>)</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm ou joints en vis en vis autorisés si protégés par montant ou feuillard avec vissage des plaques <math>\chi</math> 20 cm</li> </ul> <b>Cloison D100/70</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine minérale facultative (60 mm, 29 kg/m<sup>3</sup>)</li> <li>• Avec laine : joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm ou joints en vis en vis autorisés si protégés par montant ou feuillard avec vissage des plaques <math>\chi</math> 20 cm</li> <li>• Sans laine : joints horizontaux des plaques en vis-à-vis autorisé si protégés par montant ou feuillard avec vissage des plaques <math>\chi</math> 20 cm</li> </ul>
<b>EFFECTIS 11-A-249</b> <b>+ EXT 13/2</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYFLAM BA15 ou PRÉGY BA18</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints verticaux décalés de 40 ou 60 cm</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm ou joints en vis-à-vis autorisés si protégés par montant ou feuillard</li> </ul> <b>Cloison PMI D186/150</b> Pour les cloisons grandes hauteurs (au-delà de 7,00 m) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 1,00 m ou joints en vis-à-vis autorisés, protégés par montant ou feuillard</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>
<b>EFFECTIS 11-A-247</b> <b>+ EXT 11/1, 12/2, 13/3, 13/4</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PLAQUES PRÉGY BA18 S (90 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm ou joints en vis-à-vis autorisés si protégés par montant ou feuillard</li> <li>• Joints verticaux en vis à vis à entraxe 90 cm ou décalés à entraxe 45 cm</li> </ul> <b>Cloison PMI D186/150 S</b> Pour les cloisons grandes hauteurs (au-delà de 7,00 m) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 1,00 m ou joints en vis-à-vis autorisés, protégés par montant ou feuillard</li> <li>• Joints verticaux en vis à vis à entraxe 90 cm ou décalés à entraxe 45 cm</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>
<b>EFFECTIS 12-V-202</b> <b>+ EXT 12/1, 12/2, 13/3, 13/4</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYTWIN BA18 S (90 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm ou joints en vis-à-vis autorisés si protégés par montant</li> <li>• Vissage des plaques <math>\chi</math> 25 cm jusqu'à 3,40 m, <math>\chi</math> 15 cm au delà</li> </ul>
<b>EFFECTIS 10-V-320</b> <b>+ EXT 11/1, 13/2</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYTWIN BA25 S (90 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints horizontaux en vis-à-vis autorisés et non protégés</li> <li>• Vissage des plaques <math>\chi</math> 30 cm</li> </ul>
<b>EFFECTIS 06-V-052</b> <b>+ EXT 06/2, 06/3</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS DOUBLES PRÉGY BA13 ou BA15</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints horizontaux et verticaux décalés de 40 cm et couture des plaques par vis PRÉGY TF 233 <math>\chi</math> 30 cm</li> </ul> <b>Cloison PMI D210/150</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>

Références	CLOISONS DE DISTRIBUTION (p.108 à 125)
	<b>EI 120 - COUPE FEU 2 h</b>
<b>EFFECTIS 09-A-015</b>	<p><b>CLOISONS PAREMENTS DOUBLES PRÉGYFLAM BA13</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints horizontaux et verticaux décalés de 40 cm et couturage des plaques par vis PRÉGY TF 233 X 15 cm</li> <li>• Vissage 1<sup>ère</sup> peau X 30 cm, vissage 2<sup>ème</sup> peau X 15 cm</li> </ul>
<b>CTICM 03-G-086B + EXT 05/1, 06/4, 06/5</b>	<p><b>CLOISONS PMI D210/150 PRÉGYFLAM BA15</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Sans laine</li> <li>• Joints horizontaux décalés de 1,15 m et couturage des plaques par vis PRÉGY TF 233 X 30 cm</li> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>
<b>EFFECTIS 09-V-238 + EXT 09/1, 10/2, 12/4, 11/3</b>	<p><b>CLOISONS PAREMENTS DISSYMMÉTRIQUES PRÉGYPLAC BA18 ou BA18 S (90 cm) - PRÉGYWAB BA18 S (90 cm) - PRÉGYFLAM BA15</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm d'une peau à l'autre et d'une face à l'autre ou joints horizontaux en vis-à-vis autorisés si protégés par montant ou feuillard</li> <li>• Joints verticaux en vis à vis à entraxe 90 cm ou décalés à entraxe 45 cm</li> <li>• Vissage 1<sup>ère</sup> peau X 60 cm, vissage peaux extérieures X 15 cm</li> </ul>
<b>CTICM 07-V- 407 + EXT 09/01, 11/2, 11/3</b>	<p><b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYPLAC BA25 S (90 cm)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec laine : joints horizontaux des plaques décalés de 40 cm</li> <li>• Sans laine : joints horizontaux des plaques en vis-à-vis autorisés si protégés par montant ou feuillards</li> <li>• Vissage des plaques X 25 cm</li> </ul> <p><b>Cloison PMI D200/150 S</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine 150 mm</li> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur</li> <li>• Joints horizontaux des plaques en vis-à-vis autorisés si protégés par montant ou joints décalés de 1,00 m</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>
	<b>EI 180 - COUPE FEU 3 h</b>
<b>CTICM 07-V- 407</b>	<p><b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYPLAC BA25 S (90 cm)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine de verre obligatoire 45 mm (13 kg/m<sup>3</sup>)</li> <li>• Joints horizontaux des plaques en vis-à-vis autorisés si protégés d'un montant horizontal ou feuillards</li> <li>• Vissage des plaques X 20 cm</li> </ul>
<b>EFFECTIS 11-G-029 + EXT 11/01</b>	<p><b>CLOISONS PAREMENTS DOUBLES PRÉGYFEU BA15 A1</b></p> <p><b>Cloison PMI D210/150</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur</li> <li>• Joints horizontaux non protégés et décalés de 40 cm d'une peau à l'autre et de 20 cm d'une face à l'autre</li> <li>• Vissage 1<sup>ère</sup> peau X 30 cm, vissage 2<sup>ème</sup> peau X 15 cm</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>
<b>EFFECTIS 13-G-746 + EXT 13/1</b>	<p><b>CLOISONS PAREMENTS DISSYMMÉTRIQUES PRÉGYPLAC BA25 S (90 cm)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Suppressions de la laine et du traitement des joints entre plaques par bande et enduit : non cumulables</li> <li>• Joints horizontaux côté parement double décalés de 40 cm</li> <li>• Vissage des plaques X 25 cm</li> </ul> <p><b>Cloison PMI D225/150</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Suppressions de la laine et du traitement des joints entre plaques par bande et enduit : non cumulables</li> <li>• Joints horizontaux côté parement double décalés de 40 cm</li> <li>• Vissage des plaques X 25 cm</li> <li>• Rail coulisse avec bandeau complet si structure à forte déformation</li> </ul>

Références	<b>CLOISONS DE SÉPARATION</b> <b>HAUTES PERFORMANCES ACOUSTIQUES (p.126 à 131)</b>
<b>EI 60 - COUPE FEU 1 h</b>	
<b>EFFECTIS 12-V- 496</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYTWIN BA18 S (90 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec laine</li> <li>• Joints verticaux décalés de 45 cm et joints horizontaux en vis-à-vis protégés par montants</li> <li>• Vissage des plaques <math>\chi</math> 25 cm</li> </ul>
<b>EFFECTIS 10-V-571</b> <b>+ EXT 11/1</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS SIMPLES PRÉGYTWIN BA25 S (90 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec laine</li> <li>• Joints verticaux décalés de 45 cm et joints horizontaux en vis-à-vis non protégés</li> <li>• Vissage des plaques <math>\chi</math> 30 cm</li> </ul>
<b>EFFECTIS 07-A-011</b>	<b>CLOISONS SLA PAREMENTS MULTIPLES PRÉGY BA13 - BA18</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Avec laine de verre</li> <li>• Entretoise Liaison Phoni SL</li> <li>• Couvre joints horizontaux avec PRÉGYPLAC BA13 (sauf SLA 500)</li> </ul>
<b>EFFECTIS 07-A-009</b> <b>+ EXT 07/1</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS 4 ou 5 PRÉGY BA13</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine : mini 2 x 30 mm ou 60 mm</li> <li>• Joints décalés</li> </ul>
<b>EI 120 - COUPE FEU 2 h</b>	
<b>EFFECTIS 07-A-009</b> <b>+ EXT 07/1</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS 6 PRÉGY BA13</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine de roche : mini 45 mm</li> <li>• Bande résiliente sous le rail ou les cornières</li> <li>• Avec boîtier Legrand</li> </ul>
<b>EFFECTIS 09-E-533</b> <b>+ EXT 11/1</b>	<b>CLOISONS PAREMENTS DOUBLES PRÉGYFLAM BA13</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Laine de verre : 2 x 45 mm</li> <li>• Joints horizontaux décalés de 50 cm d'une face à l'autre et d'une peau à l'autre</li> <li>• Joints verticaux décalés de 60 cm d'une face à l'autre et d'une peau à l'autre</li> <li>• Vissage 1<sup>ère</sup> peau <math>\chi</math> 60 cm, vissage 2<sup>ème</sup> peau <math>\chi</math> 15 cm</li> </ul>

Références	CONTRE-CLOISONS (p.168 à 173)
	<b>EI 30 - COUPE FEU 30 min</b>
<b>EFFECTIS 07-A-030</b> + EXT 09/3	<b>CONTRE-CLOISONS PAREMENT 2 PRÉGY BA13</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EI 30 dans les deux sens</li> <li>• Hauteur maxi du PV Feu: nous consulter</li> <li>• Montages en montants accolés</li> <li>• Avec ou sans laine</li> </ul>
<b>EFFECTIS 12-A- 443</b> + EXT 12/1, 13/2, 13/3	<b>CONTRE-CLOISONS PAREMENT 1 PRÉGY BA18 S (90 cm), 1 PRÉGY BA18 (120 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EI 30 dans les deux sens</li> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Montages en montants accolés</li> <li>• Laine de verre 45 mm</li> </ul>
	<b>EI 60 - COUPE FEU 1 h</b>
<b>EFFECTIS 06-V-384</b> + EXT 07/02, 11/5	<b>CONTRE-CLOISONS PAREMENT 2 PRÉGY BA18 OU 2 PRÉGYFLAM BA15</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EI 60 dans les deux sens</li> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Montages en montants accolés</li> <li>• Avec ou sans laine</li> <li>• Suppression de la laine : s'il n'y a pas de joints horizontaux ou s'ils sont protégés par un couvre-joint vissé de 10 cm de large</li> <li>• Joints verticaux décalés de 40 cm, joints horizontaux décalés de 60 cm</li> <li>• Jeu de dilatation de 3 mm/m en partie haute du montant M150-50</li> </ul>
<b>EFFECTIS 11-A-582</b> + EXT 13/1	<b>CONTRE-CLOISONS PAREMENT 2 PRÉGY BA18 S (90 cm)</b> <b>OU 2 PRÉGYWAB BA18 S (90 cm)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EI60 dans les deux sens</li> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Montages en montants accolés</li> <li>• Avec laine</li> <li>• Joints horizontaux décalés de 60 cm</li> <li>• Joints verticaux décalés ou en vis à vis</li> </ul>
	<b>EI 120 - COUPE FEU 2 h</b>
<b>CSTB RS12-076</b> + EXT 13/1, 13/2	<b>CONTRE-CLOISONS PAREMENT 3 PRÉGY BA18 S (90 cm), 3 PRÉGY BA18 (120 cm) OU 3 PRÉGYFLAM BA15</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EI 120 dans les deux sens</li> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Montages en montants accolés</li> <li>• 1<sup>ère</sup> peau horizontale vissage <math>\chi</math> 45 cm, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> peau verticale vissage <math>\chi</math> 25 cm</li> </ul>
<b>CTICM 05-U-305</b> + EXT 06/1, 06/2, 06/3	<b>CONTRE-CLOISONS PAREMENT 3 PRÉGYFLAM BA15</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EI 120 Feu côté plaques devant mur en briques ou en parpaings d'épaisseur <math>\leq</math> 45 cm ou en béton cellulaire d'épaisseur <math>\leq</math> 25 cm ou bardage métallique simple ou double peau de résistance thermique <math>\leq</math> 1,64 m<sup>2</sup>.K/W</li> <li>• R120 devant structure acier ou béton, R90 devant structure bois</li> <li>• Hauteur maxi du PV Feu : nous consulter</li> <li>• Montages en montants accolés pour des hauteurs de plus de 4,50 m</li> <li>• Laine de verre 100 mm derrière les montants</li> <li>• Prévoir un jeu de dilatation des montants de 3 mm/m de hauteur avec montant M150-50</li> <li>• Couturage de la 3<sup>ème</sup> peau par vis PRÉGY TF 233 x 30 cm</li> </ul>



Références	CLOISONS ET CONTRE-CLOISONS CARREAUX PF3 (p.208)
CSTB RS 05-112/B	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur maxi en carreaux PF3 de 70 mm : 4,00 m</li> <li>• Hauteur maxi en carreaux PF3 de 100 mm : 5,20 m</li> </ul>

Références	GAINES TECHNIQUES VERTICALES (p.268)
PV en cours	Contactez Conseils Pro



# 05

## RÉGLEMENTATION

### 1. ENVIRONNEMENT

..... p. 292

### 2. QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

..... p. 302

### 3. ACOUSTIQUE

..... p. 308

### 4. INCENDIE

..... p. 322

### 5. THERMIQUE

..... p. 338

### 6. MÉCANIQUE

..... p. 346

### 7. SISMIQUE

..... p. 354

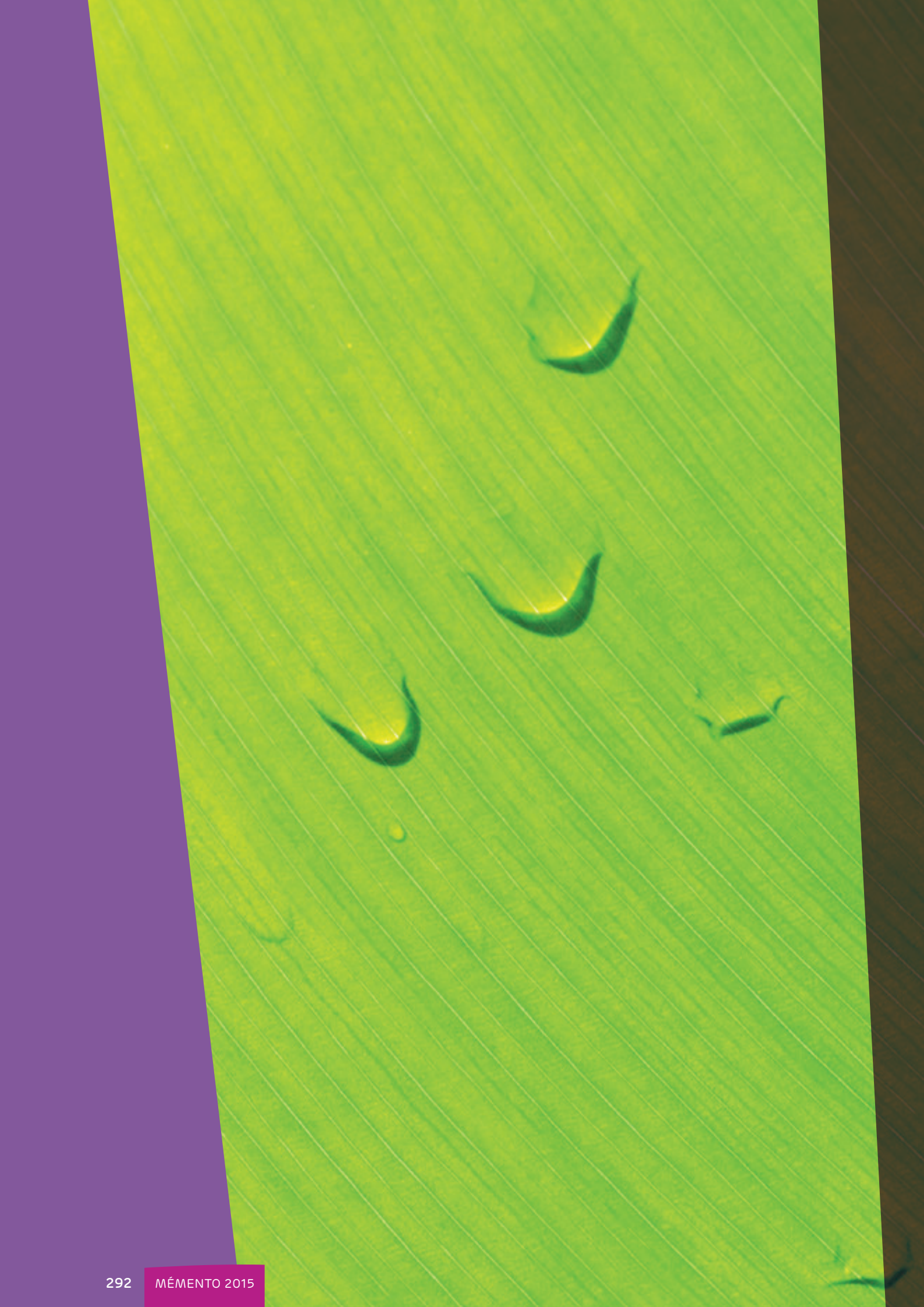
### 8. HUMIDITÉ

..... p. 360

### 9. MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION

..... p. 364





# 1. ENVIRONNEMENT

## LA DÉMARCHE HQE

Les obligations de la démarche HQE .....	p. 294
Les 14 cibles .....	p. 295
La certification HQE .....	p. 296
La certification NF MI - démarche HQE .....	p. 296
La certification NF Logements - démarche HQE .....	p. 297
La certification NF Bâtiments tertiaires démarche HQE .....	p. 298

## LA CERTIFICATION HABITAT ET ENVIRONNEMENT .....

p. 298

## LES FICHES FDES

Les caractéristiques environnementales .....	p. 300
Les caractéristiques sanitaires .....	p. 300
Les formats des FDES .....	p. 301
Les FDES SINIAT .....	p. 301

## LA DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE RÉGLEMENTAIRE .....

p. 301



## LA DÉMARCHE HQE



La démarche HQE® promue par l'association HQE, est une démarche volontaire de gestion de la qualité environnementale des opérations de construction ou de réhabilitation des bâtiments. Elle n'est ni un label de produit, ni une norme.

Cette démarche vise à maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement extérieur - amélioration de la performance énergétique, limitation des émissions de polluants, réduction de la production de déchets - et à créer un environnement intérieur sain et confortable.

### LES OBLIGATIONS DE LA DÉMARCHE HQE

- > Prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de l'élaboration et de la vie des bâtiments :
  - > programmation
  - > conception
  - > construction
  - > gestion
  - > utilisation
  - > démolition

Un système de management environnemental de l'opération (ou SMO) est établi et conduit sous la responsabilité du maître d'ouvrage.

- > Intégration d'exigences environnementales dans le projet fixées selon le contexte et les priorités du maître d'ouvrage. Elles sont déclinées sous forme de 14 cibles réparties en 2 sous domaines :
  - > les impacts sur l'environnement extérieur - cibles d'éco-construction et d'éco-gestion ;
  - > les impacts sur l'environnement intérieur - confort et santé.

**Parmi ces 14 cibles, le maître d'ouvrage fixe librement ses objectifs.**

Cependant, afin d'éviter que la marque HQE® ne soit utilisée abusivement ou que des opérations soient de qualité inégale, l'association HQE® a mis en place, en 2005, un système d'évaluation qui permet d'aboutir à un référentiel commun et unique : la certification HQE.

## LES 14 CIBLES

### MAÎTRISER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

#### ÉCO-CONSTRUCTION

##### **CIBLE 1** RELATION DU BÂTIMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

- Bonne intégration du bâti dans le paysage, cadre de vie, ...

##### **CIBLE 2\*** CHOIX INTÉGRÉ DES PRODUITS, SYSTÈMES ET PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION

- Pérennité des produits, flexibilité, Analyse de cycle de vie, ...

##### **CIBLE 3\*** CHANTIERS À FAIBLES NUISANCES

- Bruits de chantier, déchets de chantier, pollution des sols, de l'air, ...

#### ÉCO-GESTION

##### **CIBLE 4\*** GESTION DE L'ÉNERGIE

- Chauffage, efficacité des équipements, énergies renouvelables, ...

##### **CIBLE 5** GESTION DE L'EAU

- Systèmes limitant la consommation d'eau potable, utilisation des eaux pluviales, ...

##### **CIBLE 6** GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ

- Tri sélectif, ...

##### **CIBLE 7** GESTION DE L'ENTRETIEN ET DE LA MAINTENANCE

### CRÉER UN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR SATISFAISANT

#### CONFORT

##### **CIBLE 8** CONFORT HYGROMÉTRIQUE

- Température, ventilation, ...

##### **CIBLE 9\*** CONFORT ACOUSTIQUE

- Isolation acoustique, bruits d'impact, ...

##### **CIBLE 10** CONFORT VISUEL

- Éclairage naturel, ...

##### **CIBLE 11** CONFORT OLFACTIF

- Sources d'odeur, ventilation, ...

#### SANTÉ

##### **CIBLE 12** QUALITÉ SANITAIRE DES ESPACES

- Facilité de nettoyage, limitation du développement micro-organismes...

##### **CIBLE 13\*** QUALITÉ SANITAIRE DE L'AIR

- Radon, combustion, moisissures, émissions des matériaux, ventilation, ...

##### **CIBLE 14** QUALITÉ SANITAIRE DE L'EAU

\* Cibles concernant plus particulièrement le lot cloisons / plafonds / doublages et les produits, voir les réponses de SINIAT à la démarche HQE p.58

Chaque cible est évaluée en trois niveaux de performance :

- **B = Base** : niveau correspondant à la performance minimale acceptable pour une opération HQE. Cela peut correspondre à la réglementation si celle-ci est suffisamment exigeante ou à défaut à la pratique courante.
- **P = Performant** : niveau correspondant à de bonnes pratiques.
- **TP = Très Performant** : niveau calibré par rapport aux performances maximales constatées dans des opérations à haute qualité environnementale, tout en veillant à ce qu'il reste atteignable.

## LA CERTIFICATION HQE

La démarche HQE est complétée par des certifications HQE, qui s'appliquent aux bâtiments neufs ou en réhabilitation.

- La marque NF MI - Démarche HQE depuis 2006, concerne l'habitat individuel.
- La marque NF Logement - Démarche HQE depuis 2007, concerne les logements collectifs et les logements individuels groupés.
- La marque NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE, concerne :

- **les bureaux** : immeubles de bureaux, commissariats, gendarmeries, call-centers, centres de consultation ou médico-sociaux non médicalisés, centres d'incendie et de secours, centres d'affaire.
- **les établissements d'enseignement** : maternelle, primaire, secondaire, supérieur conservatoires, écoles spécialisées, crèches, garderies.
- **l'hôtellerie** : hôtels, résidences de tourisme, villages résidentiels de tourisme, auberges de jeunesse, appartements-hôtels, foyers jeunes travailleurs.
- **les commerces** : centres commerciaux, bâtiments commerciaux en zone d'activités (commerces reliés par des voies extérieures), commerces en pied d'immeubles ; aire de service.
- **les centres logistiques** : plateformes logistiques, centres techniques d'exploitation, quais de messagerie, entrepôts frigorifiques.
- **les gares** : gares ferroviaires, gares routières, aéroports, gares portuaires.
- **les salles de spectacle** : théâtres, opéras, cinémas, complexes de spectacles.
- **les centres de culture** : bâtiments d'exposition, centres de congrès, médiathèques.
- **les établissements de restauration**
- **les bâtiments pénitenciers**
- **l'industrie** : imprimeries, ateliers, laboratoires, petites activités artisanales, activités de recherche.
- **les établissements de santé** (qui font l'objet d'un référentiel à part) : hôpitaux, CHU, cliniques, centres médico-sociaux médicalisés, établissements psychiatriques, maisons d'accueil spécialisées, foyers d'accueil spécialisés.

- La marque NF Bâtiments tertiaires en exploitation - Démarche HQE s'adresse à l'exploitant d'un bâtiment tertiaire qui souhaite à améliorer la situation environnementale de son bâtiment dans sa phase d'utilisation (sur toutes les cibles HQE).

Les certifications NF-MI, NF Logements et NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE peuvent être associées aux labels « Haute Performance Énergétique » et aux labels Effinergie. En parallèle, pour les logements collectifs, il existe la certification « Habitat et Environnement » qui s'appuie également sur les travaux de l'association HQE ; cette certification ne suit pas les 14 cibles mais 7 thèmes.

## LA CERTIFICATION NF MI - DÉMARCHE HQE

Cette certification est délivrée par un organisme certificateur CERQUAL (Certification Qualité en Logement) par délégation d'AFAQ AFNOR Certification (propriétaire de la marque NF) à un constructeur de maisons individuelles déjà titulaire de la marque NF MI.

### Principe de la certification

La certification NF MI s'appuie sur les 14 cibles de la Démarche HQE et reprend trois niveaux de performances :

- les critères de niveau B (Base) correspondent au niveau requis pour obtenir la certification NF Maison Individuelle ;
- les critères de niveau P (Performant) correspondent au niveau obligatoire mais non suffisant pour l'obtention de la certification NF Maison Individuelle Démarche HQE® ;
- les critères de niveau TP (Très Performant) donnent accès à des points. Un minimum de 20 points est à obtenir parmi les critères TP pour accéder à la certification NF Maison Individuelle Démarche HQE® avec un minimum de points exigibles sur certaines cibles.

Les points associés aux exigences de niveau TP permettent au constructeur de choisir sa stratégie de performance par cible, en accord avec les attentes et possibilités du Maître d'ouvrage.

## Conditions d'obtention de la certification

- Pour chaque cible, toutes les exigences B et P doivent être satisfaites.
- Le nombre minimum de 20 points est obtenu sur les exigences de niveau TP tout en respectant un minima sur les cibles 3 (Chantier à faibles nuisances : 6 points), et 5 (Gestion de l'eau : 3 points).

En outre, le terrain et le site de construction doivent faire l'objet d'une analyse et d'une évaluation : topographie du terrain, risques liés aux inondations, ensoleillement ...

CATÉGORIES DE PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES	B	P	TP		
			Points mini	Points obtenus	Points maxi
<b>CIBLE 1</b> : RELATION DU BÂTIMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	oui	oui	-	-	-
<b>CIBLE 2</b> : CHOIX INTÉGRÉ DES PRODUITS, SYSTÈMES ET PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION	oui	-	-	À définir	10
<b>CIBLE 3</b> : CHANTIER À FAIBLES NUISANCES	oui	oui	6	À définir	15
<b>CIBLE 4</b> : GESTION DE L'ÉNERGIE	oui	oui	-	À définir	20
<b>CIBLE 5</b> : GESTION DE L'EAU	-	oui	3	À définir	10
<b>CIBLE 6</b> : GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ	-	oui	-	À définir	1
<b>CIBLE 7</b> : GESTION DE L'ENTRETIEN ET DE LA MAINTENANCE	-	oui	-	À définir	5
<b>CIBLE 8</b> : CONFORT HYGROMÉTRIQUE	oui	oui	-	À définir	10
<b>CIBLE 9</b> : CONFORT ACOUSTIQUE	oui	oui	-	À définir	10
<b>CIBLE 10</b> : CONFORT VISUEL	oui	oui	-	À définir	6
<b>CIBLE 11</b> : CONFORT OLFACTIF	oui	-	-	À définir	1
<b>CIBLE 12</b> : QUALITÉ SANITAIRE DES ESPACES	oui	oui	-	À définir	9
<b>CIBLE 13</b> : QUALITÉ SANITAIRE DE L'AIR	oui	oui	-	À définir	10
<b>CIBLE 14</b> : QUALITÉ DE L'EAU	oui	oui	-	À définir	3
<b>NOMBRE DE POINTS OBTENUS SUR LES CRITÈRES TP</b>			20	À définir	110

Source : CEQUAMI - Addendum n°1 - Intégration de la démarche HQE® dans les Règles de certification et le Référentiel technique de la marque NF Maison Individuelle (03/01/2011)

## LA CERTIFICATION NF LOGEMENT (LOGEMENTS COLLECTIFS, LOGEMENTS INDIVIDUELS GROUPÉS) - DÉMARCHE HQE

Cette certification est délivrée par un organisme certificateur CERQUAL par délégation d'AFAQ AFNOR Certification, à un promoteur déjà titulaire de la marque NF Logement pour des logements collectifs et individuels groupés neufs.

Pour répondre aux exigences du référentiel NF Logement - Démarche HQE®, le promoteur doit mettre en place un système de management de la qualité sur la base du Référentiel de certification Qualiprom (certification des métiers de la promotion/construction) depuis l'engagement du projet jusqu'au parfait achèvement.

### ➤ Les obligations de la démarche HQE

Les 14 cibles doivent être traitées avec une répartition précise des performances atteintes :

- 3 cibles minimum en TP (Très Performant) ;
- 4 cibles minimum en P (Performant) ;
- 7 cibles maximum en B (Base).

La cible 1 « Relation du bâtiment avec son environnement » et la cible 4 « Gestion de l'énergie » doivent atteindre au moins le niveau P « Performant ».



## LA CERTIFICATION NF BÂTIMENTS TERTIAIRES - DÉMARCHE HQE

Cette certification est délivrée par un organisme certificateur CERTIVEA (filiale du Groupe CSTB), par délégation d'AFAQ AFNOR Certification pour la construction ou la réhabilitation lourde de bureaux, d'établissements scolaires, de santé, d'hôtellerie, de commerce ou de plates-formes logistiques, ... (voir liste p.296).

Pour répondre aux exigences du référentiel NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE®, le promoteur doit mettre en place un système de management de la qualité de l'opération (SMO), depuis l'engagement du projet jusqu'au parfait achèvement.

### Conditions d'obtention de la certification

La certification NF Bâtiments tertiaires démarche HQE s'appuie sur les 14 cibles de la Démarche HQE et reprend les trois niveaux de performances :

- > **niveau B (Base)** : niveau correspondant à la réglementation si elle existe ou à défaut à la pratique actuelle ;
- > **niveau P (Performant)** : niveau correspondant aux bonnes pratiques actuelles ;
- > **niveau TP (Très Performant)** : niveau calibré par rapport aux meilleures pratiques actuelles.

Les 14 cibles doivent être traitées avec une répartition précise des performances atteintes :

- > 3 cibles minimum en TP ;
- > 4 cibles minimum en P ;
- > 7 cibles maximum en B.

La cible TP est systématiquement associée à un niveau de points : pour chaque cible, un seuil de point doit être atteint.

### EXEMPLE SUR LA CIBLE 4 « GESTION DE L'ÉNERGIE »

CIBLE 4	ÉVALUATION
BASE	Toutes les préoccupations niveau B satisfaites
PERFORMANT	Toutes les préoccupations niveau B et P satisfaites
TRÈS PERFORMANT	Toutes les préoccupations niveau B et P satisfaites <div style="text-align: center;">+</div> ≥ 35% des POINTS APPLICABLES Dont les POINTS OBLIGATOIRES ET dans le cas d'entrepôts frigorifiques, 15 POINTS parmi les POINTS OBLIGATOIRES du 4.4 sont obtenus.

Dans cet exemple, si le niveau TP est visé sur la cible, il faudra obtenir à minima 35% des points applicables, et certains points doivent obligatoirement être atteints.

## LA CERTIFICATION HABITAT ET ENVIRONNEMENT (H&E)

Cette certification est attribuée par un organisme certificateur CERQUAL (Certification Qualité Logement), détenteur d'une licence exclusive d'exploitation de la marque Habitat et Environnement, à des opérations de logements neufs, collectifs ou individuels groupés.

La certification H&E peut être associée aux labels « Haute Performance Énergétique » et aux labels Effinergie. La certification repose sur 7 thèmes environnementaux qui regroupent plus d'une vingtaine de domaines techniques :



## MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE L'OPÉRATION

- › Exprimer les priorités et les exigences environnementales liées à l'opération.
- › Organiser l'opération pour atteindre les niveaux de performance des thèmes techniques du référentiel.
- › Atteindre tous les objectifs environnementaux définis par le maître d'ouvrage à tous les stades d'avancement de l'opération et à tous les niveaux de responsabilité.

## CHANTIER PROPRE

- › Objectifs environnementaux poursuivis pour le chantier.
- › Plans d'aménagement de chantier.
- › Traitement des déchets.
- › Organisation et maîtrise des impacts du chantier.

## GESTES VERTS

- › Informer sur les dispositions constructives et particularités environnementales propres à l'opération.
- › Informer, sur les bonnes pratiques comportementales, les habitants et le gestionnaire.
- › Informer les occupants sur les bons comportements et les bonnes pratiques concernant d'autres éléments non liés au bâti.

## ÉNERGIE - RÉDUCTION DE L'EFFET DE SERRE

- › Performance énergétique.
- › Maîtrise des consommations électriques.

## FILIÈRE CONSTRUCTIVE - CHOIX DES MATÉRIAUX

- › Durabilité de l'enveloppe.
- › Choix des matériaux.

## GESTION DE L'EAU

### CONFORT ET SANTÉ

- › Acoustique extérieur.
- › Acoustique intérieur.
- › Thermique été.
- › Ventilation et qualité de l'air.
- › Espaces et locaux communs.
- › Confort visuel.

Source : CERQUAL

## Conditions d'obtention de la certification

La certification HQE propose 2 profils A ou B : selon le profil choisi, certains thèmes sont obligatoires

Thèmes de la certification	Rubriques	H&E Profil A	H&E Profil B
<b>Organisation</b>	<b>Rubriques d'Audit</b>		
TH 1 : Management environnemental de l'opération	MEO OU SMEO : Management Environnemental de l'Opération (S pour Système)	X	X
TH 2 : Chantier propre	CP : Chantier Propre	X	-
<b>Technique</b>	<b>Rubriques Techniques</b>		
TH 3 : Énergie - Réduction de l'effet de serre	MCE : Maîtrise des Consommations Électriques	X	X
	PE : Performance Énergétique		
TH 4 : Filière constructive - Choix des matériaux	CM : Choix des Matériaux	X	X
	DE : Durabilité de l'Enveloppe		
TH 5 : Eau	GE : Gestion de l'Eau	X	X
	AE : Acoustique Extérieure	X	X
	AI : Acoustique Intérieure	X	X
TH 6 : Confort et santé	CV : Confort Visuel	X	X
	ELC : Espaces et Locaux Communs	X	X
	QAI : Qualité de l'Air Intérieur	X	X
	TE : Thermique d'Été	X	X
<b>Information</b>	<b>Rubrique d'Information</b>		
TH 7 : Gestes verts	IHG : Information des Habitants gestionnaires	X	X
<b>Options</b>	<b>Rubriques Optionnelles</b>		
	AH : Accessibilité et Habitabilité	0	0
	CG : Coût Global	0	0
	EC : conception Économe en Charges	0	0
	ID : InDicateurs	0	0
	Option Performance	0	-

X : rubrique obligatoire retenue dans le profil

- : rubrique non retenue dans le profil

0 : rubrique optionnelle dans le profil

Source CERQUAL Référentiel de Certification Habitat Environnement millésime 2012.

## LES FICHES FDES

Exigées par tous les référentiels HQE et H&E, les Fiches de Déclarations Environnementales et sanitaires (FDES) ont été créées pour faciliter le choix des produits par rapport aux caractéristiques environnementales et sanitaires. Les FDES fournissent des informations environnementales et sanitaires dans le cadre de la norme NF P 01-010.

Elles mettent ainsi à disposition des professionnels des informations fiables et exploitables pour évaluer la contribution des produits à la performance environnementale et sanitaire d'un bâtiment.

### LES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les caractéristiques environnementales découlent des Analyses de Cycle de Vie (ACV) effectuées sur les produits. Celles-ci consistent à calculer l'ensemble des impacts environnementaux (consommation énergétique, émission de gaz à effet de serre, déchets, etc....) générés tout au long du cycle de vie - soit, pour une plaque de plâtre : de la carrière de gypse à la démolition du bâtiment en passant par la production et le transport.

Ces informations sont rapportées à une Unité Fonctionnelle (UF) et une Durée de Vie Typique (DVT) du produit. L'UF est l'unité quantitative de produit pour laquelle, les impacts environnementaux et sanitaires sont évalués. La DVT est une durée de vie théorique du produit annoncée par l'industriel selon l'usage du produit et pour un entretien normal.

#### Exemple

- Pour la plaque de plâtre PRÉGYPLAC, l'UF correspond à 1 m<sup>2</sup> de plaque de plâtre vissée et jointoyée pour une Durée de Vie Typique de 50 ans.
- Pour le complexe de doublage PRÉGYMAX, l'UF correspond à 1 m<sup>2</sup> de doublage collé jointoyé pour une Durée de Vie Typique de 50 ans.

### LES CARACTÉRISTIQUES SANITAIRES

Les caractéristiques sanitaires exploitent différentes sources d'informations, notamment des essais. Elles concernent les risques sanitaires pouvant survenir lors de la mise en oeuvre et de la vie du bâtiment. Elles touchent donc aussi bien les occupants du bâtiment que les professionnels impliqués dans la construction.

Ces informations sont exprimées sous forme de grandeur physique appropriée au produit et à la performance de l'ouvrage :

- les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) ;
- les émissions radioactives ;
- les émissions de fibres et particules ;
- le comportement face à la croissance fongique et bactérienne.

Les FDES communiquent donc des informations multi critères, transparentes et fiables sur la qualité environnementale et sanitaire des produits de construction.

#### IMPORTANT

Les critères environnementaux ou sanitaires sont des critères complémentaires aux critères techniques - telle la dureté pour une plaque de plâtre ou la résistance thermique pour un isolant. Par conséquent, une comparaison directe des produits selon ces critères environnementaux ou sanitaires n'est pertinente que pour une fonction, une durée de vie et des caractéristiques techniques de produit identiques.

## LES FORMATS DE FDES

---

- > FDES complète.
- > Extrait de quatre pages qui apporte les données indispensables : Unité Fonctionnelle, impacts environnementaux, caractéristiques sanitaires et caractéristiques de confort.

Les **FDES** sont disponibles sur la base INIES ([www.inies.fr](http://www.inies.fr)), seule base de données publique et officielle. SINIAT met à disposition des **FDES** complètes et les versions simplifiées de 4 pages, sur le site [www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

## LA DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE RÉGLEMENTAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les industriels qui mettent sur le marché des produits de construction ou de décoration comportant des allégations environnementales ont l'obligation d'établir une déclaration environnementale basée sur la **FDES**. Cette obligation prévue par la loi Grenelle 2 est mise en œuvre par le décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013 et l'arrêté du 23 décembre 2013.

Cette obligation de déclaration environnementale s'appliquera également aux équipements électriques, électroniques et de génie climatique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

La déclaration environnementale doit être transmise aux autorités publiques par le biais d'un site internet du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

SINIAT a établi les déclarations environnementales de tous les produits bénéficiant de **FDES**. Ces déclarations sont consultables sur le site officiel [www.declaration-environnementale.gouv.fr](http://www.declaration-environnementale.gouv.fr) du Ministère de l'Écologie.



## 05 RÉGLEMENTATION

# 2. QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

LES DIFFÉRENTS POLLUANTS  
DE L'AIR INTÉRIEUR ..... p.304

LES BONNES PRATIQUES POUR AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES BÂTIMENTS ..... p.305

### LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage sanitaire des produits de construction  
et de décoration ..... p.306

Surveillance obligatoire dans les crèches et  
les écoles ..... p.307



## 05 RÉGLEMENTATION

# 2. QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

La qualité de l'air est une véritable préoccupation de santé publique.

L'évolution des modes de vie a conduit la population à passer un temps de plus en plus long à l'intérieur des locaux : les français passent en moyenne 20 à 22 heures par jour à l'intérieur de bâtiments (logement, bureaux, écoles...).

En 2001, la France crée l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) pour mieux cerner la problématique à travers la collecte de données et propose des mesures d'amélioration.

## LES DIFFÉRENTS POLLUANTS DE L'AIR INTÉRIEUR

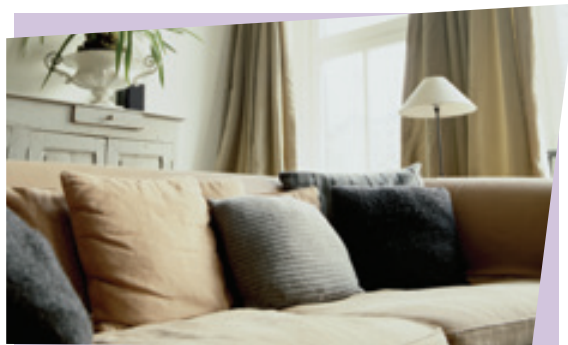
Dans ces milieux clos, les polluants d'origines très diverses sont émis par l'activité humaine et par les composants de notre environnement :

- > matériaux de construction et de décoration ;
- > équipements : chauffage, chauffe-eau, poêles... ;
- > activités : cuisine, bricolage (produits d'entretien, peintures), tabac... ;
- > animaux, plantes... ;
- > air extérieur.

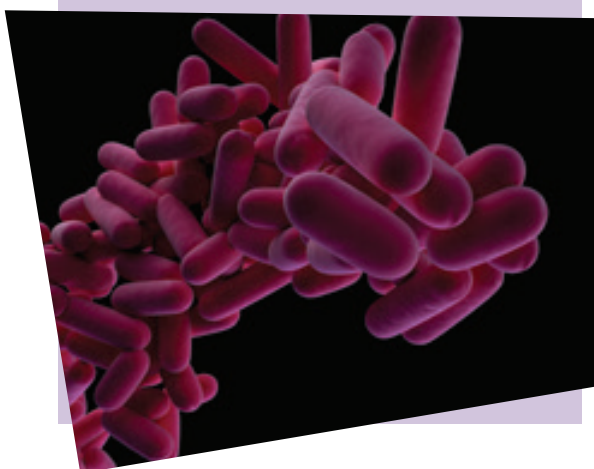
On distingue :

### Les polluants chimiques, très abondants dans l'air intérieur :

- > les composés organiques volatils ou COV qui ont la particularité de s'évaporer à température ambiante et de contaminer l'air (formaldéhyde, solvants organiques, éthers de glycol, hydrocarbures, ...) ;
- > le monoxyde de carbone (CO), gaz mortel qui se dégage lors de dérèglement d'appareils de combustion ;
- > la fumée de tabac ;
- > d'autres composés gazeux : oxyde d'azote (NOx), dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), ...



*Les meubles en particules de bois agglomérées émettent souvent des composés organiques volatils dans l'air ambiant*



### Les polluants biologiques :

- > les bactéries qui proviennent des habitants (virus par exemple) ou des équipements (légionnelle par exemple)
- > les allergènes, émis par les animaux ou les plantes mais aussi les moisissures et les acariens.

### Les polluants physiques :

- > les particules ;
- > les fibres ;
- > le radon.

L'exposition chronique à ces polluants même à faible dose peut avoir des effets nocifs sur la santé lors d'une exposition prolongée : allergie, irritations des yeux, maux de tête...

Certains polluants sont également suspectés d'être responsables de l'augmentation des cancers, de l'asthme et de maladies cardio-vasculaires.

# LES BONNES PRATIQUES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES BÂTIMENTS

Les autorités sanitaires françaises recommandent les principes simples suivants :

## Limitation à la source

Il convient de :

- sélectionner les produits d'entretien qui contiennent le moins de solvants (par la lecture attentive des étiquettes, des symboles de danger, des fiches de données sécurité) ;
- choisir les matériaux de construction et de décoration étiquetés A ou A+ ;
- entretenir régulièrement les appareils de combustion.



*Certains produits ménagers contiennent des composés chimiques dangereux*



*Aérer au moins 5mn par jour les pièces à vivre*

## Ventilation et aération des locaux

L'air des locaux doit être renouvelé en permanence pour éliminer les polluants, les odeurs et l'excès d'humidité, qui sont plus présents car les bâtiments sont de plus en plus isolés et étanches (obligation de la réglementation thermique RT2012).

Par conséquent, il convient de :

- utiliser un système de ventilation adapté au bâtiment ;
- entretenir régulièrement le système de ventilation (nettoyage des filtres, des gaines, des bouches d'entrée et de sortie d'air) ;
- aérer une à deux fois par jour les pièces par l'ouverture des fenêtres entre 5 et 15 min.

L'utilisation de plaques de plâtre de la gamme PRÉGY Air qui absorbent les COV et plus particulièrement le formaldéhyde sera complémentaire aux dispositions citées ci-dessus.

## LA RÉGLEMENTATION

Le premier plan national santé environnement (PNSE) voit le jour en 2004 et tend vers une amélioration de la qualité de l'air intérieur. Le 2<sup>ème</sup> plan (PNSE2) adopté en 2009 prévoit 4 mesures phares sur le sujet :

- > l'étiquetage sanitaire des produits de construction et de décoration ;
- > la réduction de l'exposition aux substances les plus préoccupantes dans les crèches et les écoles ;
- > le développement de conseillers habitat-santé ;
- > la lutte contre l'habitat indigne.

Ces mesures ont également été reprises dans les Lois Grenelle 1 et 2.

### ÉTIQUETAGE SANITAIRE DES PRODUITS DE CONSTRUCTION ET DE DÉCORATION

- > Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.
- > Arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Mesure phare du PNSE2 et repris dans la loi Grenelle 2, l'étiquetage des produits de construction et de décoration informe le consommateur sur les émissions en COV du produit.

L'étiquette en 4 classes A+ (très faibles émissions), A, B, et C (très fortes émissions) est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les nouveaux produits. Elle sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013 pour les produits déjà sur le marché.

Les polluants retenus pour caractériser les émissions COV sont au nombre de 10. Ils ont été choisis sur la base de leurs risques de toxicité par inhalation et de leur fréquence d'occurrence dans les bâtiments.

**Pour chaque substance chimique ainsi que pour la quantité totale de COV (TCOV), une classe est affectée en fonction de la concentration. La classe affichée sur l'étiquette est la classe la moins favorable.**

CLASSES	C	B	A	A+
FORMALDÉHYDE	> 120	< 120	< 60	< 10
ACÉTALDÉHYDE	> 400	< 400	< 300	< 200
TOLUÈNE	> 600	< 600	< 450	< 300
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE	> 500	< 500	< 350	< 200
XYLÈNE	> 400	< 400	< 300	< 200
1,2,4 - TRIMÉTHYLBENZÈNE	> 2000	< 2000	< 1500	< 1000
1,4 - DICHLOROENZÈNE	> 120	< 120	< 90	< 60
ETHYLBENZÈNE	> 1500	< 1500	< 1000	< 750
2 - BUTOXYÉTHANOL	> 2000	< 2000	< 1500	< 1000
STYRÈNE	> 500	< 500	< 350	< 250
TCOV	> 2000	< 2000	< 1500	< 1000

Classes d'émissions (valeurs en mg/m<sup>3</sup>)



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Tous les produits SINIAT (plaques de plâtre, isolants en polystyrène expansé UNIMAT, complexes de doublage PRÉGYTHERM, PRÉGYMAX, ...) sont étiquetés A+. Voir détail p.68

# SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

- Décret n°2011-1728 du 2 décembre 2011 relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public.
- Décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire dans certains établissements publics accueillant une population dite « sensible ».

**Trois substances ont été retenues : le formaldéhyde, le benzène et le dioxyde de carbone.**

L'obligation s'applique dans un premier temps aux écoles, crèches, centres de loisirs et se déploiera à terme sur tous les bâtiments recevant du public. La surveillance est à la charge du propriétaire de l'établissement sauf si une convention spécifique a été établie avec un exploitant.

L'entrée en vigueur est progressive et est fixée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans et les écoles maternelles. Pour les autres établissements (écoles élémentaires ; accueils de loisirs et les établissements d'enseignement), les dates seront définies par décrets avant fin 2014.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le dispositif de surveillance a été simplifié : les mesures de qualité de l'air ne seront pas systématiques pour les établissements qui auront mis en place des dispositions particulières de prévention de la qualité de l'air qui seront définis dans un guide de bonnes pratiques (à paraître avant fin 2014). En parallèle, les services techniques des collectivités disposeront de kits de prélèvement de formaldéhyde et de benzène afin de réaliser des mesures dans les salles de classe.

## VALEURS GUIDES DE L'AIR INTÉRIEUR

Les polluants de l'air intérieur sont nombreux et ne suscitent pas tous un intérêt équivalent en termes de santé publique.

L'OQAI a effectué un classement des polluants de l'air intérieur sur la base de critères de toxicité à court et long terme, des niveaux d'exposition observés, de la traçabilité de certaines sources ainsi que sur la fréquence d'apparition des polluants dans les bâtiments.

Sur cette base, l'Anses (Agence National de Sécurité Sanitaire) a élaboré des valeurs guides de l'air intérieur (ou VGAI) qui doivent à terme devenir réglementaires.

**Une valeur guide de qualité de l'air est une valeur de concentration dans l'air (associée à une durée) en dessous de laquelle, en l'état actuel des connaissances, aucun effet sur la santé n'est attendu pour la population générale (définition de l'OMS).**

Les valeurs guides de qualité de l'air intérieur sont de nature indicative : elles ont vocation à aider l'interprétation des résultats des mesures réalisées dans les environnements intérieurs (comme par exemple la surveillance des ERP), sans avoir cependant de portée réglementaire pour l'instant. Elles ne concernent pas les locaux industriels pour lesquels la réglementation du travail s'applique.

**Des valeurs-guides pour le formaldéhyde et le benzène ont été établies pour les ERP :**

SUBSTANCE	VALEUR-GUIDE POUR L'AIR INTÉRIEUR	
FORMALDÉHYDE	30 µg/m <sup>3</sup> pour une exposition de longue durée à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2015	10 µg/m <sup>3</sup> pour une exposition de longue durée à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023
BENZÈNE	5 µg/m <sup>3</sup> pour une exposition de longue durée à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2013	2 µg/m <sup>3</sup> pour une exposition de longue durée à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2016

Les valeurs réglementaires, quant à elles sont établies par le gouvernement et sont associées à des mesures de gestion opposables. Il existe aujourd'hui des valeurs réglementaires pour trois substances (hors réglementation du travail) :

- le radon (dans certains lieux ouverts au public) ;
- le monoxyde de carbone (dans les bâtiments équipés d'une chaudière dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kW) ;
- l'amiante (dans les bâtiments construits avant 1997).





## 3. ACOUSTIQUE

### NOTIONS D'ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

Le bruit.....	p. 310
L'isolation acoustique aux bruits aériens.....	p. 310
La correction acoustique .....	p. 311
L'isolement aux bruits de choc .....	p. 311
Les principes d'isolation acoustique.....	p. 312
Les principes de correction acoustique .....	p. 312

### EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Lexique des indices .....	p.313
Attestation de prise en compte de la réglementation acoustique .....	p.313

### BÂTIMENTS D'HABITATION..... p. 314

### ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT..... p. 316

### ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ..... p. 318

### ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS..... p. 319

### AUTRES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Conservatoires et écoles de musique .....	p. 320
Bureaux .....	p. 320
Cinémas et salles de spectacle .....	p. 320

## NOTIONS D'ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

### LE BRUIT

Bruit : phénomène sonore indésirable. On distingue 3 types de bruit dans le bâtiment :

- > bruits aériens qui sont émis et se propagent dans l'air (bruits intérieurs/extérieurs),
- > bruits d'impact dus au choc d'un objet sur une paroi,
- > bruits d'équipement provoqués par les appareils et équipements.

Le bruit est composé de sons de différentes fréquences, qui se transmettent dans tous les milieux, notamment dans l'air sous forme d'ondes de pression et de dépression.

Ces variations de pression en un point expriment la fréquence du bruit en Hertz (nombre de variations par seconde). On distingue les sons graves (basses fréquences) et les sons aigus (hautes fréquences). L'oreille humaine perçoit, en moyenne, les sons dont la fréquence est comprise entre 20 Hz (graves) et 16 000 Hz (aigus). La perception des hautes fréquences diminue avec l'âge.

Le niveau sonore (intensité du bruit) est défini par rapport à une pression de référence correspondant au seuil minimum audible par l'être humain. Il se mesure en décibel (dB). Les niveaux sonores courants sont compris entre 0 et 120 dB.

#### Exemples d'échelle de niveaux de bruit

- > 120 dB : seuil de la douleur ; atelier de chaudronnerie ; jet au décollage.
- > 100 dB : intérieur d'autobus ; klaxon de voiture.
- > 80 dB : rue à grande circulation.
- > 60 dB : conversation courante ; rue à faible circulation.
- > 40 dB : poste radio à faible volume.
- > 20 dB : studio d'enregistrement ; campagne tranquille.
- > 0 dB : seuil d'audibilité (sujet jeune).

### L'ISOLATION ACOUSTIQUE AUX BRUITS AÉRIENS

Elle traite de la transmission des bruits d'un local à un autre. L'isolation acoustique apportée par une paroi (mur, cloison, plancher) exprime la faculté de celle-ci à s'opposer à la transmission des bruits aériens d'un côté à l'autre de la paroi.

#### INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE

La performance de la paroi est donnée par son indice d'affaiblissement acoustique  $R_w+C$  en dB, mesuré en laboratoire\* : plus cet indice est élevé, plus la paroi est performante, meilleur est l'affaiblissement.  
\*Anciennement R exprimé en dB (A).

Sur chantier, il faut tenir compte de la baisse de performance liée à l'environnement :

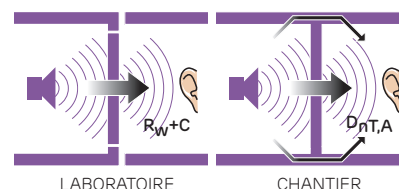
- > transmissions latérales qui dépendent de la nature des parois latérales et du mode de liaison avec ces parois,
- > transmissions parasites liées aux défauts de la paroi ou à sa mise en oeuvre,
- > volume et disposition relative des locaux.

#### L'ISOLEMENT ACOUSTIQUE

L'isolement sur site est  $D_{nT,A}$  (ou  $D_{nT,w+C}$ ) exprimé en dB (anciennement  $D_{nAT}$ , exprimé en dB (A)). L'isolement sur chantier est toujours inférieur à l'indice mesuré en laboratoire :

$D_{nT,A} = R_w+C - (\text{Transmissions latérales} + \text{transmissions parasites}) - K$   
(fonction de la disposition et de l'équipement du local de réception)

Il faut en tenir compte dans le choix d'une paroi.

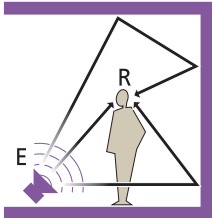


## LA CORRECTION ACOUSTIQUE

La correction acoustique consiste à traiter la diffusion du son à l'intérieur d'un même local en agissant sur les performances d'absorption ou de réflexion des parois.

### Coefficient d'absorption $\alpha$ sabine :

Il mesure conventionnellement le rapport entre la quantité d'énergie acoustique absorbée et l'énergie acoustique reçue par une paroi.



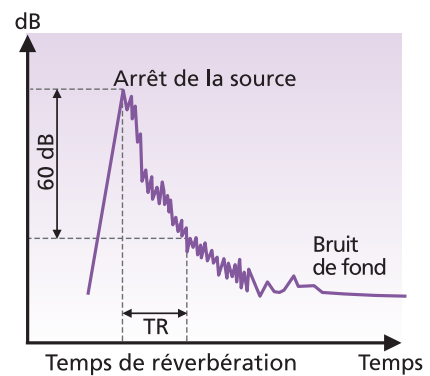
$$\alpha_s = \text{Énergie absorbée} / \text{Énergie incidente.}$$

### Indice unique d'absorption pondéré $\alpha_w$ :

C'est un indice global indépendant des fréquences qui exprime l'absorption moyenne du matériau. Il est calculé à partir de la courbe  $\alpha_s$  du matériau mesuré par fréquence.

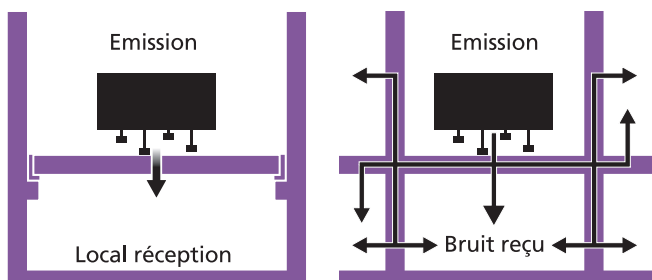
### Temps de réverbération $T_r$ :

Caractéristique d'un local, c'est le temps, en secondes, nécessaire pour que le niveau sonore dans le local diminue de 60 dB après arrêt de la source sonore. Il dépend du volume du local et des performances d'absorption des parois.



## L'ISOLEMENT AUX BRUITS DE CHOCS

La performance d'isolation d'un plancher aux bruits de choc s'exprime en dB par l'indice  $L'_{nT,w}$  (anciennement  $L_{nAT}$ ) du niveau de bruit dans le local de réception lorsqu'une machine à chocs normalisée est en action dans le local d'émission :

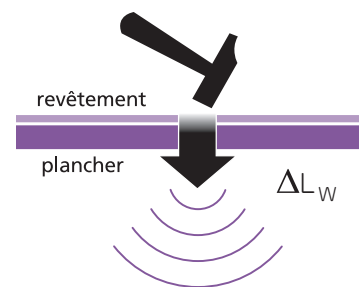


Plus  $L'_{nT,w}$  est petit, meilleure est la performance du plancher.

Pour tester un revêtement de sol ou un plancher flottant, on mesure en laboratoire les niveaux de bruit générés dans le local de réception par la machine à choc avec et sans revêtement de sol interposé sur le plancher.

La différence  $\Delta L_w$  représente l'indice d'efficacité du revêtement.

Plus  $\Delta L_w$  est grand, meilleure est la performance



## LES PRINCIPES D'ISOLATION ACOUSTIQUE

Pour réaliser l'isolation acoustique, en particulier aux bruits aériens, entre 2 locaux mitoyens ou superposés, 2 techniques sont possibles :

### LES PAROIS SIMPLES (LOI DE MASSE)

l'isolation acoustique dépend essentiellement de la masse de la paroi.

EXEMPLE : PAROI BÉTON 260 mm, 600 kg/m<sup>2</sup>, R<sub>w</sub>+C = 64 dB

### LES PAROIS DOUBLES (SYSTÈME MASSE - RESSORT - MASSE)

l'isolation acoustique dépend des facteurs suivants :

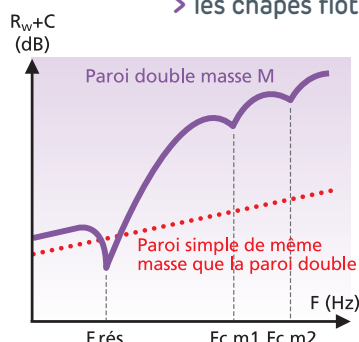
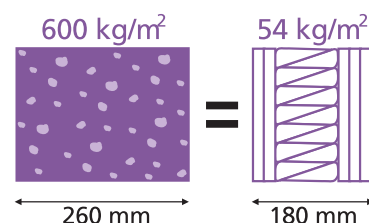
- > masse et nature des parois ;
- > épaisseur et nature de l'amortisseur (lame d'air + laine minérale) ;
- > liaisons éventuelles entre les parois.

À performances acoustiques égales, les parois PRÉGYMÉTAL (cloison ou plafond) sont 10 fois plus légères qu'une paroi simple.

Systèmes concernés :

- > les cloisons PRÉGYMÉTAL ;
- > les plafonds PRÉGYMÉTAL ;
- > les doublages collés PRÉGYMAX ;
- > les doublages PRÉGYMÉTAL sur ossature ;
- > les chapes flottantes PRÉGYCHAPE.

EXEMPLE  
CLOISON PRÉGYMÉTAL S180 NRA,  
54 kg / m<sup>2</sup>, R<sub>w</sub>+C = 64 dB



### EFFICACITÉ DU SYSTÈME MASSE - RESSORT - MASSE

L'association des parois, de l'épaisseur de la lame d'air entre les parements, de la nature et de l'épaisseur de la laine minérale donne naissance à une fréquence de résonance ; plus cette fréquence de résonance sera reportée vers les graves (en dessous de 125 Hz), meilleure sera l'efficacité de la paroi. Sur site, il est nécessaire de tenir compte des transmissions latérales qui pourront être, dans certains cas, plus importantes en présence d'une paroi double légère que dans le cas d'une paroi lourde.

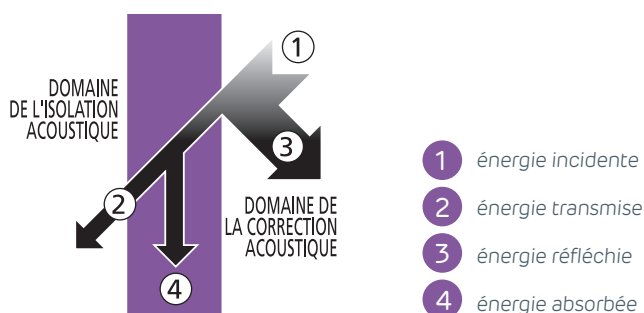
## LES PRINCIPES DE CORRECTION ACOUSTIQUE

L'énergie sonore incidente sur les parois d'un local se répartit en énergie transmise et en énergie réfléchie ; selon la nature des surfaces du local, il est possible de modifier la quantité d'énergie réfléchie et donc l'ambiance sonore à l'intérieur du local. La correction acoustique permet donc, dans un volume clos :

- > de diminuer le niveau sonore des locaux bruyants en augmentant l'absorption (coefficient  $\alpha$  Sabine) ;
- > d'améliorer les qualités d'écoute des locaux d'audition en favorisant les réflexions entre la source et l'auditoire et en réduisant les réflexions tardives du son par absorption derrière l'auditoire (temps de réverbération).

Systèmes concernés :

Plafonds acoustiques et décoratifs PRÉGYBEL, qui sont conçus pour l'absorption sur toute la gamme des fréquences, en privilégiant les basses et moyennes fréquences.



# EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

La première réglementation acoustique des bâtiments d'habitation neufs (arrêté du 14 octobre 1969) fixait des exigences d'isolation acoustique entre logements, de bruits d'impacts, et de bruit d'équipements du bâtiment. Ces exigences ont été révisées en 1994 et en 1999.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, la transposition en France des normes acoustiques européennes a rendu nécessaire la modification de l'expression des indices et des unités de performances des produits et systèmes pour la réglementation acoustiques nationale, ainsi que pour les labels Qualitel.

## LEXIQUE DES INDICES

	EXIGENCE IN SITU	CARACTÉRISTIQUE OUVRAGE
Bruits aériens extérieurs	$D_{nT, Atr}$	$R_w + C_{tr}$ (ou $R_{A, tr}$ )
Bruits aériens intérieurs	$D_{nT, A}$ (ou $D_{nT, w} + C$ )	$R_w + C$ (ou $R_A$ )
Bruits de chocs	$L'_{nT, w}$	$L_{n, w}$ et $\Delta L_w$
Gaines techniques : équipements extérieurs au logement	$L_{nAT}$	$L_{nAT}$
Correction acoustique	Aire d'absorption équivalente A (m <sup>2</sup> ) ( $A = \alpha_w \times S$ avec S = surface traitée)	$\alpha_w$

Les caractéristiques de l'ouvrage sont des performances déterminées en laboratoire par le fabricant. La performance in situ intègre les transmissions latérales et parasites. Seule une étude acoustique menée par un bureau d'études spécialisé peut déterminer avec précision la performance nécessaire pour garantir le respect de l'exigence in situ.

## ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DE LA RÉGLEMENTATION ACOUSTIQUE

Conformément à l'arrêté du 27 novembre 2012, une attestation de prise en compte de la réglementation acoustique devra être fournie à l'achèvement des travaux des bâtiments d'habitation neufs dont le permis de construire a été déposé après le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Cette attestation doit s'appuyer sur des constats en cours de chantier et sur des mesures acoustiques in situ (isolement, choc, équipements) vérifiant la conformité à la réglementation. Le nombre de mesures à effectuer est donné dans le tableau ci-dessous :

	TAILLE DE L'OPÉRATION (nb de logements)	NOMBRE MINIMUM DE MESURES suivant la nature de l'opération			
		Individuel		Collectif	
		10 à 30	> 30	10 à 30	> 30
TYPE DE MESURE	Isolément acoustique contre les bruits de l'espace extérieur (si exigence $D_{nT, Atr} \leq 35$ dB)	0	1	0	1
	Isolément acoustique contre les bruits de l'espace extérieur (si exigence $D_{nT, Atr} > 35$ dB)	1	2	1	2
	Isolément acoustique entre locaux	2	4	4	6
	Niveau du bruit de choc	2	3	3	5
	Niveau de bruit des équipements individuels entre logements	1	2	1	2
	Niveau de bruit des équipements collectifs du bâtiment (ascenseur, porte automatique de garage ou chaufferie)			3	3
CALCUL	Aire d'absorption équivalente dans les circulations communes			1	2



## BÂTIMENTS D'HABITATION

Les 2 arrêtés du 30/06/99 introduisent les nouvelles unités acoustiques européennes.

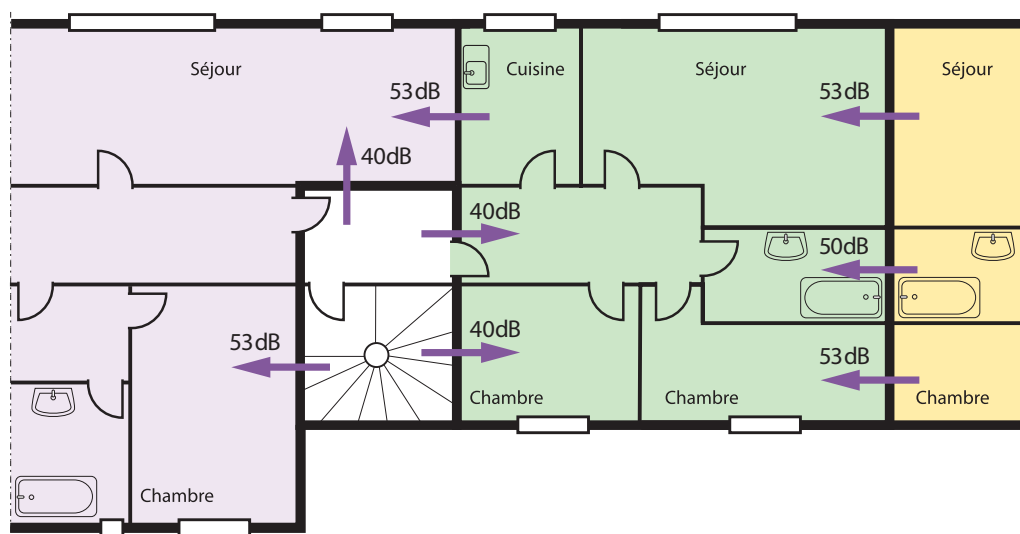
Les exigences de la NRA concernent les bâtiments dont les permis sont déposés depuis le 01/01/96.

- > **Arrêté du 30 juin 1999** : Caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation.
- > **Arrêté du 30 juin 1999** : Modalités d'application de la réglementation acoustique.
- > **Arrêté du 23 juillet 2013** : Modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit.
- > **Arrêté du 10 février 1972 modifié le 23 mai 1978** : Attribution aux bâtiments d'habitation d'un label confort acoustique et circulaires d'application du 29 février 1972 et 23 avril 1979.

### BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement normalisé ( $D_{nTA}$ ) minimal dans les pièces d'un logement voisin

LOCAL D'ÉMISSION		LOCAL DE RÉCEPTION (autre logement)	Pièce principale	Pièce de service (cuisine, salle d'eau, cellier, buanderie, ...)
Pièces d'un logement			53 dB	50 dB
Circulation commune intérieure au bâtiment	Le local d'émission et le local de réception ne sont séparés que par une porte palière ou par une porte palière et une porte de distribution		40 dB	37 dB
	Dans les autres cas		53 dB	50 dB
Garage individuel ou collectif			55 dB	52 dB
Local d'activité			58 dB	55 dB



## BRUITS AÉRIENS EXTÉRIEURS

Isolement normalisé ( $D_{nT,A}$ ) minimal

ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION	Pièce principale ou pièce de service
Espace extérieur		30 dB*

\* L'isolement requis peut être supérieur (35, 40 ou 45 dB) en fonction de l'exposition des façades au bruit arrêté du 23 juillet 2013

## BRUITS DE CHOCS

Niveau de pression acoustique résiduel ( $L'_{nT,W}$ ) dans la pièce principale d'un logement voisin

LOCAL D'ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION (autre logement)	Pièce principale
Local extérieur au logement testé, à l'exception des balcons et loggias non situés au dessus d'une pièce principale ; des escaliers dans le cas où un ascenseur dessert l'immeuble ; des locaux techniques.		58 dB

## BRUITS D'ÉQUIPEMENTS

Niveau de pression acoustique résiduelle ( $L_{nAT}$ )

ÉQUIPEMENT	LOCAL DE RÉCEPTION	Pièce principale	Cuisine
Appareil individuel de chauffage Appareil individuel de climatisation		35 dB (A)	50 dB (A)
Équipement individuel situé dans un autre logement Équipement collectif : ascenseur, chaufferie, vide-ordures, VMC,...		30 dB (A)	35 dB (A)

## CORRECTION ACOUSTIQUE

Aire d'absorption équivalente des circulations communes (A)

$A = 1/4$ de la surface au sol	Surface à traiter $S = A / \alpha_w$
--------------------------------	--------------------------------------

$\alpha_w$  : indice unique d'évaluation de l'absorption

## ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Les exigences données ci-dessous sont extraites de l'arrêté du 25/04/03 publié au J.O. du 28/05/03. Il s'applique aux bâtiments neufs et aux parties nouvelles de bâtiments existants, publics ou privés, dont la demande de permis de construire est postérieure au 28/11/03. Une circulaire d'application insiste sur la priorité de la sécurité sur les performances acoustiques. Elle précise que le cahier des charges du programme doit obligatoirement mentionner cet arrêté, et que les contrôles doivent être prévus au budget. Les écoles de musique et les conservatoires ne sont pas concernés par ce texte ; ils doivent faire l'objet d'une étude particulière. Les internats feront l'objet d'un texte spécifique. Les limites d'isolement s'entendent toujours pour une durée de réverbération de référence de 0,5 secondes à toutes les fréquences. La circulaire d'application admet une tolérance de 3 dB pour l'interprétation des résultats.

### LYCÉES ET COLLÈGES - BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement normalisé ( $D_{nT,A}$ )

LOCAL D'ÉMISSION \ LOCAL DE RÉCEPTION	Local d'enseignement Local d'activité pratique Administration Bibliothèque, CDI, Salle de musique Salle de réunion Salle des professeurs Atelier peu bruyant	Local médical Infirmérie	Salle polyvalente	Salle de restauration
Local d'enseignement Local d'activité pratique Administration	43 (*)		40	
Local médical, infirmérie Atelier peu bruyant Cuisine Local de rassemblement fermé Salle de réunion Sanitaire		50		
Cage d'escalier		43		
Circulation horizontale, vestiaire fermé	30	40	30	
Salle de musique Salle polyvalente Salle de sport	53		50	
Salle de restauration	53		50	-
Atelier bruyant	55		50	55

(\*) Isolement entre classes ramené à 40 dB si portes entre ces classes.

### ÉCOLES MATERNELLES - BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement normalisé ( $D_{nT,A}$ )

LOCAL D'ÉMISSION \ LOCAL DE RÉCEPTION	Salle de repos	Local d'enseignement Salle d'exercices	Administration Salle des Professeurs	Local médical Infirmérie
Salle de repos	43	50	43	50
Salle d'exercices - local d'enseignement		43 (*)		
Administration	50	43		43
Local médical - infirmérie		50		
Espace d'activités, d'évolution Salle de jeux Local de rassemblement fermé Salle d'accueil	Salle de réunions Sanitaire Salle de restauration, Cuisine, office	55	53	
Circulation horizontale Vestiaire	35	30		40

(\*) Isolement entre classes ramené à 40 dB si portes et à 25 dB si dispositif anti pince doigts.

## BRUITS AÉRIENS EXTÉRIEURS

En fonction de leur exposition, l'isolement des façades est de 45, 40, 35, avec un minimum de 30 dB pour les transports terrestres et de 47, 40, 35 dB dans les zones A, B, C soumises au bruit des aéroports.

## BRUITS D'ÉQUIPEMENTS

Niveau de pression acoustique résiduelle ( $L_{nAT}$ )

ÉQUIPEMENT	LOCAL DE RÉCEPTION	Bibliothèque, CDI, Salle de musique,	Local médical, Salle de repos, Infirmierie	Autre local de réception suivant tableaux p.253
FONCTIONNEMENT PERMANENT		≤ 33 dB (A)		≤ 38 dB (A)
FONCTIONNEMENT INTERMITTENT		≤ 38 dB (A)		≤ 43 dB (A)

## BRUITS DE CHOCS

Niveau de pression acoustique résiduelle ( $L'_{nT,w}$ )

LOCAL D'ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION	Salle de repos d'une école maternelle	Autre local de réception suivant tableaux p.253
Salle d'exercice d'une école maternelle		≤ 55 dB	-
Atelier bruyant Salle de sport		-	≤ 45 dB
Autre local d'émission suivant tableaux p.253		-	≤ 60 dB

## CORRECTION ACOUSTIQUE

LOCAL (meublé non occupé)	Durée de réverbération Moyenne arithmétique sur 500, 100 et 2 000 Hz	Aire d'absorption équivalente en m <sup>2</sup>
Local d'enseignement, de musique, d'études, d'activités pratiques, (sauf atelier bruyant)	$V \leq 250 \text{ m}^3$	0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s
	$V > 250 \text{ m}^3$	0,6 s ≤ Tr ≤ 1,2 s
Salle de repos, d'exercices et de jeux (écoles maternelles)		-
Local médical ou social, infirmerie, sanitaires, administration, foyer, salle de réunions, bibliothèque, centre de documentation		0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s
Salle de restauration*	$V \leq 250 \text{ m}^3$	0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s
	$V > 250 \text{ m}^3$	Tr ≤ 1,2 s
Salle polyvalente	$V \leq 250 \text{ m}^3$	0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s
	$V > 250 \text{ m}^3$	0,6 s ≤ Tr ≤ 1,2 s**
Salle de sports	Cf. arrêté des établissements de loisirs	-
Locaux et circulations accessibles aux élèves	$V > 250 \text{ m}^3$ et $V \leq 512 \text{ m}^3$	Tr ≤ 1,2 s
	$V > 512 \text{ m}^3$	Tr ≤ 0,15 x V <sup>1/3</sup> s
Circulations horizontales, halls et préaux	$V < 250 \text{ m}^3$	-
		0,5 x surface au sol

\* En cas d'usage de la salle de restauration comme salle polyvalente, il est demandé d'utiliser les valeurs données pour la salle de restauration.

\*\* Prévoir une étude particulière destinée à définir le traitement acoustique de la salle permettant d'avoir une bonne intelligibilité en tout point de celle-ci.

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Les exigences données ci-dessous sont extraites de l'arrêté du 25/04/03 publié au J.O. du 28/05/03. Il s'applique aux bâtiments neufs et aux parties nouvelles de bâtiments existants, publics ou privés, dont la demande de permis de construire est postérieure au 28/11/03. Une circulaire d'application insiste sur la nécessité d'une bonne conception permettant d'éloigner les locaux d'hébergement et de soins des zones bruyantes ; elle précise que le cahier des charges du programme doit obligatoirement mentionner cet arrêté et que les contrôles doivent être prévus au budget. Les limites d'isolement s'entendent toujours pour une durée de réverbération de référence de 0,5 secondes à toutes les fréquences. La circulaire d'application admet une tolérance de 3 dB pour l'interprétation des résultats.

### BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement normalisé ( $D_{nTA}$ ) entre locaux adjacents

LOCAL D'ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION	Salles d'opération, obstétriques ou de travail	Chambres de réanimation, de soins intensifs et de réveil, salles d'attente, locaux d'examen, de consultations, autres locaux avec présence de malades. Locaux d'hébergement, locaux de soins
Locaux d'hébergement et soins hors chambres de réanimation, de soins intensifs et de réveil. Salles d'examen et consultations, bureaux médicaux et soignants, salles d'attente		47	42
Salles d'opération obstétrique et salles de travail			47
Circulations internes		32	27
Autres locaux		47	42

### BRUITS AÉRIENS EXTÉRIEURS

En fonction de leur exposition, l'isolement des façades est de 45, 40, 35, avec un minimum de 30 dB pour les transports terrestres et de 47, 40, 35 dB dans les zones A, B, C soumises au bruit des aéroports.

### BRUITS D'ÉQUIPEMENTS

Niveau de pression acoustique résiduelle  $L_{nAT}$

LOCAL D'ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION	Locaux d'hébergement	Salles d'opération, d'obstétrique et de travail, locaux soins	Bureaux, salles d'exams, de consult. et d'attente
Équipements collectifs		-	40	35
Équipements hydrauliques et sanitaires des locaux d'hébergement voisins		35	-	-
Équipements du bâtiment extérieur au local d'hébergement		30	-	-

### BRUITS DE CHOCS

Niveau de pression acoustique résiduelle

Le niveau de pression acoustique  $L_{nT,W}$  perçu dans un local autre qu'une circulation ou un local technique tel que cuisine, buanderie ou chaufferie ne doit pas dépasser 60 dB.

### CORRECTION ACOUSTIQUE

LOCAL (Meublé non occupé)	Durée de réverbération (Moyenne arithmétique sur 500, 1000 et 2000 Hz)	Aire d'absorption équivalente en $m^2$
Salle de restauration	$V \leq 250 m^3$	$Tr \leq 0,8 s$
Salle de repos du personnel	$V \leq 250 m^3$	$Tr \leq 0,5 s$
Local public d'accueil	$V \leq 250 m^3$	$Tr \leq 1,2 s$
Local d'hébergement ou de soins, salle d'examen et de consultation, bureaux	$V \leq 250 m^3$	$Tr \leq 0,8 s$
Local et circulation accessibles au public	$V > 250 m^3$	$Tr \leq 1,2 s$
À l'exception des circulations communes intérieures aux secteurs d'hébergement et de soins.	$V \leq 512 m^3$ $V > 512 m^3$	$Tr \leq 0,15 \times V^{1/3} s$
Circulations communes intérieures des secteurs d'hébergement et de soin		$0,3 \times$ surface au sol



# ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Les exigences données ci-dessous sont extraites de l'arrêté 25/04/03 publié au J.O. du 28/05/03. Il s'applique aux hôtels neufs et aux parties nouvelles de bâtiments existants, classés ou non en catégorie tourisme, dont la demande de permis de construire est postérieure au 28/11/03. Les résidences de « tourisme » ne sont pas concernées par ce texte ; elles sont soumises à la réglementation sur les logements. Une circulaire d'application précise que le cahier des charges du programme doit obligatoirement mentionner cet arrêté et que les contrôles doivent être prévus au budget. Les limites d'isolement s'entendent toujours pour une durée de réverbération de référence de 0,5 secondes à toutes les fréquences. La circulaire d'application admet une tolérance de 3 dB pour l'interprétation des résultats.

## BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement normalisé minimum ( $D_{nT,A}$ ) en dB entre locaux adjacents

LOCAL D'ÉMISSION \ LOCAL DE RÉCEPTION	Chambre	Salle de bains
Chambre voisine Salle de bain d'une autre chambre	50	45
Circulation intérieur (couloir)	38	
Bureau, local de repos du personnel, vestiaire fermé, hall de réception, salle de lecture	50	-
Salle de réunion, bar, restaurant, atelier, commerce, cuisine, garage, parking, zone de livraison fermée, gymnase, piscine intérieure, sanitaire collectif, salle de TV, laverie, local poubelle	55	-
Salon de réception sans sonorisation, salle de jeux, casino, club de santé	60	-
Discothèque, salle de danse	idem établ. diffusant de la musique amplifiée	-

En fonction de leur exposition, l'isolement des façades est de 45, 40, 35, avec un minimum de 30 dB pour les transports terrestres et de 47, 40, 35 dB dans les zones A, B, C soumises au bruit des aéroports.

## BRUITS D'ÉQUIPEMENTS

Niveau de pression acoustique résiduelle maximum ( $L_{nAT}$ ) en dB (A)

LOCAL D'ÉMISSION \ LOCAL DE RÉCEPTION	Chambre
Équipements collectifs ou individuels du bâtiment	30
Équipements implantés dans la chambre	35

## BRUITS DE CHOCS

Niveau de pression acoustique maximum ( $L_{nT,W}$ ) en dB

LOCAL D'ÉMISSION \ LOCAL DE RÉCEPTION	Chambre
Dans tout local extérieur à la chambre ou à ses locaux privatifs	60

## CORRECTION ACOUSTIQUE

Aire d'absorption équivalente des circulations communes (A)

$A = 1/4$ de la surface au sol	Surface à traiter $S = A / \alpha_w$
--------------------------------	--------------------------------------

$\alpha_w$  : indice unique d'évaluation de l'absorption

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

En l'absence de réglementation acoustique spécifique, SINIAT recommande les prescriptions suivantes.

### CONSERVATOIRES ET ÉCOLES DE MUSIQUE

#### BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement acoustique aux bruits aériens entre deux locaux adjacents

LOCAL D'ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION	Salle de cours
SALLE DE COURS		70
CIRCULATION		60

### BUREAUX

#### BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement acoustique aux bruits aériens entre deux locaux adjacents

LOCALISATION	$D_{NTA}$
ENTRE BUREAU ET CIRCULATION	35 dB
ENTRE BUREAUX	40 dB
ENTRE BUREAU DE DIRECTION ET AUTRES LOCAUX	50 dB
ENTRE SALLE DE RÉUNIONS ET AUTRES LOCAUX	50 dB

### CINÉMAS ET SALLES DE SPECTACLE

#### BRUITS AÉRIENS INTÉRIEURS

Isolement acoustique aux bruits aériens entre deux locaux adjacents

LOCAL D'ÉMISSION	LOCAL DE RÉCEPTION	Salle de spectacle
SALLE DE SPECTACLE		70
LOCAL D'ACTIVITÉ		65
CABINE OU RÉGIE		55
CIRCULATION		50





## 05 RÉGLEMENTATION

# 4. INCENDIE

LE PLÂTRE ET LE FEU ..... p. 324

### LES ENJEUX ET LE CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION

Mesures de contrôle de la réglementation ..... p. 325

RÉSISTANCE AU FEU DES OUVRAGES ..... p. 326

### RÉACTION AU FEU DES PRODUITS

Classement des produits ..... p. 327

### BÂTIMENTS D'HABITATION (BH)

Classification ..... p. 328

Exigences réglementaires de résistance au feu ..... p. 328

Exigences réglementaires de réaction au feu ..... p. 329

### BÂTIMENTS ASSUJETTIS AU CODE DU TRAVAIL (CT)

Classification ..... p. 330

Exigences réglementaires de résistance au feu ..... p. 330

Exigences réglementaires de réaction au feu ..... p. 330

### ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Classification ..... p. 331

Principaux types d'ERP et effectifs seuils de 1<sup>er</sup> groupe ..... p. 331

Exigences réglementaires de résistance au feu ..... p. 332

Exigences réglementaires de réaction au feu ..... p. 334

### IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR (IGH)

Types d'IGH ..... p. 336

Exigences réglementaires de réaction au feu ..... p. 336

Exigences réglementaires spécifiques  
en tour de contrôle ..... p. 336

Exigences réglementaires de résistance au feu ..... p. 337



Chaque année en France, les sapeurs-pompiers interviennent environ 3 500 000 fois dont 10% sur feu, soit près de 1 000 fois par jour dans les bâtiments d'habitation, ERP, IGH et dans les bâtiments industriels. Un feu se déclare toutes les 2 minutes et les incendies domestiques causent à eux seuls plusieurs centaines de morts par an et près de 10 000 blessés ou intoxiqués. Dans 75% des cas, les décès sont dus aux fumées et non pas aux flammes.

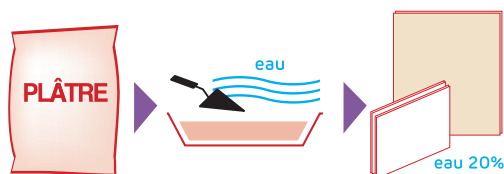
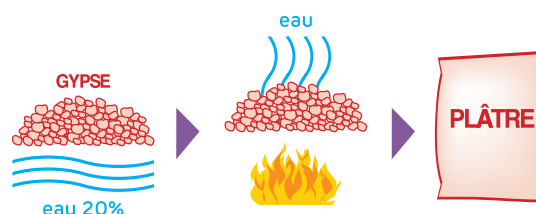
Selon une étude du centre européen de prévention des risques (CEPR), il faut pour éteindre un feu : un verre d'eau la première minute, un seau la deuxième minute, une citerne la troisième minute...

Face à ces enjeux de sécurité, la protection contre les incendies s'est renforcée, elle regroupe un ensemble de réglementations très détaillées, visant notamment à renforcer la résistance au feu des ouvrages et à limiter la propagation des flammes et des fumées.

Les produits et systèmes PRÉGY à base de plâtre participent pleinement à cet enjeu majeur qu'est la sécurité incendie. La majorité des produits PRÉGY ont un classement de réaction au feu A2 s1 d0 et les autres A1 (anciennement dits « incombustibles »). Les caractéristiques de résistance au feu des systèmes (Stable au Feu, Pare-Flamme, Coupe-Feu) ainsi que les contraintes à respecter sont traitées dans ce chapitre.

## LE PLÂTRE ET LE FEU

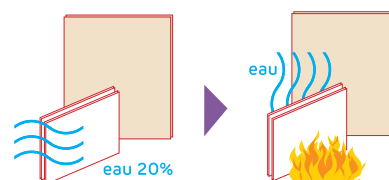
> Le plâtre est obtenu par déshydratation du gypse (pierre à plâtre) qui contient 20% d'eau. Il ne s'agit pas d'humidité. Cette eau fait partie de la constitution chimique du gypse ( $\text{CaSO}_4, 2\text{H}_2\text{O}$ ). Pour fabriquer du plâtre ( $\text{CaSO}_4, 1/2\text{H}_2\text{O}$ ), il faut extraire la plus grande partie de cette eau par cuisson du gypse dans un four.



> Lorsque le plâtre est gâché, dans l'auge, dans la machine à projeter, ou bien en usine pour la fabrication des carreaux et des plaques de plâtre, on ajoute au plâtre une quantité d'eau couvrant les besoins d'hydratation plus la quantité excédentaire nécessaire aux opérations de coulage, de moulage ou d'enduit. Une fois cette eau excédentaire évacuée par séchage, le gypse est reconstitué avec sa teneur initiale en eau de 20%.

> Lors d'un incendie, le feu attaquera les ouvrages en plâtre en les déshydratant progressivement comme le fait le four à plâtre pour le gypse. Tant que toute l'eau n'aura pas été complètement extraite :

- les parements en plâtre vont protéger les isolants combustibles, les structures du bâtiment et les autres locaux en maintenant au dos une température de 110 °C correspondant à la vaporisation de l'eau;
- l'énergie nécessaire à cette transformation sera prise sur l'incendie, retardant ainsi son extension.



> En outre, le plâtre (enduit, carreau ou plaque) permet :

- à l'architecte, toute liberté de forme et de volume ainsi que tout effet décoratif;
- à l'applicateur de mettre en œuvre selon des techniques connues et parfaitement maîtrisées;
- à l'occupant de ne pas subir de gêne malgré la performance incendie exigée;
- au gestionnaire d'être assuré de la pérennité et de la facilité d'entretien de la protection.

# LES ENJEUX ET LE CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION

Les grands principes de la réglementation visent à limiter la progression du sinistre, en isolant notamment les locaux à risques (caves, celliers, parc de stationnement, ...), ralentir la progression de l'incendie (portes coupe feu...), faciliter l'intervention des services de secours, et permettre l'évacuation des personnes.

## MESURES DE CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION

(Source Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie)

### ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Ces mesures sont assurées par le maire, le représentant de l'État dans le département et la commission de sécurité.

Le **contrôle** est organisé de 2 façons :

- > par les constructeurs, installateurs et exploitants, qui font vérifier périodiquement l'établissement par des organismes ou des personnes agréés ;
- > par l'administration ou par les commissions de sécurité. Cela ne dégage par les constructeurs, installateurs et exploitants de la responsabilité qui leur incombe.

Ainsi, les établissements font l'objet de visites périodiques de contrôle, avant l'ouverture et pendant l'exploitation, par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Par ailleurs, les services de police et de gendarmerie peuvent également vérifier la régularité de la situation administrative de l'établissement et relever des infractions aux règles de sécurité.

La **commission de sécurité** est une instance qui possède des compétences particulières en matière de sécurité et dont le rôle est de fournir une aide technique à l'administration.

Cette commission est organisée de la façon suivante :

- > au niveau central : elle est composée de représentants de différents ministères et de personnes compétentes dans divers domaines. Elle donne son avis sur toutes les questions relatives à la protection contre l'incendie et les risques de panique dans les ERP et elle est consultée sur les projets de modification du règlement de sécurité ;
- > au niveau départemental : elle examine les plans et effectue des visites à l'ouverture des établissements, puis de manière régulière et éventuellement inopinée, ainsi qu'après des travaux importants, afin de rendre un avis favorable ou défavorable à l'ouverture du site. L'autorisation d'ouvrir un site est donnée par le maire par arrêté municipal.

### BÂTIMENTS D'HABITATION

À la différence des ERP, il n'y a pas de visite périodique pour contrôler la conformité du bâtiment à la réglementation. En revanche, dans le cadre du Contrôle du respect des Règles de Construction (CRC), un contrôle peut être réalisé concernant la sécurité incendie, dans un délai de trois ans après la déclaration d'achèvement des travaux de construction.

Les chapitres suivants présentent les exigences réglementaires par type de bâtiment et type d'ouvrage, tant en matière de résistance au feu que de réaction au feu.

Les tableaux résument les principales exigences réglementaires applicables à nos produits et systèmes. Les valeurs indiquées dans les tableaux sont conformes aux textes en vigueur au 01/01/2013, auxquels on pourra se reporter pour plus de précisions.

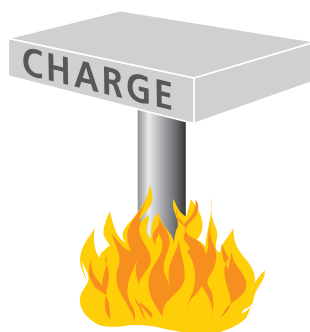
## RÉSISTANCE AU FEU DES OUVRAGES

La résistance au feu caractérise la capacité d'un ouvrage à conserver pour une durée déterminée sa fonction en présence d'un feu. Deux systèmes de classements coexistent :

- > les Euroclasses de résistance au feu : capacité portante (R), étanchéité (E) et isolation (I) ;
- > les classements stable au feu (SF), pare-flamme (PF) et coupe-feu (CF).

### STABLE AU FEU

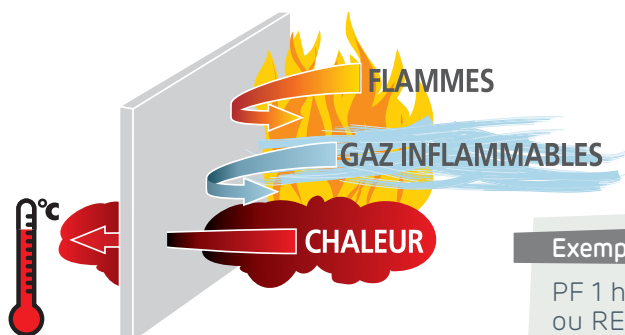
Capacité d'un élément de structure à conserver sa capacité portante lors de l'incendie : l'élément est stable au feu et maintient sa capacité portante.



Exemple  
SF 1/2 h ou R30

### ÉTANCHÉITÉ AU FEU

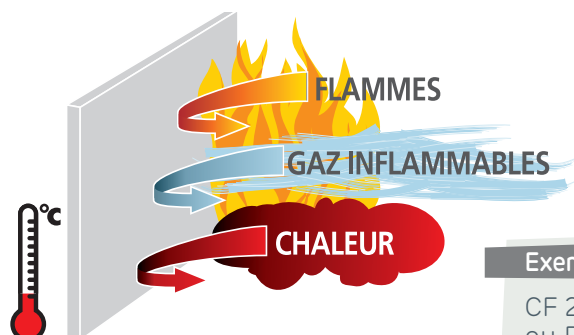
Capacité d'une paroi à retarder la propagation de l'incendie : pare-flamme ou étanche.



Exemple  
PF 1 h ou E60  
ou RE60  
(si élément porteur)

### ISOLATION

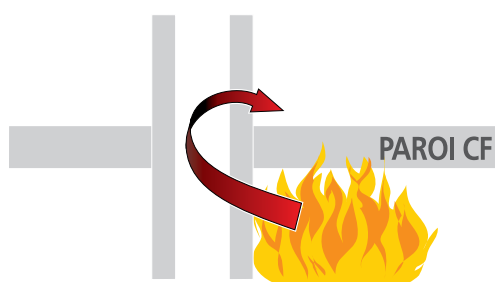
Capacité d'une paroi à retarder la propagation de l'incendie et à limiter l'élévation de température côté protégé : coupe-feu ou isolation.



Exemple  
CF 2 h ou EI120  
ou REI120  
(si élément porteur)

### COUPE-FEU DE TRAVERSÉE

Aptitude d'un conduit ou gaine à maintenir le coupe-feu de la paroi traversée.



CFt = somme des CF ou EI des parois : de l'extérieur vers l'intérieur puis de l'intérieur vers l'extérieur.

# RÉACTION AU FEU DES PRODUITS

## CLASSEMENT DES PRODUITS

La réaction au feu qualifie le comportement d'un produit en présence d'un feu en termes d'inflammabilité, de combustibilité, de production des fumées, de gouttelettes et de particules enflammées. Deux systèmes de classements coexistent :

- > les Euroclasses de Réaction au feu pour les produits soumis au marquage CE (carreaux, plaques de plâtre, Complexes de doublage, ...),
- > les classements M pour les matériaux d'aménagement (peintures, éléments de décoration, ...) non encore soumis au marquage CE.

Les Euroclasses sont, du moins combustible au plus combustible : A1, A2, B, C, D, E, F. Elles sont complétées par les indices suivants :

- > s1 à s3 (production de fumées) ;
- > d0 à d2 (production de gouttelettes ou de particules enflammées).

## L'EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE ET LES EUROCLASSES

EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE POUR LE PRODUIT PRÉGY	EUROCLASSES ACCEPTÉES	LES PRODUITS
Incombustible	A1	PRÉGYPLAC A1, PRÉGYFEU A1, PRÉGYFLAM A1 Carreaux de plâtre PF3 et plâtre
M0	A2 s1 d0	PRÉGYPLAC, PRÉGYDRO, PRÉGYDUR, PRÉGYFLAM et SYNIA PRÉGYTWIN, PRÉGYWAB
M1	B s1 d0	Doublage PRÉGY, PRÉGYBEL, PRÉGYPLAC PV, PRÉGYFAYLITE
M2	C	
M3	D	

NB : Les euroclasses et les classements M se déclinent du moins combustible au plus combustible

## PLAQUE DE PLÂTRE ET RÉACTION AU FEU DU REVÊTEMENT

EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE DEMANDÉE POUR LE REVÊTEMENT	RÉACTION AU FEU DES PLAQUES DE PLÂTRE COMPATIBLES	CARACTÉRISTIQUES DU REVÊTEMENT	
		Type	Quantité <sup>(1)</sup>
M0	A1	Peinture brillante	< à 0,10 kg/m <sup>2</sup>
		Peinture mate ou satinée	< à 0,40 kg/m <sup>2</sup>
M1	A2 s1 d0	Peinture brillantes	< à 0,35 kg/m <sup>2</sup> <sup>(2)</sup>
		Peinture mate ou satinée	< à 0,75 kg/m <sup>2</sup> <sup>(2)</sup>
		Papier peints 100% cellulosiques	< à 0,2 kg/m <sup>2</sup>
		Papier peint vinyle plat (support papier recouvert par un film PVC)	< à 0,2 kg/m <sup>2</sup>
M2	A2 s1 d0	Peinture épaisse	Comprise entre 0,5 et 1,5 kg/m <sup>2</sup>
		Enduit pelliculaire de finition	Comprise entre 0,5 et 1,5 kg/m <sup>2</sup>
		Revêtement plastique épais (norme NF P 74-202-1/2, référence DTU 59.2) utilisé en extérieur de bâtiment	Comprise entre 1,5 et 3,5 kg/m <sup>2</sup>

(1) peinture humide ou papier peint collé

(2) sans prendre en compte les apprêts, impressions ou bouche-pores;

## BÂTIMENTS D'HABITATION (BH)

### CLASSIFICATION

Ils sont classés par familles, en fonction principalement du nombre d'étages et de la hauteur du bâtiment<sup>(1)</sup>.

FAMILLE	Étages	Particularités	INDIVIDUEL (4)		COLLECTIF (4)		
			1	2	2	3A	3B
1 <sup>ÈRE</sup> FAMILLE	RdC et R+1	Isolés ou jumelés					
	RdC	En bande					
2 <sup>ÈME</sup> FAMILLE	R+2 et plus	Isolés ou jumelés					
	R+1	En bandes à structures non indépendantes					
	R+2 et plus	En bandes à structures indépendantes					
3 <sup>ÈME</sup> FAMILLE A	R+3 <sup>(2)</sup>	Si H > 8 m : escalier encloué					
	H ≤ 28 m	≤ R + 7 <sup>(3)</sup> D ≤ 7 m Accès escalier au RdC atteint par voie échelle					
3 <sup>ÈME</sup> FAMILLE B	H ≤ 28 m	Une seule des conditions de type A non satisfaite					
4 <sup>ÈME</sup> FAMILLE	28 m < H ≤ 50 m						
IGH	H > 50 m						

#### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- > Arrêté du 31 janvier 1986
- > Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie (cahier du CSTB n°3231 de juin 2000)

- H : distance du sol au plancher bas du logement le plus haut
- D : distance de l'escalier à la porte palière la plus éloignée
- RdC : Rez de Chaussée
- R+1 : 1 étage sur RdC
- R+3 : 3 étages sur RdC

(1) Il s'agit de la hauteur du plancher bas du niveau le plus haut.

(2) 4<sup>e</sup> étage duplex admis si une pièce principale et accès au 3<sup>e</sup> étage.

(3) 8<sup>e</sup> étage duplex admis si une pièce principale et accès au 7<sup>e</sup> étage.

(4) Sont considérés comme maisons individuelles les bâtiments d'habitation ne comportant pas de logements superposés.

### EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉSISTANCE AU FEU

	TYPE	INDIVIDUEL		COLLECTIF			
		Famille	1	2	2	3A	3B
Éléments porteurs verticaux		SF	SF	SF	SF	SF	SF
		1/4h	1/2h	1/2h	1h	1h	1h30
Planchers (plafonds compris) sous combles communicants		CF	CF	CF	CF	CF	CF
		1/4h	1/2h	1/2h	1h	1h	1h30
Recouvrements verticaux - Bâtiments grandes longueurs (tous les 45 m)		CF	CF	CF	CF	CF	CF
		1/2h	1h	1h	1h30	1h30	1h30
Parois séparatives des habitations - Enveloppe de logements		CF	CF	CF	CF	CF	CF
		1/4h	1/4h	1/2h	1/2h	1/2h	1h
Cloisons de distribution		-	-	-	-	-	-
Enveloppe de groupement de caves		-	-	CF	CF	CF	CF
				1/2h	1h	1h	1h
Parois de cages d'escaliers	Non situées en façade	-	-	CF	CF	CF	CF
				1/2h	1h	1h	1h
	Situées en façade	-	-	PF	PF	PF	PF
				1/2h	1/2h	1/2h	1/2h
Local réceptacle des ordures	Situé dans parc de stationnement	-	-	-	CF	CF	CF
					2h	2h	2h
	Situé hors parc de stationnement	-	-	-	CF	CF	CF
					1h	1h	1h



## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉACTION AU FEU

	REVÊTEMENTS	TYPE	INDIVIDUEL		COLLECTIF			
			Famille	1	2	2	3A	3B
Revêtement de la cage d'escalier		Plafonds, rampants, murs <sup>(1)</sup>	-	-	M2	M0	M0	M0
		Marches et sols	-	-	-	M3	M3	M3
Circulations horizontales à l'air libre		Plafonds, parois verticales	-	-	-	-	M2	M2
		Sols	-	-	-	-	-	-
Circulations horizontales à l'abri des fumées (désenfumage)		Plafonds	-	-	-	-	M1	M1
		Parois verticales	-	-	-	-	M2	M2
		Sols	-	-	-	-	M3	M3
Toutes parois intérieures au logement			-	-	-	-	-	-
Conduits de ventilation			-	-	I	I	I	I
Parois et plafonds des chaufferies P ≥ 70 kW			-	-	M0	M0	M0	M0

(1) L'exigence de revêtement M0 peut conduire à exiger en support des plaques A1.

I = Incombustible



## BÂTIMENTS ASSUJETTIS AU CODE DU TRAVAIL (CT)

### CLASSIFICATION (à l'exclusion des bâtiments d'habitation, ERP et IGH)

C.T.	Bureaux ne recevant pas de public
	Usines <sup>(2)</sup>

(1) art R232-12 à R 232-12-29 ; R 232-14 et R 232-14-1 ; R 235-4 à R 235-4-18  
(2) Les installations classées ne sont pas traitées dans ce document.

#### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

> Code du Travail <sup>(1)</sup>  
et circulaire DRT  
95-07 du 14/04/1995

### EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉSISTANCE AU FEU

<b>H ≤ 8 M</b>	Aucune contrainte	
<b>H &gt; 8 M</b>	Structure	SF 1h
	Planchers	CF 1h
	Parois entre locaux et dégagements	CF 1h
	Parois entre locaux sans risque particulier	PF 1/2 h
	Parois des compartiments	CF 1h
	Parois des locaux à risque particulier	CF 1h
	Parois de cage d'escalier	CF 1h
Chaufferie	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance P > 70 kW	CF 2h

### EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉACTION AU FEU

<b>H ≤ 8 M</b>	Aucune contrainte		
<b>H &gt; 8 M</b>	Revêtements des locaux et dégagements	Murs	M2
		Plafonds	M1 (tolérance 25% M2 ou M3)
		Sols	M4
		Isolant non protégé	M1
	Revêtements des escaliers encloisonnés	Parois verticales, plafond, rampant	M1
		Marches et paliers	M3
	Chaufferie	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance P > 70 kW	M0

# ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

## CLASSIFICATION

Les Établissements Recevant du Public sont classés en catégories (1 à 5) suivant l'effectif du public, et en types (J, U, GA ...) suivant la nature de leur exploitation. Le seuil entre les catégories 4 et 5 dépend du type d'ERP et est donné dans le tableau ci-après.

Cette classification est donnée pour les ERP de hauteur limitée à 28 m. Pour les bâtiments de hauteur supérieure à 28 m voir § IGH

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- > Arrêté du 23 mars 1965 modifié
- > Arrêté du 25 juin 1980 modifié
- > Arrêté du 16 juillet 2007 modifié

## CATÉGORIES D'ERP

Les ERP sont classés en 5 catégories et 2 groupes, selon tableau ci-dessous :

EFFECTIF (1)	0	Seuil (2)	300	300	700	701	1500	1501	
CATÉGORIE		5 <sup>e</sup> cat.		4 <sup>ème</sup> cat.		3 <sup>ème</sup> cat.		2 <sup>ème</sup> cat.	1 <sup>ère</sup> cat.
GROUPE	Second groupe (petits établissements)			Premier groupe (grands établissements)					

(1) Pour les ERP du premier groupe, le nombre de personnes pris en compte dans l'effectif intègre à la fois le public et le personnel n'occupant pas des locaux indépendants qui possèderaient leurs propres dégagements. Pour les ERP du second groupe, il ne comprend que le public (et pas le personnel). (2) Le seuil dépend du type d'ERP, voir ci-dessous.

## PRINCIPAUX TYPES D'ERP ET EFFECTIFS SEUILS DE 1<sup>ER</sup> GROUPE

TYPES	NATURE DE L'EXPLOITATION	SEUILS DU 1 <sup>ER</sup> GROUPE			
		Sous-sol	Étages	Ensemble des niveaux	
<b>Établissements installés dans un bâtiment</b>					
J	I. Structures d'accueil pour personnes âgées :	effectif des résidents	-	-	25
		effectif total	-	-	100
	II. Structures d'accueil pour personnes handicapées :	effectif des résidents	-	-	20
		effectif total	-	-	100
L	Salle d'auditions, de conférences, de réunions multimédia	100	-	200	
	Salle de spectacles, de projections ou à usage multiple	20	-	50	
M	Magasins de vente	100	100	200	
N	Restaurants ou débits de boissons	100	200	200	
O	Hôtels ou pensions de famille	-	-	100	
P	Salles de danse ou salles de jeux	20	100	120	
R	Écoles maternelles, crèches, haltes-garderies et jardins d'enfants	(*)	1 (**)	100	
	Autres établissements	100	100	200	
	Établissements avec locaux réservés au sommeil	-	-	30	
S	Bibliothèques ou centres de documentation	100	100	200	
T	Salles d'expositions	100	100	100	
U	Établissements de soins	sans hébergement	-	-	100
		avec hébergement	-	-	20
V	Établissements de culte	100	200	300	
W	Administrations, banques, bureaux	100	100	200	
X	Établissements sportifs couverts	100	100	200	
Y	Musées	100	100	200	
<b>Établissements spéciaux</b>					
OA	Hôtels-restaurants d'altitude	-	-	20	
GA	Gares aériennes (***)	-	-	200	
PA	Établissements de plein air	-	-	300	
PS	Parcs de stationnement couverts	-	-	-	
REF	Refuges de montage	-	-	-	

(\*) Ces activités sont interdites en sous-sol. (\*\*) Si l'établissement ne comporte qu'un seul niveau situé en étage : 20. (\*\*\*) Les gares souterraines et mixtes sont classées dans le 1<sup>er</sup> groupe quel que soit l'effectif.

## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉSISTANCE AU FEU <sup>(1)</sup>

ERP des 4 premières catégories <sup>(2)</sup>

		HAUTEUR	RDC	MOINS DE 8 M			DE 8 À 28 M	
		CATÉGORIE	1 - 2 3 - 4	2 - 3 4			1	2 - 3 4
		ERP CONCERNÉS	Tous	Cas général	ERP type U ≤ R+1    > R+1		Tous	Tous
Structure <sup>(5)</sup>		SF 1/2 h	SF 1/2 h	SF 1/2 h	R 60	SF 1 h	SF 1 h	SF 1h30
Planchers (plafonds compris)		CF 1/2 h	CF 1/2 h	CF 1/2 h	REI 60	CF 1 h	CF 1 h	CF 1h30
Planchers du dernier niveau des ERP type U		CF 1/2 h <sup>(9)(10)</sup> ou EI 30 (b < - > a) <sup>(10)</sup>						
Planchers du dernier niveau des ERP type J		CF 1/2 h <sup>(9)(11)</sup>						
Cloisons avec distribution traditionnelle <sup>(4)</sup>	Entre locaux et dégagements accessibles au public	CF 1/2 h <sup>(6)</sup>	CF 1/2 h <sup>(6)</sup>	CF 1/2 h <sup>(6)</sup>	CF 1 h	CF 1 h	CF 1 h	CF 1 h
	Entre locaux accessibles au public non réservés au sommeil							
	Entre locaux accessibles au public non réservés au sommeil et locaux non accessibles au public classés à risques courants	PF 1/2 h <sup>(6)</sup>	PF 1/2 h <sup>(6)</sup>	PF 1/2 h <sup>(6)</sup>	PF 1/2 h	PF 1/2 h	PF 1/2 h	PF 1/2 h
	Entre locaux accessibles au public réservés au sommeil							
	Entre locaux accessibles au public réservés au sommeil et locaux non accessibles au public classés à risques courants	CF 1/2 h <sup>(7)</sup>	CF 1/2 h <sup>(7)</sup>	CF 1/2 h <sup>(7)</sup>	CF 1 h	CF 1 h	CF 1 h	CF 1 h
	Secteur <sup>(4)</sup>	-	-	-	-	-	CF 1 h	CF 1 h
Autres cloisons	Compartiments <sup>(4)</sup>	CF 1/2 h	CF 1/2 h	CF 1/2 h	CF 1 h	CF 1 h	CF 1 h	CF 1h30
	Zones protégées et zones de mise à l'abri des ERP type U	CF 1 h <sup>(12)</sup>						
	Zones des ERP type J	CF 1 h						
	Parois d'enclotement des cages d'escaliers et d'ascenseurs	CF 1/2 h	CF 1/2 h	CF 1/2 h	CF 1 h	CF 1 h	CF 1 h	CF 1h30
parois des locaux à risques particuliers d'incendie <sup>(8)</sup>	Moyens	CF 1 h						
	Importants	CF 2 h						
Chaufferie	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance 30 < P ≤ 70 kW	CF 1 h						
	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance P > 70 kW	CF 2 h						

## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉSISTANCE AU FEU

### ERP de 5<sup>e</sup> catégorie

STRUCTURE	H ≤ 8 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtels</li> <li>• Établissements comportant des locaux de sommeil</li> <li>• Établissements de soins</li> </ul>	SF 1/2 h
		Autres ERP	-
	H > 8 m		SF 1 h
PLANCHER	H ≤ 8 m	Pour hôtels et établissements comportant des locaux de sommeil ou de soins	CF 1/2 h
		Autres ERP	-
	H > 8 m		CF 1 h
PAROIS DES CAGES D'ESCALIERS	H ≤ 8 m		-
	H > 8 m		CF 1 h
GAINES ENTRE PLUSIEURS NIVEAUX	H ≤ 8 m		CF 1/4 h
	H > 8 m		CF 1/2 h
LOCAUX À RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE		Murs et planchers	CF 1 h
LOCAUX DE SOMMEIL		Parois	CF 1/2 h
AUTRES LOCAUX	Pour les hôtels une porte PF 1/2 h est exigée pour tous les locaux accessibles au public. Il est donc logique de construire ces parois CF 1/2 h.		
CHAUFFERIE	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance 30 < P ≤ 70 kW		CF 1 h
	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance P > 70 kW		CF 2 h

- (1) Pour les parois d'isolement entre différents bâtiments, se reporter aux textes réglementaires.
- (2) Il s'agit de dispositions générales. Des arrêtés concernant les établissements de chaque type fixant des dispositions en allègement ou en aggravation à celles de ce tableau.
- (3) Il s'agit de la hauteur du plancher bas du niveau le plus haut. Dans le cas où l'établissement occupe partiellement le bâtiment, on prendra la différence d'altitude entre les niveaux extrêmes de l'établissement.
- (4) Le règlement de sécurité peut dans certains cas :
- Imposer la création de secteur (ex : lorsque les voies échelles sont remplacées par des espaces libres)
  - Autoriser la création de compartiments

- (la résistance au feu est alors traitée par compartiment).
- (5) Hors cas particulier (dérogation pour certains bâtiments à trois niveaux au plus et pour certains bâtiments en rez-de-chaussée ; planchers sur vide sanitaire et structure de toiture) et éléments traversant des locaux ou exploitations à risques particuliers d'incendie (SF = CF du plancher supporté).
- (6) Exigence ramenée à PF 1/4 h lorsqu'aucune résistance au feu n'est exigée pour la structure.
- (7) Exigence ramenée à CF 1/4 h lorsqu'aucune résistance au feu n'est exigée pour la structure.
- (8) La liste des locaux à risques particuliers d'incendie moyens ou importants figure dans les arrêtés

- concernant chaque type d'ERP et est rappelée dans les procès-verbaux des commissions de sécurité compétentes.
- (9) Voir les dispositions de jonction cloisons-plafonds (Mémento page 142).
- (10) Sauf si le comble est recoupé par prolongement jusqu'en toiture des cloisons verticales du dernier niveau ou si le plancher-haut du dernier niveau est CF 1/2 h ou EI 30.
- (11) Sauf si le comble est recoupé par prolongement jusqu'en toiture des cloisons verticales résistantes au feu du dernier niveau ou si le plancher-haut du dernier niveau est CF 1/2 h.
- (12) Ou EI ou REI 60. Possibilité d'appliquer CO31 et CO32 de façon identique aux 4 premières catégories.

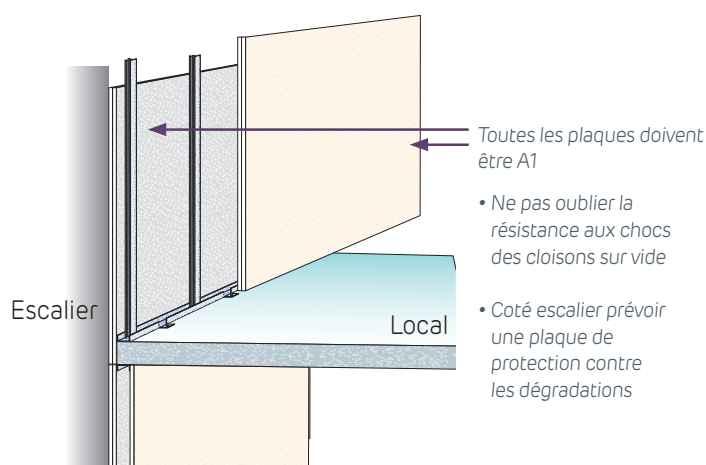


## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉACTION AU FEU

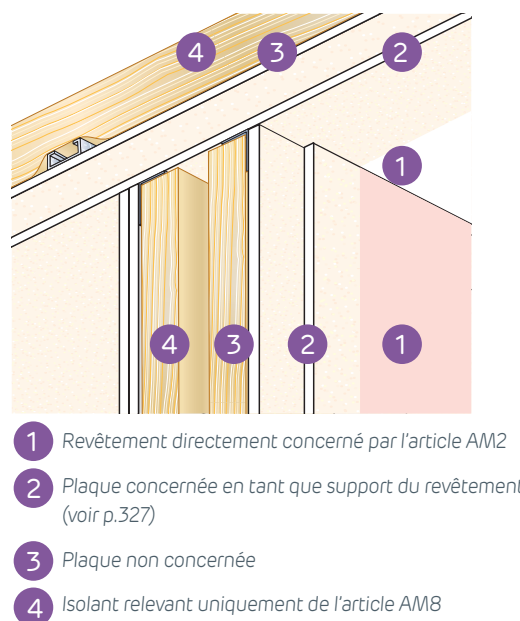
### ERP des 4 premières catégories - Locaux accessibles au public

DÉGAGEMENTS PROTÉGÉS	Escaliers protégés	Revêtements des parois verticales, plafonds et rampants (produit avec finition voir tableau p.327)	B-s1,d0 ou M1	
		Éléments constitutifs des dégagements parois d'enclouement	A1	(5) Voir croquis A ci-dessous
	Circulations horizontales protégées	Plafonds	B-s2,d0 ou M1	
		Parois verticales	C-s3,d0 ou M2	
LOCAUX ET DÉGAGEMENTS NON PROTÉGÉS		Parois verticales	C-s3,d0 ou M2	(1)
		Plafonds	B-s3,d0 ou M1	(2) (3)
		Suspentes des plafonds	Conçues pour éviter les risques de chute	(4)
PARTICULARITÉS DE CERTAINS ERP		Parois entre les boutiques d'un mail de centre commercial	A1	(5)
		Parois entre réserves et surface de vente d'un centre commercial	A1	(5)
		Parois non CF entre un local de vie et une circulation dans les ERP du type J	M0	(5)
	Circulations des niveaux comportant des locaux à sommeil dans les ERP du type U	Revêtements des parois verticales	B-s1,d0 ou M1	Voir croquis B ci-dessous
		Revêtements des plafonds	A2-s1,d0 ou M0	(8)
		Protections mécaniques des cloisons = 20% de la surface	C-s2,d0 ou M2	
		Mains courantes	D-s1,d0 ou M3	
	Cloisons situées dans les compartiments des ERP du type U	M2 ou bois M3	(5)	
ISOLANTS		En contact direct avec l'air	A2-s2,d0	
	Protégés par un écran	En parois verticales	Protection 1/4 h	(6)
		En plafonds ou toitures	Protection 1/2 h	(7)

**A** Parois d'enclouement des escaliers protégés



**B** Parois des circulations des niveaux comportant des locaux à sommeil dans les ERP du type U



## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉACTION AU FEU

### ERP des 4 premières catégories - Locaux non accessibles au public

GAINES TECHNIQUE	Parois	Cas général <sup>(10)</sup>	A2 s1,d0 <sup>(10)</sup>
		Gaines contenant uniquement des conduits de ventilation ou de VMC ou des conduits d'une installation de désenfumage	A2 s1,d0
CONDUIT DE VENTILATION OU DE VMC	Cas général		M0
	Au dessus d'un plafond assurant la stabilité au feu de la structure de toiture		En acier
INSTALLATION DE DÉSENFUMAGE	Conduit d'extraction des fumées Conduit d'amenées d'air frais		M0 ou A2-s2,d0 <sup>(9)</sup>
CENTRES COMMERCIAUX ERP TYPE M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paroi entre exploitations</li> <li>• Paroi entre un atelier et sa réserve</li> <li>• Paroi d'isolement des réserves</li> </ul>		Incombustible
	Paroi des ateliers de préparation des aliments		M1
CHAUFFERIE	Paroi et plancher pour chaufferie de P > 70 kW		M0

## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉACTION AU FEU

### ERP de 5<sup>e</sup> catégorie

REVÊTEMENTS DES LOCAUX ET DÉGAGEMENTS		idem 4 premières catégories voir ci contre
HÔTELS, SAUF INTÉRIEUR DES CHAMBRES		idem 4 premières catégories voir ci contre
PAROIS DE GAINES TECHNIQUES <sup>(10)</sup>		A2 s1,d0 (10)
CHAUFFERIE	Paroi et plancher pour chaufferie de puissance P > 70 kW	M0

(1) Sauf lambris : Soit sur l'ensemble des parois verticales si le plafond est B-s3,d0 ou M1, SOIT sur 50% de la surface des parois verticales avec des éléments porteurs en bois de largeur = 45 mm espacés d'au moins 30 cm mesurés bord à bord.

(2) Dérogation 25% en matériaux C-s3,d0 ou M2 dans les dégagements et D-s3,d0 ou M3 dans les locaux.

(3) C-s3,d0 pour les plafonds ajourés ou à résille si la surface développée de leurs pleins < 50% de la surface au sol.

(4) Condition réputée satisfaite pour les suspentes A1 et pour les suspentes PHONILIGHT, PHONISSIMO et PHONISTAR - nous consulter.

(5) Concerne tous les éléments même ceux non visibles.

(6) 1 BA13 - se référer à AM8 et au Guide d'emploi des isolants combustibles dans les ERP.

(7) 1 BA18 - se référer à AM8 et au Guide d'emploi des isolants combustibles dans les ERP.

(8) Cette exigence portant sur le revêtement

appelle généralement un support A1 donc une plaque PRÉGY A1.

(9) IT 246.

(10) Référence CO31 : dans les locaux réservés au sommeil, si la gaine technique contient des conduits PVC (classé B s3,d0) de Ø > 125 mm, ou d'autres conduits de > 75 mm, les parois doivent être classées A1. Consulter Conseils PRO.

## IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR (IGH)

### TYPES D'IGH

IGH IMMEUBLE DE GRANDE HAUTEUR	GHA : Habitation	Bâtiment d'Habitation de plus de 50 m de hauteur
	GHO : Hôtel	Établissements Revenant du Public de plus de 28 m de hauteur
	GHR : Enseignement	
	GHS : Dépôt d'archives	
	GHTC : tour de contrôle	
	GHU : Usage sanitaire	
	GHW : Bureaux	
GHZ : Usage mixte		
ITGH IMMEUBLE DE TRÈS GRANDE HAUTEUR		Bâtiment élevés de plus de 200 m

#### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- > Arrêté du 30 décembre 2011
- > Code de la construction

### EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉACTION AU FEU

PAROIS DE CAGES D'ESCALIERS		Matériaux constitutifs	A2, S1 d0
PAROIS DE CAGES D'ASCENSEURS DE MONTE CHARGES, MONTE PLATS		Matériaux constitutifs	A1
PLAFONDS	Dégagements commun et cuisines collectives	Matériaux constitutifs et revêtements *	M0 ou A2, s1 d0
RECOUPEMENT DE PLÉNUM		Matériaux constitutifs	M0 ou A2, s1 d0
PAROIS VERTICALES	Parois latérales	Revêtements	M1
	Dégagements communs, halls et cuisines collectives	Revêtements	M0 ou A2, s2d0
	Papiers peints peintures	Revêtements	annexe III arrêté du 21/11/2002
CIRCULATIONS HORIZONTALES		Matériaux constitutifs	M0 ou A2, s1 d0
CAVES ET CELLIERS		Matériaux constitutifs	A1

\* PRÉGYPLAC Std admise sauf si A1 exigé par le classement du revêtement.

### EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES SPÉCIFIQUES EN TOUR DE CONTRÔLE

FAÇADES	GHTC	EI 120 ou REI 120
STRUCTURE	GHTC	REI 120
PLANCHER DE RECOUPEMENT	GHTC	R 120
LOCAUX DE VIE	GHTC	EI 60
CAGES D'ESCALIERS	GHTC	EI 120
LOCAL POUR TRANSFORMATEUR	GHTC	EI ou REI 120

## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE RÉSISTANCE AU FEU

IGH TOUS TYPES	Structures IGH		GH 9	SF2h ou R120
	Structures ITGH		ITGH 2	SF3h ou R180
	Parois des compartiments		R122-10	CF2h ou REI 120
	Parois en contiguïté avec d'autres constructions		GH 10	CF 4h ou EI 240
	Parois d'isolement (mur ou façade)		GH 7	CF 2h ou REI 120
	Parois verticales et planchers des parcs de stationnement intégrés et locaux dangereux		GH 11	CF2h ou REI 120
	Parois de cages (escalier, monte-charges,...)		R 122-2	CF4h ou REI 240
	Parois de cages d'ascenseur		GH 30	Température limitée à 70°C à 2 h
	Parois verticales et horizontales des circulations communes horizontales		GH 23	CF 1h REI 60
	Parois des gaines d'ascenseur, de monte-charge et de monte-plats		GH 17	CF 2h REI 120
	Parois de cage d'escalier		GH 17	CF 2h EI 120
	Parois de gaine technique verticale recoupée à chaque plancher		GH 19	CF 2h EI 120
	Plafonds	Plafonds et plafonds suspendus	GH 21	non pris en compte pour le calcul de résistance au feu des planchers
		Recoupement de plénum tous les 25 m	GH 21	PF ½ h ou E30
		Dans les dégagements communs et les hall	GH 21	SF ¼ h
Circulations horizontales communes (parois verticales et horizontales)		GH 23	CF 1h ou REI 60	
Poste de sécurité incendie		GH 56	CF 1h ou REI 60	
GHA HABITATION	Enveloppe des appartements		GHA	CF 1h ou REI 60
	Cellule de caves et celliers de 500 m <sup>2</sup> maxi		GHA 3	CF 2h ou REI 120
GHR ENSEIGNEMENT	Cellule d'une superficie de 500 m <sup>2</sup> maxi		GHR 5	CF 1h ou REI 60
	Plafonds		GHR 4	SF ¼ h
GHO HÔTEL	Chambres et locaux de service		GH0 1	CF 1h ou REI 60
GHW BUREAUX	Recoupement des volumes comportant des locaux privatifs		GHW 2	CF 1h ou REI 60
GHU SANTÉ		Cas courant	GHU 7	CF 1h ou REI 60
	Parois des chambres	Dans unités de soins spéciaux impliquant une surveillance visuelle	GHU 8	CF 2h ou REI 120
	Sous compartiments		GHU 6	CF 2h OU REI 120
	Locaux à risques particuliers d'incendie si sprinkler		GHU 10	CF 2h OU REI 120
	Parois entre IGH et local à risques (exclu de l'IGH) et contigu si sprinklers		GHU 5	CF 2h OU REI 120
Blocs opératoires		GHU 8	CF 2h OU REI 120	









## 05 RÉGLEMENTATION

# 5. THERMIQUE

HISTORIQUE DES RÉGLEMENTATIONS ..... p. 340

### LA RT 2012

Les nouveautés..... p. 341  
Les indicateurs et exigences ..... p. 341  
Les dispositifs de contrôle..... p. 343  
La conduite du projet..... p. 344

LA RÉNOVATION THERMIQUE ..... p. 345

La réglementation thermique dans l'existant ..... p. 345  
Les incitations fiscales..... p. 345

Aujourd'hui, le secteur du bâtiment est responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie en France et génère 23% des rejets de gaz à effet de serre.

Depuis 1974, des initiatives ont été conduites pour maîtriser la consommation d'énergie et diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>. En 1997 avec les accords de Kyoto, le processus engagé va s'accélérer avec la loi d'Orientation de la Politique Énergétique de 2005 et les Plans Climat successifs, la France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

## HISTORIQUE DES RÉGLEMENTATIONS

**Avant 1974** : pas d'obligation d'isoler

**De 1974 à 2006** : les réglementations se succèdent pour réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort de l'espace habitable

**De 2006 à 2012** :

- > application de la RT 2005 ;
- > mise en place d'une RT pour les bâtiments existants en 2007.

**Depuis fin 2011** : la Réglementation Thermique 2012 s'applique de façon transitoire pour les bâtiments ayant déposé leur permis de construire après le :

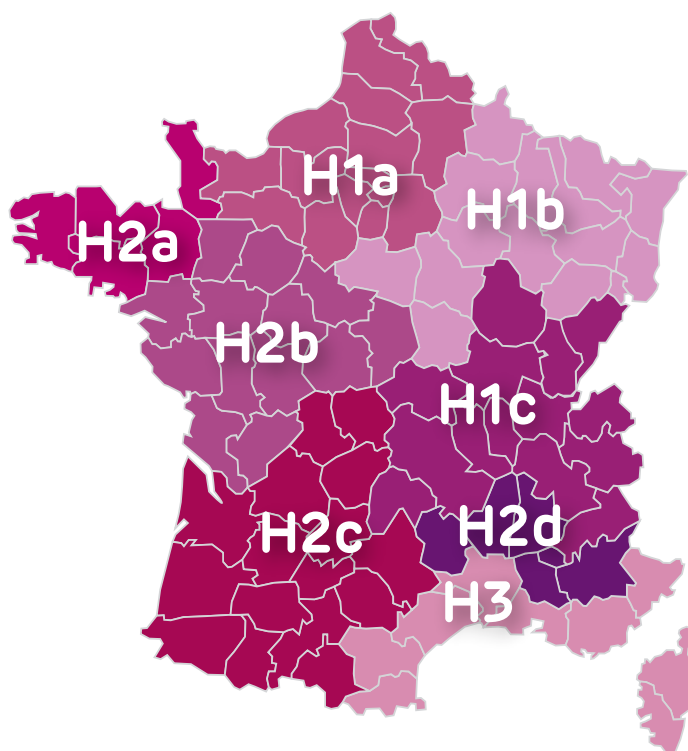
- > **28 octobre 2011** : pour les logements (maisons individuelles, immeubles collectifs, foyers de jeunes travailleurs et cités universitaires) situés en zone ANRU et pour les bureaux, les bâtiments d'enseignement et les établissements d'accueil de la petite enfance ;
- > **1<sup>er</sup> mars 2012** : pour les autres bâtiments d'habitation situés dans un périmètre de 500 m d'une zone ANRU.

**1<sup>er</sup> janvier 2013** : généralisation de la RT2012 à tous les autres bâtiments, excepté les bâtiments dont l'activité exige de maintenir des conditions particulières de température, d'hygrométrie et de qualité de l'air, ...

À l'horizon 2020, renforcement progressif de la réglementation pour aller vers des bâtiments passifs ou à énergie positive.

## LA RT 2012

Carte des zones climatiques



Cette réglementation, définie par les décrets d'application du 26 octobre 2010 et du 28 décembre 2012, s'inscrit dans la loi Grenelle 1.

Au-delà des dernières améliorations technologiques prises en compte, il est proposé d'aller plus loin dans la recherche d'optimisation entre les performances du bâti, l'installation de chauffage et la production d'eau de chauffage. Autre nouveauté de cette RT 2012, la prise en compte, dès le dépôt de permis de construire, de l'orientation du bâtiment, des apports solaires et de l'isolation du bâti.

L'objectif vise à diviser par deux la consommation d'énergie primaire entre la RT 2005 et la RT 2012, alors que la baisse habituelle entre chaque RT était d'environ 20%.

## LES NOUVEAUTÉS

Les nouveautés majeures de la RT 2012 sont les suivantes :

- > nouvel indice Bbio (Besoin bio climatique) qui prend en compte la compacité, l'orientation, les masques solaires et l'isolation du bâti, à fournir obligatoirement lors du dépôt du permis de construire ;
- > évolution du Cep max avec une valeur référence à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an (modulations en fonction de la zone climatique, de l'altitude, du type de bâtiment, de sa surface et des équipements de chauffage) ;
- > prise en compte de la perméabilité à l'air et mesures obligatoires avec obligation de résultats dans le résidentiel ;
- > diminution du nombre de garde-fous mais renforcement des garde-fous de ponts thermiques ;
- > attestations de prise en compte de la réglementation au dépôt du permis et à l'achèvement des travaux.

## LES INDICATEURS ET EXIGENCES

La RT 2012 comporte des exigences de résultats et de moyens pour atteindre ces objectifs. La conformité du bâtiment à la RT 2012 est calculée à l'aide de logiciels évalués par le ministère.

### LA RT 2012 IMPOSE TROIS EXIGENCES DE RÉSULTATS

#### **Bbio, exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti**

Ce nouvel indicateur définit, en fonction de plusieurs critères (isolation, compacité, orientation du bâti, surface des vitrages, protection solaire...) une limitation du besoin en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage. Il met en avant le niveau d'isolation et la conception bioclimatique du bâtiment.

Il remplace le « Ubat » présent dans la RT 2005 qui ne considérait que le niveau d'isolation du bâti.

$$\text{Bbio} \leq \text{Bbio}_{\text{max}}$$

Pour être conforme le Bbio doit être inférieur ou égal au  $\text{Bbio}_{\text{max}}$  valeur maximale qui est pondérée selon la zone climatique, l'altitude et la surface du bâtiment.

#### **Cep, consommation d'énergie primaire limitée à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an**

Il s'agit de la consommation conventionnelle d'énergie primaire d'un bâtiment pour les 5 usages : chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires.

$$\text{Cep} \leq \text{Cep}_{\text{max}}$$

Pour être conforme le Cep doit être inférieur ou égal au  $\text{Cep}_{\text{max}}$  valeur maximale pondérée selon la zone climatique, l'altitude, la surface moyenne, les émissions de gaz à effet de serre (par exemple : valorisation des énergies bois et réseaux de chaleur), et pour le tertiaire, l'utilisation ou non d'un système de refroidissement.

**L'énergie finale (kWh<sub>ef</sub>)** est la quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final.

**L'énergie primaire (kWh<sub>ep</sub>)** est la consommation nécessaire à la production de cette énergie finale prenant en compte les pertes liées à la production, la transformation, et le transport de l'énergie.

- Pour l'électricité : 1 kWh<sub>ef</sub> = 2,58 kWh<sub>ep</sub>
- Pour les autres énergies : 1 kWh<sub>ef</sub> = 1 kWh<sub>ep</sub>

#### **Tic, température intérieure de confort**

En été, la Tic d'un bâtiment doit être inférieure à celle du même bâtiment ayant des caractéristiques thermiques de référence.

$$\text{Tic} \leq \text{Tic}_{\text{réf}}$$

## EXIGENCES DE MOYENS ET GARDE-FOUS

Plusieurs exigences de moyens et garde-fous sont imposés :

### Étanchéité à l'air

Elle est mesurée par le test dit « de la porte soufflante » qui consiste à mettre en pression / dépression le bâtiment et mesurer les fuites d'air parasites. L'indice de performance retenu est le Q4 (voir ci dessous). Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des seuils de Q4 exigés par les dernières réglementations et les différents labels.

	RT 2005	LABEL BBC 2005	RT2012	LABEL EFFINERGIE+ (2012)
Maison Individuelle	Q4 < 1,3	Q4 < 0,6	Q4 < 0,6	Q4 < 0,6
Collectif	Q4 < 1,7	Q4 < 1	Q4 < 1	Q4 < 0,8
Bureaux, hôtellerie, enseignement, hôpitaux	Q4 < 1,7	PAS D'EXIGENCE	PAS D'EXIGENCE	Q4 < 1,2
Autres bâtiments en tertiaire	Q4 < 3	PAS D'EXIGENCE	PAS D'EXIGENCE	Q4 < 1,2

Ce test, obligatoire en résidentiel mais non imposé en tertiaire, doit être réalisé par des organismes agréés par le ministère.

### Les grandeurs physiques

- **Q4 en m<sup>3</sup>/(h.m<sup>2</sup>)**

Indice d'étanchéité à l'air. C'est le débit de fuite d'air rapporté à la surface de parois froides, hors plancher bas, sous une pression différentielle intérieur/extérieur de 4 Pa.

- **λ en W/(m.K)**

Coefficient de conductivité thermique. C'est le flux de chaleur traversant 1 m de matériau pour une différence de température de 1°C entre ses 2 faces. Plus λ est faible, plus le matériau est isolant.

- **R en m<sup>2</sup>.K/W**

Résistance thermique. C'est l'aptitude d'un matériau à freiner le passage des flux thermiques. Pour un matériau d'épaisseur e :  $R = e / \lambda$ . La résistance thermique d'une paroi est la somme des R des matériaux qui la constituent. Plus R est élevé, plus la paroi est isolante.

- **U en W/(m<sup>2</sup>.K)**

Coefficient de transmission thermique surfacique d'une paroi. Il est calculé en additionnant l'inverse des R des matériaux constituant la paroi ainsi que les résistances superficielles (0,17 pour une paroi verticale). Plus U est faible, plus la paroi est isolante.

- **Ψ en W/(m.K)**

Coefficient de transmission linéique. Il traduit les déperditions de chaleur à travers la liaison de 2 parois (mur/plancher etc.). Plus Ψ est faible, plus la déperdition est faible.

### Énergies renouvelables

Toute maison individuelle ou accolée doit recourir à une source d'énergie renouvelable.

Parmi les équipements concernés on trouve les capteurs solaires pour eau chaude sanitaire, le raccordement à un réseau de chaleur dont 50% au moins sera produite par des énergies renouvelables et, en alternative à ces solutions, les chauffe-eau thermodynamiques et la micro-cogénération.

### Protections solaires

La RT 2012 impose ces équipements pour tous les locaux destinés au sommeil et les locaux n'ayant pas de système de refroidissement (locaux classés CE1).

## Évaluation des consommations

Selon le chapitre 6 de l'arrêté du 26/10/2010 (article 23), « les bâtiments à usage d'habitation sont équipés de systèmes permettant de mesurer ou d'estimer la consommation d'énergie de chaque logement (exception faite des consommations des systèmes individuels au bois) ».



### Surface de baie vitrée

En résidentiel, la surface des baies vitrées doit être au minimum de 1/6<sup>ème</sup> de la surface habitable, afin de favoriser l'éclairage naturel.

### Ponts thermiques

Deux garde-fous sont imposés :

- > un ratio de transmission thermique linéique moyen global, qui ne doit pas excéder 0,28 W/(m<sup>2</sup>SU<sup>RT</sup>.K) ;
- > les ponts thermiques linéiques entre plancher intermédiaire et murs donnant sur l'extérieur qui ne doivent pas excéder 0,6 W/(m.K).

## LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE

### LE RÉCAPITULATIF STANDARDISÉ D'ÉTUDE THERMIQUE

Ce document reprend les grandes lignes de l'étude thermique et comprend les informations suivantes :

- > localisation géographique ;
- > surface utile pour la RT ;
- > Bbio, Bbio<sub>max</sub>, Cep, Cep<sub>max</sub>, Tic, Tic<sub>réf</sub> ;
- > recours aux énergies renouvelables ;
- > surfaces de baies.

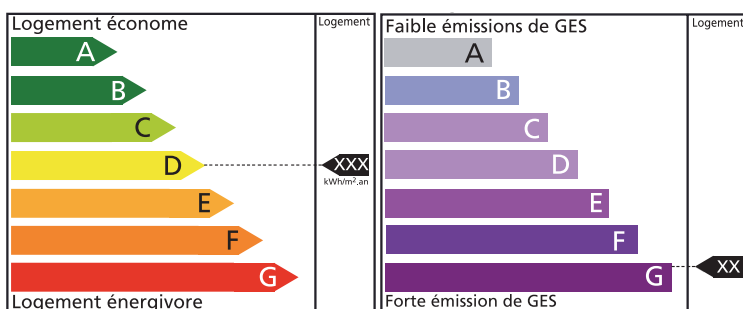
### LE DPE (DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE THERMIQUE)

Mis en place par l'arrêté du 3 mai 2007, le DPE d'un bâtiment (ou partie de bâtiment) est un document d'affichage présentant la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée (en kWh/(m<sup>2</sup>.an) et en euros) ainsi que la quantité d'émissions de gaz à effet de serre, pour une utilisation standardisée du bâtiment (étiquette énergie). Il comprend également une classification sur une échelle de référence (5 classes de A à G) permettant au consommateur d'évaluer la performance énergétique du bâtiment.

Il est accompagné de recommandations destinées à améliorer la performance énergétique du bâtiment (recommandations de travaux, recommandations d'utilisation du logement, rentabilité des améliorations proposées).

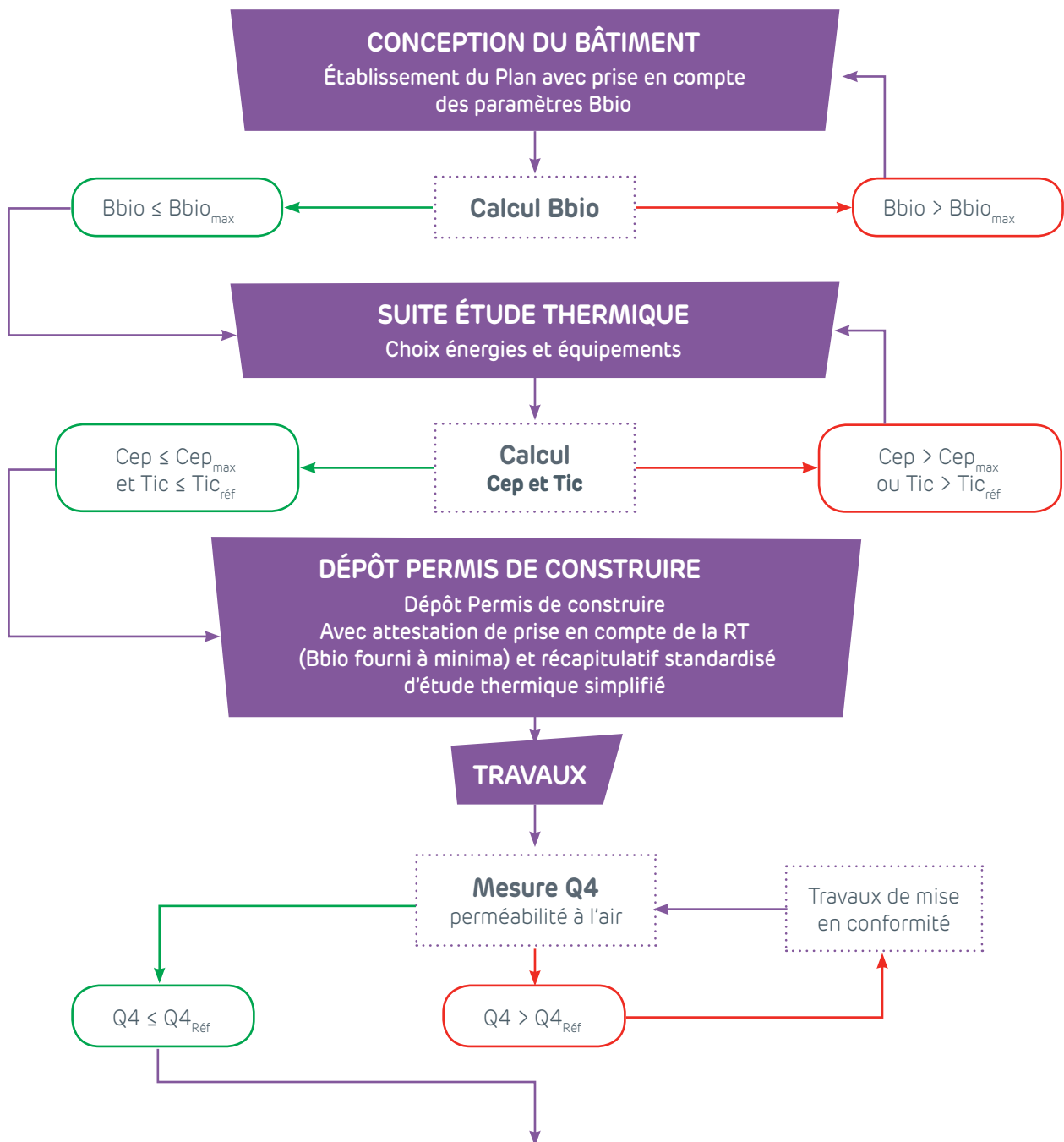
Ce document est établi soit par des bureaux d'études thermiques soit par des diagnostiqueurs agréés.

### Étiquette énergie





**LA CONDUITE DU PROJET** (exemple pour une maison individuelle)



**ACHÈVEMENT DES TRAVAUX**

Attestation d'achèvement des travaux (à télécharger sur [www.rt-batiment.fr](http://www.rt-batiment.fr))  
à retourner complétée à l'administration accompagnée des documents suivants :

- Récapitulatif standardisé d'Étude Thermique tenu à disposition pendant 5 ans après l'achèvement des travaux
- Diagnostic de performance énergétique
- Rapport de mesure de perméabilité de l'air ou justification de la démarche de qualité de l'étanchéité à l'air du bâtiment (selon annexe VII)

# LA RÉNOVATION THERMIQUE

## LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE DANS L'EXISTANT

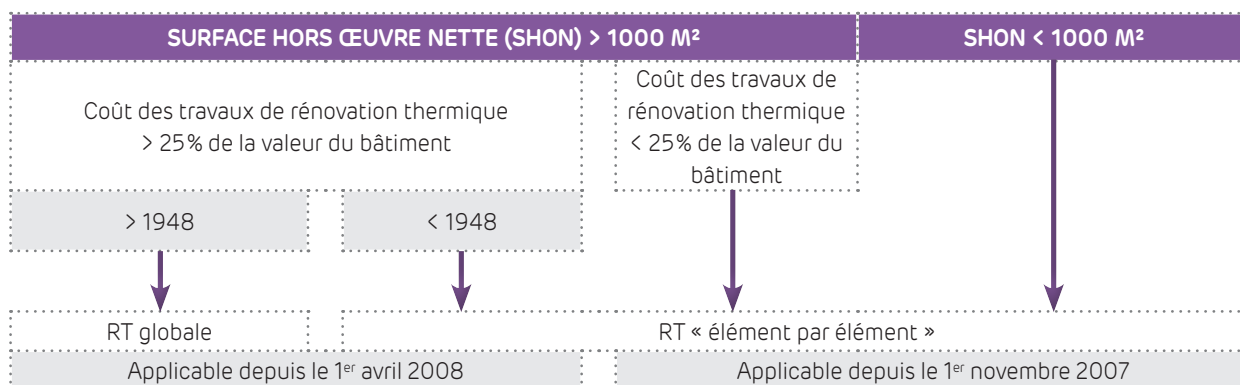
Initiée dans le cadre de la préparation de la Loi Grenelle 1, c'est la première réglementation qui vise les bâtiments existants (achevés depuis plus de 2 ans).

Elle s'applique aux bâtiments résidentiels et tertiaires à l'occasion de travaux de rénovation dans le but d'améliorer significativement la performance énergétique des bâtiments existants.

Deux types de réglementation coexistent :

- > la RT globale, définie par l'arrêté du 13 juin 2008, dont les principes sont proches de ceux de la RT2005
- > la RT éléments par éléments, définie par l'arrêté du 3 mai 2007, qui précise que les produits à installer doivent justifier de performances supérieures aux caractéristiques minimales mentionnées dans l'arrêté (R mini en mur = 2.30)

Le schéma ci-dessous donne les conditions d'application de ces deux RT :



## LES INCITATIONS FISCALES

Les travaux de rénovation thermique peuvent ouvrir droit au Crédit d'Impôt Développement Durable. Les matériaux isolants mis en œuvre doivent avoir une résistance thermique minimale précisée dans le tableau ci-dessous.

Les critères d'obtention à jour sont consultables sur <http://renovation-info-service.gouv.fr/>

OUVRAGE RÉNOVÉ	CRITÈRE DE PERFORMANCE EXIGÉ
Plancher bas sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert	$R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
Murs en façade ou en pignon	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
Toitures terrasses	$R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
Planchers de combles perdus	$R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
Rampants de toiture et plafonds de combles	$R \geq 6 \text{ m}^2 \text{ K/W}$



## 6. MÉCANIQUE

**EXIGENCES DE SERVICE ET EXIGENCES DE SÉCURITÉ** ..... p. 348

**ENVIRONNEMENT DES OUVRAGES PRÉGY :  
CONDITIONS NORMALES D'USAGE**

Conditions hygrothermiques et mécaniques d'usage..... p. 348  
Déformées en service, des structures d'accueil ..... p. 348

**RÈGLES APPLICABLES AUX CLOISONS  
ET CONTRE-CLOISONS DE HAUTEUR COURANTE**

Les sollicitations et exigences de sécurité ..... p. 349  
Les sollicitations et exigences de service..... p. 350

**RÈGLES APPLICABLES AUX CLOISONS  
ET CONTRE-CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR**

Les sollicitations et exigences de sécurité ..... p. 350  
Les sollicitations et exigences de service  
pour les cloisons de grande hauteur..... p. 351  
Les sollicitations et exigences de service  
pour les contre-cloisons de grande hauteur..... p. 352

**RÈGLES APPLICABLES AUX PLAFONDS**

Exigences de sécurité ..... p. 353  
Exigences de service..... p. 353

## EXIGENCES DE SERVICE ET EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Les exigences de service définissent le comportement attendu d'un ouvrage en situation normale ou habituelle, dite de service :

- > les sollicitations considérées correspondent à une utilisation normale des ouvrages (exemple : chargement d'un plancher);
- > les ouvrages et leurs finitions ne doivent pas présenter de déformations excessives ni de désordres qui affecterait l'usage du bâtiment (exemple : déformation limitée d'un plancher lors de son chargement).

En conséquence, les cloisons, doublages et plafonds doivent, en service :

- > présenter des déformations limitées;
- > ne présenter aucun désordre apparent;
- > dans certains cas, contribuer au confort (voir nos chapitres thermique et acoustique).

Les exigences de sécurité visent à préserver la sécurité des occupants lorsque la cloison subit des sollicitations exceptionnelles voire accidentelles :

- > les sollicitations considérées peuvent être très fortes voire exceptionnelles (exemples : séisme, tempête exceptionnelle);
- > les ouvrages et leurs finitions peuvent subir des désordres mais ne doivent pas occasionner de risque supplémentaire pour les utilisateurs du bâtiment (exemple : lors d'un séisme, les cloisons et les plafonds ne doivent pas s'effondrer);
- > dans certains cas, les ouvrages peuvent contribuer à préserver l'utilisateur du bâtiment, d'un risque existant par ailleurs (exemple : cloison en bord de trémie, protégeant contre les risques de chute ; cloison résistante au feu, retardant la propagation d'un incendie).

En conséquence, les cloisons, doublages et plafonds doivent, en situation extrême :

- > rester stables;
- > rester intègres, sans chute d'éléments susceptibles de présenter un danger pour l'utilisateur du bâtiment;
- > dans certains cas, protéger contre les risques de chute de personnes;
- > dans certains cas, contribuer à la protection incendie (voir notre chapitre incendie).

## ENVIRONNEMENT DES OUVRAGES PRÉGY : CONDITIONS NORMALES D'USAGE

### CONDITIONS HYGROTHERMIQUES ET MÉCANIQUES D'USAGE

Les ouvrages de plâtrerie doivent être exécutés dans des locaux clos et couverts. Ils sont conçus pour être utilisés dans des locaux normalement chauffés et ventilés.

La proportion d'ouvertures en façades (portes, fenêtres, etc...) est normalement celle des bâtiments d'usage courant. Les charges de vent définies pour les cloisons et contre-cloisons de hauteur courante ainsi que pour les plafonds, tiennent compte de ces ouvertures.

Différentes proportions d'ouvertures, et différents niveaux de pression de vent associés à ces ouvertures, sont décrits dans le Référentiel Cloisons de Grande Hauteur (**détail p.350**).

### DÉFORMÉES EN SERVICE, DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Le DTU 25.41 rappelle que l'expérience acquise conduit à limiter les déformations de la structure à  $f < L/500$ , avec L portée des planchers. Quand les déformations de la structure support de l'ouvrage sont trop importantes, il convient de désolidariser les cloisons et contre-cloisons par un dispositif de coulisse conformément au paragraphe 6.3.8 du DTU 25.41.



# RÈGLES APPLICABLES AUX CLOISONS ET CONTRE-CLOISONS DE HAUTEUR COURANTE

## LES SOLLICITATIONS ET EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Les tableaux qui suivent résument les exigences de sécurité applicables aux cloisons et contre-cloisons de hauteur courante visées par le DTU 25.41, leurs avis techniques ou leurs Documents Techniques d'Application.

ACTION CONSIDÉRÉE	SITUATION	VALEUR	CRITÈRE
CHOC DE CORPS MOU SUR CLOISON, JUSQU'À 1,5 M DU SOL	Cas général <sup>(1)</sup>	240 J	Pas de traversée du sac Pas d'effondrement Pas de chute de débris
	En bord de trémie <sup>(2)</sup>	400 J	
	Contre-cloison devant façade légère <sup>(2) (3)</sup>	900 J	
CHOC DE CORPS DÛR SUR CLOISON	Cas général	10 J	Pas de pénétration complète du corps dur Pas d'autre danger
CHARGES PONCTUELLES ACCROCHÉES	Cas général	30 daN <sup>(4)</sup> moment ≤ 30 daNm <sup>(4)</sup>	
CHARGES LINÉIQUES ACCROCHÉES	Cas général	Moment ≤ 15 daNm/m <sup>(4)</sup>	

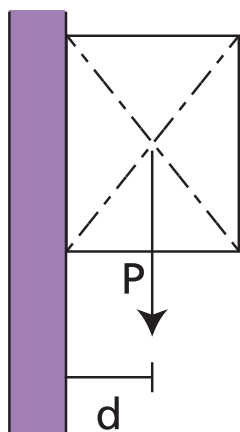
(1) Hors cloisons en bord de trémie et doublages de façades légères si risque de chute de personnes.

(2) En règle générale, si dénivelé > 1 m.

(3) Généralement dans les étages mais aussi en rez-de-chaussée surélevé ou surplombant l'accès d'un sous-sol, etc...

(4) Sous réserve du comportement des fixations : consulter leur fabricant.

## MOMENT DE RENVERSEMENT



$$M = Pxd$$

P=Poids de la charge à accrocher (kg ou daN)

d=distance du centre de gravité de la charge à la cloison (m)

Si  $M > 30 \text{ kg.m}$  pour une charge ponctuelle ou  $15 \text{ kg.m/m}$  pour une charge répartie linéairement, consulter nos services techniques pour réaliser une étude particulière

## LES SOLLICITATIONS ET EXIGENCES DE SERVICE

ACTION CONSIDÉRÉE	SITUATION	VALEUR	CRITÈRE
PRESSION DE VENT	Cloisons	20 daN/m <sup>2</sup>	Déformée ≤ L/500, avec L hauteur de l'ouvrage <sup>(1)</sup>
CHOCS DE CORPS MOU SUR CLOISON, JUSQU'À 1,5 M / SOL	Parties privatives d'habitations et bureaux (cas A du DTU 25.41)	60 joules	Pas de fissuration Pas de dégradation
	Autre que cas A ci dessus (cas B du DTU 25.41)	120 joules	
DURETÉ DES PLAQUES ESSAI DE BILLAGE <sup>(3)</sup>	Plaques Std NF	2,5 joules	diamètre empreinte ≤ 20 mm
	Plaques haute dureté		diamètre empreinte ≤ 15 mm
	Plaques très haute dureté <sup>(2)</sup>		diamètre empreinte ≤ 13 mm
BATTEMENT DE PORTE	Huisserie dans les cloisons	150 joules	Fissuration aisément réparable
DÉFORMATIONS DE LA STRUCTURE PORTEUSE	Joints de dilatation de la structure porteuse	Fractionnement obligatoire <sup>(4)</sup>	
	Tous les 25 m		

(1) DTU 25.41 annexe C

(2) Exigence particulière SINIAT

(3) NF EN 520

(4) DTU 25.41 art 6.3.7

## RÈGLES APPLICABLES AUX CLOISONS ET CONTRE-CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR

### LES SOLLICITATIONS ET EXIGENCES DE SÉCURITÉ

ACTION CONSIDÉRÉE	SITUATION	VALEUR	CRITÈRE
CHOCS	Dito cloisons de hauteur courante		
VENT EXTRÊME SUR CLOISONS	fonction de l'exposition des cloisons	$1,75 \beta Q_d H^2 / 8 \leq M_{ru} / 1,15$	Non effondrement
CHARGES ACCROCHÉES	Dito cloisons de hauteur courante		
SOLLICITATION DYNAMIQUE	Lorsque le public a accès à la cloison	$T = 0,636 \sqrt{\frac{M}{EI}} \leq 0,33s$	

>  $Q_d$  : pression du vent normal à laquelle la cloison est soumise en fonction de la perméabilité des locaux (valeur de 10, 15, 20, 40, 60 daN/m<sup>2</sup>) pour les exigences de service

>  $\beta = 0,8$  (région de vent I) ou 1 (région de vent II) ou 1,2 (région de vent III)

> H : hauteur cloison en mètre

>  $M_{ru}$  est le moment résistant ultime de la cloison (Extrait de l'annexe à l'Avis Technique n° 9/11-923 : référentiel « cloisons de grande hauteur »)

> EI : raideur de l'ouvrage

# LES SOLLICITATIONS ET EXIGENCES DE SERVICE POUR LES CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR

ACTION CONSIDÉRÉE	SITUATION		VALEUR	CRITÈRE
CHOCS	Dito cloisons de hauteur courante			
VENT SUR CLOISONS	Entre local 1	Et local 2	Pression Qd	Flèche de la cloison $f \leq H / 240$
	P0	P0	10 daN/m <sup>2</sup>	
	P1	P0	15 daN/m <sup>2</sup>	
	P1	P1	20 daN/m <sup>2</sup>	
	P2	P0 à P2	40 daN/m <sup>2</sup>	
P3	P0 à P3	60 daN/m <sup>2</sup>		
POUSSÉE DU PUBLIC	Lorsque la déformation est perceptible		50 daN/m à 1,5 m du sol intérieur fini	$f \leq 1$ cm
SOLLICITATIONS OCCASIONNÉES PAR LES PORTES LOURDES	Dito cloisons de hauteur courante			

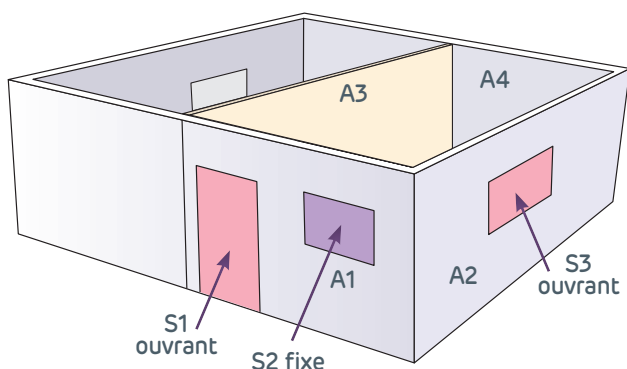
## DÉTERMINATION DE LA PERMÉABILITÉ D'UN LOCAL

**1**

La perméabilité «  $\mu$  » d'un local intérieur permet de caractériser l'importance des pressions de vent usuelles dans ce local.

$\mu$  = surface des ouvrants divisée par la surface de toutes les parois verticales du local

$$\mu = (S1+S3)/(A1+A2+A3+A4)$$



**2**

Déterminer le classement du local étudié

$\mu = 0$ Perméabilité nulle	P0
$\mu \leq 5\%$ Perméabilité faible	P1
$5\% < \mu \leq 15\%$ Perméabilité moyenne	P2
$\mu > 15\%$ Perméabilité forte	P3

**3**

Déterminer la pression de vent avec le tableau cloisons ou contre-cloisons.

Extrait de l'annexe à l'Avis Technique n° 9/11-923 : référentiel « cloisons de grande hauteur »

> **Locaux étanches classés P0 :**

La perméabilité à l'air est considérée comme nulle :  $\mu = 0$ .

**Exemple**

Locaux dont toutes les ouvertures, généralement fermées, ne sont en communication avec l'extérieur que par l'intermédiaire d'un sas dont la présence est liée à des fonctions soit acoustiques, soit d'empoussièrisme contrôlé, soit autre, mais dont le but est de maîtriser l'ambiance intérieure (exemple : les salles de cinéma avec sas, cloison entre deux salles de cinéma).

> **Locaux classés P1 à faible perméabilité**

La perméabilité à l'air  $\mu$  est inférieure ou égale à 5%.

**Exemple**

Cloison entre un local étanche et une circulation commune intérieure, elle-même isolée de l'extérieur par une porte généralement fermée.

> **Locaux classés P2 à moyenne perméabilité**

La perméabilité à l'air  $\mu$  est supérieure à 5% et inférieure ou égale à 15%.

**Exemple**

Cloisons dans les bâtiments d'usage courant tels que : hôpitaux, habitations, bureaux, bâtiments scolaires, hôtels, ...

> **Locaux classés P3 à forte perméabilité**

La perméabilité à l'air  $\mu$  est supérieure à 15%.

**Exemple**

Locaux industriels, entrepôts de stockage, ...

**LES SOLLICITATIONS ET EXIGENCES DE SERVICE  
 POUR LES CONTRE-CLOISONS DE GRANDE HAUTEUR**

ACTION CONSIDÉRÉE	SITUATION		VALEUR	CRITÈRE
<b>CHOCS</b>	Dito contre-cloisons de hauteur courante			
<b>VENT SUR CLOISONS</b>	Façade doublée	Local	Pression	$f \leq H / 240$
		P0	10 daN/m <sup>2</sup>	
	Étanche	P1	15 daN/m <sup>2</sup>	
		P2	20 daN/m <sup>2</sup>	
	Légère non ventilée	P0 ou P1	15 daN/m <sup>2</sup>	
		P2	20 daN/m <sup>2</sup>	
Légère faiblement ventilée	P0, P1 ou P2	20 daN/m <sup>2</sup>		
<b>POUSSÉE DU PUBLIC</b>	Lorsque la déformation est perceptible		50 daN/m à 1,5 m du sol intérieur fini	$f \leq 1 \text{ cm}$

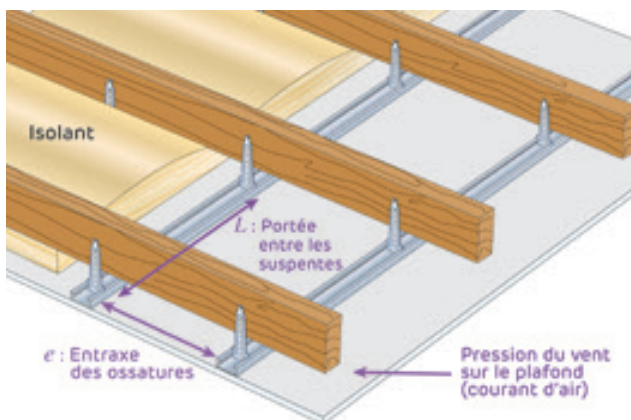
# RÈGLES APPLICABLES AUX PLAFONDS

## EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Pour assurer une bonne fixation mécanique du plafond, il convient de vérifier la tenue de l'ensemble (suspente - tige filetée - fixation au support) à la charge supportée.

### CALCUL DE LA CHARGE À LA SUSPENTE SELON DTU 25.41

$$F = L \cdot \left[ (P_{\text{plaques}} + P_{\text{isolant}} + P_{\text{vent}} + P_{\text{accrochages}}) \cdot e + P_{\text{ossatures}} \right]$$



Avec :

- >  $e$  : entraxe des ossatures en m
- >  $L$  : portée entre suspentes en m
- >  $P_{\text{plaques}}$  : masse des plaques en  $\text{kg/m}^2$
- >  $P_{\text{isolant}}$  : masse de l'isolant en  $\text{kg/m}^2$
- >  $P_{\text{vent}}$  : pression du vent =  $10 \text{ daN/m}^2$
- >  $P_{\text{accrochages}}$  : masse de petites charges accrochées éventuelles =  $2 \text{ kg}$  forfaitaires par carré de  $1,20 \text{ m}$  de côté selon DTU 25.41
- >  $P_{\text{ossatures}}$  : masse des ossatures en  $\text{kg/m}$

### Exemple

Plafond 1 PRÉGYPLAC BA13, S47 entraxe 60 cm, suspentes P11 espacées de 1,20 m, isolé par 80 mm de laine de verre de masse volumique  $15 \text{ kg/m}^3$ , charge de  $2 \text{ kg}$  accrochée par carré d' $1,20 \text{ m}$  de côté.

$$F = 1.2 \times \left[ \left( 9 + 0.08 \times 15 + 10 + \frac{2}{1.2 \times 1.2} \right) \times 0.6 + 0.46 \right] = 16.1 \text{ daN}$$

Dans le cas de locaux non fermés ou exposés à de forts courants d'air et ne relevant de ce fait pas du DTU 25.41, il convient d'adapter la valeur de la pression du vent pris en compte dans le calcul avec les règles vent en vigueur (consulter nos services techniques).

### CHARGE ADMISSIBLE DES COUPLES PROFILÉS / SUSPENTE PRÉGY

La charge de rupture de chaque couple profilé / suspente de la gamme PRÉGY a été mesurée en laboratoire. La charge admissible par ce couple est le tiers de sa charge à rupture (conformément au DTU 25.41).

### ATTENTION

Les performances de charges admissibles ne sont garanties par SINIAT que pour l'emploi d'une suspente PRÉGY avec un profilé PRÉGY.

### CHARGE ADMISSIBLE PAR LA FIXATION À LA STRUCTURE

La fixation à la structure (attache, cheville etc) doit être choisie afin de supporter en service la charge à la suspente calculée ci-dessus. Consulter le fabricant.

## EXIGENCES DE SERVICE

Pour assurer une bonne utilisation du plafond, il convient de vérifier que ses déformations sous son poids propre et sous l'effet de la pression du vent restent faibles. Cette déformation maximale peut être  $5 \text{ mm}$  (selon DTU 25.41) ou  $L/400$  pour les plafonds de grande portée (selon référentiel Plafond du CSTB validé par le Groupe Spécialisé n°9).

Pour tous les plafonds PRÉGY, ce critère a été vérifié soit par le calcul soit par l'essai.





## 05 RÉGLEMENTATION

# 7. SISMIQUE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ..... p.356

ZONES D'ALÉA SISMIQUE ..... p.356

CLASSEMENT DES BÂTIMENTS..... p.357

ACTION SISMIQUE À PRENDRE EN COMPTE ..... p.358

OUVRAGES NE NÉCESSITANT PAS  
DE VÉRIFICATION..... p.359

### LES PRÉCONISATIONS SINIAT

Cloisons ..... p.359

Plafonds ..... p.359

Si le risque sismique est connu dans les Antilles, la France métropolitaine n'est pas à l'abri de tremblements de terre meurtriers comme celui de Lambesc en 1909 (46 victimes). Sans être aussi destructeurs, les séismes peuvent avoir de lourdes conséquences sur les bâtiments comme cela a été le cas à Epagny en juillet 1996. Plus récemment, un séisme de magnitude 4.5 à Barcelonnette en février 2012 n'a provoqué, heureusement, aucun dégât.

## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » exige la vérification par le calcul du bon comportement des bâtiments face à un aléa sismique dépendant de la zone dans laquelle ils se situent.

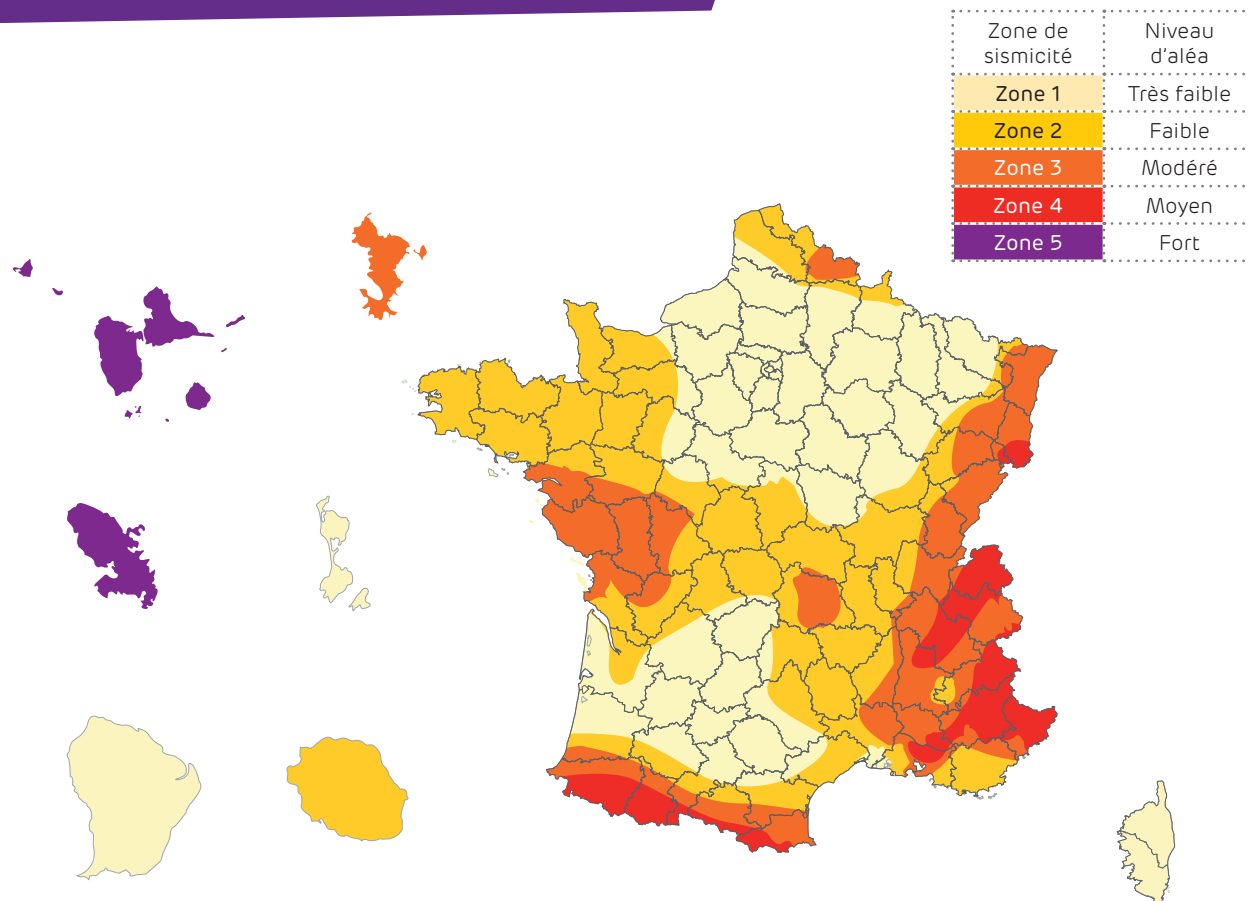
L'arrêté renvoie à la norme NF EN 1998 Eurocode 8 (règles de construction parasismique harmonisées à l'échelle européenne), mais autorise l'utilisation des anciennes règles de construction applicables aux bâtiments dites règles PS92 jusqu'au 01/01/14.

L'Eurocode 8 précise au paragraphe 4.3.5 le cas des éléments non structuraux (parmi lesquels se trouvent les cloisons, doublages et plafonds en plaque de plâtre) .

Les éléments non structuraux (éléments accessoires) des bâtiments (par exemple, garde-corps, antennes, éléments mécaniques secondaires et équipements, murs rideaux, cloisons, clôtures) qui peuvent, en cas de rupture, exposer les personnes à des risques ou affecter la structure principale du bâtiment ou l'exploitation des installations présentant des risques particuliers, **doivent être vérifiés** - ainsi que leurs supports - en vue de résister à l'action sismique de calcul.

Source : NF EN 1998 Eurocode 8 - 4.3.5

## ZONES D'ALÉA SISMIQUE



Source : article R. 563-4 du code de l'environnement

# CLASSEMENT DES BÂTIMENTS

Les articles R 563-1 et 6 du Code de l'Environnement définissent deux classes de bâtiments :

- > **La classe dite « à risque spécial »** comprend les bâtiments, les équipements et les installations pour lesquels les effets (sur les personnes, les biens et l'environnement) d'un séisme peuvent ne pas être circonscrits à leur voisinage immédiat. On y trouve entre autres les barrages, les installations nucléaires, certaines installations Seveso. Ces bâtiments sont régis par des réglementations spécifiques et nécessitent une étude particulière.
- > **La classe dite « à risque normal »** comprend les bâtiments, équipements et installations pour lesquels les conséquences d'un séisme demeurent circonscrites à leurs occupants et à leur voisinage immédiat.

Dans cette classe, l'arrêté du 22 octobre 2010 définit 4 catégories d'importance :

## CATÉGORIE I



- Bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée.

## CATÉGORIE II



- Habitations individuelles.
- Établissements recevant du public (ERP) de catégories IV et V.
- Habitations collectives de hauteur inférieure à 28 m.
- Bureaux ou établissements commerciaux non ERP, h ≤ 28 m, max. 300 pers.
- Bâtiments industriels pouvant accueillir au plus 300 personnes.
- Parcs de stationnement ouverts au public.

## CATÉGORIE III



- ERP de catégories I, II et III.
- Habitations collectives et bureaux, h > 28 m.
- Bâtiments pouvant accueillir plus de 300 personnes.
- Établissements sanitaires et sociaux.
- Centres de production collective d'énergie.
- Établissements scolaires.

## CATÉGORIE IV



- Bâtiments indispensables à la sécurité civile, la défense nationale et le maintien de l'ordre public.
- Bâtiments assurant le maintien des communications, la production et le stockage d'eau potable, la distribution publique de l'énergie.
- Bâtiments assurant le contrôle de la sécurité aérienne.
- Établissements de santé nécessaires à la gestion de crise.
- Centres météorologiques.



## ACTION SISMIQUE À PRENDRE EN COMPTE

Il convient d'appliquer l'Eurocode 8 :

Dans le paragraphe 4.3.5 « Éléments non structuraux », les équations 4.24 et 4.25 donnent l'expression de la force exercée sur un ouvrage :

$$F = \gamma_1 \cdot \frac{a_{gr}}{g} \cdot S \cdot \left[ \frac{3(1+z/H)}{1+(1-T_a/T_1)^2} - 0.5 \right] \cdot m \cdot \frac{\gamma_a}{q_a}$$

Avec :

- >  $m$  : poids de l'élément
- >  $\gamma_1$  : coefficient d'importance du bâtiment
- >  $\gamma_a$  : coefficient d'importance de l'élément
- >  $q_a$  : coefficient de comportement de l'élément
- >  $S$  : paramètre du sol
- >  $T_a$  : période fondamentale de vibration de l'élément non structural
- >  $T_1$  : période fondamentale de vibration du bâtiment dans la direction appropriée
- >  $z$  : hauteur de l'élément non structural au-dessus du niveau d'application de l'action sismique (au-dessus du niveau des fondations ou du sommet d'un soubassement rigide)
- >  $H$  : hauteur du bâtiment depuis les fondations ou le sommet d'un soubassement rigide
- >  $a_{gr}$  : accélération nominale

Le produit  $\gamma_1 \times a_{gr}$  est donné dans le tableau ci-dessous (en m/s<sup>2</sup>) pour les constructions neuves

CATÉGORIE DE BÂTIMENT	   				
	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3	ZONE 4	ZONE 5
	Aucune exigence				
			0,84	0,98	
		1,10	1,32	1,54	
		1,60	1,92	2,24	
		3,00	3,60	4,20	

Source : article R. 563-4 du code de l'environnement



# OUVRAGES NE NÉCESSITANT PAS DE VÉRIFICATION

En juillet 2013, le Ministère de l'égalité des territoires et du logement et le Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie ont publié un guide Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti - Justifications parasismiques pour le bâtiment « à risque normal » (dit guide ENS) précisant le cadre réglementaire appliqué aux éléments non structuraux.

Ce guide indique que les cloisons, doublages et plafonds suspendus à l'aide d'une ossature ayant, à la fois :

- > une hauteur potentielle de chute  $\leq 3,50$  m
- > et une masse surfacique  $\leq 25$  kg/m<sup>2</sup> engendrent un risque estimé faible et ne nécessitent en conséquence aucune justification parasismique.

## LES PRÉCONISATIONS SINIAT

En l'absence d'un cadre réglementaire bien défini, les préconisations SINIAT sont basées sur des essais réalisés au CSTB et dans des laboratoires internationaux ainsi que sur des calculs conformes à l'Eurocode 8. Ces préconisations visent à limiter les risques d'accident corporel et d'obstruction des dégagements.

### CLOISONS

Les dispositions générales constructives du NF DTU 25.41 sont suffisantes pour la mise en œuvre des cloisons dans la limite d'emploi suivante :

- > cloison située en France hors Antilles ;
- > cloison de masse maximale 45 kg/m<sup>2</sup>, parements compris ;
- > cloison de hauteur maximale 7 m ;
- > cloison dont les montants ne sont pas solidarités aux rails.

Si les déformations structurelles du bâtiment lors d'un séisme excèdent les valeurs suivantes :

- > déformation verticale des planchers de 27 mm ;
- > déformation horizontale inter-étage de 25 mm.  
La cloison devra alors être désolidarisée de la structure suivant les dispositions constructives décrites au paragraphe 6.3.8 du NF DTU 25.41.

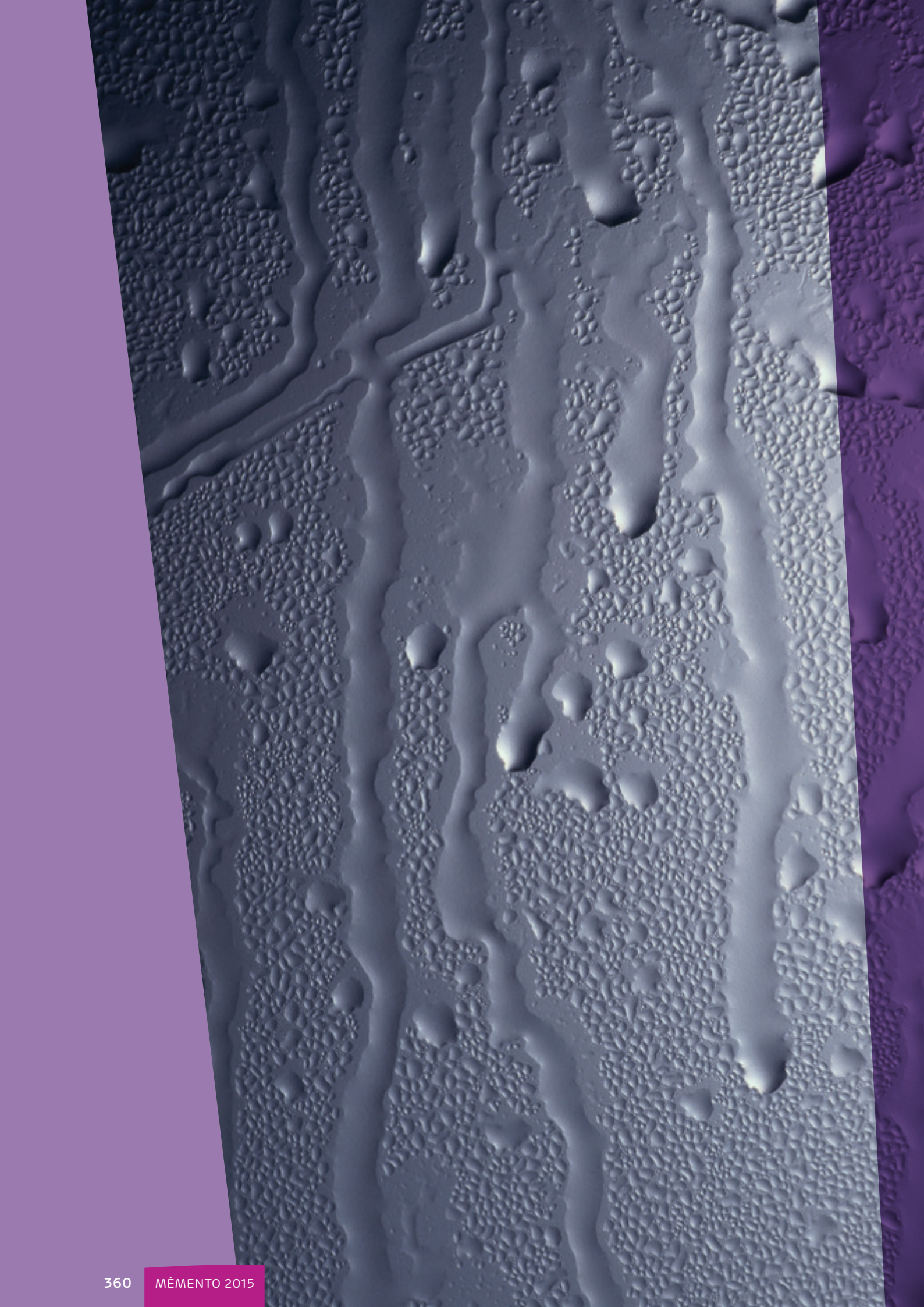
Pour les autres cloisons, une étude particulière doit être effectuée.

### PLAFONDS

Les dispositions générales constructives du NF DTU 25.41 sont suffisantes pour la mise en œuvre des plafonds dans la limite d'emploi suivante :

- > plafond situé en France hors Antilles ;
- > mise en œuvre d'une cornière périphérique liaisonnant le parement du plafond avec les ouvrages connexes ;
- > absence de joint de fractionnement ;
- > absence de jouée verticale.

Pour les autres plafonds, une étude particulière doit être effectuée.





## 05 RÉGLEMENTATION

# 8. HUMIDITÉ

CLASSEMENT DES LOCAUX HUMIDES :  
LES SOLUTIONS SINIAT ..... p.362

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

PRÉGYDRO ..... p.363  
PRÉGYWAB ..... p.363

Dans les logements ou les ERP, on distingue 5 catégories de locaux humides répertoriées selon l'hygrométrie, l'exposition à l'eau et le type d'entretien.

## CLASSEMENT DES LOCAUX HUMIDES LES SOLUTIONS SINIAT

Le tableau ci-dessous récapitule les types de plaques à mettre en œuvre dans chacune des 5 catégories.

HYGROMÉTRIE ET CRITÈRE D'EXPOSITION À L'EAU	FAIBLE	MOYENNE	FORTE	FORTE	TRÈS FORTE
Type	EA	EB	EB + p	EB + c	EC
<b>Bâtiment d'habitation</b>					
Séjour, chambre, bureau	EA				
Couloir de circulation	EA				
Cuisine, WC, cellier chauffé		EB			
Salle de bain avec douche ou baignoire			EB + p		
Cellier non chauffé, garage			EB + p		
Salle de bain avec jet hydromassant				EB + c	
Piscine privée couverte					EC
<b>Établissement Recevant du Public (ERP)</b>					
Chambre, bureau	EA				
Couloir de circulation	EA				
Salle de classe		EB			
Salle de bain avec douche ou baignoire à caractère privatif (résidence de personnes âgées, hôtel, hôpital)			EB + p		
Salle de bain avec douche ou baignoire et jet hydromassant, à caractère privatif (résidence de personnes âgées, hôtel, hôpital)				EB + c	
Douche individuelle à usage collectif (internat)				EB + c	
Douche collective (stade, gymnase)					EC
Vestiaire collectif sans communication directe avec local EC				EB + c	
Local privatif avec un point d'eau		EB			
Sanitaire de bureau à usage privatif			EB + p		
Sanitaires accessibles au public (école, hôtel, aéroport, centres commerciaux)				EB + c	
Sanitaires accessibles au public (école, hôtel, aéroport) si nettoyage au jet haute pression ou avec des produits agressifs					EC
Cuisine privative (résidence personnes âgées agréée, chambre d'hôtel)		EB			
Cuisine collective					EC
Cuisine collective (si utilisation conforme aux locaux EB+c prévue par les documents du Marché)				EB + c	
Laverie collective (école, hôtel, centre de vacances)				EB + c	
Blanchisserie centrale d'hôpital					EC
Centre aquatique, balnéothérapie, piscine (hormis les parois du bassin) y compris les locaux en communication directe avec le bassin					EC
<b>LOCAUX TERTIAIRES ET INDUSTRIELS</b>					
Bureau	EA				
Local privatif avec un point d'eau		EB			
Sanitaire de bureau à usage privatif			EB + p		
Douche individuelle à usage collectif (usines)				EB + c	
Laverie industrielle ayant un caractère commercial et destinée à un usage intensif					EC
Cuisine industrielle					EC

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- > classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois.
- > cahier du CSTB 3567 de mai 2006

### LES TYPES DE LOCAUX

- > EA : Locaux secs ou faiblement humides
- > EB : Locaux moyennement humides
- > EB+p : Locaux humides à usage privatif
- > EB+c : Locaux humides à usage collectif
- > EC : Locaux très humides à ambiance non agressive

### LES TYPES DE PLAQUE



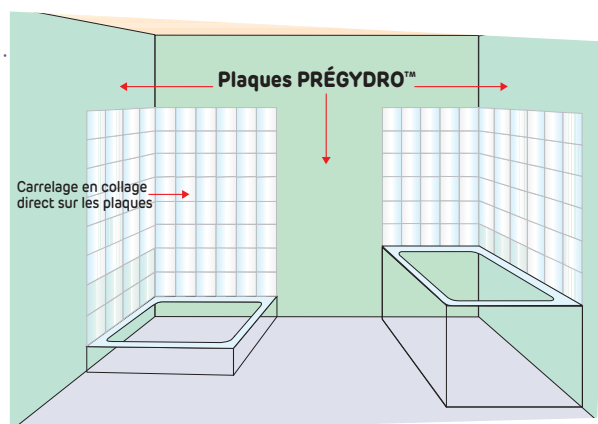
# DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- > Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois  
Cahier du CSTB 3567 mai 2006
- > Norme NF DTU 25.41 ouvrages plaques de plâtre
- > Norme NF DTU 25.42 complexes de doublage en plaque de plâtre et isolant

## PRÉGYDRO

### > DTA Système PRÉGYDRO en locaux EB+p n° 9/11-924

- Obligatoire en locaux EB+p (locaux humides privatifs : salles de bains, cellier non chauffé, garage...)
- Conseillée en locaux EB (locaux moyennement humides : cuisines privatives, WC, cellier chauffé ...)
- Détails de mise en œuvre **p.149**



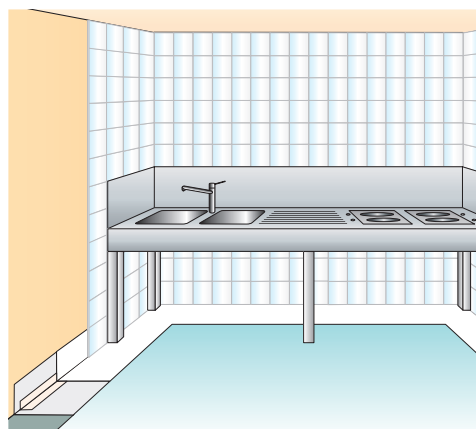
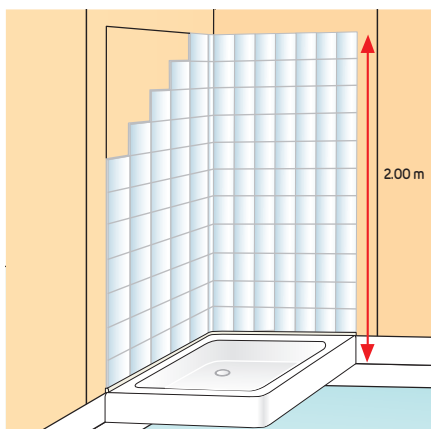
- > Nouveauté DTU 25.41 et 25.42 :  
sur prescription particulière des DPM, le traitement de joints des plaques PRÉGYDRO peut être réalisé avec l'enduit PRÉGYDRO ; cette solution dispense de l'application de la Sous Couche de Protection à l'Eau sous Carrelage en locaux EB+p.

## PRÉGYWAB

### > DTA Cloisons distributives PRÉGYMÉTAL WAB n° 9/13-968

### > DTA Plafond WAB intérieur n° 9/11-944

- Les solutions cloisons et plafonds pour les locaux EB+c (locaux humides collectifs) et EC (locaux très humides : cuisines et douches collectives, sanitaires accessibles au public, piscines)
- Détails de mise en œuvre **p.150.**







## 9. MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION

### PRINCIPES D'UNE BONNE MISE EN ŒUVRE DE LA PLAQUE DE PLÂTRE PRÉGY

Métré et calepinage .....	p.366
Travaux préparatoires .....	p.366
Traçage .....	p.367
Manutention .....	p.368
Stockage .....	p.368
Façonnage de la plaque .....	p.368
Travail du métal.....	p.368
Vissage .....	p.369
Traitement des finitions.....	p.369

PRÉCAUTIONS DE MISE EN ŒUVRE .....	p.369
------------------------------------	-------

### ÉLÉMENTS DE COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS CORPS D'ÉTAT

Conditions préalables à l'intervention du plaquiste .....	p.370
Charpente Bois-Métal .....	p.370
Menuiserie intérieures - extérieures .....	p.370
Gros oeuvre - Maçonnerie.....	p.371
Plomberie chauffage sanitaire .....	p.371
Électricité.....	p.372
Revêtement de sol et carrelage .....	p.373
Peinture et papiers peints .....	p.373

### PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DES DTU 25.41 ET 25.42 DE DÉCEMBRE 2012

DTU 25.41 Les nouveautés .....	p.376
DTU 25.42 Les nouveautés .....	p.376

## PRINCIPES D'UNE BONNE MISE EN ŒUVRE DE LA PLAQUE DE PLÂTRE PRÉGY™

Vous trouverez dans ce chapitre les conseils nécessaires à la bonne préparation du chantier et à la bonne mise en œuvre des systèmes à base de plaques de plâtre PRÉGY.

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- > DTU 25.41 (NF P 72-203) ouvrages en plaques de plâtre.
- > DTU 25.42 (NF P 72-204) complexes de doublage en plaque de plâtre et isolant.

## MÉTRÉ ET CALEPINAGE

### > Surface des panneaux ou des plaques :

En règle générale, calculez la surface des cloisons - vides non déduits - augmentée du coefficient de pertes (5% en moyenne). Si vous désirez un nombre exact de panneaux ou de plaques, effectuez un calepinage sur plan, en évitant les jonctions entre bords coupés et bords amincis.

### > Nombre de montants (systèmes PRÉGYMÉTAL)

Utilisez les ratios des systèmes PRÉGY. Pour plus de précision, positionnez-les sur plan.

### > Linéaire rails ou semelles

Calculez leur linéaire à partir du linéaire des cloisons.

### > Vis, bande pour joints, enduit PRÉGYLYS, PRÉGYCOLLE

Utilisez les ratios donnés pour les systèmes PRÉGY.

### > Pour les plafonds

Choisissez la longueur des plaques en fonction des critères suivants :

- une seule longueur de plaque ;
- un minimum de joints ;
- un positionnement des joints si possible au niveau des cloisons.

### Exemple

Dans le cas d'un plafond rectangulaire de 8,80 m x 10,10 m, en adoptant ces critères, il faudra choisir des plaques de 3 m de longueur, c'est-à-dire 3 plaques pour couvrir les 8,80 m ; soit au total, 26 plaques de 3 x 1,20 m.

### > Pour les doublages

Implantez les joints du doublage au départ d'une cloison de distribution, cela en limitera le nombre. Démarrez les doublages de part et d'autre des cloisons séparatives.

## TRAVAUX PRÉPARATOIRES

### > Précautions à prendre avant un début de chantier

- Vérifiez auprès de Maître d'œuvre que le support pourra reprendre les charges apportées par les ouvrages PRÉGY et ce dans les limites des déformations admissibles pour nos systèmes (voir le chapitre mécanique).
- Vérifiez les possibilités d'alimentation en eau et électricité.
- Repérez les aires de stockage extérieures et le mode de levage.
- Informez-vous des possibilités d'accès du camion.
- Repérez sur les plans les systèmes PRÉGY avec des couleurs différentes.
- Assurez-vous de la disponibilité des huisseries.
- Définissez l'échelonnement des livraisons en fonction du planning chantier.
- Définissez sur plan les zones de stockage des produits en fonction de l'ordre de réalisation des ouvrages et de l'implantation.
- Coordonnez les travaux avec l'électricien.
- Coordonnez les travaux pour le positionnement des charges lourdes.
- Informez-vous des dates des réunions de chantier.
- Assurez-vous que le planning des travaux est compatible avec la mise hors d'eau / hors d'air du bâtiment ou, dans le cas de bâtiments collectifs, de l'existence d'un décalage minimum de 3 niveaux par rapport aux travaux du gros-œuvre.

## > Nettoyage

- Procédez au nettoyage complet de l'aire de travail qui doit être débarrassée de tous gravas.
- Assurez-vous de la mise à disposition d'une benne pour l'évacuation des déchets.

## > Sécurité mécanique des montages

### • Fixations au support

S'assurer auprès des fabricants que les fixations choisies pour la liaison des ouvrages au gros oeuvre sont :

- conformes aux règles de l'art pour l'utilisation prévue;
- adaptées au type de support et aux charges à transmettre.

### • Suivre leurs recommandations pour :

- les tests préalables de résistance;
- leur mise en oeuvre.

### • Interventions des corps d'état

- informer les intervenants de l'entreprise de pose et des autres corps d'état concernés par les travaux à réaliser dans les plenum de plafonds, de l'interdiction formelle de prendre appui ou de se déplacer sur les parements et les ossatures mêmes primaires des plafonds PRÉGYMÉTAL.

## TRAÇAGE

### > Repérage des obstacles et points particuliers

Effectuez un traçage complet au cordeau, et le faire réceptionner par le conducteur de travaux. Cette opération permet en effet de déceler les anomalies de plan qu'il y a lieu de discuter en réunion de chantier avec l'architecte. Elle permet aussi de repérer les montages particuliers, les points sur lesquels un renforcement s'impose. Le conducteur de travaux pourra donner préalablement les instructions nécessaires à l'équipe de mise en oeuvre, il établira commodément le sens de déroulement de la pose correspondant à l'efficacité maximum.



### > Traçage du plafond

Le plancher pouvant ne pas être de niveau dans toute la pièce, il est nécessaire de tirer des repères à 1 mètre dans chaque angle et saillie de la pièce (niveau à eau). À partir de ces repères, tracez la position de l'ossature sur les murs périphériques en tenant compte du plan de l'architecte. Dans le cas de grandes pièces, la lunette ou encore le laser simplifient le traçage.

### > Traçage des cloisons

#### PRÉGYFAYLITE

- Effectuez le tracé au sol et reportez-le au plafond avec un fil à plomb.
- Tracez l'épaisseur totale de la cloison au sol et reportez le tracé au plafond.
- Tenez compte de l'épaisseur de la plaque pour le tracé du rail haut.

#### PRÉGYMÉTAL

- Effectuez le tracé au sol et le reporter au plafond avec un fil à plomb.
- Tracez l'emplacement du rail ou des cornières 24 x 32.
- Reportez le tracé au plafond.





### MANUTENTION

Il est recommandé de manutentionner les plaques PRÉGY, les panneaux et les complexes isolants sur chant, en évitant d'en abîmer les bords amincis, ou à l'aide d'un transporteur à griffe.

**Attention ! La manipulation des plaques PRÉGYDÉCO requiert un soin tout particulier : il s'agit là d'un produit de parement semi-fini !**

- > Lors de la mise en œuvre des cloisons et contre-cloisons PRÉGYMÉTAL, n'hésitez pas à utiliser le cale-plaque : fonctionnant au pied, il facilite grandement la mise en place de chaque plaque et réduit considérablement les efforts.
- > Lors de la mise en œuvre des plafonds PRÉGYMÉTAL, employez le lève-plaque mécanique : il permet à un seul homme de transporter et mettre en place les plaques au plafond.
- > Les panneaux PRÉGYFAYLITE doivent être manipulés à 2.



### STOCKAGE

Les plaques et les cloisons doivent être stockées sur un support plan avec des cales distantes de 50 cm maximum, à des emplacements susceptibles de ne pas gêner une intervention ultérieure (facilement repérable lorsque le tracé est visible). Parfois pratiqué à tort, le stockage sur chant est proscrit : il ne génère aucun gain de place, détériore toujours les bords et peut déformer les panneaux en conditions humides.

### FAÇONNAGE DE LA PLAQUE



Effectuez le tracé de la découpe de préférence au crayon.

- > **Plaques PRÉGY de 10 à 18 mm :**
  - Entaillez le carton crème à l'aide du couteau rétractable guidé par une règle métallique.
  - Brisez la plaque d'un coup sec.
  - Tranchez le carton de l'autre face.
  - Éliminez les défauts de coupe par rabotages à l'aide du rabot Surform.
- > **Plaques PRÉGY de 25 mm :**
  - Coupez-les à la scie égoïne du côté parement.
  - Régularisez la coupe en rabotant les chants à l'aide du rabot Surform.

#### > **Panneaux PRÉGYFAYLITE :**

- Coupez-les à la scie égoïne ou avec une scie électrique (scie circulaire ou scie sauteuse).
- Dégarnissez le réseau avant la pose, pour l'encastrement des ossatures bois et des clavettes de liaison.

#### > **Découpes spécifiques :**

- Employez la scie mèche pour les découpes complexes ou le trusquin pour les petites coupes.
- Recourez à la scie cloche pour réaliser le logement des boîtiers électriques et des passages de gaines.

### TRAVAIL DU MÉTAL



- > Grignoteuse, outil à main adapté à la découpe des profilés métalliques.
- > Cisaille, outil à main adapté à la découpe des profilés (montant, rail, fourrure).
- > Cisaille électrique.
- > Pince à sertir, permet l'agrafage des montants sur les rails.



## VISSAGE

La liaison des plaques de plâtre avec le support (bois, métal), s'effectue à l'aide de vis. Pour assurer aux ouvrages une bonne tenue dans le temps, pour gagner du temps et éviter toute fatigue inutile, employez les outils spéciaux de vissage. La visseuse est un matériel adapté pour les vis auto-perceuses (220 Volts ou sur batterie, sens de rotation commutable, butée débrayable, vitesse de 3000 tours/minute environ).

Conseils SINIAT :

- > Ne pas visser à moins d'1 cm du bord de la plaque.
- > Ne jamais visser métal sur plaque, mais visser plaque sur métal.
- > Fixation plaque sur profilé PRÉGYMÉTAL (e < 0,75 mm) ou tasseau bois : utiliser des vis PRÉGY TF 212, pointe clou, tête trompette de longueurs adaptées à l'épaisseur des plaques : la vis doit dépasser l'ossature acier de 10 mm minimum (acier), 20 mm (bois).
- > Fixation plaque sur profilé métallique renforcé (e > 0,75 mm) : utiliser des vis PRÉGY TT 221 pointe perceuse TEKS, tête trompette.
- > Fixation métal sur métal, utiliser des vis PRÉGY RT 421, pointe perceuse, tête ronde en vissant la plus petite épaisseur sur la plus grande.
- > Fixation plaque sur plaque, utiliser des vis PRÉGY TF 233 (fixation sur plaque d'épaisseur mini 18 mm).



### À NOTER

Certaines plaques PRÉGY nécessitent des vis spéciales (PRÉGYROC AIR, PRÉGYCHAPE, PRÉGYWAB).

## TRAITEMENT DES FINITIONS



Du bon usage des bons outils

- > Spatule 8 cm, couteau à lame acier flexible : pour le serrage des bandes.
- > Spatule 12 cm, couteau à lame acier flexible : pour la réalisation de la deuxième passe d'enduit.
- > Plâtoir plat, outil inox, manche plastique : pour effectuer la finition des joints.
- > Plâtoir courbé, outil inox, manche plastique : pour réussir les finitions des joints grâce à sa forme incurvée.
- > Boîte à découpe pour corniche : pour réaliser parfaitement des angles à 90°.
- > Scie à dos, à lame rigide : spécifiquement conçue pour la boîte à découpe.

## PRÉCAUTIONS DE MISE EN ŒUVRE

Toute action mécanique lors de la mise en œuvre des produits plâtre (découpe à la scie circulaire, ponçage des enduits, vissage, percement, mélange de plâtre ou d'enduit, ...) libère de la poussière. Pour vous protéger de la poussière en générale et de la poussière de silice cristalline en particulier, appliquez les mesures de protection individuelle et collective suivantes :

1. Éviter l'émission de poussières en utilisant des outils avec système d'aspiration de poussières.
2. Garantir une ventilation adéquate sur le lieu de travail.
3. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation de poussière en portant les équipements de protection individuelle appropriés (lunettes de sécurité, gants, vêtements de protection et masque anti-poussière, de type P2 minimum).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site [www.siniat.fr/csinfo](http://www.siniat.fr/csinfo)

La découpe au cutter des plaques et le travail du métal, notamment la découpe des profilés nécessitent également le port de gants de protection.

## ÉLÉMENTS DE COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS CORPS D'ÉTAT

Le déroulement d'un chantier varie selon son importance, le délai d'exécution et le type de construction. Il est donc difficile d'établir une méthode générale, mais utile de préciser que si certains problèmes sont examinés soigneusement en réunion de chantier, le travail s'effectuera avec un minimum d'erreurs et de difficultés. La priorité doit être donnée à :

- > La préparation (étude des plans, métrés, calepinage, planning d'approvisionnement...).
- > L'anticipation des difficultés liées à la coordination avec les autres corps d'états.

L'intervention du poseur de plaques PRÉGY implique l'établissement d'interfaces avec les entrepreneurs des autres corps d'état pour une coordination correcte du chantier. Certains DTU rappellent les règles de coordination entre les corps d'état.

### CONDITIONS PRÉALABLES À L'INTERVENTION DU PLAQUISTE

Des structures d'accueil doivent permettre la fixation des cloisons et contre-cloisons en pied et en tête. Ces structures doivent également présenter de faibles déformations sous les chargements pour lesquels elles sont prévues (charges utiles, vent, neige...). (DTU 25.41 paragraphes 5.4 et 5.7).

Dans le cas où la structure présente de trop grandes déformations, il conviendra de mettre en œuvre un dispositif de coulisse au niveau du rail haut de l'ouvrage (DTU 25.41 paragraphe 6.3.8).

Avant l'intervention du plaquiste, le bâtiment doit être hors d'air et hors d'eau, c'est-à-dire toiture posée (ou 5 étages supérieurs construits pour bâtiments collectifs), menuiseries extérieures posées, enduits de façades réalisés (DTU 25.41 paragraphe 6.1.1).

#### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DTU 25.41 Ouvrages en plaques de plâtre

### CHARPENTE BOIS-MÉTAL

- > Vérifiez que l'entraxe des supports (entrait de ferme) correspond au matériau ou au mode de pose prévu en plafond.
- > Vérifiez que la planéité générale des charpentes est compatible avec les hauteurs sous plafond.

**La pose directe des plaques de plâtre sous ferme industrielle est INTERDITE.**

### MENUISERIES INTÉRIEURES-EXTÉRIEURES

- > Assurez-vous de la nature des huisseries intérieures (bois, métal, PVC, isophonique ou non).
- > Vérifiez que les huisseries sont bien adaptées aux cloisons sèches.
- > Vérifiez la correspondance d'épaisseur des cloisons, huisseries et précadres, assurez-vous de leur approvisionnement dans les délais.
- > Faites-vous communiquer le plan de repérage des huisseries avec l'indication du sens d'ouverture pour éviter les erreurs de pose.
- > Vérifiez les renforts prévus pour les châssis vitrés inclus dans les cloisons.
- > Vérifiez que les menuiseries extérieures sont en place et que leur position correspond à l'épaisseur du doublage utilisé.
- > Vérifiez que l'étanchéité à l'air et à l'eau des menuiseries extérieures a bien été réalisée avant pose des doublages.

## GROS OEUVRE - MAÇONNERIE

Faites préciser :

- > Les dates d'intervention et le délai accordé.
- > Les accès de chantier et moyens de manutention des matériaux.
- > Les emplacements de stockage et les mesures de protection contre les intempéries et l'humidité.
- > La nature des planchers et des murs pour déterminer les modes de fixation et les méthodes de mise en œuvre.
- > Les hauteurs sous plafond.
- > Les modalités de nettoyage et déblaiement du chantier (ISO 14000).

Vérifiez la concordance des cloisons et des réservations en dalle et plancher. Réceptionnez les supports des ouvrages de plâtrerie. La surface des murs recevant des doublages isolants doit permettre la fixation du mortier-colle. Nous vous conseillons de faire un test d'adhérence avant de réceptionner le support.

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

#### DTU 23.1 Murs en béton banché

##### 3.2 Coffrages et étaielements

(...) Sauf cas particuliers prévus dans les DPM ou arrêtés en accord avec le maître d'ouvrage ou son représentant (agents retardateurs de surface par exemple), les produits de démoulage utilisés ne doivent pas laisser, in fine, de trace notable sur les parements de béton. Si les DPM ont indiqué les finitions qui seront appliquées sur le béton banché (enduit, peinture...), l'entrepreneur doit choisir les produits de démoulage compatible avec ces finitions.

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

#### DTU 20.1 P1-1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments

##### 7.1.1.2.1 Fixation directe sur le mur (mur de type IIa)

Fixation par collage

La norme NF DTU 25.42 en spécifie les règles de mise en œuvre des doublages en complexe ou sandwich plaque de plâtre-isolant (...). La surface du mur doit être saine, dénuée de poussière et ne doit pas ressuer d'humidité.

## PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE

- > Précisez les types d'appareils sanitaires (suspendus ou posés au sol).
- > Prévoir les renforts pour les appareils sanitaires suspendus.
- > Repérez les emplacements d'appareils à accrocher, nécessitant un dispositif de renforcement (radiateur, poignées à proximité de certains équipements sanitaires).
- > Faites vous préciser les emplacements des incorporations et des traversées des conduits et canalisations dans les cloisons, afin de prévoir un positionnement judicieux des ossatures ainsi que les chevêtres éventuellement nécessaires.
- > Prévoyez le traçage des cloisons avant pose des canalisations.
- > Vérifiez que le corps d'état responsable de ces équipements a bien en charge le calfeutrement et l'étanchéité au droit des traversées (étanchéité à l'air, à l'eau et au feu), et entre appareils sanitaires et parois verticales.
- > En cas de résistance au feu, vérifiez également qu'il dispose des justificatifs nécessaires pour la mise en œuvre des calfeutremments de traversées.

**Attention ! Tout contact entre les canalisations cuivre et l'ossature en acier galvanisé est INTERDIT.**

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

#### DTU 60.1 - Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation

##### 1.4 Percements et scellements

En tous cas, les percements, bouchements et scellements dans les cloisons (parois non porteuses d'épaisseur inférieure à 15 cm) ainsi que les bouchements sont à la charge de l'entrepreneur de plomberie.

## **ÉLECTRICITÉ**

---

- Vérifiez éventuellement la disponibilité d'une alimentation électrique.
- Vérifiez que les boîtiers électriques pour prises de courant et interrupteurs s'adaptent aux cloisons PRÉGY.
- En cas de cloison CF 1/2 h ou plus, si l'électricien a la charge de la pose des appareils, vérifiez qu'il maintient la performance au feu de la cloison en procédant à la protection nécessaire des boîtiers électriques avec des dispositifs bénéficiant des justificatifs nécessaires.
- Prévoyez l'incorporation des boîtiers électriques et le cheminement des gaines électriques dans l'âme des cloisons, de manière à préserver les qualités mécaniques et acoustiques des ouvrages.
- Pour la réalisation des cloisons devant contenir des gaines incorporées, nous vous suggérons de réaliser la cloison en laissant d'un côté la hauteur sous plafond sans parement. L'entreprise d'électricité installera ensuite les gaines puis vous pourrez refermer la cloison avec le dernier parement.
- Repérez l'emplacement des sorties pour effectuer à la scie cloche un percement correspondant au diamètre des boîtiers utilisés. Vérifiez la mise à la terre des huisseries métalliques. Repérez l'emplacement des appareils électriques nécessitant des dispositions particulières d'accrochage (tableaux d'alimentation, ...).

### **DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

#### **DTU 70.1 Installations électriques des bâtiments à usage d'habitation P2 Cahier des clauses spéciales**

##### 3. Consistance des travaux

Les travaux d'installations électriques comprennent la fourniture et la mise en œuvre des équipements suivants ;

##### 3.3 Pour l'ensemble des installations d'un même bâtiment

Font en outre partie des travaux :

Les percements, saignées, branchements, tamponnages et scellements autres que ceux découlant de l'application de l'article 5 ci-après, ainsi que, sauf accord particulier entre les entreprises concernées, les raccords et rebouchages correspondants (sur maçonnerie et enduits en mortier ou en plâtre, sur carrelages, parquets, peintures et revêtements de murs ou de sols), la reconstitution de l'isolation thermique et acoustique (selon l'article A.12 du Guide UTE C 15-520) ; (...)

##### 5. Coordination avec les autres intervenants

##### 5.2 Exécution

L'entrepreneur doit intervenir sur le chantier en liaison avec les entrepreneurs des autres corps d'État intéressés, pour effectuer ses travaux sans porter atteinte au programme d'avancement des autres corps d'État. Il doit en particulier s'entendre avec :

(...)

l'entrepreneur de plâtrerie pour les travaux d'encastrement dans les ouvrages en plâtre.

## REVÊTEMENT DE SOL ET CARRELAGE

Dans les locaux humides EB+c avec PRÉGYDRO et dans les locaux EC avec PRÉGYWAB : faites préciser quel corps d'état a en charge la protection complémentaire sous carrelage et si les protections prévues sont conformes aux dispositions des DTU 25.41 et 25.42 ainsi qu'aux DTA PRÉGYDRO ou PRÉGYWAB. Dans les locaux EB+c, le DTA PRÉGYWAB dispense de la protection complémentaire sous carrelage.

Assurez-vous que les protections contre l'humidité en pied de cloison seront convenablement réalisées. Vérifiez que les revêtements muraux en céramique seront collés avec des produits adaptés aux plaques PRÉGYDRO ou PRÉGYWAB et à la destination des locaux (DTA PRÉGYDRO, DTA PRÉGYWAB).

## PEINTURE ET PAPIERS PEINTS

Précisez le niveau de finition en peinture : travail élémentaire, courant ou soigné.

- > Faire réceptionner le support par le peintre.
- > Rappeler les travaux préparatoires dus par le peintre avant finition (supports hydrofugés notamment).
- > Préciser les travaux complémentaires nécessaires selon le niveau de finition demandé.

Faites appliquer une couche d'impression avant collage du papier peint sur les plaques standard. Sur PRÉGYDÉCO cette opération a été effectuée en usine.

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- > DTU 59.1 Travaux de peinture
- > DTU 59.4 Mise en œuvre des papiers peints et revêtements muraux

### Niveaux de finition selon les dtu 59.1 et 59.4

- > **Finition C (élémentaire)**  
Le revêtement couvre le support. Il lui apporte une décoration, mais l'état de finition reflète celui du support. Des défauts locaux sont tolérés. Finition d'aspect poché en peinture.
- > **Finition B (courante)**  
La planéité initiale est corrigée dans la limite de 1,5 mm en papier peint ou revêtement souple collé. Les altérations accidentelles sont corrigées.  
Des défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis.  
Finition d'aspect poché en peinture.
- > **Finition A (soignée)**  
La planéité finale est satisfaisante. De faibles défauts d'aspect sont tolérés.  
L'aspect d'ensemble est uniforme. Finition d'aspect poché ou lisse en peinture ; le rechampissage ne présente pas d'irrégularité.
- > **Finition très soignée**  
Aucun défaut n'est toléré. Exécution sur prescriptions spéciales à inclure dans les documents de marché.

### IMPORTANT

Les travaux préparatoires nécessaires seront exécutés en fonction du revêtement et de la qualité de l'ouvrage désiré et ne pourront intervenir qu'après un délai suffisant pour permettre un séchage convenable des ouvrages au droit des joints.  
Ce délai, fonction des conditions ambiantes, peut être variable, de l'ordre de 7 jours dans des conditions favorables, plus long lorsque l'hygrométrie est très élevée.  
Une ventilation des locaux est nécessaire dans ce cas.



Liste des travaux prévus par les DTU 59.1 et 59.4

DÉCORATION	PAPIER PEINT (DTU 59.4)			PEINTURE (DTU 59.1)*			PEINTURE (DTU 59.1)								
	Tous			Plaques de plâtre			Enduit lissé			Enduit coupé			Carreaux de plâtre		
NIVEAU DE FINITION	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Égrenage	X	X	X							X	X	X			
Ponçage	X	X	X												
Brossage métallique													X	X	
Époussetage				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Rebouchage	X	X	X												
Impression (sauf PRÉGYDÉCO)	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Rebouchage				X			X	X		X	X		X	X	
Révision des joints (vérification de la planimétrie des joints avec éventuellement ponçage et rebouchage)				X	X										
Ratissage										X	X				
Enduit non repassé (une couche d'enduit en une seule passe)		X			X			X			X			X	
Enduit repassé (2 passes successives d'enduit avec ponçage ou égrenage entre les passes)	X			X			X			X			X		
Ponçage et époussetage	X	X		X			X	X		X	X		X	X	
Impression maigre ou primaire d'accrochage	X	X	X												
Couche intermédiaire				X	X		X	X		X	X		X	X	
Révision				X			X			X			X		
Couche de finition				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

\* ou enduit décoratif projeté (DTU 25.41-A.4.2)

## AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

---

- > DTU 22-1 murs en panneaux préfabriqués.
- > DTU 31-1 charpentes en bois.
- > DTU 31-2 maisons traditionnelles à ossature bois.
- > DTU 24-1 fumisterie.
- > DTU 24-2 travaux d'âtre.
- > DTU 36-1 menuiseries en bois.
- > DTU 52.2 pose collée de revêtements céramiques et assimilés Pierre Naturelle.
- > DTU 53-1 revêtements de sol textile collés.
- > DTU 53-2 revêtements de sol plastique collés.

## LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DES DTU 25.41 ET 25.42 DE DÉCEMBRE 2012

Des nouvelles versions des DTU 25.41 Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées (norme P 72-203) et DTU 25.42 Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant (norme P 72-204) sont en application depuis le 21 décembre 2012.

### GÉNÉRALITÉS QUELQUES RAPPELS

#### LES DTU 25.41 ET 25.42 COMPORTENT 3 PARTIES

- > **Cahier des Clauses Techniques** : règles générales à respecter pour assurer l'exécution d'ouvrages d'aspect convenable du point de vue planéité, de résistance mécanique et de déformabilité satisfaisantes ;
- > **Critères Généraux de choix des Matériaux** : règles utilisés pour la réalisation des ouvrages en plaques de plâtre ou des doublages isolants, par référence aux normes de produits et à des prescriptions techniques complémentaires décrites dans le document ;
- > **Cahier des Clauses Administratives Spéciales** : la consistance des travaux du marché et les interfaces entre corps d'état.

#### LES DTU 25.41 ET 25.42 RENVOIENT AUX MARQUES DE QUALITÉ NF, ACERMI ET CSTBAT

Le DTU 25.41, dans la version précédente, a introduit des spécifications complémentaires, principalement pour les plaques de plâtre et les profilés métalliques (cf. NF DTU 25.41 P 1-2 CGM). Il rappelle ainsi que les marques NF Plaques de plâtre et NF Éléments d'ossatures métalliques pour plaques de plâtre certifient la conformité de ces produits avec les spécifications du DTU 25.41.

**Le DTU 25.42 renvoie de même à la certification NF pour les plaques de plâtre et à la certification ACERMI pour les isolants ainsi qu'à la certification CSTBat pour les complexes, rappelant la conformité de ces produits avec les spécifications du DTU 25.42.**

Les marquages complémentaires **NF CSTB, apposés au dos des plaques de plâtre et sur les profilés métalliques, ACERMI pour les isolants et CSTBat pour les complexes** garantissent au prescripteur, au négociant et à l'entrepreneur que ces produits sont bien conformes au DTU 25.41 et 25.42.



## DTU 25.41 LES NOUVEAUTÉS

### Définition de la constitution des cloisons et contre-cloisons selon le type de local (§ 5.2)

Ce paragraphe (tableau 1) précise la constitution des cloisons et contre-cloison en fonction du type de local.

En résumé :

- > Logements individuels (Cas A) : parement BA13 ou BA15
- > Autres locaux (type ERP ...) : parement BA18 ou 2 BA13 ou 2 BA15

### La prise en compte du poids d'isolant dans le calcul des portées des plafonds (§ 6.2.2.1)

Le poids d'isolant était inclus dans les 10 kg/m<sup>2</sup> forfaitaires de pression de vent. Suite à l'augmentation des épaisseurs d'isolant avec la nouvelle réglementation thermique, le poids de l'isolant doit être pris en compte en plus des 10 kg/m<sup>2</sup> de vent.

### L'interdiction des plafonds autoportants sur fourrure (§ 6.2.2.2)

Le dimensionnement des plafonds avec fourrures suppose la présence de profilés périphériques et d'au moins une suspente intermédiaire. Pour effectuer des plafonds sans suspente de mur à mur (autoportants) il convient d'utiliser des montants.

### L'obligation de la mise en œuvre d'une cornière en rive de plafond (§ 6.2.2.7)

Afin de réduire le risque de fissuration du joint en cueillie et donc de préserver l'étanchéité à l'air en bord du plafond, une cornière ou un rail est fixé en périphérie de plafonds. Quand la distance entre le mur et la première suspente est supérieure à 1.80 m seul un rail est autorisé et les montants doivent être vissés dans ce rail.

### Une nouvelle méthode de calcul des hauteurs de cloisons (§ 5.3 et annexe C)

Pour calculer les hauteurs des cloisons distributives, le nouveau DTU 25.41 utilise la méthode de calcul dite de la « largeur collaborante ». Cette méthode est utilisée dans les DTA SINIAT depuis 2007.

### L'intégration des Isolants PSE élastifiés et des épaisseurs d'isolants jusqu'à 140 mm (P1-2 CGM § 3.3)

En réponse aux exigences des réglementations acoustiques et thermiques.

### L'interdiction du grugeage (§4.7)

Lors de la mise en œuvre des canalisations, il convient d'éviter de détériorer l'isolation thermique et acoustique et d'éviter l'augmentation de la perméabilité à l'air.

Seules les solutions suivantes sont admises pour les doublages en PSE :

- > Le passage en encastré dans la paroi sans endommager la structure ;
- > Le passage en apparent ;
- > Le passage des gaines verticales dans l'isolant côté chaud au moyen d'un thermo-furet entre plaque et isolant (côté plaque) ou autre moyen adapté.

### La réalisation du traitement des joints sur toute la hauteur du doublage (§5.4.3)

Exigée même dans le plénum, afin de garantir l'étanchéité à l'air.

### En ERP :

#### > Parement BA13 obligatoire (§4.8)

Pour répondre aux exigences de la réglementation incendie (protection ¼ h de l'isolant en PSE).

#### > Hauteur maxi limitée à 4 m (§6.3.3)

Fixation mécanique de sécurité et interruption de la lame d'air par un tasseau fixé au support et disposé au droit de la jonction entre panneaux isolants (max 3 m en ERP, 3,60 m sinon).

## DTU 25.42 LES NOUVEAUTÉS



Systeme testé  
et approuvé  
sur plus de  
**10 000**  
chantiers

DOUCHES  
ET CUISINES  
COLLECTIVES

LOCAUX  
SPORTIFS  
( VESTIAIRES,  
SAUNAS ... )

PISCINES

PLAFONDS  
EXTÉRIEURS  
ABRITÉS

FABRIQUÉ EN  
FRANCE

PRÉGYWAB BA13

PRÉGYWAB BA18 S

UNE INNOVATION  
DÉVELOPPÉE ET  
BREVETÉE EN **FRANCE**

# Prégywab® repousse les limites

La première et unique solution "**PLÂTRE**" pour les locaux très humides et les plafonds extérieurs abrités. Composée d'un parement non-tissé hydrofugé, exclusif Siniat et d'un cœur spécialement formulé, c'est **une innovation majeure sur le marché de la construction sèche.**

► la tester c'est la choisir, [www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)



## ASSURANCE DE BON COMPORTEMENT ET RESPECT DES PERFORMANCES

Les composants des systèmes SINIAT, plaques de plâtre PRÉGY, profilés, vis, suspentes, colles, enduits et bandes à joints, ont fait l'objet de nombreux tests de performance, de fiabilité et de compatibilité dont témoignent les certificats de qualité, les Procès-verbaux d'essais et les Avis Techniques et Documents Techniques d'Application.

Seul le recours exclusif à l'ensemble des composants commercialisés ou recommandés par SINIAT est susceptible de donner l'assurance du bon comportement des ouvrages ainsi que du respect des performances annoncées dans cette documentation.

# LE SAVEZ- VOUS ?

## ASSURABILITÉ DES PRODUITS ET DES SYSTÈMES

Elle est conditionnée par :

1. la conformité des produits et mises en œuvre aux normes et DTU
2. les Avis Techniques et Documents Techniques d'Application lorsque ces produits ou systèmes ne sont pas visés par les normes et DTU
3. l'avis de la Commission de la Prévention Produits (C2P) qui classe les produits et techniques en fonction du risque de sinistralité en 2 catégories :
  - produits et techniques à risque courant (liste verte) : pas de déclaration à l'assureur ni de surprime pour la mise en œuvre
  - produits et techniques mis en observation (liste orange) : nécessité d'une déclaration préalable à l'assureur qui décide au cas par cas de l'application ou non d'une surprime.

L'ensemble des produits et techniques mis en observation sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction :

[www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com).

Ces mises en observation évoluent : il importe donc de consulter régulièrement le site.

## LIMITE DE VALIDITÉ DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT

Cette documentation reflète l'état de nos connaissances techniques, scientifiques, normatives et réglementaires ainsi que de leurs modalités d'application au 1<sup>er</sup> novembre 2014. À titre d'exemple, la transposition progressive dans la réglementation française des normes européennes nécessite depuis 1999 des modifications de caractéristiques techniques et de domaines d'emploi des produits. La responsabilité de SINIAT ne pourra être recherchée en cas d'omission ou de non-conformité des informations contenues dans ce document par rapport à toute évolution des réglementations, normes, DTU, ATEC, DTA, produits et techniques, postérieure à l'édition de ce document. Il est donc vivement conseillé au lecteur, avant tout engagement, de s'informer de l'actualité des informations contenues dans ce document, particulièrement pour les aspects de sécurité incendie, d'acoustique, de thermique, de règles de mise en œuvre et de domaines d'emploi des produits et systèmes. Cette documentation est exploitable en France métropolitaine ainsi que dans les pays de climat similaire. Sous d'autres climats (DOM-TOM par exemple), des dispositions spécifiques peuvent être requises. Consulter notre service Conseils PRO.

## EXPLOITATION DES PROCÈS VERBAUX DE RÉSISTANCE AU FEU

Compte-tenu de la lecture restrictive faite par les contrôleurs techniques et les commissions de sécurité des arrêtés relatifs à la résistance au feu des constructions et de la révision annoncée de certains d'entre eux, il est vivement recommandé de s'informer auprès de notre service Conseils PRO de l'actualité et de la validité :

- des performances annoncées pour les systèmes (PV SINIAT),
- du descriptif détaillé des montages testés au feu,
- de l'étendue du domaine de validité des PV SINIAT citée dans ce document.

Des non-conformités de projet ou de chantier constatées par rapport aux domaines de validité des PV SINIAT (dépassement des hauteurs limites de cloison coupe-feu, produits ou montages hors descriptif d'essai, dispositions non standard de liaison au gros œuvre, durée de validité dépassée, jonctions entre conduits,...) pourront contraindre leur auteur à déposer une demande d'avis de laboratoire (avis de chantier). Il convient alors d'en prévoir le coût dans l'estimatif des travaux lors de la remise de prix. L'article 14 de l'arrêté du 22 mars 2004 sur la résistance au feu des ouvrages précise à cet égard que « la demande d'avis de chantier, comportant toutes les informations nécessaires à cette appréciation, doit intervenir le plus tôt avant la phase de construction ».

# SINIAT S.A.

500, RUE MARCEL DEMONQUE  
PÔLE AGROPARC  
84915 AVIGNON CEDEX 9

[www.siniat.fr](http://www.siniat.fr)

CONSEILS PRO  
▶ N° Indigo 0 825 000 013

0,15 € TTC / MN

Illustration :  
Siège SOCOTEC Nord, Lesquin  
Architecte : Guillaume DA SILVA  
Entreprise : CANNATA

an **etex** company